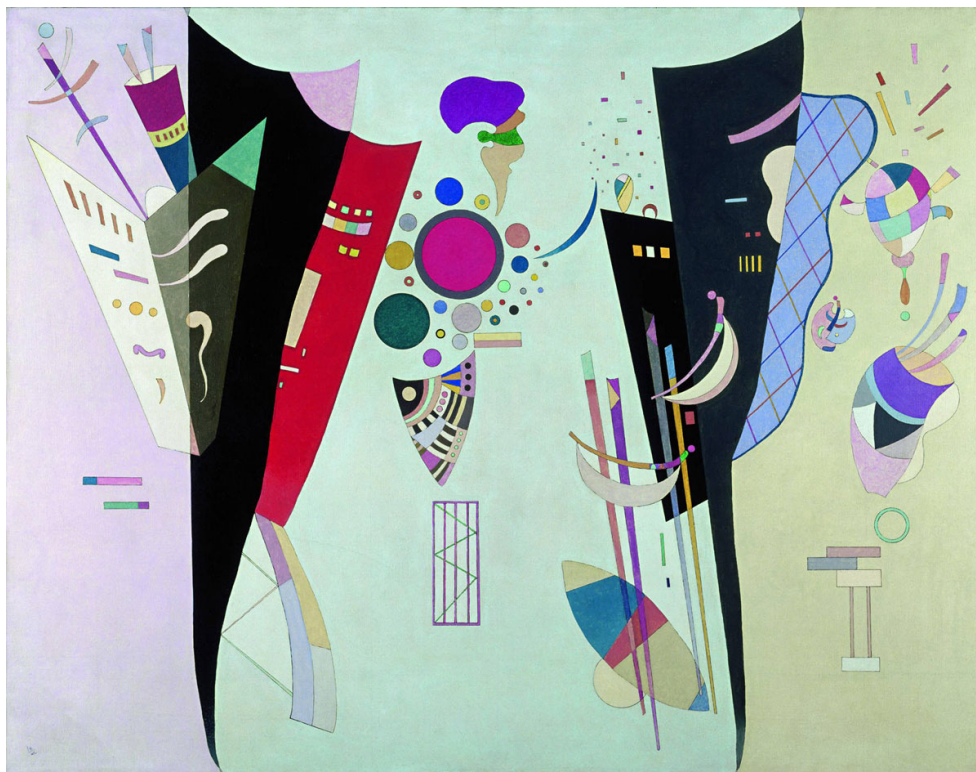


(DÉS)ACCORDS **À la recherche de la différence** **propice**



Actes du Congrès de l'Association Française de Sémiotique
Lyon, 11-14 juin 2019

Sous la direction de Pierluigi Basso Fossali



AFS Éditions

Le Congrès 2019 de l'Association Française de Sémiotique (*Dés*)accords. *A la recherche de la différence propice* (Lyon, 11-14 juin 2019) a été organisé par l'Association Française de Sémiotique et l'Équipe « Confluences Sémiotiques » au sein du Laboratoire ICAR (UMR 5191), en collaboration avec le Laboratoire ICAR, le LabEx ASLAN, l'ENS de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2 et la Ville de Lyon.

Comité scientifique

Juan Alonso Aldama, Université Paris Descartes
Denis Bertrand, Université Paris 8
Anne Beyaert-Geslin, Université Bordeaux-Montaigne
Jean-François Bordron, Université de Limoges
Jean-Jacques Boutaud, Université de Bourgogne
Thomas Broden, Université de Purdue
Valérie Brunetière, Université Paris Descartes
Marion Colas-Blaise, Université du Luxembourg
Nicolas Couégnas, Université de Limoges
Maria Giulia Dondero, Université de Liège
Dominique Ducard, Université Paris-Est
Paolo Fabbri (†), Centro Intern. di Semiotica d'Urbino
Jacques Fontanille, Université de Limoges
Astrid Guillaume, Université Paris-Sorbonne
Lia Kurts-Wöste, Université Bordeaux-Montaigne
Michèle Monte, Université de Toulon
Herman Parret, Université de Bruxelles
François Provenzano, Université de Liège
François Rastier, Institut Ferdinand de Saussure
Gian Maria Tore, Université du Luxembourg

Comité d'organisation

Coordinateurs
Pierluigi Basso Fossali (Université Lyon 2, ICAR)
Odile Le Guern (Université Lyon 2, ICAR)
Sofia Belkacem (Université Lyon 2, ICAR)
Rémi Bernard (Université Lyon 2, ICAR)
Lucie Bujon (CNRS, ICAR)
Claire Dura (Université Lyon 2)
Martine Groccia (Université Lyon 2, ICAR)
Santiago Guillén (Université Lyon 2, ICAR)
Razmik Haboyan (Université Lyon 2, ICAR)
Pierre Sadoulet (Université Saint-Etienne)
Julien Thiburce (LabEx ASLAN/ICAR)
Biagio Ursi (LabEx ASLAN/ICAR)

Photo de couverture : Vassily Kandinsky, *Accords réciproques* (1942)

Assistant à l'édition numérique : Lisa Paillussiere

AFS Éditions 2021

Publication en ligne : septembre 2021

ISBN : 979-10-95835-02-8

SOMMAIRE

Introduction

- Approches sémiotiques aux (dés)accords : une introduction*, par Pierluigi Basso Fossali 9

PREMIÈRE PARTIE

(Dés)accords en discours et enjeux énonciatifs

1. L'expression des (dés)accords

- 1.1. *Le contexte de désaccord dans la description sémantique des noms suffixés en -isme*, par Grigory Agabalian 35
- 1.2. *Pour une approche méthodologique de l'expression du conflit comme évènement discursif*, par Pascale Delormas 49
- 1.3. *Les cas mixtes : le désaccord dans l'accord, l'accord dans le désaccord. Lorsque la forme de vie est dans une « zone critique »*, par Ralitza Bonéva 59
- 1.4. *Désaccord, dissonance, discorde : une caractérisation sémiotique*, par Giacomo Festi 75

2. Images de soi (dés)accordées

- 2.1. *Instaurer le (dés)accord et le raccord. La politesse comme fiction*, par Marion Colas-Blaise 87
- 2.2. *La feintise de l'ironiste ou l'ethos désaccordé*, par Emmanuelle Prak-Derrington 101
- 2.3. *Le concept sémiotique de style : entre différences et gradations*, par Norma Discini 117

DEUXIÈME PARTIE

(Dés)accords et (dé)construction des valeurs partagées

3. Les (dés)accords en ligne

- 3.1. *(Dés)accords impossibles. La déconstruction ironique du discours public dans le trolling*, par Massimo Leone 131
- 3.2. *Du modus vivendi : stratégies d'accommodation des formes de vie*, par Juan Alonso Aldama 143
- 3.3. *Les nouvelles marques de l'accord/désaccord : les réactions au discours politique sur Twitter*, par Claire Aubanelle 153
- 3.4. *The Web's people. Mediatization and transformation of the political sphere*, par Lucrecia Escudero Chauvel 171

4. Les (dés)accords sur la vérité

- 4.1. *Vérité et post-vérité à l'épreuve de l'égalité démocratique*, par Jacques Fontanille 189
- 4.2. *Accords et désaccords dans les discours sur les réseaux sociaux : haine et mensonge dans la politique actuelle au Brésil*, par Diana Luz Pessoa de Barros 203
- 4.3. *Déclinaisons de la confiance à l'ère de la post-vérité*, par Anna Maria Lorusso 215
- 4.4. *Tout le monde est d'accord : Le rôle des fake news dans le processus (de signification) démocratique*, par Angelo Di Caterino 225

TROISIÈME PARTIE

Sédimentation et imaginaire des (dés)accords

5. (Dés)accords historiques et enjeux passionnels

- 5.1. *Passion(s) du désaccord : les mouvements sociaux au prisme de la colère*, par Pauline Hachette 237
- 5.2. *Le cynisme entre doctrine, évènement et forme de vie : une lecture sémiotique de la parrhêsia foucaldienne*, par Razmik Haboyan 251
- 5.3. *La Première Guerre mondiale vue par les francophones et les anglophones canadiens : une image ambivalente*, par Lynn Bannon 265

6. Les (dés)accords entre mythe et littérature

- 6.1. *Gn 32, le combat de Jacob. Un accord « boiteux »*, par Jean-Claude Giroud 277
- 6.2. *(Dés)accords et ironie dans L'Oblat* de Huysmans, par Françoise Leflaive 285
- 6.3. *Désaccords des états et des possibles, entre mythes et fantasy : l'avenir de l'Anthropocène ou le retour des grands récits*, par Rémi Bernard et Santiago Guillén 295
- 6.4. *Les Trois Cas du (Dés)accord dans Trois Légendes d'Anatolie (Üç Anadolu Efsanesi) de Yaşar Kemal (Yachar Kémal)*, par Songül Aslan Karakul, Murat Kalelioğlu et Doğan Günay 311

QUATRIÈME PARTIE

Scénarisation et gestion institutionnelle des (dés)accords

7. Les (dés)accords dans l'espace urbain

- 7.1. *La ville en désaccord. Une histoire de voitures, de vélos et de trottinettes*, par Anne Beyaert-Geslin 329
- 7.2. *L'antiskate. Dispositif architectural entre (dés)accord politique et harmonie esthétique*, par Julien Thiburce 339
- 7.3. *Le (dés)accord dans la production de l'espace architectural*, par Sihem Jendoubi Khénissi 353
- 7.4. *Accord et désaccord dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires au stade de football*, par Anicet Nzuzi Bassilua 363

8. La perception des (dés)accords dans les différents domaines sociaux

- 8.1. *Le « consentement éclairé », un mésaccord*, par Dominique Ducard 379
- 8.2. *Les discours de rémediation en consultation médecin-patient : entre reformulation et stratégies de l'accord*, par Aurore Famy 391
- 8.3. *Accords, désaccords et raccords dans l'art*, par Verónica Estay Stange et Audrey Moutat 403
- 8.4. *Petite grammaire tensive, perceptive et discursive de l'équilibre : le cas des descriptions de vins nature* par Nicolas Couégnas 411

9. Les (dés)accords dans le domaine de la science

- 9.1. *Accords et désaccords discursifs : les textes de vulgarisation scientifique*, par Rossana de Angelis 425
- 9.2. *La scène énonciative de l'épistémologie*, par Sémir Badir 439
- 9.3. *L'enquête comme désaccords*, par Julia Bonaccorsi et François Provenzano 449
- 9.4. *La valeur critique, une valeur géniale ! Points d'accord entre J.-M. Floch et E. Landowski*, par Alain Perusset 461

Résumés des articles 469

Biobibliographies des auteurs 497

Introduction

Approches sémiotiques aux (dés)accords : une introduction¹

Pierluigi BASSO FOSSALI

Université Lumière Lyon 2, Laboratoire ICAR

La thématique du Congrès 2019 de l'AFS, accord et désaccord, traverse tous les plans de pertinence de la recherche sémiotique : de l'accord grammatical et musical qui opère sur des figures flexionnelles ou sur des notes, aux ententes et aux discordes exprimées à travers des textes et des genres discursifs ; des dispositifs et des relations ergonomiques ou dissuasives entre sujets et objets aux pratiques des pourparlers et aux disputes ; du contrat ou de la pétition signés localement aux accords généraux prometteurs de formes de vie différentes, toujours aux prises de mouvements internes d'association et de dissociation.

Afin d'élaborer une combinaison de valeurs capable de corroborer leur potentiel expressif et sémantique ou pour introduire en revanche une fêlure dans une formation discursive harmonieuse ; afin de trouver un accord inespéré ou de briser une connivence tacite ; pour rassembler un collectif autour d'une mission ou pour semer la discorde dans une communauté de travailleurs ; dans tous ces cas, il faut trouver un terrain propice, à savoir une différence capable de catalyser de nouveaux liens de coexistence et d'interrelation.

1. Une thématique transversale

Dans cet ouvrage, nous avons pu recueillir un nombre plutôt consistant d'interventions qui ont été présentées pendant le Congrès de l'Association Française de Sémiotique qui a eu lieu à l'ENS de Lyon du 11 au 14 juin 2019 à l'ENS de Lyon². Le lecteur pourra avoir accès à 35 articles qui ont contribué, à partir de perspectives différentes, à l'éclaircissement des rôles et des figures des *(dés)accord*. L'accord a comme germe conceptuel (perspective *bottom-up*) une matrice diagrammatique, un pattern qui fédère une hétérogénéité des valeurs sans dépassements intégrateurs et sans résolutions partitives, ce qui configure un équilibre méréologique tensif susceptible d'être perçu soit comme harmonieux, soit comme dissonant. De l'autre côté (perspective *top-down*), à partir de sa vocation symbolique à composer le social, l'accord débouche sur les macro-configurations narratives stabilisatrices du vivre ensemble (les institutions d'une *Gesellschaft*), en passant par les trames interactionnelles ou intertextuelles de l'entente intersubjective qui indique (perspective *abductive*) un potentiel

¹ Ce texte est en large partie une reprise du discours d'introduction au congrès prononcé le 11 juin 2019 et de quelques passages de l'argumentaire. Une première présentation de nos réflexions théoriques sur l'accord était présente dans Basso Fossali (2017, pp. 410-15).

² L'organisation du Congrès a été assurée par le groupe « Confluences sémiotiques », dirigé par Odile Le Guern et Pierluigi Basso, à l'intérieur du Laboratoire ICAR (UMR 5191), avec l'engagement de tous ses membres, enseignants chercheurs, post-doc, doctorants, étudiants de Master 2. Mais cet événement scientifique doit beaucoup aussi au support logistique du secrétariat de notre laboratoire, au travail de relecture et d'évaluation des membres du comité d'organisation, aux financements du Laboratoire d'excellence ASLAN, de l'ENS de Lyon, de l'Université Lumière Lyon 2 et du Département de Sciences du langage, ainsi qu'au soutien de la ville de Lyon. L'auteur de cette introduction tient à remercier Odile Le Guern pour la co-coordination du Congrès AFS 2019, tous les collègues du Comité scientifique et du Comité d'organisation, Letizia Decesari pour son aide dans la finalisation éditoriale du volume, Julien Thiburce pour la mise en ligne, Rémi Bernard, Santiago Guillén.

communautaire ultérieur (*Gemeinschaft*). Ces différentes perspectives linguistiques, sémiotiques et pragmatiques ne peuvent que nous interroger sur les accords/désaccords qui nourrissent notre expérience sensorielle (front esthétique) et sur les accords/désaccords qui sont à la base des compétences spécifiques des humains de coopérer ensemble (front praxéologique et éthique). En même temps, ces axes thématiques sollicitent un dialogue avec les autres sciences du langage et plus généralement avec les sciences sociales, en montrant des réponses fédératrices à la fois sur le plan des systèmes (grammaires), des discours (rhétoriques) et des pratiques (interactions). Désaccords et accords se transforment, par exemple, en controverse et acceptation dans le domaine de la science, en dissension et consensus dans le domaine politique, en dispute et réconciliation dans le domaine religieux, etc.

Comme nous l'avons dit, si l'on pense aux différents *plans de pertinence* proposés par J. Fontanille (2008) – figures, textes, objets, pratiques, stratégies, formes de vie –, les tensions associatives et les tensions dissociatives traversent toutes les formes d'organisation sémiotique³ et problématisent leur mobilisation en discours de la part des instances énonciatives, selon des conciliations imprévues et des désolidarisations émergeantes. Même si les codifications des terrains de jeu de langage imposent une homogénéité et une commensurabilité normatives, des espaces de confrontation et de réorganisation s'ouvrent en révélant des inventions syntaxiques et des tensions polémologiques, des groupements solidaires inédits et des tensions insoupçonnées dans les interstices laissés par les codes⁴.

Au fond, il n'y a aucune possibilité d'établir à l'avance si *dans* et *entre* les organisations une harmonisation sera plus rentable qu'une tension polémologique ou le contraire. Ne pouvant pas compter sur les moules disponibles pour continuer à dynamiser le sens, les sémioses sociales s'aventurent dans l'élaboration renouvelée de dispositifs énonciatifs et de cadres pragmatiques aussi bien que dans la déstructuration anticipée des médiations sémiotiques et des institutions de sens, en cherchant à contrebalancer les risques pris avec l'actualisation d'un horizon (plus) prometteur et solidaire⁵.

Cette recherche ne connaît pas non plus le plan de pertinence le plus propice pour étendre les plans d'un accord ou les prémisses d'un différend⁶ ; parfois on cherche une nouvelle définition lexicale (néologisme)⁷ ou un mot d'ordre, souvent on envisage un texte décisif (manifeste ou pamphlet), quelquefois on préfère un monument ou encore on laisse les tensions – vers la convergence ou la divergence – libres de s'exprimer à travers des pourparlers, des joutes oratoires, des querelles ou des bagarres. Avec son regard transversal par rapport aux langages, la sémiotique veut comparer les dissonances et les accords musicaux, grammaticaux, architecturaux, etc. ; elle vise aussi à étudier les

³ Plusieurs contributions utilisent les plans de pertinence pour situer les cas d'accord/désaccord étudiés. Voir par ex. Anicet Nzuzi Bassilua, « Accord et désaccord dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires au stade de football », dans ce volume.

⁴ Voir à ce propos la typologie des (des)accords urbains présentée par Anne Beyaert-Geslin, « La ville en désaccord. Une histoire de voitures, de vélos et de trottinettes », dans ce volume.

⁵ On peut lire dans cette perspective la contribution de Julien Thiburce, « L'antiskate. Dispositif architectural entre (dés)accord politique et harmonie esthétique », dans ce volume.

⁶ En effet, le problème n'est pas de reconnaître un primat, mais de profiter de « l'interstice entre l'accord et le désaccord, la différence propice, les potentialités de l'écart, le tournant, le coefficient de la rupture créatrice » pour reprendre les mots de Marion Colas-Blaise (« Instaurer le (dés)accord et le raccord. La politesse comme fiction », dans ce volume) qui sont en pleine syntonie avec le cadre dessiné par l'argumentaire du congrès.

⁷ Voir la contribution de Grigory Agabalian « Le contexte de désaccord dans la description sémantique des noms suffixés en -isme », dans ce volume.

(dés)harmonies entre les mailles polysémotiques des textes syncrétiques ou entre les gestes et les mots d'une interaction.

Le thème du (dés)accord soulève aussi la question critique de l'interprétation : l'orientation rationaliste vers l'*entente* qui dirigerait toute communication cache à la fois des accords tacites qu'il faut réinterroger et des exigences de rupture pour qu'une vérité historique ou scientifique puisse émerger asymptotiquement comme résistance d'attestation, via les documents, ou comme réponse heuristique aux modèles proposés. À ce propos, François Rastier (1995, p. 11) a opposé une *éthique du discord* aux visions universalistes et idéalistes comme celle promue par Habermas⁸.

Le (dés)accord social montre un intervalle de confiance/méfiante qui ajoute à l'horizon épistémique instable des informations disponibles une problématisation des garanties et des intérêts, au-delà des points de vue privilégiés ou défavorisés. Les témoignages sont soumis à une interrogation sur la solidarité entre perception effective et énonciation stratégique, la dissociation intérieure étant le germe d'un doute généralisé sur la possibilité de « composer » le social autour d'un monde réellement partagé ou d'une mémoire collective. Au potentiel structural des discours, avec leur force performative, il faut alors adjoindre une gestion des effets perlocutoires et des ambiances (dé)favorables aux parcours de sens capable d'instaurer un terrain commun ou de le décomposer.

2. Accord vs contrat

Par rapport au panorama classique des sciences humaines, l'attribution aux (dés)accords d'un rôle essentiel dans les sémiotiques des cultures ne peut qu'entrer en tension avec la prééminence traditionnellement attribuée aux contrats. Les (dés)accords fonctionnent comme une enveloppe prometteuse de tendances relationnelles favorables ou défavorables, irréductible à la signature locale d'un contrat⁹. Ils signalent ainsi des principes régulateurs qui sont l'apanage des pratiques, démontrant en même temps un caractère réfractaire à leur réduction textuelle et à leur encadrement procédural. Cela dit, les pratiques ne cessent de conjuguer ensemble accords et contrats, ce qui ne peut que conduire à des malentendus, voir à des pièges délibérés, souvent cachées derrière l'encadrement de la loi¹⁰.

Les (dés)accords restent alors programmatiques et sensibles à leur évolution adaptative, ce qui semble les mettre en relation moins avec la détermination textuelle qu'avec la polyvalence des figures et des signes, étant donné que ces derniers sont pris en même temps par deux tensions organisatrices compétitives : les systèmes linguistiques et les discours. En particulier, les accords et les dissonances sont traversés par des tensions syntagmatiques et paradigmatiques, des grammaires langagières et des logiques sensibles, des inerties traditionnelles et des potentialités structurelles. Si les textes thématisent de manière presque obsessionnelle les (dés)accords c'est parce que ces derniers semblent se pouvoir établir et se détruire dans d'autres formes de gestion de la signification qui échappent au plan d'immanence d'un discours monologique.

⁸ « Nous ne pouvons [...] concevoir le langage comme une institution servant à réaliser une fin déterminée, par exemple celle visant à assurer l'entente ; car le concept d'entente implique déjà celui de langage » (Habermas 2018a, « D'une théorie de la constitution de la société à une théorie communicationnelle de la société »).

⁹ Sur l'opposition contrat vs accord, voir Rémi Bernard & Santiago Guillén, « Désaccords des états et des possibles, entre mythes et *fantasy* : l'avenir de l'Anthropocène ou le retour des grands récits », dans ce volume.

¹⁰ Voir à ce propos le cas du « consentement éclairé » analysé par Dominique Ducard (« Le “consentement éclairé”, un mésaccord », dans ce volume) et qui lui suggère un néologisme – le mésaccord –, lequel montre, à notre avis, une hybridité d'accord et contrat qui modalise de manière contradictoire les acteurs concernés.

Ce volume veut alors réfléchir sur les (dés)accords au-dessous et au-dessus de la textualité, de manière à tester comment les langages et les discours se positionnent par rapport aux harmonisations et aux dissociations qui échappent à leur potentiel structurant, ce qui ouvre deux perspectives : vers la matière et les supports des signes et vers les interactions praxéologiques et les formes de vie des acteurs. En inversant la logique habituelle, on pourrait soutenir que ce sont les (dés)accords qui thématisent la constitution d'un signe et d'un texte. Par ailleurs, la protection du patrimoine sémiotique et du paradigme herméneutique qui en garantit la transmission relève des négociations et des contestations qui animent chaque milieu culturel. Mais justement le (dés)accord n'est pas toujours identifiable avec une négociation, ni avec d'autres jeux de langage spécifiques. Il ne peut pas être réduit non plus à une formation discursive ou à une constellation de définitions conceptuelles mobilisées pour le formuler et pour le préciser au fil du temps. Encore, il nous semble que les (dés)accords ne soit pas superposable à un principe de coordination dans les interactions, ni à une coopération stratégique. Dans les civilisations humaines, le (dés)accord fonctionne justement comme une articulation sémiotique ouverte entre solidarité/divergence entre plans de signification et solidarité/divergence entre les formes qualitatives et extensives des collectifs, la raison linguistique et la raison associative ne pouvant pas se constituer l'une sans l'autre selon des différenciations propices. En ce sens, les (dés)accords révèlent des ambitions fédératrices/dissociatives à la fois intradiscursives et sociétales qui ne peuvent pas être "découplées". La sémosis sociale est elle aussi biplane, voire multiplane, ne pouvant pas réduire la forme d'organisation du langage à la forme d'organisation sociale et vice-versa¹¹. Ensuite, les corrélations propices peuvent donner lieu à des déterminations de convergence (entente) ou de divergence (discord).

Le (dés)accord fonctionne alors comme une sorte de "bassin social" dans lequel les formes de vie sociales peuvent fluidifier ou cristalliser, sur le plan modal, leurs convergences, dissociations, interpénétrations. N'exerçant pas un véritable "moulage" des formes de vie, le (dés)accords se distingue du contrat, ce dernier se proposant comme un dispositif d'engagements réciproques à respecter des patterns praxiques explicités, voire codés, à partir d'une distribution de rôles actantiels entre humains et non-humains. L'accord qualifie l'actorialité et donc actualise la polyvalence des instances concernées selon la contingence des situations ; le contrat attribue des statuts et définit son périmètre de validité.

3. Les ambitions de l'accord

3.1. *La cordée pour l'aventure d'un collectif*

Comme nous l'avons dit, l'accord ouvre une dimension spatio-temporelle prometteuse et moins « surveillée » que le contrat, lequel a normalement des échéances précises et des champs d'application spécifiques. Si le contrat établit de manière nette la séparation entre les parties qui se reconnaissent justement à travers le dispositif formel que l'on a prévu, l'accord est aussi plus ouvert sur le plan actantiel, car il peut suggérer soit un vivre en commun plus dispersé et desserré, grâce à une coprésence admise de rôles hétérogènes et non intégrés en système, soit une actantialisation collective qui arrive à opposer un sentiment communautaire interne à la formalité de la société contractuelle.

¹¹ Quand Halliday affirme que « La langue symbolise activement le système social, le créant ainsi en même temps qu'il est créé » (Halliday 1978, p. 183), la symbolisation doit être entendu comme projection réciproque de formes symboliques entre langage et société, qui donnent lieu à des rétroactions récursives et à une complexification des enjeux de signification.

L'accord semble laisser à l'actantialisation du collectif un caractère évènementiel ; en ce sens, ce dernier peut émerger, sous l'égide de l'accord, tantôt pour une empathie qui s'installe de manière spontanée, tantôt pour l'exigence de surmonter une difficulté que l'on aurait du mal à aborder individuellement (solidarité). Du point de vue de l'accord, le collectif est une option actualisée, mais qui peut rester telle ou se réaliser à cause d'une exigence intérieure ou extérieure mais qui n'a rien à voir avec un horizon normatif qui en dicterait le sens et le temps.

L'accord reste lié à un sens à chercher et à la multiplicité de « lignes de crédit » qui sont accordées à des pratiques encore disponibles à explorer le caractère sensé ou pas de la « plurilatérité » des actions promues. Dans cette perspective, l'accord « serré » ne peut qu'être le fruit d'une contingence (dé)favorable, d'une crainte partagée ou d'un front adverse qui se met de biais par rapport aux chemins individuels et collectifs.

Par proximité lexicale, nous sommes poussés à prendre comme exemple le cas de la *cordée*¹², celle que l'on constitue dans les passages les plus difficiles d'une escalade ou d'un passage particulièrement risqué. Elle semble contenir à la fois la *stimmung* et le défi d'un accord qui devient, bon gré mal gré, « serré ». Au fond, la figure de la cordée nous rappelle le débat étymologique sur « accorder », sa racine pouvant « cor » (coeur) ou bien le latin « chorda » (corde), à son tour mutualisé de *khordé*, « intestin d'animal » en grecque ancien, sans doute utilisé pour produire des cordes. Sur le plan figural, ce débat semble déboucher sur l'idée d'un actant de contrôle de tensions/vibrations endogènes ou exogènes. Or, en montagne, la cordée est faite pour vaincre les mouvements fallacieux mais aussi pour se soutenir devant les passages risqués, pour apaiser l'initiative unilatérale et non suffisamment réfléchie et pour faire aux contingences du terrain ou atmosphériques. C'est un sentiment de communauté qui se construit avec le partage de l'objectif et des efforts. Il n'y a rien d'utopique ou de présomptueux dans la cordée, car on veut bien respecter les reliefs montagneux, des obstacles devant lesquels il faut maintenir une modestie collective et du collectif.

Le fait de s'accorder sur l'idée de s'éloigner d'un milieu favorable ou d'une zone de confort n'est pas évident. Au fond, l'étape qui précède la constitution d'une cordée pour une petite ou grande entreprise est le passage le plus délicat, demandant des défis, une déstabilisation d'un horizon destinal assuré (sécurité), la sortie d'un circuit économique de valeurs immédiatement échangeables (on s'interroge sur quel sera l'apport et la reconnaissance de l'aventure en acte). L'escalade vers l'accès de sens ultérieurs ne se limite pas à une logique de la disponibilité et de l'équivalence.

3.2. Les nœuds de la vérité

On sait bien qu'aujourd'hui on arrive à opposer à des événements attestés des « faits alternatifs », ce qui montre que même la vérité peut être traitée comme une monnaie échangeable. Or, la *dé-ontologisation* de la vérité, promue par une critique sémiotique de sa constitution et socialisation en discours, n'avait pas comme enjeu la réduction de la vérité à un thème ou à un *topos* entre autres. Le problème de la vérité était la reconnaissance qu'on ne peut que chercher une soudure entre des sondages structuraux de plus en plus profonds (attestations) et une production renouvelée d'hypothèses (modèles explicatifs) et d'hypotyposes (modèles diagrammatiques). C'est cette soudure, cet accord entre plusieurs chemins vers la vérité, qui arrive à éclaircir des phénomènes, à augmenter leur intelligibilité. La sanction convergente de la communauté (l'accord sur la vérité) ne peut pas (ou

¹² La métaphore de l'équipe de cordée a été utilisée dans le discours d'introduction du congrès, comme une figure idéale et de bon augure pour une association scientifique telle que l'AFS.

ne devrait pas) échapper à cette cordée pour avancer (vers la profondeur analytique ou vers la hauteur de la structuration théorique) avec des « standards de croyance justifiée » (Putnam 2004).

La vérité est alors la tension de la recherche à créer les conditions pour que la connaissance puisse fructifier, pour que les valeurs épistémiques puissent se souder avec la disposition critique, toujours réaffirmée, à s'assurer des garanties ultérieures. La vérité n'est pas un délasement des tensions, mais un nœud ouvert sur d'autres manières d'en garantir la consistance, la tenue et la précision. En ce sens, le principe popperien de la réfutation, visant à essayer de falsifier les hypothèses déjà testées, est un tournant critique fondamental par rapport à l'accumulation simple de vérifications (il faut démêler et renouer les critiques pour tenir compte de la vérité autour de laquelle elles enfin s'accordent). De la même manière, l'accord sur la vérité ne peut pas être réduit à une simple récursivité de garantie : c'est l'historicisme qui pensait que chaque garant ne garantirait que le garant précédent. La vérité est une estafette de soudures entre attestations et modélisations en cours de déplacement et de changement d'angle d'attaque : une cordée faite de nœuds qui changent la stratégie d'ascension ou d'approfondissement.

Le problème est que cette cordée est de plus en plus aperçue comme la partie d'un complot généralisé afin d'imposer un monde construit selon des intérêts qui ne sont plus interrogés. Certains estiment alors que les procédures d'attestation et de réfutation sont faussées à la base et donc, devant ce complot épistémologique, il ne vaut plus la peine d'entrer dans la même course à la vérité. L'estafette de la science officielle ne peut conduire qu'à des résultats déjà contaminés et ce qui compte alors, c'est une bataille entre des vérités qui doit être mises en scène au niveau *mélio-épidémiologique* (la viralité dans les médias sociaux), en utilisant de nouveaux centres de diffusion et des pratiques de répétition appropriées¹³.

4. La tierce voie de l'accord, entre loi et anomie

La métaphore de la cordée veut souligner que l'accord pourrait être une notion épistémologique décisive à la condition de la séparer de l'entente formelle sur la validité d'un discours (approche pragmatique transcendantale a priori) ou du fruit contractuel d'une négociation (approche pragmatique conventionnel a posteriori).

4.1. L'approche transcendantale

Dans le premier cas – l'entente formelle –, nous avons un paysage plat d'agencements énonciatifs qui opèrent un monitoring réciproque sur la validité des arguments ou des réponses présentés dans l'interaction sociale. C'est la perspective d'Habermas où l'accord est l'admission bilatérale, dans une interaction donnée, de la pertinence d'une énonciation, même si polémique : il y a une entente transcendantale sur la validité d'une production langagière, sur sa pertinence contextuelle. Comprendre, c'est comprendre le lien entre signification et validité, l'acceptabilité des assertions et leurs prétentions à la vérité, à la sincérité, etc. L'accord sur la validité (Habermas 2018a)¹⁴ est donc un horizon pragmatique doté de ces spécifications régionales, contextuelles, mais l'on voit bien que tout l'effort de la cordée et le pathos de l'accordage ne sont plus focalisés. L'accord devient le respect de

¹³ Notre argument renvoie directement aux réflexions et aux questions énoncées par Jacques Fontanille, « Vérité et post-vérité à l'épreuve de l'égalité démocratique », dans ce volume.

¹⁴ « Actions, actes de parole, interactions médiatisées par le langage et monde vécu » dans Habermas (2018a).

principes régulateurs de l'agir communicationnel, une sorte de méta-accord qui peut rester tacite, implicite, cadre universel des échanges. Certes, on pourrait affirmer que l'idée de Habermas est de s'accorder avant tout avec des principes normatifs de validité et ensuite d'honorer concrètement cette norme sur le terrain interactionnel. En tout cas, l'accord n'a plus aucune vertu maïeutique, il préside simplement au succès de l'interaction, une interaction qui estime qu'il n'y a pas de terrains où les critères de validité codés puissent être désavoués ou stérilisés, une dynamique négociale qui estime qu'il n'y a pas de terrains autres à découvrir ou à construire. Un principe de réalisme sur les positions de pouvoir, d'influence, d'autorité scientifique prime de manière évidente.

La codification progressive des relations est bien exprimée par la vision d'Habermas à travers le fait que le rôle de la culture n'est que l'apport de savoirs à l'encyclopédie partagée et que la participation sociale s'exprime à travers l'apport de loyauté. La pluralité des styles de vie devient adhésion à une forme de vie générale, la forme de vie du collectif social dont le débat interne devrait tendre - selon Habermas - à la recherche du meilleur argument pour la recherche en commun de la vérité¹⁵. La théorie morale d'Habermas s'appuie sur « les structures universelles des formes de vie en tant qu'elles sont structurées par le langage » (Habermas 2018b, p. 223). L'accord qui est visé dans et par la discussion n'implique rien d'autre qu'un « élargissement suffisamment inclusif de la perspective d'interprétation et d'évaluation adoptée en commun (*ibid.*, p. 238) ». Selon Habermas, l'orientation coopérative qui s'exprime à travers un principe de validité partagée est l'élément distinctif de l'homme (*ibid.*, p. 435).

Au-delà de leurs bonnes intentions et de leur succès politiques, on peut remarquer modestement que les théories formelles (« transcendentalistes ») évaporent la question substantielle de l'accord. Dans la théorie de l'organisation qui découle du principe universel de l'entente, l'accord est exclu des pertinences de travail grâce à l'appui sur des institutions de sens qui impose un formatage préalable à la démocratie intégrative.

4.2. La découverte de l'accord potentiel : les occasions à saisir

On voit bien que l'encadrement du débat politique actuel en Occident n'est pas nécessairement l'antagonisme entre social-démocratie et capitalisme libéral, entre collectivisme et individualisme. Des enjeux importants sont liés aux formes plurielles d'émergence du collectif, au refus de la traduction immédiate du lien social en forme contractuelle, fut-elle le droit de propriété ou la validité conventionnelle d'une forme d'intégration uni-rationnelle, transcendante.

En effet, la deuxième condition que nous avons mentionnée pour proposer l'accord comme une notion épistémologique décisive était de la démarquer du fruit contractuel d'une négociation. Au contraire, on estime que la performativité du contrat élimine la pertinence du malentendu car on a accepté préalablement l'explicitation des termes de l'accord. Bref, l'accord est terminé avec le contrat et, éventuellement, un autre accord peut s'activer sur la manière de respecter le contrat, même si à contrecœur. L'accord est alors subordonné au contrat et sa fonction est seulement ancillaire, un rôle subordonné d'adjuvant ou de supplément éventuel.

La négociation est conçue comme la gestion stratégique bilatérale du désaccord avec l'*idée-phare* qu'il faut résoudre les malentendus et que la dissension peut terminer avec la découverte d'intérêts convergents ou bilatéraux. Grâce à la négociation, on peut saisir les opportunités. Bref, la négociation

¹⁵ « Éthique de la discussion » dans Habermas (2018b, p. 221).

cherche à donner une expression aux désaccords latents afin de montrer qu'il y avait, en revanche, un accord potentiel. Pourtant, dans notre époque, cet art maïeutique de la négociation a hâte de se stabiliser en contrat. Par ailleurs, pendant la négociation, soumise à des stratégies d'atténuation, les désaccords s'annoncent seulement, s'offrent avec des excuses préalables ou sont différés.

Si la culture interactionnelle de la négociation nous montre aujourd'hui toutes les précautions, voir les hypocrisies pour respecter des liens et les principes régulateurs du social, elle peut décliner aussi sa capacité à déplacer les bases des accords possibles, l'entente initiale n'étant pas suffisante et fonctionnant comme une sorte de colle dont on voudrait se libérer. C'est pourquoi l'accord enfin trouvé ne peut pas se réduire à un alignement de positions réalisé à travers un élagage des désaccords : l'accord doit ouvrir un territoire modal non immédiatement limité (un terrain de jeu), autrement il se transforme en contrat encadré par une juridiction. Par rapport à l'aspect "accoutumé" du contrat, l'accord libère la figurativité des acteurs et leur désir de continuer à se révéler (cf. Bourdieu 2000, p. 208).

4.3. *L'aspect expérimental de l'accord*

« Les systèmes complexes sont incapables de saisir complètement leur propre complexité » : cette phrase de Luhmann (1999, p. 80) suffit pour se demander si la « transcendantalité » des accords et les signatures des contrats après négociation sont les bases les plus propres pour aborder la question de l'accord et du désaccord. S'accorder des chances malgré la conjoncture négative, ou encore trouver l'accord pour des descriptions simplifiées des conditions d'inégalité vécues, sont des auto-concessions qui peuvent être à la base des formes de vie sociales au moins autant que l'acceptation des garanties de validité (des normes transcendantales ou des contrats). Il faut trouver l'accord aussi sur la reconnaissance des paradoxes internes aux ressources culturelles mobilisés, sur les contradictions qui traversent les systèmes normatifs, sur l'impossibilité d'une totalisation de cadre.

Viser l'accord, c'est alors se donner des marges de jeu. Il y a une ambiguïté constitutive dans l'idée de jouer un jeu : on développe des ruses afin de « se jouer » du jeu même, afin de détourner ses *patterns* prévisibles, ou au contraire on aime être joués par le jeu même grâce à sa complexité incalculable, ou encore on veut jouer avec le jeu contre des facteurs extérieurs imprévisibles. L'ambiguïté du message « ceci est un jeu » (Bateson 1972, tr. fr. t. I, p. 209 et ss.) sollicite à la fois adhésion et distance critique : c'est juste un jeu et en même temps, il faut s'engager (double contrainte). L'accord sur le jeu empêche de se positionner dans une seule scénarisation actantielle, comme dans le cas du contrat.

La relativisation de la rationalité dans le sens de sa pertinence située et de son adéquation partielle à la complexité du couplage avec l'environnement montre que l'accord est aussi construit sur une tolérance des erreurs et sur un *fair-play* qui exprime une loyauté ; une loyauté qui est établie moins envers les règles du jeu que vis-à-vis de de l'adversaire ou du partenaire, bref d'une forme de vie en tant que telle. L'accord sur le respect de la vulnérabilité des acteurs-joueurs sociaux souligné par Margaret Mead¹⁶ en 1942 dépasse une vision transcendantale et rationaliste. C'est un *pattern* social non contractuel, pluraliste dans ses principes, un *pattern* morphogénétique souple, adaptable, mais sensible à la situation et à la différence des conditions existentielles¹⁷. L'accord n'accepte pas de

¹⁶ Voir Mead (1942, p. 91).

¹⁷ Pour un développement original de cette question, voir la contribution de Razmik Haboyan, « Le cynisme entre doctrine, événement et forme de vie : une lecture sémiotique de la parrhêsia foucauldienne », dans ce volume.

réduire le sens à la loi et les conditions d'accès à ce dernier au paramètre de la validité rationnelle transcendante. L'accord cherche son propre équilibre multistable et lutte contre la disproportion des mesures à travers la qualité prometteuse de relations dynamiques et adaptables, en dehors des techniques de jeu. L'aspect expérimental de l'accord s'exprime dans l'idée de tester des sensibilités spécifiques¹⁸, des rationalités différentes (contextuelle, relationnelle, formelle, etc.), des intervalles de confiance (précaution, sécurité, risque avisé, etc.). Au fond, l'accord relève d'une communauté qui se pense toujours comme expérimentale. Ainsi, la rentrée (*re-entry*) de la loi sur les accords pose pas mal de questions juridiques ; si l'on peut partir du principe de l'« autonomie collective [du droit de se constituer en groupe, droit] qui exclut toute hiérarchie entre les accords », la structuration cohérente et fonctionnelle de la jurisprudence impose des restrictions à l'horizontalité de l'accord (Dauxerre 2005, p. 209 sqq.). L'accord est seulement toléré par le droit qui veut avoir le dernier mot sur l'intégration formelle du social.

Par contre, les individus sont toujours engagés à trouver des prétentions et des arguments valables pour définir une situation qui ne peut pas être seulement subsumée à partir d'un cadre normatif ; c'est le *working consensus* – accord opérationnel et qui reste à travailler ultérieurement – dont Erving Goffman (1956, p. 4) a souligné le rôle crucial afin de définir une articulation possible entre les objectifs et des formes spécifiques d'engagement. Cet accord opérationnel ne peut que continuer à construire des partitions sociales en nouveaux collectifs qui explicitent des accords internes en affichant en même temps les désaccords par rapport aux institutions ou à d'autres groupes reconnus¹⁹.

4.4. L'intériorité du groupe dans l'accord

L'accord sur le fait que nous sommes capables d'interpréter au moins deux jeux en même temps (par exemple, la compétition et le *fair-play* pendant un match de football) montre sa pertinence extensive et sa vocation concessive. C'est l'accord sur une hétérogénéité qui préserverait, bon gré mal gré, une productivité, un avancement, une « cordée » qui est à la fois assurage et progression. Les « cordistes » ont l'intérêt à maintenir la corde tendue, comme pour tester la présence compétitive du partenaire ou sa perte d'appui qui est une précarisation de tous. Cela permet de sortir d'un modèle transcendantal mais aussi d'un modèle intentionnaliste, où la coopération serait le fruit d'un accès aux raisons d'agir des partenaires (l'empathie²⁰ élimine le pathos risqué de l'accord et offre seulement la vision irrationaliste de l'universalisme).

La cordée connaît une dialectique entre harmonisation et désolidarisation, entre objectifs communs et avancements désespérés, ascensions et descentes, sauvetages et chutes collectives. Il est curieux de noter que la philosophie des jeux de langage ait dit que « c'est dans le *langage* que les hommes s'accordent²¹ », car il faudrait souligner que c'est entre les jeux de langage que les hommes trament leurs « cordées », leurs accords transversaux, accords qui permettent de continuer à repérer du « jeu », des marges de manœuvres entre les règles assignées.

¹⁸ Voir l'exemple de la dégustation et de l'analyse de l'équilibre œnologique présenté par Nicolas Couégnas, « Petite grammaire tensive, perceptive et discursive de l'équilibre : le cas des descriptions de vins nature », dans ce volume.

¹⁹ Voir la contribution de Claire Aubanelle, « Les nouvelles marques de l'accord/désaccord : les réactions au discours politique sur Twitter », dans ce volume.

²⁰ Naturellement, nous sommes critique ici par rapport à la prétention d'un potentiel gnoseologique de l'empathie, et la notion peut rester bien pertinente en tant que *tension analogique* dont le résultat – solidarité entre les vécus – reste incertain.

²¹ La référence évidente est le travail de Wittgenstein, mais nous ne voulons ici que reprendre la tradition, voire la vulgarisation liée à ce passage, sans avoir la prétention donc de discuter la portée dans le cadre théorique d'origine. À ce propos, voir Ogien (2007).

Les accords horizontaux d'une rationalité de l'agir collectif sont à la fois une compréhension erronée de la spécificité de l'homme (cette capacité de coordination est partagée avec les animaux) et une réduction postmoderne typique (le monitoring de la différence, des modes, des fluctuations du marché ou du succès médiatique). Au contraire, l'accord se produit sur une pluralité de terrains de jeu et l'harmonie cherchée par les hommes est figurale, transversale, inclination à la profondeur ou à l'ascèse, à la généralisation ou à la caractérisation, à l'intégration ou au démarquage.

L'accord permet le développement d'une sorte d'intériorité intime du groupe – la tension ressentie par les cordistes intime à chacun une perception intérieure du lien solidaire – et non seulement la symbolisation d'une identité d'appartenance à travers des signes extérieurs. L'accord exprime un « corps social », l'extension d'un *groupe d'intériorité* qui n'a pas de limites²² infranchissables, mais qui ne peut pas coïncider avec l'humanité entière : dans l'accord, on partage en particulier ce qui nous est étranger²³. Ainsi, l'extension de la cordée est très variable et relève de la possibilité d'articuler ensemble individuation sociale et individuation personnelle (Simondon 1958).

4.5. *L'entre-nous de l'accord*

L'accord interne de la cordée est le lieu où « l'écart produit de l'*entre* », si l'on utilise la formule de François Jullien (2012). L'accord cultive un jeu interne comme qualité de l'*entre-nous* ; distingue et intègre en même temps ; valorise l'intervalle comme terrain ouvert et comme conjugaison, compétition et alerte constante sur la tenue du groupe. L'*entre-nous* de la cordée est parcours de connexion et passage partagé à travers un vide que l'on n'arrive pas à occuper, potentiellement une suspension de sens qui coupe le souffle, un lieu de séduction énonciative mais qui dépasse les instruments actuels des « accordeurs ». C'est accord aventureux qui se détache évidemment de l'accord tacite qui empreigne le social quand on admire seulement l'éloquence des contrats ; et du désaccord de principe aussi, désaccord contre des contrats construits à partir d'intérêts divergents ou suspects.

Pour continuer notre métaphore, l'« entre-nous » de la cordée profite des reflets opposés des participants, de l'hétérogénéité de leurs avancements. Les accords dissonants ont la richesse d'une pluralité d'accents coexistants qui échappe à tout essentialisme et à tout finalisme universel et à toute téléologie universaliste. La cordée n'est pas une série de gestes concordants, à temps, harmoniques ; elle exprime un accord *même sans consensus*, une musique atonale : on peut avancer ensemble tout en gardant ses propres appuis et ses propres convictions.

C'est le concept d'accord qui élève la notion de communication, en la niant comme simple passage d'informations enfin partagées. La « cordée » est un engagement à résister comme groupe malgré les difficultés et les contingences. En ce sens, la cordée n'est que la projection, dans le cadre de la constitution des collectifs, d'une conception particulière de la structure ; c'est la conception que l'on trouve dans la théorie des systèmes : la structure est une instance formelle générative capable d'absorber l'incertitude et de s'imposer comme critère régulateur des pratiques. Cette capacité est historique, temporellement déterminée, et donc la structure doit évoluer ou elle sera caduque²⁴.

²² Voir Simondon (1958, § « L'individuation et le social »).

²³ Est-ce qu'il y a justement un accord là où il y a une intraductibilité, un apport manquant, non seulement non immédiatement consensuel, mais affichant la nécessité de dépasser un vide dans notre groupe, dans notre « humanité » qui cultive une intériorisation commune des défis et des efforts ?

²⁴ Cette connexion entre structure et histoire a été développée par notre communauté scientifique pendant le Congrès parisien consacré à Greimas en 2017 et les fruits sont aujourd'hui disponible dans les Actes, publiés sur le site de l'AFS.

Il est intéressant de réfléchir sur le rôle structural de l'accord comme moteur de l'histoire et en particulier comme dynamisation des relations entre les cultures. L'accord structural n'est pas un système normatif, mais un cadre de principes régulateurs qui accepte des intervalles de confiance entre les attitudes disparates des membres. Dans la « cordée », la responsabilité de l'initiative ou de la protection de l'erreur d'autrui passe d'un agent à l'autre, selon une concertation d'engagements et de relâchements, de valorisation et d'absorption des déceptions (cf. Luhmann 2000, tr. it. pp. 170-171). L'accord est une banque du temps, une suppléance mutuelle d'engagement, d'initiative, de coordination, une respiration sociale qui n'a pas besoin d'hierarchie et qui défie un sens en ascension ou en profondeur. Dans l'accord, l'instance-guide change et les rôles des autres instances en « cordée » est immédiatement corrélée. Cela semble rejoindre la description de la coopérative donnée par Jacques Fontanille²⁵, même si cette dernière doit trouver tôt ou tard une reconnaissance institutionnelle et adopter des formes contractuelles internes.

En ce sens, la métaphore de la cordée doit rappeler qu'elle participe d'un scénario où le paysage s'impose comme un « personnage » autonome qu'il faut respecter, l'accord impliquant alors la reconnaissance d'un réglage modal qui doit construire des « ponts » traductifs entre des parties non intégrées. En ce sens, l'accord qui règne à l'intérieur d'un groupe n'est prédiqué que pour conjurer la fissuration de son union, et donc comme présentification du dépassement de facteurs critiques résistants. De plus, l'accord, avec sa vocation expérimentale, ses défis, ses croyances, n'a pas la vocation de fonctionner comme « pacte social » de fond ; il fonctionne comme une enveloppe prometteuse pour des pratiques orientées de manière coordonnée, mais avec initiatives distinctes, mais se réduire à arrière-plan, en particulier – comme nous l'avons vu – à arrière-plan formel ou à sens commun. L'intensité perceptive et affective de l'accord n'est pas non plus corrélée à son caractère plus ou moins serré, un accord souple pouvant être encore plus motivant et productif.

5. Distances et plans de pertinences

5.1. Accord et analogie : l'éloge de la distance qui unit

L'accord est l'emblème de la pensée figurale comme matrice de l'espace social : comme l'a remarqué Douglas Hofstadter dans son livre *Gödel, Escher, Bach* (Hofstadter 1979, tr. fr. pp. 757 et ss.), accord et analogie sont très proches, ce qui n'est pas étonnant si l'on pense au rôle des analogies figuratives entre un domaine connu et un sujet thématique inconnu qui a toujours informé les stratégies de transmission de la connaissance²⁶. Les notes matériellement proches sont harmoniquement éloignées (mi, fa, sol), tandis que les notes harmoniquement proches sont matériellement éloignées (sol, mi, si) (Hofstadter 1979, tr. fr. p. 757). En ce sens, on pourrait affirmer que les accords d'idées avec un potentiel figural explicatif ont normalement des composantes très éloignées. De même pour les accords entre les individus : ils expriment un destin renouvelé de la communauté s'ils arrivent à faire résonner ensemble des formations ou des racines culturelles distantes, peu importe si cette résonance est entendue (au départ et même à la fin) comme dissonante.

²⁵ Voir Fontanille & Couégnas (2018).

²⁶ Sur le rôle des analogies et sur l'analogisation entre les positions des interactants (se mettre à la place de l'interlocuteur selon une sorte de « empathie énonciative ») voir la contribution d'Aurore Famy, « Les discours de rémediation en consultation médecin-patient : entre reformulation et stratégies de l'accord », dans ce volume.

Si l'accord musical semble fusionner plusieurs notes jouées en même temps (intervalles consonantes), en réalité l'empreinte de chacune reste présente, en préservant un corps et une saveur acoustique qui relève non seulement du timbre, mais aussi de la position d'exécution, des résonances passives, des notes à l'octave ou des notes étrangères, du geste et d'attaques différés (arpège), de la durée inégale, etc. La "couleur spécifique" de l'accord musical interroge l'accord en tant que facteur grammatical montrant une solidarité des sélections paradigmatiques et un transfert de catégories morphologiques d'une partie du discours (groupe nominal) à une autre. Comme nous l'avons dit, l'accord affiche ses compromis et sa vision réductionniste par rapport à toute une série de facteurs tensifs divergents qui donnent à la méréologie instaurée une texture spécifique et une résistance morphologique qui interdit toute résolution vers l'intégration radicale ou l'individualisation des parties.

Comment les discours et les arts arrivent-ils à composer des accords consonants et dissonants²⁷ et avec quelle contribution sémantique par rapport à la globalité du texte ? Un rôle important est joué par la notion d'harmonie, tout en sachant qu'elle relève toujours d'une conception culturelle spécifique de l'accord en termes d'exemplification distributive de composantes différentes sélectionnées (sonores, visuelles, gustatives, olfactives, tactiles), de formes d'équilibre dans la distance (participation) et de types de proportion dans les rapports (dosage). Une harmonie ainsi conçue ne peut que se heurter à d'autres cultures. En outre, le désir autochtone d'introduire une source étrangère ou une invention formelle pour innover ses propres traditions ne peut qu'amener à accepter, voire à valoriser des désharmonies internes. L'histoire des cultures artistiques peut exemplifier synchroniquement et diachroniquement les (dés)accords interculturels tacites ou explicites concernant la cohabitation des styles²⁸.

5.2. Formulations concessives de l'accord

Les (dés)accords révèlent toujours leur nature concessive : (i) par rapport aux connaissances et aux convictions, l'accord installe une croyance qui dépasse, malgré tout, des prémisses défavorables, des habitudes différentes, des distances axiologiques initiales ; (ii) par rapport à des espaces cognitifs qui fonctionnent déjà comme des cadres fédérateurs, l'accord est convoqué comme socle résistant afin de pouvoir se concéder des distinguos. Par exemple, dans ce deuxième front concessif, « Être en accord », « Être d'accord » ou « D'accord » sont trois locutions verbales qui, à travers leurs oppositions morphologiques, signalent des valeurs sémantiques et pragmatiques qu'il faut soigneusement distinguer, ce qui montre la plasticité adaptative du substantif au co(n)texte. En effet, les trois locutions peuvent exemplifier un passage progressif de l'harmonisation préalable des perspectives intersubjectives (« être en accord »), à la compatibilité locale des points de vue (« être d'accord »), jusqu'au fait de concéder pour un instant à l'interlocuteur la reconnaissance de ses propres raisons (« d'accord », en particulier si la locution est énoncée de manière incidente à l'intérieur d'une argumentation plus ample et tendue). Cela dit, ce passage doit être décrit dans une perspective comparatiste de mise en regard des usages d'une langue à une autre.

²⁷ Pour un approfondissement, cf. la contribution de Verónica Estay Stange & Audrey Moutat, « Accords, désaccords et raccords dans l'art », dans ce volume.

²⁸ Voir à ce propos la contribution de Norma Discini, « Le concept sémiotique de style : entre différences et gradations », dans ce volume.

En outre, l'accord non concédé, sans affirmer encore un désaccord, s'exprime à travers des formes de suspension, par exemple du silence éloquent de l'"agnostique" aux formes d'ironie²⁹ qui énoncent ce qui devrait trouver tous d'accord sur l'impossibilité d'en assumer pleinement la portée, au-delà de la sagacité du point de vue utilisé³⁰.

5.3. *L'accord intégré dans le plan de pertinence textuel*

L'accord et le désaccord textualisés se déclinent forcément selon une polyphonie argumentative. Héritant de la leçon des figures d'accord et de désaccord, les textes doivent exemplifier les tensions associatives et dissociatives, leurs dynamiques, leur distribution prometteuse ou décourageante des charges modales.

À travers la dimension « verticale » des (dés)accords, concernant les délégations, les acteurs peuvent se substituer les uns aux autres par rapport au même rôle actantiel, ce qui débouche sur des formes de représentation qui affichent des écarts d'interprétation et d'implication³¹. À travers leur dimension « horizontale », les (dés)accords activent en revanche des scénarisations. Comment les textes arrivent à gérer ces deux dimensions des (dés)accords, en sortant d'un discours procédural rigide, voire d'un calcul algorithmique des positions et des opérations ? Les textes sont le lieu culturel privilégié de l'émergence d'une dimension critique capable de nuancer les oppositions, de compénétrer les axiologies et d'échanger les points de vue.

5.4. *L'ergonomie des objets et la réification des (dés)accords*

Le design des objets est soumis à une sorte de double contrainte : d'une part, réduire au minimum la communication nécessaire pour suggérer la bonne utilisation des objets et d'autre part, laisser des marges de manœuvre afin d'inviter les usagers à des appropriations individuelles, non limitées à l'exploitation stricte des fonctionnalités codées. Ainsi, un régime fédératif ainsi qu'une désolidarisation d'actants n'acceptent pas le caractère unilatéral des procédures ou la superposition entre saillances et prégnances qui serait constituée par des affordances généralisables. Si les (dés)accords sont à la base de l'ergonomie, l'objet en tant que médiateur peut symboliser lui-même la concrétisation d'un armistice ou la pérennisation d'une lutte ; mais alors il devient « monument » qui solidarise les esprits ou qui les expose à l'inacceptable. En réalité, une distance doit être reproduite et défendue afin d'éviter à la fois des réifications des usages codés et des appropriations abusives. Pour la sécurité, l'objet doit présenter ses résistances aux usages incorrects et potentiellement dangereux et, corrélativement, l'usage doit pouvoir exprimer une créativité à travers des marges de manœuvres qui montrent que fonctions et instructions ne peuvent pas absorber la totalité de la signification d'une relation « accordée ».

²⁹ Voir l'article de Françoise Leflaive, « (Dés)accords et ironie dans *L'Oblat* de Huysmans », dans ce volume.

³⁰ À ce propos, Emmanuelle Prak-Derrington (« La feintise de l'ironiste ou l'éthos désaccordé », dans ce volume) offre une approche de l'ironie en tant que « mode ludique de gestion discursive du désaccord », ce qui prévoit qu'à son tour l'éthos du locuteur s'affiche comme « désaccordé » au vu des contradictions auxquelles il prêt sa voix selon un faire semblant qui demande une interprétation opportune.

³¹ Voir à ce propos les tensions représentationnelles entre les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais décrites par Lynn Bannon, « L'implication du Canada à la Première Guerre mondiale : une vision tranchée du conflit », dans ce volume.

5.5. *Pratiques de mesure de la distance*

L'accord et le désaccord montrent la vitalité d'un paysage de sens doté d'un caractère à la fois engageant et hétérogène. L'accordéon des tensions associatives-dissociatives ne semble pas accepter de rester dans le sillage des partitions définitives. Quand la négociation n'est pas directe, il y a une série de pourparlers qui devraient conduire à l'accord. Les pourparlers sont des manœuvres d'enveloppement et de suspension des contradictions entre les parties ; cela dit, l'émergence d'une solution, l'accord, ou d'un différend insoluble n'a pas une forme prédictible. On commence à parlementer pour tâter le terrain et pour contourner progressivement les obstacles, par une tractation qui travaille, au départ, moins sur les enjeux de l'accord éventuel que sur la scénarisation de la confrontation. C'est la distance qui donne une idée des enjeux et de la portée du (dés)accord.

L'interaction est non seulement au cœur du traitement des (dés)accords, mais elle en exemplifie en acte des formats possibles, afin de tester des sensibilités spécifiques, des désistements, des distinguos, des intervalles de confiance.

Sur le plan syntaxique, l'accord peut avoir la configuration suivante : (i) la virtualisation des pourparlers, (ii) l'actualisation des bénéfices d'une concertation, (iii) la réalisation de l'entente, (iv) la potentialisation de la confiance en la fiabilité et en la productivité de l'accord. On voit bien que le degré d'engagement des acteurs impliqués dans l'accord est progressif, ce qui veut dire que les signalisations locales de désaccord sont aussi une manière pour détendre l'aspect contraignant des liens qu'on est en train de dessiner ensemble.

Il faut contrebalancer cette vision assez irénique avec les formes d'entente institutionnalisée qui tiennent en mémoire des distinguos, voire des différends encore brûlants. Cela suggère d'enquêter le champ lexical des (dés)accords à partir de la conversion stratégique de cette mémoire relationnelle en déterminations modales spécifiques et engageantes : déontiques (armistice, traité, concordat, convention, etc.), volitives (compromis, consentement, conciliation, consensus, etc.), aléthiques (harmonisation, etc.). La distance est gardée en mémoire même dans la forme de l'accord trouvé.

Cela est d'autant plus évident quand l'accord trouvé concerne un usufruit ou une jouissance qui pourra se réaliser seulement dans un moment successif. En ce sens, on voit bien pourquoi les négociations commerciales doivent se protéger derrière des contrats de vente et des tutelles juridiques. Toutefois, la contractualisation des échanges concernant les objets et en particulier les habitations³² se trouvent de plus en plus devant la nécessité de « substantialiser » l'accord en réduisant le hiatus entre projet et usufruit à travers des formes de design participatifs. La coénonciation montre que l'accord des voix reste la célébration d'une consonance locale qui devrait conjurer les désaccords à l'horizon.

5.6. *Stratégies de (dés)accord et écologie des liens*

L'aspect engageant des (dés)accords ne peut que motiver une forte réélaboration stratégique des pratiques. Dans les groupes ainsi que dans la vie de couple, la monstration affichée et le changement brusque de l'accord en différend répondent à une écologie des liens, avec une alternance locale d'investissement personnelle et de désengagement qui doit répondre à des formes d'implication générales : des pactes et des contrats sociaux.

Nous avons argumenté que l'accord fonctionne comme enveloppe prometteuse qui ne se réduit pas à la signature locale des contrats. Si le contrat opère un tri sur les comportements pertinents aux enjeux

³² Voir Sihem Jendoubi Khénissi, « Le (dés)accord dans la production de l'espace architectural », dans ce volume.

interactionnels, l'accord cherche une harmonisation extensive (pluralité des opportunités) et cultive une indétermination générique de ses termes de validité. Le contrat social en tant qu'arrière-plan est imposé par la nature imparfaite et l'esprit insoumis des mouvements d'association et de dissociation.

On peut respecter la loi, sans pour autant être d'accord avec les mesures qu'elle prévoit. On peut violer la loi sans être contraire pour autant à ses principes. L'ordre des (dés)accords exprime un rôle complémentaire à la loi et enfin échappe à la normativisation, en montrant des pertinences situées ailleurs, sur un plan encore plus général (éthique) ou dans le détail (opportunisme). On peut donner son accord car on actualise déjà une autre scène pratique où on pourra s'accorder avec un bilan plus positif, compensatoire, voire avantageux. L'accord prétend de qualifier et éventuellement de s'élever au-dessous de la doxa ; il convoque l'implication d'acteurs individuels ou collectifs spécifiques, en dépassant le caractère anonyme et dispersé du sens commun. Cela dit, en convoquant des sujets, il ne peut pas faire économie de leur sensibilité, et au contraire il peut s'appuyer sur leur affectivité, jusqu'au point de préférer des analogies locales dans la manière de réagir impulsivement aux informations et de les "digérer" sur le plan épistémique³³.

5.7. Les (dés)accords dans le vivre ensemble

Si le contrat convoque une instance tierce afin de contrôler le respect des pactes signés, les (dés)accords restent liés aux dialectiques horizontales du vivre ensemble, avec une compénétration d'existences qui a comme première appréciation un sentiment de compatibilité fructueuse ou une aversion presque épidermique. Au niveau des formes de vie, il n'y a pas des déterminations sémiotiques fortes et les (dés)accords relèvent alors d'une sensibilité affective et morale qui se développe des lisières subjectives, vers le groupe, la communauté locale, jusqu'à la nation.

Par rapport à l'aspect "accoutumé" du contrat, l'accord libère la figurativité des acteurs et leur désir de continuer à se révéler. La contractualisation "directe" empêche la dimension concessive de l'accord, où en revanche aspirations et rationalisations, espérances et possibilités, vouloir et pouvoir trouvent des formes dynamiques de proportion et d'égalisation.

Pour concilier restriction des aspirations et perception des avantages, les formes de vie impliquées dans les (dés)accords doivent reconnaître que des éléments identitaires sont promus et que l'effet paradigmatique entre les instances associées/dissociées est digne de la mise en résonance des potentialités individuelles et collectives. La croyance est alors un élément fondamental des (dés)accords³⁴, tout en leur imposant une hybridité modale, entre la proximité cohésive de la confrontation et la distance dispersive qui sépare les regards des résultats. Cette hétérogénéité modale et ce décalage temporel ne peuvent qu'avoir un impact sur les institutions, sur leurs méthodologies et sur les discours programmeurs, à tel point qu'une véritable hybridité actantielle semble investir les acteurs sociaux³⁵. Les (dés)accords ne semblent plus avoir une cartographie commune pour pouvoir tester leur consistance probante, dans un cadre de complexité de gestion du sens qui demande continuellement des rapiécages narratifs et des arguments *ad hoc*.

³³ Voir l'article d'Anna Maria Lorusso « Déclinaisons de la confiance à l'ère de la post-vérité », dans ce volume.

³⁴ Sur la tendance à accorder les informations afin de renforcer l'accord sur les croyances légitimes, voir Angelo di Caterino « Tout le monde est d'accord : Le rôle des fake news dans le processus (de signification) démocratique », dans ce volume.

³⁵ Voir à ce propos la contribution de Julia Bonaccorsi et François Provenzano, « L'enquête comme désaccords », dans ce volume, en particulier dans la description des différents programmes narratifs qui accompagne une école d'été.

6. Le rôle du désaccord

6.1. Des distances entrelacées à la mise à distance sans rupture

Nous avons déjà thématiqué l'émergence des distinguos à partir d'un consensus sur les enjeux, les critères et les limites d'une interaction. En même temps, nous avons attribué à l'accord un rôle paradigmatique dans la construction du social qui va bien au-delà du périmètre des pratiques de négociation et qu'éventuellement trouve des formes de manifestation dans les différents plans de pertinence d'organisation d'une culture (du signe aux formes de vie). De manière légitime, on peut s'interroger sur le statut conceptuel que nous pouvons attribuer au désaccord, tout en remarquant que ce dernier n'arrive pas à s'imposer nécessairement comme l'antonyme le plus récurrent d'accord, ni à construire, à son tour, un front antonymique de la même portée. Il est dépassé par des notions comme *conflit* ou *revendication* qui explicitent une nature programmatique voire procédurale. Au contraire, les (dés)accords ont seulement la tâche de préparer comme un entonnoir dans lequel on fera passer les nœuds d'une coopération ou d'une autonomisation polémique à construire³⁶.

Pourtant, sur le plan doxique, le désaccord semble se présenter le plus souvent comme un conflit local, normalement susceptible de recevoir une explicitation ou un périmètre bien défini, qui, pour cette raison, est plus enclin à recevoir une réparation ou à continuer à être remédié par un accord plus large³⁷. Le désaccord préserve la vertu de la mesure de l'accord, mais pas nécessairement sa résonance. Réaction interactionnelle normalement non préférée pour gérer les échanges, le désaccord devrait être bien argumenté de manière à fédérer les participants au moins sur le plan du partage d'une rationalité (Kerbrat-Orecchioni 2016). Au contraire, l'accord peut maintenir des dissonances internes, sans réduire sa portée³⁸. Les nuances de l'accord ne sont pas passionnantes, son instauration provoquant tout au plus un soulagement et un climat émotionnel qui permet la coexistence d'affects divers. C'est pour cette raison que l'accord possède une rhétorique concise dans la forme et répétitive dans ses manifestations, normalement assez conventionnelles aussi, jusqu'au point que l'accord est signalé fréquemment de manière rituelle ou il devient même tacite. On ne peut pas dire la même chose du désaccord qui doit activer les armes discursives les plus sophistiquées pour médier des passions, pour rester un différend gérable, autrement il laisse la place à des émotions qui troublent les formes énonciatives, en signalant que la contestation en cours ne pourra que trouver une solution ailleurs et dans une autre conjoncture³⁹ (le désaccord en acte ne dessine plus des différences propices à une reconnaissance réciproque des raisons).

³⁶ Voir la contribution de Ralitz Bonéva, « Les cas mixtes : le désaccord dans l'accord, l'accord dans le désaccord », dans ce volume, qui décrit les formes de vie comme prises continûment dans des « zones critiques » dans lesquelles les jugements aussi bien que les conflits peuvent reconstruire a posteriori une archéologie des (dés)accords originaux.

³⁷ C'est le cas du discours de vulgarisation qui, selon Rossana De Angelis, « porte les traces de plusieurs discours qu'il cherche à accorder, sans pour autant pouvoir s'identifier ni à l'un ni à l'autre » (« Accords et désaccords discursifs : les textes de vulgarisation scientifique », dans ce volume).

³⁸ En ce sens, Jean-Claude Giroud (« Gn 32, le combat de Jacob. Un accord "boiteux" », dans ce volume) montre, à travers des passages bibliques célèbres, un cas d'« accord sans "conformité" », un accord qui laisse les traces de son imperfection productive.

³⁹ Voir la contribution de Pauline Hachette, « Passion(s) du désaccord : les mouvements sociaux au prisme de la colère », dans ce volume.

On ne peut pas éviter de préciser les formes d'expression des désaccords, qui passe nécessairement par des registres, des genres et des tensions inter-génériques⁴⁰ (un discours qui se préoccupe de mettre un bémol peut trouver comme réponse une tirade très polémique). Un désaccord marqué de manière trop accentuée devient dispute qui prétend avoir un vainqueur, sans se préoccuper si cet objectif peut avilir les faces des interlocuteurs. La portée des disputes devenues litiges violents est immédiatement déqualifiée, mais même une querelle devenue brouille n'est plus capable de définir les termes du désaccord.

L'accord possède l'ambition de définir un espace-temps propice, le désaccord travaille sur les détails, même s'il peut signaler le tout début d'une fissuration qui peut devenir *écart* productif, à cultiver ensemble (réintégration pour un accord requalifié), ou clivage progressif qui pourra déboucher sur un véritable conflit. En tout cas, le désaccord profite du terrain d'un accord et en ce sens, il garde en mémoire une « composition » inter-subjectivement reconnaissable des enjeux. Le désaccord est précis (s'il y avait des malentendus, le désaccord est immédiatement déqualifié) « clinique », parfois même thérapeutique, une discordance bienvenue qui qualifie la qualité des engagements à améliorer les termes d'un accord plus général⁴¹. Mais il peut facilement devenir dissension, qui marque alors la perte de confiance dans la capacité des interlocuteurs à élever le débat et une prise de distance qui n'est plus « résonante » – les dissentiments sont devenus trop abondants et fréquents – avec les positions déjà représentées et éventuellement légitimées. Une dissension non reconnue comme problème à résoudre immédiatement pour recomposer le collectif ne peut que donner lieu à une opposition cristallisée, susceptible de ne plus reconnaître un terrain commun, à tel point de susciter des sentiments de mépris, voire de répugnance ou d'ouvrir un conflit réel pour redessiner le paysage de la confrontation⁴².

Cette perspective descriptive du désaccord, fondée sur des interventions ponctuelles, dont la précision sur un tissu syntaxique partagé, permet de garder des résonances paradigmatiques majeures – les distinguos ne minent pas le cadre de valeurs et de normes partagées. Une perspective complémentaire est celle de l'alternative qui ne signale pas ses éléments polémiques, mais qui préfère se borner à enrichir le cadre paradigmatique des choix possibles en laissant au traitement syntaxique ultérieure l'élaboration d'un choix définitif ou d'une synthèse⁴³. La latence des désaccords montre que les formes de vie peuvent favoriser stratégiquement une métabolisation progressive des divergences et des options comme base d'une richesse paradigmatique d'options et éventuellement comme un cadre d'évaluation *a posteriori* des solutions ratées, mais déjà disponibles pour des nouveaux cas.

Dans ces deux premières formes de traitement du désaccord, ce dernier devient un ingrédient d'une rationalité sociale à la condition de donner au *polemos*, qui traverse inévitablement tous les espaces d'interaction, une proportion (de détail ou de cadre paradigmatique) :

« Le *logos*, qui n'est pas une simple faculté intellectuelle, mais un ordre psycho-social, comme forme attentionnelle rationnelle, est cette *paix civile*: sur l'*agora* de la *polis*, qui devient policée en cela

⁴⁰ Voir la contribution de Pascale Delormas, « Pour une approche méthodologique de l'expression du conflit comme événement discursif », dans ce volume.

⁴¹ « C'est dans les situations de discordance que les agents sociaux élèvent leurs requêtes de justification » (Ricoeur 2000, p. 284).

⁴² Sur la tolérance culturelle des différends sociaux, voir Giacomo Festi, « Désaccord, dissonance, discordance : une caractérisation sémiotique », dans ce volume.

⁴³ Nous nous sommes inspirés ici à des cas présentés par Poudat & Ho-Dac (2019) concernant des éditions alternatives de pages Wikipedia.

même, il remplace les armes et met fin aux guerres claniques en faisant du *polemos* « père de toutes choses » le principe dynamique non plus de la guerre, mais du dialogue, et comme diachronie de cette transindividuation qu'est la pensée « en train de se faire » (qui n'est une pensée que lorsqu'elle est toujours à *nouveau* en train de se faire) » (Stiegler 2012, p. 273).

6.2. La polémologie

Une troisième perspective sur le désaccord l'élève à élément qui structure les dynamiques sociales, à tel point que les contrats ne sont que des remèdes pour essayer de contenir une conflictualité qui est toujours présente au vu des asymétries temporelles, spatiales et actantielles qui traversent la communauté (par exemple, les distances générationnelles, l'opposition centre-périphérie, les capitaux économiques, culturels et relationnels⁴⁴). La conflictualité serait non seulement la norme, mais le moteur principal de l'évolution du social lequel reste une construction inachevée et structurellement paradoxale. L'accord n'est plus une enveloppe prometteuse, mais une conjoncture concessive et intensive, bref une "paix" exceptionnelle⁴⁵, qui se manifeste dans son imperfection et fugacité. En ce sens, l'accord n'est pas déqualifié, mais dramatisé comme un point d'arrivée intenable, une communion d'esprit qui peut mériter les efforts d'une existence même si elle ne peut qu'émerger comme un moment qui survient de manière inattendue ou en tout cas "non-procéduralisable", car à la polémologie sociale il faut ajouter aussi un conflit intérieur.

À la polémologie pessimiste mais qui aspire idéalement à la fusion communautaire, il faut ajouter sa version autocentrée qui a besoin de l'ennemi pour fonder un groupe de lutte dans lequel l'accord n'est que la coopération nécessaire et non interrogée pour s'opposer aux menaces représentées par les étrangers ou par tous ceux qui ne sont pas non alignés sur les positions défendues. La leçon de l'histoire est quand ces deux types de visions polémologiques trouvent des formes paradoxales de compatibilité, la justification au recours à la violence devient la base pour des systèmes politiques totalitaires qui se soutient sur une mystique du peuple célébrée à travers des grandes parades. Le pouvoir de la négation semble solidifier une subjectivité collective qui ne doit plus répondre aux questions posées par l'"étranger"⁴⁶, ce dernier n'ayant plus besoin de définitions ultérieures et de même pour ce qui concerne la communauté qui s'y oppose (conflit adialectique, voire aveugle).

Une sémiotique narrative qui a toujours affiché un « cœur "agonistique", polémico-conflictuel » (Fabbri & Montanari 2004, p. 11) a bien distingué le statut épistémologique de cette approche – une « manière de construire le monde » afin de faire émerger les tensions différentielles dans la mise en discours des enjeux (cognitifs, affectifs et pragmatiques⁴⁷) de la signification par rapport à une vision ontologique et souvent eschatologique de la polémologie élaborée par certains courants philosophiques. En ce sens, le traitement de la polémologie est vu comme un élément émergeant qui responsabilise les acteurs dans leurs actes d'énonciation, le *polemos* ne pouvant pas être retenu comme un élément de justification et donc comme un a priori (par ailleurs, la même aptitude est montrée devant le rejet d'une entente idéaliste et irénique). Mais cette responsabilité devant la gestion des tensions et des divergences qui devrait entrelacer de manière propice les différences internes aux

⁴⁴ Herman Parret (2006) a bien montré les relations entre les visions polémologiques au sein des politiques et les principes pragmatiques qui ont été postulés comme la base essentielle d'une interaction rationnelle.

⁴⁵ Voir Juan Alonso Aldama, « Du *modus vivendi* : stratégies d'accommodation des formes de vie », dans ce volume.

⁴⁶ Voir la contribution de Diana Luz Pessoa De Barros, « Accords et désaccords dans les discours sur les réseaux sociaux : haine et mensonge dans la politique actuelle au Brésil », dans ce volume.

⁴⁷ Voir la contribution de Songül Aslan Karakul, Murat Kalelioğlu et Doğan Günay, « Les Trois Cas du Désaccord social dans Üç Anadolu Efsanesi (Les Trois Légendes anatoliennes) de Yaşar Kemal », dans ce volume.

patrimoines sémiotiques mobilisés et les différences entre les profils identitaires négociables peut être totalement désavouée au profit d'une déconstruction stérile des enjeux sémantiques qui devraient soutenir des (dés)accords prégnants pour les formes de vie impliquées⁴⁸.

6.3. *Controverses scientifiques*

Cette introduction n'est qu'un document préparatoire à un Congrès qui a largement dépassé nos tentatives initiales d'encadrer les terrains théoriques pertinents pour requalifier les concepts d'*accord* et de *désaccord* à l'intérieur du débat sémiotique. En particulier, les Actes ajoutent un élément essentiel qui est la mise à l'épreuve de ces concepts à travers des analyses de signes, textes, discours, objets, pratiques, stratégies et formes de vie, souvent avec des passages heuristiques entre un plan de pertinence et l'autre. Nous ne pouvons pas avoir l'ambition de décrire ici les apports de 35 contributions différentes, mais la table des matières donne immédiatement au lecteur la possibilité de constater la transformation d'une suggestion théorique – mettre le (dés)accord à la place du contrat comme germe productif d'une reconfiguration des modèles sémiotiques classiques – en une série d'enquêtes précises des catégorisations linguistiques et des élaborations énonciatives qui témoignent des tensions constantes et irrésolues entre l'intégration et l'écart entre les instances convoquées (première partie). Adoucissements iréniques et intensifications polémologiques divergent de manière encore plus évidente dès que l'on passe à des corpus relevant d'une transformation remarquable de notre société, due au numérique et aux médias sociaux⁴⁹, étant donné que cette dernière semble éroder tout arrière-plan conventionnel sur les formes de rationalité et les procédures de validation des informations (deuxième partie). Le désaveu *de facto* des principes transcendants de la communication demande une évaluation des impacts, non seulement sur le traitement de l'actualité, mais aussi sur la mémoire et l'histoire collectives, ce qui sollicite des relectures avisées de la tradition et un diagnostic non-conformiste des grands récits de la postmodernité (troisième partie). Enfin (quatrième partie), les (dés)accords sont investigués à partir des « arts du quotidien » et d'une mise en espace des tensions sociales qui opposent la communauté formelle aux communautés sensibles et qui trouvent des formes de « composition » dramatisée dans les différents domaines sociaux, en particulier là où les corps, la perception et des destins individuels rencontrent des asymétries évidentes et demandent une citoyenneté distinctive (reconnaissance et légitimation). Le volume termine avec une section autoréflexive qui s'occupe justement du domaine scientifique même, un domaine qui a révélé récemment, devant l'opinion publique mondiale, toutes ses (dés)accords internes. En ce sens, il est fort probable que les auteurs auraient profité de la crise pandémique pour constituer des corpus dans lequel explorer les (dés)accords qui traversent la science, en particulier pendant la « digestion » médiatique et publique de ses résultats et de ses (in)certitudes. En tout cas, la réflexion épistémologique, et en particulier l'épistémologie du discours promue par la sémiotique, ne peut que continuer à avoir une portée éclairante sur les manières de défendre la science⁵⁰, sans avoir besoin de se cacher derrière une ontologie irréfutable, quand les indéterminations descriptives et la compétition entre les modèles explicatifs sont sous les yeux d'un public large et critique, voire méfiant.

⁴⁸ Une exemplification de cette déconstruction est décrite par Massimo Leone dans son analyse des pratiques de *trolling* : « (Dés)accords impossibles : La déconstruction ironique du discours public dans le *trolling* », dans ce volume.

⁴⁹ Voir à ce propos la contribution de Lucrecia Escudero Chauvel, « The Web's people. Mediatization and transformation of the political sphere », dans ce volume.

⁵⁰ Voir à ce propos l'article de Sémir Badir, « La scène énonciative de l'épistémologie », dans ce volume.

Pour terminer, nous pouvons avancer une petite réflexion sur les controverses scientifiques qui animent notre communauté scientifique. Après les grandes oppositions entre structuralistes et peirciens, le paysage sémiotique peut apparaître moins divisé et plus capable d'accorder une légitimité à une série de perspectives théoriques complémentaires et traductibles⁵¹. Cette impression, sans aucun doute n'est pas dépourvue d'attestations probantes, ne doit pas nous soustraire à l'individuation de problèmes persistants (indifférence réciproque entre groupes de recherche, allergies pour des styles de pensée qui se détachent des positions traditionnelles, etc.) et qui peuvent naître aussi d'un certain œcuménisme (juxtaposition de propositions théoriques ou multiplication d'analyses dans les mêmes supports de publication sans dialogue interne, tolérance pour une difformité d'approches ou pour un électisme qui estime de pouvoir se libérer de la tâche de faire le point sur le débat et d'offrir une recension claire des réponses sémiotiques actuelles sur le même sujet). En ce sens, notre espoir est que la thématique du Congrès, ainsi que d'autres initiatives scientifiques récentes, pourront faire évoluer la réflexion sur la qualité du débat scientifique à l'intérieur du monde sémiotique et reprendre ou renouveler des pratiques dialogiques capables de faire émerger de manière plus claire les fronts et les enjeux de la recherche dans notre discipline. Comme l'on a souligné⁵², les controverses scientifiques sont déjà les signaux d'intérêts communs, de critères sous examen et de débats structurés.

Références bibliographiques

- Basso Fossali, Pierluigi (2017), *Vers une écologie sémiotique de la culture*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Bateson, Gregory (1972), *Steps to an Ecology of Mind. Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*, Chicago, University of Chicago Press/Chandler Publishing Company, 1972 ; tr. fr. *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, tome I, 1977 ; tome II, 1980.
- Bourdieu, Pierre (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2000.
- Charaudeau, Patrick (2014), La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse, dans M. Monte & G. Philippe (éds.), *Genres & textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 49-57.
- Dauxerre, Nathalie (2005), *Le rôle de l'accord collectif dans la production de la norme sociale*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille.
- Fabbri, Paolo & Montanari, Federico (2004), « Per una semiotica della comunicazione strategica », *E/C*, en ligne : http://www.ec-aiss.it/index_d.php?recordID=338 – consulté le 04/08/2021.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- Fontanille, Jacques & Nicolas Couégnas (2018), *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique*, Limoges, PULIM.
- Goffman, Erving (1956), *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edinburgh, University of Edinburgh.
- Habermas, Jürgen (2018a), *Parcours 1 (1971-1989). Sociologie et théorie du langage - Pensée post-métaphysique*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- Habermas, Jürgen (2018b), *Parcours 2 (1990-2017). Théorie de la rationalité - Théorie du langage*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- Halliday, Michael A. K. (1978), *Language as social semiotic. The social interpretation of language and meaning*, London, Arnold.

⁵¹ On peut lire dans cette perspective la contribution d'Alain Perusset, « La valeur critique, une valeur géniale ! Points d'accord entre J.-M. Floch et E. Landowski », dans ce volume.

⁵² Voir par exemple, pour une histoire sociologique de la science, Stengers (1993), et pour une caractérisation linguistique Charaudeau (2014).

- Hofstadter, Douglas (1979), *Gödel, Escher, Bach: an Eternal Golden Braid*, New York, Basic Books ; tr. fr. *Gödel, Escher, Bach. Les brins d'une guirlande éternelle*, Paris, InterEditions, 1985.
- Jullien, François (2012), *L'écart et l'entre*, Paris, Galilée.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016), « Le désaccord, réaction “non préférée” ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique*, n. 67, 20p., en ligne : <http://journals.openedition.org/praxematique/4524> – consulté le 04/08/2021.
- Luhmann, Niklas (1999), *Politique et complexité*, Paris, Les éditions du Cerf (trad. Jacob Schmutz).
- Luhmann, Niklas (2000), *Organisation und Entscheidung*, Opladen/Wiesbaden, Westdeutscher Verlag ; tr. it. *Organizzazione e decisione*, Milano, Bruno Mondadori, 2005.
- Mead, Margaret (1942), *And Keep Your Powder Dry: An Anthropologist Looks at America*, New York, Morrow; nouv. éd. New York/Oxford, Berghahn Books, 2000.
- Ogien, Albert (2007), *Les formes sociales de la pensée. La sociologie de Wittgenstein*, Paris, Armand Colin.
- Parret, Herman (2006), *Sutures sémiotiques*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Poudat, Céline & Ho-Dac, Lydia-Mai (2019), « Désaccord et conflits dans la Wikipedia francophone », dans G. Col & S. Hanote (éds.), *Accords et désaccords*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 155-176.
- Putnam, Hilary (2004), *The Collapse of the Fact/Value Dichotomy and Other Essays*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press ; tr. fr. *Fait/Valeur : la fin d'un dogme – et autres essais*, Combas, Éditions de l'Éclat, 2004.
- Rastier, François (1995), « Communication ou transmission ? », *Césure*, n. 8, pp. 151-195 (texte révisé en 2016), en ligne : http://www.revue-texto.net/docannexe/file/3793/texto_2_16_francois_rastier.pdf – consulté le 04/08/2021.
- Riceur, Paul (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- Simondon, Gilles (1958), *L'individuation psychique et collective*, Paris, Aubier, 1989.
- Stengers, Isabelle (1993), *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte.
- Stiegler, Bernard (2012), *États de chocs. Bêtise et savoir au XXI^e siècle*, Paris, Éditions Mille et une nuits.

PREMIÈRE PARTIE

(Dés)accords en discours et enjeux énonciatifs

1. L'expression des (dés)accords

Le contexte de désaccord dans la description sémantique des noms suffixés en *-isme*

Grigory AGABALIAN
Université de Paris, Centre PHILÉPOL

0. Introduction

Cet article s'intéresse au sens des noms de doctrines, de théories, de mouvements en *-isme* dont le sens construit peut être glosé par "valorisation de BASE" d'après Roché (2011) : par exemple égalitarisme "valorisation de l'égalité", réalisme "valorisation de la réalité", altermondialisme "valorisation d'un autre monde", etc. Nous qualifierons désormais ce sens de « valorisationnel ». Pour paraphraser Roché, la valorisation consiste à croire que la base représente ce qui est vrai, bien, beau ou important. L'article ne rentre pas dans les questions de formation soulevées par l'analyse de Roché (notamment l'identification de la base et les divergences avec la forme du radical), mais vise à montrer que la description sémantique des noms en *-isme* porteurs de ce sens nécessite de pouvoir reconstituer différents contextes de rivalité. L'un de ces contextes étant ce que nous appelons le « contexte de désaccord ».

Avant cela, nous rappellerons quelques propriétés générales de la suffixation en *-isme* en partant des travaux de Roché (2011) et en introduisant notre propre apport. Comme nous l'avons dit, nous n'aborderons pas ici les questions strictement morphologiques pour rester concentré sur les questions sémantiques et nous mettrons également de côté les noms en *-isme* qui ne sont pas porteurs d'un sens valorisationnel (*banditisme*, *journalisme*, *rachitisme*, etc.). Désormais, nous appellerons les noms suffixés en *-isme* "les ismes".

Cet article est réalisé à partir d'une étude sur un corpus lexicographique de 783 ismes recueillis dans le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) et dans le *Petit Robert 2017* (PR17). Ce chiffre de 783 ismes est obtenu après un certain nombre d'opérations d'élimination. Ainsi, nous avons éliminé tous les ismes qui n'avaient de sens valorisationnel dans aucun des deux dictionnaires (*gargarisme*, *journalisme*), ceux qui étaient construits par préfixation (*anticommunisme*) ou par composition (*marxisme-léninisme*) et ceux qui n'étaient pas analysables comme des mots construits (*charisme*, *séisme*). Pour préparer cet article, nous avons également consulté différents ouvrages spécialisés (d'histoire, de sciences politiques, de philosophie) ainsi que des encyclopédies afin de recueillir des informations encyclopédiques sur les conditions d'apparition des ismes.

1. Le sens valorisationnel

D'abord, nous présenterons très succinctement le travail de Roché (2011) concernant ce que nous appelons le « sens valorisationnel », puis nous présenterons notre propre apport.

1.1. L'apport de Roché

Le traitement sémantique des noms en *-isme* consiste très souvent à dresser un inventaire des différents référents dénommés : des doctrines (*libéralisme*), des mouvements (*impressionnisme*), des religions (*christianisme*), des régimes (*totalitarisme*), des attitudes (*héroïsme*), des activités (*journalisme*), des événements (*exorcisme*), des propriétés (*anachronisme*), des pathologies (*botulisme*), des faits de langue (*anglicisme*), des noms collectifs divers (*mécanisme*), etc¹. Ce type de traitement pose différents problèmes dont celui d'ignorer les cas d'homonymie et de polysémie. Il y a, notamment et souvent, des ismes qui dénomment à la fois une doctrine et l'attitude qui « va avec » cette doctrine : *optimisme*, *rationalisme*, *réalisme*, *volontarisme*, etc. De même qu'il y a des ismes qui peuvent dénommer deux référents sans rapport, comme *féminisme* qui dénomme à la fois le mouvement social que l'on connaît et une caractéristique biologique.

Roché (2011) distingue différents patrons de construction pour les noms en *-isme* en français. L'un de ces patrons produit un sens que Roché qualifie d'« axiologique » et que nous qualifions de « valorisationnel ». Ce sens consiste en la valorisation (au nom du vrai, du bien ou du beau) de ce que représente la base. Le nom *populisme*, par exemple, est construit selon ce patron et sa forme signifie « valorisation du peuple ». D'après Roché, la base est toujours un nom ou fonctionne sémantiquement comme tel. Par exemple, la base de *nationalisme* est le nom *nation*, pas l'adjectif *national*, et son sens construit est glosable par quelque chose comme « valorisation de la nation ». Nous renvoyons le lecteur à Roché (2011) pour toutes les réserves qu'il pourrait avoir concernant la catégorie de la base.

Le deuxième patron identifié par Roché est celui qui construit des noms de procès (*athlétisme*, *exorcisme*, *journalisme*, *secourisme*, etc.) ou de résultats de procès (comme les noms d'intoxication : *caféisme*, *botulisme*, *saturnisme*, etc.). La base de ces noms peut être un verbe (*exorciser* → *exorcisme*) mais, le plus souvent, il s'agit d'un nom désignant l'un des participants du procès : l'agent dans *athlét-isme*, l'instrument dans *parachut-isme*, la cause dans *café-isme*, etc. Enfin, le troisième patron identifié par Roché construit des noms de qualités (*anachronisme*, *héroïsme*, *illettrisme*, *nanisme*, etc.). Leur base est très souvent un adjectif ou un nom d'humain représentant stéréotypiquement une qualité psychologique (*dandysme*) ou physique (*priapisme*). Roché s'intéresse également à la question des « interférences » sémantiques entre ces trois patrons de construction. Nous en avons d'ailleurs donné un exemple plus haut avec *féminisme* : en tant que nom de mouvement il relève du premier patron (sens axiologique ou valorisationnel) mais en tant que nom de caractéristique biologique il relève du troisième patron (nom de qualité²). Là encore, nous renvoyons le lecteur à Roché pour ces questions car nous ne les aborderons pas ici.

1.2. Notre apport : la distinction modal / attitudinal

De notre côté, nous distinguerons deux types de sens valorisationnels que la suffixation en *-isme* peut construire. Ces deux types sont déjà présentés dans Agabalian (2019a). Nous faisons un rappel ici.

¹ Pour le français, voir par exemple Dubois (1962), Corbin (1988), Dubois & Dubois-Charlier (1999). Pour l'anglais, voir par exemple Marchand (1960), Plag (2003) ou Baeskow (2004). Pour l'espagnol, voir par exemple Beniers Jacobs (1992), Santiago Lacuesta & Bustos Gisbert (1999) ou Muñoz Armijo (2010).

² Plus exactement nom d'état, mais Roché ne fait pas la distinction entre qualité et état dans son troisième patron.

1) La *valorisation modale*³ : le sens valorisationnel est en forme d'acte d'énonciation favorable à ce que représente la base. On peut encore distinguer deux sous-types :

- épistémique et assertif : le sens valorisationnel est l'énonciation de la certitude que la base représente ce qui est vrai.

(1) IMMANENTISME : Doctrine qui affirme l'immanence de Dieu ou d'un absolu quelconque à la nature ou à l'être humain. (PR17)

- boulique/déontique et directif : le sens valorisationnel est l'énonciation de la volonté de voir advenir ce que représente la base.

(2) ABOLITIONNISME : Attitude, doctrine de ceux qui demandent, ont demandé l'abolition d'une loi, d'une coutume (l'abolition de l'esclavage, de la peine de mort). (PR17)

Les ismes à valorisation modale sont essentiellement des noms de doctrines, de théories, de mouvements et de religion. Ils réussissent différents tests sémantiques qui prouvent le caractère énonciatif de leur sens. Ils peuvent notamment être les sujets d'un verbe locutoire : *L'immanentisme affirme que p* ; *L'abolitionnisme réclame que p* ; etc. De manière tout à fait logique, ils peuvent aussi compléter les syntagmes prépositionnels *selon le N* et/ou *pour le N*, connus pour avoir une valeur adverbiale (Borillo 2004 ; Molinier 2009) et permettre la production d'énoncés sous forme de discours rapportés : *Selon le nominalisme, p* ; *Pour l'impressionnisme, p* ; etc.

Pour ce qui est des ismes à valorisation modale construits à partir d'un anthroponyme (*kantisme*) ou d'un nom d'adepte (*christianisme*), l'analyse est un peu différente. Leur cas est abordé en détail dans Agabalian (2019b) et nous les mettrons de côté ici. Rappelons simplement, qu'en ce qui les concerne, souvent la base ne représente pas l'objet valorisé mais l'agent qui valorise. Par exemple, le sens attesté de *kantisme* ne correspond pas à une "valorisation de Kant" (même si c'est tout à fait possible) mais à "ce que Kant valorise" (ce qu'il affirme, ce qu'il prône, ce qu'il soutient... bref sa doctrine), de même que le sens attesté de *christianisme* correspond à "ce que le chrétien valorise" (ce qu'il croit, prône... bref sa religion). Dans cette situation, l'objet valorisé (représenté par « ce que » dans la glose) n'existe pas morphologiquement, c'est-à-dire qu'il n'est pas inscrit dans la forme de l'isme, seul l'agent y est inscrit⁴.

Enfin, notons que parfois la base ne peut pas être utilisée « en l'état » pour exprimer l'objet valorisé. *Abolitionnisme*, par exemple, signifie "valorisation de l'abolition de l'esclavage" ou "de la peine mort" et non pas "valorisation de l'abolition" tout court. De la même manière "valorisation de la femme" pour *féminisme* est peu satisfaisant. Ce qu'on trouve, c'est plutôt "valorisation de l'émancipation des femmes" ou "valorisation de l'idée que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes". Souvent, la base ne fait que « représenter » un objet valorisé qui, *in fine*, dans les sens attestés, est complexe et variable (Agabalian 2019b). Nous représenterons donc cet objet

³ Pour le lien entre la suffixation en *-isme* et les concepts de modalité et de modalisation, voir Agabalian (2019a) – ainsi que la bibliographie qu'il contient – consacré spécifiquement à cette question. Nous ne reviendrons pas sur le concept de modalité ici.

⁴ Cette analyse n'est toutefois pas systématique chez les ismes valorisationnels à base anthroponymique. Il peut arriver, en effet, que l'anthroponyme base soit l'objet valorisé. *Moliérisme*, par exemple, a pour sens attesté "valorisation de Molière", c'est-à-dire un sens où l'anthroponyme base n'est pas l'agent qui valorise mais bien l'objet valorisé.

valorisé par un syntagme ou par une proposition qui, par définition, sera plus longue que la base seule : *l'abolition de l'esclavage* pour *abolitionnisme* par exemple ou *que les femmes aient les mêmes droits que les hommes* pour *féminisme* par exemple. Nous précisons – c'est une chose très importante – que ces syntagmes ou propositions qui expriment l'objet valorisé ne sont pas prédits mais recueillis a posteriori depuis un corpus. En l'occurrence, il s'agit ici d'un recueil à partir d'un corpus lexicographique (dictionnaires généralistes, dictionnaires spécialisés) et encyclopédique. Mais on peut aussi recueillir ces syntagmes ou propositions à partir des emplois des locuteurs, tout en n'oubliant jamais qu'ils sont très variables (notamment en fonction des objectifs rhétoriques des locuteurs).

2) La *valorisation attitudinale* : le sens valorisationnel n'est pas en forme d'acte d'énonciation, il est plutôt une évaluation de tout ce qu'on peut observer chez un humain et qui constitue son attitude : ce qu'il dit, ses réactions physiques faces aux événements, sa manière de partager les biens et l'espace avec les autres, sa manière de travailler... bref, tout ce qui fait une attitude. C'est, par exemple, le cas du sens construit d'*égoïsme* ("valorisation de moi"). Les ismes à valorisation attitudinale échouent aux tests que les ismes à valorisation modale réussissent : **L'égoïsme affirme que p* ; **Selon l'égoïsme, p*. Cela vient tout simplement du fait que leur sens valorisationnel n'est pas en forme d'acte d'énonciation. En revanche, ils réussissent un autre test auquel les ismes à valorisation modale échouent. C'est le test avec *faire preuve de N* : *faire preuve d'égoïsme* ; **faire preuve d'abolitionnisme*. Cette réussite ne fait que confirmer qu'ils sont fondamentalement des noms d'attitudes.

Enfin, il faut noter qu'un certain nombre d'ismes cumulent les deux types de sens valorisationnels, modal et attitudinal, ce qui se traduit généralement par une polysémie doctrine/attitude dans les dictionnaires. Nous avons déjà des exemples plus haut : *individualisme, matérialisme, optimisme, rationalisme, réalisme, volontarisme*, etc. De manière générale, on ne peut pas garantir une étanchéité absolue entre valorisation modale et valorisation attitudinale. Il n'est pas exclu qu'un isme a priori seulement modal soit, à l'occasion d'un contexte favorable, employé comme un nom d'attitude (*faire preuve d'évolutionnisme, être favorable à l'évolutionnisme, défendre l'évolutionnisme...*).

Dans la suite, nous nous intéresserons uniquement au sens valorisationnel qui consiste en l'énonciation de la certitude que la base représente ce qui est vrai. En d'autres termes, nous nous intéresserons au sens valorisationnel modal de type épistémique et assertif (sur fond gris ci-dessous) :

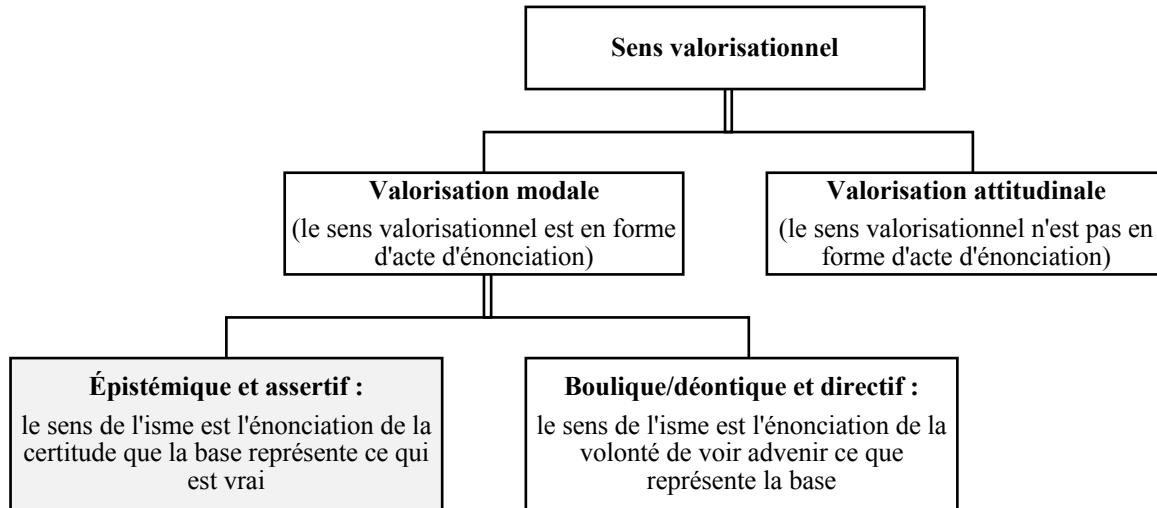


Schéma 1 – Types de sens valorisationnels

2. Le contexte de désaccord

Ce que nous appelons contexte de désaccord est le contexte dans lequel une interprétation valorisationnelle modale de type épistémique et assertif est opérée. Nous allons d'abord préciser comment se manifeste ce sens dans notre corpus lexicographique, puis nous relèverons les marqueurs qui, dans ce corpus, indiquent qu'un désaccord sous-tend une telle interprétation. Puis, nous proposerons un modèle de reconstitution formelle de ce contexte pour décrire le sens des ismes concernés.

2.1. Les ismes porteurs d'un sens valorisationnel épistémique et assertif

Comme nous venons de l'indiquer, nous nous intéresserons uniquement au cas de la valorisation modale de type épistémique et assertif. Ici, nous employons « épistémique » et « assertif » dans leur sens traditionnel : « épistémique » comme relatif à la catégorie modale de l'expression du certain, de l'exclu, du probable et du dubitable⁵ (par exemple Le Querler 1996 ; Gosselin 2010) et « assertif » comme relatif aux actes de langage assertifs tels qu'ils sont définis par Searle (1979)⁶ et tels qu'ils regroupent des actes comme l'affirmation, la réfutation, la rectification, la supposition, le remise en question, etc.

Voici quelques ismes porteurs de ce sens :

(3) FIXISME : Théorie selon laquelle les espèces vivantes sont immuables [...] (TLFi)

- le sens de *fixisme* est l'énonciation de la certitude que *les espèces vivantes sont immuables* est ce qui est vrai. La définition est en forme d'acte assertif rapporté ;

⁵ Avec les ismes, c'est toujours l'expression du certain.

⁶ Leur but illocutoire est « *d'engager la responsabilité du locuteur (à des degrés divers) sur l'existence d'un état de chose* » Searle (1979, tr. fr. p. 52). Leur direction d'ajustement va des mots au monde (ce qui est dit est conforme à ce qui est) et leur condition de sincérité est « *la croyance (que p)* » (1979).

(4) NOMINALISME : Doctrine selon laquelle les idées générales ne sont que des noms, des mots.
(PR17)

- le sens de *nominalisme* est l'énonciation de la certitude que *les idées générales ne sont que des noms* est ce qui est vrai. La définition est en forme d'acte assertif rapporté ;

(5) NÉGATIONNISME : Position idéologique consistant à nier l'existence des chambres à gaz utilisées par les nazis. (PR17)

- le sens de *négationnisme* est l'énonciation de la certitude que *les chambres à gaz n'ont pas existé* est ce qui est vrai. La définition est en forme d'acte assertif rapporté.

Les ismes concernés par ce sens sont essentiellement des noms de systèmes d'idées complexes (des doctrines et des théories), des noms de croyances, d'opinions ou de positions parfois peu théorisées et moins complexes. Le plus souvent, il s'agit d'ismes relatifs aux domaines de la philosophie, de la religion et des sciences. Les deux autres domaines très présents chez les ismes, à savoir la politique et l'art, relèvent plutôt de l'autre type de sens modal, à savoir le type boulique/déontique et directif (voir schéma 1). L'interprétation valorisationnelle modale de type boulique/déontique et directif est, elle aussi, opérée dans un contexte de désaccord mais, par pure commodité terminologique, nous réservons l'appellation « contexte de désaccord » au type épistémique et assertif et préférons parler de « contexte de rupture » pour le type boulique/déontique et directif⁷.

Notre objectif est ici de montrer que la description de ce sens valorisationnel exige la reconstitution d'un contexte de désaccord. Prenons un exemple. *Fixisme*, dont la définition a été donnée plus haut, n'a de raison d'être que si, par ailleurs, il existe une affirmation opposée à celle qui constitue son sens. Autrement dit, *fixisme* ne peut pas signifier ce qu'il signifie s'il n'existe pas un désaccord qui oppose, sur le plan de la vérité, *les espèces vivantes sont immuables* et *les espèces vivantes ne sont pas immuables*. Dans la suite, nous allons apporter des arguments en faveur de cette idée, à commencer par des arguments tirés de notre corpus lexicographique.

2.2. Marquage du désaccord dans les textes de définition

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de cet article, nous avons travaillé sur un corpus lexicographique. Au sein de ce corpus, nous avons pu constater que les textes de définition contenaient de nombreux marqueurs de désaccord. Plus exactement, ils contiennent des marqueurs de réfutation et, parfois aussi, de rectification d'une assertion initiale. Dans Agabalian (2019b), nous avons procédé à un relevé détaillé de ces marqueurs de réfutation et/ou de rectification d'une assertion initiale. Nous en donnerons seulement un échantillon ici. Mais avant cela, faisons quelques précisions conceptuelles. Nous entendons « réfutation » comme un acte assertif dont le contenu propositionnel est en contradiction avec le contenu propositionnel d'un acte assertif initial (Moeschler 1982). Quant à la « rectification », elle est également un acte assertif mais consécutive à une réfutation (explicite ou implicite) et substitue un élément jugé faux dans un contenu propositionnel initial par un nouvel élément jugé vrai.

⁷ Le contexte de rupture est présenté dans Agabalian (2019b).

1) *Réfutation marquée par une négation adverbiale* :

(6) ÉGALITARISME : Doctrine, attitude de ceux qui **considèrent** que les personnes **ne** présentent **pas** la moindre différence de droits, de valeur. (TLFi)

(7) PRÉADAMISME : “Doctrine **selon laquelle** Adam **n’aurait pas** été le premier homme créé” (Faucher 1981). (TLFi)

Si on reprend l’exemple de *préadamisme*, au lieu de définir ce lexème comme la “doctrine qui affirme qu’un homme aurait précédé Adam”, la définition se permet d’adopter, on ne peut plus naturellement, une tournure exclusivement réfutative. En effet, ici la négation indique la réfutation d’une assertion initiale absente de la définition mais qu’on doit nécessairement se représenter pour pouvoir comprendre le sens : l’assertion de *Adam est le premier homme*. Ceci montre que le lexème doit, de toute évidence, son sens à un contexte de désaccord concernant la question du premier homme. Ce qui montre aussi que le sens de ce lexème – comme celui d’*égalitarisme* – est polyphonique (d’autant plus avec l’emploi du conditionnel).

Parfois, le texte de la définition peut coordonner une affirmation et une réfutation, ce qui montre, de manière peut-être plus éclatante encore, que le sens de l’isme suppose un contexte de désaccord et qu’il est polyphonique :

(8) INTUITIONNISME : Théorie **selon laquelle** les mathématiques ont recours à l’intuition **et pas** seulement à l’hypothèse et à la déduction. (TLFi)

Dans une autre variante, la définition peut commencer par une réfutation qu’elle coordonne ensuite avec une rectification :

(9) PROBABILISME : Doctrine **selon laquelle** l’esprit humain **ne peut pas** arriver à la certitude absolue **mais** seulement à des propositions probables. (TLFi)

2) *Réfutation marquée par le sens d’un verbe* :

La réfutation peut aussi être marquée par une négation interne au sens d’un verbe. L’emploi d’un tel verbe est d’autant plus tentant que l’objet valorisé est négatif :

(10) MATÉRIALISME : Doctrine qui, **rejetant** l’existence d’un principe spirituel, ramène toute réalité à la matière et à ses modifications. (TLFi)

(11) ATHÉISME : Doctrine des personnes qui **nient** l’existence d’un dieu personnel (PR17)

Dans le cas d’*athéisme*, le sens construit est glosable par “valorisation de pas de Dieu”. L’élément négatif présent dans la base, à savoir le préfixe négatif *a-*, fait partie de l’objet valorisé. Autrement dit, l’objet valorisé est le syntagme *pas de dieu* matérialisé sous sa forme supplétive *athé-*. Toutefois, dans la formulation de la définition, cet élément négatif peut apparaître en différents lieux : soit dans le sens d’un verbe comme ci-dessus, soit dans une négation adverbiale si on opte pour “doctrine qui affirme que Dieu n’existe pas”. Quoi qu’il en soit, c’est la présence de cet affixe négatif qui explique pourquoi la définition est essentiellement une réfutation. Nous reviendrons sur ce cas plus bas.

La réfutation peut aussi venir d'une implicite (Grice 1979) du verbe :

(12) INNÉISME : Doctrine **reconnaissant** le caractère inné des idées chez l'homme (TLFi)

Ici, la réfutation est implicite mais ne vient pas du caractère concessif de *reconnaître*. Un isme ne peut en aucun cas dénommer une doctrine qui a commencé par rejeter ce que représente sa base et, pour *x* raison, a fini par concéder qu'il fallait *y* adhérer. La réfutation vient du fait que *reconnaître* signifie que ce qui est *reconnu* ici ne l'est pas ailleurs : si on dit que l'innéisme *reconnaît* que les idées sont innées c'est pour signifier qu'ailleurs, on ne considère pas qu'elles le sont.

3) *Réfutation marquée par le sens d'un nom ou d'un adjectif :*

(13) NIHILISME : [...], **négation** de toute réalité substantielle, de toute croyance. (TLFi)

(14) AGNOSTICISME : Doctrine d'après laquelle tout ce qui est au-delà du donné expérimental (tout ce qui est métaphysique) est **inconnaissable**. (TLFi)

(15) MONOTHÉLISME : Doctrine **hérétique** qui reconnaît au Christ deux natures, divine et humaine, mais une seule volonté, la volonté divine. (TLFi)

Là aussi, tous les marqueurs indiquent que l'interprétation valorisationnelle de l'isme est rattachée à un contexte de désaccord. Pour *nihilisme* et *agnosticisme*, l'objet valorisé est négatif : respectivement *rien* (sous la forme du radical supplétif *nihil-*) et *pas de connaissance* (sous la forme du radical supplétif *agnostic-*). Cela peut expliquer la présence de *négation* et de l'adjectif négativement préfixé *inconnaissable* dans leur définition respective. Quant à *monothélisme*, le sens d'*hérétique* indique clairement un contexte de désaccord.

4) *Réfutation marquée par le sens d'un adverbe :*

(16) SCIENTISME : Attitude consistant à considérer que toute connaissance **ne** peut être atteinte **que** par les sciences, particulièrement les sciences physico-chimiques [...]. (TLFi)

(17) BIBLICISME : Doctrine selon laquelle la norme de la foi est donnée par la **seule** Écriture Sainte. (TLFi)

(18) ATOMISME : "Théorie physique fondée sur la notion d'atome [...] **par opposition** à la conception continue de la matière" (Musset-Lloret 1964). (TLFi)

Toutes les définitions indiquent qu'il y a une réfutation : *seule* pour *biblicisme* fait comprendre qu'il y a une réfutation de l'idée que d'autres sources que la Bible pourraient servir de normes de la foi et *par opposition* à pour *atomisme* introduit explicitement ce qui est réfuté. Mais l'adverbe le plus fréquent et le plus intéressant dans notre corpus est l'adverbe de restriction *ne...que*. Il exprime implicitement l'idée de "et rien d'autre" et/ou "rien de mieux" et, par-là, permet de réfuter : la connaissance ne peut être atteinte que par les sciences et rien d'autre (pour *scientisme*).

5) *Réfutation marquée par les renvois lexicographiques :*

Les deux dictionnaires qui fournissent notre corpus de définitions indiquent souvent des relations d'opposition entre ismes. Ces oppositions sont établies entre lexèmes ou, plus exactement, entre entrées. Elles consistent en des renvois au sein de la nomenclature du dictionnaire. Ces renvois sont très utiles d'un point de vue didactique car ils permettent de mieux saisir la pertinence d'un isme. Pourquoi, par exemple, le fixisme dit que les espèces animales seraient apparues telles quelles *de novo* ? Parce que d'autres doctrines – l'évolutionnisme, le transformisme – défendent qu'elles sont le résultat d'une évolution, d'une transformation. Ainsi, le renvoi qu'établit le dictionnaire entre *fixisme*, *évolutionnisme*, *transformisme* permet de reconstituer un interdiscours qui est précisément le contexte de désaccord où se nouent les réfutations. Il est donc très intéressant pour nous de relever ces renvois :

(19) FIXISME : Doctrine de la fixité des espèces, selon laquelle les espèces actuelles seraient apparues de novo telles quelles au cours des temps géologiques (**opposé à évolutionnisme, transformisme**). (PR17)

(20) UNIVERSALISME : Doctrine qui considère la réalité comme un tout unique, dont dépendent les individus (**opposé à individualisme, atomisme**). (PR17)

(21) POLYGÉNISME : Théorie selon laquelle les diverses races humaines seraient issues de plusieurs souches différentes. **Anton. monogénisme**. (TLFi)

Nous avons passé en revue les principaux marqueurs qui, dans notre corpus, indiquent que l'interprétation valorisationnelle modale de type épistémique et assertif est opérée en contexte de désaccord. Dans ce qui suit, nous allons proposer un modèle de description du sens valorisationnel des ismes concernés qui repose sur la reconstitution de ce contexte de désaccord.

2.3. *Formalisation d'une description sémantique en contexte de désaccord*

Sachant que l'interprétation valorisationnelle modale de type épistémique et assertif d'un isme est toujours opérée en contexte de désaccord, la question est : comment décrire le sens valorisationnel des ismes concernés de telle sorte que le contexte de désaccord apparaisse dans cette description ? Nous pensons qu'il faut, tout simplement, reconstituer formellement ce contexte et situer le sens valorisationnel au sein de ce contexte. Prenons un exemple pour mieux comprendre. Notre corpus dit que *nominalisme* signifie la valorisation de « les idées générales sont des noms ». Cette proposition (*les idées générales sont des noms*) constitue l'objet valorisé au niveau d'un sens attesté et la base de *nominalisme*, à savoir le nom *nom*, ne fait que représenter, dans la forme de *nominalisme*, cet objet valorisé complexe. Notre corpus nous dit aussi que cette valorisation a pris la forme d'une certitude énoncée (donc d'une affirmation), sans toutefois que l'on sache qui est le locuteur-énonciateur (L-E) ou l'énonciateur (E) de cette affirmation. Situons donc cette affirmation dans un tableau :

		L-E/E affirme que les idées générales sont des noms

Que doit-on faire à partir de là ? Nous pensons, comme nous l'avons déjà dit, que la description du sens de *nominalisme* exige qu'on reconstitue l'interdiscours qui entoure l'affirmation, c'est-à-dire qu'on remplisse les cellules vides du tableau, sachant que l'ensemble de cet interdiscours reconstitué sera nécessairement un contexte de désaccord.

Nous proposons de procéder de la manière suivante. D'abord, il faut poser trois variables pragmatiques qui s'enchaînent de manière à former un dialogue :

- 1) une assertion initiale qui ouvre le dialogue,
- 2) une réfutation qui répond à cette assertion initiale et
- 3) une rectification de l'assertion initiale.

Ensuite, il faut instancier ces trois variables à partir d'informations recueillies dans un corpus lexicographique, encyclopédique ou à partir des emplois des locuteurs observés en contexte. Pour *nominalisme*, cela pourrait donner quelque chose comme :

n°	Variables : désaccord	Instanciations possibles : exemples pour <i>nominalisme</i>
1	assertion initiale	L-E ₁ /E ₁ affirme que les idées générales sont des réalités
2	réfutation du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ affirme que les idées générales ne sont pas des réalités
3	rectification du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ affirme que les idées générales sont des noms

Le sens valorisationnel de *nominalisme* (tel qu'il est représenté dans les définitions de notre corpus) est situé au niveau 3 du tableau. Mais le tableau permet, justement, de faire apparaître que ce sens valorisationnel n'est pas « juste » une valorisation de ce que représente la base *nom*. Il est, en fait, une rectification consécutive à la réfutation d'une assertion initiale.

Que se passe-t-il pour les ismes dont la valorisation porte sur un objet négatif ? Leur description est, en effet, légèrement différente. Prenons l'exemple d'*athéisme*. Son sens est "valorisation de pas de dieu" (*pas de dieu* étant représenté par le radical supplétif *athé-*). L'objet valorisé est donc négatif car le préfixe négatif *a-* fait partie de cet objet valorisé. Dans un tel cas, la description sémantique est suffisante dès l'instanciation de la variable de réfutation sans avoir besoin d'instancier celle de la rectification :

n°	Variables : désaccord	Instanciations possibles : exemples pour <i>athéisme</i>
1	assertion initiale	L-E ₁ /E ₁ affirme que Dieu existe
2	réfutation du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ affirme que Dieu n'existe pas
3	rectification du contenu de 1	-

Le caractère négatif de l'objet valorisé fait que la valorisation de cet objet coïncide avec la réfutation de l'assertion initiale.

Le contexte de désaccord repose donc essentiellement sur une réfutation. Cette dernière se caractérise, entre autres, par une contradiction entre deux contenus propositionnels. Ici, l'un de ces contenus propositionnels constitue précisément l'objet valorisé et l'on est alors en droit de s'attendre à trouver une contradiction entre lui et un autre contenu propositionnel qui, en l'occurrence, est le contenu de l'assertion initiale. C'est effectivement bien ce que l'on observe mais deux cas se

présentent (le contenu qui est l'objet valorisé est en gras et le contenu de l'assertion initiale est souligné) :

- 1) Si l'objet valorisé n'est pas négatif (cas de *nominalisme*), la contradiction est impliquée :

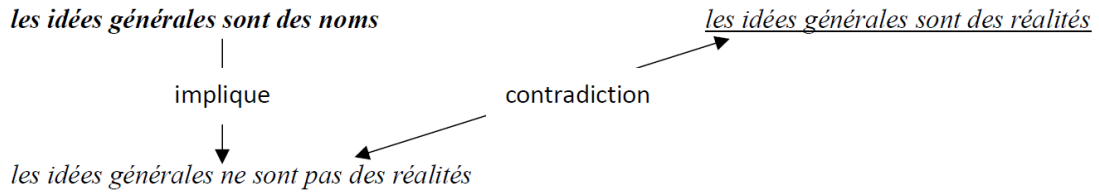


Schéma 2 – Cas de *nominalisme*

- 2) Si l'objet valorisé est négatif (cas d'*athéisme*), la contradiction est directe :

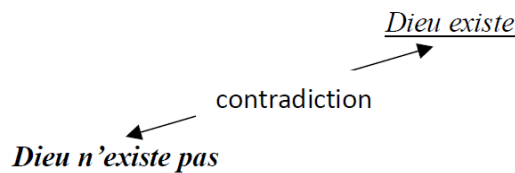


Schéma 3 – Cas d'*athéisme*

Tout concorde donc pour démontrer que le sens valorisationnel modal de type épistémique et assertif est bel et bien construit en contexte de désaccord. Mais la prise en compte de ce contexte dans la description sémantique permet aussi de mettre en évidence le fait que les ismes concernés peuvent former des paradigmes sémantiques organisés selon deux logiques polémiques possibles :

- 1) une logique en « Non » : *C'est A / Non ce n'est pas A, c'est B*. Par exemple : *Les idées générales sont des réalités / Non elles ne sont pas des réalités, elles sont des noms*.

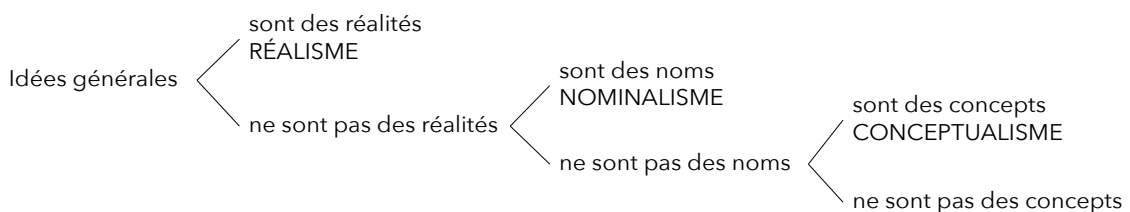


Schéma 4 – Paradigme en « Non »

- 2) une logique en « Si... mais » : *Ce n'est pas A / Si c'est A, mais ce n'est pas B*. Par exemple : *Dieu n'existe pas / Si il existe, mais il n'est pas personnel*.

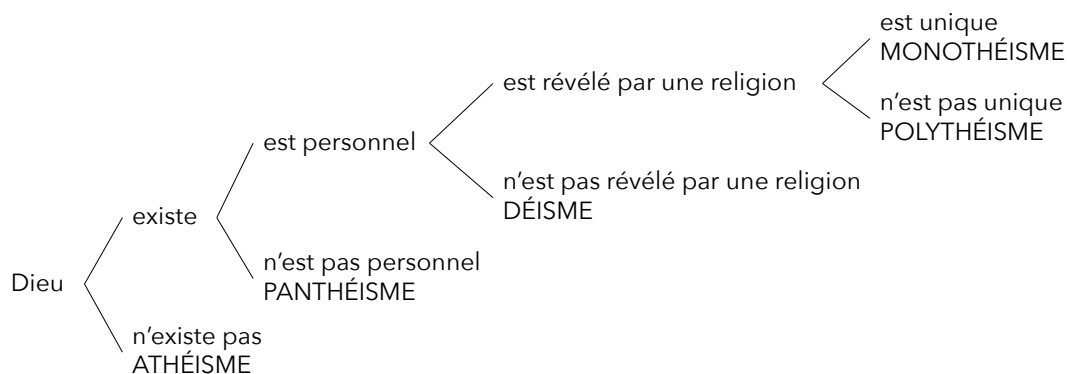


Schéma 5 – Paradigme en « Si »

Ces schémas mettent en évidence que les ismes sont moins inorganisés qu'on pourrait le croire. Leur organisation sémantique existe mais elle repose essentiellement sur des relations polémiques où la réfutation et la rectification jouent un rôle fondamental. L'ensemble des éléments parcourus confirme que la description sémantique des ismes doit faire intervenir des concepts de pragmatique et d'énonciation et pas seulement la morphologie et la sémantique lexicale.

3. Conclusion

Nous avons repris l'analyse morphosémantique de Roché (2011) qui dégage un sens axiologique construit par la suffixation en *-isme* et qu'il définit comme une valorisation de ce que représente la base. Nous avons requalifié ce sens de « valorisationnel » et précisé que l'objet qui est, *in fine*, valorisé dans les sens attestés est plus complexe que la base toute seule (souvent cet objet doit prendre la forme d'une proposition ou d'un syntagme). Nous avons, par ailleurs, introduit une distinction entre valorisation modale et attitudinale en insistant sur le fait que dans une valorisation modale le sens valorisationnel est en forme d'acte d'énonciation. Nous nous sommes ensuite intéressé au cas particulier du sens valorisationnel modal de type épistémique et assertif. Nous avons cherché à démontrer que ce sens est attribué à un isme dans un contexte de désaccord reposant une réfutation. Nous avons apporté des éléments de preuve à partir de notre corpus lexicographique et avons proposé un modèle de description formelle qui permet de situer ce sens valorisationnel dans un contexte de désaccord reconstitué. Enfin, nous avons tenté de démontrer que la description sémantique en contexte de désaccord permet d'organiser les ismes concernés en paradigmes sémantiques. Il ne reste plus qu'à souligner un dernier point important et qui concerne la relation langue/discours. Habituellement, lorsqu'on s'intéresse à cette relation, c'est pour observer comment la langue est mise en discours. Ici, nous en présence de la situation exactement inverse : les ismes (de doctrines, de théories) sont des discours mis en langue. Plus exactement, des discours entiers transformés en noms au moyen d'un procédé morphologique. D'où la nécessité, même lorsqu'on se place seulement en sémantique lexicale, de faire intervenir la pragmatique et l'énonciation pour décrire leur sens.

Références bibliographiques

- Agabalian, Grigory (2019a), « -Isme : suffixe modal pour la formation de noms de discours », *Travaux de linguistique*, n. 172, pp. 43-78.
- Agabalian, Grigory (2019b), *Suffixation en -isme et construction d'un sens valorisationnel*, Thèse de doctorat, Université de Paris.
- Baeskow, Heike (2004), *Lexical properties of selected non-native morphemes of English*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Beniers Jacobs, Elisabeth (1992), « El sufijo *-ismo* en el español de México », dans E. Luna Traill (éd.), *Scripta Philologica : in honorem Juan M. Lope Blanch*, t. 2, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, pp. 313-337.
- Borillo, Andrée (2004), « Les “adverbes d’opinion forte” selon moi, à mes yeux, à mon avis,... : point de vue subjectif et effet d’atténuation », *Langue française*, n. 142, pp. 31-40.
- Corbin, Danielle (1988), « Une hypothèse à propos des suffixes *-isme*, *-ique*, *-iste* du français : la troncation réciproque », dans R. Landheer (éd.), *Aspects de la linguistique française. Hommage à Q.I.M. Mok*, Amsterdam, Rodopi, pp. 63-74.
- Dubois, Jean (1962), *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, Paris, Larousse.
- Dubois, Jean & Dubois-Charlier, Françoise (1999), *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan.
- Gosselin, Laurent (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam, Rodopi.
- Grice, Paul (1979), « Logique et conversation », *Communications*, n. 30, pp. 52-72.
- Le Querler, Nicole (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Marchand, Hans (1960), *The categories and types of present-day English word-formation*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz Verlag.
- Moeschler, Jacques (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.
- Molinier, Christian (2009), « Les adverbes d’énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, n. 161, pp. 9-21.
- Muñoz Armijo, Laura (2010), *La historia de los derivados en -ISMO e -ISTA en el español moderno*, thèse de doctorat, Universidad Autónoma de Barcelona.
- Plag, Ingo (2003), *Word-formation in English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Roché, Michel (2011), « Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste* ? », dans M. Roché et alii (éds.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Lavoisier, pp. 69-143.
- Santiago Lacuesta, Ramon & Bustos Gisbert, Eugenio (1999), « La derivación nominal », dans I. Bosque & V. Demonte (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, vol. 3, Madrid, Espasa Calpe, pp. 4505-4594.
- Searle, John (1979), *Expression and meaning*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press ; tr. fr. *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982.

Pour une approche méthodologique de l'expression du conflit comme événement discursif

Pascale DELORMAS
Sorbonne Université, STIH

Le parti pris de cette étude est de s'intéresser à une modalité particulière d'expression du désaccord, celle du conflit que celui-ci engendre parfois. En général, lorsque les linguistes s'intéressent au dissensus, c'est la fonction communicationnelle qui retient leur attention. L'énonciation est approchée comme manifestation du dialogisme et de la polyphonie; au niveau des interactions verbales, c'est l'analyse conversationnelle qui s'impose et au niveau de l'argumentation, la nouvelle rhétorique. Les analystes du discours, pour leur part, cherchent à lier les différentes dimensions, linguistique, situationnelle et idéologique. Comme nous le verrons dans la première partie de cet article, nous privilégions une approche discursive. La notion d'événement discursif telle que la conçoit Guilhaumou permet de faire avancer le débat. Nous présenterons ensuite un outil élaboré à partir de critères sémio-discursifs en vue de clarifier les modalités d'expression du désaccord à différents stades de sa diffusion et en fonction de différentes situations de communication en privilégiant l'approche de G.-E. Sarfati. Enfin, dans la perspective d'une « science appliquée », une expérience en contexte didactique en donnera une illustration.

1. Analyse du discours et expression du conflit

Dans le cadre de l'analyse du discours, nous aborderons la question du conflit à travers les modalités de son émergence en tant qu'« événement discursif » (Guilhaumou 2006). Guilhaumou propose de distinguer trois niveaux d'appréhension de l'événement discursif: l'événement linguistique, l'événement narratif et l'événement proprement discursif. Ces trois axes orienteront le déroulement de cette première partie.

1.1. L'événement linguistique et la notion de formule

La plupart des analystes du discours s'accordent à dire qu'il n'y aurait fondamentalement pas d'accord possible au plan langagier et, en dépit de l'approche communicationnelle qui fait du « principe de coopération » une règle fondatrice de l'interaction verbale (Grice 1975), l'idée s'est imposée selon laquelle les interactions humaines sont souvent réduites à n'être que dialogues de sourds (Angenot 2008); l'« ajustement » constant que l'on peut constater lorsqu'on observe des interactions verbales (Culioli 1999) manifeste la difficulté de se comprendre. C'est ainsi qu'on affirme généralement avec Culioli que la compréhension est « un cas particulier du malentendu » et avec Maingueneau (1983) que l'« inter-incompréhension » domine.

Guilhaumou (2006) met en avant une dimension d'ordre pragmatique lorsqu'il est évoqué l'effort de fixation linguistique d'une langue commune¹ pour approcher l'« événement linguistique ». Ainsi, on accorde à certaines expressions une réelle efficacité, comme en atteste le cas des formules et, parmi les modalités d'expression du conflit que décrit l'analyse du discours, celles-ci jouent un rôle essentiel : outre le figement qui les caractérise linguistiquement, les formules sont définies par Krieg-Planque (2009, p. 7) comme « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire ».

Fiala (dans Charaudeau & Maingueneau éd. 2002, p. 274) insiste sur le dissensus dont les formules seraient la manifestation : elles sont « l'objet de connaissances largement partagées, mais toujours conflictuelles, qui s'observent notamment à travers les commentaires métadiscursifs et polémiques qui [les] accompagnent fréquemment ». Un exemple tiré du domaine du droit international illustre la conscience que les juristes ont de l'impact décisif de certains usages lexicaux dans les rapports diplomatiques. Ainsi, la notion d'« état défaillant », théorisée au 16^{ème} siècle, naît-elle de la nécessité pour un état fort de se protéger de ses voisins; en lien étroit avec celle de « conservation », elle justifie l'adoption d'une posture offensive, supposée maintenir la paix à l'intérieur des frontières². Or cette désignation suit un parcours sémantique jalonné de débats et de heurts : la formule d'état défaillant jugée trop stigmatisante, le terme d'« état faible », puis celui d'« état fragile », mieux toléré³, sont entrés dans l'usage (Duval 2019)⁴.

1.2. Le récit d'événement et la figure de l'ennemi

Le « récit d'événement » est défini par Guilhaumou (2011, p. 29) comme un « don de sens » qui concourt à l'intelligibilité de l'expérience vécue et à la cohésion des populations car « le récit d'événement nous extrait de notre existence physique et biologique, nous permet de donner un sens partagé à la narration de vie d'abord comme unicité d'intervalle entre la naissance et la mort, puis comme pluralité d'intervalles selon les époques plus ou moins mémorables de la vie ».

Or parmi les contraintes qui s'exercent sur les récits d'événements, et a fortiori s'il s'agit de récits agonistiques, la figure de l'ennemi est considérée comme déterminante par la sémiotique narrative comme par l'anthropologie en cela qu'elle constitue un gage de cohésion autour duquel la communauté se rassemble pour exister comme en témoigne l'imaginaire social de la plupart des sociétés⁵. L'anecdote que raconte Umberto Eco dans son ouvrage *Construire l'ennemi* (2011, p. 13) est révélatrice de ce lieu commun selon lequel la désignation d'un ennemi extérieur est au fondement de toute identité : lors d'une conversation dans un taxi new-yorkais, Eco est taraudé de questions par un chauffeur pakistanais qui ne comprend pas qu'un pays, en l'occurrence l'Italie, puisse exister sans ennemi. Mais la désignation d'un ennemi intérieur s'avère tout aussi nécessaire. Eco, toujours, dans un entretien donné au journal suisse *Le temps*, le 12 mars 2014, livre la vignette suivante : « Par tradition,

¹ « Facteur dynamique de l'espace/temps d'intercompréhension et d'intercommunication entre les individus, [l'événement discursif] joue un rôle essentiel dans le processus de généralisation linguistique » (Guilhaumou 2006, p. 94).

² Dans son ouvrage, *De la Naissance, Durée et Chute des Etats* (1588), René de Lucinge, ambassadeur de Savoie, prône la nécessité dans laquelle se trouve un état de protéger ses frontières en disqualifiant les pays voisins.

³ Dans le cadre de la théorie de la politesse, à la suite des pragmaticiens Brown et Levinson (1978, 1987), on parle de procédé lexical « adoucisseur ».

⁴ Cf. Duval (2019), *Le concept d'état défaillant dans les relations internationales, une étude politique*. Thèse non publiée de Marie-Anne Duval, soutenue à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

⁵ Cf. la figure du bouc émissaire de René Girard et le schéma actantiel de Greimas (1966).

les Italiens ont eu peu d'ennemis extérieurs. Ils ont été ennemis entre eux, ville contre ville, pendant 2000 ans. A Lucca par exemple, un proverbe dit : «Mieux vaut un mort dans la maison qu'un Pisan à la porte»⁶.

Ainsi, les dissensions et les ralliements idéologiques des communautés sont envisagés par les analystes du discours comme constitutifs du champ dans lequel les acteurs évoluent⁷ et l'observation de leur « positionnement » est privilégiée pour le décrire⁸. On constate par exemple dans le champ littéraire – mais cela vaut pour tous les champs – qu'une polémique est propre à accroître la visibilité de nombreux auteurs. Jean-Jacques Rousseau, Marcel Jouhandeau, Mathieu Carrère, Pierre Jourde, pour ne citer qu'eux, la suscitent sciemment à travers leurs écrits autobiographiques et bénéficient des scandales qu'ils provoquent (Delormas 2013).

1.3. La dimension configurationnelle de l'événement

Si l'événement procède d'un don de sens, les significations qui lui sont accordées par l'interprétation qui en est faite participent de sa « configuration ». Ainsi,

« L'événement est bien le lieu où s'identifient, se reconnaissent, se configurent les possibles au sein du monde comme continuum. Il ouvre des possibilités interprétatives sans en fixer préalablement le sens. A ce titre, il est le vecteur d'un empirisme radical, il ne cède la préséance à aucune position transcendante. » (Guilhaumou 2011, p. 4)

Considérer l'événement discursif comme « configuration », c'est prendre en considération les actes de locuteurs producteurs de jugements et d'arguments et, en cela, c'est admettre leur compétence interprétative. Outre l'idée selon laquelle l'événement émerge de la grande diversité des interprétations de l'existence et de leur imprévisibilité, Bakhtine/Volochinov, cité par Schepens (2011, p. 94), associe à la socialisation des individus un phénomène de maturation :

« La thèse d'une socialisation-maturation des sujets [...] se fait sous l'égide des processus sémiotiques : puisque les signes sont échangés par des groupes sociaux organisés, le psychisme de tel sujet est toujours susceptible de s'en approprier tel ou tel segment, de le faire sien et de le remettre en circulation dans la sphère sociale, non toutefois sans l'avoir suffisamment altéré, modifié, pour en faire quelque chose qui possède à la fois une existence historique manifeste et un caractère neuf, voir singulier; et le processus même d'échange et de modifications constitue une maturation idéologique. » (Schepens 2011, p. 94)

Le processus de maturation qui conduit à des interprétations divergentes du même événement soutient la dynamique de l'institution puisque « [ce] sont les signes mêmes et les énoncés qui instituent [...], c'est l'existence de signes instituant des points de vue idéologiques distincts qui ouvre

⁶ <https://www.letemps.ch/culture/umberto-eco-chercher-un-ennemi-une-tendance-universelle>.

⁷ Selon la formulation de Paul Dirks, dans l'article « Champ », dans Glinier et Saint-Amand (éds.), *Le lexique socius*, en ligne : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/37-champ>, « il désigne toute partie de l'espace social ayant acquis un degré d'autonomie suffisant pour reproduire elle-même (*autos*) la croyance dans le bien-fondé de son principe fondateur (*nomos*, par exemple le *nomos* « guérir pour guérir » tel que le serment d'Hippocrate l'institutionnalise dans le champ médical). Autrement dit, conditionnée par une indépendance relative envers les contraintes externes (religieuses, politiques, économiques, médiatiques), l'autonomie d'un champ est sa capacité interne à se doter soi-même d'un principe de différenciation et d'auto-organisation, Bourdieu (1992, p. 93) ».

⁸ Cette notion de « positionnement » renvoie au statut de l'individu comme énonciateur, acteur et stratège (Charaudeau 1995).

la discussion, et donc fonde une arène dialogique » (Schepens 2011, p. 88). Ce constat conduit certains chercheurs à faire l'éloge de la polémique, qui serait consubstantiel à la démocratie – et donc nécessaire (Amossy 2014, Mouffe 2016)⁹.

Nous voyons qu'aborder le discours discordant comme événement discursif permet de s'attacher à sa dimension linguistique, narrative et configurationnelle mais cela ne résout pas la question du modèle théorique qui permettrait d'appréhender des cas particuliers d'expression du désaccord. C'est ce que nous nous proposons de faire dans la seconde partie de cet article.

2. Construction d'un outil sémio-discursif pour l'analyse de l'expression conflictuelle du désaccord

La notion de « diffusion doxique du sens commun » développée en analyse du discours par Sarfati (2007, 2011) permet de rendre compte de la dimension configurationnelle de l'événement discursif, et, en l'occurrence, celle de l'événement discursif discordant. Comme je vais le montrer, le modèle qui en est issu gagne en efficacité didactique si l'on y articule les propositions du sémioticien Louis Marin (1989), telles que les formalise Charaudeau (2002).

Le « sens commun » est défini par Sarfati (2007, p. 145) comme « des manières de signifier et savoirs propres aux membres d'une même communauté de sens, en tant qu'ils sont investis dans une même relation d'objet, en vue de fins spécifiques, internes et externes à cette communauté ». Sarfati distingue plusieurs critères pour caractériser les « modes de variation expressive du sens commun » et, entre autres, le critère du « statut discursif » :

« L'institution d'une topique (canon) donne lieu à une présentation (exposé) généralement complète de ses normes directrices, à une présentation adaptée (vulgate) à l'occasion d'une transmission (explication). Au-delà, ce sont des normes naturalisées que retient de leur banalisation (doxa) le domaine public. » (Sarfati 2007)

L'énoncé à travers lequel se manifeste un désaccord est observable à différents stades d'un développement interne (axe paradigmatique) et à différents stades de la diffusion doxique (axe syntagmatique). En effet, souvent gagné de haute lutte, le consensus au niveau du canon n'est souvent que de surface, il procède d'une opération de lissage énonciatif (ou effacement énonciatif), nécessaire pour maintenir le crédit et l'autorité du décideur, énonciateur de la Loi. Mais les documents qui témoignent des divergences initiales n'étant en général pas diffusés, le stade du canon n'est pas perçu comme un lieu de controverses. Il s'agit d'un « discours fermé » :

« *Les discours fermés* sont ceux pour lesquels tendent à coïncider, quantitativement et qualitativement, l'ensemble des producteurs et l'ensemble des récepteurs; situation caractéristique en

⁹ Amossy et Koren (2010, p. 14) : « Nous partons pour ce faire d'une « conception englobante » de l'argumentation, selon laquelle « l'argumentation politique relève aussi bien de la recherche du consensus (but que lui assignent la plupart des théories de l'argumentation) que de la gestion du dissensus qui est au cœur de la vie politique, par définition conflictuel ». Également, Mouffe (2016) : « Je soutiens que la croyance en la possibilité d'un consensus rationnel universel a conduit la pensée de la démocratie sur une fausse route. »

Il ne s'agit donc pas ici de l'opposition mensonge/vérité à laquelle s'attache Revault d'Allonnes (2018) lorsqu'elle met en avant, dans *La Faiblesse du vrai, ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, l'idée que « le véritable danger – propre au domaine politique – est la transformation des vérités de faits en opinions, ce qui permet de se débarrasser de leur évidence factuelle et de les rejeter. »

particulier de la plupart des genres du discours scientifique, dans lesquels le public est en fait le groupe de ceux qui écrivent des textes de mêmes genres. » (Maingueneau 1992, p. 120)

L'étape de la vulgate offre un tout autre visage. L'intention qui préside à la transmission du canon n'atteint jamais parfaitement son but, les énoncés sont diversement perçus et traduits par les acteurs/énonciateurs qui s'en emparent à travers une actualisation toujours renouvelée, au sein de communautés non homogènes, dans de nouvelles temporalités, etc... Plus ouverts que les discours qui relèvent de la phase du canon, ils concernent cependant, du fait de leur technicité, un nombre restreint d'individus.

L'énoncé qui a transité par les stades du canon et de la vulgate est souvent profondément altéré. Le stade de la doxa renvoie à une classe de *discours ouverts*, pour lesquels

« il existe une énorme différence qualitative et quantitative entre la population des producteurs et la population des récepteurs. Le cas de la presse à grand tirage ou celui du discours politique sont exemplaires : les populations de producteurs sont des groupes très restreints à l'identité forte qui s'adressent à des populations de récepteurs très vastes et dont la caractérisation sociale est la plupart du temps très éloignée de la leur. » (Maingueneau 1992, p. 120)

Outre ces catégories liées à la notion de diffusion doxique, il est intéressant de faire appel à d'autres manières de se référer au contexte d'émergence de la représentation, c'est-à-dire,

« [aux] modes spécifiques particuliers de l'articulation de l'opacité réflexive et de la transparence transitive de la représentation [...], [aux] figures et configurations historiques et culturelles, idéologiques et politiques que singulièrement cette articulation pren[d] dans telle œuvre, telle commande, tel programme. » (Marin 1989, p. 10)¹⁰

Les critères d'observation que Marin détaille sont les suivants :

« D'où l'insistance mise à explorer de façon privilégiée les modes et les modalités, les moyens et les procédures de la présentation de la représentation. D'où l'attention portée aux dispositifs de présentation, conditions de possibilité et d'effectivité de la représentation de peinture, comme le cadre, le décor, le plan de représentation, etc., afin d'en mesurer dans tous les cas, et de façon aussi précise et aussi rigoureuse que possible, les « effets de sens » quant aux procès de représentation, quant au regard et à l'œil qui s'en appropriaient les formes et les couleurs, mais aussi les « effets de présence » et leurs investissements idéologiques, politiques, religieux, dévotionnels. » (Marin 1989, pp. 10-11)

Ces différents plans sont traduits par Charaudeau (2002, p. 504) comme autant de fonctions sociales de « représentation collective », d'« exhibition » et de « présentification », transposables à d'autres domaines que la représentation picturale :

- la fonction de « représentation collective [...] organise les schèmes de classement, d'actions et de jugements ». Les acteurs en confrontation, les valeurs et les enjeux de connaissance et de croyance mis en avant, les genres de discours investis (genre de discours de contestation, genre de discours

¹⁰ Les objets culturels sont envisagés par Louis Marin comme des dispositifs sociaux-politiques. Cf. Davallon (2007, p. 131) : « [Louis Marin] manifeste une interrogation continue sur la transformation des signes en force : [...] nous avons encore là matière à réflexion pour une analyse de l'opérativité des médias et plus largement des objets culturels, c'est-à-dire pour une analyse de leur efficacité symbolique. »

contesté) et les modalités argumentatives dont ils disposent pour les faire valoir me semblent participer de cette fonction.

- La fonction d'« exhibition [renvoie aux] rituels, stylisation de vie et signes symboliques qui les donnent à voir », c'est-à-dire, dans le cas d'échanges conflictuels, aux modes d'activation des points de désaccord liés à l'habitus des acteurs et aux registres qu'il convient d'adopter dans une situation donnée : la controverse suppose un affrontement policé; la polémique étant la manifestation du désaccord la plus vive et la plus marquée d'affects, on ne s'étonne pas de la rencontrer dans les media dont l'audience dépend du goût pour le scandale; etc...
- La fonction de « présentification [renvoie à une] forme d'incarnation dans un représentant d'une identité collective », c'est-à-dire aux objets – ici, les manifestations verbales d'une crise (slogans, formules, inscriptions sur des supports divers).

La grille d'observation multicritérielle qui suit permet une lecture synthétique des différentes dimensions qu'il s'agit de prendre en compte pour analyser la diffusion doxique des échanges conflictuels en situation.

Sens commun		Canon	Vulgate	Doxa
		Discours fermés		Discours ouverts
Critères sémiotiques				
Présentification	Objet de conflit			
Représentation collective	Acteurs en confrontation			
	Enjeu			
	Genre de discours contesté			
	Genre de discours contestataire			
	Types d'arguments			
Exhibition	Modes d'activation des points de désaccord			

Fig. 1 – Grille multicritérielle

Le tableau fait apparaître un processus allant du canon vers la doxa en passant par la vulgate : selon le schéma de la diffusion doxique, le conflit prend corps dans les institutions, il est diversement perçu par les acteurs concernés (corps intermédiaires, personnels de terrain,...) et il est ensuite commenté et amplifié par la médiatisation. Les tensions existantes se manifestent à l'occasion d'une actualité propice à leur expression à travers un objet de cristallisation qui lui donne corps. Quatre éléments sont recrutés pour décrire la représentation collective sur laquelle se fonde le conflit aux trois niveaux de la diffusion : les acteurs/énonciateurs en confrontation choisissent le genre de discours qui leur semble le plus pertinent pour exprimer les motifs de leur désaccord et pour avancer des arguments sur le mode de la controverse, du débat, ou de la polémique (exhibition).

Les défauts imputables à une telle tentative de schématisation doivent être évoqués. La dynamique de la circulation des discours est un défi à la mise en mots¹¹; la dimension temporelle est, du fait du sémantisme du terme « diffusion », tendanciellement présente dans la réflexion mais elle ne traduit pas la réalité des boucles rétroactives : les catégories du canon, de la vulgate et de la doxa sont souvent brouillées étant donné les multiples arènes dans lesquelles interviennent les acteurs – les experts comme les politiques investissent les media, les sites abritent des blogs et des forums dont les énonciateurs des discours qui relèvent du canon tiennent compte et la presse est friande des petites phrases que le personnel politique, conscient de leur impact, lui jette en pâture.

En dépit de ces limites, l'outil dont je préconise l'usage me semble présenter un intérêt certain pour une meilleure connaissance des formations discursives, comme sa mise en œuvre en contexte de formation a pu le montrer.

3. Mise en œuvre en contexte de formation

L'expérience menée dans le cadre de la formation professionnelle d'étudiants qui se destinent à l'enseignement¹² permet d'apprécier la pertinence du modèle auquel nous sommes parvenue. L'objectif est de faciliter l'entrée dans le métier et l'on fait l'hypothèse que l'analyse des dissensions qui traversent le champ de l'École et qui le configurent permet de mieux comprendre la complexité de l'institution¹³. En effet, l'éducation peut être « appréhendée, d'un point de vue sémiotique, à travers des configurations qui révéleraient, parce que foyers de polémique, des apories de la transmission » (Bertrand 2016).

L'exercice demandé consiste à constituer son propre corpus après avoir circonscrit un événement discursif de son choix, le dispositif conduisant à se documenter et à développer des compétences critiques¹⁴. Les problématiques abordées sont aussi diverses que la question des réformes des concours d'accès à la fonction d'enseignant, la place octroyée au numérique à l'école, l'opposition entre « sport » et « éducation physique et sportive », l'auctorialité attachée aux manuels ou la distinction entre enseignement du français et enseignement des Lettres, les rythmes scolaires, l'interdiction du voile porté par les femmes musulmanes lors d'activités périscolaires. Les étudiants engagés dans un parcours d'enseignement du français font des propositions qui concernent plus spécifiquement leur discipline comme les conflits que provoquent l'introduction de la notion de prédicat dans la grammaire scolaire, l'écriture inclusive, la rectification/simplification orthographique, la censure dans le champ

¹¹ Je n'ai fait que déconstruire une configuration discursive bien plus complexe que ne le laissent paraître les catégories que j'ai présentées. Cf. Michel Serres, *Libération*, 2 juin 2019, en ligne : https://next.liberation.fr/livres/2019/06/02/michel-serres-au-fond-une-oeuvre-est-un-artichaut_1731223 : « Au fond, une œuvre est un artichaut. On sait en défaire les feuilles mais il est très difficile de prendre ces feuilles et de fabriquer un artichaut. Rien n'est plus facile que d'ouvrir un pli mais il est très difficile de faire des plis et, pli sur pli, de fabriquer un organisme vivant. C'est ce que fait une femme dans son ventre quand elle est enceinte. Il y a un tissu, il se plie, puis se replie, puis se replie... L'œuvre, c'est cela : cet entassement d'informations l'une sur l'autre, accompli dans le noir et non dans la lumière. Alors que le geste de déplier soit appris, c'est l'enfance de l'art. Mais le vrai art c'est le geste inverse. »

¹² Il s'agit d'étudiants de niveau Master.

¹³ Cf. Delormas (2017). En matière de scolarisation de controverses socio-scientifiques, on lira avec profit Albe (2009).

¹⁴ Témoigne ironiquement de cette exigence un sujet de concours de recrutement de fonctionnaires futurs enseignants donné le 8 avril 2019, alors que l'opposition à l'« École de la confiance » promue par le ministre de l'Éducation Nationale en France faisait rage dans les rangs des enseignants. La consigne était : « En vous fondant sur les différents textes du corpus, vous analyserez les processus à l'œuvre dans la dynamique de la révolte. » Et les textes soumis étaient les suivants : Henry Bauchau, *Antigone*, chapitre XIX, « La colère » (1997) ; Aristophane, *Lysistrata* (411 avant J.-C.), traduit du grec par Georges-Gustave Toudouze; Émile Zola, *Germinal*, partie III, chapitre 3 (1885).

littéraire (étude d'auteurs antisémites comme Céline ou d'auteurs coupables de viol ou d'inceste, retitrage du roman d'Agatha Christie, *Les dix petits nègres*)...

La contrainte du tableau qui leur est fourni doit amener les étudiants à prendre conscience de l'usage particulier du langage, à travers lesquels s'affrontent différentes instances. On attend que soient pris en considération les « genres de discours » – ce qui amène les étudiants à se défaire de la classification générique de la rhétorique traditionnelle pour privilégier l'observation des dispositifs socio-culturellement déterminés qui fondent les choix des locuteurs – le rôle qu'assument les différents acteurs-énonciateurs qui seront leurs interlocuteurs dans le futur, les places qu'ils occupent et leurs positionnements, les media sur lesquels ils s'expriment et l'argumentation développée dans un registre plus ou moins marqué axiologiquement.

En l'occurrence, les instances institutionnelles qui relèvent du canon sont, par exemple, le Ministère de l'éducation nationale, le Conseil national des programmes, l'Inspection, les Instituts académiques de formation professionnelle, l'Académie française mais aussi les articles scientifiques. Les genres de discours les plus fréquemment choisis sont alors les lois, les décrets, les rapports, ... ; les acteurs de la vulgate peuvent être aussi bien les éditeurs de manuels, les enseignants que les syndicats et les genres de discours privilégiés sont le manuel, la pétition, les forums professionnels, ... ; les voix de la doxa sont les plus nombreuses et les plus audibles, les moyens de diffusion mis en œuvre dans les média traditionnels (presse, radio) et dans les réseaux sociaux sont les articles de journalistes, les interviews, les courriers des lecteurs, les tribunes, les tweets, ...

L'évaluation de la séquence montre que le langage n'est en général pas envisagé par les étudiants comme une réalité-écran susceptible d'affecter le monde sensible mais comme un medium transparent, si bien que le discours est difficilement perçu comme un objet de cristallisation : le recours aux faits prédomine alors que les modalités de leur expression verbale sont souvent ignorées. C'est pourquoi il est nécessaire de demander que soient recrutées des citations *verbatim* pour pouvoir apprécier l'altération qu'elles subissent au fil de reprises successives, en fonction des acteurs qui s'en emparent, des différents enjeux et des genres de discours investis.

Quant aux différents niveaux de la diffusion doxique, ils sont diversement renseignés. Le niveau de la doxa est naturellement le plus accessible : les étudiants n'étant pas encore intronisés dans le corps des enseignants, ils ignorent encore autant les discours qui relèvent du canon que ceux de la vulgate. Les discours médiatiques sont donc ceux dont, comme le citoyen ordinaire, ils se saisissent dans un premier temps.

Les antagonismes au niveau du canon, celui des discours institués, ne sont que difficilement perçus. Certes une analyse fine des textes peut permettre de déceler d'éventuelles incohérences mais la diversité des points de vue ne peut être observée, étant donné la difficulté d'accès aux textes contradictoires, qu'à l'issue de longues recherches sur les sites gouvernementaux, dans les rapports du sénat, les interventions politiques des députés, la correspondance interne aux services de l'état, les Programmes d'enseignement (Delormas 2012).

Accéder à la reconnaissance du dissensus au niveau de la vulgate suppose des recherches documentaires dans les revues professionnelles, sur les forums d'associations, auprès des organisations syndicales¹⁵, etc. ... Relevant de l'interprétation du canon comme de celle de la doxa, les discours de ceux qui seront leurs pairs se donnent à lire comme l'expression de convictions et de partis

¹⁵ Cf. le rôle que peuvent jouer les instances intermédiaires comme autant d'« institutions de l'interaction » (Rosanvallon 2008) et d'« organisations politico-sociales » (Meny & Surel 2009).

pris quant à leur statut, quant au rôle de l'École et quant à la transmission de valeurs. Certes, les nombreux énoncés à ce niveau intermédiaire sont souvent techniques, catégoriels, disciplinaires ou transdisciplinaires, mais c'est le moment le plus efficace de la formation des étudiants : introduits ainsi dans la communauté enseignante, ils sont incités à prendre position à propos de problématiques qui défraient les chroniques professionnelles mais que le grand public ignore en général.

4. Conclusion

L'approche sémio-discursive de l'expression du désaccord que nous avons présentée a permis d'élaborer un outil dont la robustesse a été mise à l'épreuve en situation de formation professionnelle. Appliquée à des situations concrètes, le dispositif proposé manifeste une triple vertu heuristique : il exige que soit tenu compte de l'opacité du langage et de sa dimension pragmatique pour comprendre une réalité difficile à cerner; à travers l'analyse des discours discordants sur le plan institutionnel, disciplinaire et sociétal qui traversent le champ dans lequel les individus sont amenés à s'intégrer, il vise la construction d'un ethos professionnel; au-delà, l'introduction d'un artefact conceptuel contraignant a une efficacité certaine sur le plan épistémique : il conduit à un questionnement de la démarche, des notions et des catégories et, en cela, il oblige à coopérer à l'élaboration et à l'amélioration d'un outil fondé sur la recherche et il affirme la nécessaire articulation entre théorie et pratique, entre recherche et formation.

Références bibliographiques

- Albe, Virginie (2009), *Enseigner des controverses*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Amossy, Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Amossy, Ruth & Koren, Roseline (2010), « Argumentation et discours politique », *Mots. Les langages du politique*, n. 94 (P. Bacot, M. Coulomb-Gully, J.-P. Honoré, C. Le Bart, C. Oger & C. Plantin, eds., "Trente ans d'étude des langages du politique 1980-2010"), pp. 13-21.
- Angenot, Marc (2008), *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.
- Bertrand, Denis (2013), « Éducation et apories de la transmission », communication non publiée, Séminaire international de Sémiotique, en ligne : <http://www.fmsh.fr/fr/c/8105>.
- Brown, Penelope & Levinson, Stephen (1978), « Universals in language usage: Politeness phenomena », dans E. Goody (éd.), *Questions and politeness*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 56-289.
- Brown, Penelope et Levinson, Stephen (1987), *Politeness: Some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Charaudeau, Patrick (1995), « Une analyse sémio-linguistique du discours », *Langages*, n. 117 (D. Maingueneau, éd., "Les analyses du discours en France"), pp. 96-111.
- Charaudeau, Patrick (2002), « Représentation sociale », dans P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique (éds. 2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Culioli, Antoine (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Paris, Éditions Ophrys.
- Davallon, Jean (2007), « Louis Marin : limites de la sémiotique et opérativité symbolique », *Hermès, La Revue*, vol. 48, n. 2 (A.-M. Laulan & J. Perriault, eds., "Racines oubliées des sciences de la communication"), pp. 130-131.

- Delormas, Pascale (2013), « De l'interincompréhension à la conquête du public. Modes de paratopie langagière et légitimité auctoriale », dans P. Delormas, D. Maingueneau & I. Østenstad (éds.), *Se dire écrivain. Pratiques discursives de la mise en scène de soi*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 51-67.
- Delormas, Pascale (2017), « De la contestation doxique dans le champ discursif de l'école française », *Argumentation et Analyse du Discours*, n. 19 (P. Delormas, éd., "Pratiques discursives dans le champ de l'école"), en ligne : <http://journals.openedition.org/aad/2404> – consulté le 07/082021.
- Delormas, Pascale & Montandon, Christiane (2012), « Conceptions de la citoyenneté européenne à l'école : une cacophonie institutionnelle », dans C. Delory-Momberger, G. Gebauer, M. Kruger-Potratz, C. Montandon & C. Wulf (éds.), *La citoyenneté européenne. Désirs d'Europe. Regards des marges*, Paris, L'Harmattan, pp. 137-153.
- Eco, Umberto (2011), *Construire l'ennemi. Et autres écrits occasionnels*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- Girard, René (1982), *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset.
- Greimas, Algirdas Julien (1966), « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, n. 8 ("Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit"), pp. 28-59.
- Grice, Paul (1975), « Logic and conversation », dans P. Cole & J. Morgan (éds.), *Syntax and semantics*, vol. 3, New York, Academic Press.
- Guilhaumou, Jacques (2006), *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Guilhaumou, Jacques (2011), « Événement linguistique, événement discursif et récit d'événement. Jalons pour une étude de "l'événement total" », en ligne : <http://ceditec.u-pec.fr/medias/fichier/guilhaumou-jalons-pour-une-etude-de-l-evenement-total-1303303367152.pdf> – consulté le 07/082021.
- Krieg-Planque, Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Maingueneau, Dominique (1983), *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- Maingueneau, Dominique (2010), « Le discours politique et son "environnement" », *Mots. Les langages du politique*, n. 94 (P. Bacot, M. Coulomb-Gully, J.-P. Honoré, C. Le Bart, C. Oger & C. Plantin, éds., "Trente ans d'étude des langages du politique 1980-2010"), pp. 85-90.
- Marin, Louis (1989), *L'opacité de la peinture*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Marin, Louis (1993), *De la représentation*, Paris, Seuil.
- Mény, Yves & Surel, Yves (2009), *Politique comparée : les démocraties. Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrétien-Lextenso.
- Mouffe, Chantal (2016), *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel.
- Revault d'Allonnes, Myriam (2018), *La Faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon, Pierre (2008), *La légitimité démocratique*, Paris, Seuil.
- Sarfati, Georges-Elia (2007), « Note sur le "sens commun" : essai de caractérisation linguistique et sociodiscursive », *Langage et société*, n. 119, pp. 63-80.
- Sarfati, Georges-Elia (2011), « Analyse du discours et sens commun : institution de sens, communauté de sens, doxa, idéologie », dans J. Guilhaumou & Ph. Schepens (éds.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 139-173.
- Schepens, Philippe (2011), « Viser le mot ou viser le sens. Deux orientations dans l'appréhension de l'activité discursive », dans J. Guilhaumou & Ph. Schepens (éds.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 83-112.

**Les cas mixtes : le désaccord dans l'accord, l'accord dans le désaccord.
Lorsque la forme de vie est dans une « zone critique »**

Ralitza BONÉVA

Université Toulouse II, Médiations Sémiotiques

Sous l'appellation « cas mixtes », nous entendons des cas où accord et désaccord se confrontent et, dans cette confrontation, l'un n'élimine pas l'autre mais les deux se mettent à cohabiter. Leur coexistence donne lieu à une « zone critique ». Ainsi, l'hypothèse est faite telle que l'axiologie de base accord/désaccord détermine le niveau profond de la « zone critique » qui se présente comme une section de croisement d'au moins deux formes de vie. Pour étayer notre hypothèse, deux objets d'étude de niveaux de pertinence différents seront abordés : la pratique de l'audience au tribunal correctionnel et une carte postale qui, en tant qu'objet, est liée à une pratique et en même temps, par intégration descendante, focalise en elle une forme de vie.

1. Le terme de « zone critique »

Le terme de « zone critique » a été introduit par Fontanille (2008) par rapport à la célèbre étude de Floch (1990) « Êtes-vous arpenteur ou somnambule ? ». Dans cette étude, Floch détermine quatre stratégies de parcours du métro parisien déployées sur la base de l'opposition *continu/discontinu* : mise en continuité ou mise en discontinuité des trajets qui segmentent le parcours, et négation de la continuité – s'asseoir sur un banc – ou de la discontinuité de ces trajets – anticiper l'obstacle pour le gommer, comme le font les « virtuoses de l'introduction du ticket dans la fente ». L'auteur y définit 4 types de sujets valorisants ou 4 types d'usagers du métro : *arpenteurs, pros, somnambules et flâneurs*.

Avec le terme de « zone critique », Fontanille (2008, p. 30) insiste sur le fait que ces zones – les trajets qui segmentent le parcours : des « objets-lieux », des « objets-machines » ou des objets-supports d'inscriptions – sont « critiques » parce qu'elles proposent des pratiques concurrentes à la pratique de déplacement, pratique centrale pour l'utilisateur du métro ». « À chacune de ces zones critiques – précise-t-il –, correspond une « scène prédicative » typique, dotée de procès spécifiques (informer, orienter, prescrire, interdire, séduire, persuader, etc.), chacun renvoyant à une pratique identifiable » (Fontanille 2008, p. 30).

Ainsi, la « zone critique » comporte un certain danger qui menace de perturber la bonne exécution de la pratique principale. Ce danger pourrait provenir de l'attrait de nouvelles sollicitations, « promettant d'autres rôles et d'autres parcours thématiques » Fontanille (2015, p. 35), ou d'une pression de la part de l'environnement, des empiètements de la part d'autrui, ou encore, d'une incapacité du corps-actant d'accomplir la « scène prédicative ». La pression perturbatrice peut aussi procéder d'une imbrication de facteurs internes et externes, telle que la « motivation consensuelle », une sorte de « motivation programmée », comme la détermine Eric Landowski (2006, pp. 35-37), dans

laquelle le corps-actant donne son accord, volontaire en apparence, à exécuter des « algorithmes socialement prédéfinis », se conformant ainsi à la doxa.

Et enfin, la « zone critique » implique une forte possibilité d'échec. Nous considérons l'échec comme la conséquence d'un décalage important entre les compétences du corps-actant qui lui permettent certaines performances d'une part et, d'autre part, les compétences – volitives, déontiques, cognitives, épistémiques, etc. – que la scène prédictive postule.

2. L'axiologie de base de la « zone critique »

Si on replace le carré sémiotique sur lequel se projette la catégorie *accord/désaccord* dans un espace de corrélation tensive créé entre les valences – donner priorité au personnel, valence de l'intensité, et donner priorité au collectif, valence de l'extensité – on verra les champs propices à la création de « zones critiques » : ce sont les champs où le *désaccord* est impliqué, sans qu'il s'y impose¹. Prioritairement, ce sont les champs du terme complexe et du terme neutre, explicités sur le schéma (Fig. 1) respectivement par *désaccord dans l'accord* et *accord dans le désaccord*.

L'*accord* est largement préféré dans les échanges entre les sujets, selon Kerbrat-Orecchioni (2016). Le désaccord, « plus « coûteux » linguistiquement », cognitivement et psychologiquement, est « souvent précédé [...] de marqueurs d'hésitation et/ou de quelque préface » (Kerbrat-Orecchioni 2016, p. 3), d'argumentation ou de procédés d'adoucissement. Manifester son désaccord est donc un acte déconcertant pour le corps-actant. Sur le plan syntagmatique, le *désaccord* vient après une assertion pour la remettre en cause (Kerbrat-Orecchioni 2016, p. 3). Sur le plan paradigmatique, lorsque le *désaccord* ne se substitue pas à l'*accord*, il prolifère sur sa base, comme dans les scènes de ménage que Didier Anzieu (2012, p. 252) résume ainsi : « "on s'entend pour ne pas s'entendre" »². C'est le cas de l'*accord dans le désaccord* qui représente le terme neutre sur le schéma (Fig. 1).

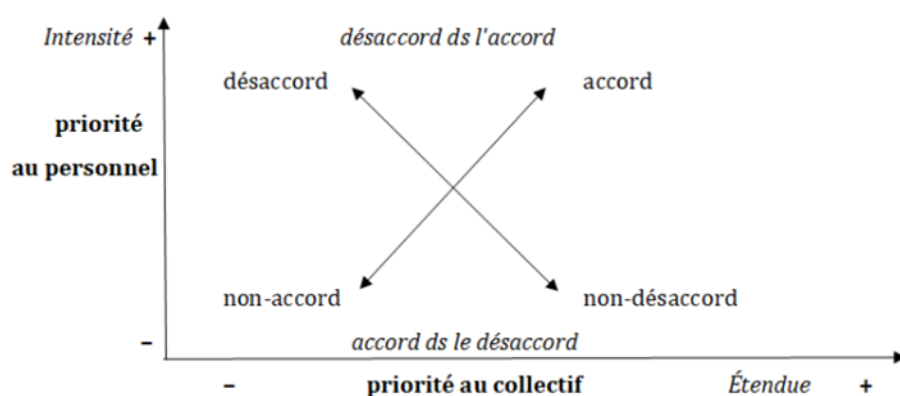


Fig. 1 – Schéma tensif de la catégorie accord/désaccord

¹ Lorsque le désaccord est énoncé sans ambages, le sujet critique ou porte un jugement négatif, exprime son désaccord, *ouvre les yeux*, selon l'expression de Luc Boltanski (1990, p. 111), se retire de la situation et la dénonce. Cette situation est différente de celle que nous définissons comme « zone critique » où le corps-actant est empêché d'exprimer son désaccord, pour les raisons mentionnées (cf. § 1 et ce qui suit § 2 supra). Dans le premier type de situation, le désaccord discuté peut évoluer vers un accord ; dans le second type, le désaccord est dissimulé par un accord apparent et il n'évolue pas.

² Il y a un accord entre les deux partenaires dans le couple, adepte de scènes de ménage, qui leur permet de s'adonner au désaccord : « La similitude des sentiments compte plus que leur nature négative. Les partenaires restent, dans la haine, égaux et semblables, donc uns et unis. [...] la souffrance mutuellement infligée lui permet [au couple] de continuer à se sentir couple plutôt que rien » Anzieu (2012, pp. 258-259).

Le *désaccord*, en tant que réaction négative, est considéré par Lescano (2013) comme une réaction faible, du même niveau que la *mise en doute*, à la différence de l'*invalidation* et de la *réfutation* qui sont des réactions négatives fortes. Dans cette perspective, le *désaccord* se caractérise par l'absence de contrainte pour l'allocutaire (Lescano 2013, p. 202). Ainsi, selon Lescano, « le type de réaction négative est déterminé dès le niveau sémantique » (Lescano 2013, p. 202), et dans le cas de *désaccord*, le locuteur s'oppose à l'opinion d'un allocutaire réel ou virtuel, ou à l'opinion générale. Il y a un effet de polémique dans le *désaccord*. Or, étouffé sous une « motivation consensuelle » ou lors d'un choix contraint qui passe pour être « le bon choix » – comme dans l'adage préféré de Lacan, « la bourse ou la vie » qui, sur le plan psychosomatique, se transforme en « la bourse ou le désir » –, le *désaccord* s'exprime par une « petite voix intérieure » et crée des symptômes névrotiques, cas étudié par Lerude (2010). Ces deniers cas, spécifiés par une réaction négative faible, représentent le *désaccord dans l'accord*, le terme complexe sur le schéma (Fig. 1).

Si l'on prend en compte l'observation de Wittgenstein (1953, §241) : « C'est ce que les hommes *disent* qui est vrai et faux ; et c'est dans le *langage* que les hommes s'accordent. Cet accord n'est pas un consensus d'opinion, mais de forme de vie. », on pourrait avancer l'hypothèse que ce n'est donc pas avec un dire mais avec une forme de vie qu'on se retrouve en désaccord.

3. L'audience au tribunal correctionnel comme « zone critique »

Pour l'étude de l'audience au tribunal correctionnel, qui explicite le cas du *désaccord dans l'accord* (le terme complexe du carré sémiotique), nous nous référons au film documentaire de Raymond Depardon, *10ème chambre, instants d'audience* (2004)³. L'audience correctionnelle est une « zone critique », déterminée par la scène prédictive « être jugé » où des pratiques concurrentes entrent en jeu : accuser, défendre, se disculper, innocenter, etc. C'est un procès orienté : il se termine par le rendement du jugement. Il est irréversible : le coupable doit purger sa condamnation. La « zone critique » apparaît ici comme une intersection de deux formes de vie : la forme de vie de la délinquance et la forme de vie selon la loi.

Voici les phases de l'audience qui peuvent subir certaines variations (présence ou absence d'avocat, par exemple) :

- i. le Président du tribunal présente le dossier et expose les faits qui sont reprochés au prévenu : c'est le premier niveau d'accusation ;
- ii. la parole est donnée au prévenu pour dire s'il est d'accord ou non avec les faits qui lui sont reprochés ; les prévenus recourent à des stratégies diverses pour « négocier » la zone critique : minimiser le délit ou le contester, présenter une autre version des faits, etc. ;
- iii. s'il y a une victime, la parole est donnée à la victime ou à son avocat qui formule une demande de dommages et intérêts : c'est le second niveau d'accusation ;
- iv. phase consacrée à la « personnalité » du prévenu : le tribunal fait état du contenu du casier judiciaire du prévenu, d'éventuels antécédents auront une incidence sur la sanction à

³ Il faudra distinguer le tribunal correctionnel de la Cour d'assises où on juge des auteurs de crimes. Les audiences du tribunal correctionnel sont consacrées à des délits comme : vol, escroquerie, abus de confiance, coups et blessures graves, commis par des personnes majeures ; y sont également jugés des petits délinquants, toxicomanes, pickpockets, des personnes arrêtées pour conduite en état d'ivresse, violence conjugale, insulte.

intervenir ; est précisée aussi à cette étape sa situation professionnelle qui détermine par la suite le montant de l'amende qu'il aura à payer ;

- v. la parole est donnée au Procureur de la République qui fait son réquisitoire et propose une peine : c'est le troisième et le plus virulent niveau d'accusation⁴ ;
- vi. à nouveau, la parole est donnée au prévenu et/ou à son avocat ;
- vii. après délibérations, le jugement est rendu.

L'audience est construite comme une triple épreuve exponentielle – phases (i), (iii) et (v) – lors de laquelle se décide l'implication du prévenu aux faits ou, autrement dit, le décalage de sa forme de vie par rapport à la règle. Il en ressort « qualifié », c'est-à-dire innocenté, pour regagner sa liberté ou, au contraire, sanctionné négativement, privé de quelque bien et/ou de la liberté. Certes, le prévenu a le droit de s'exprimer et de « négocier » de l'autre, pour ainsi dire, de la « zone critique ». Cependant, la relation entre lui et les autres acteurs de la scène prédictive est asymétrique. On pourrait légitimement se demander, reste-t-on dans l'aire de la Justice lorsque le principe de l'égalité est bravé ? La justice est « pensée comme une alternative de la violence », rappelle Boltanski (1990, pp. 163-165) et, se référant à Simone Weil, évoque cette maxime que Thucydide confère aux Athéniens, s'adressant aux alliés de Sparte : « Vous le savez comme nous ; tel est constitué l'esprit humain, ce qui est juste est examiné seulement s'il y a une nécessité égale de part et d'autre. Mais s'il y a un fort et un faible, ce qui est possible est imposé par le premier et accepté par le second' » (Weil 1966, pp. 126-127). Le prévenu au tribunal ne se retrouve-t-il pas dans la position du faible ? Pour s'interroger sur cet état des choses, nous avons relevé le dialogue d'un extrait du film d'environ 2 minutes : un sociologue est arrêté avec un couteau Opinel n° 8 et est accusé de porter une arme ; se référant à la loi, il argumente que ce n'est pas une arme mais un outil. Sa défense agace la présidente du tribunal.

« Le prévenu : D'ailleurs, si vous me permettez, je pense (*il hésite*)... qu'il conviendrait peut-être de mettre en doute l'appellation d'"arme" pour un Opinel n° 8. Si je peux me permettre d'utiliser mes notes ?...

La présidente du tribunal : Vous n'avez pas d'avocat alors ?

Le prévenu : Non, je n'ai pas d'avocat, je vais assurer ma défense moi-même, si vous me permettez.

La présidente du tribunal (*agacée*) : Mais on vous permet beaucoup de choses. Cessez de dire "si vous me permettez" !

Le prévenu : D'accord.... Donc, en ce qui concerne la définition d'une arme de 6ème catégorie, l'article 2 du décret du 6 mai 1995 précise qu'une arme de 6ème catégorie, arme blanche, possède une lame.... de plus de 15 cm ...

La présidente du tribunal (*l'interrompt*) : Bon écoutez... Oui, poursuivez, poursuivez, mais pas trop long quand même...

Le prévenu : Très bien. ...possède une lame de plus de 15cm. Opinel n° 8, c'est 8 et demi centimètres. Une épaisseur supérieure à 4mm, le mien en fait 2. La lame suit (*inaudible*) le manche, ce n'est pas le cas. Et la lame doit être tranchante des deux côtés, ce n'est pas le cas non plus. S'il manque une (*il souligne*) de ces caractéristiques, c'est un outil. Il ne peut devenir arme que par destination. C'est-à-dire...

La présidente du tribunal (*intervient*) : Voilà !

Le prévenu : exactement comme un tourne-vis....

⁴ Dans le film de Depardon, il y a des réquisitoires tellement vénéreux qu'on est amené à se demander d'où vient cette haine... ?

La présidente du tribunal : “Toute arme est dangereuse pour la sécurité publique.” C’est la mention du Code pénal.

Le prévenu (*répète pour se faire entendre*) : ...par destination... Donc, ça veut dire qu’il faut...

La présidente du tribunal (*l’interrompt et s’emporte*) : Attendez ! Vous allez quand même pas m’apprendre le Code pénal ! Là on va... ça va commencer à devenir un peu irritant... Le tribunal sait très bien la différence entre une arme par nature et une arme par destination, si vous voulez bien nous faire confiance là-dessus, vous seriez fort aimable, si vous vouliez me le permettre !

Le prévenu (*tente de calmer le débat*) : J’ai expliqué, Madame la Présidente, aux... aux policiers qui m’ont interpellé... D’ailleurs, qui étaient là, je le rappelle au passage, pour un contrôle d’identité. Qui sont intervenus de manière quelque peu virile, pour l’un d’entre eux, de façon quelque peu agressive... Qui m’a poussé violemment contre le mur pour procéder à une palpation énergique sur ma personne. Ensuite, par...

La présidente du tribunal (*l’interrompt*) : Comme vous êtes sociologue, vous devez pouvoir..., comment dire, prendre des distances, et de la sérénité...

Le prévenu : Non, je suis désolé. Quand je me fais pousser violemment contre un mur par un policier agressif, j’ai peur. J’ai peur. »

(10ème chambre, instants d’audience, réal. R. Depardon, extrait : 01:28:37:00-01:30:38:04).

Nous n’avons pas la possibilité d’analyser ici en détail cet extrait. Remarquons cependant que le prévenu s’attire la colère de la juge rien que pour avoir bien argumenté son désaccord. En fin de compte, dans cette procédure très contraignante pour le prévenu, telle qu’est l’audition correctionnelle, le juge réclame son accord : reconnaître sa faute et faire promesse de changement. La relation du prévenu à l’accusation – et au jugement – est marquée par l’opposition de base *accord/désaccord*, homologuée à *reconnaître sa faute/se disculper* (Fig. 2).

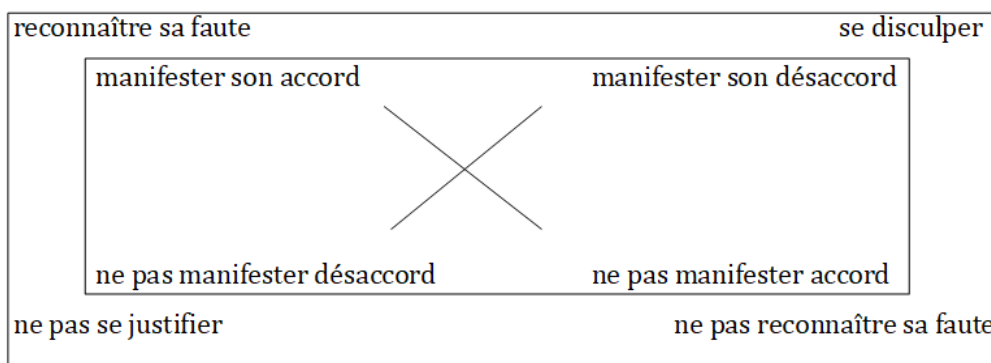


Fig. 2 – L’homologation des catégories accord/désaccord et reconnaître sa faute/se disculper

Que le *désaccord* prédomine, chez les prévenus au tribunal correctionnel, c’est une évidence, mais il est rarement manifesté, et encore plus rarement énoncé. Sur la capture d’écran (Fig. 3), on voit la réaction d’un prévenu au moment de l’annonce de la sanction : accusé d’avoir vendu une cigarette de cannabis⁵, il écope de 12 mois de prison, 6 mois ferme et 6 mois avec sursis ; la disproportion entre le délit jugé et la sévérité de la sanction est justifiée par les antécédents.

Lors de l’audience au Tribunal, le cas particulier du délit est vu à l’aune d’une règle. Comme l’a remarqué Landowski (1988), le juge est à la fois Destinateur-judicateur et Sujet soumis à un Destinateur d’un niveau supérieur, la règle de droit. *La règle de droit représente le général qui, dans*

⁵ C’est l’affaire n° 7 dans le film.

le jugement, est appliqué au particulier. Lors de cette application, le singulier se perd. Cette caractéristique de l'institution judiciaire est commentée par Paul Ricœur dans son texte *Le juste, la justice et son échec*:

« La justice au sens judiciaire, qui est pour nous la forme principale et exemplaire de la justice corrective, est même créditée de son ignorance des personnes ; elle voit la loi dans la mesure où ses yeux sont bandés en direction des situations singulières⁶ ; comme on dit, elle ne fait pas acception des personnes ; son usage de l'idée d'égalité se résume dans la formule : "Traiter semblablement les cas semblables" ; c'est la manière pour l'égalité de la justice corrective d'être proportionnelle », Ricœur (2005, pp. 16-17) .

L'exemple du jugement judiciaire démontre que se soumettre à la règle n'est pas « suivre la règle ». Rappelons-nous Wittgenstein qui dit (1953, §219) : « Quand je suis la règle, je ne choisis pas. Je suis la règle *aveuglement* ». La règle, pour Wittgenstein, est intrinsèquement liée à la forme de vie : « Les mots "accord" et "règle" sont apparentés, ils sont cousins » (Wittgenstein 1953, §224). Un prévenu se soumet à la règle dans le jugement, mais ne suit pas cette même règle *aveuglement*, tant qu'elle ne fait pas partie de sa forme de vie. Son désaccord demeure au fond de lui et donne lieu à la récidive.



Fig. 3 – *10ème chambre, instants d'audience* (2004), réal. R. Depardon (capture d'écran)

Le droit de punir reste, pour Ricœur (2005, p. 67), « un scandale pour l'intelligence et le cœur », un échec de l'institution judiciaire qui est également échec de la société. Pour sortir de la justice punitive où « nous reconnaissons la vieille vengeance de la tragédie grecque » (Ricœur 2005, p. 54) et

⁶ C'est nous qui soulignons.

pour aller vers une justice restaurative⁷, la proposition de Ricœur est de faire prévaloir une « justice d'écoute et de dialogue [qui] vise moins à réparer le passé qu'à responsabiliser en vue du futur », (Ricœur 2005, p. 62).

« Responsabiliser en vue du futur » est une manière de rendre réversible le procès qui traverse la « zone critique ». La phase terminale – purger la condamnation – qui se présente telle une annexe à la « zone critique » pourrait, au lieu de la clôturer, l'ouvrir et la transformer en une phase d'acquisition de nouvelles qualifications et compétences. Y compris la capacité de se réexaminer soi-même. La compétence qui est à re-construire – et c'est ce qu'on voit dans le documentaire *Une autre justice* (2016) qui présente quelques cas de justice restaurative –, c'est « la compétence à la relation ». Car, toujours selon Paul Ricœur (2005, p. 59), « C'est cette capacité qui est atteinte et pervertie dans les délits et crimes que la loi punit. Dans le tort, ce n'est pas seulement la souffrance de la victime, son identité intime, mais aussi le lien d'altérité, qui est lésé par les formes multiples du déni de reconnaissance ».

Reconnaître l'altérité d'autrui, c'est voir le lien entre lui et soi-même, c'est aussi pouvoir se voir autre, avoir été autre et/ou devenir autre. C'est cette compétence à la relation qui est endommagée dans le second objet d'étude que nous allons aborder. Dans ce deuxième cas, le corps-actant s'est muré, à notre sens, dans une « zone critique » qui explicite le terme d'*accord dans le désaccord*, le terme neutre sur le carré sémiotique (Fig. 1).

4. La carte postale dans le dossier « Sabina »

La carte postale que nous allons analyser appartient au dossier que les services secrets et répressifs du régime totalitaire communiste dans un pays de l'Europe de l'Est avaient créé au cours des années 1970 autour de l'enrôlement d'une – devenue plus tard célèbre – intellectuelle européenne. Ce dossier a été rendu public en mars 2018 et publié en ligne⁸. L'intérêt pour nous d'analyser cette carte postale provient du fait que c'est un objet qui atteste d'une pratique dans lequel s'incruste la « zone critique » d'une forme de vie avec son accord et son désaccord. À part le dossier que nous avons pu consulter en ligne, nous nous référons au texte-réponse que l'intéressée a publié dans *Vanity Fair* en juillet 2018 (pp. 66-73)⁹. Ce texte est intitulé « Une autre vie que la mienne » (Fig. 4) : le titre indique déjà qu'une forme de vie est remise en cause par le corps-actant lui-même. Comme on le voit sur le collage, réalisé par la revue, le bout d'un dossier d'une autre époque tend à obstruer la page où sont consignées toutes les qualités de l'intellectuelle en question.

⁷ Mesure prévue en France par la loi du 15 août 2014 : « Pratique complémentaire au traitement pénal de l'infraction, la justice restaurative consiste à faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions (qu'il s'agisse des parties concernées par la même affaire ou non). Les mesures prises, selon des modalités diverses, visent toutes à rétablir le lien social et à prévenir au mieux la récidive. », cf. le site du Ministère de la Justice, disponible sur : <http://www.justice.gouv.fr/le-ministere-de-la-justice-10017/quest-ce-que-la-justice-restaurative-29943.html> – consulté le 23 juin 2019. Pour cette nouvelle forme de justice, voir aussi le documentaire *Une autre justice* (2016), réalisé par Chloé Henry-Biabaud et Isabelle Vayron.

⁸ Le dossier dans son intégrité, sauf les pages 38 et 39 qui correspondent à une lettre intime, est disponible à l'adresse : <https://desebg.com/ucheni/3529-2018-03-30-05-01-16> – consulté le 17/05/2019.

⁹ Propos recueillis par Olivier Bouchara.



Fig. 4 – *Vanity Fair*, juillet 2018, p. 67 (capture d'écran)

Ce dossier, à l'instar de beaucoup d'autres, élaborés soigneusement par les services répressifs du régime communiste, a été purgé¹⁰ au cours des années 1990 et 1991, purge qui s'est soldée par un incendie dans les locaux de l'« ancienne »¹¹ Sécurité d'État. Ce qui apparaît clairement dans ce dossier incomplet, c'est que « Sabina » – le nom que les services lui ont attribué – se présente aux rendez-vous des apparatchiks communistes et quand on lui propose de collaborer, elle ne refuse pas de le faire.

¹⁰ Cf. l'analyse du journaliste d'investigation Hristo Hristov, *Médiapart*, 09/04/2018 : « Il manque non seulement des documents primordiaux, obligatoires à l'ouverture d'un dossier par la Sécurité d'État, mais on y trouve également des incohérences frappantes. [...] Cela ne signifie pas que ces documents n'ont pas existé. Au contraire, ce sont des pièces de rigueur dont le défaut est susceptible de provoquer des sanctions de la part d'un responsable de service ou d'un directeur adjoint de la Direction n° 1. On doit alors se demander pourquoi elles ne figurent pas dans le dossier ? La réponse est claire : ces documents auraient pu dévoiler les missions et les objectifs de la Sécurité d'État, et ses méthodes pour enrôler "Sabina", mais également, dévoiler la nature de leur interaction. Hélas, ces documents auraient permis de tirer aujourd'hui des conclusions plus exactes. [...] D'ailleurs, dans le dossier, le protocole de transmission aux archives manque également, alors qu'il est exigé par le règlement. Et c'est ainsi car, à un moment donné, le dossier a été purgé de manière sélective. L'un des moyens de le constater est la renumérotation manifeste des pages ». Cf. encore « Bulgaria Says French Thinker Was a Secret Agent. She Calls It a 'Barefaced Lie' », dans *The New York Times*, 01/04/2018 : « Elle savait clairement qui elle rencontrait et quel type d'informations elle fournissait. [...] En janvier 1971, elle aurait demandé à ne témoigner que verbalement, et non par écrit, et ses préposés, identifiés par des noms de code, acceptent. » ; cette dernière information figure dans le dossier « Sabina », c'est nous qui traduisons, disponible sur : <https://www.nytimes.com/2018/04/01/arts/julia-kristeva-bulgaria-communist-spy.html> – consulté le 07/06/2019.

¹¹ L'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est commence à partir du mois de novembre 1989.



Fig. 5 – Recto-verso de la carte postale envoyée par « Sabina » à l'apparatchik communiste de l'ambassade, *Vanity Fair*, p. 72 (capture d'écran)

L'envoi de la carte postale (Fig. 5), qui nous intéresse ici, date du 13 mars 1972¹². Elle est envoyée par « Sabina » à un employé de l'ambassade de son pays à Paris, où elle habite à cette époque, mariée depuis quelques années à un Français. Voici comment elle-même (2018, p. 72) décrit l'événement :

« Et cet autre employé de l'ambassade, que je prenais pour un lourdaud un peu collant, y allait aussi de son rapport. Un jour, alors qu'il insistait pour me voir, je lui ai adressé une carte postale de Bruxelles pour qu'il me lâche un peu, en concluant d'un slogan ridicule : "Vive le pouvoir populaire¹³." Croyez-le ou non, cette missive est aujourd'hui présentée comme une preuve accablante de ma culpabilité » (2018, p. 72).

Nous nous proposons d'analyser cet objet, car tout d'abord, la carte postale est un objet. Comme chaque objet, elle possède 3 dimensions : sensible, fonctionnelle et mythique. Sa dimension fonctionnelle consiste dans l'échange entre deux sujets. Cet échange est foncièrement volontaire, caractère corroboré par le fait que l'envoi d'une carte postale n'exige guère de retour. La carte postale est censée exprimer l'intensité d'une pensée ou d'un sentiment que le sujet-destinateur a pour le sujet-destinataire. S'ajoute la dimension mythique : la carte postale abolit la distance qui les sépare, du moins au moment où elle est choisie et préparée et au moment où elle sera reçue et lue. L'échange l'emporte sur la séparation. Dans le cas où le destinataire soutient qu'il avait entrepris l'échange sans le vouloir, l'envoi de la carte postale exprime alors une contrainte ou sa « motivation consensuelle » (cf. § 1).

Quant à la dimension sensible, le plus souvent, la carte postale est composée d'une image que le destinataire choisit et d'une surface blanche sur laquelle il écrit un texte. Se construit un énoncé verbo-ictonique. Ici, il y a un texte en français et un texte en bulgare. Nous avons reproduit les modules, en traduisant en français le texte qui est en bulgare sur l'original (Fig. 6).

¹² Après un rendez-vous avec l'apparatchik-destinataire de cette carte postale, qui s'est tenu le 08 mars 1972, et qui a duré 2 heures, comme il le note, cf. le dossier « Sabina », p. 37 selon la numérotation en crayon.

¹³ Sur la carte postale, ce slogan se termine par un point d'exclamation.

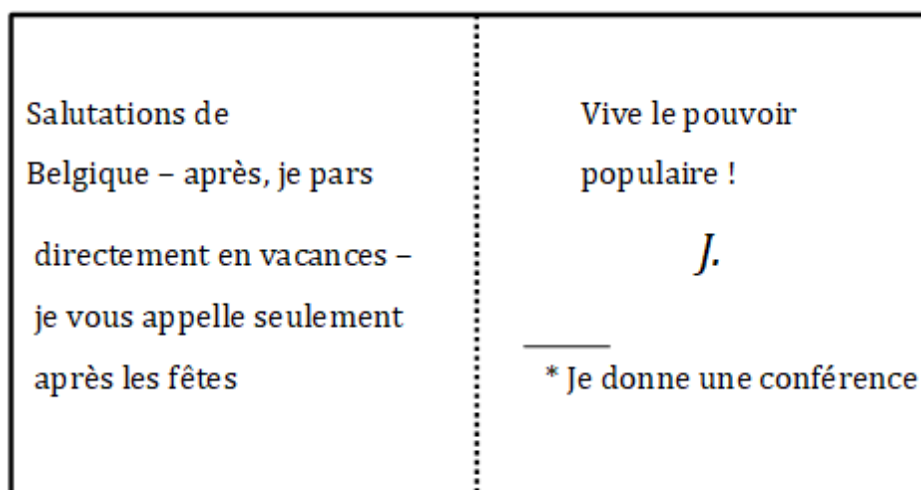


Fig. 6 – Verso de la carte postale de « Sabina » (reproduction schématique)

Ainsi, sur la partie gauche, le texte – en bulgare – contient des salutations où, tout en indiquant que le locuteur est à l'étranger, s'immiscent les informations sur les voyages, l'actuel et le futur, puis vient ensuite une promesse d'appel qui adviendra mais pas immédiatement, ce qui est énoncé avec un certain regret, sincère ou feint : « je vous appelle *seulement*¹⁴ après les fêtes ». Ce texte a pour but de justifier l'impossibilité de l'appel dans l'immédiat. Si l'on recourt à la Théorie des Blocs sémantiques (la TBS) de Carel (2001)¹⁵, on pourra paraphraser ce texte par l'enchaînement argumentatif suivant : /voyages DC NEG appel/. Ce qui se lit comme : « voyages donc pas d'appel », ou encore : « je suis en voyage voilà pourquoi je ne peux pas vous appeler ». C'est un enchaînement *normatif*, il se construit avec une conjonction du type de *donc*. En utilisant une conjonction du type de *pourtant*, on construit l'enchaînement *transgressif* : /voyages PT appel/, qu'on lira comme : « voyages pourtant appel », ou « je suis en voyages mais je vous appelle ». Cette dernière situation est tout aussi possible, rien ne l'empêche. Apparemment, ce qui rend l'appel impossible dans le cas de notre locuteur, c'est la distance physique avec l'allocutaire. Autrement dit, l'appel dont parle le locuteur est un appel lié à un rendez-vous avec l'allocutaire. C'est ce rendez-vous qui est en fait rendu impossible par les 2 voyages, car le locuteur est absent. L'enchaînement argumentatif correct est : /absence DC NEG rendez-vous/, ce qui se confirme par le non-sens de l'enchaînement transgressif : /absence PT rendez-vous/. Or, justifier l'impossibilité d'un rendez-vous par l'envoi d'une carte postale incite à considérer ce rendez-vous comme assez important pour les deux interlocuteurs.

Sur la partie droite de la carte postale, le slogan écrit en français « Vive le pouvoir populaire ! » se distingue des autres énoncés par la langue, mais aussi par le point d'exclamation qui le termine (nous reviendrons), alors que les autres énoncés sont dépourvus de ponctuation finale. Il est mis en valeur par sa position sur la partie supérieure, séparé de l'information secondaire qui est placée, quant à elle, dans la partie inférieure : le post-scriptum « Je donne une conférence ». La conférence n'intéresse pas trop l'allocutaire, c'est pourquoi elle est mentionnée en post-scriptum. Mais c'est à cause d'elle, supposons-nous, que « Sabina » est en Belgique, à une distance qui rend impossible le rendez-vous. La

¹⁴ C'est nous qui soulignons.

¹⁵ Pour plus d'information sur cette théorie, voir Carel (2017) et Ducrot (2016).

lettre *J – IO* en cyrillique – lettre initiale du prénom – le vrai prénom – de « Sabina », occupe une place centrale et domine : elle désigne la personne et lie en un tout le slogan et la conférence. La pratique de la conférence, bien qu’à première vue opposée au slogan, est en fait liée à lui dans la personne du locuteur, c’est « le locuteur en tant qu’être du monde » de la théorie « standard » de Ducrot (1984). Se précise ainsi un premier axe qui relie les énoncés (Fig. 7) : le texte en Bulgare concerne la relation entre les deux interlocuteurs, le texte en Français – le slogan – relève des valeurs sur lesquelles cette relation est déployée¹⁶.

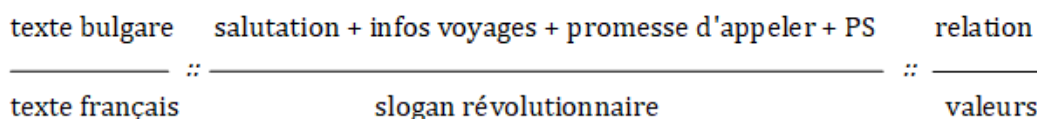


Fig. 7 – L’axe /texte en bulgare/ versus /texte en français/

Le texte en français – le slogan – s’oppose en fait à l’image : la Maison du Roi à Bruxelles, selon l’homologation, représentée sur la Fig. 8. Se construit un énoncé verbo-iconique antithétique (Roque 2016).

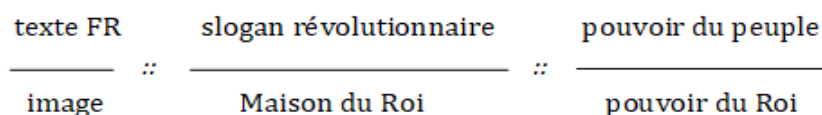


Fig. 8 – La relation d’homologation entre le texte en français et l’image

Nous savons, après les théories polyphoniques de l’énonciation, que chaque énoncé est en lien avec au moins un autre. Dans la Théorie argumentative de la polyphonie (la TAP), développée par Oswald Ducrot, Marion Carel et Alfredo Lescano, chaque contenu se définit selon un *mode de présentation* (*reçu, conçu, trouvé, vécu*¹⁷), une *fonction textuelle* (en avant, en arrière, exclu) et un *ton*, (*Monde, Il, Témoin, L*) ; voir ci-dessous un schéma que nous avons élaboré pour résumer cette théorie (Fig. 9)¹⁸.

Le « Vive le pouvoir populaire ! » est mis ici *en avant* sur mode du *conçu*, alors que l’image – la Maison du Roi – est sur mode du *trouvé*. Le slogan « Vive le pouvoir populaire ! » est présenté par le

¹⁶ Le lecteur non avisé pourrait être étonné de l’absence de titre de civilité « Monsieur » ainsi que de l’absence de politesse finale, « Passez de bonnes fêtes... » par exemple. Mais la non-politesse est une des valeurs partagées entre les apparatchiks communistes, les appellations comme « Monsieur » et « Madame » étaient littéralement interdites et bannies du vocabulaire.

¹⁷ Dans Carel et Ducrot (2014), il n’y a que 3 modes de présentation : *reçu, conçu et trouvé*. Dans Lescano (2016), apparaît le mode de présentation du *vécu*. Nos le prenons en compte dans notre présentation schématique.

¹⁸ Voici comment Carel et Ducrot (2014) présente les 3 modes de présentation d’un contenu : « Un contenu apparaît sur le mode du *conçu* lorsque le locuteur dit le concevoir à l’occasion même de son énoncé (ce qui est marqué par exemple par l’emploi de *bien* dans *Pierre a bien souffert*) ; un contenu apparaît sur le mode du *trouvé* lorsque le locuteur dit se désimpliquer au profit des faits (cf *fumer nuit gravement à la santé*) ; un contenu apparaît sur le mode du *reçu* lorsque le locuteur dit se désimpliquer au profit d’une autre forme de subjectivité (cf l’emploi de *il paraît que*). Les deux premiers modes sont inspirés de l’énonciation discursive et de l’énonciation historique de Benveniste. Le mode du *reçu* est inspiré des travaux de Ducrot. Il s’en distingue cependant par le fait que la “subjectivité autre”, caractéristique du contenu “reçu”, n’est pas une subjectivité individuelle, assimilable à tel ou tel qui, absent de l’échange engagé, serait finalement le garant du contenu. Selon la TAP, il ne s’agit pas de la subjectivité d’un autre mais d’une autre forme de subjectivité, différente de celle étudiée par Benveniste – la subjectivité du “je” –, et que l’on pourrait décrire comme la subjectivité de “l’Absent” ».

locuteur comme *conçu* par lui-même au moment du dire, il y a une auto-attribution (Carel 2018) et le point d'exclamation qui le termine en est le garant. Le point d'exclamation est une marque énonciative qui indique que « le texte représente le point de vue défendu par le locuteur » Roque (2016, p. 11). Le « Vive le pouvoir populaire ! » s'oppose au slogan « Vive le Roi ! » ou, si vous voulez, maintient l'énoncé « Mort au Roi ! ». Ce dernier résout la tension antithétique de l'énoncé verbo-iconique *pouvoir populaire/pouvoir du Roi*. Le locuteur endosse le *ton* d'une classe de la société dénommée 'peuple' ou de ses sympathisants.

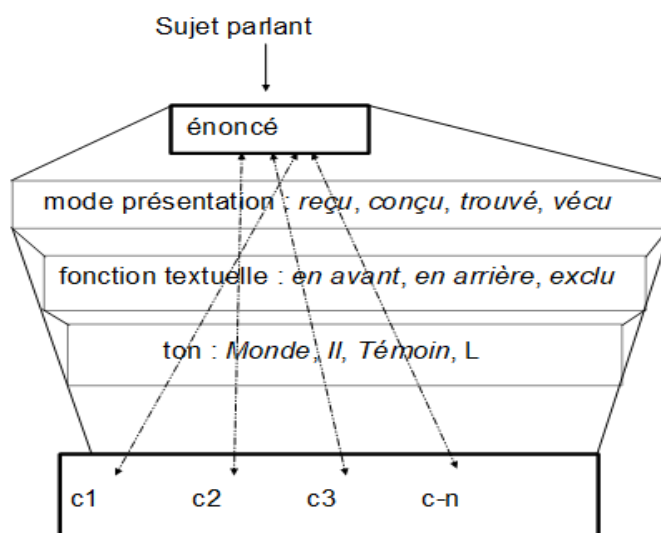


Fig. 9 – Schéma de la TAP

Cette carte postale n'atteste pas seulement d'un échange, mais aussi des valeurs sur lesquelles repose la relation entre les deux sujets. Trois possibilités se présentent. D'abord, si le slogan est énoncé de façon transparente, son contenu fait alors preuve des valeurs que le locuteur et l'allocutaire partagent : « Sabina » partage les valeurs des apparatchiks du régime communiste.

Deuxième cas de figure : est-il possible que le slogan « Vive le pouvoir populaire ! » soit énoncé sur un ton ironique ? Il manque d'indication linguistique pour une telle interprétation. Pour que l'ironie se manifeste, le contenu présenté sur mode du *conçu* doit être en même temps en fonction d'*exclu* (Carel 2011). Or, ce n'est pas le cas. Aussi, étant donné la position sociale et politique du destinataire – employé dans l'ambassade d'un pays totalitaire communiste –, le ton ironique aurait été possible seulement dans le cas où la relation des deux interlocuteurs était très intime. Mais ceci est contredit par la forme de « vous » utilisée dans l'échange, leur relation se situe plutôt dans la strate de *social*, selon la typologie de Edward T. Hall (1963) : *intime, personnel, social, publique*.

Troisième possibilité : « Sabina » s'est tout simplement moqué du slogan ainsi que de son destinataire. Dans ce cas, il s'agirait d'un jugement dédoublé de l'énonciateur selon Bertrand (2014, p. 4) qui réfute la face négative d'un jugement antérieurement émis ou sous-entendu de l'énonciataire qu'il feint d'approuver. L'énonciateur se scinde en plusieurs instances (Bertrand 2014, p. 5). Cette version ne change pas grand-chose à l'échange lui-même, mais révèle une relation pernicieuse. Ce défaut de la compétence à la relation réapparaît dans le déni actuel de « Sabina » (cf. l'extrait de son texte cité ci-dessus). La « zone critique » ici se construit comme une intersection entre une forme de vie de la transparence et une forme de vie double.

Sur le carrée sémiotique (Fig. 1), le cas « Sabina » explicite le terme neutre. Comme dans l'accord qui régit le couple dans les scènes de ménage, l'accord entre « Sabina » et les apparatchiks communistes est alors tributaire d'un désaccord ; ce qui importe, c'est la similitude des sentiments : dans la haine, ils se réjouissent d'être ensemble et unis. Après tout, la psychanalyste Martine Lerude (2010, p. 78) soutient que : « [...] c'est en se conformant aux lois sociales et à la doxa de son temps qu'un sujet peut se trouver en désaccord avec une loi interne qu'il ignore et qui est pourtant la sienne propre ». La « motivation consensuelle » tend à étouffer le désaccord personnel¹⁹.

5. Pour conclure

On retrouve, dans le cas « Sabina », les mêmes caractéristiques de la « zone critique » que dans l'audience correctionnelle, bien que cette dernière explicite le terme complexe – *désaccord dans l'accord* –, alors que le cas « Sabina » représente le terme neutre – *accord dans le désaccord* – du carré sémiotique (Fig. 1) sur lequel se projette la catégorie *accord/désaccord*. Le tableau comparatif ci-dessous (Fig. 10) présente ces caractéristiques et leurs variations selon les deux cas étudiés. Ces deux cas soulèvent un questionnement insistant : le corps-actant pourrait-il être protégé des empiètements d'autrui et du collectif et comment ?

Caractéristiques de la « zone critique »:	L'audience au tribunal correctionnel	Le cas « Sabina »
Discontinuité dans la continuité	Le temps de remise en cause du délit; le temps de l'audience	La vie double remise en cause; le temps de la révélation
Choix qui détermine le trajet	Le délit commis	L'accord de collaborer; l'enrôlement
Procès orienté, irréversible	Se termine par le jugement judiciaire	Se termine par le jugement social
Danger encouru	Sanction négative; perdre sa liberté ou un bien quelconque	Sanction négative; perdre l'estime des autres et l'estime de soi
Accord et désaccord cohabitent	Accepter le jugement sans être d'accord	Collaborer sur fond de désaccord intérieur
Des pratiques concurrentes	Accuser, défendre, se disculper, etc.	Servir les services répressifs; surveiller de ses collègues et les dénoncer; mener une vie intellectuelle
Croisement de deux formes de vie	Délinquance et Vie selon la loi	Vie double et Vie transparente
Reliquat	La récidive	Le déni du choix qui a été fait

Fig. 10 – Tableau comparatif – Caractéristiques de la « zone critique »

¹⁹ Il ne faut pas sous-estimer la peur comme instigatrice de comportement ni non plus la cruauté du régime communiste. L'écrivain-dissident Georgi Markov a été tué par les services secrets bulgares à Londres en 1978, quelque temps après qu'un autre émigré bulgare, Vladimir Kostov, a été visé paraît-il par une similaire tentative d'assassinat à Paris.

La meilleure issue d'une « zone critique », ce soit, on l'a dit, rendre le procès réversible, déplacer le curseur de l'acte accompli, irréparable, sur un processus de responsabilisation en vue du présent et du futur. Uniquement le discours pourrait se substituer à l'acte et problématiser le choix. Car si la « zone critique » réapparaît après des années, c'est pour que la scène prédicative soit rejouée, le choix problématisé et réassumé ou rejeté, et l'accord et le désaccord clairement écartés l'un de l'autre. Il paraît évident que ce processus de responsabilisation ne pourrait s'accomplir dans le mensonge.

Références bibliographiques

- Anzieu, Didier (2012), *Créer/Détruire : Le travail psychique créateur*, Paris, Dunod.
- Bertrand, Denis (2014), « Ironie et modulations de la négativité », *Actes Sémiotiques*, n. 117, pp. 1-11, en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5134> – consulté le 10/05/2019.
- Boltanski, Luc (1990), *L'Amour et la Justice comme compétences*, Paris, Gallimard.
- Carel, Marion (2001), « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, n. 142, pp. 10-21.
- Carel, Marion (2011), « Ironie, paradoxe et humour », dans M.-D. Vivero Garcia (éd.), *Humour et crises sociales. Regard croisés France-Espagne*, Paris, L'Harmattan, pp. 57-75.
- Carel, Marion (2017), « Signification et argumentation », *Signo*, vol. 42, n. 73, pp. 2-20.
- Carel, Marion (2018), « Les argumentations énonciatives », *Letrônica*, vol. 11, n. 2, pp. 125-143.
- Carel, Marion & Ducrot, Oswald (2014), « Pour une analyse argumentative globale du sens », *Arena Romanistica*, n. 4, pp. 72-88.
- Depardon, Raymond (2004), *10ème chambre, instants d'audience*, Paris, Palmeraie et Désert.
- Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.
- Ducrot, Oswald (2016), « Présentation de la Théorie des Blocs sémantiques », *Verbum*, tome XXXVIII, n. 1-2 (A. Lescano, éd., "Le sujet dans la langue. Théorie des blocs sémantiques et théorie argumentative de la polyphonie"), pp. 53-67.
- Floch, Jean-Marie (1990), « Êtes-vous arpenteur ou somnambule ? », *Sémiotique, marketing et communication*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 19-47.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques (2015), *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Hall, Edward T. (1963), « A System for the Notation of Proxemic Behavior », *American Anthropologist*, vo. 65, n. 5, pp. 1003-26.
- Henry-Biabaud, Chloé & Vayron, Isabelle (2016), *Une autre justice*, Paris, Talweg Production.
- Hristov, Hristo (2018), « Julia Kristeva : ce qui a été omis dans la lecture du cas "Sabina" », *Médiapart*, en ligne : <https://blogs.mediapart.fr/zinaida-polimenova/blog/090418/julia-kristeva-ce-qui-ete-omis-dans-la-lecture-du-cas-sabina> – consulté le 11/05/2019.
- Hristov, Hristo (2018), « Sabina », *Dossiers Scientifiques*, en ligne : <https://desebg.com/ucheni/3529-2018-03-30-05-01-16> – consulté le 20/04/2019.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016), « Le désaccord, réaction "non préférée" ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique*, n. 67, pp. 1-20, en ligne : <https://journals.openedition.org/praxematique/4524> – consulté le 03/11/2017.
- Kristeva, Julia (2018), « Une autre vie que la mienne », propos recueillis par Olivier Bouchara, *Vanity Fair*, pp. 66-73, en ligne : www.vanityfair.fr – consulté le 13/09/2018.
- Landowski, Eric (1988), « Vérité et véridiction en droit », *Droit et société*, n. 8 (E. Landowski, éd., "Le discours juridique. Langage, signification et valeurs"), pp. 45-60.
- Landowski, Eric (2006), *Les interactions risquées*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Lerude, Martine (2010), « Désaccord », *La clinique lacanienne*, n. 17, pp. 69-78.

- Lescano, Alfredo (2013), « A propos de quelques conditions énonciatives des réfutations », dans J. François, P. Larrivée, D. Legallois & F. Neveu (éds.), *La linguistique de la contradiction*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 197-214.
- Lescano, Alfredo (2016), « Présentation du volume », *Verbum*, XXXVIII, n. 1-2, dans A. Lescano (éd.), *Le sujet dans la langue. Théorie des blocs sémantiques et théorie argumentative de la polyphonie*, pp. 3-29.
- Ricœur, Paul (2005), *Le juste, la justice et son échec*, Paris, Editions de l'Herne.
- Roque, Georges (2016), « Esquisse d'une rhétorique des interactions verbo-iconiques », *Images Re-vues*, Hors-série n. 5, en ligne : <http://imagesrevues.revues.org/3434> – consulté le 02/05/2019.
- Weil, Simone (1966), *Attente de Dieu*, Paris, Fayard.
- Wittgenstein, Ludwig (1953), *Philosophical Investigations*, Oxford, B. Blackwell ; tr. fr. *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 2004.

Désaccord, dissonance, discorde : une caractérisation sémiotique

Giacomo FESTI

NABA (Milan) et Université de Bolzano

1. Orientations sémantiques

Le couple de termes accord/désaccord reflète et relance l'articulation sémiotique fondamentale à la base de la discursivité et, plus généralement, de la pratique communicative, à savoir celle entre plan de l'énoncé et plan de l'énonciation. L'accord et le désaccord oscillent, parfois brusquement, ou bien périlleusement, sinon heureusement, entre les contenus projetés sur lesquels on peut s'accorder ou pas (énoncé) et une réassomption identitaire qui peut remettre tout en discussion (énonciation). L'accord et le désaccord peuvent déstabiliser l'émersion d'un discours qui en porte trace en se déplaçant sur le cadre de la relation. Watzlawick, Beavin et Jackson avaient bien rendu compte du phénomène dans leur texte de référence sur la pragmatique (1967), dans lequel – on s'excuse pour la triviale reprise – ils redéfinissaient la communication comme articulation de contenu et de relation. Cela répondait exactement à des observations plutôt cliniques sur des formes de dissension familiale où des contenus plus ou moins déterminés devenaient l'excuse pour un mouvement qui allait porter sur des enjeux identitaires (relationnels). Énoncé et énonciation se co-déterminent à l'intérieur d'une pratique discursive et communicative, dans une relation tensive qui témoigne des formes d'équilibre précaire ou bien de déséquilibre, les deux productrices d'un sens avant tout narratif. La contractualité à la base du schème narratif canonique, de toute évidence, rend compte des formes d'accord qui structurent, plus ou moins explicitement, des architectures narratives.

Accords et désaccords se posent ainsi comme des pôles instables de relations intersubjectifs, des moteurs inévitables pour la narration, dont la succession continue doit aussi se confronter avec le saut de niveau, de l'énoncé à l'énonciation, du local au global. Ce n'est pas un hasard, enfin, si le champ lexical autour de ces formes de conflit ou d'harmonisation, se présente comme bien riche et articulé, nous invitant à en sonder des propriétés sémiotiques.

Dans un premier temps de cette enquête plutôt sémantique, on entend restituer un continuum des positions qui révèle enfin un curieux jeu d'inversions dans les usages de termes associés à accord et désaccord, à l'intérieur d'un même terrain de signification. Le défi sémiotique est de reprendre un espace conceptuel, dans une perspective tensive, pour lui donner la chance de démontrer un intérêt interprétatif. Il faudra ensuite mettre à l'épreuve l'esquisse de schématisation sémantique qu'on va proposer.

Une première acception d'accord, alors, nous ramène thématiquement à l'accord musical, valable aussi pour d'autres champs sensoriels, comme le chromatique dans le visible. L'accord émerge comme propriété interne à un terrain de manifestation¹, plus typiquement textuel, selon lequel des formes

¹ Cf. par exemple la définition du dictionnaire Merriam-Webster : « three or more musical tones sounded simultaneously ».

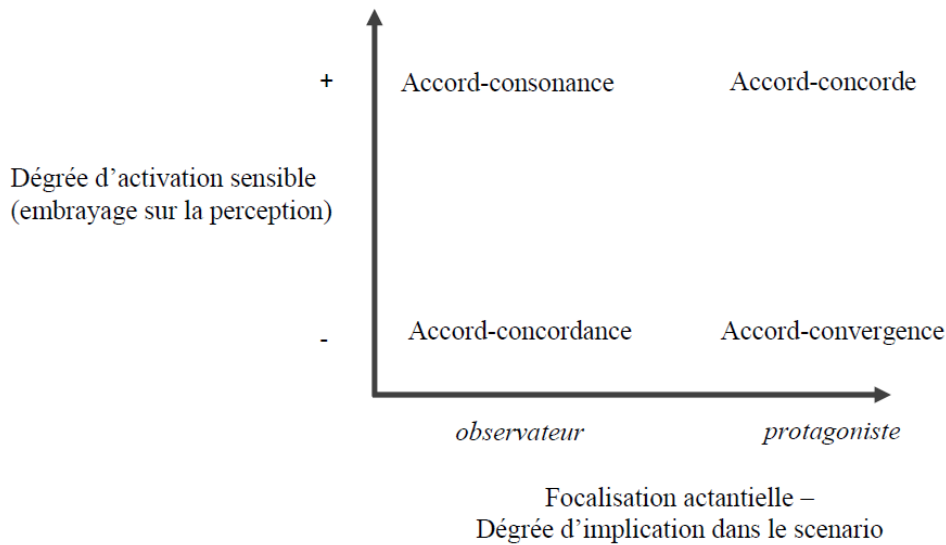
expressives diverses entrent dans une relation spécifique de résonance paradigmatique, comme peut l'être la reprise des composants harmoniques communs dans l'accord musical, ce qui est bien connu dans la théorisation classique de la musique². Néanmoins, cette version de l'accord présuppose un observateur sensible, qui puisse, comme dans le cas musical, apprécier la consonance de l'accord. Le caractère perceptible, donc incorporé, de l'accord problématise immédiatement des horizons éventuels de reconnaissance de l'harmonisation, c'est-à-dire des valences sensibles qui gèrent la manifestation même de la forme accordable³. L'observateur est donc embrayé sur sa propre sensibilité perceptive, utile pour reconnaître des relations accordées projetées, débrayées dans un scénario. L'accord se présente à l'observateur comme interne à un paysage de figures et donc il reviendrait à sa compétence sensible de reconnaître et d'éventuellement apprécier esthétiquement l'accord, au moment où celui-ci entre dans un réseau d'harmonisation. Bref, un scénario de relations débrayées requiert un observateur embrayé sur le sensible pour pouvoir rendre un accord possible.

Une deuxième acception, en revanche, est à reconduire à l'idée de l'accord comme entente, pacte entre des acteurs⁴, évidemment à l'intérieur d'une confrontation, ce qui semble immédiatement se poser sous l'égide d'une pratique, d'une séquence d'actions. L'accord, dans ce cas, va préciser un contenu sur lequel on va s'accorder, ce qui est l'*aboutness*, la thématique de l'accord. La focalisation sur le contenu projeté va de pair avec un embrayage de l'accord sur le sujet du faire, étant donné que ce sont les protagonistes même de l'accord qui l'assument en tant qu'horizon interprétatif du sens de la pratique. La dominante cognitive du contenu de l'accord est couplée à une composante pragmatique inscrite dans le faire du sujet. A ce moment-là, un chiasme déjà apparaît, c'est-à-dire une complémentarité contrastive entre ces deux versions de l'accord, ce qui pourrait être représenté dans un schéma tensif, visant à restituer les macro-formes de l'accord. Nous proposons deux axes de contrôle : d'un côté l'assomption sensible dont l'atonicité suspensive laisse émerger d'autres transformations, comme les transformations pragmatiques ou bien les transformations cognitives ; de l'autre côté, nous pouvons thématiser une autre perspective actantielle, que ce soit sur l'observateur, c'est-à-dire à une certaine distance d'un événement sémiotique, à l'extérieur, ou bien une perspective qui coïncide avec celle des acteurs engagés directement dans les événements du scénario, dont l'effet « en subjective ». L'avantage d'une méthode tensive est la préfiguration d'une dispersion des corrélations, directes ou bien inverses, qui ouvrent l'espace pour d'autres configurations possibles, et voilà que l'accord peut être aussi harmonisation dans un cadre élargi, devenant concorde ou mieux encore, une forme de fusion entre les subjectivités et le cosmos, qui peuvent résonner ensemble. Par contre, on peut présupposer une forme d'accord où le rôle de l'observateur sensible ou bien les contenus, n'émergent pas. Il s'agit d'une forme d'accord-accommodation, qui nous paraît bien comprendre l'idée de l'accord grammatical, comme une sorte de valeur par défaut inaperçue, l'ordinaire d'un langage pratiqué qui présente des formes expressives et des contenus amalgamés pour consentir une cohésion d'un flux discursif.

² Cf. Nattiez (1990, p. 224) qui cite à son tour D'Indy comme référence pour une caractérisation de l'accord (« chord »).

³ Sur le traitement sémiotique des valences sensibles, voir Fontanille (2004).

⁴ Cf. par exemple la définition dans le dictionnaire Cambridge: « a formal agreement, or the condition of agreeing ».



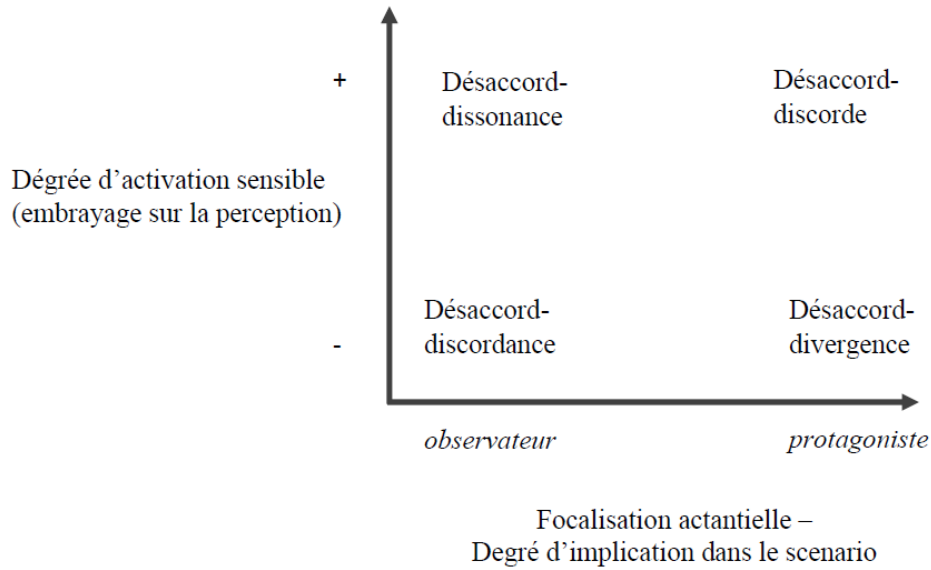
Fond sémantique : l'expérience de l'accord

Fig. 1 – La schématisation tensives de l'accord

On pourra aussi ajouter que chaque version de l'accord suppose une transition entre des niveaux de pertinence sémiotique plus optimales pour l'observation⁵. L'accord-consonance est plutôt sur l'axe texte-objet-pratique, l'accord-convergence est plutôt entre le pratique et le stratégique, la concorde nous ouvre peut-être les portes des formes de vie, tandis que l'accord-concordance est plutôt au niveau d'interface entre signes-figures et textualité.

D'autre part, si l'accord est interdéfini avec son propre antonyme, même le désaccord aura des formes corrélées de divergence. D'un côté, le désaccord local et sensible, éclatant, est une *dissonance* perceptible. En revanche, un désaccord sur des contenus manifestés, un conflit d'interprétations, une controverse se présente comme une *divergence*. Là où le désaccord porte en même temps sur des contenus, sur des identités sensibles, alors la *discordance* apparaît. La *discordance* signale enfin un dysfonctionnement plutôt syntaxique, par exemple à l'intérieur d'un système réglé de relations données. Les deux schèmes se reflètent l'un dans l'autre, dans une symétrie de positions qui autorisent des développements interprétatifs et donc applicatifs.

⁵ La référence pour un modèle des niveaux de pertinence est Fontanille (2008).



Fond sémantique : l'expérience du désaccord

Fig. 2 – La schématisation tensile du désaccord

2. De la dissonance à la discorde : une relecture de Geertz

Après cette première exploration sémantique, porteuse d'une schématisation tensile, on voudra problématiser l'usage de ce modèle par rapport à une sémiotique des cultures et des pratiques. Et cela, pour une raison avant tout de nature épistémologique. Chaque fois qu'on développe de la complexité en multipliant des niveaux de médiation et d'observation dans la théorie, si ces niveaux sont autonomes et interdépendants, on a immédiatement à faire avec des accords et des désaccords, comme rappelé par Didier Tsala⁶. La sémiotique pourra sur ce point se confronter avec des expériences qui ont déjà rencontré cette problématique.

La sociologie des systèmes, par exemple, dans la version de Luhmann, utilise significativement le mot « accord » pour redéfinir le noyau micro-interactif sur lequel il est possible de bâtir le collectif dans sa dimension macroscopique. L'auteur affirme que « [L]a double contingence active des processus d'accord sélectif, permettant la maîtrise des sélections sous forme de réaction voire d'anticipation réciproque » (Luhmann 1975). L'interaction, dans la contrainte de la double contingence, ne peut pas supporter une absence d'une quelconque forme d'accord à un quelconque niveau. Le conflit fait ainsi partie d'une dimension écologique : il évite ainsi la généralisation possible de la négation, le passage à une discorde généralisée et insoutenable. Plus les systèmes sociaux sont complexes, plus les conflits sont réglés et marginalisés.

Une expérience intellectuelle qui mérite d'être repensée sémiotiquement sur ce point est celle de Clifford Geertz. Un exemple classique de l'anthropologie moderne, contenu dans *Interprétation des cultures* (1973), est passible d'une relecture qui puisse reconnaître une syntaxe des transitions entre les différentes formes d'accord et surtout de désaccord. Il s'agit de l'essai sur un dysfonctionnement du

⁶ Voir l'intervention de Didier Tsala-Effa « Accords et désaccords : les vertus du paradoxe » dans le Congrès AFS 2019 (texte non disponible dans les Actes ici publiés).

rituel, ce qui permet à Geertz d'aborder une question théorique plus générale, le changement historique, le devenir, sur le fond d'une critique des modèles dominants. Ceux-ci, selon lui, ne sont pas capables de reconnaître l'autonomie relative d'une dimension proprement sociale et d'une autre dimension proprement culturelle. Les deux, étant interdépendantes mais relativement autonomes, participent à donner du sens aux interactions. Geertz dissocie le culturel, en tant que réseau de significations qui sont assumées par les sujets dans l'interaction, du social qui est « the form that action takes, the actually existing network of social relations » (1973, p. 145). On pourrait traduire l'opposition en termes de régimes de sémantisation concurrents dans l'action : d'un côté le culturel comme une dimension réflexive d'un sens programmé, sur un plan d'existence (le discours de la culture) tandis que le social est ce qui émerge des situations elles-mêmes, embraye dans l'expérience actuelle, comme une thématization contingente. Mais au-delà de la bonne ou mauvaise traduction, il y a en tout cas un problème d'accord, d'harmonisation ou bien de désaccord entre le social et le culturel.

On va rappeler brièvement l'essentiel de l'argumentation de Geertz. On est à Java en juillet 1954. L'endroit où s'installe l'ethnologue est un *kampung*, un aggloméré dans les périphéries urbaines, un endroit qui représente une nouvelle forme de socialité qui est en même temps non plus semblable au village traditionnel, mais pas non plus encore pleinement urbanisé. Un enterrement d'un jeune garçon mort un matin très tôt provoque une crise parce que le garçon était membre d'une famille *permai*, liée aux traditions indigènes locales, tandis que l'officiel religieux, le Modin, musulman, était plus proche d'une version orthodoxe de l'islam. En l'absence de formes païennes de conduite d'un enterrement, l'adoption d'un rituel hybride et syncrétique, contentant des éléments islamiques, était inévitable. On commence en revanche à assister à une politisation du rituel par l'institution religieuse, avec le résultat de bloquer le rituel, de provoquer quelque chose d'inédit dans la communauté locale. Seulement après un temps excessivement long, grâce à la médiation de figures d'autorité on a pu enterrer le mort et célébrer un premier *slamentan*, le repas rituel dû au mort, pratiqué culturellement sur des bases territoriales. Dans ce cas, néanmoins, le *slamet* va devenir un repas qui sépare la communauté des *permai* des autres.

Le conte ethnographique, avec une reconstruction anthropologique, propose une analyse dans laquelle on peut repérer les différentes formes du désaccord qui se donnent le pas avant d'arriver à une sorte de stabilisation finale d'une conflictualité ouverte. Au début c'est une *divergence* qui s'installe au niveau de la sémantisation du cadre, de la scène pratique, parce que le Modin, ayant vu l'affiche *permai* dans la maison à son arrivée, déclare que ce n'est pas de sa compétence, tout en sachant qu'il était le seul à pouvoir gérer l'enterrement. Le rituel ne se déclenche pas et on assiste aux lamentations, aux gémissements de la tante du mort, une forme de *dissonance* sensible par rapport à un horizon d'attente qui comporte en général un refus de cette manifestation douloureuse. La suspension prolongée de l'action engendre ensuite une *discordance* rituelle concernant les opérations à faire sur le corps du mort, étant donné qu'on n'est plus sûr de ce qu'on doit faire. Après l'arrivée des parents et une médiation efficace, on parvient à nouveau à un accord-pacte avec le Modin, enterrant rapidement le mort. Cependant, le premier repas rituel à suivre, le *slamentan*, au lieu d'être un moment de partage sur la base d'un rapport de voisinage territorial, donc spatial, devient un moment de réunion de la communauté *permai*, encore plus séparé et engagé contre les *santri*, les musulmans, rendant sensible une *discorde* dans les mots des participants. Le non-accord entre les dynamiques sociales et les contenus culturels provoque donc l'apparition de sémantisations alternatives de la scène où l'on doit

prendre l'initiative et agir et on voit bien coexister, à un niveau stratégique, une visée sur les choses ultimes (le sens de la vie et de la mort) avec l'opportunisme politique du moment.

3. Actorialiser la discorde

Au-delà des transactions continues parmi ces différentes positions d'accord et de désaccord, on peut se demander si et comment la discorde a été traitée culturellement comme une identité actorielle, ouvrant sur la possibilité de l'interpréter en tant que forme de vie, thème qu'on laisse ouvert pour des développements ultérieurs. La discorde en tant que figure divinisée, Eris, est racontée avant tout par Hésiode, ensuite dans l'Iliade, et apparaît aussi dans un bref conte d'Esopé que j'évoque ici pour la relevance de l'image qu'il propose (Smith 1870). Héraclès est en train de se promener sur une route et voit un objet de petite dimension sur le côté de la rue. Dès qu'il tape sur cette chose, elle se scinde en deux et commence à s'agrandir de plus en plus jusqu'à obstruer la route. Athéna va expliquer à Héraclès que c'était l'esprit de la discorde. La transformation figurative répond à une logique de la disproportion, par rapport à une mesure incorporée, à un observateur sensible. Le corps est trop grand pour une entité risible au départ et devient soudainement trop petit par rapport à l'énorme présence de la discorde. Il s'agit bien d'un procédé syntaxique singulier s'il est rapporté à la discorde. Tant qu'elle n'est pas prise en considération, elle reste toute petite, marginalisée dans un champ de présence, n'étant pas visée. Quand elle est saisie, elle déclenche un procès d'auto activation et le sujet perd la possibilité, dans l'interaction, de régler ce procès d'agrandissement désormais irréversible. La discorde, de locale, devient globale, occupant entièrement le champ de présence, en le totalisant, comme si l'on avait une inversion des rapports entre la cible et la source du champ. C'est la discorde qui s'impose, pourrait-on dire, au-delà des raisons. Les raisons peuvent toujours être parcourues, reparcourues, déconstruites, etc. La discorde, en revanche, se nourrit d'elle-même, dans un processus de contagion et de prise de possession d'un espace. En raison de cela, elle supporte très bien des configurations passionnelles comme la rage ou la colère.

Avec un soudain saut vers la modernité ou bien le contemporain, il y a un autre endroit où la discorde est actrialisée dans une célèbre fiction qu'il vaut la peine de rappeler. On se réfère ici à la Zizanie d'Astérix. La zizanie, comme l'herbe qu'on sème bibliquement et qui ressemble au blé, donc est trompeuse, est incarnée par un personnage qui la diffuse autour de soi, par contagion. Il s'agit de Détritius (Fig. 3), doté d'un nom déjà significatif : ce qui reste après l'action d'une zizanie, mais aussi, comme dans l'exemple grec, ce qui est marginal et petit. Le détritius est le fragment d'une totalité désormais perdue.



Fig. 3 – Détritius

Dans le conte, le personnage est l'arme secrète des Romains et il apparaît comme une figure du mesquin : petite, repliée sur soi-même, avec un visage-masque qui cache une signification toujours déplacée ailleurs. Son habilité est celle de s'infiltrer à l'intérieur des relations de concorde, qu'elles soient amicales, professionnelles, familiales, pour introduire de la calomnie comme élément princeps de désagrégation. Détritus anticipe la post-vérité grâce à la calomnie, diffusant des fausses rumeurs, mais précisément concernant les contenus qui peuvent délier la communauté. Son arrivée est typiquement anticipée par le bruit d'une conflictualité intrasociale qui ne peut plus être contenue. Détritus devrait ainsi miner l'unité des Gaules. La division partitive baisse l'intensité de résistance de quelque chose qui n'est plus une totalité intégrale. Ce qui est en question, c'est le conflit méréologique entre des collectifs dont chacun exhibe un type de lien entre les parties. La machine de guerre romaine s'appuie sur la quantité des soldats, tandis que les Gaules font levier sur la potion magique, figure de la pure intensité et de l'union fusionnelle de la communauté, dès qu'elle est donnée à toutes et à tous, d'une façon participative, Obélix en étant l'exception notable. Détritus assure que la zizanie soit une modalité de transformation du régime d'énonciation, immédiatement rendu visible par la variation chromatique des boules, lesquelles vivent semi-symboliquement vers un vert sombre. La zizanie est donc verte, non comme l'espérance ni comme l'écologisme, la teinte spécifique pouvant être reconduite à une théorie des humeurs déséquilibrées. Dans la planche suivante (Fig. 4), on peut apprécier comment la saturation est en jeu comme une valence tensive qui démontre l'intensité capable de saper le langage lui-même. La zizanie installée trouve sa force d'énonciation : elle devient injure, invective, accusation, avec la majuscule et le gras. Un mot saturé, qui occupe le champ comme forme d'anticipation de la force qu'on va exercer. La discorde finit toujours avec la figure de la bagarre, la mise en chaos radicale d'un scénario. A ce moment, on se hurle l'un sur l'autre, dans une transformation de la discorde en colère qui n'accepte plus la confrontation avec l'autre, après avoir même oublié les raisons du désaccord.



Fig. 4 – Le régime d'énonciation de la zizanie

L'oubli paraissait être un bon critère pour caractériser la discorde comme sentiment installé qui n'est plus capable de retracer une généalogie propre. Il s'impose au champ de présence d'un sujet, sans avoir un enracinement. Quand Obélix (Fig. 5) s'éloigne d'Astérix et que l'ardeur de la rage se dissout, le vert se désature jusqu'à retourner au blanc, neutre, valeur par défaut d'une parole dialogique. C'est le langage aussi qui se défait dans un bougonnement qui perd de vue, dans ce cas à rebours, les raisons de la dispute.

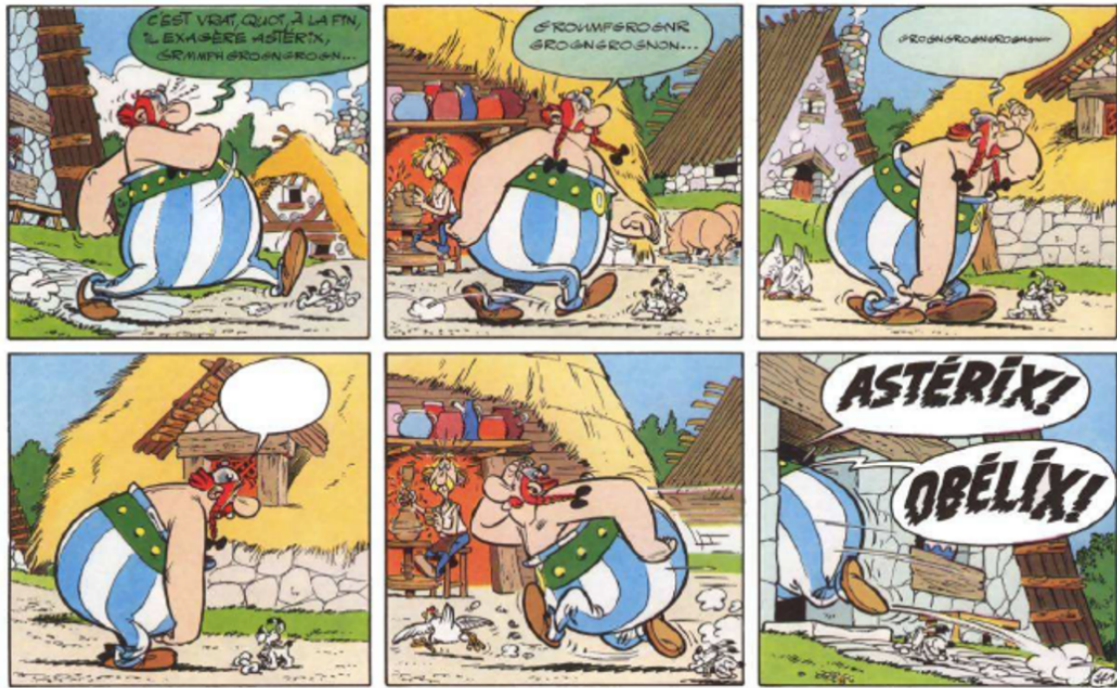


Fig. 5 – Les raisons de la colère et l’oubli

Pour introduire la zizanie dans le village, Détritus reproduit l’exemple de l’Iliade d’Eris, la pomme de la discorde. Dans ce cas, on introduit un vase précieux qui est donné du Romain au Gaulois pour l’honorer, mais qui n’est pas Abraracourcix, le chef, mais Astérix. L’aspect intéressant du geste de Détritus, comme dans le cas de la pomme de la discorde, c’est que son interprétation n’est pas déjà là. Soudainement, on va ouvrir pour le collectif des possibilités diverses : le geste de Détritus va toucher un point faible du collectif, un simulacre potentiellement divisif. En effet, jusqu’à l’arrivée du Romain mesquin, personne dans le village n’avait mis en discussion la présence d’un chef et de ses pouvoirs. Après le don, renforcé par une habileté illusoire (il rend vraisemblable une relation d’affinité entre les Romains et Astérix, introduisant aussi un doute de trahison du village), les Gaulois commencent à questionner le leadership. Le conflit des interprétations active une dynamique de désagrégation, qui se répercute sur les logiques du pouvoir (par exemple le pouvoir de la potion de Panoramix ne serait plus garanti, dès qu’il s’en va du village). Le collectif perd son moment d’unité et manifeste un régime de politisation des relations, dès qu’il se pose – à la Luhmann – le problème de comment reconstruire un collectif capable de produire des décisions contraignantes.

En revanche, une vignette est particulièrement significative (Fig. 6), dans une clef figurale, du type d’harmonisation interne au village, une sorte de fond transcendant qui permet de résister à cette désagrégation ainsi efficacement déclenchée par Détritus. Quand la calomnie s’insinue sur Astérix et Obélix, les dames du village commentent en cachette les rumeurs sur le héros gaulois.



Fig. 6 – L’harmonisation figurale

Chacune des femmes est finalement en train de parler aussi d’elle-même : une célibataire qui accuse Astérix de l’être, la femme du vieux Agécanonix qui l’accuse d’être moins jeune qu’il ne paraît, exactement comme elle, et enfin la dernière qui, en train de manger d’une façon vorace un gâteau, accuse Obélix de ne penser qu’à rire et à manger. Les identités se reflètent dans les accusations : au fond elles participent des mêmes traits identitaires. Il y a donc un effet de mise en résonance, un accord caché dans l’apparence d’une discorde pathémisée d’une façon négative. Le désaccord explicite cohabite enfin avec un effet de sens d’alignement cosmique.

Comme c’est souvent le cas dans les contes d’Astérix, la stratégie pour sortir d’un problème, ici celui de la zizanie généralisée, est celle de la ruse, retournant la même zizanie chez les Romains, une fois que son fonctionnement est compris. Détritus est à son tour accusé de collaborationnisme, enchaîné et expédié à Rome chez César. Dans la narration, la zizanie introduite par Détritus est ingouvernable, son pouvoir de déliaison est toujours réversible ou bien incontournable.

4. Vers des formes de vies-discordes

Deux points pour relancer la réflexion et conclure le parcours ici présenté. Avant tout, l’actorialisation de la discorde indique un cas limite : une radicalisation de la déliaison, d’une perte de relation avec l’autre d’un point de vue soit pragmatique (l’impossibilité d’un accord), soit cognitif (on ne comprend non plus), soit enfin affectif (l’empathie se dissout). La discorde met en scène le phantasme de la disparition irréversible d’un collectif, peut-être comme une sorte de rituel discursif apotropaïque. La discorde indique une forme de vie impossible, dès qu’elle ne peut pas persister tout en préfigurant la fin du vivre-avec. Elle rappelle, par contre, la machine de guerre dont nous parlent Deleuze et Guattari (1980), par rapport aux institutions de sens. La multiplicité protéiforme de la machine de guerre serait le cas convers du précédent, impliquant une iconographie presque impossible. Le nomadique conflictuel comme non figeable dans une figure stable.

En deuxième lieu, la discorde, pour les Grecs, pouvait être positive ou négative, productive ou bien source de chaos (Thalmann 2004). Cette ambivalence peut être reconnue même aujourd’hui, dans une dialectique entre un désaccord propice et une discorde qui défait les liens. Ce n’est pas ici le lieu pour un dialogue avec les thèses de Bruno Latour à propos du rôle de la controverse dans les sciences, dans leur couplage avec la vie sociale (par exemple Latour 1987). La controverse est valorisée comme ce qui oblige la rhétorique scientifique à une innovation continue, pour résister aux nombreux

adversaires qui polémiquent sur chaque composante du discours et de la pratique scientifique. La controverse ne peut pas être reconduite à des cadres rationnels donnés, qui puissent catégoriser ou bien interdéfinir la controverse : on peut seulement en suivre les trajectoires et les cartographier, pour observer les mouvements continuels du domaine scientifique. Cela dit, on pourrait signaler aujourd'hui l'apparition de formes de pensée alternative par rapport à la science dominante, récalcitrantes à la controverse elle-même, qui se posent pourtant comme des modes inassimilables de discorde. Par ailleurs, c'est un phénomène généralisé dans la modernité, qui se trouve toujours à faire face à sa négation, comme dans le cas du terrorisme. La science, de son côté, doit se confronter avec la présence de mouvements qui minent les bases fondamentales de son discours. Que l'on prenne le cas de ceux qui défendent l'idée d'une terre plate. En mai 2019 ils se sont retrouvés à Palerme pour un congrès mondial qui mime d'une façon farcesque les modes de la science, avec des preuves documentées, des images, des calculs, des mathématisations de l'expérience, des argumentations qui se veulent logiques. Il s'agit d'une nouvelle forme de fausse controverse. Néanmoins, ils revendiquent par provocation un droit de citoyenneté dans nos mondes communs, ce qui est en soi un paradoxe. Dès qu'on ne peut plus rien argumenter avec eux, ils engendrent seulement de la dérision ou bien de la moquerie. Moquerie *vs* revendication : la discorde est bien installée et nos sociétés doivent trouver des façons de dépasser l'unique réponse tolérable, celle de la dérision. Et la solution d'Astérix, celle d'introduire un élément de zizanie en leur sein, ne semble pas envisageable...

Références bibliographiques

- Deleuze, Gilles & Guattari, Félix (1980), « Traité de nomadologie : la machine de guerre », dans G. Deleuze & F. Guattari (éds.), *Mille Plateaux*, Paris, Editions de Minuit.
- Fontanille, Jacques (2004), *Soma & séma. Figures du corps*, Paris, Maisonneuve.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Geertz, Clifford (1973), *The Interpretation of Cultures. Selected Essays*, New York, Basic Books.
- Gosciny, René & Uderzo, Albert (1970), *La Zizanie*, Paris, Editions Dargaud.
- Latour, Bruno (1987), *Science in Action. How to Follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge, Harvard University Press.
- Luhmann, Niklas (1975), « Konfliktpotenziale in sozialen Systemen », *Man in the conflict fields of the present*, Landeszenrale für Political Education of the State of North Rhine-Westfalen, pp. 67-74.
- Nattiez, Jean-Jacques (1987), *Musicologie générale et sémiologie*, Paris, Bourgois ; tr. ang. *Music and Discourse. Toward a Semiology of Music*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- Smith, William (1870), *Dictionary of Greek and Roman Biography and Mythology*, London, Taylor, Walton and Maberly.
- Thalman, William (2004), « “The Most Divinely Approved and Political Discord”: Thinking about Conflict in the Developing Polis », *Classical Antiquity*, vol. 23, n. 2, pp. 359-399.
- Watzlawick, Paul, Beavin, Janet Helmik & Jackson, Don D. (1967), *Pragmatic of Human Communication. A Study of Interactional Patterns, Pathologies, and Paradoxes*, New York, Norton & Co.

2. Images de soi (dés)accordées

Instaurer le (dés)accord et le raccord. La politesse comme fiction

Marion COLAS-BLAISE
Université du Luxembourg, IRMA

Les notions d'accord et de désaccord sont de celles qui appellent des éclairages théoriques multiples. Ceux qui sont apportés par les analyses interactionnelles – Kerbrat-Orecchioni (1992-1994, 2005, 2010, 2016), Bellemouche *et alii* (2016), Doury (2016), Doury & Kerbrat-Orecchioni (2011), Sandré & Richard (2014) – et médiationnelles (Delamotte-Legrand 2004), par les études d'argumentation ou encore par la théorie du point de vue développée par Alain Rabatel et Solveig Lepoivre Duc (2005). À cela s'ajoute tout un pan de recherches qui s'inscrivent dans la tradition philosophique ou rhétorico-philosophique, au moins depuis Aristote jusqu'à Perelman, ou encore jusqu'à Habermas qui, dans le domaine de la philosophie politique, promeut la notion d'agir communicationnel, en passant par la *disputatio* médiévale. Mais la sémiotique greimassienne et postgreimassienne n'est pas en reste, qu'il s'agisse de la sémiotique des pratiques (Fontanille 2008), de la sémiotique de l'interaction et de l'ajustement (Landowski 1989, 1998, 2006) ou de la sémiotique tensives (Zilberberg 2015).

Notre réflexion se situera au confluent de ces approches, en privilégiant la perspective de la dynamique discursive et de ses fondements sémiotiques. L'attention sera focalisée sur les enchaînements accord > désaccord et désaccord > accord ainsi que sur les logiques tensives, rythmiques, grammaticales mises en œuvre dans les deux cas : sur l'intensification et sur l'impact de la rupture, mais aussi sur le *raccord* qui alimente la dynamique discursive. Il ne s'agit pas d'ériger l'accord en valeur suprême – et nous prenons le contre-pied des recherches anglo-saxonnes qui valorisent une forme apaisée de l'interaction et de la coopération, dans le sillage par exemple de Grice (1975) et de ses maximes, ou des courants philosophiques, en particulier de philosophie politique, qui font de la compréhension mutuelle le fondement d'un agir en commun. Il ne s'agit pas davantage d'insister sur les vertus créatrices de la seule éristique. Le rôle de « moteur » du discours, selon le mot de Catherine Kerbrat-Orecchioni, n'est pas réservé au désaccord, pour autant que l'accord et le désaccord sont transitifs et embrayent sur une suite. Pour le dire avec Zilberberg (2015) : le désaccord, l'antagonisation sont rendues possibles par l'accord ; la pacification, ajouterons-nous, est préparée par le désaccord.

Nous nous interrogerons également sur le rôle joué par la politesse et l'impolitesse : en quoi peuvent-elle faciliter ou empêcher – contrarier – les enchaînements accord < désaccord et désaccord < accord ?

Quels sont alors les enjeux de cette réflexion ? Les hypothèses liminaires sont au nombre de trois :

- i. les tensions ne sont pas le fait du seul désaccord. Parcourant la trajectoire qui mène de la ressemblance à la dissemblance, et inversement, il est avantageux de mettre en avant l'interstice entre l'accord et le désaccord, la différence propice, les potentialités de l'écart, le

tournant, le coefficient de la rupture créatrice, comme moment d'intensification, selon une logique que Claude Zilberberg dit concessive : le désaccord malgré l'accord, mais aussi l'inverse ;

- ii. sous des conditions à préciser, l'accord peut endosser les mêmes fonctions que le désaccord : une fonction persuasive (convaincre l'opposant), coordinatrice (construction d'une communication « disruptive » par le biais d'un processus codifié), intégrative et transformatrice (fonction d'unification des groupes), politique (construction d'un « nous » face à un « ils ») et, enfin, expressive (construction d'une image de soi différenciatrice) (Ravat & Wagener 2014). Le défi consiste alors à rendre compte des modalités (prosodiques, rythmiques, syntaxiques, interactionnelles, tensives...) qui sont propres aux différents enchaînements ;
- iii. plus l'accord et le désaccord sont « purs », c'est-à-dire constituent les positions polaires d'un continuum, et plus les enchaînements sont risqués ; plus ils sont composites et complexes, et plus les passages sont balisés, les raccords obéissant à une grammaire qu'il est possible de décrire. Le raccord est facilité (optimisé) par les marques de politesse voire, dans certains cas, d'impolitesse.

Prenant appui sur des exemples empruntés aux débats d'entre-les-deux-tours des présidentielles françaises, nous scruterons les conditions de possibilité, les facteurs d'optimisation et, plus généralement, les formes que prennent l'accord, le désaccord et le raccord. Le propos sera décliné en trois temps.

D'abord, il s'agira de scruter les modalités du *raccord* comme élément médiationnel gérant le passage biunivoque entre l'accord et le désaccord sur un fond polémologique, et alors que les interactions sont toujours risquées, en raison de l'asymétrie possible des relations, de la désynchronisation des interventions, du poids des non-dits, des ratés et des échecs.

Dans un deuxième temps, on repartira des logiques tensives qui sous-tendent la dynamique discursive en nous interrogeant sur ce soubassement – modulation « cursive » (Greimas & Fontanille 1991, p. 37) qui permet à l'interaction de persister dans la durée, disposition ou attitude profonde, marquée par une dialectique originaire, questionnement fondamental – auquel une ou plusieurs *formes de vie* procurent une manifestation en érigeant la crisologie et la polémologie en principes d'explication d'enjeux sociétaux contemporains ou peut-être universels.

La troisième partie sera consacrée à un facteur d'optimisation du raccord : à savoir la *politesse* et, dans une certaine mesure, l'*impolitesse*. On terminera par les conditions de possibilité du (dés)accord : le caractère non seulement fictif, mais encore fictionnel de la co-énonciation disruptive, associé à une théâtralisation de l'interaction, au-delà du domaine du théâtre.

1. Le raccord et sa grammaire

Conformément à ce vient d'être suggéré, un continuum est rythmé par des formes de (dés)accord, « pures » et toniques ou mixtes et atones.

Non sans surprise, il arrive que l'accord « pur » corresponde à un moment de risque accru. Dans le cas du débat d'entre-les-deux-tours des présidentielles, le désaccord constitue la réaction « préférée », selon le terme que Catherine Kerbrat-Orecchioni emprunte à Schegloff (1996), en confortant une

attente. Un débat présidentiel conforme aux normes serait un débat ponctué par des paroles assassines rituelles. L'accord est plus exceptionnel (contrairement à la conversation quotidienne, qui plébiscite les réactions positives respectant les exigences du *face work*). En même temps, le plus souvent l'accord, pourtant non-préféré, ne suscite pas de développement argumentatif, alors que, dans le cas du désaccord tonique, le temps est occupé par une argumentation ou une justification (Plantin 1996, p. 21). Tout porte à croire que ces dernières le rendent *acceptable* (contrairement au « non » péremptoire, qui signifierait la fin du débat).

Tel extrait du débat opposant Sarkozy à Jospin (Kerbrat-Orecchioni 2016) permet de vérifier les différences rythmiques, prosodiques, et leurs corollaires thymiques :

Jacques Chirac : permettez/ monsieur Jospin/ juste un mot/[je veux dire que]je partage entièrement&

Lionel Jospin : [je vous en prie\]

Jacques Chirac : &votre sentiment\ euh nous n'avons pas sur ce point une conception différente\

Alors que la gestion de la séquence accord > désaccord est prévisible, l'enchaînement désaccord > accord suscite des manœuvres négociationnelles marquées. La manifestation de l'accord, inattendu, déstabilisant l'adversaire, il provoque la gêne ou l'embarras (phénomène dilatoire traduit par « euh ») et fait peser une menace réelle sur la poursuite du débat¹. La formule de politesse « Je vous en prie », synonyme de « de rien » et, à l'origine, de « ne vous gênez pas », permet d'éluder des remerciements qui, en l'occurrence, mettraient davantage en évidence le caractère quelque peu dérangeant de l'accord. Le désaccord étant attendu, souhaité même, l'accord peut être interprété comme ce point d'orgue dans la joute verbale qui suspend le bon déroulement et, du fait d'une arthmie, fait planer un doute sur une suite possible. D'où l'idée que l'accord tonique, intransitif, constitue un facteur de perturbation de la dynamique discursive qui risque de bloquer toute suite et de clôturer le débat. Seule l'habileté des débatteurs – en accord avec le cadre générique du débat et les règles qu'il impose – permet de renégocier le tournant en direction d'un nouveau désaccord, salvateur.

Dès lors que l'inégalité excessive est à proscrire – « la partie [dans un match de tennis] serait frappée de nullité » (Zilberberg 2015) –, seules les formes mixtes, qui introduisent des éléments de désaccord dans l'accord, altérant sa soi-disant pureté², et des éléments d'accord dans le désaccord, deviennent des « moteurs » du débat. Nous distinguerons ainsi l'accord concordant consensuel (accord tonique) de l'accord concordant dissensuel (accord atone) et le désaccord discordant dissensuel (désaccord tonique) du désaccord discordant consensuel (désaccord atone). La notion de co-énonciation désigne ici l'espace de la dynamique discursive et concerne à la fois l'accord et le désaccord (qui réclament un espace de l'énonciation partagé, par exemple le débat d'entre-les-deux-tours des présidentielles françaises)³. Enfin, les formes mixtes comportent une dimension épisémiotique responsable de la régulation de la pratique interactionnelle : l'accord peut régir le désaccord – les co-énonciateurs se mettent d'accord sur le fait qu'il y a un désaccord – et inversement (l'accord est contesté) :

¹ C'est ce que confirmerait une étude des aspects non verbaux, des gestes, de la mimique, de l'intonation... Cf. De Chanay (2019) pour le débat Le Pen/Macron de 2017.

² L'accord peut être partiel, suivi de réserves... (Kerbrat-Orecchioni 2016).

³ Nous réaménageons le schéma d'Alain Rabatel et de Solveig Lepoire Duc (2005). Ils placent la concordance concordante, la concordance discordante, la discordance concordante et la discordance discordante sous les régimes respectivement de la co-énonciation, de la sur-énonciation, de la sous-énonciation et de l'énonciation de points de vue (PDV) opposés.

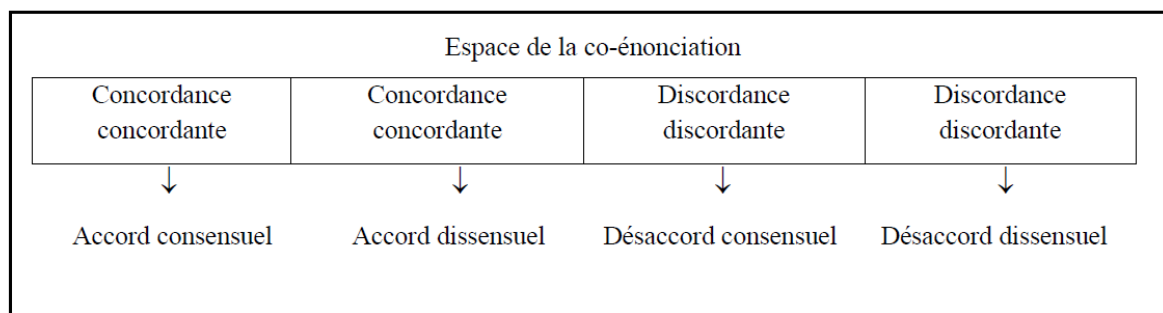


Fig. 1

En termes tensifs, la situation est complexe. D'une part, du point de vue global de la dynamique discursive, l'enchaînement accord > désaccord toniques ou l'enchaînement inverse sont caractérisés par l'événement de la rupture brusque, en vertu d'une logique tensive concessive (« x *bien que* y »), alors que, dans le cas de l'accord dissensuel atone et du désaccord consensuel atone, l'événement de la rupture est préparé, annoncé, en vertu d'une logique implicative qui donne lieu à une intensification progressive selon un mouvement tensionnel ascendant (« si x... *alors* y »). D'autre part, du point de vue interne, l'accord et le désaccord toniques se développent à chaque fois de manière unie, lisse (logique implicative), alors que le déploiement de l'accord dissensuel et du désaccord consensuel est ponctué de micro-événements de rupture (logique concessive).

Considérons quelques manifestations textuelles des *raccords*⁴, qui obéissent à une grammaire interne au discours. Adoptant le point de vue d'une théorie du questionnement, Michel Meyer (2008, pp. 121-122) distingue dans la réponse explicite la « modification requalifiante (ou s'il y a désaccord, disqualifiante), du type « oui, mais... » et l'« ajout (ou s'il y a désaccord, la rectification) ». On considérera ainsi, pour l'accord dissensuel, les expressions prototypiques « x *ou plutôt* y », qui traduit une requalification, « x *mais aussi* y... » (« oui, mais il faut aussi envisager un autre aspect », « d'accord, mais ajoutons que... »), qui fait valoir une double dimension temporelle et adversative et qui témoigne d'un ajout, « *il faudrait dire* y », qui atteste une rectification, ou encore « *c'est comme si* + verbe de parole/de pensée », qui introduit une réfutation par analogie (Doury 2016). Pour le désaccord consensuel, retenons au moins deux expressions prototypiques : « *mais x, et encore* y » ou « *non pas x, plutôt* y ».

Toutes ces expressions prototypiques semblent emblématiques de l'accord ou du désaccord *consentis*, c'est-à-dire des formes atones du consensus et du dissensus : nous consentons à l'existence de l'accord dans le désaccord ou du désaccord dans l'accord en les instaurant en tremplin d'une suite. Elles résumeraient ainsi l'ordre de ces conjonctions-raccords qui, ensemble avec des prépositions, des articles, etc., correspondent au mode du synaptique selon Souriau (1943, p. 154), par opposition à l'événement résumé par le verbe. À ce titre, elles seraient reversées dans la « grammaire de l'existence » que Souriau a en vue.

Prenons l'expression « x *mais aussi* y » : d'une part, le « aussi » est un « entre-deux » à l'instar du *puis*, du *et alors*, du *et ensuite* dont « l'essence » est, selon Souriau, d'être « placé [...] dans

⁴ L'aire définitionnelle du lexème « raccord » se partageant entre deux acceptions – l'assemblage et la liaison entre deux parties d'un ensemble, comme pour un ouvrage de couture, et la pièce établissant la communication –, voir l'opération d'ajustement (ajustement de l'accord avec le désaccord ; leur ajustement à la situation d'énonciation et, plus largement, aux déterminations qui en régissent le développement), ainsi que la cheville ouvrière elle-même.

l'entremonde, entre l'instant qui part et l'instant qui vient » (1943, p. 155). Le « aussi » atteste en effet l'établissement d'une relation d'analogie entre ce qui précède et ce qui suit, en même temps que s'ajoutent de nouveaux éléments (« en outre »). D'autre part, le « mais » témoigne de cette relation que l'homme noue avec le monde en étant « devant le monde, et même contre le monde (*adversus* : le contre en tant que conflit, que heurt et choc violent, qu'essai d'une prise d'ascendant toute offensive) » (*ibid.*, p. 156).

Si l'on peut parler, dans le sillage de Souriau, d'une « expérience anaphorique » au sens large (Fontanille & Couégnas 2018, p. 70), c'est parce que les formes textuelles en leur diversité se profilent sur un fond isotopique conforté par la rhématisation (qui peut prendre la forme de l'accord ou du désaccord) et la thématique subséquente. Anaphorique ou cataphorique, dirons-nous, en établissant un lien avec la sémiotique tensive : le mouvement de projection en avant, où l'élément subséquent complète rétrospectivement (des points de vue référentiel, thématique, rythmique, syntaxique...) l'élément antécédent, met en œuvre une logique implicative qui peut comporter un élément concessif, donnant lieu à une anticipation concessive : « vous avez parfaitement raison, mais... ». La rupture est atone, le raccord jouant un rôle accru.

2. Vers un substrat polémique : crise, questionnement et forme de vie

Nous l'avons vu, la pratique interactionnelle est parfois annulée ou reportée, quand le silence bloque la suite (textuelle) et projette l'ombre d'une incertitude et, du point de vue thymique, d'un malaise. Traversée de tensions, elle est responsable de la gestion (textuelle) du sens dans l'exacte mesure où elle repose sur un substrat polémique lié à un moment de crise. Un substrat qui suppose d'abord une attitude fondamentalement interrogative.

Une manière d'en rendre compte consiste à rappeler les tenants et aboutissants de la problématique selon Michel Meyer (1992, 2008) : les enchaînements accord > désaccord > accord obéissent à la dynamique du *questionnement*, en se mouvant sur la suite « demande réponse » (Pekar Lempereur 2009, p. 87), qui serait fondatrice. Les formes déploient alors les potentialités que renferme le terme complexe (dés)accord, en expérimentant, d'une part, la coexistence, à des degrés différents et en vertu de strates de la signification imbriquées les unes dans les autres, des dimensions respectivement dissensuelle (la dissension au sein de l'accord pose question) et consensuelle (le consensus au sein du désaccord pose également question) et, d'autre part, un phénomène d'englobement donnant accès, nous l'avons suggéré, au niveau épi-sémiotique : le désaccord nous interpelle en interrogeant l'accord partagé ou, inversement, l'accord qui institue le désaccord en base commune *ne va pas de soi*.

Plus sémiotiquement, l'interrogativité inhérente aux formes mixtes alimente le principe de la récursivité qui, seul, permet de surmonter l'aspectualisation terminative, de maintenir ouvert le cours de la négociation et, plus fondamentalement, de soutenir le flux du sens. Plus fondamentalement encore, elle est liée à l'imperfection de la manifestation selon Greimas et à la tension vers la révélation du sens, au défaut d'actualisation⁵. L'accord ou le désaccord discursifs ou textuels, qui apportent une réponse à la question primitive posée, développent des potentialités et conduisent des formes d'accord et de désaccord embryonnaires au stade de la réalisation.

⁵ Cf. Jacques Fontanille (2014, p. 20) au sujet de la manifestation imparfaite comme « déviation modalisable ».

L'interrogativité profonde fournirait ainsi aux enchaînements leur soubassement modal et tensif. Une interrogativité qui renvoie sans doute à une disposition ou attitude qu'avec Jean-François Bordron (2012) on peut dire diathétique, à une qualité qui n'est pas encore une qualité d'objet ou de sujet, à une disposition provisoire puissancielle. On peut alors supposer la visée d'une instance encore impersonnelle qui questionne le monde en étant *au* monde ou, quand elle est percevante, *devant* le monde, mais aussi l'ébauche d'un vouloir et d'un devoir qui rencontrent un ensemble de possibles par rapport auxquels se définissent des non-possibles et qui pressentent confusément d'autres vouloirs et d'autres devoirs, avec lesquels ils entrent en confrontation. Notre hypothèse est que l'attitude interrogative profonde et les réponses qu'elle appelle sont d'entrée traversées de tensions dialectiques, conflictuelles, l'instance qui prend position face au monde – *contre* le monde, dirait Souriau (1943) – faisant immédiatement l'expérience de l'altérité, de la différence fondatrice.

D'où toute l'importance de la notion de crise, qui suggère à Edgar Morin une crisologie. En deçà d'emplois qui ont pour conséquence sa banalisation, il faut retrouver le sens originel de *Krisis* qui signifie décision : selon Morin (1976, p. 149), « c'est le moment décisif, dans l'évolution d'un processus incertain, qui permet le diagnostic ». L'interrogativité profonde renvoie à cette attitude qui est expérience et à ce moment où quelque chose se décide. En cela, elle promeut la différence, c'est-à-dire, pour Morin (1976, p. 150), le « maintien, contrebalancé, neutralisé ou virtualisé, de forces d'exclusion, de dissociation, de répulsion ». Un principe d'antagonisme est « nécessité » et il peut en même temps être « virtualisé ». C'est réaffirmer la solidarité primitive entre l'accord et le désaccord interceptés à un niveau profond, ce qui les lie, intimement.

Alors que l'accord et le désaccord toniques risquent de bloquer la construction du sens au niveau du texte, en signifiant la fin de l'interaction, le maintien du flux du sens rythmé par la convergence et la divergence incombe aux formes mixtes. Ou, plus exactement, ces dernières sont informées par la gestion globale du flux du sens, dont la divergence et la convergence se répétant à d'autres niveaux de pertinence que le texte constitue le moteur.

Franchissant un pas, on avancera que l'interrogativité profonde marque de son empreinte *la* forme de vie qui, selon Wittgenstein, sous-tend *des* formes de vie. Nous dirons que *la* forme de vie sous-tend des syntagmatiques congruentes avec des choix modaux, des passions, des actions, des valeurs, en constituant elle-même une manière fondamentale de gérer le flux du sens, c'est-à-dire le processus de l'« accommodation syntagmatique en vue de la persistance cursive » (Fontanille & Couégnas 2018, p. 237). Est-il possible d'ériger la forme de vie « débat » au rang de forme de vie primitive, de la considérer comme la version processuelle de la confrontation primaire au sens i) de mise en présence, en face à face, ii) d'affrontement, d'antagonisme et de conflit ? Le débat liminaire se réaliserait alors diversement, en relation avec différents régimes de sens : au moins ceux de la coopération, de la controverse argumentée grâce à des stratégies énonciatives persuasives et de la polémique⁶, qui peut constituer un obstacle à son développement (Charaudeau 2017). Il se trouverait ancré dans un environnement (pré)sémiotique, en suscitant des mondes en proie à des cultures du débat (*Streitkulturen, cultures of debate*), ses réalisations étant fonction des contextes sociohistoriques (par exemple, il peut prendre la forme de la manifestation-contestation dans la rue). Les pratiques interactionnelles se concrétisent alors à travers un ensemble de déterminations caractéristiques de niveaux de pertinence ordonnancés par englobements successifs : des différents genres ou formats discursifs parfaitement codifiés (par exemple, le débat présidentiel) aux cadres institutionnels et

⁶ Au sujet du désaccord polémique, cf. Burger (2011).

médiatiques englobants, mais aussi aux médiums ou supports (par exemple télévisuel) et aux textes (par exemple icono-verbaux) qui en proposent une forme de cristallisation objectivée⁷.

3. La scénarisation du débat

Le raccord est ainsi facilité par un emboîtement de dispositifs (notamment institutionnels) qui encadrent la réalisation des différents genres de débat. Il l'est davantage par le recours à ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni (2016) appelle des adoucisseurs relevant de la politesse⁸, les « pseudo-adoucisseurs » se chargeant, tel le phénomène de la litote dans certains cas, d'une connotation ironique qui renforce la tonalité dissensuelle au sein même de l'accord apparent :

(1988) François Mitterrand : J'ai l'impression qu'il y a un peu de confusion dans cette affaire\

(2007) Nicolas Sarkozy : mais non c'est pas possible/ madame\ excusez-moi [...]

madame excusez-moi/ ce n'est pas exact\ [...]

pardon de vous le dire/ vous faites une erreur\

Dans le cas des « désarmeurs » (Kerbrat-Orecchioni 2010), le FTA (Face Threatening Act) initial est confirmé par cela même qui voudrait le réparer :

(2007) Nicolas Sarkozy : madame Royal ne m'en voudra pas mais (.) euh à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les survoler (.) de ne pas être précise

D'où des distinctions fines entre (i) l'hyperpolitesse, (ii) la politesse positive, (iii) la politesse négative qui peut éviter de produire un FTA ou, par un renversement axiologique, de camoufler un FTA⁹ (iv) la non-politesse neutre, (v) l'impolitesse positive, exemplifiée par l'insulte – « gros conard » – qui a une fonction intégrative et identifiante en devenant le signe de ralliement d'un groupe de jeunes¹⁰, et, enfin, (vi) l'impolitesse négative (par exemple, le tutoiement abusif, mais aussi l'enchaînement rapide qui non seulement supprime le *delay* entre les prises de parole, mais empêche l'interlocuteur de développer sa pensée, en lui coupant la parole)¹¹.

Rapprochons, ici, la politesse et l'impolitesse positives et négatives des formes consensuelles et dissensuelles de l'accord et du désaccord :

⁷ Pour un tel ordonnancement des paliers de (re)médiation, cf. Colas-Blaise(2018).

⁸ Catherine Kerbrat-Orecchioni définit la politesse comme « *un ensemble de stratégies de ménagement mais aussi de valorisation des faces d'autrui* (sans pour autant mettre excessivement en péril ses propres faces [...]) » (2010). Cf. aussi Brown & Levinson (1987).

⁹ La « polirudesse » (Kerbrat-Orecchioni 2010) a pour fonction d'instiller la dissension dans l'accord (l'impolitesse sous le couvert de la politesse, cf. la disqualification courtoise).

¹⁰ Dominique Lagorgette et Pierre Larrivée (2004) parlent d'« insultes de solidarité » ; cf. Catherine Kerbrat-Orecchioni (2010).

¹¹ Voir aussi Kerbrat-Orecchioni (2010).

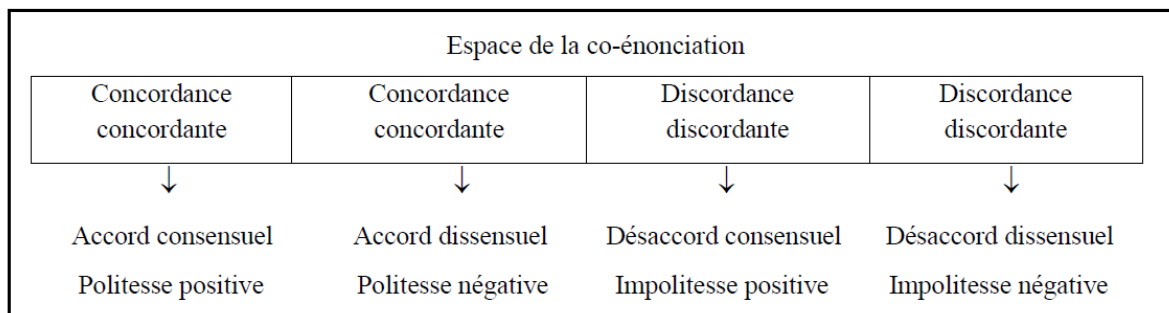


Fig. 2

La politesse négative et l'impolitesse positive instaurent un principe de participation qui a pour « opérateur le mélange ». Elles sont d'autant plus aptes à réguler la circulation des représentations qu'elles sont placées sous le signe de l'égalisation et des « valeurs d'univers » (Fontanille & Zilberberg 1998). Les règles de la bienséance, mais aussi la transgression codifiée des limites qu'elles tracent opèrent dans le sens d'une unification au sein d'un collectif, contre les hiérarchies qui écrasent.

Il incombe alors à la politesse négative de faire prévaloir les « valeurs d'univers » sur les valeurs de l'exclusion, qui sont cultivées par la politesse positive visant le fini et la perfection¹². Elle peut combattre le désordre quantitatif, l'« inflation discursive » stéréotypante qui entraîne une désémantisation, une perte du sens, quand la perturbation des relations interpersonnelles affecte la fonction sémiotique. En même temps, elle dynamise, voire dramatise la version affadie de la politesse (intensité faible), quand celle-ci se mue en simple « gentillesse », connotée négativement. La politesse négative agit contre l'indifférence, l'« inattention civile », selon l'expression de Goffman (1974), l'« inintérêt », selon Landowski (1989, p. 130), le désengagement des instances, leur retrait, chacune restant finalement sur son « quant à soi », en dépit des apparences. Quant à l'impolitesse positive, elle permet de ne pas *buter contre*. Non sans paradoxe, en tant que signes d'un ralliement, non seulement neutralisés et allégés de leur charge dysphorique, mais « naturalisés », ajustés au contexte, les gros mots – par exemple, « gros con » – deviendraient un exemple contemporain d'une forme de partage.

Considérer les choses ainsi, c'est de nouveau confier aux formes mixtes (la politesse négative et l'impolitesse positive qui modalisent respectivement l'accord dissensuel et le désaccord consensuel) un rôle moteur dans les interactions. Si la politesse négative empêche le ralentissement extrême produit, nous l'avons vu, par la politesse positive point d'orgue, l'impolitesse positive évite l'affolement causé par l'impolitesse négative.

¹² Cf. Colas-Blaise (2000) au sujet de l'opération de polissage, de frottement, qui ôte au langage poli ou policé toutes ses aspérités et le rend lisse et brillant. Selon *Le Robert*, « polir », c'est « composer un ouvrage, rédiger un texte avec un grand souci du détail ; y mettre la dernière main en vue de le parfaire ». L'objet qui s'échange doit acquérir une certaine pureté. En même temps, la politesse-polissage va de pair, au XVIIe siècle, avec des relations (interpersonnelles) placées sous le signe de l'imperfectivité : « Il y a de l'habileté à n'épuiser pas le sujet qu'on traite, et à laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire » La Rochefoucauld (1678, p. 115). L'imperfectivité se caractérise par le maintien à « (bonne) distance ». Si la politesse ainsi conçue fait choix d'un tempo modéré et mesuré, contre tous les excès (le trop et le trop peu), et exprime, à l'instar de la justesse étudiée par Denis Bertrand (1993, p. 45), « le beau du bon et le beau du vrai », à travers une sensibilisation et une esthétisation de l'éthique, on peut s'interroger sur un glissement de la politesse positive vers la politesse négative de nos jours, la politesse positive étant souvent réduite à un code qui, s'il n'est pas désémantisé et banalisé, exclut par sa rigidité. Cependant, en injectant une dose d'exclusion, la politesse positive peut aussi agir contre une égalisation excessive.

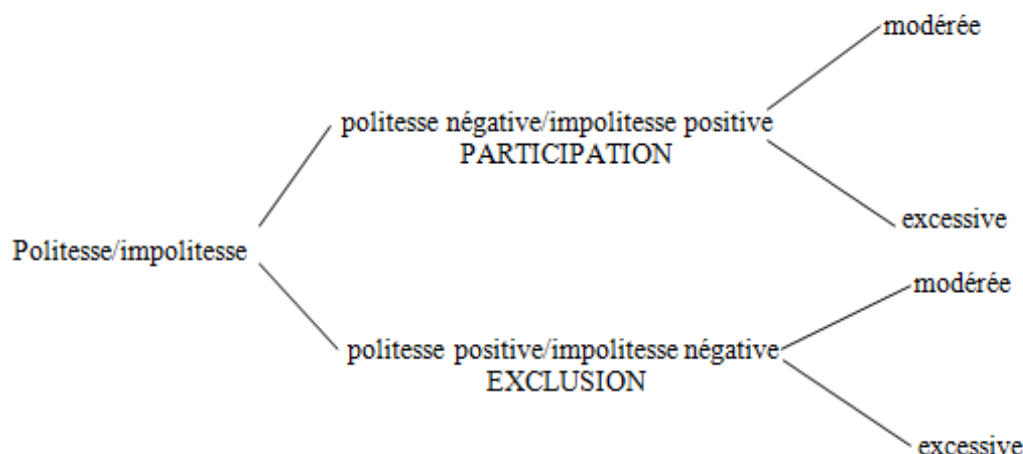


Fig. 3 – Espace de la co-énonciation

Il faut franchir un dernier pas : la modalisation du (dés)accord par la politesse et l’impolitesse attire notre attention sur la dimension non seulement fictive, mais proprement fictionnelle du débat, ainsi que sur le poids du scopique, selon le terme de Landowski (1989, p. 118). Nous avons ainsi en vue la scénarisation des relations intersubjectives, d’un point de vue analytique que nous appelons sémioscénique.

La politesse – et la remarque vaut également pour l’impolitesse – contribue à la création d’un espace et d’un temps privatisés fictifs, où des acteurs jouent des rôles en partie prédéfinis. Le caractère fictionnel du débat semble confirmé par la mise en circulation de simulacres, comme Greimas et Fontanille (1993, p. 25) le soulignent dans l’article consacré au beau geste :

« La politesse, l’étiquette, la moralisation des comportements passionnels permettent de contrôler la circulation des simulacres modaux entre les partenaires, en particulier par une codification normalisée des gestes et attitudes qui en constituent le plan de l’expression ».

Souvenons-nous du débat opposant Mitterrand à Chirac, le 28 avril 1988 :

Jacques Chirac : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre. Et vous n’êtes pas le président de la République. Nous sommes deux candidats, à égalité.

François Mitterrand : Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre.

Le débat politique d’entre-les-deux-tours devient l’espace où un ethos discursif à la fois se négocie et entre en confrontation avec l’ethos prédiscursif. Alors que Jacques Chirac tente de fixer les rôles en faisant du débat l’espace fictionnel où un ethos discursif peut se construire contre l’ethos prédiscursif de Mitterrand président, ce dernier s’impose à travers une gestion subtile du jeu de l’accord et du désaccord : Mitterrand réassoit sa domination, d’une part, à travers un accord feint (« vous avez tout à fait raison ») placé d’emblée sous le signe du désaccord (« mais... ») et servant de tremplin au désaccord final, qui s’en trouve ainsi rehaussé, et, d’autre part, à travers le rappel de la fonction officielle de Chirac. Si la réplique de Mitterrand fait mouche, c’est parce qu’il s’impose en imposant une sortie de l’espace discursif fictionnel, qui est elle-même préparée par une fiction puissance deux, celle d’un accord feint sur l’opportunité de la mise en circulation de simulacres modaux. L’accord feint constitue un adoucisseur qui fait ressortir le désaccord final (je n’accepte pas l’idée d’une égalité)

par contraste. L'existence de Mitterrand comme supérieur hiérarchique dépend de l'aisance à se hisser au rang de contradicteur, de son degré de maîtrise de la grammaire de l'accord/désaccord – en particulier, de l'usage fait du « aussi » et du « mais » –, mais également de sa capacité à faire s'entrechoquer deux mondes, « fictionnel » et « réel » (le monde « réel » pouvant lui-même être fictionnel).

Enfin, le débat, à l'instar de l'honnête homme qui, nous dit Michel Lacroix (1990, p. 234), « se met en valeur, sans se donner en spectacle », a l'art d'être ostensible, à défaut d'être ostentatoire. Si cet échange est entré dans l'histoire des débats présidentiels, c'est parce qu'il a été donné en spectacle non seulement aux modérateurs présents sur la scène et aux invités dans la salle, mais aux téléspectateurs. L'accord et le désaccord négociés localement doivent être validés par le public qui les évalue à la lumière de la forme de vie « débat » (des rôles actantiels, des passions, des valeurs investies...) et de la grammaire des interactions : beaucoup de « coups » seraient permis, voire largement anticipés (ce qui n'exclut pas les ratés, l'échec, la redirection plus ou moins contrainte et plus ou moins novatrice, l'événement de la « trouvaille »).

D'un point de vue sémiocénologique, la scénarisation fictionnelle constituerait ainsi une propriété fondamentale de la politesse et de l'impolitesse et, par ricochet, du (dés)accord qu'elles modalisent.

Cette position peut être argumentée de deux manières différentes. On peut avancer que si la politesse (moderne) contribue à la scénarisation, c'est parce que l'égalisation obtenue par les codes du savoir-vivre est d'entrée fictive¹³. L'impolitesse, par contraste avec la politesse, rétablirait le dire vrai : « Être impoli, c'est être vrai, dit logiquement la morale occidentale [...] », écrit Barthes (1970, p. 87).

Mais la position peut être argumentée différemment : la véridicité ne pâtit pas de la scénarisation, mais, au contraire, elle s'en trouve renforcée. Si le dire-vrai, appuyé par exemple sur des chiffres, constitue l'objectif affiché des débats présidentiels, la simulation – la fictionnalisation – relève de la stratégie énonciative qui, du point de vue rhétorique, c'est-à-dire de l'« impact problématologique » (Meyer 1992, p. 119) du texte qui appelle une interprétation, met l'indirection et l'autocontextualisation au service de la gestion des conflits dans la « réalité » politique. Verra-t-on dans le chassé-croisé des accords et des désaccords une manifestation possible du *muthos* aristotélicien ? Un ordre social pourvu d'un soubassement polémologique serait rendu intelligible à travers le récit qui en est fait sur scène, un récit qui transpose, voire « transfigure », selon le terme d'Edgar Morin (1996, p. 55), le combat guerrier, à l'instar du match de football ou de rugby. L'on peut avec Edgar Morin souligner les vertus du rite. « Simuler n'est pas faire semblant, note-t-il, « c'est quelque chose qui a trait à la *mimésis* et qui est profondément sincère » (*idem*). La simulation a trait à la fictionnalisation, dirons-nous, le faire semblant au fictif qui caractérise l'acte de feindre. En fin de compte, tant la politesse que l'impolitesse, tant l'accord que le désaccord, qu'elles modalisent, la joute verbo-iconique au sens le plus large exercent une fonction authentifiante. Quant à François Mitterrand, il fait semblant de céder du terrain à Chirac ; de cette manière, il ajoute une couche fictive à la mise en circulation des simulacres qui est à la base de la construction de l'éthos discursif comme tel.

¹³ Dans *Sodome et Gomorrhe* (1919), Proust note ceci : « “Mais vous êtes notre égal, sinon mieux” semblaient, par toutes leurs actions, dire les Guermantes ; et ils le disaient de la façon la plus gentille que l'on puisse imaginer, pour être aimés, admirés, mais non pour être crus ; qu'on démêlât le caractère fictif de cette amabilité, c'est ce qu'ils appelaient être bien élevés ; croire l'amabilité réelle, c'était la mauvaise éducation ».

4. Conclusion

Nous avons essayé de montrer que les enchaînements textuels accord > désaccord et inversement, surtout quand il s'agit des formes mixtes que sont l'accord dissensuel et le désaccord consensuel, donnent une forme de manifestation possible, appuyée sur une grammaire des raccords, non seulement à une pratique interactionnelle, mais à l'attitude qui la sous-tend. Celle-ci serait caractérisée par une interrogativité et une dialectique profondes. Elle informe en cela *la* forme de vie « débat », ce moment de crise intrinsèquement lié à toute production du sens en ce qu'il prévoit qu'une instance encore impersonnelle adresse une question au monde auquel elle est confrontée, avant que, face à des possibles et des non-possibles, un vouloir et un devoir s'opposent à d'autres vouloirs et à d'autres devoirs, vérifiant ainsi le fonds polémologique de toute interaction.

Si la politesse (et l'impolitesse dans une certaine mesure) modalisent les échanges, la forme de vie « politesse » – et l'on peut étendre le raisonnement à l'impolitesse – a elle-même son ancrage dans la manière dont cette instance impersonnelle se situe par rapport à l'A(a)utre, dans le temps et dans l'espace (régimes du mélange et de la participation vs régimes de l'exclusion).

Encore faut-il montrer comment la dialectique profonde, voire l'état de crise, où des vouloirs contraires s'ébauchent et où la décision prise commande à un style expérientiel, *se montrent* et deviennent intelligibles à travers la circulation de simulacres et leur mise en scène. Nous avons privilégié ici le débat d'entre-les-deux-tours des présidentielles françaises. Parlera-t-on, à l'instar d'Edgar Morin, qui mentionne le match de rugby, de « transfiguration » ? Le fait est que la beauté du (dés)accord textuel, sa justesse, n'en sont pas le moindre atout.

Références bibliographiques

- Barthes, Roland (1970), *L'empire des signes*, Paris, Skira.
- Bellemouche, Hacene, Baklouti, Elodie & Abdelrhamm, Alokla (2016), « Manifestations discursives du désaccord en domaine français », *Cahiers de praxématique*, n. 67.
- Bertrand, Denis (1993), « La justesse », *R.S.S.I.*, vol. 13, n. 1-2 (J. Fontanille, éd., "Les formes de vie"), pp. 37-51.
- Bordron, Jean-François (2012), « Vie(s) et diathèses », *Actes sémiotiques*, n. 115 (P. Basso Fossali & A. Beyaert-Geslin, eds., "Les formes de vie à l'épreuve d'une sémiotique des cultures"), en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/2654> – consulté le 14/11/2019.
- Brown, Penelope & Levinson, Stephen C. (1987), *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, CUP.
- Burger, Marcel (2011), « Une caractérisation praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen*, n. 31 (M. Burger & R. Amossy, eds., "Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s)"), pp. 61-80.
- Charaudeau, Patrick (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Colas-Blaise, Marion (2000), « La politesse au point de vue de la sémiotique », dans M. Wauthion & A. C. Simon (eds.), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 351-365.
- Colas-Blaise, Marion (2018), « Remédiation et rénonciation : opérations et régimes de sens », *Interin*, vol. 23, n. 1, 2018, pp. 64-84.
- De Chanay, Hugues (2019), « Aspects non verbaux », dans C. Kerbrat-Orecchioni, *Le débat Le Pen/Macron du 3 mai 2017 : un débat « disruptif » ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 227-282.

- Delamotte-Légrand, Régine (2004), *Les médiations langagières, Des discours aux acteurs sociaux*, vol. 1-2, Rouen, Presses de l'Université de Rouen.
- Doury, Marianne (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.
- Doury, Marianne & Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2011), « La place et l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007) », *A contrario*, vol. 2, n. 16 (R. Micheli, éd., "L'argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales"), pp. 63-87.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques (2014), « Les modes d'existence : Greimas et les ontologies sémiotiques », *Dilbilim Dergisi*, n. 32, pp. 7-22.
- Fontanille, Jacques & Couégnas, Nicolas (2018), *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique*, Limoges, PULIM.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Hayen, Mardaga.
- Goffman, Erving (1974), *Rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Greimas, Algirdas Julien & Fontanille, Jacques (1991), *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien (Fontanille Jacques) (1993), « Le beau geste », *R.S.S.I.*, vol. 13, n. 1-2 (J. Fontanille, éd., "Les formes de vie"), pp. 21-35.
- Grice, Paul (1975), « Logic and conversation », dans P. Cole & J. Morgan (éds.), *Syntax and semantics*, vol. 3, New York, Academic Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1992-1994), *Les interactions verbales*, t. 1-2-3, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2010), « L'impolitesse en interaction. Aperçus théoriques et étude de cas », *Lexis*, HS n. 2 (D. Jamet & M. Jobert, éds., "(Im)politesse linguistique : enjeux théoriques").
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016), « Le désaccord, réaction "non préférée" ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique*, n. 67 (H. Bellemouche, E. Baklouti & A. Abdelrhamm, éds., "Manifestations discursives du désaccord en domaine français").
- Lacroix, Michel (1990), *De la politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Paris, Julliard.
- Lagorgette, Dominique, Larrivée, Pierre (2004), « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française*, n. 144 (D. Lagorgette & P. Larrivée, éds., "Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques"), pp. 83-103.
- Landowski, Eric (1989), *La société réfléchie*, Paris, Seuil.
- Landowski, Eric (1998), *Présences de l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Landowski, Eric (2006), *Les interactions risquées*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- La Rochefoucauld (1678), *Maximes, Réflexions ou sentences et maximes morales, cinquième édition augmentée*, Paris, Claude Barbin ; *Maximes*, Paris, Garnier-Flammarion, 1977.
- Meyer, Michel (1992), *Langage et littérature*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Meyer, Michel (2008), *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard.
- Morin, Edgar (1976), « Pour une crisologie », *Communications*, n. 25 (A. Béjin & E. Morin, éds., "La notion de crise"), pp. 149-163.
- Morin, Edgar (1996), « Pour une utopie de la représentation », dans J.-C. Guillebaud (éd.), *Pour une utopie réaliste. Autour d'Edgar Morin (Rencontres de Châteauvallon)*, Paris, Arléa.
- Pekar Lempereur, Alain (2009), « Le questionnement, comme philosophie fondatrice de la négociation », *Négociations*, n. 12 ("Penser la négociation aujourd'hui"), pp. 67-78, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-negociations-2009-2-page-67.htm> – consulté le 14/11/2019.
- Plantin, Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Proust, Marcel (1919), « Sodome et Gomorrhe », *À la recherche du temps perdu*, t. III, Paris, Gallimard ; nouv. éd. Bibliothèque de la Pléiade, 1988.

- Rabatel, Alain & Lepoivre Duc, Solveig (2005), « Le dialogisme des discours représentés et des points de vue dans les explications, entre concordance et discordance », *Cahiers de praxématique*, n. 45, pp. 51-76.
- Ravat, Jérôme & Wagener, Albin (2014), « La valeur du désaccord », Appel à contribution, *Calenda*, en ligne : <https://calenda.org/299910> – consulté le 14/11/2019.
- Sandré, Marion & Richard, Arnaud (2014), « Accords et désaccords : construction des points de vue dans l'émission de cinéma Le Cercle », dans D. Lagorgette & P. Larrivée (éds.), *Représentations du sens linguistique – 5*, Chambéry, Presses de l'Université Savoie Mont Blanc, pp. 301-323.
- Schegloff, Emanuel A. (1996), « Some Practices of Referring to Persons in Talk-in-Interactions », dans B. Fox (éd.), *Studies in Anaphora*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 437-485.
- Souriau, Étienne (1943), *Les différents modes d'existence*, Paris, Presses Universitaires de France ; nouv. éd. *Les différents modes d'existence* suivi de *De l'œuvre à faire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- Zilberberg, Claude (2015), « Accords et désaccords dans *Les Conquérants* de Hérédia », *Actes sémiotiques*, n. 118, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/5509> – consulté le le 08/07/2021.

La feintise de l'ironiste ou l'ethos désaccordé

Emmanuelle PRAK-DERRINGTON
ENS de Lyon, ICAR (UMR 5191)

1. Jouer avec le désaccord, la feintise

Pas plus que le jour n'existe sans la nuit, accord et désaccord n'existent l'un sans l'autre, mais le plus souvent, les deux alternent sans se superposer. Il est cependant dans le langage un type d'énonciation où ils co-existent dans la simultanéité ; c'est l'énonciation ironique qui est toujours (au moins) dédoublée. Dans l'ironie, le discours devient à « double sens », à « double entente », à « double valeur », ou plutôt, comme le dit Berrendonner, un « double jeu » (1981, 2001), ancrant ainsi la dualité dans la complexité de la duplicité¹. L'ironie est un discours mixte qui associe, dans une tension évaluative, « la louange et le blâme, l'euphémisme et le blasphème », quand on se situe dans le discours épideictique (Hamon 1996, p. 30), mais également accord et désaccord, lorsqu'elle se déploie dans l'argumentation. C'est cette dernière opposition que j'étudierai ici, en prenant pour exemple des textes écrits – j'exclus donc de la présente étude la dimension multimodale de l'ironie qui, à l'oral, est incontournable².

Dans une acception large, l'argumentation peut être détachée de la notion de persuasion qui lui était traditionnellement attachée et envisagée comme « mode de gestion discursive du désaccord », (Doury 2016, p. 22). « Au centre de l'argumentation, [il y a] le désaccord », (Doury 2016, p. 21). Argumenter n'est alors pas nécessairement vouloir convaincre et persuader, mais tout simplement gérer en discours le désaccord. Partant de là, je propose de définir l'ironie argumentative comme *mode ludique de gestion discursive du désaccord*. L'ironie argumentative excède la confrontation des points de vue divergents et valorise un jeu de cache-cache, celui de leur *re*-construction. La gestion du désaccord ne s'effectue plus sur un mode *conflictuel* ou *coopératif*, mais sur un mode *ludique* nécessairement polyphonique, dans lequel le *dire* cache toujours un *vouloir dire* différent, à charge au destinataire d'interpréter à bon escient.

« Écrire inclusif, c'est [...] joyeux. Le réflexe du point médian s'acquiert vite. Iel [!] suffit de taper Alt+0183. Les utilisateur·trice·s des traitements de texte s'habitueront. J'entends déjà les râleur·euse·s dire qu'ils trouvent ça complexe. Je vous assure qu'on prend vite le pli. J'ai tapé ce texte en à peine 3h40. » (Caviglioli 2018)³

¹ Le terme « double » peut en effet signifier simplement « composé de deux ». Il y a des « doubles sens » qui ne sont pas nécessairement des « doubles jeux », comme par exemple dans les devinettes *Carambar*, basées sur des syllepses (« Quel est le comble d'un mathématicien ? Se coucher avec une inconnue et se réveiller avec un problème ! »), ou des antanaclases (« Quel est le comble de la frite ? Qu'elle s'effrite ! »). Par rapport à cette dualité, l'ironie se démarque, elle implique duplicité.

² Sur les manifestations para-verbales de l'ironie, voir Haiman (1998), Attardo *et alii* (2006).

³ David Caviglioli, « Ne soyez pas si conservateur·trice·s, soyons tout·e·s inclusif·ve·s ! », *BibliObs*, 25 octobre 2018, en ligne : <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20181017.OBS4106/ne-soyez-pas-si-conservateur-trice-s-soyons-tout-e-s-inclusif-ve-s.html> – consulté le 23/06/2021.

Pour ou contre l'écriture inclusive ? Qu'il s'agisse d'humour ou d'ironie, la feintise permet au locuteur de se positionner en restant dans l'ambiguïté. C'est ce positionnement suspendu entre le patent et le latent, où accord et désaccord avancent masqués, que j'appelle « feintise ».

La feintise renoue avec l'étymologie du mot ironie. En grec ancien, *eirōnikos* signifiait *rusé, malin, tricheur*, le mot εἰρωνεία, *eirōneía* renvoyait à l'idée de dissimulation, d'« ignorance simulée », l'ironie socratique étant « la méthode de discussion qu'employait Socrate pour confondre les sophistes »⁴. Qu'apporte la notion de feintise à l'interprétation polyphonique de l'ironie ? Comment peut-elle éclairer la dynamique accord-désaccord des points de vue divergents ? Cet article représente la première étape d'un questionnement plus large, qui doit ouvrir, avec la notion de « jeu », l'approche linguistique à l'anthropologie

Je commencerai par définir la notion de feintise en m'interrogeant sur le peu de place qu'elle occupe actuellement en linguistique. Je proposerai ensuite de reconnaître en la feintise une « posture énonciative » spécifique : celle d'un *ethos désaccordé*. Je pose que l'ethos de l'ironiste est traversé de *contradictions constitutives*. Ces contradictions sont reléguées au second plan dans une interprétation dialogique classique des doubles jeux, mais surtout, elles ne sont pas prises en compte dans les modèles de l'ethos actuels, fondés sur l'idée d'une présentation de soi favorable. J'illustrerai ma position par l'étude d'un texte argumentatif complexe, dont l'ironie excède le « second degré ».

2. Qu'est-ce que la feintise ?

2.1. Définitions : du langage courant à la narratologie

Le terme de *feintise* existe sous sa forme verbale (*feindre*) et participiale (*feint*), ou bien sous la forme du substantif *feinte*. Mais la *feinte* et ses synonymes sont, sur le plan de l'aspect, ambigus, tandis que la *feintise* ne renvoie jamais au résultat du procès, mais exclusivement au procès en train de se faire, à l'*activité de feindre*. Dans le langage courant, le terme est peu usité, c'est un archaïsme synonyme de « dissimulation, déguisement ».

FEINTISE, subst. fém.

Vx. Capacité de feindre ; action de feindre. Agir sans feintise. Synon. déguisement, dissimulation. (*Trésor de la Langue Française informatisé, s.v. feintise*)

Au 16^e siècle, le terme était très négatif, il s'opposait au « dire vrai » et était fustigé comme artifice dépravé :

« Car, quant à cette nouvelle vertu de feintise et de dissimulation qui est à cette heure si fort en crédit, je la hais capitalement; et, de tous les vices, je n'en trouve aucun qui témoigne tant de lâcheté et de bassesse de cœur. » (Montaigne, *Essais*, II, 17)

Tout autre est l'usage qui est fait du mot au 21^e siècle. C'est un concept des sciences humaines, spécialement en narratologie, en philosophie ou dans les études cinématographiques. *Feintise* traduit le mot allemand *Fingiertheit*, proposé par Käte Hamburger dans sa *Logik der Dichtung* (1968)⁵, – son

⁴ <http://litre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/ironie/42117>

⁵ Traduit en français par Pierre Cadiot en 1986, *Logique des genres littéraires* (Hamburger 1968).

équivalent anglais *pretence* est une notion en plein essor dans les pays anglo-saxons (Nichols 2006, Currie 2006). La feintise est rapprochée non plus de l'hypocrisie et du mensonge, mais de la fiction. En France, J.-M. Schaeffer lui a donné une extension maximale, qui définit la fiction comme « la capacité de s'adonner à des feintises ludiques » (Schaeffer 1999, p. 49), comme « feintise ludique partagée » (1999, pp. 145 et 164). Chez lui, les deux termes sont donc équivalents.

Le concept de *Fingiertheit* de Hamburger pose au contraire une opposition entre les deux termes. La fiction, c'est *ce qui n'est pas* réel, la feintise, c'est ce qui *prétend l'être*.

« Der Begriff des Fingierten bedeutet ein Vorgegebenes, Uneigentliches, Imitiertes, Unechtes der des Fiktiven dagegen die Seinsweise dessen, was nicht wirklich ist. » (Hamburger 1968, p. 247)

« Le concept de feint indique que quelque chose préexiste, qui n'est pas vrai, mais imité, inauthentique, alors que le concept de fictif renvoie au mode d'être de ce qui n'est pas réel. » (tr. EPD, E. Prak-Derrington).

C'est dans cette acception étroite et dénuée de toute connotation péjorative que j'emploie le terme. Toute fiction n'est pas feintise, et inversement.

Hamburger réserve le terme de feintise au récit *personnel* (à la première personne) par opposition aux récits *impersonnels* (à la troisième personne)⁶. Le Je littéraire importe en fiction des formes non fictionnelles : journaux, lettres, mémoires, carnet de bord, etc. et se déploie ainsi entre réalité et imagination – le dernier avatar du Je étant l'autofiction. Ce mélange des genres généré par la feintise, qui confère au Je fictionnel un statut marginal et hybride au sein de la fiction⁷, ne fait pas l'objet d'études approfondies en narratologie, qui lui préfère la “vraie” fiction des récits impersonnels, les « phrases sans parole » (Banfield 1982). « Le seul type de discours littéraire dont le statut *ilocutoire* soit spécifique est [...] la fiction narrative impersonnelle » (Genette 1991, p. 63, souligné dans le texte). Dans les genres fictionnels non littéraires que sont le cinéma et la télévision, la feintise est en revanche largement exploitée, qui produit des formes hybrides à foison (le « docufiction », le « biopic », mais aussi la très décriée « télé réalité », etc.).

Il m'apparaît très intéressant que le concept de feintise, qui caractérise chez Hamburger l'hybridité du Je littéraire, soit depuis toujours utilisé pour décrire l'ironie. Je pose que les deux formes du Je littéraire et du Je ironiste sont parentes. Quel est leur point commun ?

C'est le fait que le Je se déploie dans un entre-deux. Marcel n'est pas Proust, et Werther n'est pas Goethe, mais l'équivoque est favorisée par l'emploi du déictique. La feintise brouille les frontières entre ce qui est réel et ce qui ne l'est pas (le récit personnel), mais aussi entre ce qui est vrai et ce qui est faux (l'ironie). Lard ou cochon ? À l'imitation de l'énonciation de réalité par le Je fictionnel, répond, inversement, l'introduction d'éléments décalés par rapport à la réalité – faux, grotesques, absurdes, inventés... – dans le discours du Je ironiste. La feintise est un *mode ludique d'être au mode*. L'intrication accord/désaccord s'ouvre ainsi à une problématique anthropologique plus large.

⁶ Sur l'opposition entre récit personnel et impersonnel, voir Ryan (1981).

⁷ C'est l'hypothèse que je défendais dans ma thèse de doctorat, *Les Jeux du Je avec le temps* (Prak-Derrington 1997). Je posais que le Je littéraire ne peut jamais se dépouiller entièrement de sa fonction de déictique, et permet ainsi de brouiller la distinction entre auteur et narrateur, mais aussi, pour la réception, entre lecteur réel et lecteur fictif. J'ai par la suite étendu cette thèse à de nombreux emplois de déictiques personnels en fiction (voir par exemple Prak-Derrington 2015).

2.2. La feintise en linguistique

On constate que l'idée de « feindre », ou de « simuler » est omniprésente en même temps que donnée comme une évidence dans la plupart des définitions linguistiques, en France. Les implications qui découlent de sa mise en œuvre ne sont jamais envisagées en soi et pour soi, mais uniquement à la marge. En conséquence, ce sont les mêmes concepts et les mêmes notions qui servent pour étudier les « énoncés de réalité » (je reprends le terme de *Wirklichkeitsaussage* de Hamburger, Hamon parle quant à lui d'« énonciation sérieuse ») et les « énoncés feints ».

Que l'ironie soit décrite comme « mention » (Sperber & Wilson 1978), comme « trope » (Perrin 1996), comme « polyphonie » (Ducrot 1984), ou bien comme « sur-énonciation » (Rabatel 2012), etc., les approches linguistiques sont basées sur des concepts qui valent tant dans le discours ironique que non-ironique. Elles relèguent ainsi au second plan ce qui est spécifique à l'ironie : le jeu avec la maxime de sincérité. La feintise.

Certes, ce concept archaïsant n'apparaît pas comme tel dans les études, mais il est toujours mentionné sous ses synonymes ou formes dérivées. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni parle d'« *insincérité* ironique » (1978, p. 13 ; 1980, p. 134), Bange écrit que « le locuteur *simule* et *signale* qu'il *simule* » (Bange 1978, p. 66, souligné dans le texte), Ducrot parle de « faire *comme si* » (Ducrot 1984, p. 210), Berrendonner décrit l'ironiste comme un « *faux naïf* », et l'ironie comme le « *paradoxe du menteur à l'état natif* » (Berrendonner 1981, p. 224), Perrin parle de « vérité "*fausse*" » (Perrin 1996, p. 32), Rabatel parle de « prise en charge *feinte* » (Rabatel 2012, p. 43), etc.⁸ Un énoncé qui feint d'être vrai, une vérité fausse peuvent-ils être analysés comme le sont les énoncés qui sont *simplement* vrais ou faux ? La question de la complexification qu'apporte la feintise n'est pas abordée frontalement ; l'ironie est étudiée selon les normes de la communication sincère.

3. La posture énonciative de l'ironiste

3.1. Des signaux de l'ironie à l'ethos de l'ironiste

De la définition rhétorique de l'ironie verbale comme antiphrase (dire le contraire de ce que l'on pense) aux multiples inventaires des procédés linguistiques avec lesquelles elle est en affinité, l'étude de l'ironie porte le plus souvent sur les procédés verbaux et le recensement de ses possibles « signaux ». Les procédés cités sont très hétéroclites. Fontanier les associe explicitement à des émotions :

« L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la GAÏÉTÉ ; mais la COLÈRE et le MÉPRIS l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage ; par conséquent, elle peut entrer dans le style noble et dans les sujets les plus graves. » (Fontanier 1827-30, pp. 145-146, ital. et petites majuscules dans le texte EPD)

Gaieté, colère, mépris : nul besoin de parler pour les manifester. Ces qualités excèdent le verbal et renvoient, par-delà leur variété, à *la personne même du locuteur*. La liste donnée par Dupriez dans son *Gradus* illustre elle aussi la confusion entre verbal et non-verbal, et fait se côtoyer *figures* et *posture* du locuteur. Le terme de « fausse naïveté » est doté d'une fonction générique, parce qu'il apparaît en

⁸ Soulignements EPD.

dernier dans l'énumération dont les points de suspension signalent par ailleurs le caractère inachevé. L'interprétation de l'ironie est dite ressortir, en dernière instance, à « l'auteur ».

« [Appartiennent à la rubrique ironie] la litote, l'hyperbole, l'antiphrase, le chleuisme, la moquerie, l'imitation, le calembour, la parodie, la *fausse naïveté*... Son critère [...] est que, dans l'ironie, *seul l'auteur est conscient du vrai sens de ce qu'il dit*. » (Dupriez 1980, p. 264, je souligne)

L'approche linguistique a permis de dépasser l'approche par les figures – étant entendu que tout peut être ironique, même le silence – et proposé une interprétation unifiée. L'ironie est aujourd'hui décrite comme un phénomène polyphonique (ou dialogique) mettant en scène la confrontation de voix (ou de PDV) discordant.e.s. Les linguistes l'étudient en général à un niveau local, phrastique ou paragraphique (travaux de Sperber & Wilson 1978, Ducrot 1984, Kerbrat-Orecchioni 1978, Berrendonner 2002, Rabatel 2012).

Je m'inscris dans la linguistique de l'énonciation et dans la linguistique textuelle, et j'applique donc à la lettre ce principe premier : de la même façon que le sens d'un mot n'existe pas en dehors de son contexte et de son emploi particulier dans un énoncé, le sens d'un énoncé ironique n'existe pas en dehors du texte dans lequel il est employé. Le saut quantitatif implique une rupture qualitative, il nous fait passer de l'analyse des *énoncés ironiques*, en tant que manifestations ponctuelles et disséminées, à l'analyse de l'*énonciation ironique*, dans laquelle la double énonciation est constitutive – ce que Hamon qualifie d'« écriture oblique » dans *L'Ironie littéraire*. Par rapport aux autres formes de dialogisme, la double énonciation ironique apporte quelque chose de plus : elle dé-cale, elle dé-stabilise, elle dé-route, *elle dés-accorde*. Comment trancher ? En remontant, au-delà de la diversité des signaux et des procédés verbaux, à la personne même du locuteur.

Pour reprendre la distinction entre les deux types de polyphonie de Ducrot : les travaux des linguistes mettent l'accent sur la division entre locuteur et énonciateurs, soit la *deuxième* polyphonie (Ducrot 1984, p. 204), celle des « autres *que* soi ». Je mets en avant la *première* polyphonie (*ibid.*, p. 198), la division entre l'auteur, être du monde, et le locuteur, être de discours, le clivage entre les « autres *de* soi ». Avant de représenter les dissonances avec les voix d'autres que soi, *l'ironie est un clivage de soi à soi*. On connaît en fiction la distinction entre auteur et narrateur, de la même façon, l'ironie présuppose un clivage entre la *personne réelle* et la *persona* (le rôle, le masque ou le personnage) de l'ironiste.

En cela, elle se distingue radicalement des autres procédés polyphoniques. Ce n'est pas le fait qu'elle soit polyphonique qui définit l'ironie (il existe d'innombrables formes de polyphonie !), mais c'est le fait qu'elle met toujours en œuvre, comme le fait la fiction, une division *entre un moi réel et un moi discursif*. *L'ironie, c'est la mise en scène d'un moi désaccordé* – Haiman parle d'un « moi divisé » (« the Divided Self », Haiman 1998, pp. 61-66). Dira-t-on jamais de qui manie la litote qu'il est « litotique », et « antiphastique » celui ou celle qui manie l'antiphrase ? Non. Parce que les figures de l'antiphrase et de la litote ne nous renvoient pas nécessairement à une « manière d'être au monde » du locuteur. Tandis que l'ironie qui affecte un texte entier (de même que la raillerie, le sarcasme, etc.) est une posture, verbale et non-verbale, indissociable de la personne du locuteur. Est ironique qui pratique l'ironie, et sarcastique, railleur, etc. celui ou celle qui pratique le sarcasme, la raillerie, etc. La manière d'être au monde du locuteur, la connaissance que l'on peut avoir de sa personne réelle, est actuellement négligée dans l'approche polyphonique, alors qu'elle joue un rôle de tout premier plan dans l'interprétation des doubles jeux textuels. Elle sera d'autant plus déterminante que ces derniers

sont complexes, et/ou le sujet sensible. C'est sur elle que se fonde d'ailleurs, entre autres, la jurisprudence pour décider, dans les cas portés devant les tribunaux, si l'énonciation se caractérise ou non par « l'absence de sérieux »⁹.

3.2. La feintise, mode de l'ethos désaccordé

La feintise met donc en scène des décalages, des distorsions, des tensions, etc. qui renvoient, au-delà des procédés et des PDV représentés, à la *présentation de soi* du locuteur. Et cette présentation de soi associe nécessairement sincérité et insincérité, vérité et fausseté. Le titre de l'article de 2002 de Berrendonner abonde dans ce sens : « Portrait de l'énonciateur en faux naïf ». Même si lui aussi avait son étude sur les signaux de l'ironie (pour conclure sur l'impossibilité d'en faire aucun catalogue exhaustif), le choix du titre, nombre de commentaires et la conclusion de son article renvoient bel et bien à l'ironiste, ou plutôt aux images dissonantes qu'il donne de sa personne.

« Le plus constant des caractères [de l'ironie] n'est pas l'inversion de contenu vérifonctionnel ni l'intention de railler, qui lui sont reconnus par la tradition rhétorique [...] mais le fait *que l'énonciateur adopte un comportement locutoire à double entente.*

Le double jeu ironique entretient une équivoque [...] qui porte *spécifiquement sur le portrait qu'on donne de soi en parlant* [...].

L'ironie n'est pas une figure, mais plutôt un rendement sémiotique commun à toute une série de figures, qui consiste à composer une *conduite énonciative de double jeu* [...] [paragraphe conclusif]. » (Berrendonner 2002, § 5, § 12, § 47)

Qu'est-ce d'autre que « le comportement locutoire à *double entente* », « le portrait que l'on donne de soi en parlant », « la conduite énonciative *de double jeu* » etc., sinon l'ethos de l'ironiste ! Mais en 2002, sans doute parce que le concept rhétorique n'avait pas encore la popularité qu'il a acquis depuis en analyse des textes et des discours, Berrendonner n'employait pas encore le terme d'ethos. C'était également sur cette idée de « posture dédoublée » que Philippe Hamon ouvrait la conclusion de son ouvrage :

« *Posture d'énonciation dédoublée*, [l'ironie] est un message double, pour un public qu'elle dédouble, dédoublement qui peut aller jusqu'à l'éclatement et la pluralisation. » (Hamon 1999, p. 151, je souligne)

Dans la continuation de ces travaux, je pose l'existence d'un ethos propre à l'ironiste, duplice, dissonant, désaccordé : *l'ethos de feintise*. La feintise, c'est la présentation *duplice* que l'ironiste donne de lui-même dans son discours. Et cette présentation de soi clivée, fondée sur la coexistence de l'insincérité et la sincérité n'est pas compatible avec les définitions et distinctions de l'ethos, ni ne coïncide strictement avec celles de « posture énonciative » qui ont cours actuellement.

⁹ Sur les relations entre humour et législation voir Ader 2015.

4. Quelle place pour la feintise dans les définitions des « postures énonciatives » ?

La feintise, art du parler duplice, s'oppose au parler sincère – Haiman parle de « un-plain speaking » (1998, pp. 80-99). Elle rejoint ainsi idéalement le sens courant du mot « posture » :

« *Attitude peu naturelle, ou position inattendue, choquante, indécente* » (*Le Grand Robert de la langue française, s.v. posture, je souligne*).

Elle n'entre pas pour autant dans les définitions en usage en linguistique française, où le terme de « posture » est aujourd'hui employé principalement de deux façons :

- i. dans un sens large, en analyse du discours et dans les études argumentatives, « posture » renvoie à « ethos ». L'ethos est l'image de soi que projette de lui-même l'auteur dans un texte, qui est distincte de sa personne réelle mais qui n'est pas non plus purement textuelle (Amossy 1999, Amossy 2015)¹⁰ ;
- ii. dans un sens plus restreint, « posture » renvoie à la triade de la sur-énonciation, la sous-énonciation et la co-énonciation développée par Rabatel à propos des discours et, plus largement, des points de vue (PDV) représentés dans le discours d'un autre locuteur (Rabatel 2007, 2008, etc.). Sa théorie rend compte du dialogisme constitutif de l'énonciation en termes de rapports de force et de domination (Rabatel 2012, p. 63) : un PDV est-il dominant (sur-énoncé), dominé (sous-énoncé) ou en accord avec un autre PDV (co-énoncé) ?

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre acception, la feintise nous oblige à revisiter les définitions.

4.1. La feintise : un ethos de dé-légitimation et de dé-crédibilisation

C'est Maingueneau qui a introduit, dès 1984, la notion d'ethos en analyse du discours¹¹, mais je m'appuie ici sur les travaux d'Amossy (2015). Elle distingue deux grandes tendances : la première est issue de la tradition rhétorique et est inséparable de l'idée d'impressionner favorablement l'auditoire. L'ethos va nécessairement de pair avec l'idée de « faire bonne impression ». « L'image de soi, ou la présentation de soi que l'on donne *doit être favorable*, susceptible de conférer [à celui ou celle qui parle] [...] *autorité et crédibilité* », (Amossy 2015, je souligne). La seconde tendance est sociologique et s'inscrit dans la lignée des travaux d'Erving Goffman sur les rites d'interaction : « Il s'agit [...] de voir comment *la mise en scène du moi* construit des identités et régule les interactions sociales », (Amossy 2015, je souligne). Je me concentre ici sur la définition rhétorique¹².

Autorité, crédibilité, construction d'une identité stable : on voit à quel point cette définition de l'ethos est peu compatible avec le dédoublement du discours ironique, qui fait tout, au contraire, « pour que le lecteur ne sache pas si l'on se fout de lui, oui ou non » (Flaubert cité par Hamon 1996, p. 62). L'ironiste ne se laisse assigner aucune position stable, mais s'évertue à *dé-légitimer* et *dé-crédibiliser* son propos explicite. Il s'agit pour lui de jeter à tout prix le doute sur sa sincérité, pour inciter le lecteur à re-construire un contre-discours implicite. L'ironie inverse la définition rhétorique

¹⁰ Dans « image d'auteur », « auteur » doit être rapproché du concept d'« auteur impliqué » (*implied author*) de Booth (1961). Voir Meizoz (2009).

¹¹ Dans *Genèses du discours* (Maingueneau 1984), mais c'est l'ouvrage collectif de 1999, édité par Amossy, qui a popularisé la notion. Le numéro de *Pratiques* dans lequel Maingueneau a publié « Problèmes d'ethos » date de 2002.

¹² Il m'est impossible d'aborder dans ce cadre la problématique anthropologique du « jeu » dans la régulation des interactions sociales.

de l'ethos. L'ethos de l'ironiste proclame : « N'accordez pas foi à ce que je dis !! Réfléchissez !! ». Ce n'est donc pas un hasard si, dans les sept chapitres et les deux cent trente-sept pages de la synthèse d'Amossy, la problématique de l'ironie n'est pas mentionnée. Il n'y a pas de place dans les études actuelles pour l'*ethos désaccordé* de l'ironiste : sa « fausse naïveté », mais aussi sa *fausse* assurance, sa *fausse* scientificité, etc. Sa feintise.

Un seul exemple suffira à illustrer les procédés de dé-légitimation que met en place la feintise. Il s'agit du pamphlet de Jonathan Swift, *Modeste proposition...*, qui figure à la toute première place dans l'*Anthologie de l'humour noir* d'André Breton (Breton 1966, p. 19). Il nous fournit un exemple illustre d'« ironie stable », (Booth 1974) ou de « sur-énonciation » argumentative (Rabatel 2012), avec une victoire écrasante du PDV 2 implicite sur le PDV1 explicite. Tout est « hénaurme » dans ce texte, je n'ai souligné que les écarts visibles dans l'encadrement de cette *Proposition*, que le narrateur présente comme LE procédé le plus efficace et le plus ingénieux pour éradiquer la misère et la famine qui sévissent dans son pays.

« (1) *Je proposerai donc humblement mes propres idées qui, je l'espère, ne soulèveront pas la moindre objection.*

Un jeune américain de ma connaissance, homme très-entendu, m'a certifié à Londres qu'un jeune enfant bien sain, bien nourri, est, à l'âge d'un an, un aliment délicieux, très-nourrissant et très-sain, bouilli, rôti, à l'étuvée ou au four, et je ne mets pas en doute qu'il ne puisse également servir en fricassée ou en ragoût.

[...]

J'ai fait le calcul qu'en moyenne un enfant qui vient de naître pèse douze livres, et que dans une année solaire, s'il est passablement nourri, il ira à vingt-huit.

J'accorde que cet aliment sera un peu cher, et par conséquent il conviendra très-bien aux propriétaires, qui, puisqu'ils ont déjà dévoré la plupart des pères, paraissent avoir le plus de droits sur les enfants. » (Swift 1729¹³)

Le narrateur, dont la modestie et l'humilité affichées (« humblement ») sont dans la même phrase démasquées comme arrogance et prétention (« ne soulèveront pas la moindre objection ») avance, dans les termes de la plus grande civilité (le texte est une parodie du discours savant scientifique du Siècle des Lumières) une proposition rien moins que barbare : manger les très jeunes enfants des pauvres plutôt que les laisser grandir, et ainsi sauver l'Irlande de la misère.

La première lecture de ce texte déclenche un malaise indescriptible. On a affaire à un cas d'argumentation par l'absurde, le PDV explicite est impossible parce qu'inadmissible sur le plan de la loi, de l'éthique et de la morale. Le paradoxe de ce discours ne peut se résoudre que d'une seule façon : poser que le locuteur « fait semblant ». Il feint, pour mieux dénoncer la barbarie d'un pays où les miséreux sont traités comme du bétail, ignoblement. La transgression du tabou de l'anthropophagie dévoile et condamne le scandale d'une humanité où les pauvres se font littéralement « dévorer » par les riches. La *Proposition* de Swift force le lecteur à re-construire un contre-discours, et fonctionne ainsi comme un implacable réquisitoire contre la misère, l'injustice sociale et la cruauté humaine.

L'ethos désaccordé de la feintise s'actualise ici dans une démarcation nette entre l'auteur, sincère, et le narrateur, insincère. Mais ce clivage sans ambiguïté entre auteur réel et *persona* de l'ironiste

¹³ Swift (1729), *Modeste proposition*, traduction Léon de Wailly 1759.

n'existe pas nécessairement quand on aborde des formes d'ironie plus complexes, comme on va le voir dans un exemple de « feintise paratopique ».

4.2. *La feintise, une posture énonciative qui brouille les frontières de la confrontation*

L'appréhension des PDV dissonants en termes de rapports de force, de *confrontation* (sur-, sous- ou co-énonciation) fonctionne chaque fois que le PDV peut être assigné à des énonciateurs. La confrontation se définit en effet comme « le fait de mettre en présence pour comparer » (*Le Grand Robert de la langue française*), et implique des rapports dominant/dominé. Le problème se pose quand on ne sait pas à qui imputer les PDV, quand on ne sait pas ce qui domine *in absentia*, chaque fois que le PDV ne peut pas être assigné à une source énonciative stable. C'est par exemple le cas de certaines « phrases sans texte », et sans auteur. Il serait par exemple erroné de vouloir assigner une seule interprétation au slogan « Je suis Charlie » (sur la polysémie de ce slogan, voir Prak-Derrington 2017), Mais c'est aussi le cas dans certains textes, plus rares, d'ironie particulièrement complexe, qualifiés de « *unstable irony* » par Booth, ou d'« ironie moderne » par Hamon. J'ai choisi pour ma part, en écho au concept de « paratopie de l'écrivain » de Maingueneau (1993), de parler de « feintise paratopique ». C'est sur un tel exemple que je voudrais clore cette étude.

5. Étude de cas : (dés)accords de la « feintise paratopique »

Il s'agit d'une tribune publiée par le journal *Libération*, une lettre ouverte à la France écrite par Magyd Cherfi, le chanteur du groupe de rap *Zebda*, dans le contexte extrêmement sombre des mois qui ont suivi la deuxième série d'attentats, en novembre 2015, dix mois après ceux perpétrés contre *Charlie-Hebdo*, en janvier 2015. La vague de solidarité sous la bannière de *Je suis Charlie*, qui avait conduit aux marches républicaines et aux plus grandes manifestation jamais recensées en France, est retombée ; l'heure est désormais à la peur, la méfiance et la suspicion. Dans un mouvement de simplification radical, les terroristes se voient assimilés à des islamistes, eux-mêmes assimilés à la communauté musulmane, elle-même assimilée à la communauté arabe. La tribune met ainsi dos à dos Français de France et Français issus de l'immigration maghrébine, pour dénoncer l'aggravation des lignes de fracture internes à la société française. Mais les clivages que révèle l'ironie excédent, on va le voir, cette opposition.

Le dispositif polyphonique est celui d'une « double réception »¹⁴ : Magyd Cherfi, chanteur du groupe *Zebda*¹⁵, écrit au nom d'un ON (la communauté arabe en France) une lettre à un VOUS, « la France », qui sera lue par les lecteurs de *Libération* – puis restera en lecture sur la Toile. La lettre est constituée d'une immense anaphore rhétorique : trente-huit fois « pardon », deux fois « nos excuses ». C'est ce que j'appelle une « litanie profane », la répétition y assume une fonction qui est performative avant d'être informative (Prak-Derrington 2021). Toute répétition litannique, qu'elle soit religieuse ou profane, a en effet pour fonction première d'accomplir un ou des macro-acte(s) de langage dans des circonstances solennelles ou exceptionnelles – le plus célèbre exemple de litanie profane est le « J'accuse » de Zola, mais l'on peut tout aussi bien penser au « remerciements » dans une thèse.

¹⁴ Ce terme me semble préférable à celui de « double adresse », qui a été forgé pour le théâtre, mais est inapproprié dans le cas de la communication différée.

¹⁵ *Zebda* signifie *beurre* en arabe, et fait écho au mot « beur » pour dire arabe en verlan.

Le malaise que provoque ce texte est très grand. Quelles sont les cibles visées par l'ironie ? Quel est le macro-acte accompli par cette litanie ? Peut-on, comme dans le pamphlet de Swift, dégager un sens univoque ? Qui parle à qui ?

« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute » (Montaigne, *Essais*, III, 13). Sans doute la part dévolue à la réception est-elle encore plus grande quand il s'agit d' « ironie moderne » ou de feintise paratopique, et plus grande la part de travail qui échoit au récepteur. Le premier degré est exclu dans ce texte, mais l'enchevêtrement et la superposition des voix sont telles qu'il paraît difficile, même après analyse, d'assigner au texte une seule interprétation. « L'ironie sépare les complices des naïfs mal-comprenants », écrit Hamon (1996, p. 151). Mais elle peut aussi ouvrir sur diverses formes de complicité.

« (4) Mes excuses à la France

Après avoir dit son amour à la France suite aux attentats du 13 novembre, Magyd Cherfi du groupe Zebda lui demande pardon. [Ce chapeau figure dans *Libération*]

Madame, on vous promet de plus vous embêter.

Pardon de vous exaspérer, de vivre qu'entre nous, de brouiller votre identité,
oh pardon de pas être chrétien. On sera français pour de vrai, promis on mourra pour la patrie.
Madame, restez vous-même, éternelle !

Pardon de désosser votre socle millénaire,
pardon pour l'Empire qu'on a déboîté,
pardon pour le désordre à chaque coin de rue,

pardon d'aimer nos mères qui ne seront ni Jeanne, ni Marianne,
pardon d'avoir aidé nos pères à pleurer tous ces morts qu'étaient vos ennemis,
pardon d'appartenir à deux camps. On mangera des crêpes à mardi gras, du chocolat à Pâques et Jésus sera planté devant le sapin.

Pardon d'avoir deux langues qui ne se parlent pas, pour la couleur de notre peau, d'être colérique et bougon, pour la prière étalée dans les rues, *pour la schizophrénie qui est la nôtre*.

Pardon de pas être guéri.

Pardon de pas avoir trouvé la voie, de pas avoir été bon, de pas avoir décroché toutes les distinctions.
Oh Madame pardon d'avoir eu peur de trop vous ressembler, nous fils indignes,
pardon d'avoir grossi les troupes du Front national,
pardon pour le chômage et d'avoir fait le plein de toutes les prisons.
Pardon pour le rap.

Pardon d'avoir du mal à disparaître et d'avoir imposé le CV anonyme.

Pardon pour le désordre et puis de s'appeler toujours Ahmed.

Pardon de vous avoir obligé à sévir,
pardon pour les foulards et la barbe.

Pardon d'être de trop et de brouiller les cartes et de vous faire peur.

Pardon pour nos névroses, pour la rancœur et l'ascenseur qu'on a cassé,
pardon d'en appeler aux circonstances atténuantes et aux excuses que vous devez nous trouver,
pardon de pas être repartis à temps, de pas avoir été exemplaires, d'avoir boudé la république.

Pardon pour ce casse-tête chinois, d'être toujours victime, de pas vous faire rire,

Pardon pour les youyous, pour le sarouel,

Pardon de n'être ni Zizou ni Jamel ou Rachida. On va s'intégrer à fond, on va chanter la Marseillaise de tout notre cœur, on va brandir le drapeau, s'incliner devant la tombe du soldat inconnu, on vous promet d'aimer Cloclo et Enrico Macias...

Pardon pour les allocs et pour les subventions.

Pardon d'être coupables de vous rendre coupables,

Pardon d'avoir été souvent de gauche, **pardon pour le bruit,**
Pardon pour l'odeur, et enfin nos excuses les plus plates. » (Magyd Cherfi, chanteur de *Zebda*¹⁶)

Comment démêler le vrai du faux ?

On se reportera tout d'abord aux deux lieux stratégiques du texte, l'incipit et la clôture, soulignés ci-dessus en gras : à l'écrit, les deux ont vocation à mettre au jour la visée ironique du texte, en signalant le jeu avec la maxime de sincérité de manière appuyée.

C'est effectivement le cas de la première phrase, « Madame, on promet de plus vous embêter », qui instaure d'emblée, dans le contexte post-attentats, et après la solennité du titre « Mes excuses à la France », un décor grotesque et décalé. C'est une personnification de la République face à ses « enfants », dans une mise en scène qui vaut désacralisation : la France, sur-destinataire abstraite et symbolique, est ici rabaissée au rang de maîtresse d'école, tandis que le « on » qui fait acte de contrition est infantilisé. Le décalage est trop criant pour ne pas dissimuler quelque chose, et invite ainsi le lecteur à décoder un vouloir dire caché sous le dire affiché.

La liste interminable de toutes les bêtises que le « on » aurait commises est ensuite dressée par la litanie, et elle se conclut sur un « pardon » clairement feint. Il s'agit d'un propos rapporté, une phrase de Jacques Chirac qui avait fait scandale, parce qu'elle mettait en relation des nuisances de voisinage, « le bruit et l'odeur » avec la population immigrée en France¹⁷ ; la formule « nos excuses les plus plates », déjà suspecte après trente-huit « Pardon », est univoquement insincère, puisqu'elle succède à une citation que le groupe Zebda lui-même avait dénoncée comme raciste.

Entre ces deux bornes de feintise appuyée se déploie la logique polarisante du ON vs Madame et VOUS. Du début à la fin, le rôle dévolu à la France reste inchangé (« maîtresse ! »), elle est celle qui a subi les offenses, mais son point de vue n'apparaît que retranscrit dans les excuses du « on ». Derrière les « pardon » de façade se déploie une raillerie amère des différents visages du racisme ordinaire, portés par ceux et celles qui représentent la France. Il y a là le patriote électeur du FN (*Pardon de désosser votre socle millénaire, pardon pour l'Empire qu'on a déboîté, on va chanter la Marseillaise de tout notre cœur, on va brandir le drapeau, s'incliner devant la tombe du soldat inconnu*), l'habitué du PMU (*pardon pour les allocs et pour les subventions*), le locataire de HLM (*pardon pour l'ascenseur qu'on a cassé*), il y a ceux et celles qui ont peur de l'islam (*pardon pour les foulards et la barbe*), il y a monsieur-et-madame-tout le monde (*pardon pour le chômage et d'avoir fait le plein de toutes les prisons*), etc. Toutes ces voix dessinent le premier clivage de la feintise, celle avec les autres que soi, la fracture séparant les Français de souche des Français issus de l'immigration.

Quel est le macro-acte accompli par cette litanie ironique ? Existe-t-il un antonyme à « demander pardon » ? Une interprétation antiphrastique nous renvoie immédiatement au registre injurieux : il faudrait lire « *je vous en...* » ou bien « *je vous em...* ». C'est ce qu'ont fait tous les lecteurs de droite qui n'ont vu que rage, haine et persiflage dans cette énumération, et décodé univoquement la litanie comme un macro-acte d'insulte.

« La lettre commence par « Madame », ce qui prouve l'élégance et la courtoisie de son auteur. Il aurait pu en effet héler la France par un « salope bonne à niquer ». [...] La lettre se veut

¹⁶ Magyd Cherfi, « Mes excuses à la France », *Libération*, 25 janvier 2016 (choix de la mise en colonne et soulignements EPD), en ligne : http://www.liberation.fr/debats/2016/01/25/mes-excuses-a-la-france_1428788 – consulté le 23/06/2021.

¹⁷ Le groupe Zebda avait repris ce propos comme titre pour leur deuxième album (1995), voir Wikipedia, s.v. Zebda.

humoristique. Un humour aussi léger qu'un gros camion. [...] Il aurait pu faire plus court : « France je t'em... France je t'enc... ». Car c'est bien sûr ce qu'il voulait dire. » (Benoît Rayski 2016¹⁸)

Mais les choses ne sont pas si claires. L'insulte et l'injure apparaissent difficilement compatibles avec l'ethos que l'on associe par ailleurs à Magyd Cherfi. Les lecteurs de *Libération* se souviennent que le chanteur avait solennellement fait une déclaration de patriotisme pour la France, au lendemain des attentats du 13 novembre, dans une tribune qui recourait déjà à la forme litanique¹⁹. Est-il possible que le même locuteur puisse, à peine deux mois plus tard, ne plus exprimer envers la France *que* du ressentiment ? Répondre à cette question exige de se mettre en quête, non des hétéro-représentations accumulées dans les stéréotypes racistes, mais des autoreprésentations que nous fournit le locuteur : ce sont ces énoncés qui renvoient à un ethos sincère.

Autant les voix imputables aux Français de France accumulaient des clichés pour en dénoncer avec plus de force le caractère infondé, autant les autoreprésentations nous livrent des énoncés loin des stéréotypes ordinaires. Ce sont des énoncés extrêmement troublants, dont la prise en charge énonciative n'a cette fois rien de feint et qui révèlent d'autres clivages, d'autres divisions, internes au locuteur. J'ai souligné ces autoreprésentations en italique dans le texte, j'en extrais ici deux exemples, loin de tout persiflage : *Pardon d'avoir deux langues qui ne se parlent pas, pardon d'être coupables de vous rendre coupables*. Il est difficile de voir dans ces énoncés de la rage ou de la violence, la formulation poétique, au sens jakobsonien du terme, semble au contraire condenser de manière prégnante une douleur et une culpabilité complexes, en rupture avec le prêt-à-parler et le prêt-à-penser des clichés. On est très loin du *On vous em...* antiphastique.

Quel serait alors le macro-acte accompli par la litanie ? Il ne s'agit pas seulement de comprendre ce qui est dit sous le « pardon », il s'agit aussi de voir ce que dessine l'ensemble des hétéro-et des autoreprésentations déclinées par la litanie : *vous embêter, vous exaspérer, brouiller votre identité, vivre qu'entre nous, pas être chrétien, être français pour de vrai, mourir pour la patrie, appartenir à deux camps, pas trouver la voie, pas être guéri, pas être reparti, avoir peur de vous ressembler, faire le plein de toutes les prisons, avoir du mal à disparaître*, etc. Quelle étiquette générique peut subsumer cette liste hétéroclite ? Le verbe « être ». *Être. Exister*, quand on s'appelle Magyd Cherfi, qu'on est un enfant d'immigré arabe de la deuxième ou troisième génération, dans une France qui vient d'être ravagée par deux vagues d'attentats terroristes, revendiqués par des islamistes radicaux.

Au moins deux autres variantes s'offrent alors pour interpréter le macro-acte de la litanie, qui peuvent tout à fait coexister.

Les autoreprésentations du « on » nous confrontent d'abord au *double-bind* auquel sont soumis les descendants de personnes immigrées, sommés d'être français tels que le sont les « Français de souche », en même temps qu'ils sont constamment renvoyés à leurs origines et leur non-francité. La gestion ludique du désaccord consiste à faire réfléchir le lecteur sur les préjugés racistes. On peut alors penser que l'ironie de la litanie met en œuvre un acte de pardon inversé. N'est-ce pas la France qui

¹⁸ Benoît Rayski, « Ça se chante ? Quand le groupe Zebda demande “pardon à la France” », *Atlantico*, 27 janvier 2016, en ligne : <https://atlantico.fr/article/decryptage/quand-le-groupe-zebda-demande-pardon-a-la-france-benoit-rayski> – consulté le 23/06/2021.

¹⁹ « Il y a des jours comme ça où on aime la France, où on a envie de chanter la Marseillaise, envie d'être tricolore comme un supporter insupportable. Il y a des jours où on se reproche de pas être assez français. Des jours où on voudrait s'appeler Dupont quand on s'appelle Magyd. Suis-je toqué ? Suis-je choqué ? Oui je laisse se répandre la douleur en mon cœur et reposer ma tête percutee de plein fouet. » – Magyd Cherfi, « Carnages », Tribune parue dans *Libération*, 15 novembre 2015, https://www.liberation.fr/debats/2015/11/15/carnages_1413562 – consulté le 23/06/2021.

devrait demander pardon à ses enfants d'origine maghrébine de leur imposer une francité qui les nie dans ce qu'ils sont ?

Mais le macro-acte, adressé à la France peut aussi se lire autrement, comme une demande de reconnaissance. Une demande de reconnaître la douleur et les difficultés auxquelles se heurtent les Français d'origine étrangère sommés de s' « intégrer ». Le regard que l'on porte sur soi n'est pas indépendant du regard des autres. Celui qui s'est toujours vu traité de « racaille », de « parasite », d' « assisté » etc. finit par se conformer à l'image que les autres lui ont constamment renvoyée. En psychologie, c'est ce qu'on appelle parfois l'effet « Andorra », d'après la pièce de théâtre éponyme de Max Frisch. Comment maintenir l'estime de soi, comment croire en la vie et en la lumière, quand on a toujours été la proie de vexations et d'humiliations²⁰? Comment échapper à l'intériorisation des préjugés et ne pas succomber à une « ruine intérieure »²¹ ? La litanie alors ne se lit alors plus seulement comme une insulte, ou comme une demande de pardon inversé, mais peut-être aussi comme une supplique, une prière : « Laissez-nous vivre. Laissez-nous être Français tels que nous sommes. Laissez-nous exister ».

6. Conclusion

La feintise est un mode d'être au monde ludique. Quand elle se déploie dans l'argumentation, elle met en scène un ethos clivé, qui fonctionne comme un mode de gestion ludique du désaccord.

À l'instar du Je littéraire, à la fois auteur et narrateur, ou du comédien, à la fois personne et personnage, l'ironiste est traversé d'une *division constitutive*, entre sa personne réelle et sa (ou ses) *persona(e)* dans les énoncés feints. Qui parle à qui ? La force de l'ironie réside dans son indétermination et dans son injonction à l'interprétation : c'est, en dernière instance, toujours le lecteur qui doit trouver et formuler ce qui n'est pas dit. L'ethos désaccordé transforme ainsi l'énonciation en jeu de masques, et la lecture en jeu de piste.

La feintise n'est actuellement pas prise en compte dans les travaux sur l'ethos (l'ethos comme présentation de soi favorable), et elle est négligée dans les études dialogiques qui privilégient la « deuxième polyphonie » (Ducrot 1984, p. 204). Elle permettrait cependant d'élargir la perspective à une linguistique anthropologique, et offre une piste prometteuse pour explorer, au-delà des voix dissonantes, les rapports entre réalité, jeu et imagination.

Références bibliographiques

- Ader, Basile (2015), « Les lois du genre du discours humoristique », dans P. Charaudeau (éd.), *Humour et engagement politique*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 183-195.
- Amossy, Ruth (éd., 1999), *Images de soi dans le discours : La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

²⁰ Voir par exemple la chanson de Renaud « Deuxième génération », qui dresse le portrait d'un ado Slimane, habitant la Courneuve : « C'que j'voudrais, c'est être au chô'm'du / Palper du blé sans rien glander / Pi comme ça, j's'rais à la sécu / J'pourrais grattos me faire remplacer / Toutes les ratiches que j'ai perdues / Dans des bastons qu'ont mal tourné. *Refrain* J'ai rien à gagner, rien à perdre / Même pas la vie / J'aime que la mort dans cette vie d'merde / J'aime c'qu'est cassé / J'aime c'qu'est détruit / J'aime surtout tout c'qui vous fait peur / La douleur et la nuit. ».

²¹ Sur l'intériorisation des préjugés racistes, et la difficulté de s'en libérer, voir par exemple Patrick Chamoiseau, *Antan d'enfance*, Gallimard, Folio, 1996, p. 171.

- Amossy, Ruth (2015), *La présentation de soi*, Paris, Presses Universitaires de France, ressource électronique.
- Attardo, Salvatore, Eisterhold Jodi, Hay Jennifer, & Poggi Isabella (2006), « Multimodal markers of irony and sarcasm », *Humor - International Journal of Humor Research*, vol. 16, n. 2, pp. 243-260.
- Banfield, Ann (1982), *Unspeakable sentences: narration and representation in the language of fiction*, Boston, Routledge & Kegan Paul ; tr. fr. Cyril Veken, *Phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre*, Paris, Seuil, 1995.
- Bange, Pierre (1978), « L'ironie. Essai d'analyse pragmatique » ; dans C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), *L'Ironie*, édité par le Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 61-83.
- Berrendonner, Alain (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Berrendonner, Alain (2002), « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n. 15, en ligne : <https://semen.revues.org/2400> – consulté le 23/06/2021.
- Booth, Wayne Clayton (1961), *A Rhetoric of Fiction*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Booth, Wayne Clayton (1974), *A Rhetoric of Irony*, Chicago/London, The University of Chicago Press.
- Breton, André (éd., 1966), *Anthologie de l'humour noir*, Paris, J.-J. Pauvert.
- Currie, Gregory (2006), « Why Irony Is Pretence », dans S. Nichols (éd.), *The Architecture of Imagination. News Essays on Pretence, Possibility and Fiction*, Oxford, Oxford University Press, pp. 111-133.
- Doury, Marianne (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours : observations et analyses, méthodologie pratique, exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- Dupriez, Bernard (1980), *Gradus: les procédés littéraires*, Paris, UGE.
- Fontanier, Pierre (1827-1830), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- Genette, Gérard (1991), *Fiction et diction*. Paris, Seuil.
- Hamburger, Käte (1968), *Die Logik der Dichtung*, Stuttgart, Klett ; tr. fr. par Pierre Cadiot, *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, 1986.
- Haiman, John (1998), *Talk is cheap: sarcasm, alienation, and the evolution of language*, Oxford, Oxford University Press.
- Hamon, Philippe (1996), *L'ironie littéraire: essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1978), « Problèmes de l'ironie », dans C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), *L'Ironie*, édité par le Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 11-46.
- Maingueneau, Dominique (1984), *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- Maingueneau, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire: énonciation, écrivain, société*, Paris, Bordas-Dunod.
- Maingueneau, Dominique (2002), « Problèmes d'éthos », *Pratiques*, n. 113-114, pp. 55-67.
- Meizoz, Jérôme (2009), « Ce que l'on fait dire au silence : posture, ethos, image d'auteur », *Argumentation et Analyse du Discours*, n. 3, en ligne :
- Nichols, Shaun (éd., 2006), *The Architecture of the Imagination: New Essays on Pretence, Possibility, and Fiction*, Oxford, Oxford University Press.
- Perrin, Laurent (1996), *L'ironie mise en trope: du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Kimé.
- Prak-Derrington, Emmanuelle (1997), *Les Jeux du Je avec le temps. Une étude des rapports entre première personne et temps verbaux dans le roman*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- Prak-Derrington, Emmanuelle (2015), « How do person deictics construct roles for the reader? The unusual case of an "unratified" reader in Schnitzler's Lieutenant Gustl and Fräulein Else », *Personal Pronouns in Linguistics and Stylistics*, Berlin Amsterdam, Benjamins, pp. 147-169, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01249302> – consulté le 23/06/2021.

- Prak-Derrington, Emmanuelle (2017), « “Je suis Charlie”. Analyse énonciative et pragmatique d’un slogan de crise », *Cahiers d’Etudes Germaniques*, n. 73, “Crises et catastrophes. De la mise en discours à l’argumentation”, en ligne : <https://journals.openedition.org/ceg/2258> – consulté le 23/06/2021.
- Prak-Derrington, Emmanuelle (2021), *Magies de la répétition*, Lyon, ENS Éditions, en ligne : <http://books.openedition.org/enseditions/16369> – consulté le 23/06/2021.
- Rabatel, Alain (2007), « Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique », *Éducation et didactique*, n. 1-2, pp. 89-116, en ligne : <http://journals.openedition.org/educationdidactique/162> – consulté le 23/06/2021.
- Rabatel, Alain (2008), *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit, Tome 1 – Les points de vue et la logique de la narration*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Rabatel, Alain (2012), « Ironie et sur-énonciation », *Vox Romanica*, n. 71, pp. 42-76.
- Ryan, Marie-Laure (1981), « The Pragmatics of Personal and Impersonal Fiction », *Poetics*, n. 10, pp. 517-39.
- Schaeffer, Jean-Marie (1999), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1978), « Les ironies comme mentions », *Poétique*, n. 36, pp. 399-412.

Sources

- Cherfi, Magyd (2016), « Mes excuses à la France », *Libération*, 25 janvier 2016, en ligne : https://www.liberation.fr/debats/2016/01/25/mes-excuses-a-la-france_1428788 – consulté le 23/06/2021.
- Montaigne, Michel de (1580-1595), *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1980.
- Swift, Jonathan (1729), *A Modest Proposal. For preventing the children of poor people in Ireland, from being a burden on their parents or country, and for making them beneficial to the publick* ; tr.fr. *Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres en Irlande d’être à charge à leurs parents et à leur pays et pour les rendre utiles au public*, traduit par Léon de Wally, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859, pp. 161-176, en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/Opuscules_humoristiques_\(Wailly\)/Modeste_proposition](https://fr.wikisource.org/wiki/Opuscules_humoristiques_(Wailly)/Modeste_proposition) – consulté le 23/06/2021.

Le concept sémiotique de style : entre différences et gradations

Norma DISCINI
Université de São Paulo

0. Notes préliminaires

Le présent article aborde le concept de style sous les paramètres de la sémiotique. Il s'organise en deux parties – *L'immanence transcendante : dichotomies et prédication* ; *L'acteur de l'énonciation entre l'éthique et l'esthétique* – complétées par des notes finales. Dans la première partie, nous présentons la notion d'acteur de l'énonciation liée au concept de totalité – une totalité discursive à travers laquelle nous saisissons l'effet d'identité. Dans cette même partie, après une brève allusion aux principes de transcendance et d'immanence en tant que constituants du langage, nous exposons deux tendances qui conduisent à l'image de l'« orateur », ou à son *ethos*. La première tendance a trait à la disposition d'imprimer un accent de sens sur les dichotomies qui constituent la base idéologique des discours ; une disposition qui introduit une certaine orientation stylistique à la totalité contemplée. Les dichotomies, résumées par la formulation *ou.....ou*, fondement des prédications moralisantes systématisées au sein de la totalité, feront apparaître un style lié à une éthique déontique, qui se manifesterà à partir de la lecture d'un texte médiatique. La seconde tendance concerne l'« espace tensif », aligné sur le principe de l'esthésie et considéré en tant que constituant d'un style. Ce point est développé dans la progression du texte. Dans la seconde partie, la pertinence de l'esthésie prend sa place, alors que la force accentuelle des dichotomies diminue. La construction du sens apparaîtra moyennant un élan durable, ce que nous constaterons lors de la lecture d'un poème. Un horizon thématique commun, fondé sur la comparaison de deux discours, pointera des désaccords éthiques et esthétiques entre les acteurs de l'énonciation impliqués. Le style s'affirmera comme un fait différentiel. Dans les notes finales, deux systèmes distincts d'appropriation sensible du monde confirmeront deux manières différentes de traiter le temps-espace de la perception. Les procès d'« éthisation » et d'« esthétisation » (Zilberberg 1988, p. 111), dominants mais non excluants au sein des sémoses, se confirmeront comme des vecteurs de style.

1. L'immanence transcendante : dichotomies et prédication¹

« “Baudelaire”, en tant qu'il se définit par la *totalité* de ses discours » – telle est l'allusion greimassienne au concept d'*acteur de l'énonciation*, que nous assimilons au concept de style². Le style, en tant que mode récurrent de dire, qui renvoie à un mode propre d'être-au-monde, se rapporte à

¹ Nous employons le terme « prédication » en le mettant en relation avec le concept d'acte prédicatif de jugement ; un acte qui est réglé au sein d'une totalité. Nous rappelons la référence faite par Zilberberg (2012, p. 27) à « une grammaire prédicative », que le sémioticien conçoit comme « un réglage de la prédication ».

² Pour la notion d'acteur de l'énonciation, voir l'entrée « acteur » Greimas et Courtés (1979, nouv. éd. pp. 7-8).

une totalité d'énoncés, d'où émerge l'effet d'identité. Le sujet d'un style est un actant discursif. Rapproché à l'*ethos* rhétorique, ce sujet se présente avec un corps déterminé, qui est à la fois sémantique et esthétique ; sémantique, en tant qu'il est configuré dans le jeu des rôles thématiques ; esthétique, en tant qu'il est configuré dans les ajustements sensibles promus par rapport à l'objet, le monde perçu.

Les rôles thématiques – considérés comme une formulation actantielle de thèmes ou de parcours thématiques, et liés à l'acteur de l'énonciation – concernent le système d'appréciations moralisantes, lequel incarne l'acteur en tant que sujet *actif*. Le sujet *actif*, éthiquement positionné dans l'interdiscours et associé aux pratiques sémiotiques, confirme les accords et les désaccords entre un mode ou un autre d'habiter le monde. Dans l'immanence relative à une totalité d'énoncés, une isotopie actorielle associe la syntaxe et la sémantique dans la composition d'un style³. Mais l'immanence requiert la transcendance. De la sorte, une polémique, plus concentrée ou plus diffuse, constitue l'effet d'identité dans la relation nécessairement établie entre l'identité elle-même et l'altérité. L'immanence discursive se confirme dans l'interaction avec d'autres discours et avec les pratiques qui les mobilisent.

Un traitement axiologique imprimé dans les thèmes et mis en œuvre par chaque acte particulier de l'énonciation s'étend à la totalité stylistique, dite « intégrale », car, en son sein, la récurrence ainsi que la systématisation de l'acte de dire sont prises en compte⁴. Ce traitement-là, qui est prédicatif, n'en reste pas moins un acte éthique. Nous nous plaçons dans le domaine de la sémantique, qui, alignée sur la syntaxe, fait apparaître davantage le sujet, en tant que structure ouverte à ce qui est culturel et historique. En s'appuyant sur le rôle de producteur du discours, ce qui implique le rôle d'évaluateur axiologique du monde, l'énonciateur, qui devient acteur, s'affirme comme un immanentiste transcendant. Cette définition du sujet se rapporte étroitement aux racines structurelles de la sémiotique.

Les travaux de Hjelmslev nous permettent de penser à l'immanence transcendante pour les questions de style. L'auteur, en se référant au fait qu'une « attitude scientifique et humaniste toujours plus large » (Hjelmslev 1971a, p. 158) a fini par s'imposer à l'exigence méthodologique immanente, souligne, pour ce qui est ample, « une conception d'ensemble » (*ibid.*), et affirme : « Tout système est une totalité qui se suffit à elle-même ; mais aucune totalité n'est isolée » (*ibid.*). Puis, après avoir corroboré le point de vue immanent comme « le prix qu'il fallait payer pour arracher son secret au langage » (*ibid.*, p. 160), il ajoute : « Au lieu de faire échec à la transcendance, l'immanence lui a au contraire redonné une base nouvelle plus solide. L'immanence et la transcendance se rejoignent dans une unité supérieure fondée sur l'immanence » (*ibid.*).

La transcendance est ébauchée chez Hjelmslev et soutient le concept d'un « *ethos* connoté », tel que le suggère Barthes, qui souligne l'idée suivante : « L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela » (Barthes 1994, p. 315) – ce qui suit de près les réflexions

³ Pour la notion d'isotopie actorielle, voir l'entrée « isotopie » Greimas et Courtés (1993, p. 197).

⁴ Penser le style comme un effet d'identité procédant d'une totalité implique de le considérer comme une présence installée dans le tout et dans les parties. Le tout, qui peut être conçu comme un ensemble de textes, et la partie, comme l'unité textuelle mise en évidence par la lecture, impliquent, dans le rapport de complémentarité qu'ils développent entre eux, des densités distinctes de présence. Dans le tout réside la présence actualisée et, dans la partie, l'unité complémentaire du tout, la présence réalisée. Nous nous fondons sur les études stylistiques (Discini 2015) qui incorporent, à partir de la pensée de Brøndal (1948 ; 1986), les notions de quantification liées, entre autres, à une totalité intégrale (*totus*) ou à une unité intégrale (*unus*). Le style, conçu comme un principe régulateur procédant du geste énonciatif, n'est plus considéré comme un *écart* d'une *norme* ou comme un *écart stylistique*.

d'Aristote (-329-323) dans sa *Rhétorique*. Dans le Livre I de la *Rhétorique*, Aristote conçoit en effet le but de l'action persuasive de l'orateur comme faire croire à l'auditoire l'image de « celui qui dit », qui doit sembler digne de foi – de par les qualités de caractère démontrées. Le Stagirite ajoute : « Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur⁵ ». Tel est l'*ethos* rhétorique, que les analystes du discours interprètent comme un *ethos* discursif, et que la sémiotique comprend comme le sujet qui doit, veut, peut et sait convaincre – et convainc – au cours de la réalisation de l'acte de persuader⁶.

Dans la constitution de l'acteur de l'énonciation comme style, une résonance de la notion d'*ethos* soutient l'observateur social, qui compose le sujet en tant qu'agent d'un procès d'« éthisation » de l'énoncé. Le sujet est agent, car il effectue des choix moraux, ébauchés à partir de la connotation euphorique ou dysphorique d'une deixis ou autre du carré sémiotique. Si la catégorie thymique, articulée en *euphorie/dysphorie*, connote axiologiquement la structure élémentaire de la signification, rien ne s'oppose à ce qu'une telle connotation soit conjointement pensée à une totalité discursive. L'acte de provoquer la valorisation positive *et/ou* négative de chacun des termes de la structure élémentaire de la signification esquisse le sujet agent, parce que judicatif. Ce sujet se configure virtuellement dans les structures profondes de la signification.

La connotation imprègne l'*ethos*, comme nous l'avons observé chez Barthes. Cependant, le fait de comprendre que l'*ethos* est connoté par la perspective sociale d'un observateur renvoie l'énonciation à son lieu d'origine : l'interdiscours et les pratiques, ces dernières étant conçues selon « une épaisseur discursive » (Fontanille 2008, p. 83), qui concerne « une multitude de textes possibles » (*ibid.*), « une multitude de textes potentiels et virtuels » (*ibid.*). Selon Fontanille, c'est cette épaisseur discursive qui, à son tour, « habite le corps de l'actant d'énonciation » (*ibid.*). À ces idées, Fontanille ajoute : « [...] si nous supposons une épaisseur (ou une mémoire) discursive, cette épaisseur ne peut plus appartenir au plan d'expression textuel, car elle en excède les propriétés spécifiques (que ce soit un texte linéaire ou tabulaire) » (*ibid.*). La notion d'une « épaisseur (ou une mémoire) discursive » converge vers la notion d'un *ethos* aligné sur une totalité stylistique.

L'*ethos* connoté par la perspective sociale de l'observateur se projette déjà au sein de la langue elle-même. La forme du contenu des langues – parce qu'elle est « indépendante du *sens* avec lequel elle se trouve en rapport arbitraire » (Hjelmslev 1971a, pp. 70-71) – génère la substance, laquelle supporte « les appréciations collectives, l'opinion sociale » (Hjelmslev 1971b, p. 60). Hjelmslev, en reprenant l'exemple du substantif russe, *slon*, éléphant, l'explique ainsi :

« Mais l'éléphant est quelque chose de bien différent pour un Hindou ou un Africain qui l'utilise et le cultive, qui le redoute ou qui l'aime, et d'autre part pour telle société européenne ou américaine pour laquelle l'éléphant n'existe que comme un objet de curiosité exposé dans un jardin d'acclimatation et dans les cirques ou les ménageries, et décrit dans les manuels de zoologie » (Hjelmslev 1971b, p. 60).

Si, d'un côté, la pensée de Hjelmslev anticipe le postulat selon lequel « chaque organisation langagière et discursive problématise à sa manière la conciliation paradoxale entre *consistance* (tenue de l'ensemble) et *différence* (opposition des termes singuliers)⁷ », de l'autre, elle s'aligne sur le

⁵ Cf. Aristote (-329-323), *Rhétorique* ; Paris, Gallimard, 1991, p. 23.

⁶ Dans le cadre de l'analyse du discours (AD), Mainguenu (1987) développe le concept d'un *ethos* discursif doté d'un corps, d'une voix et d'un caractère.

⁷ Congrès de l'Association Française de Sémiotique (2019), « Accord/Désaccord », Argumentaire, Lyon [en ligne].

concept de style, compris comme un fait différentiel. La substance du contenu des langues, dérivée d'une forme linguistique, renvoie, dans le discours, à différents points de vue, au cours de la confrontation entre un acteur de l'énonciation et un *autre*. Au sein de chaque énoncé et dans la totalité qui leur correspond figure l'acte de dire, qui s'articule, en tant qu'action éthique, à des pratiques sociales. Fontanille (2007, p. 22), en discutant les relations entre la sémiotique et l'éthique, parle d'un « "potentiel éthique" impliqué dans l'action » – une action que nous comprenons comme équivalente au propre acte de dire⁸.

Si nous appréhendons l'acte de dire à partir de l'examen de ce qui est dit, et si ce qui est dit s'enracine dans l'intersection entre l'immanence et la transcendance, le style, homologué à l'acte de dire, se construit alors en fonction de cette intersection. L'immanence et la transcendance se réclament mutuellement pour définir un style, dans la mesure où nous passons du sens construit au cœur des énoncés à un sens à construire dans l'action même, ce dernier geste étant l'élément constitutif des pratiques sémiotiques. Les pratiques envahissent la totalité stylistique. L'action éthique, qui dépend des champs de connaissance évoqués, s'aligne sur l'univers de la *doxa*, sur la déontologie et son système de règles de conduite que l'on est censé observer dans l'exercice d'une activité, ce qui met en relief l'acte prédicatif de jugement.

Afin d'illustrer cette éthique déontologique, nous reprenons, dans un article du magazine de mode brésilien, *Vogue Brasil*, la phrase ci-après, soulignée par la mise en page du texte : « Afin d'obtenir le *vagin* parfait, plusieurs opérations sont possibles : le BOTOX pour relâcher les tensions, la LIPO pour diminuer le *mont de vénus*, la labiaplastie pour égaliser les lèvres » (*Vogue Brasil*, 2015, p. 114). Nous prenons un autre exemple dans ce même magazine, avec un article sur une consultante « créative » de Chanel, Amanda, qui prescrit sa règle « d'or » pour porter les vêtements des défilés de la marque avec laquelle elle travaille, lesquels sont qualifiés de « tellement petits », car ajustés aux mannequins « minuscules » (*Vogue Brasil*, 2018, p. 181)⁹. La règle, qui est prescrite pour une alimentation lors d'un déplacement aérien, est la suivante : « Ne buvez que de l'eau avec du citron et un ou deux verres de vin » – et la journaliste ajoute : « Recette notée et déjà appliquée durant le vol de retour au Brésil – après tout, qui ne souhaiterait pas être comme Amanda ? » (*ibid.*).

Un corps rigide émerge des rôles thématiques joués par l'acteur dans le traitement éthique, qui, attribué au thème de la *perfection du corps*, abstrait le corps propre de l'expérience d'être-au-monde. Ces rôles sont enracinés dans l'actant qui manipule le destinataire afin qu'il *veuille* et *doive* entrer en conjonction avec des idéaux de *perfection*, partagés avec des habitudes et des schémas de comportement d'acteurs représentant une strate sociale déterminée. Moyennant un énoncé d'élan esthésique atone, faible, l'acteur de l'énonciation priorise la dichotomie *ou... ou...*, le fondement des prédications. Le lien entre les voix de l'énoncé s'étend aux us et coutumes qui préparent les conditions pour l'émergence « d'une multitude de textes possibles » Fontanille (2008, p. 83), relatifs aux pratiques alignées sur le style *Vogue*.

Les dichotomies et la prédication qui leur sont associées confirment qu'en incorporant la notion de style dans le domaine de la narrativité et de la discursivisation, nous sommes en mesure de décrire le sujet orienté vers « l'art de persuader », dans une fonction compatible avec l'*ethos* de la rhétorique aristotélicienne. Toutefois, « l'espace tensif » (Zilberberg 2012) ne saurait être ignoré pour déterminer

⁸ Fontanille, qui interroge sémiotiquement la notion d'*habitus* (Bourdieu 1972), affirme : « Du point de vue des modes d'existence, l'*ethos* manifeste [...] ce potentiel éthique disponible pour des conduites concrètes. Si l'*habitus* consiste à "être disposé à", la conversion éthique produit un *ethos* qui consiste en un "toujours prêt à" » (2007, p. 22).

⁹ Les termes entre guillemets correspondent aux mots utilisés dans la page de référence du magazine *Vogue*.

un style. De la sorte, en examinant le style émergent de l'espace tensif, délimité en deçà et au-delà de ces dichotomies, nous serons à même d'analyser l'*homme* qui, en tant que *corps propre*, est perçu selon les gradations d'impact de l'esthésie dans son propre *mot*. Dans les deux cas, l'acteur de l'énonciation se présente comme une structure ouverte au monde – ou aux pratiques.

2. L'acteur de l'énonciation entre l'éthique et l'esthétique

Nous considérons deux visées du sujet dans sa rencontre avec le monde, l'une caractérisée comme éthisation et l'autre comme esthétisation, toutes deux étant calquées sur la sémiose qui soutient ladite rencontre. Il y a une coexistence entre les différentes visées et il y a une dominance de l'une sur l'autre pour la construction de l'effet d'identité. Les procès d'éthisation et d'esthétisation, l'un prédominant sur l'autre, concernent le déploiement actantiel, sujet et objet, que Zilberberg (1988, p. 111) conçoit par rapport aux principes d'activation et de passivation. Pour le procès d'éthisation, nous avons l'activation du sujet et la non-activation de l'objet. Pour le procès d'esthétisation, nous avons la passivation du sujet et l'activation de l'objet, comme le propose le sémioticien. Avec l'éthisation (ou la moralisation), Zilberberg signale également, « à côté d'un sujet actif, un sujet passif, pathique, décidé à obéir aux commandements dits moraux » (*ibid.*).

Dans l'exemple du magazine de mode, nous sommes en présence d'un énonciateur, un actant actif, ainsi que d'un objet-monde-perçu passif ; passif, puisqu'il s'articule à une sémiose de faible intensité esthétique. À propos de l'acte de lecture du magazine précité, deux possibilités s'offrent à nous : la première serait un *énonciataire passif* dans l'appropriation des valeurs (l'actant d'un faire interprétatif programmé par le faire persuasif de l'énonciateur manipulateur – un acteur obéissant) ; la seconde serait un *énonciataire actif* (l'actant d'un faire interprétatif prévu comme viabilisateur de la critique, mais qui est programmatiquement épuisé par le discours). Ces énonciataires sont ancrés l'un et l'autre dans l'action éthique. L'action de juger et de faire juger demeure pertinente. Cette action, alignée sur l'acte de persuader, confirme le corps rigide de l'acteur de l'énonciation. Il s'agit d'un corps arraché aux possibilités offertes par l'expérience d'un événement imprévisible ou de l'aléa. Il s'agit aussi d'un corps arraché aux possibilités d'un ajustement esthétique de l'être-au-monde – l'aléa et l'ajustement étant des concepts qui, selon Landowski (2006), ont à voir avec l'*union* entre les actants.

Pour chaque énoncé et chaque édition composant le magazine de mode, un filtre de mémoire renvoie le donné, le texte-énoncé, au non-donné, « les textes possibles », alors que les pratiques et les formes de vie alignées sur le style *Vogue* confirment un *ethos collectif* ou un champ de présence élargi. Une solidarité s'établit entre les énoncés qui composent le style de la revue, ainsi qu'entre ce style et les pratiques sémiotiques connexes. La dominance de l'éthisation sur l'esthétisation compose l'acteur de l'énonciation en tant que le style *Vogue* d'habiter le monde.

L'opération contraire peut se manifester dans un poème, où se construit un sujet en ajustement avec « l'effet de sens émotion esthétique » (Zilberberg 1988, p. 111). Deux genres discursifs différents liés à deux domaines de connaissance distincts, les médias et la littérature, prévoient des conditions d'énonciabilité dissemblables. Parmi elles figurent les degrés de force variables de l'élan qui meut l'esthésie du langage¹⁰. Dès lors que les degrés de force de l'élan se distribuent, selon l'auteur

¹⁰ Zilberberg (2006) considère l'élan comme un « phorème », c'est-à-dire comme l'une des trois « figures élémentaires de la phorie » (direction ; position ; élan), lesquelles se conçoivent, dans la construction du sens, « plutôt comme des participes présents que comme des participes, plutôt des vecteurs que comme des traits » (Zilberberg 2006, p. 225). L'élan, aligné sur la temporalité et la spatialité, parmi les relations composant l'« espace tensif », est mis en avant par Zilberberg en tant que

(Zilberberg 2006), en « quatre catégories aspectuelles » (*ibid.*, p. 71), à savoir, d'un côté, l'*amenuisement* et l'*atténuation*, et, de l'autre, le *relèvement* et le *redoublement* ; dès lors que l'auteur pense que la temporalité et la spatialité, conjointement à d'autres composants de la « structure tensives », sont articulées par un élan qui se constitue selon ces deux paires catégorielles, nous sommes à même de penser que l'esthétisation du langage se compose en accord avec l'ensemble de ces relations, selon les styles.

Si nous examinons l'émergence du corps actoriel avec l'imbrication de telles catégories tensives, nous reconnâtrons, au côté de la temporalité mue par un élan éphémère (de force minimisée), ou long (de force rétablie), et de la spatialité mue par un élan de fixité (de force minimisée) ou de déplacement (de force rétablie), plusieurs configurations possibles pour ce corps. L'impact esthésique du « mot » se compose alors en corrélation avec de telles variations.

Dans le cas du genre médiatique, le « mot » s'aligne sur un rythme de production et de réception compatible avec l'esthétisation récessive. L'élan éphémère, qui confère au « mot » une esthésie plus faible que celle d'un poème, viabilise une temporalité brève pour la lecture du texte. Partant de l'étude faite par Zilberberg (*ibid.*), nous constatons que le corps de l'actant-lecteur se compose ici dans l'ordre de la fixité ou du « repos ». En revanche, dans le champ littéraire et dans le cas du genre poème, le « mot » apparaît selon un élan de longue durée, tandis que l'espace-temps de la perception, régi par l'élan durable, favorise l'expérience du déplacement.

Parmi les conditions distinctes d'énonciabilité favorisées par le champ de la connaissance et par le genre, tous deux transcendants au texte-énoncé, figurent, entre autres, les différents mécanismes de construction de la vérité. Fontanille (1998) a montré que la vérité, en tant que véridiction discursive, associée à une « structure tensives » (Fontanille 1998, p. 237), est schématisable selon ses « dimensions sensibles » (*ibid.*, p. 236). Parmi les grandeurs proposées par l'auteur à partir de ces relations, nous retenons la vérité de l'authenticité et le mystère. La première, conçue comme éloignée de l'axe de l'« Intensité (Énergie) » (*ibid.*, p. 237), converge pour notre part vers la vérité médiatique, compatible avec le style *Vogue*. Du point de vue tensif, s'éloigner de l'axe de l'intensité, où se conçoit la disposition des affects, revient à s'installer dans les médiations de l'extensité, d'où émergent les choses du monde appréhendées avec des contours définis. Dans l'article de presse, plusieurs indices montrent que le geste énonciatif le composant oriente l'appréhension du sens selon la tendance qui éclaire l'intelligibilité des choses du monde, lesquelles relèvent de la dimension de l'extensité. La vérité contribue à cet effet. Construite sous le simulacre d'un lien nécessaire avec les faits sociaux évoqués, elle semble acquérir des airs d'authenticité. L'article, intitulé *Makeover privé* et traitant des avantages de la chirurgie plastique des parties intimes du corps de la femme, s'aligne déjà sur cet effet véridictoire, notamment par sa façon d'incorporer la voix du sujet convoqué pour témoigner sur le thème abordé. La journaliste Chris Mello, auteure du texte, cite la chirurgienne plasticienne, « Alessandra Haddad », à propos de la chirurgie et souligne que le médecin avait participé à « un atelier sur le rajeunissement intime en Russie, où le thème suscite un réel engouement » (*Vogue*, 2015, p. 114). L'effet d'ancrage historique, soutenu par l'anthroponyme, comme il sied au champ médiatique, favorise l'émergence de la vérité, susceptible d'être témoignée. Le biais de l'authenticité de la vérité est validé. Compatible avec l'orientation argumentative assumée par l'énonciation de l'article *Makeover privé*, la tendance du genre est de privilégier la programmation et la manipulation

« mouvement » (Zilberberg 2006), une conception reprise dans l'étude « Seconde analytique du sensible » (Zilberberg 2006, pp. 69-73).

dans les interactions actantielles. Moyennant ce recours, la vérité médiatique s'établit et soutient le style *Vogue*. L'éthisation domine dans le procès de production du sens, tandis que le jugement moral imprimé au thème de la perfection du corps se confirme. Au sein de la revue *Vogue*, un sujet de la volonté assume, dans l'énonciation, des valeurs idéologiques qui rejettent ce qui est considéré comme « différent » et donc « inadéquat ». Cette discrimination, fondée sur un parti pris, est naturalisée et l'esthétisation récessive y contribue. Dans le cas du poème, le contraire se produit. Tel est le cas pour le sujet observé dans les vers ci-après, composés par le poète brésilien Manoel de Barros :

« Je préfère, comme Dieu, les lignes tortueuses. Petit garçon, je rêvais d'avoir une jambe plus courte. (Juste pour pouvoir claudiquer). Je voyais le vieux pharmacien l'après-midi, remonter la ruelle pentue, tortueuse et déserte... toc ploc toc ploc. Il était un notable.
Si j'avais une jambe plus courte, tout le monde devrait me regarder : voilà le garçon claudiquant qui remonte la ruelle pentue toc ploc toc ploc.
Je serais un notable. La consécration même du Moi. »
(Manoel de Barros 2013, p. 313)

Partant de l'étude faite par Greimas (1983, p. 97), où le sujet du faire apparaît lié à la compétence modale et le sujet d'état à l'existence modale, nous relevons dans le poème la pertinence du sujet d'état, qui « recueille, passif, toutes les excitations du monde, inscrites dans les objets qui l'environnent ». D'un point de vue tensif, nous reconnaissons « les excitations du monde » comme des composants d'un objet activé, parce qu'esthétisé. Dans le discours, le sujet observateur et l'objet observé, s'ajustant mutuellement, composent l'isotopie de l'inclinaison. Le corps claudiquant, les lignes tortueuses et la ruelle pentue se présentent comme des figures également accueillies par l'« action éthique ». Par rapport à l'article de presse *Makeover privé*, le poème se singularise éthiquement et esthétiquement. Dans le domaine de l'esthétisation, il confirme une temporalité et une spatialité mues par un élan de relèvement. Le recours à la répétition des structures phrastiques des vers placés en séquence dans le texte, « Il était un notable », « Je serais un notable », s'aligne sur ce mouvement. À ce parallélisme syntaxique se joint la répétition du vocable « notable » à la fin de chaque vers. Ce recours, classé comme épistrophe ou épore, densifie l'esthésie. La rencontre entre le sujet percevant et le monde perçu est légitimée selon une temporalité longue, corrélée à une spatialité propice au déplacement.

Comparativement à l'actant émergent de la revue *Vogue*, le poème fait ressortir l'observateur, qui, en tant qu'actant cognitif corrélé à l'acte de juger, s'affaiblit. Dans le texte poétique, un sujet sensible à la force extrême de l'esthésie se substitue à cet autre sujet responsable, attaché à la vérité médiatique, laquelle légitime l'illusion de programmation sémiotique du monde. Dans le poème, c'est donc l'esthésie de l'objet ou d'un monde apparaissant dans la dimension de l'inattendu qui compose le sujet ébranlé par ce qui survient. Le mot poétique, qui meut l'observation sensible, évoque singulièrement le temps-espace de la perception. Au gré des oscillations de tonicité de la sémiose, l'élan, en tant qu'impulsion esthésique accrue, joue une fonction propre. « Il était un notable » ; « Je serais un notable ». Au côté du parallélisme des structures phrastiques se compose la tension relative à la symétrie de la force accentuelle, établie par les segments textuels, ce qui est promu par l'enchaînement des différents temps verbaux, « Je serais » [...] ; « il était [...] ». Le conditionnel et le

passé coexistent dans le présent vif de la perception, alors que le corps se déplace dans l'espace qui, constitutif de l'immanence sensible, est anté-prédicatif.

En examinant un élan qui se présente comme bref ou long, dans l'ordre de la temporalité, et qui se caractérise comme « repos » ou comme « déplacement », dans l'ordre de la spatialité ; en considérant que les concepts d'élan et de vivacité affective sont équivalents dans la sémiotique tensive ; en percevant que la fonction sémiotique est bouleversée par le redoublement de l'esthésie dans le poème, nous reconnaissons que l'acteur de l'énonciation du poème se compose dans l'imbrication entre une temporalité et une spatialité particulières, articulées par le relèvement et le redoublement de la vivacité affective. Si nous pensons à un acteur de l'énonciation aspectualisé, nous sommes alors en présence d'un corps qui se présente comme imperfectif, car corrélé à un mode de dire privilégiant les lacunes du silence – ou du mystère – à combler dans l'acte de lecture. Telles sont les conditions d'énonciabilité offertes par la littérature.

En revanche, le champ médiatique favorise l'émergence d'un acteur de l'énonciation dont le corps se présente prêt et fini, ou perfectif, eu égard au concept d'aspect lié à l'actorialisation. Dans les médias, le style, couplé à la fixité spatiale, suit un parcours contraire à la construction de l'acteur de l'énonciation faite par la littérature, un champ où l'esthétisation se confirme comme un procès qui active l'objet, celui-ci étant entendu comme le *logos* (mot ou discours). Face à l'objet activé par le redoublement de la force esthétique, le sujet passif s'offre à l'événement extraordinaire, qui est la construction de la sémiose littéraire. L'éthisation, dominante dans le texte médiatique, produit le contraire.

3. Notes finales

Pour notre réflexion sur la construction sémiotique de l'acteur de l'énonciation comme fondement d'un style, nous avons retenu deux styles extrêmement différents. En rappelant que chez Zilberberg (1988), la notion d'éthisation finit par « illuminer » la spécificité de ce qui est esthétisant – ce qui apparaît dans l'étude intitulée « Claude Zilberberg : mémoire et devenir » (Discini 2020) – et en rappelant que les deux procès sémiotiques sont corrélés dans la construction des styles, nous réaffirmons la dominance de l'un sur l'autre dans la configuration des corps du sujet énonçant. D'un côté, le corps se présente dans la rigidité de ses propres contours. De l'autre, il s'offre dans l'ordre du déplacement, voire de l'ubiquité de sa propre présence. Le style se confirme comme un fait différentiel depuis les profondeurs tensives. En pensant à l'élan éphémère ou bref de la fonction sémiotique, dans le cas de l'article du magazine de mode, et non pas dans celui du poème de Manoel de Barros, nous citons Valéry (1960, p. 506) : « À peine tout serait déchiffré, que tout s'évanouirait, et l'univers percé à jour ne serait pas plus possible qu'une escroquerie dévoilée ou un tour de prestidigitateur dont on connaîtrait le secret ». L'élan éphémère semble se conjuguer avec le procès d'éthisation et l'élan long, avec celui d'esthétisation – des textes, des objets sémiotiques, des pratiques et des styles.

« Je préfère, comme Dieu, les lignes tortueuses » ; « Dieu écrit droit par des lignes tortueuses » – tel est le proverbe capté par le vers. Aux confins du présent de l'acte d'énoncer et de la mémoire rapportée par la voix axiomatique, le poème confirme le lieu de seuil pour le geste qui promeut la citation intertextuelle. Le corps en déplacement est conforté par un tel geste. Simultanément, l'espace visé, vécu sous l'expérience qu'il se présente comme tortueux, s'unit à l'emploi de l'onomatopée *toc ploc toc ploc*. Ce procédé qui recrée le bruit des pas claudiquant maintient, en touchant la possibilité

de la motivation signique, la dilution des contours entre le signifiant et le signifié signiques, ainsi que la dilution entre les limites des choses visées. Le mystère se confirme. Fontanille (1998, p. 235), qui souligne un mode d'existence sensible pour l'être dans la composition du mystère, déclare : « par le mystère [...] l'être se fait sentir, alors même qu'aucun paraître ne le manifeste, et en se faisant sentir, il émeut un sujet passionnel, inquiet, curieux ou simplement ébranlé dans ses convictions ». Le corps actoriel, du côté de la « réception », reste aligné, non sans raison, au principe de déplacement.

L'article de la revue *Vogue* manifeste une orientation opposée pour la configuration du corps actoriel. Le style émergeant d'un poème et d'un article de presse se produit moyennant la « différence propice », qui met en avant des voix énonciatives disposées au sein des « (dés) accords » éthiques et esthétiques. Chaque voix se compose au côté d'un *ethos* déterminé, lui-même étant le fondement du style.

Références bibliographiques

- Aristote (-329-323), *Rhétorique, livre I* ; Paris, Gallimard, 1991.
- Barthes, Roland (1970), « L'ancienne rhétorique », *Communication*, n. 16, pp. 172-223.
- Barros, Manoel de (2013), *Poesia Completa*, São Paulo, LeYa.
- Bourdieu, Pierre (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève/Paris, Librairie DRZ.
- Brøndal, Viggo (1928), *Ordklasserne partes orationis. Studier over de sproglige kategorier*, Kjøbenhavn, G. E. C. Gad ; tr. fr. *Les parties du discours. Parties orationis études sur les catégories linguistiques*, Copenhague, Einar Munksgaard, 1948.
- Brøndal, Viggo (1986), « Omnis et totus », *Actes sémiotiques*, n. 72, pp. 11-18.
- Discini, Norma (2015), *Corpo e estilo*, São Paulo, Contexto.
- Discini, Norma (2020), « Claude Zilberberg : mémoire et devenir », *Actes Sémiotiques*, n. 123, pp. 1-21.
- Fontanille, Jacques (1998), « De la sémiotique de la présence à la structure tensive », dans E. Landowski, R. Dorra & A. C. Oliveira (éds.), *Semiótica, estesis, estética*, São Paulo, Educ, Puebla, UAP, pp. 213-239.
- Fontanille, Jacques (2007), « Sémiotique et éthique », *Actes Sémiotiques*, n. 110, pp. 1-51.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques Sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), *Du Sens II, Essais Sémiotiques*, Paris, Éditions du Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire Raisonné de la Théorie du Langage*, Paris, Hachette ; nouv. éd. Paris, Hachette, 1993.
- Hjelmslev, Louis (1966), *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, København, Akademisk Forlag ; tr. fr. *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971a.
- Hjelmslev, Louis (1971b), *Essais Linguistiques*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Landowski, Éric (2006), « Les interactions risquées », *Nouveaux Actes Sémiotiques* n. 101/103, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Maingueneau, Dominique (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Valéry, Paul (1960), *Œuvres*, tome 2, Paris, Gallimard.
- Zilberberg, Claude (1988), *Raison et poétique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Zilberberg, Claude (2006), *Éléments de Grammaire Tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Zilberberg, Claude (2012), *La Structure Tensive*, Liège, Presses Universitaires de Liège.

Sources

Congrès de l'Association Française de Sémiotique (2019) « Accord/Désaccord », *Argumentaire*, Lyon, en ligne : <https://congresafs2019.sciencesconf.org/>.

Vogue Brasil (2015), São Paulo, Edições Globo Condé Nast, n. 437.

Vogue Brasil (2018), São Paulo, Edições Globo Condé Nast, n. 480.

DEUXIÈME PARTIE

**(Dés)accords et (dé)construction
des valeurs partagées**

3. Les (dés)accords en ligne

(Dés)accords impossibles. La déconstruction ironique du discours public dans le *trolling*

Massimo LEONE

Université Turin et Université de Shangai

*Discutir com esse governo é o mesmo que jogar xadrez com um pombo.
Ele sapateia no tabuleiro, desarranja todas as peças e sai com o peito estufado, proclamando vitória.*
(Dicton brésilien)

1. Introduction¹

Le phénomène relativement nouveau du *trolling* a souvent été étudié du point de vue de sa réception, c'est-à-dire du point de vue de ses victimes ou de ses « témoins dans Internet »². Un mouvement sémiotique typique consiste à inverser le sens de l'analyse pour s'interroger sur la fabrication du *trolling*, c'est-à-dire sur les éléments discursifs et les conditions contextuelles nécessaires pour que le *trolling* ait lieu et soit socialement reconnu en tant que tel. L'histoire de la rhétorique, une discipline qui peut être considérée comme ancêtre de la sémiotique, ainsi que l'histoire de la philosophie – notamment chez des auteurs comme Schopenhauer – ont donné lieu à une série d'œuvres dont l'étiquette principale pourrait être « l'art de... », des œuvres destinées en effet à transmettre des connaissances pratiques et surtout stylistiques sur tel ou tel domaine de la communication échappant aux instructions plus contraignantes des grammaires codifiées. La sémiotique culturelle actuelle pourrait ajouter à cette série un travail supplémentaire, intitulé « L'art du *trolling* ». Quels sont les principes fondamentaux de cet art ? Un moyen pratique de les exposer consiste à comparer et contraster le *trolling* avec des genres et des pratiques discursives similaires.

¹ La rédaction finale du présent article a bénéficié d'une « Senior Fellowship » du PIAST, Institut Polonais d'Études Avancées.

² Bond (1999) est une des premières études sur les implications juridiques du *trolling*. Revillard (2000) propose des perspectives du point de vue de la sociologie de l'interaction ; Hardaker (2010) fait référence aux « études d'impolitesse » mais cherche à proposer une définition alternative du *trolling* ; sur la relation entre le *trolling* et la violence, voir Shachaf et Noriko (2010) ; Walter, Hourizi, Moncur et Pitsillides (2011) analysent la relation morbide entre le *trolling* et la mort ; Herring, Job-Sluder, Scheckler et Barab (2012) étudient la relation entre le *trolling* et les sujets féminins. Krappitz (2012) est une thèse sur la culture du *trolling* ; pour un point de vue psychologique, voir Buckels, Trapnell et Paulhus (2014) ; la pratique récente du *trolling* dans la cyberguerre est l'objet d'étude de Spruds et Rožukalne (2016) ; il y a beaucoup de « littérature grise » sur les trolls, à la fois sur Internet et dans les médias traditionnels, mais les contributions scientifiques sont encore peu nombreuses. L'étude la plus complète (et la plus provocante) sur le *trolling* à ce jour est celle de Phillips (2015). Sur la sémiotique visuelle du *trolling*, voir Turton-Turner (2013). Une analyse sémiotique de la relation entre *trolling* et théories du complot se trouve dans Thibault (2016) ; un document intitulé *The Role of Trolling in Shaping Cultural Discourse and Identity: A Case Study of an Anonymous Internet Message Board* a été présenté par Mark Lehman pendant la 8^e Annual Michigan Graduate Student Conference in Linguistic Anthropology (6 et 7 mai 2016).

2. *Trolling* versus provocation

Un élément important de la morphogenèse du *trolling* est son caractère réactif. Généralement, les *trolls* ne sont jamais les initiateurs d'une nouvelle direction sémantique de la communication. À l'inverse, ils réagissent habituellement de façon parasitaire à un fragment de discours créé par quelqu'un d'autre, par un interlocuteur considéré comme n'adoptant aucune attitude de *trolling* et pouvant être, par conséquent, désigné victime de cette pratique discursive. Les *trolls* n'initient pas le discours mais y réagissent pour la simple raison qu'ils ne se soucient pas d'un noyau sémantique particulier. Ils ne sont pas intéressés par ce qu'ils écrivent ; ils s'intéressent aux réactions cognitives, émotionnelles, et pragmatiques qu'ils peuvent obtenir d'un interlocuteur ou d'un groupe d'interlocuteurs lorsque ceux-ci sont sollicités pour participer à une conversation numérique.

Le fait que les *trolls* ne se préoccupent pas réellement de ce dont ils parlent est certes un aspect désagréable de leur style de communication, mais il n'est pas exclusif. De ce point de vue, en effet, le *trolling* n'est que la dernière manifestation d'un genre discursif plus ancien : la provocation. Chaque fois que nous provoquons dans une communication, nous sommes moins intéressés aux contenus de la provocation qu'aux réactions qu'elle suscite. Comme le suggère l'étymologie latine de ce mot, la provocation est une action de communication dont le but est de susciter une voix, c'est-à-dire une voix émotionnelle plutôt qu'une voix cognitive ou pragmatique. En effet, la provocation n'a pas pour objectif d'obtenir de la part d'un interlocuteur un savoir ou des actions supplémentaires, mais plutôt une émotion supplémentaire ; c'est-à-dire qu'elle est destinée à élever le ton émotionnel par lequel l'interlocuteur s'engage dans une conversation. Il s'agit généralement d'accroître le ton émotionnel négatif de la réponse d'un interlocuteur, en termes d'indignation, de colère ou de rage.

Comme le savent les experts en rhétorique, la provocation peut être un outil pragmatique utile et même produire des effets positifs dans l'échange de communications. Quand je provoque mon partenaire à propos d'un certain sujet, par exemple, ce n'est pas parce que je veux le voir se mettre en colère mais parce que j'estime que son engagement émotionnel à propos dudit sujet ne suffit pas. Comme on le sait, les émotions ne sont pas entièrement séparées des cognitions dans la conversation. Une activation émotionnelle modérée, par exemple, peut mener l'échange de communication à des conclusions qui n'auraient pas été atteintes si les participants s'y engageaient d'une manière purement robotique. Cependant, un excès d'émotions dans une conversation peut entraîner sa paralysie, ce qui signifie que le besoin d'exprimer des états d'esprit altérés l'emporte sur le besoin d'exprimer des idées. La provocation fait donc aussi l'objet d'un art ; provoquer quelqu'un peut améliorer le jeu communicatif ; au-delà d'une certaine mesure, la provocation peut perturber ce jeu. Le *trolling* est une *provocation indifférente à son sujet de conversation* et qui vise des réactions émotionnelles paroxystiques. Le plaisir de la provocation modérée consiste à constater que la forme de la conversation a été modifiée, voire améliorée, par l'augmentation intentionnelle de son ton émotionnel. Le plaisir du *trolling* consiste plutôt à réaliser que *le ton émotionnel de la conversation devient le centre principal de la conversation elle-même*.

C'est l'un des premiers ingrédients de l'art du *trolling* : lorsque je *trolle* quelqu'un, je ne dois pas me soucier de ce que je dis, mais des réactions émotionnelles potentielles à ce que je dis, peu importe le sujet. En des termes plus simples, le premier objectif de communication d'un *troll* est de pouvoir appuyer sur les boutons les plus sensibles de l'interlocuteur, comme on dit en anglais "pushing someone's buttons". « Appuyer sur les boutons de quelqu'un » est une locution appropriée ici. En

effet, l'enjeu n'est pas de susciter des réactions émotionnelles mais néanmoins contrôlées, dans lesquelles un cadre d'argumentation cognitif filtre la réponse irrationnelle. Ce qui est en jeu, au contraire, est l'objectif de déclencher des réponses émotionnelles relativement immédiates, dans lesquelles les passions négatives de l'interlocuteur explosent sans égard pour le cadre cognitif et rationnel de l'argumentation. *Le but ultime d'un troll est d'être insulté par sa victime.*

3. *Trolling* versus blague

Comme nous l'avons vu, le *trolling* n'est pas simplement une provocation, mais il n'est pas simplement une blague non plus. La plaisanterie, l'humour et d'autres déclinaisons de l'ironie jouent un rôle fondamental dans la communication humaine. Des effets persuasifs de première importance peuvent être obtenus en se moquant avec humour d'un interlocuteur. C'est d'ailleurs une activité agréable en soi. Taquiner quelqu'un, et se rendre compte que ce quelqu'un se sent taquiné et y répond, est la source d'un plaisir esthétique autonome, qui est finalement lié à un désir de contrôle. Alors que le plaisir de persuader consiste à réaliser que l'on peut contrôler l'autre en mutant son esprit, le plaisir de l'ironie consiste à réaliser que l'autre peut également être contrôlé en mutant le « cœur », par exemple en produisant cette irritation douce et habituellement anodine des taquineries entre amis. Dans une conversation ironique, je peux prétendre, en plaisantant, que je maintiens des opinions que je ne partage pas vraiment, car, fût-tel le cas, elles seraient probablement inacceptables pour mon interlocuteur. L'un des objectifs de communication de la plaisanterie est donc celui de tester les limites de la relation conversationnelle dans laquelle la plaisanterie se déroule. En exprimant des contenus qui sont inacceptables pour mon interlocuteur et, en même temps, en signalant, au moyen de marqueurs de conversation spéciaux tels que le ton de la voix, l'expression du visage, les gestes, etc., que je ne crois pas réellement à ce que je dis, et que je le dis en plaisantant, je peux étudier les réactions cognitives et surtout émotionnelles de mon interlocuteur en dehors du cadre d'un échange communicatif « sérieux », comme si la plaisanterie était un gymnase dans lequel deux prétendants s'entraînent et jaugent leurs forces sans réellement se battre violemment avec un rival inconnu. Le plaisir esthétique intrinsèque des taquineries consiste en effet non seulement à réaliser que l'on peut contrôler les émotions de son interlocuteur, mais également à faire en sorte que la communication, tant que la taquinerie respecte ses limites, ne se transforme jamais en violence verbale ou, pire, physique.

Le *trolling* partage certains ingrédients communicatifs de la plaisanterie verbale. En *trollant* aussi, on ne croit pas en ce que l'on dit ou écrit. Cependant, alors que la conversation ironique réussie exige que le destinataire et le destinataire se rendent compte que le dernier ne croit pas à ce que dit le premier, le *trolling* de succès implique que seul le destinataire et sa communauté de *trolls* se rendent compte qu'il n'y a pas de croyances attachées à ce qui est dit, alors que le destinataire croit fermement en une telle relation entre croyance interne et expression extérieure. *Le trolling est donc une blague dont la nature communicative n'est jamais révélée à son destinataire.* Son objectif fondamental n'est pas de rigoler *avec* quelqu'un, mais de rigoler *de* quelqu'un ou même *contre* quelqu'un.

En d'autres termes, la victime du *trolling* est rabaissée à un niveau inférieur de la pragmatique de la conversation, auquel elle ne participe plus à la mise à l'épreuve des limites de la scène de communication mais devient la victime sacrificielle du spectacle. Dans une blague, les deux interlocuteurs sortent de la plaisanterie en sachant davantage sur eux-mêmes et sur leurs personnalités ; dans le *trolling*, le destinataire bénéficie précisément du fait que le destinataire ne

comprend pas et est en fait pris au piège d'une « plaisanterie infinie » dont il ignore la nature. Alors que dans les taquineries, les interlocuteurs font l'expérience mutuelle de pouvoir être en mesure de contrôler les émotions de l'autre, le *trolling* perturbe cette réciprocité, et la victime se transforme en simple marionnette entre les mains de ses *trolls*. Par conséquent, le *trolling* ne vise pas à tester les limites d'une relation, mais plutôt à confirmer l'illusion narcissique d'omnipotence du destinataire, ainsi que les liens qui fédèrent sa communauté de *trolls*. Certains instruments de la sémiotique tensive pourraient être utilisés pour distinguer le rythme du troll de celui de la blague ou d'autres genres discursifs limitrophes.

Le fait que le *trolling* soit à la fois une provocation insouciant de son sujet et une plaisanterie méconnue par son destinataire implique deux autres ingrédients pragmatiques importants de cette pratique de communication : l'anonymat et la nature chorale.

4. *Trolling versus* anonymat défensif

En ce qui concerne l'anonymat, le *trolling* serait impossible si la victime connaissait parfaitement son *troll*. Les blagues élaborées sont viables entre amis, et pourtant, elles doivent, à un moment donné, finir par révéler ce qu'elles sont, à savoir des plaisanteries. Plus la blague dure, plus le risque de tester les limites d'une relation amiable finit par mettre en péril la relation elle-même. Par conséquent, les blagues longues et compliquées ne sont possibles que parmi des bons amis et pas du tout parmi des inconnus. La raison en est simple : il faudrait une énergie et une action de communication excessives, après s'être longtemps moqués d'un inconnu, afin de « clore » la plaisanterie et de revenir à un cadre de communication non ironique. *Le trolling, au contraire, ne connaît pas de fin*. Son plaisir esthétique découle exactement du fait qu'à aucun moment sa victime ne réalise ou n'exprime que l'échange de conversation dans lequel elle est immergée est en réalité une blague, un jeu verbal dont on peut sortir à tout moment.

De ce point de vue, comme nous le verrons plus loin en traitant de la dimension chorale du *trolling*, cette pratique est foncièrement sadique : elle produit un plaisir esthétique en rabaisant l'interlocuteur au niveau de marionnette émotionnelle. Il s'agit cependant d'une pratique sadique où aucun mot-clé n'est donné à la victime pour mettre fin à la partie. La victime, au contraire, doit ignorer le cadre ironique dans lequel on se moque d'elle et, par conséquent, ne doit pas être en mesure de déterminer que la contrepartie de la conversation est en train de plaisanter. Dans les plaisanteries élaborées entre amis, tôt ou tard le moment de la révélation arrive toujours. Avant même son arrivée, cependant, la victime de la plaisanterie ne peut jamais complètement croire que son interlocuteur lui adresse la parole d'une manière qui est dans un tel contraste avec celui d'usage. Pour donner un exemple : dans la merveilleuse comédie française *Le Prénom* (de La Patellière et Delaporte 2012), Vincent, un agent immobilier, révèle en plaisantant à deux de ses proches amis, Claude et Pierre, que lui, Vincent, appellera son premier fils « Adolphe ». Les amis sont choqués par la révélation et pourtant ils ne peuvent pas croire complètement que ce qu'ils entendent est vrai. Lorsque cette blague est prolongée hors mesure, toutefois, des conséquences catastrophiques se déclenchent dans les relations entre les trois hommes et dans leur entourage, précisément parce que la face conversationnelle que le personnage principal a montré à ses amis est totalement incompatible avec l'histoire de leur connaissance mutuelle. Une blague qui met en péril une relation, soit parce qu'elle en défie excessivement les limites, soit parce qu'elle est prolongée pendant un temps excessif, est une

mauvaise blague. Son résultat conversationnel et social est perturbateur. Au contraire, le *trolling* dans lequel la victime ne se rend pas compte qu'elle est en train de se faire troller est parfait, car il peut continuer sans fin, à des niveaux de tension émotionnelle croissants, chacun étant la source du plaisir pareillement croissant du *troll*. Pour un *troll*, il n'y a rien de mieux que de voir comment un parfait inconnu, incarné par son avatar dans les réseaux sociaux, s'énerve de plus en plus contre ce qui se dit, tombe dans une spirale d'arguments de plus en plus violents et, éventuellement, d'injures ou même de menaces.

La question reste de savoir si les possibilités accrues d'anonymat ont engendré le *trolling* ou si le *trolling* a engendré un besoin accru d'anonymat. Comme il a été souligné précédemment, le *trolling* nécessite un degré d'anonymat supérieur à celui d'une conversation ironique habituelle. La modalité discursive du *trolling*, cependant, n'est pas seulement la cause mais aussi l'effet de la montée de l'anonymat dans les communications et dans les réseaux sociaux numériques. Cet anonymat ne doit pas nécessairement être activement recherché. Il existe en effet une forme d'anonymat plus diffuse et peut-être même plus pernicieuse, qui découle simplement du fait que, dans la sémiosphère numérique, il est de plus en plus fréquent, voire habituel, d'interagir avec de très nombreux inconnus. Dans la communication numérique et en particulier dans les réseaux sociaux, les individus se sentent invisibles et anonymes, non seulement parce qu'ils agissent de manière déguisée, mais aussi parce qu'ils sentent qu'ils font partie d'une multitude dans laquelle leur responsabilité individuelle en tant que locuteurs disparaît. Ils sont irresponsables en ce sens qu'ils n'ont plus à répondre à qui que ce soit de ce qu'ils écrivent et disent. De ce point de vue, les arènes de communication numériques ont souvent produit le même effet éthique terrifiant que celui qu'entraîne la distance spatiale : les êtres humains ont tendance à ne pas se soucier des autres êtres humains qu'ils perçoivent comme étant spatialement et, donc, émotionnellement éloignés ; de plus, ils ont également tendance à développer des attitudes sadiques, voire violentes, lorsque cette distance est perçue comme asymétrique. En regardant des autres êtres humains du haut d'un gratte-ciel ou sur l'écran d'un drone militaire, on ne ressent aucune empathie négative à l'idée de les anéantir, comme s'il s'agissait de petits insectes nuisibles.

Dans de nombreuses circonstances, la communication numérique et les réseaux sociaux ont entraîné l'introduction de cette éthique néfaste de la distance spatiale dans des environnements de conversation dans lesquels, au contraire, tout donne aux participants l'impression qu'ils sont étroitement connectés, tous familiers les uns avec les autres, partageant la même proximité. La combinaison de la distance éthique et de la proximité numérique est explosive : dans de telles conditions, de nombreux êtres humains développent des attitudes sadiquement violentes envers leurs interlocuteurs numériques. Le *trolling* en est la quintessence : je vous parle et engage une conversation avec vous, mais ce que je veux, ce n'est pas échanger des idées, des émotions ou des projets d'actions avec vous, mais me réjouir de ma capacité à provoquer votre rage, *ad libitum*.

L'anonymat dans les sociétés répressives est nécessaire ; il permet aux membres des minorités persécutées d'exprimer leurs pensées et de chercher à renverser le régime en acquérant un consensus et un pouvoir croissants. Dans les sociétés non répressives, toutefois, l'anonymat n'est pas nécessaire pour protéger les voix opprimées, mais pour opprimer les voix non protégées. Ce n'est pas un instrument rhétorique dans les mains des victimes du pouvoir, mais plutôt un instrument rhétorique dans les mains de leurs bourreaux. C'est comme le capuchon sur la tête du bourreau. Le *trolling* est en quelque sorte une torture verbale, car elle ne vise pas seulement à obtenir telle ou telle information d'un corps / âme tourmenté, mais aussi à procurer du plaisir à travers le spectacle de sa douleur inutile.

5. *Trolling versus* discours public

C'est la raison pour laquelle la dimension chorale du *trolling* ne doit pas être négligée. Comme dans le cas de la torture, le *trolling* n'est jamais uniquement une affaire entre un bourreau et un torturé. Selon les termes de la sémiotique d'A.J. Greimas, on pourrait dire que torture et *trolling* impliquent toujours un actant observateur, c'est-à-dire un témoin qui contemple le jeu sadique et en tire plaisir. Dans une certaine mesure, cela est également vrai pour la blague : la plaisanterie adressée à un ami nécessite non seulement un destinataire du message humoristique et son destinataire, mais également un troisième actant, dont le rôle est d'assister à la blague et de sanctionner, en outre, sa pertinence discursive. Cela ne signifie pas qu'un acteur de conversation doit observer physiquement la scène de l'ironie. Dans la plupart des cas, en effet, celui qui plaisante sera simultanément le témoin de la plaisanterie, d'une certaine manière se réjouissant dans l'anticipation des effets de surprise et hilarité, ainsi que de soulagement, qui résulteront de la clôture de la blague. De même, la scène de *trolling* implique également des observateurs, qui partagent néanmoins, dans la plupart des cas, l'anonymat du *troll* : le *troll* ne se produit pas devant lui-même ou devant un groupe d'amis ; au lieu de cela, il ou elle se produit devant un public qui, étant potentiellement infini et potentiellement coïncidant avec tous ceux qui peuvent trouver les mots du *troll* dans le Web, devient *ipso facto* un public anonyme, auquel, encore une fois, aucune responsabilité spécifique n'est rattachée. Le *trolling* implique donc une provocation sans fin et infructueuse d'un bourreau anonyme au bénéfice d'un public anonyme, une foule numérique qui ressemble en quelque sorte à ceux qui, autrefois, assistaient avec enthousiasme au spectacle des exécutions publiques.

6. *Trolling versus* controverse

Par comparaison et en contraste avec des pratiques discursives similaires, quelques-uns des ingrédients sémiotiques principaux du *trolling* ont été mis en évidence : provocation insensible au sujet ; blague illimitée dans le temps ; hiérarchie sadique entre destinataire et destinataire ; anonymat du *troll* et de son public ; caractère choral de « l'actant observateur » du *trolling* ; etc. Bien que toutes ces caractéristiques pragmatiques soient étroitement liées à un contexte socioculturel (agissant à la fois comme sa cause et comme son effet) et qu'elles entraînent des effets sémantiques, elles ne le sont pas pour autant. Une analyse séparée doit donc être développée en ce qui concerne la sémantique du *trolling*, c'est-à-dire les champs de signification spécifiques sur lesquels le *trolling* porte habituellement. Le fait de suggérer que le *trolling* est insensible à son topique ne signifie pas en effet que cette pratique discursive puisse se dérouler par rapport à un domaine sémantique quelconque. Pour que le *trolling* ait lieu, le champ de la signification au centre de la conversation numérique doit être controversé.

Comme j'ai cherché à le démontrer ailleurs (Leone 2015), le niveau de controverse des champs sémantiques dans la sémiosphère dépend en fin de compte de la structure spécifique de la sémiosphère elle-même. Aucun sujet n'est intrinsèquement à l'abri des conflits et aucun sujet n'est par nature litigieux. En bref, pour que le *trolling* se produise, il suffit que la zone de signification où il se trouve soit susceptible de donner lieu à une axiologie et donc à une polarisation. Dès qu'un sujet comporte une possibilité d'opinions contradictoires, il devient un domaine sémantique viable pour l'activité de

trolling. La comparaison et le contraste sont toutefois utiles ici aussi. Le *trolling* n'est pas simplement une controverse, comme ce n'était pas simplement une provocation ou une blague. Étant donné un certain champ de signification, le *trolling* construit de façon parasitaire sa position, de sorte qu'elle résulte non seulement en relation de contrariété, mais également de contradiction avec l'opinion exprimée par l'interlocuteur.

L'un des aspects socialement inquiétant du *trolling*, en effet, est que le *troll* n'a pas d'opinion, mais la construit par rapport à celle de son homologue et victime de *trolling* ; de plus, le *troll* ne poursuit pas l'objectif d'exprimer une opinion radicalement différente et de convaincre son interlocuteur et/ou son audience, mais cherche plutôt à provoquer, par un choix d'arguments précis, la colère croissante du partenaire de conversation, pour le plus grand plaisir du public sadique du *trolling*. Le *troll* aimerait être absolument scandaleux, et souvent il / elle l'est ; cependant, pour être efficace, le discours du *trolling* doit également respecter une aspectualité spécifique. En effet, « l'art du *trolling* » implique également que son auteur ne révèle pas sa nature dès le début, en utilisant tout de suite des arguments ou des propos scandaleux. Un *trolling* dans lequel la victime se rend compte qu'elle est charriée n'est pas un bon *trolling*, car il ne donne pas lieu à cette conversation prolongée et sadique qui est au cœur de l'esthétique du *trolling*. L'aspectualité de cette pratique discursive consiste donc à mesurer le caractère scandaleux des arguments, de sorte que les positions sémantiques contradictoires initiales ne dévoilent pas immédiatement la nature réelle du jeu, mais entraînent le partenaire de conversation dans une spirale émotionnelle dans laquelle des arguments intolérables sont utilisés sans dévoiler, pour cette raison, la fiction de leur pragmatique.

7. *Trolling versus mensonge*

Le *trolling*, cependant, ne se caractérise pas seulement par une pragmatique spécifique et par une sémantique particulière ; sa logique syntaxique contribue également à l'effet sémiotique global de ce genre discursif. Pour enrager la contrepartie d'une conversation, choisir et soutenir des arguments contrariants est en fait nécessaire mais non suffisant. Une analyse approfondie du *trolling* montre en effet que, souvent, ses victimes sont de plus en plus indignées non seulement à cause des arguments que le *troll* utilise, mais également à cause de la syntaxe de l'argumentation. Pour atteindre son objectif sadique, le *trolling* doit être plein de *non sequitur*, de répétitions, de requêtes de principe, d'arguments *ad personam*, etc., affichant habilement un ensemble d'erreurs logiques qui constituent une sorte de contre-manuel de rhétorique.

8. Exemples de typologies de *trolling*

Quoique le discours du *trolling* soit multiforme, quelques exemples de typologies peuvent être cernés et décrits en relation à leur rhétorique. Voici les plus communs : 1) « le *troll* de l'insulte », qui s'en prend souvent à tout le monde et à n'importe qui – en appelant leurs noms, en les accusant de certaines malversations, en faisant tout ce qu'il peut pour obtenir une réponse émotionnelle négative de leur part – simplement afin de se réjouir du pouvoir de le faire ; ce type de *trolling* peut déboucher dans la cyber-intimidation ; 2) « le *troll* du débat persistant », qui cible des contenus en ligne de grande qualité, bien documentés et basés sur des faits, et s'y attaque sous tous les angles de discussion opposés pour remettre en question leur message ; ce type de *troll* génère des longs fils de discussion ou

des arguments avec d'autres commentateurs dans les sections de commentaires de la communauté, essayant d'avoir toujours le dernier mot, et continuant à commenter jusqu'à ce que l'autre utilisateur abandonne ; 3) « le *troll* de la grammaire et de la vérification orthographique », qui signale aux autres utilisateurs qu'ils ont mal orthographié des mots ou qui ont commis des fautes de grammaire, quoique cela ne soit pas important en relation au contenu du message attaqué ; les fautes d'orthographe et de grammaire d'un commentateur sont parfois utilisées comme excuse pour les insulter ; 4) « le *troll* éternellement offensé », qui sélectionne un élément de contenu – souvent une blague, une parodie ou autre communication sarcastique – pour donner lieu à des interminables querelles numériques ; dans ce type de *trolling*, des éléments discursifs au contenu humoristique sont transformés en argument pour jouer la victime ; 5) « le *troll* bavard », qui s'engage dans des longues discussions numériques en y écrivant des paragraphes très touffus à propos de tout ce qu'il sait du sujet, que quelqu'un le lise ou non, que cela soit pertinent ou non ; 6) « le *troll* blasphème et en majuscules », qui soudainement débite dans la discussion numérique des injures, des blasphèmes ou des malédictions, ou bien des mots écrits avec des majuscules ; 7) « le *troll* d'un seul mot », qui se limite à ajouter à l'échange numérique des petites expressions irritantes, souvent des abréviations, comme « lol » (en anglais), ou bien des monosyllabes comme « quoi », « oui » ou « non », souvent en réponse à des longs commentaires soigneusement articulés ; 8) « le *troll* de l'exagération », qui s'empare de n'importe quel sujet ou problème et le traite complètement hors proportion, soulèvent souvent des problèmes et des questions qui sont sans rapport avec ce qui est discuté ; 9) « le *troll* hors sujet », qui publie un argument qui est complètement hors sujet ou, pire encore, réussit à changer de sujet et que tout le monde finit par parler de ce qu'il a publié ; 10) « le *troll* égocentrique », qui commente uniquement afin que les autres participants consultent sa page, achètent à partir de son lien, téléchargent son e-book gratuit, etc.

9. Douleur

La pragmatique, la sémantique et la syntaxe du *trolling* identifient les caractéristiques principales de ce phénomène en tant que pratique discursive et communicative produisant du texte. Toutefois, cette caractérisation interne n'est pas exhaustive en soi, mais elle doit permettre de mieux comprendre le contexte socioculturel du *trolling*, en ce qui concerne à la fois ses effets et ses causes. En ce qui concerne les premiers, qui sont probablement les plus faciles à observer et à analyser, des avis divergents ont été exprimés sur les conséquences sociales du *trolling*. D'une part, on pourrait penser qu'en testant outrageusement les limites de la tolérance conversationnelle, le *trolling* est en fait bénéfique, car il expose les paradoxes, les tabous et les hypocrisies de la conversation numérique actuelle. De ce point de vue, le *trolling* pourrait être considéré comme un nouvel élément dans la série de discours extrêmement non conventionnels qui, de l'éthique de Socrate à l'esthétique du clown, ont contribué à secouer la société de ses certitudes bien enracinées, favorisant ainsi le sain renouveau de son énergie morale. Une communauté capable de réagir contre le *trolling* devient en effet une communauté plus forte et dotée d'une capacité accrue de discriminer les positions tolérables et intolérables. Juste pour donner un exemple : il est assez courant, dans le *trolling*, de souiller le souvenir de jeunes décédés violemment, de manière à causer une douleur supplémentaire aux parents de la victime ; c'est clairement un comportement sadique et moralement inacceptable dans toutes les sociétés. Dans toutes les cultures, manifester du respect, ou du moins ne pas manquer de respect, à l'égard de la mort de jeunes innocents et du chagrin de leurs familles est un pilier de l'empathie

partagée. En ignorant et en piétinant ce tabou, les *trolls* soulignent involontairement la crise des schémas traditionnels d'empathie sur la scène numérique, ainsi que l'hypocrisie du chagrin mondial ; en même temps, en stigmatisant la pratique du *trolling* et en rétablissant les tabous qu'il brise, les sociétés renouvellent et renforcent leurs frontières morales, redéfinissant et revigorant ainsi la distinction entre ce qui est moralement permis et ce qui ne l'est pas.

10. Méta-douleur

L'effet le plus perturbant du *trolling* ne consiste toutefois pas en la douleur qu'il provoque dans des cas aussi évidents de sadisme conversationnel : seul un *troll* enverrait des photos du corps mutilé de la victime d'un accident à sa famille. Bien que tragiquement odieux, de tels actes, en effet, ne sont pas aussi perturbants que la méta-douleur provoquée par le *trolling* lorsque sa nature de *trolling* n'est pas aussi clairement perceptible. En des termes plus généraux, la pire conséquence sociale du *trolling* est de rendre de plus en plus difficile de distinguer le *trolling* lui-même. La possibilité de qualifier comme « *trolling* » un fragment de discours ne peut en effet dépendre que des caractéristiques pragmatiques, sémantiques et syntaxiques décrites ci-dessus. Celles-ci sont toutes nécessaires pour définir le *trolling* et le *trolling* les présente systématiquement. Le *trolling*, cependant, ne peut être entièrement défini qu'en termes d'intentionnalité. En d'autres termes, on ne peut définir le « *trolling* » que comme cet événement textuel provocant, perturbateur et scandaleux dont le contenu ne correspond à aucune des croyances réelles du *troll*. Cela ne signifie pas que le *trolling* est un mensonge, c'est-à-dire que son expression est contraire ou contradictoire par rapport à ce que le *troll* croit réellement. *En réalité, ce qui définit en dernière instance le troll, c'est l'insignifiance de la relation entre ce que le troll dit dans une conversation et ce qu'il croit.*

Le *trolling* perturbe profondément l'éthique conversationnelle de la civilisation humaine parce qu'elle sépare l'expression du contenu, le signifiant du signifié, la communication de l'intention. Ce qui compte, ce ne sont pas les pensées ou les émotions invisibles que la communication signifie, mais l'indignation visible qu'elle suscite. En des termes métaphoriques, le *trolling* est socialement dangereux non pas car il empoisonne le puits d'eau de la communication, mais parce qu'il rend très difficile, et de plus en plus, de faire la distinction entre l'eau potable et l'eau imbuvable, entre la critique des tendances dominantes et le *trolling*. Comme dans le cas des théories du complot, dans le cas du *trolling* aussi, la pire conséquence de cette pratique sadique du discours est de discréditer la critique sociale sérieuse, laquelle, précisément à cause de la prolifération du *trolling*, finit par être difficile à s'en distinguer et, par conséquent, est rejeté comme tel. Comme il a été souligné précédemment, l'ironie a toujours été un instrument rhétorique puissant pour le démantèlement du statu quo moral. Pourtant, la prolifération du *trolling* anonyme désamorce ce dispositif et le rend indisponible dans les arènes numériques, donnant lieu à la fameuse loi de (Nathan) Poe : dans un monde de *trolls*, la satire devient impossible, car elle peut toujours être méprise, et elle l'est souvent, pour une déclaration non satirique, préconisant précisément ce sur quoi elle voudrait ironiser.

Imaginez un monde dans lequel, à chaque fois que quelqu'un dit quelque chose que nous ne partageons pas, nous ne pouvons pas déterminer si cet interlocuteur est sérieux ou non. Un tel monde, dont la réalisation pourrait ne pas être aussi irréaliste et lointaine dans l'avenir, serait un lieu dans lequel la conversation cesserait d'être un cadre discursif pour la création d'une communauté d'interprètes et, partant, pour la résolution pacifique des conflits. C'est la raison pour laquelle, bien

qu'il soit difficile de qualifier ce phénomène typiquement numérique de *trolling* avec des catégories telles que « de droite » ou « fasciste », qui appartiennent à une époque historique différente, il est indéniable qu'en encourageant systématiquement des réjouissances sadiques à la détresse des autres, la création et le ridicule des marginés et, surtout, une perturbation de cette arène de conversation qui donnerait précisément aux participants un cadre non violent pour la résolution du conflit, le *trolling* est intrinsèquement un comportement fasciste, dans le sens qu'il se nourrit de l'institution et du maintien d'une communauté dont la cohésion interne et l'esthétique dépendent de l'assujettissement douloureux d'une victime.

11. Conclusions

Le travail des sémioticiens doit être distingué de celui des sociologues. Les premiers peuvent aider les seconds en offrant une description explicite du phénomène discursif du *trolling*, mais des informations extra-textuelles sont nécessaires aux seconds, afin de comprendre pleinement les effets et, en particulier, les causes de telles perturbations et violences. Dans le contexte actuel, seules quelques hypothèses peuvent être formulées, qui découlent toutes de l'idée que les caractéristiques pragmatiques, sémantiques et syntaxiques du *trolling* pourraient en réalité être une réponse à une situation sociale et existentielle pénible qu'elles cherchent à compenser. Qu'est-ce qui pousse un *troll* à agir en tant que tel ? Tout d'abord, le *trolling* pourrait être un symptôme particulièrement spectaculaire d'une attitude plus générale, celle que les sociologues ont déjà identifiée et qualifiée de « syndrome du non ». Aujourd'hui, les communautés sont difficiles à structurer autour de valeurs positives et de projets de partage et de construction ; les communautés se forment plus facilement autour de projets d'opposition négatifs à ce qui est considéré comme « le courant dominant » (en anglais, « *mainstream* ») ou « l'établissement » (« *establishment* »). De ce point de vue, l'attrait du *trolling* pourrait consister dans sa capacité à offrir un sens de communauté, appartenance et droiture à ceux qui s'efforcent de démanteler le « *mainstream* moral ». Compte tenu du fait que ce « *mainstream* moral » devient de plus en plus étroit dans les sociétés post-modernes, les *trolls* doivent adopter des comportements scandaleux de manière croissante pour définir leur opposition, au point que le seul moyen, pour eux, de générer une position existentielle et une communauté de consensus est celle de soutenir ouvertement la cruauté. Comme le populisme est la révolte des exclus de la société contre ce qu'ils considèrent comme un abus du système de représentation politique, de même le *trolling* est la révolte des exclus contre la communauté de la moralité dominante, à laquelle le *troll* se sent et se réjouit de se sentir moralement supérieur ou, tout simplement, indifférent.

Pourquoi quelqu'un, et vraisemblablement un jeune, devrait-il éprouver un plaisir esthétique à déclencher l'indignation d'un interlocuteur en adoptant des positions absurdes et pourtant odieuses ? La réponse ultime pourrait ressembler à ceci : les *trolls* se sentent tellement impuissants dans l'arène de la conversation traditionnelle, incapables de convaincre qui que ce soit de quoi que ce soit et, pire, incapables de se laisser convaincre par quiconque de quoi que ce soit, que la seule source de pouvoir sur laquelle ils peuvent compter est celle qui dérive du fait de briser la machine même de la conversation, exactement comme un joueur d'échecs fâcheux qui renverse l'échiquier parce qu'elle ou il ne peut pas échapper à un échec et mat ou, avec une métaphore encore plus appropriée, comme l'enfant qui, ne pas étant en mesure de comprendre comment fonctionne un jouet, le démonte en

morceaux. Malheureusement, le jouet que, de façon inquiétante, un nombre croissant de *trolls* cherchent à détruire n'est pas moindre : c'est le jeu du discours public.

Références bibliographiques

- Bond, Robert (1999), « Links, Frames, Meta-Tags, and Trolls », *International Review of Law, Computers & Technology*, vol. 13, n. 3, pp. 317-323.
- Buckels, Erin E., Trapnell, Paul D. & Paulhus, Delroy L. (2014), « Trolls just Want to Have Fun », *Personality and Individual Differences*, vol. 67, pp. 97-102.
- Hardaker, Claire (2010), « Trolling in Asynchronous Computer-Mediated Communication: From User Discussions to Academic Definitions », *Journal of Politeness Research. Language, Behaviour, Culture*, vol. 6, n. 2, pp. 215-242.
- Herring, Susan, Job-Sluder, Kirk, Scheckler, Rebecca & Barab, Sasha (2017), « Searching for Safety Online: Managing 'Trolling' in a Feminist Forum », *Taylor & Francis Online*, pp. 371-384, en ligne : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01972240290108186> – consulté le 06/07/2021.
- Krappitz, Stefan (2012), *Troll Culture*, Thèse dirigée par Olia Lialina, Stuttgart, Académie de Merz, Collège Conception Art et Médias, en ligne : <http://www.wwww.at/downloads/troll-culture.pdf#77>.
- Latvian Institute of International Affairs (2016), *Internet Trolling as a Tool of Hybrid Warfare: The Case of Latvia*, Riga Stradins University, en ligne : <https://stratcomcoe.org/publications/internet-trolling-as-a-hybrid-warfare-tool-the-case-of-latvia/160> – consulté le 06/07/2021.
- Leone, Massimo (2015), « To be or not to be Charlie Hebdo: Ritual Patterns of Opinion Formation in the Social Networks », *Social Semiotics*, vol. 25, n. 5, pp. 656-680.
- Phillips, Whitney (2015), *This is Why We Can't Have Nice Things: Mapping the Relationship between Online Trolling and Mainstream Culture*, Cambridge, MIT Press, pp. 1-256.
- Poe, Nathan (2005), « Big Contradictions in the Evolution Theory », *Christian Forums*, en ligne : <https://www.christianforums.com/threads/big-contradictions-in-the-evolution-theory.1962980/page-3#post-17606580> – consulté le 06/07/2021.
- Revillard, Anne (2000), « Les interactions sur l'Internet », *Terrains & Travaux*, vol. 1, n. 1, pp. 108-129.
- Shachaf, Pnina & Noriko, Hara (2010), « Beyond Vandalism: Wikipedia Trolls », *Journal of Information Science*, vol. 36, n. 3, pp. 357-70.
- Thibault, Mattia (2016), « Trolls, Hackers, Anons. Conspiracy Theories in the Peripheries of the Web », *Lexia: International Journal of Semiotics*, vol. 23-24, pp. 387-408.
- Turton-Turner, Pamela (2017), *Villainous Avatars: The Visual Semiotics of Misogyny and Free Speech in Cyberspace*, en ligne : <http://forumonpublicpolicy.com/vol2013.no1/vol2013archive/turton.pdf> – actuellement non disponible, le 06/07/2021.
- Walter, Tony, Hourizi, Rachid, Moncur, Wendy & Pitsillides, Stacey (2011), « Does the Internet Change How We Die and Mourn? Overview and Analysis », *Omega: Journal of Death & Dying*, vol. 64, n. 4, pp. 275-302.

Du *modus vivendi* : stratégies d'accommodation des formes de vie

Juan ALONSO ALDAMA

Université de Paris, Centre PHILÉPOL

1. Une sémantique de la paix ? Pour une définition antinomique

La première chose qu'on remarque et qui surprend quand on regarde les définitions que la plupart des dictionnaires donnent du mot « paix », en tout cas celles qui concernent les relations entre les peuples et les nations, est qu'elles sont toutes à caractère antinomique. On dirait, à la lecture de toutes ces définitions, que la paix n'a pas d'autre substance sémiotique que celle de son opposition à la guerre. Quelques exemples :

Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle : « Situation d'un État qui n'a aucune guerre à poursuivre ou à soutenir ».

Dictionnaire général de la langue française : « État d'une nation qui n'est pas en guerre avec une autre ».

Petit Larousse illustré : « État d'un pays qui n'est point en guerre ».

Larousse universel : « État d'un pays qui n'est point en guerre ».

Grand Larousse de la langue française : « État des nations qui ne sont point en guerre ».

Dictionnaire Hachette : « Situation d'un pays qui n'est pas en état de guerre ».

Hachette junior : « Absence de conflit, de guerre ».

Grand Robert : « Situation d'une nation, d'un État qui n'est pas en guerre ; rapports entre États qui jouissent de cette situation ».

Petit Robert : « Situation d'une nation, d'un État qui n'est pas en guerre ; rapports entre États qui jouissent de cette situation ».

Robert Junior : « Absence de conflit ».

Il y a quelques rares, bien que non négligeables, exceptions à la règle :

L'Encyclopédie : « PAIX. Droit nat. Politique. Morale, C'est la tranquillité dont une société politique jouit, soit au-dedans, par le bon ordre qui règne entre ses membres ; soit au-dehors, par la bonne intelligence dans laquelle elle vit avec les autres peuples ».

Littré : « PAIX. Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un État, d'une nation, avec un autre État, une autre nation ».

La guerre apparaît donc comme l'horizon de référence nécessaire de la paix. En revanche, il est curieux de constater que la guerre n'est pas définie dans le dictionnaire par rapport à la paix, comme son terme opposé. La guerre n'apparaît pas comme l'absence de paix. Il suffit de regarder quelques définitions pour se rendre compte de la différence entre ces deux notions :

CRNTL : « Situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, états, groupes sociaux, individus, avec ou sans lutte armée » et « Rapports conflictuels qui se règlent par une lutte armée, en vue de défendre un territoire, un droit ou de les conquérir, ou de faire triompher une idée ».

Outre le problème de définition sémantique, il y a une autre question qui concerne la nature sémiotique du concept de paix. On dit : « faire la paix », mais par cette expression entendons-nous un état, la paix dans ce cas, ou c'est le processus lui-même qui constitue la paix ? Est-ce que cette quasi-unanimité de la définition de la paix, comme absence de guerre, ne montre pas justement le caractère processuel de la paix ? Pour reprendre une phrase de Paolo Fabbri, nous pouvons dire que la « paix n'est jamais définitive et ce n'est pas un « état de choses » mais un « événement » intense et fragile, qu'il faut générer à chaque fois ; « un évènement pratique qu'il faut obtenir activement sans la certitude placide des garanties définitives » (Fabbri 2018). La paix n'est pas une donnée d'emblée, elle doit être établie, construite.

C'est pour cette raison que souvent on parle de « maintien de la paix », puisqu'il s'agit d'un processus permanent, d'une forme de transformation continue, qu'elle soit dynamique, avec la construction de la paix, ou stationnaire, comme conservation d'un état *réalisé*, le maintien de la paix. Mais justement, la définition de la paix comme « non-guerre » signifie qu'il y a un autre processus qui apparaît en permanence comme « *actualisé* », modalisé par le « pouvoir/être », celui de la guerre comme horizon rétrospectif et prospectif. Ainsi, la paix se complète par une opération de maintien d'un « état actualisé », celui de la guerre, par un *faire-ne pas faire*.

Cela pose une question sémiotique fondamentale : le fait qu'il est parfois difficile de distinguer entre sémantique et syntaxe. Ce qui signifie que le sens de la paix ne peut pas se limiter à l'analyse de sa configuration sémantique, même tensive, avec toutes les positions graduelles ou les différentes formes de « négociation » entre les contraires de la catégorie dans lesquelles celle-ci peut se manifester : trêve, armistice, accord, détente..., entre les termes atones (tension et trêve) ou toniques (guerre et paix) et toutes les variantes du mélange comme « guerre froide », « paix armée », etc. Toutes ces positions ne se définissent pas exclusivement par la relation entre les termes de la catégorie mais aussi par leur parcours discursif, par leur syntaxe ou, si l'on veut, par « l'histoire » qu'ils subsument, ce que ce petit dialogue du film *Hommes d'influence* illustre parfaitement :

« Il a rétabli la paix
-Mais il n'y avait pas de guerre !
-C'est d'autant plus fort ! ».

Cet exemple montre toute la difficulté pour sortir du paradoxe historique des définitions de la paix incarné par le vieil adage latin *si vis pacem parabellum* et qui donne parfois lieu à cette aporie classique des relations internationales qui fait de la paix le but de la guerre ou de celle qui se manifeste par l'expression « la paix des cimetières ». Sans parler de la difficulté, suite à celle de la définition de la paix, de déterminer ce qui est une victoire dans la guerre. Il suffit de se rappeler l'épisode qu'on pourrait considérer comique si ce n'était tragique, du président des États-Unis GW Bush proclamant, depuis le porte-avions nucléaire *USS Abraham Lincoln*, la fin de la guerre et la victoire dans la deuxième guerre d'Irak.

En tout cas, depuis Cicéron il a été établi que la guerre doit avoir un but précis : la paix, et cela est même repris par l'esprit de l'Organisation des Nations Unies pour laquelle une guerre peut être

déclarée en vue d'obtenir la paix. On comprend à la vue de toutes ces différentes visions de la paix et buts de la guerre, que la paix n'a jamais été envisagée, ou en tout cas rarement, dans l'histoire, comme un problème exclusivement sémantique, ou pour le dire d'une autre manière, comme un « état », car la paix n'est pas un « état », même si nous disons « nous sommes en paix ».

Par ailleurs, le caractère discursif et processuel de la paix apparaît clairement quand on se penche sur l'histoire politique et militaire où l'on perçoit avec clarté le caractère processuel de la paix. À ce titre, Jean Jaurès signalait l'échec de Napoléon comme stratège par son incapacité à bâtir une paix durable (Jaurès 1911). L'autre cas exemplaire est celui de la paix conclue après la 1^{ère} Guerre Mondiale, qui ne sera que le prélude voire un des motifs de la seconde. L'historien de la guerre Basil Liddell Hart le disait déjà avec clarté à la veille de la seconde guerre mondiale : « Plus on cherche à imposer par la conquête une paix entièrement à sa convenance... plus on fournit de motif à une ultime tentative de renverser l'accord crée par la guerre » (Liddell Hart 1944, p. 177). La sanctification d'Hiroshima constitue un cas extrême de cette guerre qui construit la paix. La bombe nucléaire a été le garant de la paix pendant tout l'après-guerre dans un paroxysme exacerbé de la tension sémantique de la paix avec son terme contraire, la guerre. Cela dit, cette paix, on la nommait « guerre froide », ce qui au fond viendrait confirmer la définition de la paix comme non-guerre, comme si l'on disait « tant que ce n'est pas la guerre tout est bon à prendre ».

La notion même de « paix perpétuelle » de Kant (1795), part, comme le signale Jacques Derrida dans son hommage à Emmanuel Levinas (Derrida 1997), du constat que la guerre guette en permanence. La paix perpétuelle kantienne, assurée par un droit cosmopolite, garde la trace et porte le souvenir permanent d'une origine belliqueuse. La paix est toujours menacée et donc au fond elle est juste une non-guerre. La guerre est toujours, dans le mieux des cas, potentialisée, c'est-à-dire, non-disjointe, et, à son tour, la paix n'apparaît que comme « virtualisé » (non-conjointe) ou « actualisée » (disjointe). En tout cas, jamais comme « réalisée », donc « conjointe ». La paix de Kant est un bien à atteindre mais toujours menacée. Au fond, pour cette idée de la paix, celle-ci se réduit toujours à un armistice, à une trêve entre deux conflits.

Il existe une autre définition de la paix. Justement celle que Derrida trouve chez Levinas et dont la définition est exactement le contraire de la première : c'est la guerre qui garderait une mémoire et une trace de la paix, comme origine première, celle de l'accueil du visage de l'autre. Pour Levinas, la paix est première. C'est l'hospitalité de l'autre qui serait au commencement :

« La guerre même, l'hostilité, voir le meurtre supposent *encore* et donc manifestement *toujours* cet accueil originaire qui est l'ouverture au visage... On ne peut faire la guerre qu'à un visage [...] La guerre peut toujours être interprétée comme la continuation de la paix par d'autres moyens ou en tout cas l'ininterruption de la paix et de l'hospitalité » (Derrida 1997, p. 167).

Derrida signale à juste titre la non-symétrie ou opposition parfaite de la catégorie guerre et paix, car cette opposition est toujours redevable de la position d'origine de l'un ou de l'autre terme. Car si l'on considère que l'un des termes est toujours la référence de la catégorie sémantique « guerre/paix », l'horizon de l'autre, la symétrie disparaît. Ce déséquilibre dépend aussi de la nature de chacun des termes. Kant, dans son traité *Projet de Paix perpétuelle*, considère que la guerre est un « état de nature » alors que « l'état de paix est un état de législation ». La guerre est donc première et la paix n'est que postérieure. Du coup l'opposition n'est plus exacte parce que c'est un terme qui régit l'autre et pas inversement.

2. La syntaxe de la paix

Alors s'il y a une « direction » comme on vient de le voir, dans le sens où Claude Zilberberg (2006, pp. 11-35) emploie cette notion empruntée à Louis Hjelmslev, cela veut dire qu'il y a un terme régissant et un autre régi, et qu'un des termes « dépend » de l'autre mais non le contraire. Si la guerre est première, il s'établit une « hiérarchie » entre les grandeurs sémiotiques qui crée une « vectorialisation » du sens et fait apparaître non des « états » ou des termes mais comme des « passages » (Badir 2007).

La notion de « dépendance » se distingue ainsi de l'idée saussurienne de « différence » et d'« opposition » de l'école de Prague, ce qui paraît plus pertinent pour comprendre la catégorie « guerre/paix », si, comme les différentes définitions du dictionnaire qu'on a vues plus haut l'attestent, la paix est « la fille de la guerre », et non tout simplement son contraire. Pour citer Hjelmslev :

« Outre les interdépendances, il faut prévoir des dépendances unilatérales où l'un des termes présuppose l'autre, mais non l'inverse, et encore des dépendances plus lâches où les deux termes ne se présupposent pas mutuellement, mais peuvent néanmoins figurer ensemble (dans le processus ou dans le système), par opposition à des termes qui sont incompatibles et qui s'excluent mutuellement » (Hjelmslev 1943, tr. fr. p. 94).

Les « paix armées », par exemple, relèveraient du deuxième cas, celui des dépendances « plus lâches où les deux termes ne se présupposent pas mutuellement mais peuvent néanmoins figurer ensemble ». Comme on le verra après, le cas de la construction européenne est un exemple parfait de ce genre de dépendance qui ouvre vers une syntaxe du concessif : l'Europe comme garante de la paix (ce qui depuis ses débuts a été l'objectif affiché de l'Union) n'existe que parce qu'elle garde la mémoire vivante de la guerre, voire des guerres qui l'ont détruite à plusieurs reprises tout au long du XX siècle, comme si elle reprenait, en le modifiant, le vieil adage latin pour dire : *Si vis pacem meministi bellum* (si tu veux la paix, souviens toi de la guerre).

En tout cas, ce que cette perspective sémiotique sur la paix et sur la guerre nous montre avec limpidité est la pertinence du projet de la sémiotique greimassienne dans le prolongement de l'héritage de Hjelmslev représenté par les travaux de Zilberberg dans sa volonté de « réduire » la distinction, ou en tout cas de chercher la médiation, entre morphologie et syntaxe (2006, p. 79).

Si la guerre se définit par simple implication (et je dis simple car elle semble être plus facile à appréhender, quoique cela mériterait tout de même d'être nuancé) et donc par opposition à la paix -la guerre est ce qui n'est pas la paix-, la paix en revanche ne pourra être que le déploiement concessif de la guerre, ce que ne peut être fait que dans la longueur et les difficiles aventures du discours.

La catégorie étant ainsi « orientée » dans un seul sens, le travail d'analyse sera donc celui de rendre compte des passages de l'un à l'autre.

Nous allons étudier les différents modèles de construction de la paix comme alternative à la guerre – et donc les différentes formes de passage de l'une à l'autre- proposés dans l'histoire et donc de comprendre leur logique syntaxique sous-jacente à partir des travaux de l'historien des relations internationales Bruno Arcidiacono (2011). Arcidiacono propose une histoire de la genèse de l'idée de paix en Europe depuis le Moyen Age en explorant des nombreux plans de paix pour en conclure à une sorte de typologie des différents processus de paix et en excluant toutes les tentatives millénaristes,

théologiques, morales voire politiques sur la conduite et la nature humaine pour se concentrer sur les relations entre entités étatiques. La typologie des formes de paix qu'il élabore résulte de trois critères ou variables dont nous explicitons les valeurs sémiotiques :

1. Principe de fonctionnement du système, sous la forme de valences intensives, tonique ou forte ou atone ou faible, et que l'auteur distingue comme « force » vs « loi ». Si nous associons la « loi » à la valence faible ou atone c'est parce que les liens qui régissent le système sont peu ou pas du tout contraignants. Pensons par exemple au cas de l'ONU et de sa force de contrainte très limitée.
2. La structure de l'ensemble, ou ses valences extensives, sur le degré de concentration ou de diffusion (de « dispersion » selon le terme d'Arcidiacono).
3. Le type de rapport entre les sujets selon le principe polémique/contractuel qui définissent des interactions soit concurrentielles et/ou compétitives soit coopératives et/ou collaboratives.

À partir de ces 3 variables, Arcidiacono propose 5 types de paix :

(i) La *paix hégémonique* : qui se définit, d'un point de vue sémiotique, par une valence d'intensité maximale, la force, et par une valence d'extensité de concentration, car elle impose à toutes les autres son propre régime de paix. Même si la conflictualité a disparue par annihilation des adversaires, ce type de paix est tout de même défini par sa conflictualité originare. C'est le cas de la *Pax Romana*.

(ii) La *paix d'équilibre* : c'est une paix construite sur des rapports de force et qui instaure des rapports de force et d'intensité. Elle est définie en revanche par une valence d'extensité diffuse ou en tout cas distribuée. Elle est toujours marquée par la polémique et la concurrence. C'est bien entendu le cas de la guerre froide et de l'équilibre de la terreur où les deux sujets arrivent à se neutraliser mutuellement. Mais celui-ci n'est pas le seul cas dans l'histoire où l'on peut trouver facilement d'autres exemples de *paix d'équilibre* comme c'est le cas du partage de l'hégémonie entre la maison de France et la maison d'Autriche au XVII^e siècle.

(iii) La *paix d'oligarchie* ou de *directoire* : il s'agit d'une forme de la paix définie par une valence d'intensité forte et une valence d'extensité étendue ou diffuse et plurale ; le signe de la catégorie polémique-contractuelle change dans ce type de paix, en passant de la confrontation à la collaboration ou au partage de l'hégémonie qui s'impose à tous les autres. La conflictualité se déplace vers d'autres acteurs auxquels les acteurs de la paix imposent leur paix hégémonique partagée. Par exemple, après la chute de Napoléon, les cinq grandes puissances européennes créeront, lors du Congrès d'Aix-la-Chapelle, une paix régie par une oligarchie restreinte.

(iv) La *paix de droit ou confédérative* serait celle qui est définie par une intensité faible, une extensité de diffusion ou distributive et qui serait marquée par la contractualité. C'est le type de paix issue d'un pacte d'ordre confédéral. Il s'agit du cas du *Projet de paix perpétuelle* de Kant ou le cas de la paix visée par les Nations Unies.

(v) Finalement, la *paix fédérative*, c'est quand l'extensité est de l'ordre du concentré, car les états confédérés abandonnent à une instance supérieure le pouvoir. Il s'agit du cas de l'union politique.

Le modèle de la paix construite par L'Union Européenne est un cas particulier, probablement une paix confédérative (et pragmatique) qui avance (parfois) vers une paix fédérative.

L'ordre mondial actuel, après la chute du communisme et une période de paix hégémonique américaine, avait vécu sur le multilatéralisme plus ou moins collaboratif et donc sur le modèle de la paix d'équilibre et était jusqu'aux derniers temps un ordre du type directoire, oligarchique, selon le terme d'Arcidiacono, avec un partage du monde entre les grandes puissances avec des accords commerciaux, militaires, etc. Cette paix de directoire des dernières années venait soutenir l'hypothèse de Francis Fukuyama de la fin de l'histoire et du triomphe du libéralisme démocratique avec l'échange généralisé de la mondialisation.

Cette paix de directoire, donc multilatérale, définie par une extensité diffuse et une intensité tout de même forte mais marquée par une forme de contractualité, est en train de disparaître pour donner naissance à une nouvelle forme des relations internationales, en particulier dans les relations entre les États-Unis et la Chine. Cette paix, que les experts en relations internationales sont souvent tentés de définir comme une nouvelle « guerre froide », donc une paix d'hégémonie ou d'équilibre, constituerait une forme nouvelle qui conjuguerait intensité forte, extensité diffuse et, à la différence du multilatéralisme précédent, un haut degré de polémique. Donc une sorte de multilatéralisme conflictuel et local (si cet oxymoron a du sens), comme on le voit par exemple avec les dissensions entre l'Europe et les États-Unis, ou de ceux derniers acteurs géopolitiques avec la Russie et la Chine, et peut-être avec l'émergence d'un nouvel ordre mondial. De fait, selon certains chercheurs, après la mondialisation, et donc après une sorte de *paix confédérative* ou *oligarchique* -selon la définition qu'on donne du passé récent des relations géo-politiques, « irénique » pour les partisans à outrance de la mondialisation, et « agonistique » pour les critiques du néolibéralisme- il est en train de se constituer un nouvel ordre fondé sur des aires d'influence, une sorte de « régionalisation de la mondialisation », qui aurait les caractéristiques citées, d'une intensité tonique et d'une extensité diffuse et distributive et qui serait modalisée par la conflictualité ou en tout cas par une concurrence exacerbée.

3. Le cas européen : de l'accommodation et du *modus vivendi*

Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans les structures polémico-contractuelles, ou plus concrètement, dans le déploiement de la catégorie sémantique de l'accord/affrontement sur un carré sémiotique, apparaît un terme qui par sa position de sous-contraire interroge la relation tensive entre les deux termes de la catégorie. Il s'agit du terme « accommodation », produit de la négation du terme « affrontement ». L'« accommodation », en tant que *modus vivendi* de formes de vie différentes, comme « arrangement » provisoire, fait émerger la tension entre modes d'existence en concurrence à l'intérieur d'une rhétorique de l'actualisation de l'accord et d'une virtualisation de l'affrontement. Dans l'« accommodation », le désaccord ne disparaît pas de l'horizon du sens, il reste virtualisé, comme on vient de le voir pour la paix. Et c'est justement la conscience de l'existence virtuelle ou latente du « désaccord » qui assure et garantit l'« accord », lequel ne peut être actualisé que précisément parce qu'on garde la mémoire du « désaccord », par une persistance de la guerre en latence, comme si on devait toujours vivre la paix en sursis. Ce qui logiquement pose la question des formes de la présence de la guerre dans cette paix, entre l'habitude, au risque de l'oubli et d'une certaine attitude désabusée, et l'irruption inattendue des antagonismes, au risque du conflit, avec un sujet dont l'affect se tiendrait entre la léthargie et le bouleversement. Le champ de présence de la guerre devra être, pour qu'elle soit efficace comme antidote à la guerre, de l'ordre de la

« réminiscence », ce que probablement toutes les cérémonies commémoratives des guerres passées tentent d'entretenir, pour que les sujets ne restent ni détachés ni tendus, mais « mobilisés ».

L'« accommodation » serait ainsi possible grâce au déploiement de stratégies qui auraient pour mission de maintenir vivante cette tension entre « accord » et « affrontement » et qui permettraient de créer un *modus vivendi*. Soyons un peu caricaturaux : comment s'arrangent et s'accommodent entre elles des formes de vie, pour parler de l'Europe, aussi différentes que celles de la soi-disant rigueur allemande et protestante avec une forme de vie comme l'italienne ou française, définies comme « art de vivre » ? Car si la question de la compatibilité, congruence et cohérence, se pose à l'intérieur des formes de vie (Fontanille 2010), elle se pose aussi entre différentes formes de vie. Comment construire des cohérences inter-formes de vie susceptibles de faire émerger un projet axiologique commun, ou en partie partagé, et une identité collective dans le temps ? Quels éléments paradigmatiques assureraient une congruence commune, sachant qu'une même sélection dans un niveau du parcours génératif de l'expression par des formes de vie différentes ne se traduit pas nécessairement par une même sélection à un autre niveau ? Ainsi, ce qui permettrait la convergence des formes de vie à un niveau se déferait à un autre. Car, ce qui, par exemple, au niveau modal peut être coïncidant, chaque culture ou usage pourra le convertir à un autre niveau, par exemple passionnel, de manière différente. De la même manière, deux formes de vie partant d'un « texte » commun, dans l'« intégration ascendante » du parcours des pratiques, pourraient finir par devenir incompatibles car ce même texte pourrait se manifester pour l'une et l'autre forme de vie par des pratiques différentes voire opposées.

Rêvons-nous en diplomates et imaginons une solution ! Nous aimerions alors penser que nous possédons une recette pour construire et la cohérence et la congruence entre les deux formes de vie européennes qu'on vient de citer et qui semblent difficilement compatibles, la nordique et celle du sud pour simplifier, à partir d'un niveau commun qui pourrait être celui de l'*aspectualité*. On pourrait dire que, tout compte fait, ces formes de vie, rigueur et art de vivre, se construisent toutes les deux sur une même forme aspectuelle, celle de la *perfectivité*, et on dirait que ces formes de vie, qui ont parfois beaucoup de mal à s'entendre, ont pour base un même socle aspectuel qui devrait servir à construire un monde commun. Sauf qu'au moment où le niveau aspectuel doit se manifester sous forme figurative ou sous la forme d'une pratique, on risque de voir apparaître les différences voire les incompatibilités, car alors que pour l'un la *perfectivité* devrait se manifester sous la forme par exemple du parachèvement et de la règle, pour l'autre, elle pourrait prendre la forme d'une action définie par le détail ou par la subtilité. Le trait de cet exemple est peut-être un peu trop grossier et caricatural, mais cela nous permet de voir où se trouvent quelques problèmes d'une sémio-diplomatique.

D'autre part, ce problème pose aussi la question de ce qui est négociable ou pas dans les formes de vie et à quel niveau et à quelles conditions cela devient possible. Les formes vie carnivore et végétarienne sont-elles compatibles par exemple ? La question étant alors de voir s'il y a des failles sémiotiques où se faufiler pour négocier, si dans les marges au-delà des codes il y a des espaces d'entente. Si nous ne pouvons pas négocier sur la valeur, parce que nous la considérons comme existentielle et donc non négociable, peut-être que les valences –intensives ou extensives– nous permettront de trouver un lieu commun et, au lieu de faire des grands discours sur les « valeurs communes », comme on l'entend souvent, qui sait, peut-être qu'on pourrait prêcher pour des « valences partagées ».

Pour revenir à la question sur la réminiscence de la guerre comme condition de la paix et pour finir, nous aimerions revenir sur l'exemple de l'Union Européenne, laquelle s'est construite sur le souvenir de la guerre et comme garante de la paix. Rappelons qu'elle a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2012 et que ses pères fondateurs avaient cela à l'esprit quand sa construction a commencé. Robert Schuman, ministre des Affaires Étrangères et un des créateurs de l'UE, déclarait en 1950 au moment de la naissance du Marché Commun : « Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qu'y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ». C'est justement ce souvenir qui semble aujourd'hui être négligé et qui doit être constamment convoqué dans les discours : que l'Europe est garantie de la paix et qu'il ne faut jamais oublier les guerres passées.

4. Pour finir

On construit toujours la paix avec ses ennemis. Du coup, la syntaxe qui la préside est par définition concessive : justement parce qu'ils sont nos ennemis nous devons penser à faire la paix avec eux. On sait que les plus grands plans de paix pour l'Europe ont commencé à être pensés aux pires moments de la guerre, là où la logique qui prévalait parmi la plupart des sujets était purement implicative : « puisqu'ils sont nos ennemis et qu'ils ont provoqué la guerre, ils devront payer ».

C'est précisément l'« esprit concessif » qui permet la paix, esprit concessif qui définit également le « pardon », qui est tout sauf « implicatif », car on pardonne l'impardnable (Zilberberg 2014). Alors si l'Europe a été construite sur cette aporie qui veut que la condition de la paix soit l'actualisation permanente de la guerre (le pouvoir-être de celle-ci) et donc grâce à sa structure syntaxique concessive, concluons avec des mots de Claude Zilberberg en espérant qu'il ne se trompait pas quand il écrivait : « Si l'implication étend et annexe, la concession, sous un certain point de vue, libère » (Zilberberg 2006, p. 81).

Références bibliographiques

- Arcidiacono, Bruno (2011), *Cinq types de paix*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Badir, Sémir (2007), « Claude Zilberberg, *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2006, 244 pages », *Actes Sémiotiques*, n. 110, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/2286> – consulté le 02/07/2021.
- Derrida, Jacques (1997), *Adieu : à Emmanuel Lévinas*, Paris, Galilée.
- Fabbri, Paolo (2018), « L'arma nucleare: segnali di guerra, segni di pace », *Alfabeto2*, en ligne : <https://www.alfabeto2.it/2018/01/21/larma-nucleare-segnali-guerra-segni-pace/> – consulté le 02/07/2021.
- Fontanille, Jacques (2010), « L'analyse des pratiques : le cours du sens », *Protée*, vol. 38, n. 2, pp. 9-19.
- Hjelmslev, Louis (1943), *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Festskrift univet af Kobenhavns Universitet i anledning af Universitetets Aarfest, Copenhagen, Ejnar Munksgaard ; tr. fr. *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971.
- Jaurès, Jean (1911), *L'Armée nouvelle. L'organisation socialiste de la France*, Paris, Jules Rouff ; nouv. éd. Paris, Éditions Sociales, 1978.

- Kant, Emmanuel (1795), *Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf*; tr. fr. *Vers la paix perpétuelle et autres textes*, Paris, Flammarion, 1991.
- Liddell Hart, Basil Henry (1944), *Thoughts on War*, Londres, Faber and Faber.
- Zilberberg, Claude (2006), *Éléments d grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 11-35.
- Zilberberg, Claude (2014), « Les contraintes temporelles du faire éthique », en ligne : <http://claudetilberberg.org/portal/wp-content/uploads/2014/05/Les-contraintes-temporelles-du-faire.pdf> – consulté le 29/07/2021.

Les nouvelles marques de l'accord/désaccord: les réactions au discours politique sur Twitter

Claire AUBANELLE

Université Sorbonne Nouvelle, Groupe CLESTHIA

0. Introduction

La question est soulevée ici des marques d'accord/désaccord observables sur le réseau Twitter en réaction au discours politique. Ce travail rejoint les études sur les discours numériques qui depuis le début des années 2000 proposent un terrain d'analyse dynamique et évolutif. La particularité de l'analyse des discours numériques est de prendre en considération la nature technologique de ces discours, non en tant que simple support – ce qui en ferait en quelque sorte la version numérique de types de discours existants – mais comme élément constitutif des énoncés numériques. Ainsi dans ce travail sont analysées les marques d'accord/désaccord dans l'ensemble des éléments qui les constituent : des éléments langagiers, non-langagiers, extra-langagiers, technologiques et plus largement, pluri-sémiotiques.

Le discours politique s'est imposé comme source de données pour cette analyse, pour son implication sur les réseaux sociaux d'une part, et pour les débats d'opinion qu'il génère d'autre part, avec bien sûr la possibilité d'y observer différents types d'expression de l'accord/désaccord.

Twitter est fortement investi par la communication politique en France, notamment depuis les élections présidentielles de 2012 (on peut y voir un effet de la campagne de Barack Obama en 2008). Lors de la campagne présidentielle française de 2017 chacun des candidats s'est exprimé sur le réseau, et réciproquement Twitter a fait la part belle à l'actualité politique avec la création d'un compte temporaire dédié, Twitter Politique (qu'on retrouve sous le nom de @TwitterPolFR sur le réseau), actif le temps de la durée de la campagne électorale¹.

Les élections présidentielles 2017 ont donné lieu à une campagne politiquement mouvementée, et à des débats qui ont impliqué les citoyens. Les réseaux sociaux – tels que Twitter dans le cas qui nous intéresse ici – ont joué un rôle clé durant la campagne, offrant un espace de parole à la fois aux candidats et aux citoyens. Les internautes ont pu exprimer librement leur accord/désaccord face au discours émis par les candidats lors des temps forts de la campagne.

L'objectif de cette analyse est de voir si les formes d'accord/désaccord observables sur Twitter durant la campagne présidentielle française de 2017 sont spécifiques à l'environnement numérique et à Twitter, et de quelle façon les procédés d'expression de l'accord/désaccord sont reconfigurés par les internautes.

¹ Selon une étude Harris Interactive commandée par Twitter, 30% des utilisateurs estiment que le contenu politique a contribué à leur inscription et près de 60% d'entre eux suivent le compte d'une ou plusieurs personnalités politiques. en ligne : https://harris-interactive.fr/opinion_polls/twitter-dans-la-vie-politique-et-les-campagnes-electorales/.

Pour aborder ces questions, les notions d'accord/désaccord seront, dans un premier temps, théorisées, le cadre de travail sera ensuite exposé, puis nous apporterons des exemples concrets tirés de Twitter pour illustrer différents procédés d'expression du désaccord observés dans le corpus.

1. Les notions en jeu

1.1. *L'accord/désaccord, partie des interactions*

L'expression de l'accord ou du désaccord fait partie des relations interpersonnelles : l'accord/désaccord intervient suite à une proposition énoncée par un premier locuteur, et s'entend comme une forme d'interaction, qui sera abordée dans cette étude à travers les prismes de l'interaction verbale d'une part, et des sciences de la communication d'autre part, portant plus spécifiquement sur les formes du discours.

Selon les travaux de Marianne Doury et Catherine Kerbrat-Orecchioni², l'expression de l'accord/désaccord est tant qu'acte de langage présente les caractéristiques suivantes :

- C'est un acte réactif, qui réagit à un acte initiatif dans le cadre d'un échange (pris en charge par au moins deux locuteurs ou énonciateurs).
- Il fait suite à une assertion (ou une question fortement orientée).
- Il exprime une réaction négative (= dans le cas du désaccord) ou positive (= dans le cas de l'accord) à cette assertion, cette réaction pouvant se réaliser dans des formats extrêmement divers.

Notre corpus a été construit suivant ces constats, et se compose de tweets réactifs émis par les citoyens internautes suite à un tweet initiatif publié par l'un ou l'autre des candidats à l'élection présidentielle française 2017. Le protocole de recueil du corpus sera spécifié plus loin.

1.2. *L'organisation préférentielle des échanges*

Les échanges communicatifs sont régis par des principes. Le schéma suivant proposé par Trinh Duc Thai (2010) illustre le principe de coopération³ établi par Grice (1975) :

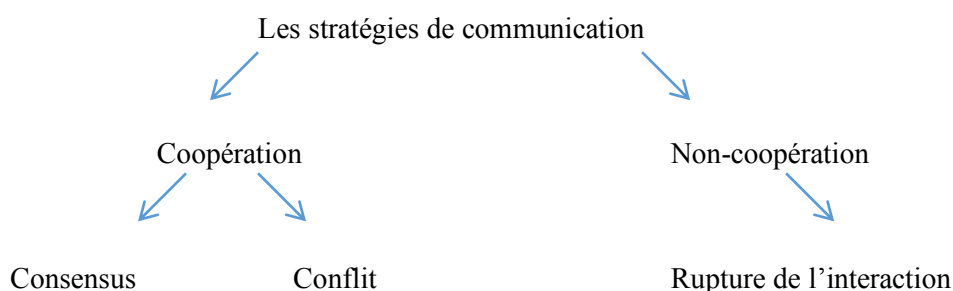


Schéma 1 – Illustration du principe de coopération nécessaire dans une situation de communication

² Voir Marianne Doury & Catherine Kerbrat-Orecchioni (2011) et Kerbrat-Orecchioni (2016).

³ Le principe de coopération peut se résumer ainsi : « participer à une conversation de manière efficace, raisonnable et coopérative ».

Il est clair que le conflit n'est pas incompatible avec le respect du principe de coopération énoncé par Grice. C'est la non-coopération qui rend l'échange impossible. L'échange peut se faire en mode « irénique », consensuel et apaisé, ou au contraire en mode « agonale » plus conflictuel et agressif, qui peut aller jusqu'au polémique, à l'agression verbale, aux insultes. Le conflit et le consensus peuvent co-exister au cours d'une même interaction.

Dans ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni nomme la « négociation conversationnelle », l'accord est en général admis comme « l'enchaînement préféré ». La recherche de consensus est l'objectif naturellement attendu. Ses travaux à ce sujet stipulent que « l'analyse conversationnelle traite l'accord comme une "action" réalisant la seconde partie d'une "paire adjacente" mais elle admet en outre qu'il s'agit très généralement d'un enchaînement "préféré" par rapport au désaccord », (Doury & Kerbrat-Orecchioni 2011).

Certains contextes spécifiques, comme les débats d'idées politiques, inversent les mécanismes interactionnels. Dans ce type de contextes, c'est le désaccord qui est le plus souvent observé car il n'existe pas de débat sans expression du désaccord. La présence du désaccord dans le débat politique par rapport à d'autres situations interactionnelles est exacerbée en période de campagne électorale. Les débats sont plus nombreux, plus vifs et accompagnent les temps forts de la campagne. Face à ce constat, nous concentrerons cette étude sur différents types d'expression du désaccord.

2. Cadre de travail

2.1. Les questions soulevées

Dans cette analyse sont interrogés les mécanismes d'expression du désaccord observables dans un corpus de tweets émis en réaction au discours politique émis sur Twitter lors de moments clés de la campagne électorale que sont les débats et les soirées électorales télévisés. Notre étude s'articule autour des questions suivantes :

- Peut-on observer les mêmes mécanismes d'expression du désaccord qu'en contexte non numérique ?
- Quels formats prennent ces mécanismes lors de leur migration vers un contexte numérique ? Sont-ils reconfigurés par les utilisateurs de Twitter ?
- Le cas échéant, en quoi consistent les modifications qui leur sont apportées ? L'environnement numérique apporte de nouvelles possibilités de formes discursives, de nouveaux formats, de nouveaux espaces.

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'analyse de l'expression du désaccord sera ici notre priorité. Le désaccord étant la forme la plus marquée, et celle que nous rencontrons le plus souvent dans notre corpus. Notons néanmoins que dans un contexte de disensus politique, la portée de l'accord ou du désaccord peut être floue, le désaccord exprimé envers un candidat peut porter simultanément l'expression de l'accord avec un autre intervenant au débat.

Ainsi, des éléments de réponse aux questions soulevées seront apportés par l'étude de trois mécanismes d'expression du désaccord existants en contexte non-numérique : la concession, l'ironie (dans la mesure où elle entre dans l'expression d'un désaccord), la polémique incluant le cas particulier de la violence verbale.

2.2. Corpus et méthodes

Le matériau de recherche est le tweet. Les données sont natives du web, et ont été recueillies manuellement sous forme de captures d'écrans⁴, spécifiquement pour cette étude.

Environ 55 millions de messages au sujet des élections ont été publiés sur Twitter pendant la campagne présidentielle française 2017, entre l'annonce officielle des candidats le 18 mars et la journée du second tour le 7 mai. Cela représente environ 1 million de tweets par jour en moyenne, dont plus de 3 millions lors de la seule journée du second tour.

Les tweets ont été recueillis selon les partis-pris suivants :

1. Étant donné que l'expression du désaccord est un acte de discours réactif qui fait suite à une première proposition, le corpus est composé d'un tweet émis par une personnalité politique (= le tweet initiatif) suivi des réactions des internautes (= les tweets réactifs, parmi lesquels on trouve les énoncés exprimant le désaccord).
2. Le corpus a été recueilli lors d'événements spécifiques de la campagne présidentielle, au moment desquels la participation des internautes était accrue, et les plus susceptibles de générer les réactions de désaccord.
3. Cinq dates clés ont été sélectionnées, qui correspondent aux soirées électorales télévisées : 3 soirées de débat entre les candidats, et 2 soirées électorales (premier et second tours).

	Date	Nombre de candidats en présence	Nombre de tweets initiatifs
Soirée Débat	20 mars 2017	5	5 tweets initiatifs + réactions
Soirée Débat	04 avril 2017	11	11 tweets initiatifs + réactions
Soirée Débat	03 mai 2017	2	2 tweets initiatifs + réactions
Soirée Electorale (1 ^{er} tour)	23 avril 2017		5 tweets initiatifs + réactions
Soirée Electorale (2 nd tour)	07 mai 2017		2 tweets initiatifs + réactions

Tableau 1 – Recueil du corpus

Les tweets réactifs peuvent :

- Soit répondre directement au tweet initiatif émis par le candidat, et dans ce cas on observe une suite de réactions qui interviennent les unes à la suite des autres mais qui n'interagissent pas ;
- Soit s'organiser sous forme d'échange interactionnel entre plusieurs locuteurs, proposant ainsi des structures conversationnelles autonomes incluses dans le fil des réactions. Elles sont visuellement repérables par un fil vertical (par défaut de couleur bleue).

Afin de conserver la représentativité du paysage politique français en 2017, et pour observer le cas échéant des particularités en fonction des idéologies, les comptes Twitter étudiés sont ceux des 11 candidats officiels à l'élection présidentielle, qui étaient Emmanuel Macron, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Benoit Hamon, François Fillon, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou, François Asselineau, Jean Lassalle, Nathalie Arthaud, et Jacques Cheminade⁵.

⁴ Ce modèle a été préféré aux corpus existants du type Polititweets ou Ideo2017 pour conserver l'ensemble des éléments pluri-sémiotiques du tweet, et faire apparaître le fil des réactions des internautes.

⁵ Classés selon le nombre décroissant d'abonnés sur Twitter

Le corpus compte un peu plus de 3000 tweets, comprenant les tweets initiatifs et les réactions des citoyens internautes, ce qui permet une analyse qualitative différente des approches issues des corpus numériques de tweets politiques existants.

2.3. Point rapide sur Twitter et les tweets

Twitter est devenu aujourd'hui un réseau incontournable, que l'on tweete soi-même ou non. C'est le réseau des réactions à chaud en temps quasi-réel, le réseau des débats d'idées, de la viralité grâce à sa fonction de partage le *Retweet*⁶.

La version française de Twitter est apparue en 2009, trois ans après son lancement aux Etats-Unis, sur la base d'un principe simple : le microblogging⁷. L'idée de son fondateur Jack Dorsey était de permettre aux utilisateurs de partager de petits moments de vie avec leurs amis.

Twitter est un réseau gratuit. Même s'il est possible d'avoir un compte privé, les comptes Twitter offrent par défaut un accès public, sans réciprocité (au contraire d'autres réseaux sociaux comme Facebook) et sans même être abonné au compte en question.

C'est précisément cette liberté d'accès, couplée avec la fonctionnalité de partage, qui est à l'origine des phénomènes de viralité, l'audience potentielle d'un tweet étant difficile, voire impossible, à prévoir.

La limitation des tweets à 140 signes a fait la particularité de Twitter, et a contribué à son succès en proposant un mode nouveau de communication, consistant à publier des contenus fréquents et brefs. Cette contrainte est restée en vigueur jusqu'en novembre 2017. Depuis, le nombre de signes autorisés a doublé, passant dorénavant à 280 signes, au grand dam de la communauté Twitter très attachée à "l'esprit Twitter" des débuts. On ne constate cependant pas réellement d'allongement des tweets publiés sur le réseau.

Cette contrainte formelle initiale est à l'origine de l'évolution des formes discursives sur Twitter. Marie-Anne Paveau en fait la constatation :

« Depuis la naissance de la plateforme en 2006, ses formes ont considérablement évolué, passant d'un format simple (un énoncé inscrit dans une fenêtre) à des formats et des combinaisons variées (tweet avec photo, vidéo ou gif, avec partage, autoretweet, thread, etc.) » (Paveau 2017, p. 339).

La variété de formats rendue possible par l'environnement numérique permet de produire des énoncés expressifs tout en "consommant" peu de caractères. Les utilisateurs du réseau publient des énoncés présentant des formats innovants et multimédia dans le sens premier du terme, c'est-à-dire mêlant le texte, l'image, la vidéo et le son. Ils ont par ailleurs investi l'ensemble des espaces d'expression mis à leur disposition sur Twitter, y compris des espaces prévus initialement aux éléments d'identification du compte Twitter, le pseudonyme et l'avatar⁸.

En effet, le tweet est un format composite, rassemblant des éléments disparates et pluri-sémiotiques, et devant être étudié dans l'ensemble de tous les éléments qui le composent. Dans ce

⁶ La fonctionnalité de partage existe sur l'ensemble des réseaux sociaux, elle a ceci de particulier sur Twitter que l'audience des tweets partagés n'est pas limitée à un groupe défini et restreint, ce qui démultiplie l'audience potentielle.

⁷ Le micro-blogging consiste en la diffusion de contenus courts sur des réseaux sociaux, tels que Twitter en particulier.

⁸ L'avatar est l'image illustrant le profil de l'internaute.

sens, la définition du tweet par M.-A. Paveau (2013) prend en compte la nature contextuelle du tweet dans son environnement.

Un tweet se compose de :

- l'avatar de l'abonné ;
- le nom de l'abonné ;
- le pseudo de l'abonné ;
- le corps du tweet (140 signes au moment du corpus) qui peut inclure différents formats ;
- la liste des actions réactives possibles proposées sous forme de symboles (répondre, retweeter, j'aime, MP⁹).

Le tweet peut donc présenter :

- des formes langagières linéaires (du texte inscrit dans un environnement technologique) ;
- des symboles (émoticônes, images animées ou non, vidéos) non cliquables ;
- des formes technolangagières cliquables, qui apparaissent dans une couleur différente ;
- des technosignes qui n'impliquent pas d'éléments langagier, comme les actions-réponses possibles apparaissant en bas du tweet (répondre, retweeter, *j'aime*).

Les éléments cliquables apparaissent dans des couleurs différentes des segments non-cliquables, pour une reconnaissance visuelle immédiate de leur "cliquabilité".

Les éléments technolangagiers regroupent les segments langagiers et les formes interactives cliquables du type @xxx, #xxx ou des liens hypertexte inclus dans le corps du tweet. Pour reprendre les termes de M.-A. Paveau :

« Les observables ne sont plus alors des matières purement langagières, mais des matières composites, métissées de non-langagier de nature technique. On parlera alors de formes technolangagières, technomots, technogenres de discours » (Paveau 2017, p. 65).

Les réactions face à un tweet peuvent se composer, de la même manière, d'éléments pluri-sémiotiques :

- de matière langagière qui ne porte pas d'élément technolangagier autre que le fait d'être inscrit dans un environnement numérique,
- de matière non-langagière : symboles, images, gifs¹⁰, vidéos, émoticônes, liens cliquables ou non,
- de matière purement technologique : par exemple *J'aime* consiste tout simplement à cliquer sur le technosigne ☺.

L'analyse du discours numérique se doit de porter sur l'ensemble des unités composantes du discours :

⁹ MP signifie Message Privé. La fonction MP permet d'adresser un message à un destinataire identifié par le terme d'adresse @xxx, qui ne sera visible que par lui.

¹⁰ GIF ou *Graphics Interchange Format* (« format d'échange d'images » en français). Ce format permet de stocker plusieurs images sur un même fichier. Il permet ainsi de créer des gifs animés en jouant sur la durée d'affichage de chaque image. Twitter a intégré un lecteur de gif en 2014 qui permet aux utilisateurs de partager leurs animations.

« L'analyse du discours numérique consiste en la description et l'analyse du fonctionnement des productions langagières natives d'internet @...🗨️ dans leurs environnements de production, en mobilisant à considération égale les ressources langagières et non-langagières des énoncés élaborés » (Paveau 2017, p. 27).

Notre présente analyse doit considérer l'ensemble des éléments constitutifs du tweet, l'expression du désaccord pouvant être portée par un ou plusieurs de ces éléments. Chacun de ces éléments, y compris ceux qui ne sont pas composés de matière langagière, peut être considéré comme un acte discursif pouvant présenter une certaine autonomie.

L'environnement numérique n'offre pas simplement un nouveau support au discours, mais fait constitutivement partie des énoncés, et permet l'apparition de formes innovantes par l'utilisation de formats pluri-sémiotiques et multimédia.

3. Focus sur trois types de désaccord

3.1. La concession

La concession est une unité argumentative complexe en deux mouvements. Un premier mouvement manifeste un accord, suivi d'un second mouvement introduit par un connecteur oppositif (on trouve souvent *mais* à cette place) qui manifeste le désaccord et qui l'emporte sur le premier mouvement.

L'exemple (1) tiré de notre corpus illustre parfaitement la forme concessive dans sa plus simple expression, représentative du mécanisme de fonctionnement du processus concessif, défini par Marianne Doury et Catherine Kerbrat-Orecchioni (2011) comme « une configuration argumentative complexe qui associe l'expression d'un accord à la production d'un coup argumentatif anti-orienté ».

En réponse à @EmmanuelMacron

Ouai mais non ...



Exemple (1) – 1^{ère} partie

Suite à un tweet initiatif publié sur le compte de Marine Le Pen :

Marine Le Pen @MLP_officiel · 2 juin

Cette démission de Wauquiez était inévitable.

Nous tendons la main à tous les cadres et électeurs LR patriotes, attachés à la défense de notre identité, à la fin du matraquage fiscal et à la restauration de la grandeur française.

L'alternative à Macron est POSSIBLE ! MLP

516 1,3 k 3,1 k

Exemple (1) – 2^{ème} partie

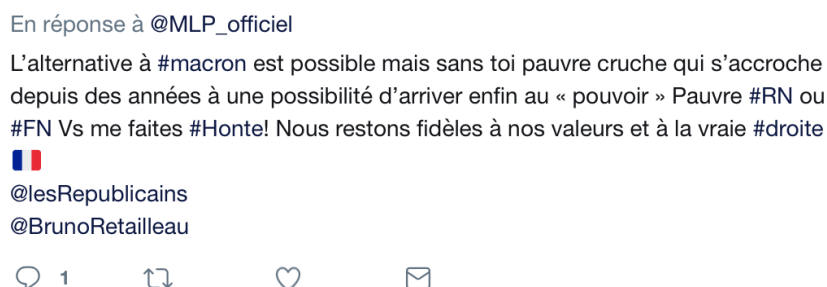
On observe des réactions d'utilisateurs de Twitter qui expriment leur désaccord avec l'énoncé initial, en utilisant le mécanisme de la concession :



Exemple (2)

Une partie de l'énoncé initial est repris *L'alternative à Macron est possible*, suivie du second mouvement introduit par le connecteur concessif **MAIS**.

Le jeu typographique présent ici a un rôle de focalisation sur la seconde proposition qui exprime le désaccord.



Exemple (3)

Le même mécanisme est observable ici. La portée de ce tweet est néanmoins différenciée par l'utilisation d'éléments techno-langagiers cliquables # et @ qui délinéarisent le discours et qui l'inscrivent dans un environnement d'autres discours technologiquement liés. (#macron, #RN, #FN #Honte, #droite, @MLP_officiel, @lesRepublicains, @BrunoRetailleau).

En réaction au tweet initiatif ci-dessous d'Emmanuel Macron :



Exemple (4) – 1^{ère} partie

L'exemple (4) fonctionne sur la base du même mécanisme concessif :



Exemple (4) – 2^{ème} partie

La première proposition *L'union fait la force* est reprise, le second mouvement de la concession est pris en charge par un élément non textuel : une image, plus précisément le logo du Rassemblement National. Dans cet exemple il n'y a pas de connecteur linguistique. L'énonciation est visuelle – on pense ici à la notion d'*image conversationnelle* développée par André Gunthert (2014) – et intervient en remplacement d'éléments langagiers qui pourraient être *mais pas avec vous*. La portée de l'énoncé est renforcée par l'avatar choisi par l'internaute, utilisé comme un espace discursif complémentaire. Il endosse une fonction discursive.

Dans cet exemple, le désaccord exprimé envers Emmanuel Macron formule dans le même temps l'adhésion à une opposante politique : Marine Le Pen.

La concession est un procédé d'expression du désaccord stabilisé, construit selon une « formulation de l'accord suivie d'une expansion qui inverse carrément l'orientation argumentative globale de l'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni 2016). Le mécanisme concessif est reconfiguré par les internautes par différents types d'énoncés pluri-sémiotiques : énonciation visuelle, éléments technolangagiers.

3.2. L'ironie

Le désaccord n'est pas toujours marqué par des structures d'opposition ou de réfutation, mais peut être dilué dans un énoncé à polarité positive et formulé par des termes positifs. L'ironie peut faire partie de ce type d'énoncés. L'ironie ne porte pas toujours l'expression d'un désaccord, elle peut également être une marque de connivence par exemple. Le procédé ironique est considéré dans cette étude seulement dans la mesure où il marque le désaccord.

La compréhension de la dimension ironique d'un énoncé peut être soumise à une certaine ambiguïté. On peut trouver des marqueurs de l'ironie, mais dans certains cas l'expression de l'ironie est exempte de marquage clair.

Le procédé ironique réside dans le décalage entre ce qui est dit et ce qui veut être signifié, entre l'énonciateur et l'énoncé. L'énonciateur met en place un jeu volontaire et fait "comme si" il prenait réellement en charge l'énoncé littéral, tout en veillant à ce que le jeu énonciatif soit perçu.

On pourra citer au sujet du procédé ironique les théories de Sperber et Wilson (1978) qui définissent l'ironie comme une *reprise en écho* ou une *mention* d'un énoncé existant, de Kerbrat-Orecchioni qui évoque l'antiphrase comme procédé ironique (en précisant néanmoins que cette théorie n'est pas toujours applicable), de Ducrot (1984) qui évoque le modèle polyphonique dans le mécanisme de l'ironie.

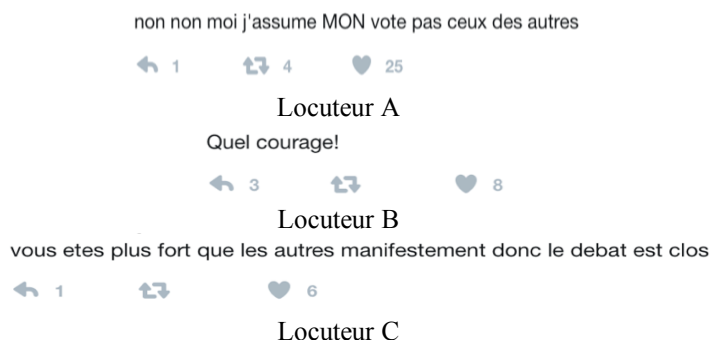
Au travers – entre autres – de ces travaux de référence, il est clair que la dimension non-littérale de l'énoncé ironique (le détachement du locuteur *ironisant* de l'énonciateur initial *ironisé*) est compréhensible grâce à des marqueurs qui vont produire une incongruité ou une discordance (plus ou moins manifestes) qui ne sont pas toujours directement perceptibles.

Ces marqueurs linguistiques ou extra-linguistiques peuvent résider dans le contexte situationnel, la prosodie, l'expressivité non-verbale du locuteur, etc. en fonction du contexte de production. Les formes et les marques de discordance peuvent présenter une certaine diversité dans le cas d'énoncés oraux, écrits ou numériques dans le cas de cette analyse.

Le décryptage de la dimension ironique d'un énoncé sans marquage formel s'appuie sur un « partage de références et de normes » (Laforest & Moïse 2013). La connaissance partagée du contexte

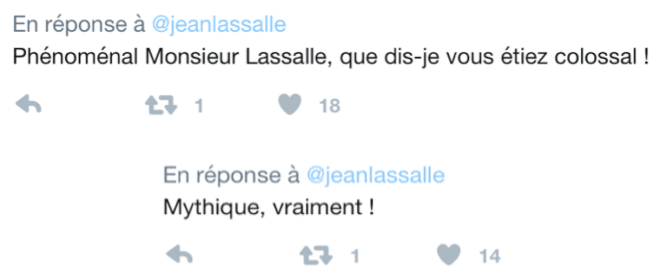
permet de comprendre la dissension, alors purement interprétative. Dans le cas de notre analyse, l'arrière-plan conversationnel est partagé par l'ensemble des locuteurs réagissant aux énoncés politiques sur Twitter : idéologies politiques, programmes des candidats aux élections présidentielles, actualité politique et affaires impliquant l'un ou l'autre des candidats.

3.2.1. L'antiphrase et l'hyperbole comme marquages linguistiques : des procédés usuels de l'ironie



Exemple (5) : Le désaccord entre les locuteurs porte sur le fait que les candidats sortants doivent ou non donner des consignes de vote pour le second tour

On observe deux manifestations de l'ironie dans cet échange qui s'appuient sur l'antiphrase dans le premier cas *Quel courage!* et l'hyperbole dans le second cas *vous êtes plus fort que les autres manifestement*. Le Locuteur B est jugé non-coopératif, le Locuteur A clôture l'échange.



Exemples (6) et (7) : En réponse au tweet de Jean Lassalle « Voilà »

Dans les exemples (6) et (7) la dimension ironique des énoncés est perceptible par l'incongruité entre le tweet initiatif et les réactions hyperboliques des internautes. La moquerie est davantage exprimée ici plutôt que le désaccord.

3.2.2. La discordance entre énoncé et contexte : un indice extra-linguistique marqueur de l'ironie



Exemple (8) – Posté le soir du premier tour sur le compte Twitter de @JLMelenchon.

Jean Lassalle n'étant pas au second tour, l'énoncé peut être compris comme un rejet du choix restant (entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron) :

#LassallePrésident

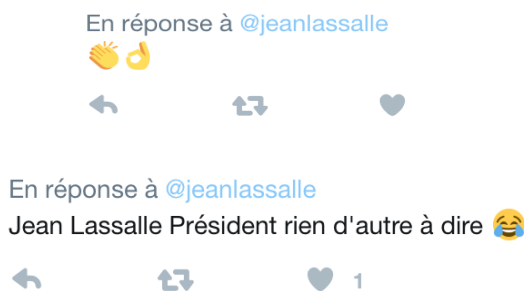


Exemple (9)

Cet énoncé posté le 19 juin 2017 comporte une dimension ironique liée au contexte temporel (les élections sont terminées). Il peut être interprété comme une marque de soutien à Jean Lassalle, sachant que ce dernier bénéficie sur les réseaux sociaux d'un certain capital sympathie.

En l'absence de marquage clair, l'ironie est perceptible par le décalage créé entre le contexte existant partagé par la communauté à laquelle le tweet s'adresse, et l'énoncé. Un travail d'interprétation est attendu de la part du destinataire pour décrypter le sens de l'énoncé : le désaccord exprimé envers Emmanuel Macron et Marine Le Pen dans un cas, ou le soutien à J. Lassalle dans l'autre.

3.2.3. L'expressivité non-verbale comme indice extra-linguistique



Exemples (10) et (11)

Les émoticônes jouent ici le rôle de l'expression faciale du locuteur, marqueur d'ironie à l'oral. Ils peuvent prendre en charge l'acte discursif de façon autonome ou en complément d'un segment langagier.

3.2.4. Les formes pluri-sémiotiques de l'ironie en environnement numérique



Exemple (12)

L'ironie est décelable par la présence de marqueurs de sémiotiques différentes. L'image incluse dans le tweet est une photographie d'une page de magazine, un montage d'énoncés ironiques, qu'on peut assimiler à une nouvelle forme de citation, où l'énoncé cité n'est pas du même ordre sémiotique que son introduction.

L'ensemble des espaces discursifs est investi, comme dans cet exemple le pseudo de l'utilisateur et le corps du tweet. L'avatar peut également représenter un espace discursif à part entière.

L'ironie est un procédé très présent sur Twitter pour différentes raisons : la réactivité, la part belle faite aux formats courts ou aux bons mots. Compte tenu du contexte d'économie linguistique en vigueur sur Twitter, les utilisateurs ont développé une créativité certaine dans leurs messages, et font appel aux procédés ironiques usuels en leur apportant les spécificités liées au contexte numérique.

3.3. La polémique : violence verbale, insulte et disqualification

Ruth Amossy trace les traits définitoires de la polémique de la façon suivante, reprise par Justine Simon : « La polémique correspond à un débat autour d'une question d'actualité d'intérêt public. Elle s'ancre dans le conflictuel, qui se traduit par la dichotomisation, la polarisation et la disqualification » (Simon 2014). La première caractéristique de la polémique est donc une « opposition marquée des discours » (Amossy 2011), c'est-à-dire la confrontation de discours antagonistes.

Il s'agit d'une dynamique interactionnelle particulière qui se construit progressivement par le jeu des actions / réactions des partenaires. Le désaccord polémique se repère au cours d'un échange par la présence de marqueurs langagiers d'opposition de points de vue, et n'atteint pas la ratification qui a cours habituellement dans le processus de négociation.

Le rapport à l'autre est fondé sur une tentative de disqualification. Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980), « le discours polémique est un discours *disqualifiant*, c'est-à-dire qu'il attaque une *cible* », dans le but de décrédibiliser le discours adverse soit en s'attaquant à l'émetteur du discours lui-même (quel qu'il soit, une institution, une doxa, une personne physique), soit l'idée portée par le discours.

Défini comme un discours d'accusation sans réelle argumentation, refusant les règles de l'éthique du discours et s'appuyant sur les émotions qu'elle fait naître, la polémique est un « contre-discours » (Kerbrat-Orecchioni 1980).

Locuteur A :



Locuteur B :



Locuteur A :



Locuteur B :



Exemple (13) : Extrait d'une interaction polémique entre deux locuteurs sur Twitter

Les éléments constitutifs de la polémique sont bien présents dans cet échange : polarisation des positions et confrontation violente. La clôture de l'interaction est forcée par le locuteur A (*je ne peux pas débattre avec vous. Bonne journée*), ce qui souligne l'échec de la négociation conversationnelle vers un consensus. La poursuite de l'interaction est jugée impossible par le locuteur A.

Dans différents travaux la polémique est considérée comme élément essentiel à la démocratie. Justine Simon (2014) écrit que « dans une démocratie où le conflit d'opinions est la règle, il faut qu'il y ait possibilité de polémiquer », défendant ainsi une certaine « rhétorique du dissensus ».

Selon Ruth Amossy, la polémique porte aussi une modalité argumentative partant que l'obtention d'un consensus n'est pas forcément le seul but de l'argumentation. Elle admet une autre mission à l'argumentation qu'elle décrit comme « la co-existence dans le dissensus ».

Christian Plantin (2003, p. 390) définit les « polémiqueurs » comme des « locuteurs ordinaires mis en cause par une question pour eux vitale, qui les dépasse, et pris, bon gré mal gré, dans un rapport langagier pétri de violence et d'émotion ». De fait, la violence verbale et l'agressivité accompagnent souvent la polémique, sans en être pour autant des conditions sine qua non.

3.3.1. La disqualification – La polémique peut s'accompagner de procédés de disqualification violente. Il n'est pas rare dans notre corpus de tweets réactifs au discours politique de rencontrer des arguments ad hominem qui attaquent l'émetteur du discours sur sa personne, afin de le discréditer, lui et par conséquence le discours qu'il défend.

Dans l'espace public – considérons que Twitter en fait partie – l'affrontement est exacerbé par la présence d'un auditoire tiers, en particulier sur internet où la polémique peut rapidement devenir virale et où le locuteur se sent protégé par le pseudonymat en vigueur sur les réseaux sociaux.



Exemples (14) et (15)

Les énoncés des exemples (14) et (15) s'expriment en opposition à Emmanuel Macron, sans pour autant apporter des arguments d'ordre politique. La volonté de disqualification porte sur la personne d'Emmanuel Macron, pas sur une proposition politique. C'est par la disqualification de la personne que le discours est décrédibilisé.

3.3.2. *Violence verbale, insultes et disqualification* – La violence verbale est un attribut fréquent de l'échange polémique. « La disqualification peut passer par plusieurs procédés qui peuvent relever de l'attaque de moralité, de la reformulation de propos tenus, de la mise en contradiction ou encore de l'insulte » (Jacquin 2011).

L'insulte elle-même intervient à un niveau différent, elle est considérée comme une forme exacerbée de violence verbale, un acte réactif émotionnel. « Dans les actes de violence verbale que nous avons analysés @... l'insulte arrive en clôture, dans une forme ultime de la montée en tension » (Moïse 2009). Selon Vincent et Bernard-Barbeau (2012), l'insulte « est un acte de langage fondamentalement réactif, c'est-à-dire qu'elle est déclenchée par un discours (un comportement, une croyance...) à propos duquel est exprimé un désaccord ».

Sur le plan rhétorique, l'insulte entre dans la catégorie des arguments *ad personam* visant à la disqualification de l'interlocuteur. « On transpose le jugement porté sur les actes d'un individu à l'individu lui-même ». (Vincent & Bernard-Barbeau 2012). Les constats de Moïse (2009) vont dans le même sens : « Dans la violence verbale, on bascule très souvent et très vite du conflit sur l'objet au conflit sur l'identité ».



Exemples (16), (17), (18) : Agressions verbales, insultes dirigées vers @FrancoisFillon

Des éléments de sémiotiques différentes sont observables dans l'expression de l'insulte : éléments langagiers éventuellement enrichis d'un jeu typographique ou d'émoticônes, énonciation par l'image, vidéos, liens hypertexte. Certains formats (vidéos, liens hypertexte) nécessitent une action volontaire du destinataire, qui doit cliquer pour accéder au contenu.

D'autres formats natifs de Twitter sont développés par les utilisateurs du réseau.

Les pseudos ou avatars endossent des fonctions discursives autonomes ou en complément d'autres éléments, comme dans les exemples suivants (Exemples 19-22) :





Exemples (19), (20), (21), (22)

Le pseudo et l'avatar sont des actes discursifs utilisés dans l'expression d'une opposition, en complément d'autres éléments du tweet de sémioses différentes. L'intérêt est double :

- compléter le tweet par une autre forme énonciative, qui renforce la portée du message ;
- inscrire ces éléments énonciatifs dans la durée, puisqu'ils apparaîtront à chaque tweet de l'internaute.

4. En conclusion

Pour répondre aux questions soulevées en préambule, on retrouve en effet sur Twitter les mécanismes d'expression du désaccord, dont la concession, l'ironie et la polémique. Les utilisateurs de Twitter les reconfigurent lors de leur migration sur le réseau, en leur apportant des éléments de nature technologique.

Les éléments langagiers et technologiques peuvent fonctionner ensemble ou de façon autonome, comme l'ensemble des signes linguistiques et extra-linguistiques dans toute communication.

De nouveaux espaces discursifs ont été investis par les internautes comme moyen de contourner la limitation des tweets à 140 caractères lors de la campagne présidentielle française 2017. Chaque élément constitutif du tweet peut porter en lui seul l'expression du désaccord et assumer une fonction discursive.

Dans certains cas, des variables restent à préciser :

- la portée de l'accord ou du désaccord peut rester floue et sujette à interprétation ;
- le réseau de destinataires doit être également pris en considération : à qui s'adresse l'expression du désaccord en contexte de conflit d'opinions politique ? L'auditoire tiers est un destinataire prioritaire dans les échanges sur Twitter ;
- dans le discours politique, un désaccord exprimé envers un candidat peut dans le même temps exprimer un accord avec son adversaire politique.

Certains types d'expression du désaccord comme on l'a observé au sujet des procédés concessifs, ironiques et polémiques, sont reconfigurés sur Twitter par les internautes. Les caractéristiques les plus fréquemment observées sont l'énonciation visuelle en remplacement d'une énonciation langagière, la prise en charge de l'expression para-verbale existante à l'oral par des symboles ou émoticônes, l'utilisation de formats discursifs nouveaux (pseudo, avatar).

Des combinaisons de sémiotiques variées composent les tweets, incluant des éléments natifs du numérique (éléments techno-langagiers, liens cliquables), qu'on ne retrouve pas dans un environnement pré-numérique. L'environnement numérique apporte des possibilités expressives pluri-sémiotiques qui enrichissent les énoncés de formats nouveaux. Sur Twitter en particulier, qui impose un contexte d'économie linguistique, la possibilité offerte par le numérique d'inscrire des énoncés pluri-sémiotiques offre des possibilités discursives riches tout en limitant le nombre de caractères utilisés.

Références bibliographiques

- Amossy, Ruth (2011), « La coexistence dans le dissensus », *Semen*, n. 31, pp. 25-42, en ligne : <http://journals.openedition.org/semen/9051> – consulté le 04/07/2021.
- Doury, Marianne & Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2011), « La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy / Royal (2007) », *A contrario*, n. 16, pp. 63-87, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-63.htm> – consulté le 04/07/2021.
- Ducrot, Oswald (1984), *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Grice, Paul (1975), « Logic and Conversation », dans P. Cole & J. Morgan (éds.), *Speech Acts*, New York, Academic Press, coll. Syntax and Semantics, vol. 3, pp. 41-58.
- Gunthert, André (2014), « L'image conversationnelle, les nouveaux usages de la photographie numérique », *Études photographiques*, n. 31, en ligne : <http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/3387> – consulté le 04/07/2021.
- Jacquin, Jérôme (2011), « Le/la polémique : une catégorie opératoire pour une analyse discursive et interactionnelle des débats publics ? », *Semen*, n. 31, pp. 43-60, en ligne : <http://journals.openedition.org/semen/9085> – consulté le 04/07/2021.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980), « La polémique et ses définitions », dans N. Gelas & C. Kerbrat-Orecchioni (éds.), *Le discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 3-40.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2016), « Le désaccord, réaction "non préférée" ? Le cas des débats présidentiels », *Cahiers de praxématique*, n. 67, en ligne : <http://praxematique.revues.org/4524> – consulté le 04/07/2021.
- Laforest, Marty & Moïse, Claudine (2013), « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? », dans B. Fracchiolla, C. Moïse, C. Romain & N. Auger (éds.), *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 85-105.
- Moïse, Claudine (2009), « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale », dans D. Lagorgette (éd.), *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, Chambéry, P. Université de Savoie, pp. 201-218, en ligne : https://www.researchgate.net/publication/315523085_Espace_public_et_fonction_de_l'insulte_dans_la_violence_verbale – consulté le 04/07/2021.

- Paveau, Marie-Anne (2013), « Genre de discours et technologie discursive. Tweet, twittécriture et twittérature », *Pratiques*, n. 157-158, pp. 7-30, en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/3533> – consulté le 04/07/2021.
- Paveau, Marie-Anne (2016), « Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écritecture », *Semen*, n. 42, pp. 23-48, en ligne : <https://journals.openedition.org/semen/10609> – consulté le 04/07/2021.
- Paveau, Marie-Anne (2017), *L'analyse du discours numérique*, Paris, Hermann.
- Plantin, Christian (2003), « Des polémistes aux polémiqueurs », dans G. Declercq, M. Murat & J. Dangel (éds.), *La parole polémique*, Paris, Champion, pp. 377-408.
- Plantin, Christian (2005), « Un modèle dialogal », *L'Argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 52-73.
- Simon, Justine (2014), « Ruth Amossy, Apologie de la polémique », *Questions de communication*, n. 26, pp. 384-386, en ligne : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9432> – consulté le 04/07/2021.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre (1978), « Les ironies comme mentions », *Poétique*, n. 36 (“L’Ironie”), pp. 339-412.
- Trinh, Duc Thai (2010), « Un nouveau modèle de stratégies de communication », *Synergies Pays riverains du Mékong*, n. 1, pp. 117-126, en ligne : https://gerflint.fr/Base/Mekong1/trinh_duc_thai.pdf – consulté le 04/07/2021.
- Vincent, Diane & Bernard Barbeau, Geneviève (2012), « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l’insulte profite-t-elle ? », *Argumentation & Analyse du Discours*, n. 8, en ligne : <http://journals.openedition.org/aad/1252> – consulté le 04/07/2021.

The Web's people. Mediatization and transformation of the political sphere

Lucrecia ESCUDERO CHAUVEL
University of Lille, CERMA / CIM

1. Introduction

A deep transformation of public space and the political sphere is taking place at a high speed in line with the technological change of digital media. This change takes place at the level of agendas, as for example with the emergence of the values of *accountability* and *empowerment*, but especially at the level of media coverage: *digital devices*, *streaming*, *followers* have offset the classic logic of political communication. There is also a convergence of dynamics, reflected in the temporal dynamics of *instantaneity* with the practice of collective writing in candidates' web platforms or hashtags. Finally, the older phenomenon of *peopelisation* joins this scenario of new visibility with its media accounts. Socio-semiotics can question both the forms of this new digital public space and the forms of consensual agreement or disagreement in the circulation of discourse and its symbolic efficiency.

The hypothesis to be developed throughout this text is that the NICT irruption as a key technological device, produce the illusion of a relationship between political actors and citizens from which we can trace the origins of new populisms. The illusion of a *non-mediated* relationship implying the loss of the hegemony of political representation in our traditional democracies, and the practice of new enunciative strategies that suggest a direct contact between them. The crisis of traditional parties as a form of integration and identification of political representation with its left / right divide is one of the elements of the transformation, not only of the public sphere but especially of the appearance of a new actor: the *People of the Web*, convened and enhanced by social networks.

The Web's people make their way in this new public sphere with its lot of new questions and challenges. First is a problem of enunciative identification: who are those *people*? How is organized the enunciation mechanism in these digital spaces? How is constructed the inter-discursive value system for which all political discourse is indebted, even in a different media? Is what was true for TV and traditional media – the construction of collective identities, a community also called audience – is still valid for web 2.0?

If the network is horizontal and symmetrical, the web's people would not need intermediations to relate to the political actor. Furthermore, from the viewpoint of Ch. S. Peirce' socio-semiotics, the three areas around which semiosis is structured produce in cyberspace a social bond centered on the pathetic dimensions of *firstness*, the practical-doing of *secondness* and the moral and symbolic duty-to-be of *thirdness*. The emergence and triumph of Emmanuel Macron's *La République en Marche* and his *En Marche!* movement created in 2016 is a good example from which socio-semiotics can discuss the way in which NICTs impact political practices, from digital enunciation to media coverage and the construction of citizenship...and construct a simulacrum of "people". This actor will cover different thematic roles and occupy different spaces in social interaction. Social networks thus become the great

box of assonances / dissonances of the circulation of speech. The Macronian story on the web is a moment of construction of civic and enunciative agreements. While as with a double-edge sword, the irruption in the public space of the *Gilets Jaunes*, two years later, all during 2019, reveals inner tensions and spurs moments of disagreement, controversy, and confrontation between the political sphere and the "people".

As I said above, this technological change takes place at multiple levels, and implies a change in the political sphere, having as a frame the Web 2.0 and the Social Net. We are in the presence of a complex phenomenon in which different dynamics are intrinsically linked, such as the temporal *instantaneous*, the practice of *collective writing* on the candidates' web platforms or *hashtags* that retro-feed and frame messages. But it is not the only factors, that we could ask ourselves if the all enunciative deixis (Me-Here-Now) are also involved as the left/right distinction - that has accompanied the management of politics since the 18th century-, is now being erased by the emergence of new movements focus on the needs, aspirations and problems "of the people", through the management of sites and web platforms. What are these forms of new collective identities? (*collectifs d'identification*) emerging through technology? Who do they represent?

2. Conditions of mediatization

There is no mass democracy without mass communication (Wolton 1999). This statement corresponds to the question we ask ourselves throughout this text: How do NICTs influence democratic systems and what kind of construction of citizenship does this imply? Political communication, a social practice and simultaneously a study field on the regulation of society, is intricately linked to the modernization of public space and the role played by media in the construction of a new social arena where politics become a show and a stage. The theatrical dimension of this type of communication, which is amplified by television and its basically audiovisual device, includes the classic problems of argumentation, persuasion, and manipulation. This is inserted in a relatively recent scenario: that of mediatization, understood as those processes for which the media are the main agents of socialization, actively contributing to building our perception of the surrounding world in a specific semio sphere.

The wide question about the relationships between media, politicians and citizens – the infernal triangle said Wolton - and how the media have burst onto the political scene with hard consequences for citizens as well as political actors was pointed out by semioticians as Eric Landowski (1989, 2009), Jean Mouchon (1994, 1998), Eliseo Verón (1981, 1987a, 1987b, 1995, 2015), communicational researchers (Wolton, 1995, 1999) political researchers as Pierre Rosanvallon (2006), sociologist as Manuel Castells (1998, 1999, 2013)¹. They must adapt to different logics of *fragmentation* of the messages, stick to radio or television time, and adapt to the elimination of an *argumentative* system intrinsic to the written word but too long and complex first for television, and then to the social media, which conforms another type of causality that is not contextualized. The perfect example is Twitter. The current media agenda influences political time by imposing its *short time*. This new public sphere is a media space pressed for time. *Political actors, discursive practices and the role of the media* are

¹ A large number of researches was made in sociology, political sciences and socio semiotics, pointed out the characteristics and typologies of political discourse and the media, focus in discourse analysis and public opinion, but in the beginning of XXI century, the theoretical agenda was obviously monopolized by researches about the web, the social network and the technological turn (*Reseaux* 2017/4; *Carte Semiotiche* 2018).

articulated in the public sphere, producing scandals, revelations, denunciations, disinformation, and contributing to the construction of citizenship.

Harmut Rosa's (2010, p. 214) reflection on the perception of the acceleration of time is, in my opinion, a fundamental element for understanding the nature of the development of the mediatization of political processes and its consequences. For the disciple of Habermas, this scenario of NTIC's «multi-temporality» breaks with the *linearity* of time, and the *event* scenario reveals that this acceleration has profound cultural consequences. This determining feature could not be explained without the mediatization process established in the middle of the last century. The perception of an open time and its link with political action is what facilitates the installation of a new quasi-hegemonic value: that of *change*, as opposed to permanence or tradition.

It is no coincidence that the name of the party coalition that has governed Argentina between 2015 and 2019 is precisely *Cambiamos* ("Let us Change") and the form of Macron's political construction is *Movement*. At the advent of information society and transparency, globalization responds to a qualitative change in the perception of an overlapping temporality. The political consequences that the political actor can no longer avoid go hand in hand with the constitution of global agendas. The immediate and global circulation in the web contribute to also producing a change in the *tolerable/intolerable* threshold, as the global *#MeToo* phenomenon has shown, inaugurating the era of social rights in cyberspace. Without falling into a new dichotomy between apocalyptic and integrated in the times of the Internet, advanced modernity will produce extremely specific effects on the make-up of citizens, their objectives, aspirations, responsibilities, duties, rights and claims, which will *reset* the political sphere shaping a new territory.

However, connectivity becomes extremely fast and above all cheap, able to cover global audiences and planetary markets. The concept of *millennials* was born, an *age-discursive category*, which defines a specific target, not only integrated by a social sector but also – and this is the novelty – by a specific sender-receiver practice: communication and interaction through the Internet with a technical mediator that has become a true 21st century fetish, the smartphone.

2.1. *The transformation of visibility*

Thompson (1995, p. 118) has pointed out the crucial importance of the technical evolution of traditional audiovisual media in how politicians approach citizens, like Charles De Gaulle's dramatic intervention in June 1942 thanks to the BBC in London calling the French resistance after the German occupation, Eva Perón's speeches etched in the collective Argentine imaginary or the famous television debate between John F. Kennedy and Richard Nixon. It was the apogee of radio shows and *broadcasting*. And this proto mediation (in the sense of the use of an intermediary technique) is linked to political power, that is, to a device of visibility and influence.

In this political proto- mediation, the importance of the elections and meetings in assemblies or committees is central. It is true that this face-to-face communication was, we remember, hegemonic from the Athenian republic to the appearance of the media. We know that the evolution of these technologies of visibility is relatively recent. Thompson calls it the space of the *illusion of co-presence*: visible to each other within the political-media sphere, where the traditional media, newspaper, radio, TV, cinema, are instruments for amplifying this visibility. With the installation of NICT and the visibility of the current hyper-mediation, not only the political practice but obviously the conditions of its reception have been profoundly changed.

In fact, not only politicians have adapted their activity and their agendas to the *timing* of the media, but this relationship has become *constitutive of the public sphere* (Thompson 1995, p. 120) because it also reconfigures the private space, codifies what we can show, producing in the reception the effect of a transparent space.

2.2. *The management of visibility: genres and formats*

The traditional media install a new visibility that produces in reception a blurring of borders, the birth of new social passions such as *voyeurism* and the emergence of hybrid genres: between information and entertainment, between telereality and docudramas, television series, staging and reconstructions, enable a rich palette of programs and formats. The relation public sphere - private sphere - political sphere will also have repercussions when new leaderships appear from civil society – a place "outside" the political world like Donald Trumps has shown (Escudero Chauvel 2021). The management of visibility as well as reactivity are at the heart of current political communication strategies, if not their main task. Not just as a routine – responding to the media, taking photos, making press rounds, appearing on television, tweeting, and posting – but as a replacement for traditional forms of contact and political action.

This hyper-visibility that entails a discursivity subjects the politician to permanent stress because everything private has become a symbolic construction of their *public persona*. The private accompanies the public like the politicians' DNA and it must adapt to multiple different communication formats, such as talk shows, interviews, prime time news programs, radio interviews, humorous chronicles, and reactions on social networks.

2.3. *Semiosis and mediatization*

The processes of mediatization are powerful change agents of homogenization and acceleration. Homogenization because a set of audiovisual formats, once their effectiveness has been tested, are repeated in different media, such as political broadcasts or successful series. Barak Obama's social network campaign produced a formula that became a case study that will be repeated and adapted to other contexts: *Yes, we can*².

Mediatization has become an umbrella term: it can mean the technical interface between the media and society, or a *technical-discursive mechanism that permeates the entire enunciative device of the medium*, whether it uses a traditional channel, like the radio, television, Internet, the press, etc. Together with *globalization* and *technological convergence* the concept of *mediatization* makes up, in my opinion, the defining triad of advanced modernity. It is a historical concept linked to the technological development of the media, that is, it appeared as an explanatory concept at a certain moment in the development of mass media. There was no mediation in the times of Louis XVI, as there was no fashion in ancient Rome, although there was the opinion press, coins and portraits, and, in Ancient Rome, a woman's hairstyle showed their rank and the clan they belonged to. There must be certain technical-discursive production conditions and, in the case of fashion so intricately linked to media phenomena, an industry of the production of goods and services as occurred at the beginning of the XVIII century.

² Note that is not quite different of the well-known Eisenhower slogan *I like Ike*, brilliant analyse by Roman Jakobson (1960) about the poetic function of the language.

Roberto Igarza (2008, p. 14) talked about a transformation that basically implies “the rapid immersion of all social agents in an advanced stage of digitalization”. Digitization is, for this author, the necessary condition for the current mediatization. Far from being an abstract concept, the French elections have shown us how many political strategies for making contact, informing, and monitoring would be impossible without a highly digitized public, where interactivity is a key element.

But what is this digital mediatization? Semiotics has studied the concepts of *mediatization*, and the *device* applied to the analysis of traditional media and the web³. But in fact, was the construction of a *model reader* (Eco 1979), with a solicited and cooperative activity, that was central not only to media reception but to the interpretative cooperation central in social network reception. As Scolari (2018) has shown, it is the concept of the *interface* that becomes key. The receivers interact with each other on the platforms, transforming the contents that in turn are fed back to the politicians’ teams, producing a constant feedback process. This represents a virtually unlimited *semiosis* that changes both the status of the receiver and the politician simultaneously.



Fig.1 – User instructions: « *If you are on your mobile, you have to connect to Facebook from Safari for the Likes to work* »⁴

To the conjunction between the web user and the reader/producer of contents, synthesized in the category of *prosumer*, we must add the virtual practices of *citizens* (*liking* content), which also forms a *triad* of circulation of meaning.

This practice, located in the place of reception, would lead us to the common area where interactivity is the central and determining trait of the process, but in fact the greatest consequence is that it would break with the *linearity* of the proposal, the causality that the politician proposes, which is *historically unidirectional*.

This practice of the exchange of messages and communicative interaction mediated by the web, corresponds perfectly to the emergence of an active social actor, permanently solicited, individualized with a name, surname, and photo. The hyper-subjectivation, counterpart of anonymous globalization

³ For semiotics & mediatization cf. Verón (1981, 1987, 2015); Traversa (2014); Scolari (2008, 2018).

⁴The selected images are from the sites <https://www.larepubliqueenmarche> – not available, 07/07/2021 – and <https://www.facebook.com/EmmanuelMacron>, updated on 15/08/2017. To consult Macron’s full speeches, visit these sites. Free of rights. Screenshots on the indicated date.

(subject increasingly atomized, but virtually connected) discursively finds its expressive support in the Web 2.0.

We cannot say that these processes are unidirectional (the perception of the subject communicating directly with the center of political power or the device), but rather a sort of collective practice is produced where the user-citizen shares the illusion and certainty of belonging to a larger collective that contains them and gives feedback: the Web's people. This feeling of belonging will necessarily affect the democratic practice of representation and delegation. If in the *broadcasting* era it could be affirmed that there is no mass democracy without mass media, today we could say that citizen participation is expressed not only by voting but also by making comments on the network, or on the politician's Facebook wall.

These participatory strategies of the sender that encourage contact, but collected in turn by the receivers who interact, have proven effective in content management. Therefore, the exclusively sociological approach to these processes that do not include a textual or discursive dimension is extremely reductive. The so-called "Nordic School" of mediatization initiated a long debate about the influence of the media on social change, coining the distinction between *media-centric* and *media-centered* (Hepp, Hjarvard & Lundby 2015), which had already been theorized by Eliseo Verón in the 1980s (mediated and mediatized societies) in the semiotic field. At a political and discursive level, a first consequence is the traditional parties' weakness in integrating these new practices in depth.

We have seen how the media have installed themselves in society, not only as a gigantic content industry but, above all, as a condition of social intelligibility. Eliseo Verón makes his famous distinction between *mediated societies* and *mediatized societies* in his analysis of the accident of the Three Mile Island nuclear power plant on 28 March, 1979 and the wave of coverage it received in the media around the world (Verón 1981). Considered in France to be among the radical constructivists, Verón said in the prologue to the Spanish edition of 1987: "media do not copy anything, they produce social reality (...)" (Verón 1987a, ch. III-IV).

What then is the specificity of mediation in the Web 2.0? For Verón it is the technical specificity of the device, with its scope and speed of circulation of the texts, added to the "intelligent" search that Google enables: "The World Wide Web involves a mutation of the access conditions of the individual actors to the media discursivity, producing unprecedented transformations in the conditions of circulation" (Verón 2015, p. 14).

3. La République en Marche! bursts onto the scene

What dimensions and variables must be considered when the websites of political actors are analyzed? This is when the figure of Emmanuel Macron appears, young politician only 39 years old, former Minister of Economy, Productive Recovery and Digital Affairs of F. Hollande's government, and specialist in financial assemblies due to his work in Rothschild Bank. Macron made an unexpected decision, resigning on 30 August 2016 to found on 6 April 2016 his movement *En Marche*, declaring his intention to run for president.



Fig. 2 – Statement of 16/11/2016 on the network. Macron “*Rejoignez-nous*” (Come with us)

Macron's communication was very elaborate and therefore complex, and he was object of analysis and studies, such as when he was defined by a "Jupiterian communication" as well as Christ-like about his characteristic gesture of starting and finishing meetings by opening his arms in welcome to all those who wanted to join the movement. This campaign was integrated by the American-style meetings with balloons and colors and a 360° stage crammed with supporters to show team spirit, following Barack Obama's model: by the *marches* of supporters throughout France, door-to-door operations and also in squares, markets and public places, encouraging participation in the preparation of the candidate's program.

From a methodological point of view, we must distinguish between two levels:

- a) the strategies of the institutional web, that could be analyze as an audiovisual text (that is in form and content) and
- b) the relationship established between the users, the party's network (form) and the citizen's construction (contents). A semiosis is produced between those levels. I will focus my analisis in this semiosis.

The name of the movement *En Marche!* indicates a narrative program with a concrete action: *forward movement*. An essentially individual action that can become collective until a crowd forms, like Mao's Long March or Gandhi's march have proven in history. Forward movement always implies a goal if it is not *strolling* or *wandering*. It turned out to be an excellent synthesis between an individual militant action and a specific collective communicative practice: getting the *users* of the net to go out of their houses to join others, transform it in *citizens*.

Finally, the intensive use of communication by SMS, WhatsApp but above all Telegram, for the meeting points of the movement with messages like “If you are in such and such a neighborhood you can join such and such a meeting ...”, taking as a model the current ways of arranging meeting points among young people.

3.1. The Website

The design and set up of a rich website were central to the enunciative strategy to consolidate a group with an awfully specific identity, which I have called *the Web's people*.



Fig. 3 – Paris meeting 10/12/2016. The *En Marche* revolution and Macron's "Christ-like" gesture

The construction of the Macronian story is that of a man who comes from *outside* the political sphere and is therefore not contaminated by it. A fictional construction because Macron is a pure product of the meritocratic formation of the French government elites. The *storytelling* considers the society's skepticism, mistrust and tiredness of the political class and its profound loss of prestige. The attacks of his political opponents trying to stick the figure of Macron to that of the unpopular president were unsuccessful, showing how successful his enunciative strategy was of a direct connection without mediations with his constituents. Macron constructed a contract founded in the iconic action of moving forward and the communicative practice of exchanging and sharing (*échanger / partager*), two actions that his website encouraged.

Macron formed a small group of supporters and in May 2016 launched *Revolution En Marche*, a march of supporters who traveled throughout France to collect more than one hundred thousand testimonies of ordinary people. The collected material allowed him to write his platform based on the specific demands of the interviewees, reminding us of the collective writing method of the *Cahiers de Doléances*, which were drafted during the French Revolution. This is not a minor event in the construction of *the Web's people* because the collective writing of his political program or practice reveals more of the practice of the *mashup*. Accused of not having a political ideology and of being superficial and pressured by the media to define himself quickly because the other candidates had already presented their programs, Macron continued with his capillary method of consultation and persevered in the immutable imposition of his own *timing*, which turned out to be successful.



Fig. 4 – The Web’s people marching

Macron was perceived by the political and media sphere as a free electron of politics and at first, he was not considered seriously as an opponent. The television programs did not include him in their emissions, although later he became indispensable due to his attractive image of young politician and his romantic love story with his older wife that captivated the audience.

3.2. *Why are we a people?*

On 16 March, a space entitled *Why are we a people?* appeared on his website in which Macron analyzed the causes of French immobility. In the face of xenophobia and racism, the Macronian pedagogy seeks to build a non-exclusive and non-controversial collective. Within hours the message reached hundreds of thousands of followers and likes in Twitter and Facebook.

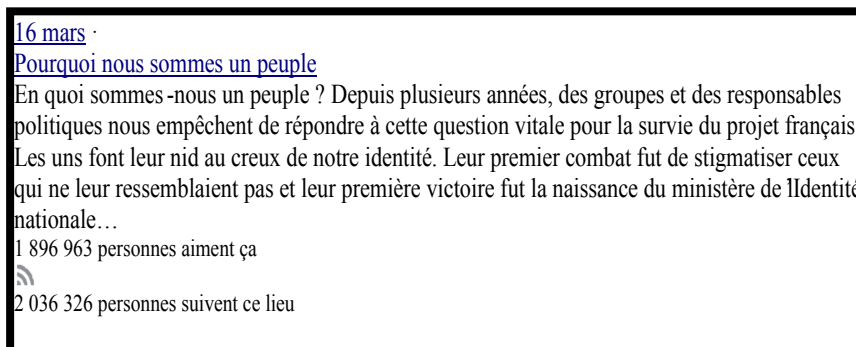


Fig. 5 – Why are we a people? 16/03/2016

What is the collective of people that Macron was constructing on the web? *A collective of people that is de-territorialized and ubiquitous in the virtual space, but specific in their figurative representation, with a membership of contact.* This construction was carried out on several

heterogeneous levels of figuration: with the speeches in the meetings, with the representation of the participants, with the aggregation strategy (“*rasssembler*”) of the website, by the delegation continuing the action on the followers’ site, and with the exchanges in Facebook and Twitter in the form of hashtags and trending topics. The movement’s page is a dynamic and rich site that follows the trends of the web: varied contents, different types of discourses and interventions, with a strong aggregative imprint (“Let’s go, come with us”) and an optimistic image given by the youth of its participants and the abundance of colors; a not-exclusive site.



Fig. 6 – Young people with Macron “Come with us to make France move forward”

There is a media encyclopedia of the receiver and the Macronian palette reminds us of the first advertising campaigns of *United Colors of Benetton*: unity in difference. Here the unity occurs in the action’s supporters do together: walks, meetings, discussions outside the traditional media; as well as in the group identity they construct *young people with Macron*.

A true practice of political action on the web has also been set up: the virtual supporter as a new form of participation, the user instructions of the site and alerts on mobile phones giving directions to support actions. Online communication goes out of the box to regulate the ways of meeting in the *offline* world and its *distances*:

- a) the use of the site as a *medium* (the user can view extracts from YouTube, see Macron's speeches and read articles) in which case the site fulfills the function of a traditional audiovisual macro-enunciator with an effect of transparency and contextualization.
- b) the use of the *avatars* as supporters with names, surnames, and photos, giving the illusion of possible identification and an effect of credibility.

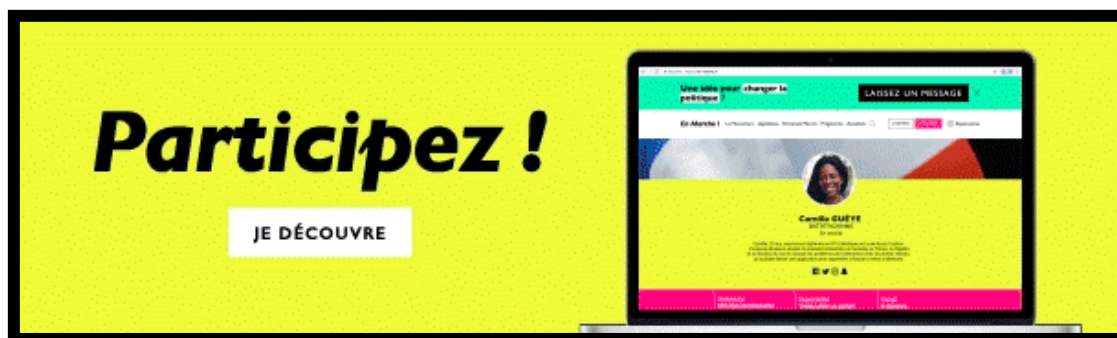


Fig. 7 – Avatar, macro-enunciator and enunciation enunciated

Figure 7 is complex because it condenses the enunciative praxis of the site: the message is part of an insistent and urgent order: “Participez!”. But at the same time a representation of the receiver’s discourse (“I discover”) is introduced; the inscription of the action appears *subjectivated* as a personal and assumed practice. Lastly, the registration of the avatar is reinforced by a visual resource box: image and data, which refers to a textual outside. The *avatar* thus becomes an example and nexus of *the Web’s people*, and simultaneously an indication of a truth *outside* the text (the photo), and a new political praxis *internal* to the device (“I discover”). This is the true role of the site: to structure the giving of your word, through the technical format of the insertion of the boxes, the frameworks proposed by the design, and the narrative program in which our practice is framed: I find out, I adhere, I comment, I give etc. All framed by a macro-enunciator that orders us to participate.

3.3. Inside the site and the community

The specificity of the *digital enunciation* device refers to the fact that this is a central concept in the construction of the relationship between the sender and receiver of the message because it is a *mediation* mechanism. The “En Marche” community is basically the construction of an online identity experience. Is the device only simply for technical mediation (the support of the site), determining by its pre-format the possibilities of its discursive manifestation, or is it independent of the support? This *ideal* circuit is endogenous: the controversy, the *fake news*, rumors, denials, all communicative actions that also participate in the public sphere, are off the site, because this represents *a surface without edges* of an ideal communion that does not collide with the offline world. The Web’s people follow, and can even argue, they are basically Internet users and model readers. But there is a *sacred link* that perform the community.

Finally, I also succumbed to the Macron fascination and signed up as a supporter at the beginning of April 2017. This participative observation allowed me to discover the second level that the site enables us to reach just through the looking glass, the relationship established between the users, the party’s network (form) and the citizen’s construction (contents). Like *Alice in Wonderland*, the supporters go through another world and receive other types of messages.

OUI, vous,
Lucrecia
Si vous avez, comme nous, l'envie et l'ambition de vous investir dans la vie citoyenne, de lancer un projet, de faire quelque chose de concret : remplissez votre profil sur le site d'En Marche (avec ou sans diplôme !) et **mettez en avant vos compétences**.
N'hésitez plus. C'est à **vous** de jouer.
L'équipe de La République En Marche !

Fig. 8 – Personal email: Nomination, enunciative game between the use of the exclusive *us* and *you*

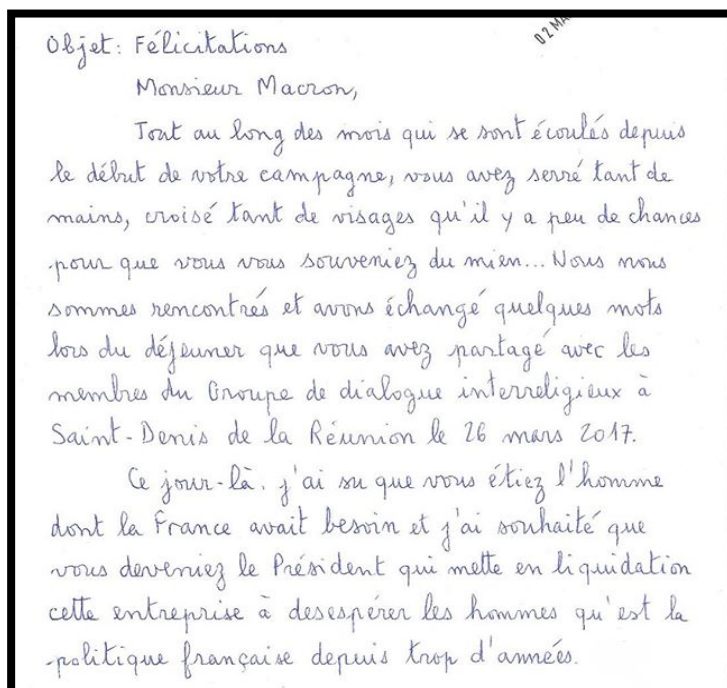
I admit that I had a shock when I received this email. It reminded me of the personalized advertising I had just received from Orange enterprise telling me I am a privileged client, and I must change my subscription. The progression in *personalization* is obviously a contact strategy. As in the film *You have got an email*, I found an email in my inbox from the head of the movement offering me the possibility of training as a citizen, changing the role.

4. Extreme personalization: the handwritten letter

What role does a handwritten congratulatory letter posted on the site after the election of President Macron play? As we know, writing is a classic system of mediation by means of graphic signs to preserve the message and transmit it. In the case of the letter, with a date and place, it is the case of *mediated* interaction, not mediatized, since there is no *visibility device*, except when the letter becomes public. This is precisely the case of transforming a mediation into a mediatization through two operations: First, the recording of the date as a seal and guarantee of veracity and transparency, and second, the reproduction on the LREM site that implied its immediate circulation in the web circuit.

Handwriting has a double registration value of a message and proof of authenticity, that is, it becomes a *veridiction device*. It is the linking of this letter with a set of points highlighted throughout this study, that the handwritten letter becomes a *sign*; that is, *something that is in place of something else*. The pictures of the avatars, the time indications, the counting of those who have read the comments, liked and circulated the texts, and the specific date of the day it was received are all reasons why this writing is there in the place of something else: *the Web's people*. Metonymic function par excellence, the handwritten letter is, in the end, proof of the existence of the “real” world. Yes, there is an outside world beyond virtual interaction that comes alive online.

The Western alphabetic writing system is different to other script systems such as Mayan or Aztec pictograms and Chinese ideograms. The fact that this letter is *calligraphic* – that is, written by hand – does not show a phonetic or conceptual value but rather an *indexical one*. Writing is an intransitive act, a specific act, self-sufficient and individual, live *moving forward* had been in shaping the movement *En Marche!* On entering the support web, the user reaches a collective visibility, going from a private act to the public sphere. If we look at the handwriting of the letter, we see it is careful and almost childish, and reveals primary school teaching.



Objet: Félicitations

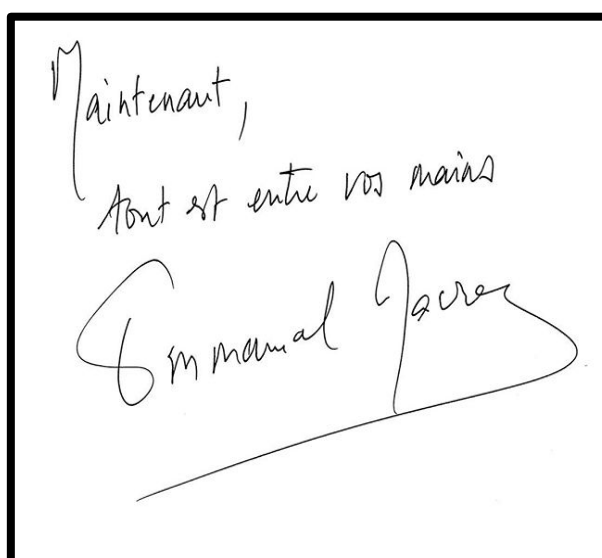
Monsieur Macron,

Tout au long des mois qui se sont écoulés depuis le début de votre campagne, vous avez serré tant de mains, croisé tant de visages qu'il y a peu de chances pour que vous vous souveniez du mien... Nous nous sommes rencontrés et avons échangé quelques mots lors du déjeuner que vous avez partagé avec les membres du Groupe de dialogue interreligieux à Saint-Denis de la Réunion le 26 mars 2017.

Ce jour-là, j'ai su que vous étiez l'homme dont la France avait besoin et j'ai souhaité que vous deveniez le Président qui mette en liquidation cette entreprise à désespérer les hommes qu'est la politique française depuis trop d'années.

Fig. 9 – Extreme personalization: the handwritten letter

Quite different is the writing of Macron, also reproduced on the site. His handwriting is open, a broad and artistic gesture that occupies the entire space. The act of signing is a personal mark of the author of the statement and, in this context, becomes a mark of enunciation. We started with a macro-enunciator that gave instructions and suggested actions, which gradually became individualized with the strategies of avatars, until arriving at a precise nomination: I, the reader. Now we close the circle with a strong intervention: “Everything is in your hands”, the delegation of power. It is not only a collective responsibility, but it is above all the *empowerment* that we talked about at the beginning of this essay. It is the construction of a collective of citizens: the *Web's people*. This statement is proof of transparency and truth. It works as proof of existence, but above all as a contract and commitment.



Maintenant,
Tout est entre vos mains

Emmanuel Macron

Fig.10 – Delegation of power “Now everything is in your hands”

5. Conclusions

We began these reflections by asking whether the digital technical device conditions the website's format and the possible organization of the messages. The initial question was to what extent has NTIC conditioned the political discourse and the ways of campaigning. Following the analysis of the case of *La République en Marche!* and the election of Emmanuel Macron, the question shifts to how a group of Internet users was constructed, which was translated into concrete political action, such is, going to a pragmatic dimension. This problem is related to a classic question: do platforms have the power to influence their users? A question associated with the long-term and short-term effects of traditional media. The problem is complex, and we will not discuss it at length here: it is about the connection between mechanisms of discursive persuasion, the public-media sphere and platforms by the receiving party, users and individual actors in whose power lies the exercise of citizenship. A typology of websites – as before there was a typology of political discourses made by semiotician during the 70' and 80' of XXs – is possible if we consider the internal enunciative praxis. Here the “social conditions of production” as Véron called them, are in sight.

As we have seen, NICTs are subjected strongly to the acceleration of technological change and therefore to the problem of diachrony: how sites develop and how they influence the construction of following and trust, two essential components that move political action.

The other future research line is the circulation of semiosis. In the case of Macron, the final normative dimension would frame the practice of the actors, their *Make-Make* and *Make-know*. The avatar acquires a know-do, they can show their skills and display their performances.

Why did I say that it is a simulacrum of political life? Isn't this the political life in the age of the Internet: hyper-visible and hyper-individualistic? A de-regionalized participation? It is a simulacrum because there is no *conflictual*, a crucial dimension of the democratic game. The surface and circulation of messages is smooth, without noise, without interferences in the channel. More than a simulacrum it is a utopia.

This circulation of discourses is the ideal and platonic representation of discourse in the public arena, and through the ideal of communicative exchange, consensus and followers are reached. It is a communicative utopia because it presupposes that the Web's people do not have strategies or counterstrategies. We know that political enunciation always presupposes an adversary because it is part of a scenario with other actors, in a complex and unstable sphere of circulation of the public speech. This opposition between receivers of political discourse and counter-receivers is not present on the LREM site. This site has patiently built a collective of uncontroversial, inclusive, and non-exclusive identity. And in this sense, this discursive construction has been successful. The dynamic is in the production of a practice, linking individualism and virtual participation, a paradoxical space in which the *Web's people* move but will be broken in the further years with the irruption of Yellow Jackets. But it is the Act2 in the story. *Affaire à suivre*⁵.

⁵ This web Campaign was entirely design by Mounir Mahjoubi, the head of social net strategies of La République En Marche! It has one million of followers on Twitter and Facebook. Cf. Cyril Lacarrière, www.Communication Politique. Outils Numériques #passationdepouvoir.bad buzz/good buzz un outil de campagne pas encore de communication.27/4/2017. Emmanuel Macron président d'un million de fans.15/5/2017.

Bibliography

- Alonso Aldama, Juan & Bertrand, Denis (éds., 2020), *Carte Semiotiche*, Ann. 6, Dic. 2018, “Forme Semiotiche dell’espressione politica”, Florence, La Casa Usher.
- Boyadjian, Julien, Olivesi, Aurélie & Velcin, Julien (éds., 2017), *Réseaux*, n. 204, juillet-août 2017, “Le Web politique au prisme de la science des données”.
- Castells, Manuel (1998), *L’ère de l’information. Vol.1. La Société en réseaux*, Paris, Fayard.
- Castells, Manuel (1999), *L’ère de l’information. Vol.2. Le pouvoir de l’identité*, Paris, Fayard.
- Castells, Manuel (1999), *L’ère de l’information. Vol.3. Fin de millénaire*, Paris, Fayard.
- Castells, Manuel (2013), *Communication et Pouvoir*, Paris, MSH.
- Eco, Umberto (1979), *Lector in Fabula*, Milano, Bompiani.
- Escudero Chauvel, Lucrecia (2015), « L’idéologie dans le Trattato di Semiotica Generale. Una mise en perspective », *VS Nuova Serie*, n. 121, Milano, Bompiani, pp. 81-99 ; tr. ang. « Cultural Studies, Ideology and Media Texts », dans S. Beardsworth & R. Auxier (éd.), *The Philosophy of Umberto Eco. The Library of Living Philosophers*, vol. XXXV, Chicago, Open Court, 2017, pp. 657-677.
- Escudero Chauvel, Lucrecia (2021), « The people choice. *Revista Signa* », *Semiótica y Relatos de la Actualidad* Madrid, UNED (forthcoming).
- Hepp, Andreas, Hjarvard, Stig & Lundby, Knut (2015), « Mediatization: theorizing the interplay between Media, Culture and Society », *Media, Culture and Society*, vol. 37, n. 2, pp. 314-324.
- Igarza, Roberto (2008), *Nuevos medios. Estrategias de convergencia*, Buenos Aires, La Crujía.
- Jakobson, Roman (1963), *Essais de Linguistique Générale*, Paris, Minuit.
- Landowski, Eric (1989), *La Société réfléchie*, Paris, Seuil.
- Landowski, Eric (2009), « La politique-spectacle revisité : manipuler par contagion », *VS Quaderni di Studi Semiotici*, vol. 107/108, Paris, Seuil, pp. 13-38.
- Mouchon, Jean (1994), « L’information politique en champ et contre-champ », *Hermès*, vol. 13-14, pp. 263-274.
- Mouchon, Jean (1998), *La politique sous influence des médias*, Paris, L’Harmattan.
- Rosa, Hartmut (2010), *Accélération. Critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- Rosanvallon, Pierre (2006), *La contre-démocratie: la politique à l’âge de la défiance*, Paris, Seuil.
- Scolari, Carlos (2008), *Hipermediaciones. Elementos para una teoría de la comunicación digital interactiva*, Barcelona, Gedisa.
- Scolari, Carlos (2018), *Las leyes de la interfaz*, Barcelona, Gedisa.
- Thompson, John (1995), *The Media and Modernity. A social theory of the media*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- Traversa, Oscar (2014), *Inflexiones del discurso. Cambios y rupturas en las trayectorias de sentido*, Buenos Aires, Santiago Arcos Editor/SEMA.
- Verón, Eliseo (1981), *Construire l’événement*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Verón, Eliseo (1987a), *Construir el acontecimiento*, Barcelona, Gedisa, 2^o edición.
- Verón, Eliseo (1987b), « El discurso adversativo », dans E. Verón, L. Arfuch. & M. Chirico *et alii*, *El discurso político. Lenguajes y acontecimientos*, Buenos Aires, Hachette, pp. 13-26.
- Verón, Eliseo (1995), « Mediatization du politique. Stratégies, acteurs et construction des collectifs », *Hermès*, n. 17-18, (G. Gauthier, A. Gosselin & J. Mouchon, éds., “La Communication politique”), pp. 201-214.
- Verón, Eliseo (2015), « Teoría de la mediatización: una perspectiva semio-antropológica », *CIC Cuadernos de Información y Comunicación*, vol. 20 (J. Lozano, éd., “Ídolos e íconos en la semio-esfera mediática”), pp. 173-182.
- Wolton, Dominique (1995), « Les contradictions de la communication politique », *Hermès*, n. 17-18, (G. Gauthier, A. Gosselin & J. Mouchon, éds., “La Communication politique”), pp. 107-124.
- Wolton, Dominique (1999), *Penser la Communication*, Paris, Flammarion.

4. Les (dés)accords sur la vérité

Vérité et post-vérité à l'épreuve de l'égalité démocratique

Jacques FONTANILLE
Université de Limoges, CeReS

Introduction

“*Post-vérité*” est d’abord le nom d’un malaise généralisé eu égard aux informations diffusées par les médias de masse et par les classes politiques. C’est le nom d’un malaise au sens où, insidieusement et implicitement malade depuis longtemps, l’information officielle se verrait aujourd’hui publiquement reconnue comme telle, parce qu’on connaîtrait enfin le nom de sa maladie. Le mensonge éhonté, la contrefaçon délibérée, le mépris affiché des faits et des meilleures manières de les établir relèveraient donc d’une pathologie collective qui porte un nom. Le terme de “post-vérité” (« post-truth ») apparaît sous la plume de Ralph Keyes (2004), pour caractériser une société où la différence entre le vrai et le faux n’a plus aucune valeur. Ce thème a ensuite resurgi au premier-plan de l’actualité en 2016, à la fois en Europe, avec le vote pour le Brexit, et aux USA, avec l’élection de Donald Trump. Mais c’est surtout l’instrument principal de la post-vérité, les *fake news*, qui a été mis en avant par le dictionnaire Collins, en 2017, avec la définition suivante : « *false, often sensational, information disseminated under the guise of news reporting* ». En communiquant sur l’introduction de ce terme dans le dictionnaire, Collins précise qu’en deux ans (2015-2017) son usage a augmenté de 365% ! Nous voilà donc victimes d’une épidémie, la “post-vérité”, diffusée par un vecteur proliférant, les « *fake news* ».

Ralph Keyes dénonce la « flamboyante subjectivité » qui caractérise selon lui l’époque contemporaine, et notamment en raison du mélange des genres (fiction, documentaire, témoignage, etc.). Keyes évoque longuement les années 90 et 2000, où plusieurs publications d’articles frauduleux ont été dénoncées : des reporters de guerre, des envoyés spéciaux les avaient rédigés comme des témoignages personnels sans jamais se déplacer sur le terrain. Il met également en cause le *storytelling* des politiques, notamment Clinton ou Bush, qui serait responsable de bien des distorsions de la vérité, dans tous les domaines, depuis leur vie personnelle jusqu’aux relations internationales. En cela, il prolonge les dénonciations d’Edward Herman et Noam Chomsky (1988), qui démontraient déjà, dès 1988, le rôle de la propagande médiatique dans le mensonge et la déformation de la vérité politique : selon Herman et Chomsky, la propagande médiatique *en régime démocratique* est mise en œuvre dans les cas où les choix politiques d’un gouvernement vont à l’encontre des principes et des valeurs dominantes au sein des populations, et elle repose alors principalement sur la manipulation des faits et le mépris de la vérité. La propagande et la post-vérité étaient même paradoxalement présentées par Herman et Chomsky comme une sorte de mal nécessaire à la vie démocratique, l’alternative étant la brutalité de la répression des régimes totalitaires. Torture et éliminations, ou propagande et post-vérité, tel était le choix qui semblait se présenter, à la fin des années quatre-vingt, pour Herman et Chomsky !

Toutes les analyses, toutes les critiques portant sur ces questions renvoient toujours à deux dimensions de la vérité : (i) le *référentiel* sur lequel on fonde la vérité (référentiels personnel, collectif, universel, etc.) : “ma vérité”, “notre vérité”, “leur vérité” ou “La Vérité” et (ii) *l'établissement des faits* et les manipulations portant sur ces pratiques : de fait, l'expression « post-factuel » alterne bien souvent avec celle de « post-vérité ».

Les *fake news* et la post-vérité n'ont pas attendu la montée des populismes pour infecter nos sociétés. Mais, dans le discours populiste, l'un des reproches qui vise les élites politiques – celui d'être « coupés de la réalité sociale », et d'ignorer les faits dont le peuple fait tous les jours l'expérience –, concerne précisément à la fois *le type de référentiel*, et *le type de factualité* sur lequel les différentes parties (le peuple / les élites) se fondent pour énoncer chacune « leur vérité ». Inversement, la classe intellectuelle qui analyse le développement de la post-vérité dans les réseaux sociaux (des sociologues, des sémiologues et des politologues, pour l'essentiel), insistent de leur côté sur le fonctionnement « en silo », en « espaces cognitifs clos », « par proximité, affinité et popularité ». Autrement dit, chacun se renvoie la balle : le peuple accuse les élites d'être enfermées dans leur tour d'ivoire, et les élites accusent le peuple de se réfugier dans des « bulles » digitales.

Face aux manipulations de la vérité, le sémioticien issu d'un des courants qui se réclament de la sémiotique structurale sait qu'il dispose du concept de *véridiction*, et qu'il peut situer, à partir des différentes positions véridictoires, (*vérité, mensonge, secret et fausseté*), les faits avérés, les faits alternatifs, les fausses informations, les complots dissimulés, etc. Il s'interroge aussi, comme tout un chacun, sur la *déstabilisation de la véridiction* elle-même, sous l'influence des réseaux sociaux. Il peut aussi se souvenir que la véridiction est certes un modèle général, mais que chaque univers sémiotique, chaque texte et chaque énonciation présupposent et/ou installent un *référentiel véridictoire interne* qui lui est propre. Il s'aperçoit alors que le concept de véridiction ne suffit pas pour rendre compte de l'épidémie dénommée “post-vérité”.

1. La vérité n'est pas seulement à dire, mais aussi à faire

1.1. Référentiel véridictoire et référentiel vérifactual

La problématique sémiotique de la *véridiction* est construite sur une exclusion : on n'examine pas les conditions d'établissement de la vérité, mais celles de son *énonciation* ; il ne s'agit pas de comprendre pourquoi tel fait peut être considéré et fonctionner dans la pratique comme vrai ou faux, mais de préciser pourquoi et avec quels effets de sens il peut être *dit* vrai ou faux. Pourtant, ce n'est pas verser dans un ontologisme naïf que de se demander, à l'intérieur d'un univers sémiotique donné, comment on peut se tromper ou susciter du vrai en pratiquant, comment on peut même développer des pratiques de vérification ou de falsification, tout comme, du côté du *dire*, on peut aussi mentir, avouer, dissimuler. On s'interrogera donc sur le *référentiel vérifactual* à partir duquel on met en œuvre un *référentiel véridictoire*¹. De fait, on peut par exemple mentir en toute connaissance du référentiel vérifactual, et c'est “mentir” sciemment, alors que mentir sans considérer le référentiel vérifactual, ce serait simplement “se faire illusion”.

La courte histoire des usages du carré greimassien de la véridiction montre bien que le statut des positions véridictoires est à cet égard souvent instable et ambivalent : la combinaison [non être +

¹ Pour une réflexion sur les modes d'objectivation et leurs implications dans une démarche constructiviste relative mais non relativiste, on peut se reporter à plusieurs contributions de François Rastier, notamment à la plus récente, Rastier (2020).

paraître] peut en effet produire aussi bien les effets de sens du « mensonge » que de l'« illusion » ; la combinaison [être + non paraître], aussi bien ceux de l'« ignorance » ou de l'aveuglement que de la « dissimulation », etc. Et interroger cette instabilité, ce n'est pas se référer à un plan ontologique (ie. à une vérité indépendante de la sémiotique), car le questionnement porte alors aussi bien sur le "pourquoi" stratégique du *paraître / non paraître* que sur celui de l'*être / non être*. Par exemple, pour décrire, à propos de la combinaison véridictoire [être + non paraître], la différence entre l'effet de « dissimulation » et l'effet d'« ignorance », on ne peut rien espérer des conditions énonciatives, et on doit alors considérer la relation épistémique (savoir ou croire, connaître ou ignorer) entre l'instance d'énonciation et les faits qui constituent la trame narrative profonde. On peut même être conduit à examiner de près la manière dont l'actant en question appréhende ces "faits" internes : directement ou indirectement, par enquête ou par impression, par la sensation ou par l'épreuve, etc. Autrement dit, la *véridictivité* sous-jacente à la *véridiction* implique la dimension pratique de l'établissement des faits.

Pour pouvoir distinguer les deux types de référentiels, *véridictoire* et *véridictif*, il faut être en mesure de les affecter chacun à une instance différente. Le référentiel *véridictoire* appartient à l'instance d'énonciation, individuelle ou collective. Le référentiel *véridictif* s'appuie sur des conditions de vérité mises en œuvre par l'actant collectif de référence, dont les interactions pratiques modèlent son "monde" sémiotique particulier. Cet actant collectif, de nature anthropologique, vit et agit dans un milieu (un *Umwelt*) qu'il configure par ses perceptions et ses actions, et qui le configure en retour.

C'est au cours des interactions de cet actant collectif avec son milieu que s'établit le référentiel *véridictif*, et ces interactions elles-mêmes réussissent ou échouent, achoppent ou aboutissent, selon qu'elles mettent en œuvre ou pas ce référentiel assumé collectivement. Si j'ai le vertige au bord d'un précipice, ce n'est pas parce qu'une voix intérieure me murmure un mensonge, au sens véridictoire, (« Tu vas tomber »), mais parce que dans l'univers sémiotique auquel je me réfère, mes expériences pratiques de mon *Umwelt*, ainsi que toutes les expériences pratiques accumulées par l'actant collectif auquel j'appartiens, suscitent sur le plan émotionnel et celui des vécus corporels des anticipations du pas de trop, de l'instabilité d'un équilibre vertical, et/ou de la fragilité d'un surplomb, c'est-à-dire des conditions pratiques qui conduiront à ma chute, lesquelles sont bien de statut *véridictif* et non *véridictoire*. De même, si le foudroyé mâle, oiseau cher à Von Uexküll, choisit une femme de chambre comme partenaire femelle pour lui déployer sa parade nuptiale, ce n'est pas parce qu'il est victime d'un mensonge ou d'une illusion, mais parce que, selon l'expérience accumulée par son espèce, cette femme de chambre peut elle aussi participer – efficacement mais incomplètement – à la pratique déployée par l'oiseau sous la pression de la « tonalité » thématique (de reproduction), actuelle et prégnante, de son *Umwelt*.

1.2. La topologie anthroposémiotique *véridictive*

Pour distinguer plus fermement encore les deux types de référentiels, nous devons nous interroger sur la forme élémentaire la plus générale qui serait susceptible de structurer le référentiel *véridictif*. Pour le *référentiel véridictoire*, Greimas (1983, pp. 71-73) a choisi la catégorie « immanence (être) / manifestation (paraître) », puisque, ces différentes positions étant des « effets de sens », elles doivent obéir à une double contrainte : d'une part, « être » identifiables dans les articulations immanentes et profondes de la signification, et, d'autre part, « paraître » dans une manifestation de surface.

Pour le *référentiel vérifactual*, il est question des conditions de mise en œuvre des interactions pratiques au sein d'un collectif et de son milieu. La diversité des vérités et faussetés à saisir sera donc liée à ces conditions pratiques, et elle pourra être construite à partir de la forme du milieu dans lequel elles sont mises en œuvre. Nous proposons pour cette forme élémentaire une présentation topologique : la *topologie pratique* de l'*Umwelt*, dont on peut extraire une *typologie des pratiques*. L'*Umwelt* en effet, tout comme la sémiosphère, est une *topologie centrée*, dont les différentes zones caractérisent différents régimes de la pratique et des interactions : il est organisé autour d'un centre de *réflexivité* (des êtres vivants se sentent et se posent au centre d'un milieu), de *sensibilité* (du côté de la perception et de l'anasémiose) et d'*initiative* (du côté de l'action et de la catasémiose), à partir duquel peuvent être identifiées des zones proches ou lointaines, associées ou dissociées.²

François Rastier (2001) propose à cet égard une topologie des *zones anthropiques* des pratiques. Il observe dans les cultures, et notamment dans les langues, une série de ruptures homologues et superposables dans les catégories de la personne, du temps, de l'espace et de la modalité, ce qui lui permet de ramener la diversité de ces ruptures catégorielles à une articulation topologique en trois zones : la première, dite « de coïncidence », est dénommée « zone *identitaire* », la seconde, dite « d'adjacence », est la « zone *proximale* », et la troisième, dite « d'étrangeté », la « zone *distale* ».

Ensuite, Rastier hiérarchise ces niveaux de ruptures, en distinguant le « monde obvie » (zones identitaire et proximale), celui où la présence perceptible des entités et interactants est constatée, le « monde absent » (zone distale), ce qui le conduit à poser deux frontières de nature différente, une frontière *empirique* entre les deux premières zones, une frontière *transcendantale* entre les deux premières et la troisième. Cette distinction entre trois zones anthropiques est spécifiquement dédiée à la description des pratiques dans une perspective anthropologique générale. Elle permet déjà de classer de grands types de pratiques selon leur appartenance à l'une des zones, ou des types d'objets, en fonction de leur rôle dans le passage d'une zone à l'autre. Mais Rastier n'apporte, à ma connaissance, aucune précision sur la nature des pratiques qui devraient appartenir à chacune de ces trois zones.

Pour autant, en limitant le modèle général à trois zones, cette topologie laisse dans l'ombre au moins une question qui nous semble essentielle pour le problème que nous avons à traiter. Cette question concerne les modes d'existence propres à chacune de ces zones. D'un côté, la *présence* sensible correspond à deux zones (identitaire et proximale), et l'*absence* à une seule (zone distale), alors que nous pourrions distinguer au moins deux types d'absences, selon que le mode d'existence *in absentia* est le même que celui des deux premières zones, ou qu'il en diffère radicalement. Ce qui permet de distinguer deux types de distance : une distance à l'intérieur du même mode d'existence, et une distance entre deux modes d'existence. Plus concrètement : « IL » et « LÀ-BAS » n'impliquent pas de changement de mode d'existence, alors que « ÇA » et « AU-DELÀ », en raison de leur indétermination, ouvrent sur tous les autres modes d'existence possibles.

En d'autres termes, il nous paraît difficile de loger à la même enseigne (dans la même zone anthropique) le héros voyageur qui traverse un pays inconnu après avoir quitté son village, et l'esprit des morts qui hante les villageois, ou même les mauvais esprits de la forêt qui donnent du souci à ce voyageur. L'anthropologie contemporaine (Descola, Latour – à la suite de Souriau –, Viveiros de

² A l'entrée « Localisation spatio-temporelle », Greimas et Courtés (1979, p. 216) distinguent quatre zones spatiales définies par la nature des épreuves narratives qui s'y déroulent : l'espace *topique* comme espace de référence, l'espace *hétérotopique* pour l'environnement du précédent, l'espace *utopique* pour les performances, notamment mythiques, et l'espace *paratopique* pour l'acquisition des compétences : l'espace est donc ici déjà segmentable en fonction du type narratif des actions, mais cette segmentation est difficilement exploitable pour un référentiel vérifactual, en particulier parce qu'elle n'est pas *centrée*.

Castro, parmi d'autres), mais aussi l'éthosémiotique de Von Uexküll, implicitement ou explicitement, font pourtant de cette distinction une des clés de la compréhension des pratiques. Von Uexküll (1933), notamment, fait une place à ce que nous pourrions appeler une « zone magique » ou « imaginaire », qui se différencie des autres zones, la demeure, le territoire et la zone refuge, par le fait que le couplage systématique entre la perception (anasémiose) et l'action pratique (catasémiose) y est suspendu³.

Nous proposons ici l'hypothèse selon laquelle l'organisation topologique que nous nous efforçons de construire comporterait quatre zones et non trois. Pour éviter la confusion avec le modèle de Rastier, qui mérite mieux qu'un bricolage de notre part, nous utiliserons une autre terminologie que la sienne. Nous posons d'abord *un domaine pratique de référence*, défini par un mode d'existence donné quelconque, mais qui se caractérise comme un monde régi par le couplage entre la perception sensible et l'action pratique :

- a. La zone *endotopique* est le centre du domaine spatio-temporel de référence, à partir duquel peuvent être déployées des interactions pratiques spécifiques : dans cette zone, elles sont principalement *réflexives* et *mutuelles*.
- b. La zone *péritopique* est celle des alentours de ce centre réflexif et sensible, des alentours de diffusion et d'expansion sans discontinuité, où les pratiques sont *récioproques* (à réciprocité restreinte), et les rôles, *réversibles*.
- c. La zone *paratopique* est dissociée, à distance du centre, dans un ailleurs qui implique un débrayage spatial, temporel et/ou actoriel par rapport aux zones endotopique et péritopique. Les pratiques y sont de type *transitif*, et elles y déploient une *réciprocité généralisée* et ouverte aux tiers. La *réversibilité des rôles* est alors soumise à ce principe de réciprocité généralisée et ouverte, voire universelle.
- d. La zone *utopique* est dissociée du domaine de référence tout entier, parce qu'elle participe d'un autre mode d'existence, transcendant ou immanent, et qui peut interagir avec le mode d'existence des trois autres, suscitant des passages et des franchissements entre domaines distincts, et des substitutions ou mélanges entre plusieurs systèmes de conditions d'existence. Les pratiques spécifiquement concernées sont *intransitives* et *irréversibles*.

Cette topologie nous permet notamment de reprendre et de réactualiser une typologie déjà ancienne, que proposaient dans les années 80, parallèlement et pourtant de conserve, Alain Berendonner⁴ et Jean-Claude Coquet⁵, à savoir la série JE-vrai, ON-vrai, IL-vrai et ÇA-vrai. Jean-Claude Coquet est revenu plusieurs fois sur cette série : dans le chapitre « Les formes discursives de l'évaluation », dans *Le discours et son sujet* (1984), dans les chapitres « Sémiotique et histoire » et « La bonne distance », dans *La quête du sens* (1997), et enfin dans le chapitre « Le jeu des pronoms personnels et des instances de discours », dans *Phusis et Logos* (2007). Au fur et à mesure de sa réflexion, la série en question est de moins en moins associée à la vérité, et de plus en plus explicitement présentée comme un processus d'objectivation du rapport à la réalité : *la série des types d'instances que sont le JE, le ON, le IL et le ÇA* se prête donc tout particulièrement à l'élaboration d'un modèle des modes d'établissement de la *factualité*.

³ Voir à ce propos Jacques Fontanille (2021).

⁴ Alain Berendonner (1982), chapitre « Le fantôme de la vérité ».

⁵ Jean-Claude Coquet (1984), dernier chapitre.

Dans *Le discours et son sujet*, cette série est déjà de nature topologique, et fondée sur l'implantation d'un *centre* de l'énonciation dans le *champ positionnel* du sujet (Coquet 1984, p. 164) ; ces quatre instances sont différentes manières de faire l'expérience de la réalité sous-jacente : on peut passer ainsi de *la réalité de l'expérience sensible* (JE), à *l'expérience étendue et diffuse d'une généralité indéçise* pour un actant collectif (ON), à *la réalité objectivée de l'universel* (IL), et enfin au *surgissement d'une réalité "flottante"*, sans référence à un quelconque centre, même pour s'en dissocier (ÇA).

Dans *Phusis et Logos*, le processus continu d'*objectivation*, dont le ressort principal est l'opération de *projection*, « l'une des pièces maîtresses de la sémiotique des instances » (Coquet 2007, p. 11), qui gère, à partir du centre topologique subjectal, les différents modes de l'articulation entre la *phusis* et le *logos*. La série des instances se réfère aussi à la série proposée par Benveniste : *personne* (Je-Tu), *non-personne* (Il) et *absence de personne* (ça).

Au début de son élaboration, cette série d'instances faisait référence à l'énonciation, et plus précisément à la structuration de la catégorie de la personne. Sous ces conditions, elle se présentait comme une alternative ou un complément à la structure véridictoire. Mais dans ses plus récentes présentations, la même série peut directement rendre compte des « modes de factualité » qui nous intéressent, et vise, indirectement, les différents types de pratiques correspondant à chaque type d'instance : réflexives et mutuelles, à réciprocité et transitivité restreintes, puis généralisées, et enfin, intransitives et irréversibles. Dès lors, chacune de ces instances correspond à un ensemble pluri-thématique spécifique (et pas seulement énonciatif) d'interactions pratiques. Nous obtenons ainsi quatre modalités *vérifactuelles*, quatre manières de poser des faits et de pratiquer la vérité et la fausseté des interactions.

1. L'actant centré et localisé dans la zone endotopique : les faits sont établis par des pratiques réflexives et mutuelles, en mode JE.
2. L'actant diffusé dans la zone péritopique : les faits sont établis par des pratiques à réciprocité restreinte, en mode ON.
3. L'actant dissocié dans la zone paratopique : les faits sont établis par des pratiques à réciprocité et transitivité généralisées, en mode IL.
4. L'actant projeté dans la zone utopique : les faits sont établis par des pratiques intransitives et irréversibles, en mode ÇA.

Cette topologie anthropo-sémiotique, aurait la forme suivante :

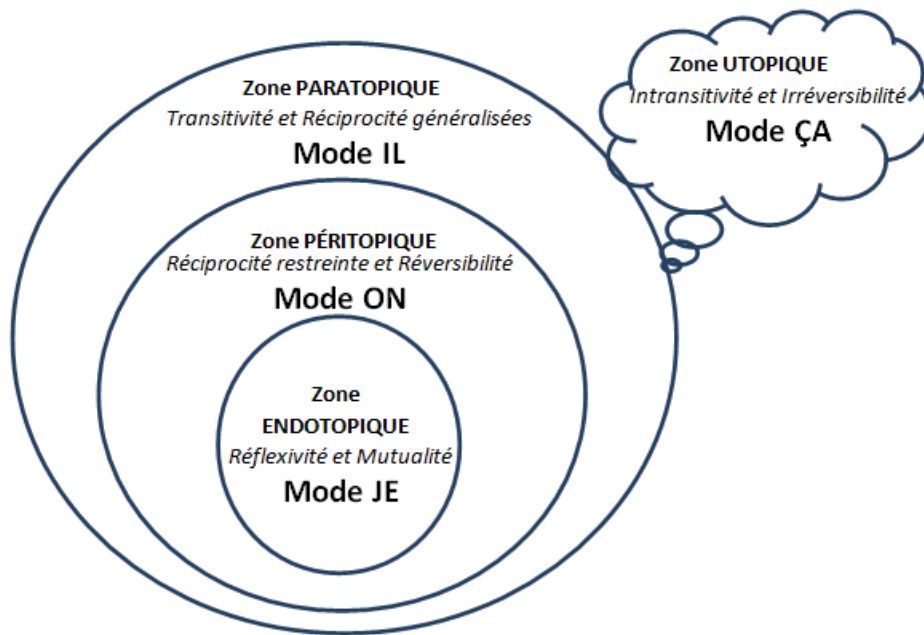


Fig. 1 – Topologie anthropo-sémiotique et référentiel vérifactual

2. Post-Vérité et démocratie

Sous l'éclairage du thème « Accords/Désaccords », nous choisissons de nous interroger maintenant sur la manière dont on peut construire un « accord » à propos de la vérité. Comme nous nous sommes efforcé de le montrer ci-dessus, d'une manière ou d'une autre, un accord potentiel est toujours à l'horizon, dès lors que l'on pose un "monde sémiotique" associé à un actant collectif, cet accord prenant la forme d'un *référentiel vérifactual*, sans lequel aucune existence partagée n'est envisageable, parce qu'il procure les conditions minimales de mise en œuvre des interactions pratiques d'identification et de relation : ces conditions minimales reposent sur la distinction entre les quatre zones de l'*Umwelt*, la forme élémentaire du « monde » de référence.

Prolongeant l'hypothèse selon laquelle les propriétés, notamment topologiques, de l'actant collectif de référence sont déterminantes pour cet accord sur la vérité, nous proposons d'en choisir un, le *collectif démocratique*.

2.2. La démocratie épistémique

Un récent colloque⁶ a été consacré pour partie, sous l'intitulé *La démocratie à l'heure de la post-vérité*, aux conditions de vérité en régime démocratique. Pierre Rosanvallon, dans sa conférence introductive « Démocratie, raison et opinion » (Rosanvallon 2018) rappelle notamment que toute organisation politique repose sur trois « institutions invisibles », la *confiance*, l'*autorité* et la *légitimité*, faisant écho à Guglielmo Ferrero (1988) et à ses « génies invisibles de la cité ». Et, en suivant Condorcet, il précise que la *confiance* permet de prolonger dans le temps (et, ajoutons-nous, dans l'espace) l'effet des décisions et des élections, que la *capacité de délibération* des citoyens leur permet de choisir et de décider, et de faire *autorité*, et enfin que le *partage d'un même langage*

⁶ Organisé par Pierre Rosanvallon au Collège de France, le 27-02-2018

commun et désambiguïté procure une sorte de *légitimité sémantique*. Ce sont les trois piliers de ce que Rosanvallon désigne comme « démocratie épistémique ».

Dans les termes de notre topologie anthropo-sémiotique, ces trois *institutions invisibles* agiraient respectivement ainsi :

1. La *confiance* part du centre de décision et d'initiative, où l'actant collectif est homogène, et assure une diffusion spatio-temporelle aux alentours de ce centre, aussi loin que possible, mais sans discontinuité (sans débrayage). Elle assurerait donc la transition entre le centre subjectal, le domaine du JE, et celui, péritopique, du ON. Elle reconfigure ainsi une confiance réflexive et mutuelle en confiance réciproque et en voie de généralisation.
2. La *capacité de délibération* des citoyens est un mode d'interaction collective qui est éloigné mais non dissocié du centre de décision et d'initiative politique, et qui exploite la diversité des intérêts et des origines des membres du collectif. En produisant une *autorité*, elle suscite une instance nouvelle, transcendante, et en quelque sorte utopique, dans un autre mode d'existence (un "imaginaire" de la démocratie). Elle assurerait donc la transition entre le domaine de la *personne élargie*, celui du ON, et le domaine de l'*absence de personne* et des institutions imaginaires et intransitives, celui du ÇA.
3. Le *partage d'un même langage commun* suspend la diversité sociale : il convient donc de le situer dans la zone utopique (mais, dans ce cas, immanente). Il produit une *légitimité* sémantique qui s'applique à toutes les pratiques collectives soumises à une réciprocité généralisée, au sein même du mode d'existence de l'action politique, et par conséquent dans la zone paratopique. Il convertirait en somme une utopie linguistique en un universel objectif, et assurerait ainsi la transition entre le domaine du ÇA et celui du IL.

Notre distribution des trois types d'interactions dans les quatre zones est bien évidemment discutable, mais le principe qui la fonde, à savoir celui des *transitions entre zones du référentiel vérifactual*, peut être assumé comme hypothèse de travail.

2.3. L'égalité, mère de (presque) tous les vices véridictaires

Dans le type de monde que nous examinons, le ver de la post-vérité est déjà dans le fruit démocratique, car l'actant collectif démocratique est également caractérisé par le principe d'*égalité* et de stricts respect et prise en considération de l'*altérité* et des différences : égalité des opinions, égalité des croyances, égalité des expressions. L'égalité présuppose la différence, car il n'y a de sens à affirmer l'égalité entre les membres d'un collectif que si on postule leur irréductible diversité : *l'égalité entre des autres* est même le contraire de *l'identité entre des mêmes*. Mais l'égalité absolue ne souffre aucune transcendance collective ou commune : chacun, assumant pleinement son altérité, devrait pouvoir choisir ses propres instances d'autorité et de légitimité.

C'est donc précisément à l'intérieur même des conditions d'existence de l'actant collectif démocratique que l'on trouve le principe générateur de la multiplication des "demi-savants" ou "pseudo-connaissants", la multiplication des opinions fondées sur l'émotion, la passion, l'impulsion, etc., des ambiguïtés sémantiques et des interprétations alternatives, et celle, pour finir, des référentiels vérifactuals. On notera à cet égard qu'il ne s'agit plus seulement de savoir comment on peut *dire* ou pas la vérité, puisque, sous des conditions d'égalité et de liberté extrêmes, les transitions entre les

zones anthropo-sémiotiques du référentiel vérifactuel ne fonctionnent plus, et que, autrement dit, la « démocratie épistémique » est mise en crise.

Par conséquent, si le régime démocratique souhaite se défendre contre les informations et opinions qui le minent de l'intérieur, il n'a pas d'autre choix que de fixer des limites à ses propres principes constitutifs, l'égalité et la liberté, et ce faisant, se contredire et s'imposer à lui-même des contradictions axiologiques. La question est d'autant plus difficile qu'aujourd'hui tous les discours, tous les types de connaissances et d'opinions sont eux-mêmes *largement égalisés* par la manière dont on peut y accéder, par leur mode de diffusion et par leur format commun : la page web, le réseau social, les médias en ligne, alors qu'il y a seulement une vingtaine d'années, les formats éditoriaux et de diffusion des connaissances scientifiques, des vérités "officielles", des rumeurs et des "nouvelles à sensation" étaient fortement contrastés, et clairement normés et identifiables. Cette évolution des médias contemporains avait déjà été identifiée, dès ses premières réflexions sur la post-vérité, par Ralph Keyes (cf. *supra*), qui incriminait la « confusion des genres », et plus généralement, ce qu'on pourrait appeler la dissociation entre les *régimes de croyances médiatiques* et les *genres médiatiques*, qui sont pourtant, par définition, les principaux porteurs de ces régimes⁷.

Pour reprendre le problème à la source, il faut par conséquent examiner la manière dont les conditions actuelles de la diffusion des connaissances et des opinions suscitent une diversité et un enchevêtrement problématiques des référentiels véridictaires et vérifactuels. Examinons par exemple l'hypothèse très répandue selon laquelle ce sont les conditions de diffusion des pseudo-vérités ou des faits alternatifs, par les réseaux sociaux, qui les font changer de dimension : la viralité induirait la contamination, et la contamination induirait la généralisation. Mais si la vitesse et l'ampleur actuelles de la diffusion participent du problème, elles n'en sont pas pour autant une explication suffisante⁸. Il y a toujours et partout des "vérités de village" ou des "opinions régionales" qui se répandent avec célérité. La diversité des conditions de vérité et des manières dont nous établissons les faits ne sont pas de fâcheuses conséquences de la diversité des cultures et des groupes sociaux : elles participent directement à la constitution du lien social en général, et de la constitution anthropologique de nos sociétés : il y a des sociétés où les animaux et les plantes ont une âme, ou un esprit, et c'est pour eux un fait et une vérité qui fonde tous leurs rapports avec les autres êtres vivants, et surtout toutes les interactions pratiques efficaces qui constituent leur *Umwelt*. Prendre en compte une telle diversité, la contenir dans un modèle maîtrisé de la diversification, ce n'est pas faire œuvre de relativisme, mais tout simplement de réalisme anthropologique.

La situation anthroposémiotique de la constitution des faits est même déterminante de leur succès ou de leur échec en tant que vérités collectives. C'est probablement le caractère jusqu'ici marginal, extérieur et utopique (dystopique) des révisionnismes qui explique leur caractère encore scandaleux et inacceptable, par exemple la négation de la shoah ou sa réduction à un « détail de l'histoire ». C'est à l'inverse la très grande structuration des communautés scientifiques, la nature des démarches et des raisonnements qui s'y déploient, ainsi que l'adhésion des populations à l'égard du mode de fonctionnement de ce collectif mondial, soutenue par les nombreuses retombées pratiques et

⁷ Nous avons également, et sans connaître alors les travaux de Keyes sur la post-vérité, analysé les effets de cette dissociation entre régimes de croyances et genres médiatiques, dans « Des formes de vie invasives. Régimes de croyances médiatiques et mondialisation » (Fontanille 2015, pp. 137-154).

⁸ C'est par exemple à une étude sur ces conditions de diffusion et de stabilisation des contre-vérités scientifiques que se livre le projet de la South African Research Chair in Science Communication (Stellenbosch University, RW Wilcocks Building, Stellenbosch, 7600, South Africa. <http://www0.sun.ac.za/scicom/news/research-to-understand-anti-vaccine-views/>

quotidiennes, qui expliquent que l'universalité de la vérité scientifique se soit installée durablement parmi les principes du monde "naturaliste" où nous vivons. Elle se situe sans ambiguïté en position dissociée de l'instance centrale de l'expérience réflexive et sensible, dans la zone paratopique, celle de l'universel et du IL.

2.4. *Le complotisme mime la science et la démocratie*

La science est en outre l'un de ces « langages communs et désambiguïsés » dont, selon Rosanvallon (cf. *supra*) la démocratie se nourrit. Mais, en tant que langage commun, elle fait appel à cette même utopie identifiée plus haut, celle qui suspend la diversité sociale. Elle compromet le principe d'égalité, qui repose, rappelons-le, sur l'altérité constitutive du collectif démocratique, et cette universalité transcendante ne peut alors qu'être battue en brèche et vaciller sous la pression des revendications en faveur de l'égalité entre les opinions, les croyances et leurs référentiels respectifs, comme en témoignent les polémiques autour de la nocivité des vaccinations, de la toxicité des OGM, ou du réchauffement climatique. Or la démocratie (y compris ses principes de base, comme l'égalité et la liberté) suppose que les citoyens dans toute leur diversité et toutes leurs altérités, appartiennent pourtant à un même monde, un même mode d'existence, et soient soumis au même référentiel vérifactual, faute de quoi il n'y aurait plus aucune délibération possible, aucune décision collective valide.

On voit se développer parallèlement deux mondes inconciliables : d'un côté, celui où il suffit qu'une vérité soit étayée par des faits validés scientifiquement, ou même démontrée par un petit nombre de personnes, pourvu que ce soit dans la zone paratopique de la non-personne (IL), et de l'autre côté, celui où la reprise virale infinie de la même opinion lui confère le statut de vérité, pourvu que ce soit un prolongement et une diffusion sans discontinuité à partir et aux alentours du centre de réflexivité et de sensibilité (dans zone péritopique du ON). Pourtant, les choses ne sont malheureusement pas aussi simples : si la Terre est ronde, il semblerait que n'est pas parce que presque tout le monde le répète, mais parce que cela a été prouvé, observé, et aujourd'hui même photographié ; pourtant, ce raccourci fait lui-même l'impasse sur quelques données historiques : comment cette rotondité est-elle devenue une hypothèse ? comment cette hypothèse est-elle devenue suffisamment crédible pour qu'on puisse engager des moyens, construire des instruments, faire des observations et des calculs ? Autrement dit, les référentiels vérifactuels ne fonctionnent bien, en régime démocratique, que par *transitions entre les zones vérifactuelles* : le problème que nous rencontrons aujourd'hui ne tient pas au fait que deux mondes s'opposent, l'un régi par le IL et l'autre par le ON, mais au fait que ni l'un ni l'autre n'admettent que les référentiels de la vérité se construisent, en régime démocratique, par transitions entre zones.

Les scientifiques avancent à cet égard une réponse qu'ils pensent décisive. Serge Haroche (2018), dans sa conférence au colloque évoqué ci-dessus, met en évidence le cercle vertueux de la connaissance scientifique, reposant, dit-il, sur le *réductionnisme*, la *connectivité*, l'*unification* et la *prise sur le monde réel*, y compris en termes prédictifs. Le cercle de la vertu scientifique commence par l'observation, et continue par l'expérimentation, la théorisation, et le calcul ; il est relancé par l'invention de nouveaux instruments, qui eux-mêmes relancent de nouvelles observations, etc. On peut lire dans ces principes des échos transposés de la « démocratie épistémique » : la *connectivité* et l'*unification* font appel à une instance transcendante utopique (le « langage commun unifié » du ÇA) qui est projeté sur l'universel paratopique (le IL) ; le *réductionnisme* permet à l'observation-

expérimentation de se dissocier du centre subjectal de l'expérience, et s'installe aussi dans la zone dissociée dite « paratopique » (IL). Et la *connectivité* des connaissances, rendue possible par la réduction à quelques principes généraux et transversaux, stabilise le tout de manière cohérente et solidaire. Les transitions vérifactuelles seraient donc assurées.

Mais ce serait faire peu de cas des capacités adaptatives de la post-vérité que de l'imaginer inhibée par ce cercle vertueux démocratique. Car la théorie du complot ne procède guère autrement : réduction, principes transversaux, connectivité, cohérence et solidarité entre les diverses explications, et même capacité prédictive à l'égard du "monde réel". Il n'est pas jusqu'au secret qui ne soit invoqué aussi bien d'un côté que de l'autre : les secrets qu'il faut arracher à grands efforts à la nature, d'un côté, et les secrets soigneusement protégés par les élites qui complotent, que l'on doit eux aussi s'efforcer de porter à la lumière. En outre, comme le savant, au moins dans l'imaginaire populaire, le complotiste se présente souvent comme un héros solitaire, résistant aux vérités établies, et découvrant dans l'hostilité et la réprobation générales des vérités en rupture avec les précédentes.

Le complotiste part en effet d'un constat largement partagé : le monde contemporain est incompréhensible ou opaque. Les récits politiques standards ne parviennent plus à appréhender cette complexité et la surabondance de faits et d'informations disponibles. Des corrélations semblent manquer. Il ne reste qu'un pas à franchir : les récits standards sont conçus pour nous aveugler et nous dissimuler ces corrélations. La théorie du complot n'est donc pas une conception étrangère à la démocratie, mais une exploitation dévoyée du principe démocratique : la quête de récits alternatifs va donner libre cours à la recherche de causalités improbables, et plus elles seront improbables, plus les écarts seront grands, plus la « réduction » et la « connectivité » sembleront efficaces, et plus il sera prouvé qu'« on nous cache la vérité ».

Les théories du complot « miment » donc la pratique scientifique, du moins dans son mode de *présentation*, et dans la manière dont elles jouent des zones vérifactuelles du référentiel, sinon dans les moyens et les instruments qu'elles mettent en œuvre. Les motifs récurrents de la dissimulation et du dévoilement de la vérité pourraient pourtant donner à penser qu'il ne s'agit que de *véridiction*, et non de *vérifactualité*. Pour préciser les choses, il faudrait alors comparer le complotisme à la propagande. Le premier propagandiste connu est le tyran Pisistrate (dès le VI^e siècle av. J.-C.), et par conséquent la propagande n'est pas chose nouvelle. Tout comme les théories complotistes, la propagande diffuse des informations cohérentes destinées à induire chez les individus et dans les groupes sociaux des opinions et des croyances en exploitant des "biais cognitifs", des émotions plutôt que des raisons, etc. Mais la propagande se donne en général au moins l'apparence (pour mieux convaincre) de respecter les conditions de vérité (au sens des référentiels vérifactuels) admises dans une culture et une civilisation données. Pour ce faire, le stalinisme, par exemple, s'était doté de sa propre science.

En revanche, les théories du complot affectent les référentiels vérifactuels eux-mêmes. Il s'agit bien plus que de biais cognitifs, d'émotions et de mensonges. La post-vérité convainc dès lors qu'elle présente des mondes possibles alternatifs mais cohérents, où des scénarios catastrophiques ou enthousiasmants deviendraient vrais. Le mensonge isolé reste un mensonge. Le fait alternatif imbriqué dans d'autres faits alternatifs devient une vérité possible. Par exemple, développant les thèses défendues en 1994 par la conservatrice Elizabeth McCaughey, la républicaine Sarah Palin répandit par exemple l'idée selon laquelle la réforme du système de santé proposée par les démocrates prévoyait des *death panels*. Selon Palin, les démocrates avaient l'intention de créer des comités gouvernementaux qui décideraient du sort des personnes âgées ou handicapées. Environ 30% de la

population des USA a cru que les *death panels* faisaient partie intégrante de la nouvelle loi. La réforme du système de santé était bien factuellement un projet en cours, l'existence de comités gouvernementaux aussi, et il suffisait pour compléter le "monde alternatif" de leur confier une odieuse mission de tri humain.

3. Conclusion

Plutôt que de clore le débat, cette brève conclusion s'efforcera de le maintenir ouvert, en deux questions.

(1) *Première question* : la répétition participe-t-elle ou pas de la vérité d'une information ? On aurait envie de répondre : non ! Et pourtant, comment se constitue un référentiel véridictoire dans un texte, et dans n'importe quelle autre configuration sémiotique, sinon par la redondance (l'isotopie), associée au jugement (les modalisations énonciatives) ? Nous retrouvons la distinction entre référentiels vérifactuels et véridictaires. Il serait donc un peu rapide d'affirmer que la répétition pratique ne donne aucune valeur de vérité à un fait, et il vaudrait mieux examiner attentivement la relation entre cette répétition pratique et l'assomption énonciative : conformité ou non-conformité ? Distance ou proximité ? Voie longue ou voie courte ? Les scientifiques sont probablement ceux qui mettent la plus grande distance entre les deux, et qui ont construit le chemin le plus complexe et le plus contraignant qui conduit de la répétition d'une observation ou d'un résultat d'expérience à son assomption énonciative en tant que vérité. Au contraire, les auteurs de fake news sont probablement ceux qui adoptent le chemin le plus simple et le plus court. Les complotistes empruntent apparemment des voies moins directes et immédiates, interposent des simulacres d'enquêtes, des mises en scène médiatiques dramatisées. L'étude du chemin qui conduit de la répétition (vérifactuelle) à l'assomption (véridictaire) est à faire.

(2) *Deuxième question* : quelle place est laissée à la controverse, à la preuve contraire, à l'hypothèse ou à l'explication adversative ? Ce serait le deuxième chantier de recherches. Tous les référentiels vérifactuels sont discutables, mais dans certains mondes épistémiques, c'est une *exigence* que de les discuter ; dans d'autres mondes, c'est une simple *tolérance*, et dans d'autres enfin, un *interdit*. Quand une connaissance ne se renforce (au cours de sa répétition) que par les controverses qu'elle affronte et qu'elle surmonte, elle se rapproche à la fois de la connaissance scientifique et de la connaissance démocratique. Quand une connaissance ne se renforce que parce qu'elle n'est jamais remise en question, nous savons que nous avons affaire à un régime totalitaire. Quand une connaissance ne se renforce que par la circulation en boucle fermée des opinions identiques et complémentaires, elle-même renforcée par la viralité de la répétition, elle se valorise par la fascination d'un mouvement sans discontinuité et sans fin, qui l'éloigne autant du monde épistémique de la science que de celui de la démocratie. Plus subtil encore : pour un complotiste, vérifier et contredire fait déjà partie du complot, et c'est alors un des principes de la démocratie et de la science qui est de ce fait même partie prenante des forces obscures ou toutes-puissantes. Dans quel régime politique, dans quel type de collectif sommes-nous ? Ni démocratique, ni totalitaire. Populiste peut-être ? Mais encore faut-il se donner les moyens d'une caractérisation sémiotique explicite de ce "tiers régime"...⁹.

⁹ C'est l'objet de notre étude consacrée au populisme, dans Fontanille (2020).

Références bibliographiques

- Berendonner, Alain (1982), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Coquet, Jean-Claude (1984-1985), *Le discours et son sujet*, Paris, Klincksieck.
- Coquet, Jean-Claude (1997), *La quête du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Coquet, Jean-Claude (2007), *Phusis et Logos*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- Ferrero, Guglielmo (1943-1945), *Pouvoir. Les génies invisibles de la cité*, Paris, Plon. ; rééd. Paris, Livre de Poche, 1988.
- Fontanille, Jacques (2015), *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège, coll. Sigilla.
- Fontanille, Jacques (2020) « Populisme : le grand chambardement sémiotique ? », *Actes Sémiotiques*, n. 123 (E. Landowski, éd., "Dimensions sémiotiques du populisme"), en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6440>.
- Fontanille, Jacques (2021), « L'énonciation de l'image comme pratique de présentation. Perspectives anthropo-sémiotiques », dans T. Lancioni & A.-M. Lorusso, (éds.), *L'enunciazione e le immagini*, Milan, Mimesis.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), *Du Sens II*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Haroche, Serge (2018), « La science confrontée au relativisme », Vidéo enregistrée lors du colloque « La démocratie à l'âge de la post-vérité », en ligne : <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/symposium-2018-02-27-17h15.htm>.
- Herman, Edward & Chomsky, Noam (1988), *Fabriquer un Consentement. La gestion politique des médias de masse*, Paris, Investig'Action.
- Keyes, Ralph (2004), *The Post-Truth Era: Dishonesty and Deception in Contemporary Life*, New-York, St. Martin's Publishing Group.
- Rastier, François (2001), « L'action et le sens pour une sémiotique des cultures », *Journal des anthropologues*, n. 85-86, pp. 183-219.
- Rastier, François (2020), « Se réconcilier avec la vérité: enjeux épistémologiques et politiques », en ligne : <https://sciencescitoyennes.org/rubrique/deontologie-de-la-recherche/>.
- Rosanvallon, Pierre (2018), « Démocratie, raison et opinion », Vidéo enregistrée lors du colloque « La démocratie à l'âge de la post-vérité », en ligne : <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-rosanvallon/symposium-2018-02-27-09h00.htm>.
- Uexküll, Jacob Von (1933), *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Payot, Bibliothèque Rivages, 2015.

Accords et désaccords dans les discours sur les réseaux sociaux : haine et mensonge dans la politique actuelle au Brésil

Diana Luz PESSOA DE BARROS
Université Presbytérienne Mackenzie - UPM
Université de São Paulo - USP CNPq

Cette étude traitera les questions de l'accord et du désaccord dans le cadre des recherches que nous avons développées au Brésil (Barros 2009, 2013, 2016) sur les discours de préjugés et d'intolérance ainsi que sur les discours de haine envers le différent. Du point de vue théorique et méthodologique, ces recherches se fondent sur la sémiotique de ligne française. Nous observerons les discours tenus sur Internet (en particulier sur les réseaux sociaux) pendant et après les dernières élections présidentielles au Brésil en octobre 2018. Nous privilégierons surtout l'examen sémiotique des questions suivantes : la véridiction et la modalisation par le savoir et par le croire dans la production et l'interprétation des *fake news* ; les révisions du passé et de l'histoire ; enfin, les simulations d'occupation par un même acteur « président » des rôles de sujet et d'opposant, de destinataire et de destinataire. Nous entendons montrer de la sorte le lien étroit entre le mensonge et l'incitation à la haine et à la discrimination dans la société et la politique de notre époque.

Trois parties composent alors notre article. La première reprendra sommairement nos travaux antérieurs au sujet de la complexité des discours sur Internet ; la deuxième abordera la question sémiotique du traitement de la véridiction et de la modalisation par le savoir et par le croire ainsi que leurs relations avec, tour à tour, la post-vérité, les révisions de l'histoire, les *fake news* et les simulations de syncrétismes actoriels ; la troisième examinera l'utilisation de ces stratégies discursives ainsi que leurs conséquences dans la société et notamment dans la politique actuelle, et traitera du mensonge et de la haine.

1. La complexité des discours sur Internet

Dans le texte *Entre le parlé et l'écrit : quelques réflexions sur les positions intermédiaires* (Barros 2000), nous pointons non seulement les difficultés d'établir une stricte distinction entre l'écrit et le parlé, mais aussi l'existence d'une certaine continuité et de positions intermédiaires entre ces points extrêmes que représentent idéalement la langue parlée et la langue écrite. Les textes sur Internet ont illustré la majeure partie de ces lieux intermédiaires entre le parlé et l'écrit « idéaux », dans les trois aspects observés par l'étude mentionnée : les caractéristiques temporelles, spatiales et actorielles du discours parlé et écrit.

Sur cette base et au cours d'autres études (Barros 2015), nous avons caractérisé le discours sur Internet comme un complexe, à savoir comme un discours à la fois parlé et écrit. Greimas a traité le terme « complexe » dans ses premières études de sémiotique, mais la question n'a guère été approfondie par la suite. Plus récemment, ce terme a été repris avec beaucoup de succès par Claude

Zilberberg (2000, 2006, 2008). La communication sur Internet, qui se définit par la complexité, se présente à la fois proche et lointaine ; détendue et formelle ; incomplète et complète ; subjective et objective, en fonction des effets de sens produits par le parlé et l'écrit. Dans ce cas, elle présente des sens exacerbés, car elle englobe les possibilités d'interaction des deux modalités : il en résulte une intense interactivité, une longue conservation de ses contenus ainsi qu'une grande extension de sa portée. Les études sur la tensivité (Fontanille & Zilberberg 1998 ; Zilberberg 2006) permettent d'affirmer que les discours sur Internet confèrent davantage de tonicité à certaines caractéristiques du parlé, plus intense que l'écrit, comme dans le cas de l'interactivité, et, en même temps, augmentent l'extension de l'écrit et étendent sa portée communicationnelle.

Cette caractérisation des discours sur Internet pose comme question théorique que les traits définis pour la langue et la parole idéales se distinguent par contrariété (objectif vs subjectif ; formel vs informel ; proche vs distant, etc.) et, par conséquent, n'admettent pas de conjonction. La conjonction entre des termes contraires est impossible dans les discours implicatifs ou causaux (si parlé, alors écrit). Selon Zilberberg (2000), cette conjonction est cependant en mesure de se produire dans un discours concessif, qui transforme l'impossible en possible, et qui se qualifie comme « héroïque, superlatif et excitant ». Les discours sur Internet opèrent donc la conjonction concessive entre des contraires, d'où résulte le terme complexe : même si parlé (proche, décontracté, incomplet, subjectif), écrit (distant, formel, complet, objectif), ou même si écrit, parlé.

Pour ces propositions, Zilberberg reprend des indications de Greimas (1970) et de Greimas et Courtés (1979) sur les termes complexes, lesquelles avaient été abandonnées dans des études ultérieures. Chez eux, le terme complexe ne saurait être compris comme la conjonction de contraires, mais plutôt comme sa disjonction inclusive ou somme logique, car les termes contraires sont liés par une incompatibilité et n'admettent pas de conjonction. Les études de Greimas dialoguent avec celles du linguiste danois Viggo Brøndal (1943, 1966). La proposition de termes complexes « déséquilibrés » revient à cet auteur. Ces termes expliqueraient la possibilité d'inversion de la concession, comme nous l'avons montrée pour les discours sur Internet. Dans les complexes déséquilibrés, l'un des termes réunis prédomine. Sur la base des travaux de Brøndal, Greimas et Courtés proposent également deux types de complexe, le positif et le négatif, « conformément à la dominance de l'un des deux termes opposés qui entrent dans leur composition ». Tel est ce qui semble se produire dans le discours sur Internet, qui tantôt relève davantage du parlé, quoiqu'il demeure toujours écrit, et tantôt relève principalement de l'écrit, en dépit du maintien des attributs du parlé.

Certaines caractéristiques majeures des discours sur Internet, comme l'exacerbation de l'intensité dans l'interaction ainsi que celle de l'extension dans la durée et la portée de ces discours, résultent donc, pour notre part, de leur complexité, entre le parlé et l'écrit, comme nous venons de le signaler. La complexité, au sens sémiotique du terme, apparaît comme l'élément définitoire des discours sur Internet.

Outre le terme complexe parlé/écrit, d'autres formations peuvent être relevées dans le discours sur Internet, lesquelles sont invariablement liées à la complexité entre le parlé et l'écrit. Il convient de noter particulièrement la complexité entre le verbal et le visuel et la négation de l'opposition entre le public et le privé, c'est-à-dire la formation du complexe « bien que privé, public » ou, avec une inversion d'équilibre, « bien que public, privé ». Le domaine du public est réglementé par la loi, par la règle, celui du privé obéit aux variations et aux préférences individuelles. Sur Internet, les préférences individuelles, spécifiques à la vie privée du sujet, sont exposées et soumises aux lois publiques ou

deviennent des règles publiques. Il en résulte, par exemple, les humiliations et les suicides des jeunes femmes exposées à la « vengeance porno » ou le souci des individus de contrôler leur image et leur réputation sur la Toile.

Eu égard à la complexité du caractère concessif, il convient d'ajouter que le discours sur Internet est avant tout un discours de l'événement. Zilberberg (2008) définit l'événement par l'intersection et l'intégration des trois modes suivants : la concession ou le fortuit, un mode que nous avons déjà traité ; le survenir ou l'extraordinaire et l'inattendu ; l'appréhension rapide ou la subjectivité, l'émotion, le sentiment. Du point de vue des sens, le discours de l'événement est hyperbolique, rare, voire unique, intensif, avec une concentration de charge thymique, d'émotions et de sentiments ; il est nouveau, extraordinaire et inattendu, bizarre, baroque. Il cause la surprise, l'admiration passionnée ou l'étonnement horrifié. Le discours de l'événement s'oppose par contrariété au discours de l'exercice. Zilberberg exemplifie le discours de l'événement avec le discours mythique, et celui de l'exercice, avec le discours historique.

Les discours mensongers ou faux, généralement divulgués sur et grâce à Internet, sont des discours de l'événement et reprennent les caractéristiques qui ont été signalées pour les discours de ce type.

Les nouvelles technologies, avec la cyberculture, ne sont pas responsables des accords et des désaccords sociaux, mais leurs discours, pour les raisons exposées, exacerbent le consensus et, surtout, la dissidence, l'intolérance, la haine et l'exclusion dans la société actuelle.

2. Véridiction et post-vérité : révisions du passé, *fake news* et simulations de syncrétisme actoriel

La sémiotique discursive a traité les questions de la vérité des discours avec les études de la modalisation (la modalisation par le savoir et le croire, la modalisation véridictoire) (Greimas 1970, 1983). Pour la véridiction, les relations modales entre l'être et le paraître, qui déterminent les discours comme vrais, mensongers, secrets ou faux, et qui incitent leurs destinataires à y croire ou non, possèdent, sur Internet, leurs propres caractéristiques. Si les textes des « histoires de pêcheurs » sont, par définition, interprétés comme faux, c'est-à-dire comme des discours qui ne paraissent ni ne sont vrais, ceux figurant sur Internet sont en général considérés comme véridiques, à savoir qu'ils paraissent et sont vrais, et, mieux encore, ils sont admis comme des discours dévoilant le mensonge ou révélant le secret.

Le destinataire du discours les interprète non seulement sur la base de ses connaissances et de ses croyances, mais aussi à partir de la capacité de persuasion du destinateur-manipulateur. Dans le cas d'Internet, le destinataire interprète le discours comme véridique (qui paraît vrai et qui est vrai) et comme un discours qui démonte le mensonge et expose le secret ; un discours auquel il croit. Cette interprétation du discours comme véridique ainsi que le dévoilement du mensonge et la révélation du secret résultent de l'effet de sens d'une grande quantité de connaissances stockées sur Internet (« qui sait tout ») et de l'effet d'une interactivité accentuée. Le destinateur, en raison de ces attributs de son discours, est placé dans la position de sujet du savoir par le destinataire interprétant. À ces procédés de persuasion et d'interprétation des discours sur Internet se joint le destinataire, qui, pour cause de l'interactivité intense déjà mentionnée, se considère en partie comme un « auteur-destinateur ». Le destinataire, ainsi construit, croit à ces discours qui sont aussi les « siens » et leur accorde sa confiance.

Afin de mieux comprendre ce jeu de persuasion et d'interprétation, le concept de post-vérité, examiné selon diverses perspectives théoriques comme la post-modernité, la mondialisation, la modernité liquide de Bauman ou tardive de Giddens, peut être avantageusement repris. En termes simples, dans le cadre de la véridiction, la post-vérité peut être comprise comme le résultat d'une interprétation basée, avant tout ou uniquement, sur les croyances et les émotions du destinataire interprétant. Ainsi, aussi absurde que cela puisse paraître, le destinataire considèrera comme vrais les discours dont les valeurs sont conformes à ses croyances et à ses sentiments. Un bon exemple nous est donné au Brésil avec le discours qui affirme, aujourd'hui, que la terre est plate...

Le discours de relecture du passé et de l'histoire est un discours basé sur le mensonge et dont le rôle consiste à contribuer à la formation de la post-vérité, dans le but non seulement de créer des valeurs et des croyances qui défendent celles de groupes et de partis déterminés, mais aussi de produire, en dernière instance, les conditions ou le terreau favorables à la dissémination de fausses informations.

Prenons comme exemple la révision proposée par le ministre des Affaires étrangères Ernesto Araújo et par le président Bolsonaro, sur la base de textes et de discours d'Olavo de Carvalho à propos du nazisme. Eu égard au nationalisme intense prêché par ce groupe, il fallait associer le nationalisme du nazisme et du fascisme non plus à l'extrême droite, mais au communisme et plus généralement à la gauche :

« Une chose que je dis souvent et qui est une tendance de la gauche : elle prend une bonne chose [le nationalisme], la séquestre, la pervertit et la transforme en une mauvaise chose. Je pense que c'est peu ou prou ce qui est toujours arrivé avec ces régimes totalitaires. Cela concerne ce que je dis, que le fascisme et le nazisme sont des phénomènes de gauche. » (Araújo & Bolsonaro, 2019)

Dans un article rédigé en 2017, Araújo avait déjà rédigé le texte suivant :

« Dans les années 1920, le socialisme s'est scindé en deux courants, l'un est resté antinationaliste et l'autre, afin de parvenir au pouvoir, en Italie et en Allemagne, a séquestré le nationalisme, l'a faussé et a asservi le sentiment national authentique à des fins malveillantes, générant le fascisme et le nazisme. » (Araújo, 2017)

Les déclarations de l'ambassadeur d'Allemagne au Brésil, Georg Witschel, en septembre 2018, dans une interview pour le journal *O Globo*, sont restées sans effet : « Il est idiot d'argumenter que le fascisme et le nazisme sont des mouvements de gauche. C'est infondé, c'est une erreur, ce sont simplement des bêtises ». Et encore : « L'État allemand a pour mission d'informer sur le nazisme afin que rien de similaire ne puisse survenir en Allemagne ou dans le monde ».

Il en va de même des réactions des historiens brésiliens et étrangers qui ont montré qu'il est historiquement inexact, voire absurde, d'associer le nazisme à un mouvement de gauche et que le ministre, en affirmant le contraire, « falsifie l'histoire », commet une « fraude intellectuelle », « déforme le passé », professe un « non-sens » et une « ânerie », est l'auteur d'un « acte dangereux » pour la politique étrangère brésilienne, dans le but explicite de créer une version de l'histoire plus adéquate aux intérêts de son courant politique.

Le président Jair Bolsonaro, après sa visite au musée de l'Holocauste, a confirmé, lors d'une interview, le discours de son ministre, qui affirmait que le nazisme, compte tenu du nom du parti, était un mouvement de

gauche. Peu importait que la direction du musée ait déclaré sur son site Web que le parti nazi était d'extrême droite.

Il est clair que le débat scientifique historique sur la question n'est aucunement pris en compte et que la vision du passé et de l'histoire ne sert que des intérêts politico-idéologiques. Ce type de discours est un discours de l'événement, dans le cadre des croyances et des valeurs qui importent pour le jeu politique de ceux qui le soutiennent. De surcroît, l'anti-intellectualisme se manifeste également. Cet anti-intellectualisme constitue, d'après Fiorin (2019), l'un des traits caractéristiques du discours de l'extrême droite.

Lorsque l'interprétation ne prend en compte que les croyances et les émotions du destinataire qui interprète, elle nourrit le terreau où germeront aussi bien les fausses informations que certaines révisions du passé et de l'histoire, ainsi que la simulation de syncrétisme actoriel. La production et la dissémination de ces textes mensongers ou faux constituent des stratégies de persuasion, qui sont mises en œuvre par le destinataire afin de convaincre le destinataire de croire à ces textes et d'agir sur la base de cette croyance. Dans cet environnement fluide, les *fake news* seront interprétées comme véridiques tandis que le passé et l'histoire seront dévoilés comme mensongers et compris comme faux.

Il convient donc, eu égard à cet environnement fluide, d'examiner deux sortes de discours basés sur le mensonge : les *fake news* et les simulations de syncrétisme actoriel.

2.1. Fake news

Un texte peut être interprété comme vrai ou faux, ou être considéré comme un mensonge ou un secret. Si le texte est mal élaboré, utilise des stratégies inadéquates, affiche une organisation incohérente, présente des contradictions, ne suit pas le modèle du genre ou le style de langage approprié, il peut être « démasqué » sur la base de sa composition interne ou de son style problématiques. Cependant, si un texte se montre bien élaboré à tous les niveaux d'organisation, l'interpréter comme faux ou comme mensonger sans recourir à d'autres textes s'avèrera impossible. Observons quelques exemples de fausses informations.

Une vidéo, divulguée sur WhatsApp, avec l'indication « N'hésitez pas à partager », présente longuement une ferme fantastique dans l'État du Tocantins, bien entretenue, merveilleuse, avec une belle terre, une route neuve bien goudronnée, et montre, à la fin, une plaque immense sur laquelle figurent les informations suivantes :

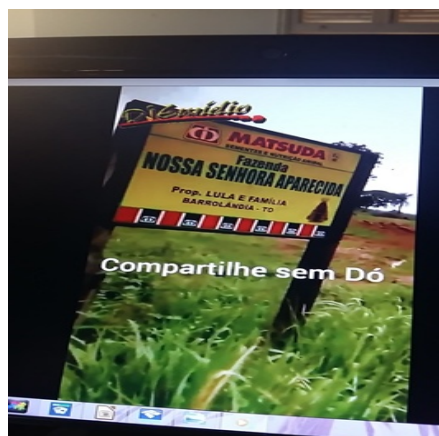


Fig. 1 – Une ferme fantastique (*WhatsApp*)
Ferme Notre-Dame de l'Apparition (Prop. Lula et famille Barrolândia – TO)

Dans ce cas, le mensonge peut être révélé par l'« ingénuité » de spécifier, dans le genre plaque d'identification de propriété, seulement le surnom ou une partie du nom de l'ex- président, dont on entend montrer l'enrichissement illicite. Parmi ceux qui ont cru à cette fausse information, beaucoup ont suggéré de vandaliser cette ferme, ce qui n'a pas manqué de nuire à leurs véritables propriétaires, selon leurs dires.

Pour ce deuxième exemple, ce sont surtout d'autres textes qui peuvent mettre en doute sa vérité:



Fig. 2 – Une femme déséquilibrée (*WhatsApp*)

« Une militante du PT, visiblement déséquilibrée, munie d'un objet pointu, envahit la manifestation contre le Tribunal suprême fédéral et s'en prend à un vieil homme. Immobilisée, la pétiste tente de retourner l'arme contre elle afin d'incriminer la personne âgée ».

Le caractère mensonger du message peut être détecté en le comparant avec la même photo publiée sur la première page du journal *Folha de S. Paulo*, le 8 avril 2019, le lendemain de l'événement, avec la légende suivante :

« Un accrochage entre des partisans et des opposants de Lula marque les manifestations à São Paulo. Une femme est cernée et agressée par des opposants de Lula ; l'avenue Paulista a été le théâtre de manifestations en défense de l'ex-président, qui complète sa première année de prison, mais aussi d'un mouvement de soutien pour l'opération *Lava Jato* et la condamnation du pétiste ».

Comme nous cherchons à le montrer, à des époques et dans des lieux de post-vérités, les interprétations basées sur les croyances et les valeurs de l'interprétant sont privilégiées. Ces interprétations ne prennent en compte ni les contradictions ni les absurdités de la composition du texte et du genre, comme dans notre premier exemple. Elles ne relèvent pas non plus la différence de crédibilité existante entre un texte d'auteur anonyme ou méconnu et un texte signé dans la presse écrite, dont l'auteur est responsable du contenu publié.

Ces observations ne s'appliquent pas seulement aux *fake news* politiques, qui nous intéressent dans cette étude, mais à tous les types de fausses informations. Par exemple, celles sur les questions de santé (les mouvements anti-vaccination et autres), les attaques contre des entreprises et des produits (la *fake news* à propos de la viande de pigeon qui serait mélangée à de l'orge dans les cuves de bière de l'entreprise Ambev, alors que la vidéo en question montrait en réalité un moulin à grain en Russie),

etc. Il peut en résulter des risques pour la santé publique, comme la résurgence de maladies (par exemple, la rougeole) ; des préjudices pour les entreprises ; un encouragement aux préjugés et aux actions intolérants, comme dans l'affaire de la mort, en 2018, de Marielle Franco, une conseillère municipale de Rio de Janeiro¹ ; et un risque de déstabilisation des institutions et de la démocratie.

La production et la diffusion de *fake news* ont des objectifs clairement définis et généralement explicités. Ces *fake news*, quoiqu'elles se présentent parfois comme des informations, des nouvelles et des manchettes sensationnalistes cherchant à attirer un public nombreux de suiveurs sur le site qui les divulgue, sont la plupart du temps accompagnées d'ordres, de demandes ou d'appels émotionnels, qui explicitent la manipulation et/ou l'ajustement entre les sujets impliqués dans l'interaction (« Partagez un max », « Viralisez », « Je veux 1 million de partages, mes amis ».)

Landowski (2005) propose quatre régimes d'interaction : la programmation, la manipulation, l'ajustement et l'accident ou l'aléa. La programmation se caractérise par la régularité qui, accentuée, conduit à la répétition pure et à la perte de sens ; la manipulation se définit par l'intentionnalité et par le faire-croire ; le régime d'ajustement s'explique par la sensibilité, par le faire-sentir, dans les interactions esthétiques et émotionnelles ; l'aléa ou le hasard caractérise le régime de l'accident. Selon Landowski, le faire-croire et le faire-sentir différencient la manipulation de l'ajustement, par la façon dont un sujet influence l'autre : dans l'ajustement, il ne s'agit plus du faire persuasif de la manipulation, mais du contact sensoriel et émotionnel, c'est-à-dire d'une interaction entre des égaux qui s'ajustent l'un à l'autre, qui se sentent l'un et l'autre.

Les *fake news*, qui sont généralement des discours de l'événement, font prédominer l'ajustement émotionnel et sensoriel. L'émotion et la sensation contribuent fortement à interpréter l'information comme vraie, augmentent le paraître vrai, conduisent à ce que le texte soit interprété comme une vérité, et rendent malaisée la découverte du mensonge.

Pour une bonne acceptation des fausses informations, le destinataire du texte vise deux objectifs principaux : gagner la confiance du destinataire et promouvoir, entre lui et ce destinataire, l'ajustement émotionnel et sensoriel. À ces fins, les textes font principalement jouer les stratégies suivantes :

- l'échelonnement de la vérité à la fausseté ;
- l'ancrage d'acteur, de temps et d'espace ;
- la décontextualisation ;
- la modification du texte visuel et verbal ;
- l'emploi de personnes du discours ;
- l'emploi de thèmes et de figures.

Dans le premier cas, l'échelonnement de la vérité à la fausseté, le destinataire divulgue d'abord des informations avérées et qui promeuvent déjà le rapprochement émotionnel et sensoriel ; il expose ensuite de fausses informations, moyennant des stratégies qui les font paraître vraies ; enfin, il peut publier des informations clairement fausses, que le destinataire, interprétera comme vraies et auxquelles il croira. Il s'agit, par exemple, de la *fake news* de la Ferrari en or, produite aussi bien contre Lula que contre Maduro. L'image d'une Ferrari en or a été associée au fils de Lula, qui en serait le possesseur en Uruguay et, dans sa version la plus récente, à Dubaï. Au Venezuela, un post associe

¹ Un assassinat « justifié » par les liens supposés de Marielle Franco avec le trafic de drogue, tel que le sous-entend une *fake news* exhibant une photo d'elle dans les bras du trafiquant de drogue Marcinho VP. Le mensonge a été découvert, car la photo, originellement publiée en 2005 sur Fotolog, a été prise dans un cabaret de l'État de Rio Grande do Norte et ne montrait aucunement les deux personnes en question.

cette même image au fils de l'épouse de Maduro. En réalité, la Ferrari appartient à un millionnaire arabe et se trouvait devant l'hôtel de Paris Monte-Carlo dans la Principauté de Monaco. Au Brésil, les première et seconde versions présentaient les textes suivants :

« LE FILS DE LULA EN URUGUAY AVEC UNE FERRARI EN OR ! VOUS N'ALLEZ RIEN FAIRE ? VOUS ALLEZ LAISSER PASSER ÇA ? VOUS NE RÉAGIREZ PAS ? PARTAGEZ CETTE VIDÉO ET MONTRONS AU BRÉSIL QUI SONT VRAIMENT LULA ET SA FAMILLE! ».

« Le “matrix” de la délinquance, Lulinha, le fils de Lula, a été filmé à la sortie d'un hôtel de Dubaï au volant d'une Ferrari plaquée or, achetée avec de l'argent volé au peuple ».

Au Venezuela, le texte de la *fake news*, avec la même Ferrari en or, était le suivant :

« Le fils de Celia Flórez, l'épouse de Maduro, à la sortie du casino de Monte-Carlo. Une Ferrari plaquée or alors que le peuple vénézuélien manque de nourriture ».

Le deuxième type de stratégie ancre les informations, moyennant les ressources de figurativisation, dans des acteurs, des lieux et des dates, que les destinataires reconnaissent comme existants et qui produisent ainsi des effets de réalité et également d'autorité (argument d'autorité). Par exemple, la *fake news* avec la vidéo de la ferme attribuée à Lula montre un ancrage principalement spatial : le numéro de la route (BR 153), l'État de Tocantins, la ville de Barrolândia, le nom de la ferme. Il est très courant que de fausses informations soient énoncées et divulguées, apparemment, par des artistes et des figures publiques, avant d'être généralement démenties par les intéressés.

La stratégie suivante est la décontextualisation et/ou le changement de contexte : des textes verbaux et visuels sont extraits de leur contexte et/ou sont recontextualisés. Des images accompagnées de nouvelles légendes ou d'anciennes photographies, montrant d'autres situations et moments, sont republiées comme si elles avaient été prises à l'époque de leur nouvelle publication. Tel est le cas de la photo où des députés du PT, supposément au Congrès, agiraient et manifesteraient contre le 13^e salaire accordé en avril 2019 par le président Jair Bolsonaro pour le programme bourse famille :



Fig. 3 – le PT contre le 13^e salaire (*WhatsApp*)

« J'ai vécu jusqu'ici pour voir le PT manifester contre la population pauvre. Le PT lance une action pour annuler le décret de Bolsonaro qui permet aux pauvres d'avoir accès à un treizième salaire dans le cadre du programme bourse famille ».

Cette photographie est originellement apparue dans un tweet du député fédéral Chico D'Angelo (PDT-RJ), le 2 août 2017, et dans un contexte différent. La présence, sur la photo, d'un député (Wadih Damous) qui, depuis, n'a pas été réélu en atteste. En 2017, le message de l'affiche tenue par Paulo Pimenta (PT-RS) était le suivant : « VOTEZ EN FAVEUR DES 8 BRÉSILIENS SUR 10 QUI DEMANDENT L'ENQUÊTE » (contre Michel Temer). En 2019, ce message est devenu : « JE DIS NON AU 13^e SALAIRE DE LA BOURSE FAMILLE. »

La quatrième stratégie consiste à modifier un texte visuel et verbal : des slogans sont modifiés ou créés sur des T-shirts ou des affiches de personnalités politiques et de sympathisants (à l'instar du montage de l'exemple précédent ou comme le cas de Manuela d'Ávila, deuxième candidate sur la liste du groupe parlementaire d'opposition à Bolsonaro, qui apparaît vêtue d'un T-shirt « Jésus est un travesti » dans des *fake news*, alors que le slogan originel était « Rebellez-vous ») ; des discours de personnalités publiques sont altérés et principalement interrompus afin d'en changer le sens.

La cinquième stratégie consiste à employer des personnes du discours, pour produire certains effets de sens. Dans ce cas, les *fake news* ont principalement recouru à deux personnes : la première personne, afin de produire l'effet de rapprochement émotionnel et sensoriel entre le destinataire, qui a vu, vécu et senti ce qu'il raconte, et le destinataire ; la troisième personne, afin de produire l'illusion d'exemption. Le texte parlé dans la vidéo sur la ferme de « Lula et famille » est à la première personne :

« Les gens, je suis ici dans l'état de Tocantins au bord de la BR-153. Une très belle ferme. Une ferme immense, des pâturages étendus, la BR-153, toute neuve. L'accotement est magnifique, impeccable. Regardez ça, après l'accotement goudronné, il y a un accotement avec du gravier, tout neuf. Tout est très beau [...] On s'arrête ici pour déjeuner, car la vie est dure pour tout le monde et on ne peut pas se permettre d'aller au restaurant. Alors, on a une petite gamelle, on fait un [?] sous la pluie et on cuit du riz avec des pommes de terre pour combler l'estomac [...] De l'autre côté, je vais allumer le portable pour que vous puissiez voir, il y a pas mal de bétail là-bas, très beau. Mais j'aimerais que vous fassiez attention à cette plaque. Regardez bien ! Lisez bien. Là, j'étais scandalisé ».

La vidéo a été postée sur les réseaux sociaux avec le commentaire suivant : « Sur Internet, ils demandent toujours de contribuer pour aider au paiement des frais d'avocats de Lula. Ces pétistes sont vraiment des ignorants ! »

La première et la deuxième personne sont, donc, également très utilisées dans l'acheminement des vidéos et des images de *fake news*. Il s'agit de construire, avec la première personne, une complicité avec le destinataire et de l'inciter explicitement à participer à des manifestations, à s'indigner et à agir contre les personnes et les institutions disqualifiées dans les fausses informations, comme nous l'avons observé dans les exemples présentés (la Ferrari en or de Lulinha et le PT contre le 13^e salaire).

La troisième personne, créant l'effet d'exemption du destinataire qui montre la vérité ou dévoile le mensonge, est employée, par exemple, dans la *fake news* de la femme qui « agresse un vieil homme ».

Le dernier procédé discursif que nous aborderons est l'emploi de thèmes et de figures. Il convient de préciser en premier lieu que l'extrême droite n'est pas la seule à faire usage de la stratégie des *fake news* en politique. Toutefois, compte tenu des thèmes et des figures qui caractérisent le discours de ce mouvement, les *fake news* y sont plus fréquentes.

Dans son étude sur les opérations énonciatives du discours de l'extrême droite, Fiorin (2019) montre que ce discours présente trois opérations principales : « une universalisation abstraite, une identification entre la nation et le gouvernement, une superposition d'une isotopie nationaliste et d'une

isotopie religieuse ». La première opération, l'universalisation abstraite, intéresse davantage ce travail, car, selon l'auteur, il s'agit d'une opération de négation des différences afin d'affirmer une unité supérieure, en l'occurrence, la nation. Il s'agit de l'opération de formation de complexes, que nous avons évoquée au point précédent. Toujours selon Fiorin, l'universalisation abstraite des discours d'extrême droite « crée l'idée d'une nation indivise, sans séparations ni divisions », d'où résultent

« la naturalisation des valeurs nationales, le culte de la tradition, le refus de la modernité, l'anti-intellectualisme, le rejet du désaccord et la création d'ennemis internes, le mépris pour ceux qui sont considérés comme les plus faibles (un mépris exprimé avec le machisme, l'homophobie, par exemple), etc. » (Fiorin 2019, pp. 373-374).

Deux thèmes sont récurrents dans les *fake news* examinées : le premier est l'opposition entre la richesse et la pauvreté, le second, celui de la guerre contre l'ennemi surtout interne.

Le thème de la richesse apparaît, par exemple, dans la fausse nouvelle de la ferme de Lula ou dans celle de la Ferrari de Lulinha, le fils de Lula. Il ne concerne nullement l'inégalité sociale ou la lutte des classes, mais plutôt la « mauvaise » richesse, qui s'oppose à la « bonne » richesse, celle de ceux qui y ont droit, car ils ne sont pas nés pauvres et ne se sont pas enrichis illicitement. Ainsi, dans le texte sur la ferme de Lula, l'existence au Brésil d'une ferme « fantastique » et immense ne pose pas de problème particulier au début de la vidéo, car le destinataire pensait qu'il s'agissait d'une « bonne » richesse, celle de ceux qui détiennent ce droit, car ils sont nés déjà riches. La question est que cette ferme « appartient » à Lula.

Dans le thème de la guerre contre l'ennemi interne, contre « ceux qui ne partagent pas les valeurs conservatrices qui caractérisent la nation brésilienne », Fiorin (2019, p. 374), c'est-à-dire les membres des partis d'opposition, la gauche en général et les partis de gauche en particulier, les intellectuels, les professeurs et les éducateurs, les fausses informations constituent des stratégies ou même les armes de la lutte. Elles visent à disqualifier et à accuser les ennemis internes qui ne font pas partie de la nation construite de manière homogène dans ces discours et leur diffusion sur les réseaux sociaux exhorte le destinataire, présenté comme un membre de la nation brésilienne, à prendre parti dans cette guerre.

Les fausses informations, parce qu'elles ont pour but, dans une large mesure, de diffamer, d'offenser et de disqualifier certains groupes dans la société, en les qualifiant d'anti-patriotes, de bons à rien, de voleurs, de faibles, affichent, donc, des caractéristiques des discours de préjugés et d'intolérance, des discours de haine.

2.2. Un acteur et plusieurs rôles actantiels

Aux prémices des études sémiotiques, Greimas a montré que la relation entre l'actant syntaxique et l'acteur sémantique n'est pas toujours univoque, c'est-à-dire que l'acteur ne revêt pas toujours sémantiquement un seul actant, ou qu'un actant n'est pas toujours rempli par un seul acteur. Un même acteur peut donc exercer plusieurs rôles actantiels et, dans ce cas, le texte apporte une perspective psychologisante du monde ; un actant peut être rempli par plusieurs acteurs et par conséquent la vision du texte est sociologisante.

Nous traiterons ici du premier cas, par le biais de la modalisation de la véridiction. Des textes peuvent présenter un acteur qui fait juste semblant d'accomplir plusieurs rôles actantiels. Cet acteur a alors recours à ce mensonge comme une stratégie discursive afin de s'exempter des responsabilités de chacune des positions qu'il feint d'occuper et de s'assurer en même temps les avantages procurés par

ces différents rôles. C'est ce jeu véridictoire qui se produit actuellement au Brésil dans les discours gouvernementaux. L'acteur président se construit comme un terme complexe, au niveau du paraître, car il feint d'occuper les positions actantielles de sujet et d'anti-sujet ou d'opposant (gouvernement et opposition, situation et opposition ; voir, sur cette même ligne, le texte d'Eliane Brum, dans le journal *El País*, en avril 2019), ou encore de destinataire et de destinataire-sujet (gouvernant et gouvernés). En d'autres termes, l'acteur président feint d'occuper tous les rôles du récit qu'il produit. Il en résulte une construction d'ennemis internes au sein du gouvernement ainsi que des querelles avec les ministres, avec l'aile militaire de son gouvernement ou avec son vice-président. Il s'ensuit encore la possibilité et la facilité de se dédire et de se rétracter, car cet acteur président manifeste des positions actantielles différentes et opposées. D'où aussi le renforcement de ses valeurs et perspectives, car si l'un des lieux occupés par l'acteur président gagne la dispute, lui ou les membres de son gouvernement seront dans ce lieu gagnant. Un terme complexe a été construit: il s'agit d'un complexe concessif (bien que situation, opposition ; bien que gouvernant, gouverné ; etc.). L'interprétant est incité, encore, à croire que ce sujet « complexe » est le seul à pouvoir « réparer » le climat d'instabilité et de différend qu'il a lui-même créé, et à rétablir la « normalité » et la paix.

L'opposition réelle se trouve donc privée d'espace, tous les lieux du récit sont déjà occupés par cet acteur qui simule psychologiquement ce syncrétisme actoriel. Il s'agit d'une autre stratégie politique, fondée sur le mensonge et d'une grande portée et tonicité.

3. Considérations finales : mensonge et haine dans la politique et la société

Des études sur les discours de préjugés et d'intolérance ont montré que la haine résulte de l'interprétation, chez l'intolérant, que le sujet haï ne remplit pas certains contrats sociaux et se trouve coupable des maux dont pâtissent l'intolérant et la société dont il fait partie. Les mensonges propagés par les *fake news*, les révisions absurdes de l'histoire et les simulations de syncrétisme actoriel s'efforcent de désigner ces « mauvais citoyens » qui, dans le cadre des valeurs du destinataire-producteur des mensonges, ne sont pas ou n'ont pas été fidèles aux contrats. Ils doivent donc non seulement être haïs et craints en raison des préjudices qu'ils ont causés et continuent de causer, mais aussi punis par des actions intolérantes de vengeance. La généralisation induite, qui caractérise les discours d'extrême droite (Fiorin 2019, pp. 378-378) et les fausses informations, est l'un des procédés des discours intolérants. Lorsque ces discours qualifient les homosexuels d'immoraux ou les Arabes de fanatiques, ils produisent une généralisation inappropriée, selon laquelle un trait particulier d'un individu est attribué à un groupe social. Ainsi, tous ces textes que nous abordons par leurs caractéristiques discursives constituent des discours de haine et des déclencheurs d'actions discriminatoires à l'encontre de ces groupes sociaux, construits par cette généralisation impossible. Il s'agit des pauvres et des fainéants qui, lorsqu'ils dépendent du programme de bourse famille, vivent aux dépens des riches qui, eux, travaillent ; il s'agit des hommes politiques de gauche qui s'enrichissent tous illicitement et des électeurs qui les soutiennent ; il s'agit des artistes qui profitent des subventions gouvernementales, des professeurs et des intellectuels qui dévoient les étudiants brésiliens, lorsqu'ils défendent les droits de l'homme, l'inclusion du différent, l'égalité et la diversité, l'accès aux arts et à la culture. Il s'ensuit une exacerbation de la haine envers le différent, et particulièrement envers les « plus faibles », y inclus les personnes âgées, qui affaiblissent la nation. Il

en résulte ce monde de mensonges et de haine dans lequel nous vivons aujourd'hui, particulièrement au Brésil, où nous perdons toute honte de haïr, de discriminer et de mentir.

Références bibliographiques

- Barros, Diana Luz Pessoa de (2000), « Entre a fala e a escrita. Algumas reflexões sobre as posições intermediárias », dans D. Preti (éd.), *Fala e escrita em questão*, São Paulo, Humanitas, pp. 57-77.
- Barros, Diana Luz Pessoa de (2009), *Preconceito e intolerância. Reflexões linguístico-discursivas*, São Paulo, Editora Mackenzie.
- Barros, Diana Luz Pessoa de (2013), « Política e intolerância », dans O. Fulaneti & A. M. Bueno (éds.), *Linguagem e política: princípios teórico-discursivos*, São Paulo, Contexto, pp. 71-92.
- Barros, Diana Luz Pessoa de (2015), « A complexidade discursiva na internet », *CASA- Cadernos de Semiótica Aplicada*, vol. 13, n. 1, pp. 13-31.
- Barros, Diana Luz Pessoa de (2016), *Margens, periferias, fronteiras: estudos linguístico-discursivos das diversidades e intolerâncias*, São Paulo, Editora Mackenzie.
- Brøndal, Viggo (1943), *Essais de linguistique générale*, Copenhagen, Munksgaard.
- Brøndal, Viggo (1966), « Structure et variabilité des systèmes morphologiques », dans E. Hamp (éd.), *Readings in Linguistics II*, Chicago, The University of Chicago Press, pp. 139-146.
- Fiorin, José Luiz (2019), « Operações discursivas do discurso da extrema-direita », *Discurso & Sociedad*, vol. 13, n. 3, pp. 370-382.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Paris, Pierre Mardaga.
- Greimas, Algirdas Julien (1970), *Du sens : essais sémiotiques*, Paris, Éditions du Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), *Du sens II : essais sémiotiques*, Paris, Éditions du Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique: dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Landowski, Eric (2005), « Les interactions risquées », *Actes Sémiotiques*, nn. 101, 102 et 103.
- Zilberberg, Claude (2000), « Les contraintes sémiotiques du métissage », *Tangence*, vol. 64, pp. 8-24.
- Zilberberg, Claude (2006), *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Zilberberg, Claude (2008), « Pour saluer l'événement », *Actes Sémiotiques*, vol. 111.

Déclinaisons de la confiance à l'ère de la post-vérité

Anna Maria LORUSSO
Université de Bologne, TraMe

1. Vérité, persuasion, croyance

L'objet et le point de départ de cette contribution est la relation entre confiance et persuasion, dans le cadre du paradigme de la post-vérité.

Il existe maintenant une littérature abondante sur la post-vérité ; le thème (que certaines expériences politiques, comme le gouvernement Trump, ont mis au premier plan) a quitté le champ exclusivement journalistique pour devenir l'objet d'étude, dans les domaines sociologique, psychologique, analytique-argumentatif, communicatif... Je voudrais rappeler, à cet égard, un aperçu général du problème chez McIntyre (2018); dans le contexte français chez Revault d'Allonnes (2018) ; un traitement dans une clé sémiotique dans le numéro monographique de la revue italienne *Versus-Quaderni di studi semiotici*, dirigé par Piero Polidoro (2018) et dans une étude que j'ai faite en 2018 (Lorusso 2018). Une référence commune est très souvent l'essai de Frankfurt de 2008 sur les conneries (*bullshits*) ; cette contribution est en fait importante car elle se concentre *ante litteram* sur une manière de communiquer qui ne tient pas du tout compte de la vérité (et qui de toute façon s'impose, en suivant évidemment d'autres critères).

L'idée que je voudrais avancer ici, en me différenciant de ces contributions mentionnées ci-dessus, est que le problème de la post-vérité n'est pas seulement un problème de connaissance et de savoir, et encore moins un problème de réseaux sociaux, comme on le pense souvent, puisqu'il s'agit davantage d'un problème de *confiance* et donc de coexistence et d'*accord social*.

Ce que je soutiens c'est que pour clarifier le problème de la post-vérité, il est nécessaire de déplacer la réflexion du plan du jugement et de la vérification à celui de la manipulation – comme cela est évident dans une perspective sémiotique, qui ne pose le problème de la vérité que comme un problème de *véridiction* : dire le vrai et faire-croire que ce qu'on dit est vrai. Bien sûr, j'utilise le mot «manipulation» au sens où ce terme est compris dans la sémiotique de l'école grémiasienne, comme une intervention pour faire-faire et faire-croire quelque chose, dans une perspective non coercitive mais souvent séduisante. Manipuler dans cette perspective n'est donc pas une opération idéologique et subtile, mais c'est la dimension inévitable de faire-croire qui est inhérent à la communication et à l'information. Tout faire-savoir est un faire-croire et, dans cette perspective, une forme de manipulation.

Si la définition donnée par les *Oxford Dictionaries* est juste¹, celui de la post-vérité est un paradigme épistémique dont les *critères* sont les émotions et les opinions personnelles, donc des

¹ Voilà la définition que les *Oxford Dictionaries* donnent du mot "post-vérité" en l'élisant au 2016 « mot de l'année » : « relating to or denoting circumstances in which objective facts are less influential in shaping public opinion than appeals to emotion and personal belief » (en français : ce qui se rapporte à ou dénote des circonstances dans lesquelles des faits objectifs influent moins sur l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux croyances personnelles).

éléments qui ont directement trait à la manipulation et à la dimension pathémique, et non à la dimension référentielle. Attention : l'emploi du mot « critères » n'est pas un hasard car il ne s'agit pas d'avoir un langage traversé par les émotions (depuis Aristote, on sait que les passions font partie du discours) mais un langage qui *fonde sa vérité sur* des émotions et des opinions personnelles, un langage qui ne doit pas être soumis à l'épreuve des faits mais à *l'épreuve de la force des émotions* et des opinions.

Dans ce cadre, donc, la vérité n'est pas une question d'*exactitude* (comme le croient tous ceux qui pensent que la solution aux problèmes de la post-vérité réside dans la vérification, le soi-disant *fact-checking*) mais une question de *croiance*. On peut dire, de ce point de vue, que le régime de la post-vérité met en évidence une dimension que la sémiotique a toujours reconnue comme étant au cœur du langage.

Jacques Fontanille (2015) a déjà prouvé le lien entre croyances et régimes épistémiques. Plus précisément, il a parlé du lien entre croyances et formes de vie. Cependant, dans ma perspective, il n'y a pas de grandes différences entre régimes épistémiques et formes de vie : un régime épistémique fixe les valeurs du savoir et de la croyance, encadrant et mettant ainsi en forme pratiques et comportements sociaux. Il n'est pas possible de comprendre l'organisation et les stratégies d'une forme de vie et d'un régime épistémique sans réfléchir à son système de croyances. « Les formes de vie sont fondées, parmi d'autres déterminations, sur les régimes de croyance qui les caractérisent » (Fontanille 2015, p. 59), des régimes opérant dans une situation de concurrence, sinon de conflit, avec des autres formes de croyance (étant donné qu'un état de culture n'est jamais complètement uniforme et cohérent puisqu'il est traversé par des tendances hétérogènes et contradictoires).

En outre, dans une perspective sémiotique qui, en plus de la tradition sémiotique française (qui a toujours mis l'accent sur la véridiction et la dynamique manipulatrice des croyances), tire parti également des enseignements de Peirce, toute signification est une question de croyance (*belief*, dans les termes de Peirce). C'est-à-dire que la croyance est non seulement au cœur de la constitution et de l'organisation des formes de vie mais, de façon encore plus préliminaire, elle est à la base de la signification tout court. Dans la sémiotique de Peirce, le signifié est croyance, et les signifiés qui s'imposent comme vrais, crédibles ou hors de tout questionnement, ne sont que des croyances plus stables, c'est-à-dire ce ne sont pas des significations différentes (plus sûres en tant que vérifiées dans leur correspondance avec le monde) mais seulement des croyances plus stables et partagées. Les signifiés qu'une société considère comme vrais sont ceux qui deviennent des *habitus* (et en tant que tels, noyaux stables de sens : dispositions à agir, valeurs partagées, stéréotypes...), ceux que la communauté retrouve spontanément à partager².

Évidemment, dans cette perspective – qui tire aussi bien parti d'une tradition structuraliste que peircienne – vrai et faux ne le sont que dans un système de référence. Il s'agit de pouvoir distinguer différents régimes de croyances médiatiques (opération qui reste bien sûr fondamentale)³, mais également de considérer de façon plus radicale le fait qu'avant et au-delà des médias, les signifiés sont

² Dans le contexte des *Collected Papers* de Peirce (que je cite avec CP), je me réfère en particulier à l'essai "A Survey of Pragmaticism" (CP 5.464-5.494) et à l'essai "The Fixation of Belief" (CP 5.358-5.387).

³ Je pense ici à Fontanille (2015, p. 147) qui identifie quatre régimes de croyance dans les médias : l'un axé sur le document et l'information ; un autre sur le jeu et la compétition ; un autre sur la fiction et la narration ; et le dernier sur l'enseignement et la didactique. Ces quatre régimes définissent clairement quatre relations différentes avec la vie quotidienne, selon quatre valeurs distinctes : l'information, le gain justifié, l'intérêt et le vraisemblable, et l'enseignement.

toujours et seulement des croyances stabilisées au sein d'un univers culturel et que leurs valeurs de vérité, étant le résultat temporaire d'un processus en cours, peuvent changer : elles ne sont pas figées.

Il n'y a pas de vérités absolues, pas de faussetés absolues. Pensons au cas de la Lettre de Constantin. Le document (attribué au IV^e siècle) reconnaissait des concessions particulières au pouvoir de l'Église de Rome et fut utilisé pendant des siècles pour justifier le pouvoir temporel des papes romains; seul le philologue Lorenzo Valla, en 1440, en prouva définitivement la fausseté, sur la base de considérations linguistiques (d'abord le fait que le latin dans lequel il avait été écrit n'existait pas au IV^e siècle).

Donc les énoncés, les textes peuvent *devenir faux* (aussi bien qu'ils peuvent *devenir vrais*).

La question est donc de savoir *ce qui les rend vrais ou faux*. S'il ne s'agit pas d'un contrôle de correspondance, d'une comparaison avec le monde extérieur, alors il s'agira :

- i. ou d'une comparaison intrasystémique avec le(s) système(s) de savoir d'une époque donnée (selon un paradigme holistique) ;
- ii. ou d'une comparaison extrasystémique non pas avec la « réalité objective » mais avec la communauté, entendue comme instance de partage, d'accord intersubjectif.

En ce qui concerne le premier point (i.), les systèmes du savoir rendent certaines croyances plus stables, d'autres plus périphériques (la position de Lotman sur la semiosphère – Lotman 1985 – nous l'a également appris). Le statut de la connaissance change et, en conséquence, les compétences sont réparties différemment : comme l'histoire nous l'a appris, dans certains cas, la connaissance astronomique était cruciale, alors que dans d'autres elle s'est spécialisée ; à certains moments, les mathématiques étaient à la base de la philosophie, tandis que, dans d'autres moments et dans certaines régions, l'histoire de la philosophie avait perdu son sens.

On peut donc se demander quelle est la hiérarchie des savoirs à notre époque (quelle est la place des savoirs statistiques ou humanistes, par exemple ?) et comment cette hiérarchie « confirme » ou « dément » les affirmations qui circulent dans l'infosphère⁴ – principalement aujourd'hui alors que plusieurs savoirs semblent avoir beaucoup perdu de leur autorité. Le cas du discours scientifique et du débat anti-vax illustre bien ces propos.

Depuis quelques années, on observe un débat grandissant sur l'efficacité et les risques des vaccins. Le débat a commencé en 1998 avec une étude du médecin anglais Wakefield publiée dans "The Lancet" qui a établi un lien entre le vaccin dit trivalent et l'autisme. En 2010, l'article de Wakefield a été retiré par "The Lancet" et il a été expulsé du registre médical britannique, mais le débat était désormais ouvert, et de nombreuses opinions communes circulaient désormais sur le fait que les vaccins sont mauvais ; de là une opinion publique anti-vax très répandue. Aujourd'hui, avec les vaccins pour le Covid, nous savons qu'il y a beaucoup de gens qui les rejettent. Mais sur quelle base? Il arrive que même les gens ordinaires, pas les techniciens, ni les experts, mais simplement les parents, revendiquent souvent une *thèse* (pas une peur, ou une hésitation...), tandis que les thèses dans le champ de la médecine ne devraient appartenir qu'aux scientifiques.

Peut-être devrait-on se demander tout d'abord, par rapport au régime épistémique de la post-vérité, si le problème est qu'il n'y a plus de hiérarchies ou qu'il existe d'autres hiérarchies de la connaissance.

⁴ J'utilise le terme « infosphère » en référence à l'étude de Luciano Floridi (2014) qui, dans une perspective de philosophie de la communication, l'a inventé pour décrire la dimension dans laquelle nous vivons, « onlife », c'est-à-dire dans l'imbrication constitutive entre expériences online et expériences offline.

Mon impression est que nous allons vers un aplatissement des hiérarchies tout court. L'idée du web nous a en quelque sorte habitués à un espace lisse, sans striages, où tout est connectable avec tout, où la praticabilité est multidirectionnelle, et où l'effet de sens global est celui d'une réalité non objective et fixe mais déformable selon ses propres « préférences » (terme-clé dans Internet).

2. Confiance, partage et accord

Si l'on prend en considération la question de l'accord d'une communauté (donc la seconde – ii. – des deux possibilités mentionnées ci-dessus sur ce qui rend les énoncés vrais ou faux), le problème qui s'impose est celui de créer ou trouver des valeurs partagées.

Mon idée est de réfléchir brièvement à trois manières de créer l'accord ; les trois types de cette réflexion typologique présentées ci-dessous ne se veulent pas exhaustives, mais ont pour but d'indiquer trois manières dominantes :

- par délégation ;
- par identification ;
- par synchronisation.

En ce qui concerne le mécanisme de délégation, je pense pouvoir dire qu'il est aujourd'hui secondaire. L'imposition du système technologique du Web 2.0. a fait de nous tous des auteurs et des producteurs de connaissances ; nous avons beaucoup moins besoin de nous mettre entre les mains des autorités cognitives et de leur déléguer nos décisions. Nous pouvons tous avoir notre mot à dire, faire nos recherches, créer notre opinion (ou plutôt, notre théorie) sur n'importe quel sujet (et sur ce point aussi, voir Floridi 2014). Tout comme la démocratie directe est l'un des leitmotivs du populisme contemporain, la "compétence directe" est l'un des leitmotivs de la post-vérité.

Plus centraux, au contraire, sont les mécanismes d'*identification* et de *synchronisation* dont je parlais plus haut.

L'identification peut se vérifier sur le plan modal et/ou sur le plan des valeurs. La synchronisation concerne le plan d'actions et ses temps, les objectifs et les étapes pour les atteindre. Les deux sont les aspects complémentaires du même mécanisme d'accord progressif.

Sur le plan modal, il semble que les mécanismes d'identification les plus forts aujourd'hui se font par la survalorisation de la modalité du *pouvoir* (super-pouvoir, comme nous le verrons dans la suite avec la modalité super-érogatoire dont parle Luhmann) et du *savoir par expérience* directe. Pensons aux différentes formes de retour à l'homme dit « fort » en politique, aux différentes expressions de pouvoir qui dominent le web (sous forme de sanctions, d'agression, de persécution...) ou au recours généralisé à sa propre expérience comme base de légitimation d'une conclusion sur le plan du savoir (voir Lorusso 2018, chap. 1).

Sur le plan des valeurs, on pourrait théoriquement penser à une identification en fonction de valeurs ontologiques (l'Autre en tant que transcendent), de valeurs universelles (les impératifs de la raison pratique, ou bien principes universels comme l'utilitarisme, l'égalitarisme...), et de valeurs collectives (facteurs identitaires, par exemple, pour citer la distinction que Fontanille fait dans son *Pratiques sémiotiques* (2008, p. 283), à propos des valeurs éthiques, auxquels il ajoute aussi les valeurs individuelles de la réalisation personnelle). Néanmoins, mon impression est que ces valeurs ne jouent pas vraiment un rôle décisif, un véritable rôle cohésif. L'accord social, la création d'une

dimension commune, passent par le *plan modal* et par le plan de la *synchronisation*, et ce sont ces deux plans qui sont devenus cruciaux pour la gestion du régime de la post-vérité.

Après tout, comme Jullien le note dans *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures* (2008), la dimension du « commun » n'est ni un concept logique ni un concept économique (d'intérêt) mais un concept politique : le commun est quelque chose dont nous faisons partie, auquel nous participons et que nous partageons.

Je crois – et nous le verrons dans les conclusions – que nous devons prendre très au sérieux cette idée de « commun comme ce dont nous faisons partie » car c'est sur ce point que la dynamique de l'identité et de la confiance reposent aujourd'hui, avec une déclinaison spécifique : *faire partie* ne renvoie à rien d'universel, d'uniforme, mais nous donne la possibilité de participer à quelque chose de plus grand que nous, sous des formes différentes et changeantes, voire instables. Il est important de souligner qu'aujourd'hui il n'émerge pas d'univers de valeurs stables qui motivent des formes stables et homogènes d'accord épistémique et éthique, mais que l'on observe des dynamiques mobiles de participation et d'identification qui définissent des formes d'accord (et de confiance) transitoires, davantage comme une forme de projection et de synchronisation que comme une forme de croyance.

Par ailleurs, la confiance a un *statut passionnel hybride* : un état intérieur entre savoir et sentir.

S'impose à présent un bref détour par l'une des théories les plus marquantes du XX^e siècle sur le thème de la « confiance », celle de Luhmann (1968). Je commencerai par quelques points de désaccord pour souligner ensuite la fécondité de sa réflexion.

Luhmann soutient qu'il existe deux types de confiance : la confiance personnelle et la confiance systémique.

Le premier type concerne fondamentalement les relations basées sur la connaissance mutuelle (mais nous verrons qu'il a aussi d'autres caractéristiques très intéressantes ; en particulier : familiarité, performance super-héroïque, orientation vers un présent comme état et non vers le présent comme événement), tandis que le second repose sur des processus formellement explicites de réduction de la complexité. La confiance systémique est donc impersonnelle, elle suppose l'efficacité des systèmes de communication et présuppose la capacité de fonctionnement de leurs contrôles internes.

Selon Luhmann, dans la postmodernité, c'est-à-dire avec l'émergence d'une réalité de plus en plus complexe (et donc de plus en plus risquée, car il est clair que la confiance est toujours liée à la dimension du risque : ce qui est assuré, ce qui est sûr, n'a pas besoin de notre confiance), le recours à la confiance personnelle diminue à mesure que la confiance systémique, placée dans ses propres systèmes de référence, augmente.

C'est sur ce point que j'exprime mon désaccord. En fait, il me semble que la méfiance la plus radicale dans les systèmes impersonnels (en tant qu'ensemble d'institutions) domine. Et qu'il y a aussi un manque de confiance dans les contrôles internes : de ce point de vue, il est intéressant de noter que l'exacerbation de la surveillance dans notre société n'a pas renforcé le sentiment de sécurité.

Il me semble plutôt qu'aujourd'hui l'orientation est celle d'une *personnalisation extrême de la confiance*, et que cette « confiance personnalisée » est en fait un moyen de contourner la question de la connaissance. La confiance remplace et neutralise le problème de la connaissance (ou au moins sa dimension de vérification), comme le soutient Luhmann dans l'ouvrage cité plus haut : la confiance n'est en aucun cas quelque chose qui offre une solution préétablie à un problème. Elle est plutôt un substitut au problème.

Il faut dire que le fait que la confiance puisse être une condition préalable et non un résultat du processus de la connaissance était déjà clair chez Aristote. Dans sa *Rhétorique* 1355a 5-6, nous lisons : « La persuasion – comme ce qui est digne de *pistis* – ne découle pas de bonnes démonstrations, mais de la volonté de prendre le raisonnement pour une démonstration » (ma traduction). La qualité fondamentale, donc, est l'*ethos* de l'orateur, qui n'est pas construit dans les démonstrations, mais se situe en amont, et c'est la raison pour laquelle nous sommes prêts à considérer les discours comme démonstratifs, c'est-à-dire à leur donner confiance.

Pour Aristote, les qualités qui rendaient un orateur digne de *pistis* étaient la prudence, la vertu et la bienveillance. Sont-elles les mêmes aujourd'hui ?

3. Un cas d'analyse : la confiance en Matteo Salvini

Pour réfléchir à ces problèmes, j'ai travaillé sur un cas d'étude en Italie, celui de Matteo Salvini, un homme politique dans lequel beaucoup ont confiance (au moment où j'écris cet article, la Lega reste le premier parti italien en termes de préférences, malgré le fait que Salvini et son parti occupent une place particulière dans le gouvernement actuel: de soutien, au gouvernement Draghi, mais dans le cadre d'un gouvernement de larges accords)⁵.

Étant donné que Salvini est le bénéficiaire d'une si grande confiance de la part des Italiens, j'estime qu'il représente un exemple adéquat pour étudier ce qu'est la confiance aujourd'hui en Italie. C'est ainsi que j'ai décidé d'analyser un *corpus* précis : les tweets de Matteo Salvini, recueillis systématiquement pendant deux mois (octobre et novembre 2018), pendant qu'il était encore Ministre de l'Intérieur. Il s'agit d'environ 80 tweets.

Comment Salvini a-t-il donné confiance et l'a-t-il reçue en retour ? Comme a-t-il construit son « capital confiance » ?

Certaines des données qui ont émergé de l'analyse de ces tweets sont surprenantes : je n'y ai pas trouvé le Salvini agressif et fasciste qui est plus familier aux Italiens, mais une personne qui est, à sa façon, bienveillante.

Malgré la politique agressive qu'il a toujours menée, Salvini, dans ses tweets, exprime constamment une forte auto-victimisation (souvent en tant que victime d'agressions) et il se présente en tant que sujet prompt au soutien : protecteur des faibles, défenseur de la justice.

En plus d'être un sujet (actif) de solidarité, Salvini fait également l'objet de la solidarité et du soutien d'autres personnes : forces de l'ordre, citoyens solidaires avec ses batailles, les Italiens le plus « faibles » (donc pas les faibles en général, mais les *Italiens* faibles).

Ainsi, non seulement Salvini se présente lui-même comme victime, mais il se présente également comme un sujet positif : qui aide, prend soin, défend les droits des plus faibles, apprécie ceux qui s'engagent et qui est apprécié.

Sur Twitter, Salvini n'est pas avec le bulldozer auquel il est souvent associé. Les rares fois où il le mentionne, sur les 80 tweets examinés, c'est contre la mafia, donc pour une « bataille juste ».

Mais au-delà de ces annotations narratives et thématiques, les aspects les plus intéressants sont à mon avis véridictifs, aspectuels et tensifs, avec des traits récurrents marquants.

⁵ À ce cas d'analyse, j'ai consacré une réflexion plus approfondie en italien qui a été publiée en 2020 dans le n° 14 de la *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, en ligne : <http://www.rifl.unical.it/index.php/rifl/article/view/576>.

Au niveau que je définis véridictif, il y a une valorisation récurrente du « dire-vrai ». En effet, l’hashtag le plus récurrent est « #dalleparoleaifatti » (« des mots aux faits »), qui préfigure un niveau de faits qui confirme la vérité, comme pour dire : jusqu’aujourd’hui, nous avons écouté uniquement des mots, maintenant nous allons des mots aux actes, et c’est pour ça que nos mots sont vrais.

Mais il faut faire attention : une suite pragmatique de ses propres mots n’implique pas nécessairement une validation de la vérité des mots (je peux dire que quelqu’un est coupable, le punir – en faisant suivre, donc, des actions conséquentes – et pourtant ma déclaration de culpabilité pourrait être fausse). L’hashtag exprime un cas évident de *manipulation idéologique*. L’effet de sens créé est véridictif (et c’est là l’un des aspects manipulateurs et idéologiques de la stratégie de Salvini) : passer du plan de la parole à celui de l’action implique un « effet de validité ».

Du point de vue aspectuel, Salvini exprime surtout la perfectivité de son action (tout ce qu’il a conclu) et la durativité d’une dynamique qui ne s’apaise pas. « Avanti! » (« En avant ! ») est un mot et une exhortation très récurrente. Son travail conclut beaucoup de choses, il obtient de nombreux résultats, mais, malgré cela, il ne s’épuise pas et ne se repose pas : c’est une source de dynamisme pour *continuer à faire*.

Et c’est sur ce point que l’on observe la tensivité : ce qui émerge de ces tweets est un sujet complexe, très tendu au niveau de l’action, et en même temps très détendu au niveau interne, pathémique.

En termes tensifs, nous trouvons des modulations différentes et très alternantes (stratégiquement modulées pendant la journée). Le cycle quotidien passe par trois phases :

- forte tension (au rythme d’« Allons-y ! », « En avant ! ») ;
- détente (avec la certitude et la satisfaction du faire) ;
- abandon (avec un repos bien mérité, le plaisir des paysages et de la nourriture).

Il y a cette différenciation également dans les émoticônes :

- bras de fer ou bulldozer (rare) – 🦵 ;
- visage souriant – 😊 ;
- petits cœurs – 🍷.

Le résultat est un effet de sens toujours euphorique, distribué dans un continuum qui va de « l’euphorique-actif » à « l’euphorique-hédoniste » (une forme d’harmonie passive avec le monde), sans passer par la passivité ou la négativité.

Plus que l’intensité (qui n’émerge donc qu’à de rares occasions), ce qui émerge en tant qu’élément constant est la *tenue*, l’étanchéité, le maintien entre durée et continuité : il y a une tenue des idées (cohérence, idées immuables, priorités immuables), une tenue des actions (typique du sujet qui n’abandonne pas ses programmes), une tenue des émotions (typique de ce celui qui n’a pas peur, qui n’est pas déstabilisé et dont les émotions positives en fin de journée scellent l’équilibre).

Je crois que c’est ça qui rend Salvini extraordinaire et rassurant, pas tellement les choses qu’il fait, ni les thèmes qu’il traite mais le fait que, contrairement aux autres, il « tient ».

Et c’est là à mon avis la base la plus solide de sa stratégie de confiance : il est fiable, parce qu’il ne change pas, parce qu’il « tient », il peut donc avoir un rôle de référence, il peut être un point de repère.

Mais je reviens ici à Luhmann qui – je l'ai dit au début de ce paragraphe – affirme (à tort selon moi) que dans la contemporanéité la confiance systémique est dominante, au détriment de la confiance personnelle.

Si nous examinons les traits du fonctionnement fiduciaire selon Luhmann, nous trouvons des éléments très pertinents dans l'analyse du cas de Salvini.

Tout d'abord, en termes temporels, Luhmann souligne en effet combien la confiance est liée à la gestion de la temporalité : la confiance appartient au présent mais elle a à faire avec un présent en tant qu'état (donc durativité), pas un présent en tant qu'événement (momentané).

En ce qui concerne notre cas d'étude, nous observons comment Salvini, avec sa tenue et son aspectualité durative, n'est que le garant d'un présent comme état. La perfectivité alliée à une durativité ouverte sur l'avenir transforme donc l'événement en état.

Mais la chose la plus intéressante est la notation de Luhmann sur la *performance surrogatoire*, qu'il définit comme une performance qui, bien qu'elle ne soit pas la réponse à un devoir, est appréciée comme méritoire et attire le respect. Il s'agit d'une performance au-dessus de la norme, qui transforme les conditions dans lesquelles la confiance naît.

Il me semble que beaucoup des actions de Salvini sont présentées de cette façon : il apparaît comme une sorte de surhomme non pas en raison d'entreprises héroïques mais en raison d'entreprises non requises, d'initiatives qui semblent disproportionnées par la charge de détermination, de décisionnalité et, aux yeux de certains, de violence (nous pensons à la fermeture des ports italiens aux immigrés).

Enfin, et c'est l'élément fondamental sur lequel je voudrais conclure mes réflexions, la confiance personnelle repose sur une valeur fondamentale : *la familiarité*. C'est sur ce point qu'il faut placer la communication de Salvini. Les différents tweets sur les repas et sur les couchers de soleil, ou encore les « bisous » ne sont pas seulement un clin d'œil trivial pour ses followers : ils sont la structure fondamentale sur laquelle Salvini joue l'identification entre lui-même et ses destinataires. Ces tweets nous disent « je suis comme vous ».

Au début, on pourrait être frappé par l'inutilité absolue de ces messages de complicité ; nous pourrions dire qu'ils ont une fonction purement phatique. Bien sûr, la fonction phatique est fondamentale, mais ce n'est pas tout. On y observe en effet la création d'un effet familial, qui fonde l'intimité et l'affection. Dans ces tweets, il y a, je crois, un véritable « code de la *confidence* » (le fait de partager des goûts, des plaisirs, des moments, des ennemis, des commentaires non-officiels, des clin d'œil...) : des aspects qui ne relèvent pas seulement de la confiance mais d'une relation exclusive, qui renvoie soit à la dimension du *secret* (et, en passant, je remarque que l'émoicône la plus récurrente est celle du clin d'œil), soit à la dimension du *privilege* (être en confidence avec quelqu'un est toujours aussi un peu un privilège).

Selon moi, cette dimension de confidence (si claire chez Salvini) est centrale à l'époque de la post-vérité et définit une triangulation du problème de la confiance, qui la contourne. Nous voyons aujourd'hui trois termes en jeu : confiance, confidence et fiabilité.

Si la *confiance* est une attitude avec une composante évaluative qui est à mi-chemin entre savoir et sentir, et la *fiabilité* une qualité un peu plus objective (une voiture peut être fiable mais, tout en le sachant, je peux ne pas l'aimer), la *confidence* est un état entièrement émotionnel-relational, avec une très faible composante cognitive, comme elle se veut à l'époque de la post-vérité. Dans ce régime, la confiance est une question de confidence, et pas tellement une « passion *judicieuse* ».

4. Conclusions : jonctions et confidences

Nous avons observé à travers le cas de Salvini comment aujourd'hui un sujet qui obtient la confiance des électeurs oscille entre la recherche d'un effet d'objectivité (avec la manipulation véridictive qu'il met en scène) et la recherche d'un effet de participation et de proximité maximale, contournant ainsi la question d'une confiance pondérée à travers la création de confiance.

J'ai l'impression que le cas de Salvini illustre bien le périmètre de la confiance aujourd'hui : une passion qui est de moins en moins donnée comme forme faible de connaissance, passion entre connaissance et sentiment, et qui de plus en plus contribue à la neutralisation du problème de la connaissance, par des pratiques d'identification et d'assurance.

En se basant sur la perspective que Landowski nous donne dans *Passions sans nom* (2004), il me paraît évident qu'aujourd'hui la question de la confiance n'est pas une question de jonction (avec un objet de valeur atteint après avoir passé des épreuves cognitives, éthiques, etc.) mais une question d'*union* (la construction d'un régime de co-présence, où les sujets sont sensibles, plutôt que cognitifs).

Dans un essai de 1993, Bertrand décrit la structure de la confiance comme basée sur trois piliers : la *réputation* du sujet destinataire, fondée sur la mémoire des engagements tenus ; le *gage d'une sanction*, une sorte de « dépôt de garantie » ; et la *bienveillance* entre les partenaires, une reconnaissance réciproque. Mais ces trois éléments, bien que chargés d'éléments passionnels, s'inscrivent dans une logique rationnelle et évaluative, dans la logique d'une pondération des risques.

Par contre, la confiance d'aujourd'hui, déclinée en tant que confiance, est une identification passagère et passionnée, qui ne repose pas sur la pondération.

La communauté avec laquelle on construit un accord social sur certains jugements de vérité n'est pas un actant cognitif (qui s'accorde en fonction d'une connaissance partagée), ni tellement un actant éthique (qui s'accorde en fonction d'un univers de valeurs stable pour lequel s'*engager*) mais un actant *sensible* (qui s'accorde en fonction d'un sentiment). Le point intéressant est non seulement le fait que la communauté se trouve ainsi définie sur une base sensible mais que cette dimension sensible est caractérisée par une simple *synchronisation du quotidien* (on fait les mêmes choses, on mange les mêmes plats, on vit au même rythme...). Dans cette synchronisation, le sujet auquel on se fie « rime » avec nous.

J'utilise cette expression de Landowski (« rimer ») pour dire qu'il ne s'agit pas d'un partage substantiel, d'une véritable correspondance, mais d'une *forme locale d'analogie*. Chacun trouve sa « rime » dans une configuration qui concilie *identification* et *subjectivation*, en créant des effets d'accord interpersonnel et de sujet collectif très mobile, aux caractéristiques fluides, malléables.

Et c'est ça finalement le régime de confiance : quelque chose de rassurant et non engageant ; celui qui a confiance en quelqu'un accède à sa vie et est proche de lui *pour une quelconque raison*. Les confidences sont toujours à propos de quelque chose, comme des synchronisations locales, mais elles projettent leur force sur tout : ainsi, à partir du partage de morceaux de vie, un effet global d'intimité, de proximité, d'identification et d'exclusivité est créé.

Peut-être qu'à une époque de personnalisation de la politique, de fractalisation des vérités, de fluctuations des identités et des groupes sociaux, de crises de toute forme institutionnelle, la confiance est précisément la base sur laquelle repartir. Une passion commune et banale, pas une passion idéale, qui unit le secret, les rumeurs, la projection, l'identification, et dans laquelle plus que se

retrouver à partager un savoir et des valeurs, il s'agit de se retrouver à partager la même manière d'être sensible.

Dans cette logique, ce qui importe ne relève donc pas de la compétence cognitive, mais seulement de la compétence sensible. Et il n'y a pas de hiérarchie des contenus, mais seulement une logique de plus ou moins grande proximité.

Références bibliographiques

- Bertrand, Denis (1993), « Confiance politique et fiducie », dans J. Fontanille & G. Barrier (éds.), *Métiers de la sémiotique* (Textes recueillis à l'occasion du Colloque Les métiers de la sémiotique, Limoges, 6-8 novembre 1997), Limoges, PULIM, pp. 45-60, en ligne : <http://denisbertrand.unblog.fr/textes-en-ligne/semiotique-et-communication-sociale/> – consulté le 23/06/2021.
- Floridi, Luciano (2014), *La quarta rivoluzione. Come l'infosfera sta trasformando il mondo*, Milan, Raffaello Cortina.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques (2015), *Formes des vies*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Frankfurt, Harry G. (1986), *On Bullshit*, Princeton, Princeton University Press ; tr. fr. *De l'art de dire des conneries*, Paris, Fayard, 2020.
- Jullien, François (2008), *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Paris, Points.
- Landowski, Eric (2004) *Passions sans nom*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lorusso, Anna Maria (2018), *Postverità: Fra reality tv, social media e storytelling*, Rome-Bari, Laterza.
- Lotman, Juri (1985), *La Semiosfera*, Venise, Marsilio.
- Luhmann, Niklas (1968), *Vertrauen. Ein Mechanismus des Reduktion sozialer Komplexität*, Stuttgart, Lucius & Lucius ; tr. fr. *La confiance : Un mécanisme de réduction de la complexité*, Paris, Economica, 2006.
- McIntyre, Lee (2018), *Post-truth*, Cambridge, MIT Press.
- Peirce, Charles Sanders (1931-58), *Collected Papers I-VIII*, Cambridge, Harvard University Press.
- Polidoro, Piero (éd., 2018), *VS-Versus*, vol. 127, n. 2, “Fake News, Misinformation/Disinformation, Post-Truth”.
- Revault d'Allonnes, Myriam (2018), *La Faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Paris, Seuil.

Tout le monde est d'accord : Le rôle des *fake news* dans le processus (de signification) démocratique

Angelo DI CATERINO
Université de Limoges, CeReS

0. Introduction

Les *fake news* semblent jouer un rôle important dans la construction partagée du sens du monde. Cependant, à ce jour, on ne sait pas encore comment on peut croire aux *fake news*, en d'autres termes quels sont les processus sémiotiques qui en règlent la constitution en tant qu'univers partagé du savoir.

Par cette contribution nous essaierons de résumer, du point de vue historique et théorique, l'essence du phénomène des *fake news*, en passant d'ailleurs par un autre terme qui vise à remplacer le premier, celui de la « post-vérité ».

En outre, nous essaierons de comprendre quel est le rôle et l'apport que peut avoir la sémiotique face à un problème qui n'affecte pas seulement la contemporanéité des nouvelles formes de communication numérique, mais aussi, et plus généralement, les phénomènes de distorsion de la perception du monde.

1. Le point sur les *fake news*

Du point de vue historique, le débat sur les *fake news* a été officiellement ouvert au lendemain des élections présidentielles aux États-Unis en 2016, et du référendum sur le Brexit en 2017. Dans ces deux théâtres politiques, les *fake news* auraient joué un rôle important dans l'opinion publique, et auraient affecté son choix politique. Dans ces termes, les *fake news* semblent être un instrument extrêmement puissant, en mesure d'influencer les choix déterminants de la vie communautaire, par une manipulation de la perception du monde réel. C'est certainement une conception mythique et parfois extrême des *fake news* qu'on va essayer de réduire en explorant sa dimension sémiotique.

Pour accomplir cette tâche il faut commencer par comprendre ce qu'est une *fake news*. Il n'existe pas de définition univoque de la *fake news*. La difficulté principale consiste, exactement, à les identifier dans leur spécificité, en tant que phénomènes uniques de communication dotés, éventuellement, de certaines caractéristiques univoques. Banalement, on affirme qu'il s'agit de nouvelles caractérisées par de faux contenus¹. Cependant, cette conception n'expliquerait pas la différence avec les nombreuses formes de communication de masse qui, de même, transmettent le faux et qui existent depuis toujours. En outre, si on reste focalisés sur le caractère « faux » de la nouvelle, on devrait chercher à comprendre la quantité de « fausseté » nécessaire pour définir, pour dépister et pour identifier une *fake news*. Les nuances du « faux » sont multiples et, très souvent, on

¹ Ce type de définition « simpliste » se trouve par exemple sur *wikipedia* à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fake_news.

parle de *fake news* en se référant à des exemples profondément différents : une nouvelle partiellement vraie, peut-elle être considérée comme une *fake news* ? Un titre accrocheur, mais trompeur, peut-il être considéré comme une *fake news* ? Les résultats approximatifs, puis retirés, d'une nouvelle recherche scientifique peuvent-ils être considérés comme des *fake news* ? L'erreur de bonne foi d'un journaliste qui n'a pas vérifié la source d'une « rumeur » peut-elle être une *fake news* ? Ou encore, une fausse nouvelle créée expressément pour être démasquée dans le but de rappeler à l'opinion publique qu'elle est dans la période des *fake news* est-elle elle-même une *fake news* ? Tous ces exemples montrent que les nuances multiples du « pas vrai », dans certains cas tendant à un « pas faux », rendent impossible d'établir le « pourcentage » et le « degré » de fausseté nécessaire pour définir une *fake news*. Un choix arbitraire éventuel, et probablement provisoire, révélerait les faiblesses d'une approche subjective de la problématique en question.

1.1. La subjectivité du faux

Le caractère faux de la communication n'est pas une question d'objectivité. Une nouvelle est fautive lorsque le sujet, qui l'évalue sur la base de son propre savoir, émet un jugement négatif qui l'amène à ne pas croire. En faisant écho à cette perspective, une partie de la recherche sur les *fake news* estime que la caractéristique pertinente pour la compréhension du phénomène réside dans la « posture » des sujets impliqués. En d'autres termes, la question pertinente devient : est-ce faux pour qui ? Est-ce faux pour l'auteur de la *fake news*, est-ce faux pour le destinataire compétent, capable d'évaluer qu'il s'agit d'une *fake news*, ou encore, est-ce faux pour une tierce instance, complètement étrangère au processus de communication ? Cette piste, qui, selon la perspective sémiotique, questionne le rôle des actants dans le processus de communication, soutient l'idée qu'une *fake news* est déterminée par les compétences du sujet-énonciateur, responsable d'une manipulation mensongère consciente et voulue². Cependant, dans ce cas, il faudrait comprendre le rôle des sujets-énonciateurs manipulés, qui se transforment en énonciateurs manipulant, chaque fois qu'inconsciemment ils partagent et relancent les *fake news* par les différents supports de propagation numérique. Dans cette dernière situation, alors, il ne s'agirait plus de *fake news*, tout en gardant le caractère mentionné.

1.2. Le complot des fake news

Une différente perspective de recherche préfère expliquer le phénomène des *fake news* en se concentrant sur les raisons cachées derrière leur production. Dans cette perspective, la vulgate la plus partagée soutient que les *fake news* sont de fausses nouvelles créées pour émouvoir ou pour distraire l'attention de l'opinion publique, à l'intérieur d'une sorte de théorie du complot (Baud 2020). Mais, même dans ce cas, on pourrait mentionner des exemples différents sur des *fake news* créées à des fins multiples, pas nécessairement politiques ou « complotistes ». Nous pensons notamment à des raisons économiques, le piège à clics (*clickbait*) des sites Web qui, par différentes formes de faux, visent exclusivement à attirer le maximum de passages d'internautes afin de générer des revenus publicitaires. Nous pensons également, aux titres et aux images sensationnalistes de certaines chaînes *Youtube* qui, même dans ce cas, essaient d'attirer plus de visiteurs en raison d'un manque de contenu.

² Cette idée, inutilisable pour définir les *fake news*, nous rapproche du « contrat de véridiction » ; point théorique de la sémiotique greimasienne que nous croyons en mesure de pouvoir approfondir de manière plus profitable la problématique en question. Cf. Greimas (1980, pp. 345-355).

Il est possible aussi d'inclure certaines formes de piratage informatique, où de faux profils attaquent des pages *Facebook* par la publication de contenus faux ou interdits, dans le but d'obtenir sa fermeture. Néanmoins, il serait possible de les envisager comme des formes de simple amusement : la construction, la publication et le partage des « mêmes internet », parfois prises comme des informations réelles.

2. *Fake news* et post-vérité

Comme il arrive souvent lorsque on essaye de décrire, plus ou moins scientifiquement, un phénomène signifiant, même dans le cas des *fake news* on a recours aux caractéristiques internes et externes, qui semblent parfaites pour indiquer leur particularité : l'aspect plus ou moins mensonger, les responsabilités et les compétences des sujets impliqués, énonciateurs et énonciataires, les résultats souhaités de la communication et ainsi de suite. Il s'agit d'aspects micro qui, individuellement, ne représentent qu'une perspective partielle de la dynamique générale des *fake news* et qui, comme indiqué ci-dessus, se heurtent à des exemples qui vont dans une autre direction. Par conséquent, la recherche doit aller plus loin en envisageant les *fake news* comme un véritable phénomène à interpréter dans son intégralité. C'est dans cette direction que semble aller la proposition en vogue depuis quelque temps d'abandonner complètement le terme inexplicable de *fake news*, en le remplaçant par le concept de post-vérité, qui évalue plus généralement le phénomène des *fake news* sous l'égide d'une sorte de transformation sociale.

Il s'agit d'une perspective soutenant que la quotidienneté du phénomène des *fake news*, leur propagation massive, et surtout le taux de croyance et d'adhésion, nous ont projetés depuis quelque temps dans ce qui est, précisément, défini comme l'époque de la post-vérité (Lorusso 2018). En tant que néologisme paru pour la première fois dans *l'Oxford English Dictionary*, le terme post-vérité « [...] fait référence à des circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence pour modeler l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux opinions personnelles »³. Par conséquent, à l'époque de la post-vérité, notre époque selon la *doxa*, le réel, l'empirique, le vérifiable, seraient des facteurs secondaires dans la construction du sens, déterminé, plutôt, par les émotions, les sensations et les passions⁴. En d'autres termes, le concept de post-vérité met en évidence une sorte de dissolution des critères de l'objectivité et de la vraisemblance dans l'évaluation des faits empiriques représentés par les différentes formes de communication.

Ce changement social serait une conséquence de la présence massive des nouvelles formes de la communication numérique et des supports technologiques correspondants. Notamment, le rôle de plus en plus considérable des réseaux sociaux, soutenus par la puissance des algorithmes qui sélectionnent les contenus de nos supports numériques, aurait déterminé cet important changement des mécanismes d'évaluation, d'interprétation, sur les événements du monde, propres aux êtres humains.

Le taux de propagation et de croyance aux *fake news*, jamais vu auparavant, et qui, *de facto*, caractérise ce phénomène, devrait donc être inculqué et enquêté principalement à l'intérieur d'une perspective technologique de la nouvelle communication numérique. En d'autres termes, c'est exactement le facteur technologique qui pourrait – finalement – être décisif pour essayer de définir les

³ « Relating to or denoting circumstances in which objective facts are less influential in shaping public opinion than appeals to emotion and personal belief. ». Cette définition est disponible en ligne sur le site de *l'Oxford English Dictionary*, à l'adresse : <https://en.oxforddictionaries.com>.

⁴ Dans cette optique on devrait repenser à l'apport que la sémiotique des passions peut donner à ce sujet.

fake news en tant que formes de communication caractérisant notre existence en ce qui a été définie « l'époque de la post-vérité ».

2.1. Le rôle de la sémiotique

À l'intérieur de ce panorama, apparemment apocalyptique – entre *fake news*, algorithmes, réseaux sociaux et post-vérité – c'est le moment de vérifier si la sémiotique peut avoir son rôle. On prétend depuis longtemps que la sémiotique n'était qu'une mode dérivée de la vague structuraliste, qui s'est par la suite confinée dans son coin, incapable de pouvoir défier les nouvelles formes de communication en évolution constante. En réalité, si jusqu'à ce jour nous envisageons la sémiotique en tant que théorie générale du sens et de la signification, sa contribution est fondamentale, permettant d'analyser le phénomène des *fake news* d'une perspective pertinente en envisageant la « vérité » et la « fausseté » comme des effets de sens.

Dans cette optique le chemin à prendre est assez linéaire. Tout d'abord il faut rappeler encore une fois que, depuis toujours, toute sorte de communication peut être utilisée pour mentir, de sorte qu'il ne s'agit pas d'une particularité exclusive propre aux *fake news*. Par le biais de cette assertion on peut aisément se débarrasser de l'idée selon laquelle les *fake news* naissent de la révolution numérique d'aujourd'hui. Au contraire, il devient enfin plausible que les *fake news* se basent sur des mécanismes sémiotiques qu'on connaît assez bien par lesquels les êtres humains, non seulement perçoivent et évaluent la réalité, mais, également, ils la construisent littéralement, en édifiant ce que nous appelons « monde naturel »⁵. Pour cette raison, l'une des thèses à soutenir est que les nouvelles formes de communication ne changent pas les mécanismes propres à la construction du sens, mais les radicalisent simplement.

Dans cette direction, on préfère penser que la pratique du croire aux *fake news*, est, plus simplement, un processus de construction du « vrai », en tant qu'effet de sens primordial. Il s'agit d'une affirmation logique si nous jugeons que, fondamentalement, tous les processus de la communication, de quelque nature qu'ils soient, ont l'unique but de manipuler, de « faire croire » vrai ou faux. En d'autres termes, nous soutenons que, objectivement, l'aspect central de toute la communication est, plus généralement, celui de « faire croire en faisant du sens », et peu importe s'il est « vrai » ou « faux » ; raison pour laquelle, aujourd'hui encore, une approche d'ordre sémiotique sur la communication contemporaine, reste centrale.

3. Quelques idées sémio-anthropologiques à propos de *fake news* et de post-vérité

Le regard sémiotique nous permet donc de reconsidérer les *fake news* et la post-vérité selon une perspective plus pertinente et moins sensationnelle. Au fond, en paraphrasant la définition de cette dernière, nous avons affaire à un contexte social particulier où la vérité n'est pas déterminée par une sorte d'opération de vérification factuelle avec la réalité empirique. Au contraire, à l'instar de la tradition sémiotique, la vérité se configure comme un effet de sens conditionné par différents éléments, parfois passionnels, qui manipulent constamment la pratique de croyance des énonciateurs⁶.

⁵ Il s'agit de concepts à la base de la théorie sémiotique, selon laquelle nous vivons dans un monde déjà doté de sens de Greimas (1968, pp. 3-35).

⁶ Nous faisons référence notamment au travail, peu exploré, de Greimas sur la véridiction et en particulier sur les modalités du « croire » et du « savoir ». Voir Greimas (1983), notamment les chapitres « Le contrat de véridiction » et « Le savoir et le croire : un seul univers cognitif ».

Autrement dit, le vrai ne serait pas proportionné au réel mais à ce que nous croyons être vrai, c'est-à-dire à un jugement épistémique qui est à la base de la construction du sens. Dans cette perspective, la vérité est une construction sensée, c'est-à-dire un savoir, déterminé par la pratique du croire, ayant comme référent unique un monde déjà doté de sens, élaboré, partagé et transmis socialement.

Cette version greimasienne, à propos du discours sur le monde naturel, comme nous le savons, est très similaire à l'idée de culture exprimée par l'anthropologie interprétative de Clifford Geertz que nous reportons : « Le concept de culture auquel j'adhère [...] est essentiellement sémiotique. Croyant [...] que l'homme est un animal pris dans les réseaux de signification qu'il a lui-même tissés, je considère la culture comme assimilable à ces réseaux, et par suite son analyse comme relevant non d'une science expérimentale en quête de loi mais d'une science interprétative en quête de sens »⁷. Ces assertions, à cheval entre la sémiotique et l'anthropologie, décrivent parfaitement la condition de l'existence socio-sémiotique de l'espèce humaine. L'idée majeure est qu'il n'existe pas une réalité objective, ou différents points de vue la percevant plus ou moins de la même manière, mais, plutôt, de multiples réalités, c'est-à-dire de différents « discours » sur le monde, socialement construits et partagés par différents groupes qui luttent entre eux pour imposer aux autres leur propre modèle, leur propre système de valeurs, comme des tribus qui luttent pour imposer leur propre totem⁸, leurs propres croyances par rapport à la nature, ou, si l'on préfère, par rapport au monde (naturel).

L'hypothèse est que la révolution numérique a simplement lâché la bride à ces processus et les a rendus plus extrêmes. Avant internet, le processus social de construction de la réalité était soigné, contrôlé, « véhiculé » par des structures intermédiaires, comme, par exemple, les médias classiques : la presse, la télévision, la radio. Les différentes sociétés construisaient leur propre sens commun au moyen de ces canaux. La révolution numérique a introduit la soi-disant crise des « organismes intermédiaires » et ainsi, facilité la recherche d'information directe, en retournant à l'individu le pouvoir d'obtenir l'information de façon active à l'intérieur de l'univers d'internet. Malheureusement, cette pratique de recherche n'est pas neutre, mais fortement influencée par des mécanismes technologiques, cognitifs et sociaux qui accélèrent, les processus sémiotiques de construction du sens sans modifier les principes fondamentaux qui les règlent⁹.

3.1. Tout le monde est d'accord : la manipulation du croire

Ce n'est pas un secret que l'expérience sur internet est technologiquement manipulée par les algorithmes. Il s'agit de filtres qui sélectionnent les contenus les plus appropriés à soumettre à chaque usager. En fait, internet, dans ses différentes déclinaisons entre réseaux sociaux numériques et moteurs de recherche, n'offre pas à tous, les mêmes contenus. Au contraire, la distribution des informations est calibrée sur les préférences des usagers : leurs intérêts, leurs goûts, leurs tendances, leurs identités, leurs valeurs. Pour le dire autrement, les algorithmes tendent à fournir des informations qui s'accordent, de manière plus générale, avec les croyances de chaque usager. En outre, la pratique du croire à un monde déterminé, en tant qu'évaluation constante sur le sens commun, conduit à une

⁷ Geertz, (1973, p. 5), selon notre propre traduction.

⁸ Notre référence dérive du travail sur le totémisme de Lévi-Strauss, soutenant qu'il s'agit de l'un des plus grands exemples du fonctionnement inné de la pensée humaine à matrice symbolique, responsable principal de la construction des systèmes sensés (de croyance) du monde. Cf. Lévi-Strauss (1962).

⁹ La recherche actuelle a accordé une grande place à ces trois domaines : technologique, cognitif et social, responsables, de manières différentes, de l'avènement de la post-vérité et du phénomène des *fake news*. Une perspective essayant de les rassembler se trouve dans le travail de Veltri & Di Caterino (2017).

attitude de recherche confirmant ces croyances. Il s'agit de ce que les sciences cognitives appellent « biais de confirmation ». Par conséquent, on voit un paradoxe émerger : plus on communique, plus on cherche des informations qu'on possède déjà, en renforçant donc les croyances, mais surtout celles du « totem » de la société.

De fait, quant aux mécanismes sociaux, on sait que le monde naturel, le sens commun, pour exister, doit être construit, partagé et transmis socialement. En d'autres termes, le sens du monde est une sorte de « promesse sociale » à laquelle on fait confiance pour évaluer et pour interpréter les différentes manifestations du sens. On pourrait dire que le sens du monde est un processus de signification démocratique qui met tout le monde d'accord, ou quasiment, déterminé par la compétence modale d'un actant collectif constamment renégociée.

3.2. *Les nouveaux lieux de la construction de sens*

Internet, mais notamment les réseaux sociaux, sont les lieux virtuels où les nouvelles tribus, les nouveaux actants collectifs, s'auto-construisent en partageant des connaissances qui serviront à sanctionner de nouvelles croyances sur le monde. L'adhésion à des valeurs déterminées « crues », crée un groupe dont l'identité se construit de manière spéculaire par rapport à ceux qui « ne croient pas » et qui ne possèdent donc pas les compétences nécessaires pour en faire partie. Par conséquent, les « dissidents », sont mis « démocratiquement » en minorité et parfois exclus de toute possibilité de réplique. Au contraire, les « adeptes » se retrouvent dans un endroit clos, à l'abri des invasions et des contaminations externes, en renforçant leurs croyances par cette fausse adhésion majoritaire qui partage et transmet le même savoir. En d'autres termes, on assiste à un véritable phénomène de masse, où, finalement, la majorité est la seule détentrice du savoir véridique. Il s'agit d'une polarisation extrême de ce qu'on pourrait envisager comme débat démocratique où, en réalité, il n'y a pas de positions intermédiaires, de médiation, de dialogue, de nuances. Il n'existe que des adhésions complètes qui mettent tout le monde d'accord, ou des expulsions radicales des différentes tribus de celui qui ne l'est pas.

Les différents actants collectifs pensent être, au-delà de tout doute, du bon côté, partager les mêmes valeurs morales, les bonnes connaissances et compétences. Mais cette forme du croire, comme on l'a vu, n'est qu'une illusion déterminée par différents facteurs qui, en s'appuyant sur le principe de construction du sens, s'assure qu'elle s'autoalimente, en ne trouvant que des confirmations par rapport à son discours.

4. Bulle de filtrage ou sémiosphère ?

Les différents aspects qu'on vient de décrire, individuels, collectifs et technologiques, déterminant les nouvelles formes du faire croire, se rassemblent au-dessous d'un seul mécanisme de manipulation, identifié aujourd'hui par le terme de « bulle informationnelle » ou « bulle de filtrage »¹⁰. Cette idée résume grosso modo ce qu'on a dit : le travail des algorithmes assisté tant par les mécanismes cognitifs que sociaux, ont poussé à l'extrême et conditionné les mécanismes de construction du sens propres au croire. Dans cette perspective les actants individuels et collectifs se retrouvent renfermés à l'intérieur d'un système de savoir adapté sur mesure, un système qui ne cesse jamais de filtrer les

¹⁰ Pour le concept de bulle de filtrage ou bulle de filtre voir Pariser (2011) ; pour le concept de chambre d'écho voir Scruggs (1998).

contenus et qui, en même temps, crée un effet de résonance sur un « réel » personnalisé. En d'autres termes, le mécanisme de la bulle informationnelle, appelée aussi « bulle de filtrage » ou encore « chambre d'écho », produit du sens, construit un monde réel, une vision certainement « déformée » de la réalité empirique, manipulant ainsi l'expérience de vie, les interactions, les choix, et déterminant parfois aussi la façon d'interpréter les signes, l'« épistémé ».

Une fois de plus, cette logique de la bulle ne semble pas trop éloignée des principes sémiotiques de la construction du sens décrit par Youri Lotman grâce au concept de « sémiosphère » (Lotman 1999). Il est possible d'identifier dans la bulle informationnelle deux aspects propres à la sémiosphère lotmanienne : d'un côté, le mécanisme de délimitation, de fermeture temporaire, d'auto-description identitaire, et de l'autre le dialogisme, entendu comme reformulation et traduction/contamination à différents niveaux. En effet, la bulle arrête, ou du moins filtre, toute intrusion externe. Tout au plus, « l'autre » devient l'arrière-plan parfois nécessaire pour confirmer de façon spéculaire sa propre identité, ses propres valeurs. En d'autres termes, on est convaincu d'avoir accès à toutes les informations présentes dans l'univers démocratique du web. En réalité, il s'agit d'un dialogisme assez limité car la bulle, ainsi que la sémiosphère, ont une zone de frontière qui agit comme un filtre, permettant l'entrée aux seuls éléments « autorisés » qui alimentent l'existence de la bulle même. Tout le dynamisme de la bulle et de la sémiosphère est mis en jeu sur cette borne. Il limite les intrusions – et par conséquent garantit le maintien de l'identité de départ du système – et filtre les entrées « complaisantes ».

Si la sémiosphère de Lotman permet d'expliquer le fonctionnement identitaire des cultures, fondées principalement sur le partage d'un savoir menant à un croire, il est possible aujourd'hui de transplanter cet instrument pour comprendre la construction de sous-cultures virtuelles sur la base d'un savoir « fake ».

5. Conclusions : l'actualité de la sémiotique

Dans ces pages nous avons montré comment la sémiotique en tant que théorie générale de la signification ne nécessite pas d'arrangements par rapport à chaque particularité manifestée des nouveaux objets d'étude. Même face à des thèmes très actuels qui semblent lui échapper, la sémiotique offre des instruments pertinents. Dans la Babel des perspectives au sujet des *fake news* ou de la post-vérité, la sémiotique conserve sa spécificité et se configure, à ce jour, comme la seule perspective en mesure de mettre de l'ordre, en décrivant de façon pertinente les mécanismes sous-jacents à la construction du sens. Bien que les formes de communication ont évolué, en bouleversant à leur tour les habitudes des sociétés, nous voyons que le sens, la signification, même à l'époque de la post-vérité, continue d'être un processus différentiel.

Références bibliographiques

- Baud, Jacques (2020), *Gouverner par les fake news*, Paris, Max Milo Editions.
Geertz, Clifford (1973), *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
Greimas, Algirdas Julien (1968), « Conditions d'une sémiotique du monde naturel », *Langages*, n. 10, pp. 3-35.

- Greimas, Algirdas Julien (1980), « Le contrat de véridiction », *Man and World*, vol. 13, n. 3-4, pp. 345-355.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), *Du Sens II*, Paris, Seuil.
- Lévi-Strauss, Claude (1962), *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lotman, Youri M. (1999), *La sémiosphère*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Lorusso, Anna Maria (2018), *Post-verità*, Rome-Bari, Laterza.
- Pariser, Eli (2011), *The Filter Bubble : What the Internet Is Hiding from You*, United States of America, The Penguin Press.
- Scruggs, John F. (1998), « The “Echo Chamber” Approach to Advocacy », Philip Morris, Bates n. 2078707451/7452, 18 décembre 1998, 2p.
- Veltri, Giuseppe & Di Caterino, Giuseppe (2017), *Fuori dalla bolla*, Milan, Mimesis.

TROISIÈME PARTIE

Sédimentation et imaginaire des (dés)accords

5. (Dés)accords historiques et enjeux passionnels

Passion(s) du désaccord : les mouvements sociaux au prisme de la colère

Pauline HACHETTE

Université Paris 8 Vincennes-St-Denis, Fablitt / CEMTI

Sur la Place des Fêtes à Paris, en mars 2019, flottait une banderole jaune sur laquelle étaient inscrits ces mots en grandes capitales noires : « Organisons nos colères ». Le mouvement des Gilets Jaunes en était arrivé à un point où il sentait la difficulté de durer et d'agir politiquement sans représentant ni structure. La colère avait justifié le mouvement aux yeux du plus grand nombre, parce qu'elle était perçue comme la manifestation d'une dignité refusée, comme une réaction à des inégalités sociales criantes traduisant le mépris persistant des classes dominantes à l'encontre des classes défavorisées. Mais la légitimité ne suffisait plus, l'efficacité politique exigeait une structuration de cet affect moteur.

« France en colère », « France énervée », les noms de groupe Facebook à l'orée du mouvement des Gilets Jaunes ont en effet souvent mis la colère en avant et celle-ci est revenue d'innombrables fois dans les discours de certaines figures du mouvement. Mais la revendication, ou la mise en exergue, de cette émotion est loin de se limiter aux acteurs du mouvement. La ressaisie de cette contestation inédite, par la presse ou dans des ouvrages qui lui ont été rapidement consacrés, s'est souvent faite par cet affect¹. Et l'étendard de la colère dépasse bien sûr largement ce mouvement. Il s'est décliné en des colères de toutes les couleurs, du bleu de la police au rouge des enseignants. Il s'inscrivait encore dans les paroles, lourdes de menace, de *l'Orestie* d'Eschyle que le Théâtre du Soleil faisait flotter, aux côtés d'une Justice aux larmes ensanglantées, lors de la manifestation contre la réforme des retraites en décembre 2019, et à nouveau en soutien à l'hôpital public en juin 2020 : « Lourde est la profération coléreuse des citoyens. Il faudra payer le prix de la malédiction populaire² ».

La colère domine actuellement la lecture des mouvements sociaux. Au-delà d'une certaine commodité sémantique, elle est devenue l'angle d'approche, voire le thème, d'un certain nombre d'analyses. Une tribune de *Libération* interrogeait ainsi, sous le titre « Que faire de nos colères » (Douroux et Hutin 2016), la multiplication de ces « mécontentements explosifs » dans la rue et sur internet et le danger de « se complaire dans une société colérique » ou irascible, perpétuellement exaspérée. Ce texte s'inscrivait dans la continuité d'un numéro de la revue *Esprit* (Fœssel 2016) où philosophes et historiens scrutaient, de façon plus favorable néanmoins, la « montée en puissance des énervés » et le sens à donner à cette forme d'expression dont Michaël Fœssel reconnaissait qu'en nous mettant « hors de nous », elle sait résister au fléchissement mélancolique ainsi qu'au règne de l'individualisme. L'essai psycho-politique de Sloterdijk *Colère et Temps* (Sloterdijk 2007) constitue

¹ On peut penser, par exemple, à l'ouvrage *Une colère française* de Denis Maillard, éd. L'observatoire, 2019. Les titres de presse reprenant le terme « colère » sont innombrables. Une recherche Google trends montre que le terme « colère » dans l'actualité tourne autour de l'indice 25 dans les 6 mois qui précèdent le début du mouvement des Gilets Jaunes. L'indice passe à 50 en septembre 2018, 75 en novembre puis 100 (soit la valeur record) en janvier. Il ne commence à redescendre qu'autour d'avril 2019, alors que la crise connaît une accalmie.

² Le 17 décembre 2019, place de la Bastille. Le 16 juin 2020 près de l'esplanade des Invalides.

une réflexion fondatrice sur la dimension collective et politique de cet affect qu'il voit notamment être thésaurisé en « banques de la colère » par l'Église et les grands partis socialistes, avant d'être voué à la dispersion avec leur disparition. Plus récemment, la philosophe américaine Martha Nussbaum, connue pour sa réflexion sur les émotions démocratiques (Nussbaum 2011), s'est penchée dans *Anger and forgiveness. Resentment, Generosity and Justice* (Nussbaum 2016) sur les moteurs affectifs animant les mouvements de contestation actuels, et plus particulièrement sur les faiblesses d'une colère qui va croissant et à laquelle elle oppose générosité et compassion. Dans *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*³, Cynthia Fleury développe quant à elle une discussion approfondie des thèses de Nietzsche, Scheler ou encore Adorno sur cette rumination néfaste qui s'inscrit dans la nébuleuse colérique, afin de rendre sensible l'impasse de cette force sombre. Ce ne sont plus là tant les mouvements sociaux qui sont lus à l'aune des passions que les passions elles-mêmes qui sont jugées dans leur dimension politique – les différentes nuances du mécontentement au premier chef. La réflexion se fait éthique et les passions, redevenues vices ou vertus, apparaissent comme des dispositions permettant ou non au sujet des sociétés démocratiques de s'épanouir.

Donner à l'émotion une place centrale dans la lecture des mouvements sociaux, loin d'être une nouveauté, comme on aime parfois à le dire en évoquant le « tournant émotionnel » dans les sciences sociales, semble donc avoir remplacé de façon évidente la lecture selon laquelle les individus agiraient en tant qu'êtres poursuivant des « intérêts rationnels individuels » ou guidés par des convictions idéologiques. Des nombreux affects au travers desquels on pourrait lire la contestation sociale c'est, dans le traitement médiatique notamment, la colère, spectaculaire et bouillonnante, aussi intense que susceptible d'épuisement, qui a pris le pas. Cependant, pour évident qu'il paraisse maintenant, appliqué précisément à un ou plusieurs mouvements sociaux, le choix d'un récit passionnel du mouvement social soulève des questions : que dit-on quand on saisit le désaccord qui se manifeste dans les mouvements sociaux par sa dimension affective plutôt que par un sémantisme pragmatique – lutte, combat, révolte, insurrection ou encore, pour reprendre un terme foucauldien faisant le titre de l'exposition de Didi-Huberman présentée en divers pays de 2016 à 2018, « soulèvement » ?

Nous souhaitons dans cet article définir des pistes pour analyser la sémiologie de cet affect dans sa dimension sociale et politique où il semble fonctionner d'une part comme un signe fondé sur une entité considérée comme stable, et de l'autre comme une manifestation naturaliste spontanée échappant au logos. Il est nécessaire d'éclairer la constitution de cette capsule passionnelle dans la diachronie, et de mettre à jour les syntagmatiques plus ou moins visibles à partir desquelles se constitue pour nous son sens. En somme, il s'agirait de déplier non les raisons sociales et politiques de telle ou telle colère, mais ce qui constitue « la colère » en cadre et grille d'interprétation. Loin d'être réductible à une explosion anarchique, une colère est en effet organisée et donc structurée, elle se constitue en récit. Le seul mouvement des Gilets Jaunes, s'il a souvent été appréhendé dans ses débuts comme difficile à cerner dans ses formes (absence de représentant officiel, dimension protéiforme) s'est inscrit pourtant très tôt dans une forme narrative par la ritualisation du temps et des lieux forts en figurativité et en symboles (itération du samedi, ronds-points, Champs-Élysées). Il a été également un grand déclencheur de portraits de vie pour répondre à la demande de définition et de visibilité sociologique (qui sont ces gens qui ne sont pas tout à fait pauvres mais pas tout à fait « moyens » ? Quel est ce manque qui les fait se lever ?). Mais ces récits singuliers reposent eux-mêmes sur une

³ Fleury (2020). Au sujet de ce sentiment « spécifiquement moderne » on peut aussi citer l'intéressant ouvrage collectif dirigée par Antoine Grandjean et Florent Guénard (éds. 2012), *Le ressentiment, passion sociale*.

narration plus générale de la révolte et de la colère dont il nous faut déterminer la forme, les accents et sanctions. Il nous faut pour cela replacer l'« énervement » actuel dans un récit diachronique qui mène de la colère héroïque aux colères collectives, puis réinterroger les logiques syntagmatiques de cet affect et la place qu'elles donnent à son objet et à l'anti-sujet, avant de la ressaisir comme une passion d'être.

1. Construction et variations axiologiques de la colère dans la longue durée

« La colère peut être folle et absurde ; on peut être irrité à tort ; on n'est indigné que lorsqu'on a raison au fond par quelque côté » écrivait Victor Hugo dans *Les Misérables*, en adoptant cette rhétorique au cœur du phénomène qui nous intéresse et qui traite les passions en entités quasi indépendantes de ceux qui en sont le siège. L'indignation, morale et raisonnable, l'emporte encore dans ces mots sur une colère aisément perçue comme douteuse et peu fiable. Le livre de Stéphane Hessel *Indignez-vous !* en 2010 comme le mouvement des Indignados de la Puerta del Sol en 2011 penchaient de même vers ce sentiment qui, réprouvant une atteinte à la dignité d'autrui ou de soi, se donne un ancrage moral. Il semblerait que la balance axiologique penche dorénavant du côté de la volcanique colère dont rien ne garantissait aux yeux de Hugo qu'elle avait raison. La colère comme toute passion n'est pas dotée des mêmes valeurs à toutes les périodes et dans toutes les cultures, évidence qu'il est bon de rappeler pour ne pas céder à une perspective naturaliste⁴. Son invocation massive aujourd'hui tend à aller de pair avec une axiologie globalement positive, même si cette réhabilitation est aussi critiquée. Un très bref tableau de ces variations axiologiques de la colère dans notre culture occidentale, mais aussi des acteurs à qui on reconnaissait le droit d'être affectés par elle, aura pour fonction de rappeler la construction culturelle de cette passion, c'est-à-dire du sens et de la valeur qu'on lui octroie⁵.

1.1. De la colère démonstrative héroïque...

L'antiquité mythologique comme épique nous donne majoritairement à voir la colère de l'Un, dieu ou héros. Elle y est glorifiée comme démonstration de pouvoir ou capacité à accueillir l'énergie divine, ce qui fait le héros. On évoque généralement comme représentatif de ce temps de la colère, le courroux « plus doux que le miel » d'Achille. Quand bien même on déplore ses ravages, sa *ménis* est en effet appelée à être « chantée » dès les premiers mots de *L'Iliade*, car elle manifeste les qualités qui doivent être celles d'Achille en tant que héros, l'éthos conféré par son groupe, autrement dit l'honneur et la renommée qu'il doit défendre. Ceux-ci lui sont déniés par l'affront d'Agamemnon qui, lui prenant Briséis, déclenche une première « colère », plus proche en réalité d'une « bouderie » puisque le guerrier se retire dans sa tente et refuse de combattre. Ce n'est qu'après la mort de Patrocle, éprouvée comme une perte douloureuse et un affront, que se déploie la furie qui fait l'objet des descriptions épiques que l'on connaît. Achille n'a pas le droit d'être publiquement offensé, la

⁴ C'est l'un des fondements de la grande *Histoire des émotions* (3 volumes) dirigée par A. Corbin, J.-J. Courtine, et G. Vigarello (2016-2017).

⁵ Nous nous appuyons pour ce panorama sur les analyses de Peter Sloterdijk dans *Colère et Temps* (2007), ainsi que sur plusieurs autres ouvrages, parmi eux : William Harris, *Restraining rage, The Ideology of anger control in classical Antiquity* (2001) ; Pierre Pachet, *La Colère. Instrument des puissants, arme des faibles* (éd., 1997) ; la revue *Esprit*, n. 423 (Fœssel, éd., 2016) ; Martha Nussbaum, *Anger and Forgiveness* (2016).

légitimité de son courroux se fait devoir : il est le trait identificatoire majeur du héros qui doit faire valoir sa capacité à accueillir cette forme d'énergie pour être reconnu comme tel.

La passion colère est par la suite soumise à un mouvement de contrôle de plus en plus fort dans la Grèce antique puis dans le monde latin. Comme le montre l'ouvrage *Restraining rage* de William Harris, la colère individuelle n'est presque plus valorisée – sous l'influence stoïcienne notamment. La culture chrétienne renforce ce mouvement en déléguant et différant le mécontentement populaire grâce au Jugement Dernier, promesse de vengeance médiatisée par la main divine. Elle constitue ainsi la colère en ressentiment selon les analyses de Nietzsche dans la *Généalogie de la morale*, voire en banques de colère, si l'on reprend la thèse principale de Sloterdijk. La délégation divine évite l'éclat, reporte l'explosion au temps du Jugement dernier où l'immense ire divine vengera les offenses subies par les croyants durant leur vie terrestre.

1.2. ...aux irritations des sociétés démocratiques

Sloterdijk montre comment la Révolution Française fait surgir une relégitimation du motif archaïque de la vengeance, dans les affaires privées comme politiques, en tant qu'exigence de reconnaissance de la bourgeoisie. L'écosystème de la résignation est ébranlé, la revendication réintègre l'espace public et se fait véhémence, légitimée par le développement des discours de dénonciation au XIX^e siècle. C'est le moment de la bascule des acteurs sociaux de la colère. L'affect élitiste devient populaire. Dans le prolongement de cette bascule, Pierre Pachet fait du XX^e siècle, le temps des colères populaires, la société dans laquelle « chacun a virtuellement droit à exercer toutes les fonctions ; une société dans laquelle, de façon logique, la colère, loin d'être réservée à certains, est donc l'apanage de tous » (Pachet 1997). Considérée comme le signal d'une injustice ou de valeurs bafouées, la colère devient la forme spontanée de la revendication. Elle est perçue comme la force d'action de l'indignation. Sur fond d'une « société de protestation »⁶, les groupes minorés « en colère » se multiplient. Le sentiment de dépréciation, d'être « tenu pour peu » quand le pacte des sociétés démocratiques inclut l'égalité de considération, est un trait commun à ces groupes. Plus que les divergences d'opinion, ce sont les protestations passionnelles qui se disputent une place dans l'espace public, aboutissant au constat rappelé en introduction d'une société « exaspérée ».

Cette colère de tous et de tout le temps pose, souligne Pachet, un problème d'audibilité et de visibilité. Là où la colère de l'Un rimait avec une forme de distinction, la colère de Tous rend compliquée cette manifestation de soi. Il importe alors de comprendre ce qui compte dans l'emportement social : le désaccord qu'exprime la colère fonde-t-il un collectif se faisant communauté par la demande d'un objet commun ? Ou cherche-t-il à retrouver la puissance et l'intensité de l'être, potentiellement partagée dans le collectif mais aussi prise dans une affirmation d'identité qui peut conduire à la concurrence des colères, comme le déplore Martha Nussbaum dans *Anger and Forgiveness*, en parlant du « poison social » de cette demande démultipliée de respect de soi. Le désaccord qui fondait un accord contre un état du monde inacceptable s'infiltré alors dans les interstices des unions possibles entre individus supposés « dans le même camp » et dont les colères individuelles, fût-ce sous des formes communautaires, cherchent à se surpasser – en légitimité, en intensité – les unes les autres. Cette pluralité des désaccords n'est pas la seule issue à la colère sociale mais elle apparaît dans un certain nombre d'analyses comme un risque qu'il est pertinent de

⁶ Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky désignent ainsi le développement exponentiel des manifestations dans les dernières décennies du XX^e siècle dans *La manifestation* (2008).

questionner, en étudiant les syntagmatiques par lesquelles on appréhende la séquence aboutissant à cet affect, et plus précisément en différenciant l'accent mis sur une colère lue à partir de la frustration d'objet de celui mis sur une colère lue comme recherche d'intensification de l'être.

2. La colère : une passion d'objet ?

La colère sociale oscille, dans les représentations qui en sont données, quant à la place à donner à son ou ses objet(s) source : cause immédiate d'un affect alors réactif ou élément de second plan par rapport à la démonstration populaire qui s'ensuit. Il en va de notre compréhension de la grammaire d'un conflit et de la représentation que s'en font sujets et anti-sujets, mais aussi les observateurs de ces éclats. Il nous semble intéressant d'éclairer ces interprétations par une relecture de la syntagmatique sémiotique de la colère.

2.1. *L'illusion de l'objet direct*

Dans un premier cas de figure, la colère sociale est présentée comme un affect épidermique et réactif vissé à son objet, une manifestation passionnelle suivant le modèle causal simple : événement-émotion ou encore injustice factuelle-colère. La photographie associée à un article intitulé « La colère des gilets jaunes »⁷ illustre bien cette conception spontanée. On y voit un gilet jaune fluorescent posé sur le cache de la trappe à essence pendant que le réservoir avale goulûment l'essence déversée par la lance. À la fois naturaliste en ce qu'elle semble se passer de toute élaboration discursive et potentiellement métaphorique, la « colère jaune » apparaît ici comme le résultat immédiat de la hausse du prix à la pompe. Elle a pris feu aussi fatalement que l'essence au contact d'une étincelle, allumée par une annonce privant certaines personnes de la jouissance immédiate d'une mobilité à moindre coût. Cette représentation de la colère en fait avant tout une passion d'objet : elle provient du manque, de la disjonction, d'avec un objet désiré ou perdu.

Greimas souligne dès le début de son étude sémantique de la colère que celle-ci diffère d'une « simple » passion d'objet comme l'avarice qui se laisse saisir par un modèle phrastique et qu'elle requiert une séquence discursive constituée d'une imbrication d'états et de faire (Greimas 1983, p. 225). Il y a bien un objet au centre de la colère dans la mesure où c'est la disjonction du sujet et d'un objet qui est en jeu – cet objet peut être un droit – supposé accessible à tous mais refusé dans les faits. L'accent est avant tout mis sur cette disjonction, sur le désaccord. Le sujet qui se met en colère est frustré d'une possession dont il estimait qu'elle devait lui revenir. Mais les différents segments (frustration, mécontentement, agressivité ; cf. Fontanille 2017) de la séquence qui compose la configuration passionnelle impliquent également des interactions. La séquence de Greimas précisée par Jacques Fontanille fait ainsi tenir le basculement passionnel colérique à la rupture d'un contrat fiduciaire (souvent tacite), rupture qui constitue l'autre en anti-sujet. La séquence passionnelle est donc établie de façon rétrospective. Pour comprendre l'explosion colérique, il faut postuler la rupture d'un contrat et remonter à la confiance préalablement établie qui suppose elle-même un contrat.

Le processus de signification passionnelle est donc bien plus complexe qu'un simple affect d'objet et la syntagmatique de la colère, telle que Greimas et Fontanille l'ont dépliée, le souligne. L'objet désiré doit être considéré comme dû pour déclencher de la colère et pas uniquement de la frustration.

⁷ « La colère des Gilets jaunes », *L'Opinion*, 10 décembre 2018, <https://www.lopinion.fr/dossier/edito/colere-gilets-jaunes-168533>.

Il s'enracine dans un pacte fiduciaire, explicite ou tacite, unilatéral ou partagé, mais qui doit exister pour qu'il y ait sentiment de trahison. La séquence inclut ainsi plusieurs moments de sanction ou d'évaluation⁸ où se négocie le sens de la disjonction au regard des valeurs en cours. La colère résulte en effet d'une situation caractérisée par la violation de normes personnelles ou collectives. L'évaluation est donc présente dans l'adhésion à un pacte, puis lorsque le sujet estime que celui-ci a été rompu. Mais elle l'est aussi en aval du mécontentement éprouvé, lorsqu'il s'agit de lui donner une expression sociale. Et dans ce cadre la négociation avec le tempérament, les circonstances, mais surtout les valeurs culturelles prêtées aux affects est très forte. Que la patience et l'endurance priment sur la valorisation d'un certain « dire vrai », que Foucault analyse au travers de la notion de *parrêsia* (Foucault 1983), et le mécontentement voire l'agressivité, peuvent se faire résignation voire abattement. Ils peuvent à l'inverse devenir fierté de parvenir à un idéal de maîtrise. La patience, en tant que résistance à la décharge immédiate d'énergie, peut bien entendu, tout aussi bien mener à la vengeance, ce programme de rétorsion qui constituerait l'aboutissement logique du mécontentement colérique d'après Greimas.

À chaque étape de la séquence de la colère, rappelle Fontanille, peut donc s'ouvrir une autre voie et, à un trait près, c'est un autre affect de la nébuleuse colérique et une autre construction du désaccord passionné qui entrent en jeu. Ces variations ne tiennent pas qu'aux inclinations de tempérament de l'individu. Selon qu'une opposition violente est conçue comme du courage ou comme hors de propos, pour certains segments de la population par exemple, son expression prendra différentes formes. L'inhibition sociale de telle ou telle passion (haine, envie, ressentiment) entraîne sa requalification, et donc son éprouvé, en une autre plus avouable socialement. L'anthropologue Jean Briggs qui publie en 1971 *Never in Anger: Portrait of an Eskimo family*, a bien fait valoir cette dimension culturelle de l'expression et de l'interprétation des émotions, en se penchant sur la qualification passionnelle de ses propres expériences d'irritation, voire d'emportements, dans une société où les manifestations de cet affect ne sont pas acceptées.

Interroger les valeurs données à la colère c'est aussi se demander, en termes paradigmatiques, sur quels autres affects elle prend le pas dans l'interprétation que l'on a des émotions motrices de la contestation. Un humoriste qui avait apporté son soutien au mouvement des Gilets Jaunes lors de ses premières manifestations leur avait ainsi retiré celui-ci quelque temps après, au prétexte que le mouvement était devenu trop « haineux » et que la colère qu'il soutenait n'était finalement que de « l'envie ». Il illustre ainsi bien que la disjonction vis-à-vis de l'objet n'est pas ce qui constitue de façon essentielle la colère, comme configuration et comme valeur sociale. L'envie est l'expression d'un manque à avoir pur, qui ne suppose pas la violation de normes personnelles ou collectives. Elle n'est pas une demande de justice à l'égard de normes admises par le sujet et qu'il estime partagées. Elle ne suppose pas non plus de vouloir accéder au même bien – auquel cas elle serait l'émulation des sociétés démocratiques valorisée par Tocqueville. Elle est au contraire, écrit Tocqueville, un désir d'abaisser l'autre au même niveau que soi, voire de s'abaisser soi-même. C'est une passion négative et amère pour l'égalité, le lit du ressentiment (Tocqueville 1835). D'autres affects appartenant à la nébuleuse de la colère font bien rarement l'objet de revendication, telles la haine, justement⁹, ou la

⁸ Au sens cognitiviste d'*appraisal*.

⁹ Sauf dans ce slogan de manifestation, tout de même extrêmement fréquent, « Tout le monde déteste la police », avec ce que la désinhibition des inhibitions affectives vis-à-vis de cet anti-sujet dit du statut bien particulier de ce dernier dans les institutions démocratiques.

vengeance. Ils ne sont pas considérés comme moralement légitimes ou ne sont pas associables à des vertus modernes.

Or, plus que le rapport au désir frustré d'une possession d'objet, c'est le rapport à l'anti-sujet qui différencie probablement le plus ces passions de la colère. Aristote trouve aux racines de la colère un seul objet, le manque de considération, être « tenu pour peu »¹⁰. Cette quête d'une dignité refusée est ce que le sujet en colère réclame, d'une façon ou d'une autre, à l'anti-sujet. Là se noue la relation intersubjective. Avec la haine, en revanche, l'agression s'installe dans la durée et colore l'ensemble des relations avec l'autre, fixé dans un rôle d'anti-sujet, indépendamment du dommage. La haine cherche la suppression et non la reconnaissance de l'anti-sujet. La quête de reconnaissance distingue aussi la colère de la vengeance puisque la compensation y est cherchée dans une privation symétrique. La colère se distingue aussi du ressentiment sourd en ce que celui-ci ne parvient pas à exprimer à l'anti-sujet sa demande de reconnaissance et s'aigrit dans son souterrain tel l'homme du sous-sol de Dostoïevski à l'infinie logorrhée amère (Dostoïevski 1864).

Le désir de représailles n'est évidemment pas étranger à la colère. Pour Aristote, c'est l'espoir de se venger et la reconquête d'une puissance l'accompagnant qui teinte la colère de plaisir. Greimas fait du projet de vengeance l'aboutissement de la séquence colérique si elle n'était interrompue par l'éclat de colère. Nussbaum articule quant à elle essentiellement la colère au désir irrationnel d'un « payback », d'une revanche, ce qui selon elle la disqualifie intrinsèquement. Pourtant, les attentes vis-à-vis de l'anti-sujet entrent avec l'accomplissement du programme de vengeance dans une logique économique de compensation – de don et contre-don – qui n'est pas forcément celle de la colère. On tend ici à penser que la dimension intersubjective prend le pas sur la privation de l'objet dans la séquence colérique. Mais cet autre traitement de la contestation en colère, qui semble effacer l'objet, questionne également.

2.2. Le passage à une colère intransitive

À l'opposé de la colère de privation réactive, la contestation aboutit en effet parfois à une quasi indifférenciation de l'objet. Paradoxalement, à première vue, ce qui semblait déterminer et expliquer l'état colérique est associé, dans nombre d'articles couvrant les mouvements sociaux de ces dernières années, à une prolifération d'objets semblant faire vaciller la séquence et son ordonnancement linéaire. À la première raison invoquée pour expliquer la colère des Gilets Jaunes (hausse de la taxe carbone et donc du prix de l'essence) ont succédé, comme on le sait, des revendications plus larges et se formulant progressivement : démocratie directe, lutte contre l'injustice fiscale, hausse du pouvoir d'achat, « sentiment général » d'injustice. Ce déploiement de causes ramifiées et complexifiées, bien compréhensibles isolément, a pour effet latéral, de perturber la grammaire *a priori* de la contestation : une cause – une revendication. La réaction passionnelle apparaît comme une colère qui flambe en continu, comme à la sortie d'une conduite de gaz percée, et les éléments mettant à jour la trahison du contrat, voire les termes du pacte restés implicites, apparaissant comme autant de combustibles happés par elle. Cette multiplication des causes a débouché progressivement, à propos de ce mouvement comme d'autres, ainsi que dans le cadre d'analyses plus générales citées en introduction, sur un évanouissement apparent de l'objet. Dans le discours la colère est devenue absolue.

¹⁰ Aristote emploie pour l'étiologie de la colère qu'il développe dans sa *Rhétorique* le terme *oligoria* : dépréciation, fait d'être tenu pour peu (II, 2, 1378a).

L'anniversaire du mouvement des Gilets Jaunes à l'automne 2019 a ainsi donné lieu à un certain nombre de titres comme « La colère n'a pas faibli »¹¹ ou « Toujours mobilisés, toujours en colère »¹² marquant moins l'apparition de nouvelles doléances que la persistance de la passion. La période de déconfinement qui a marqué le retour de quelques manifestations a pu être lue également comme de nouvelles variations passionnelles : « Retour des gilets jaunes : ils veulent "déconfiner" la colère »¹³. Cette formulation dénuée de complément précisant les objets de celle-ci dépasse la simple commodité du titre journalistique. On la trouve également dans les noms de groupes Facebook (« France en colère » ou « France énervée » mentionnés préalablement) qui donnent le sentiment d'une intransitivité de l'émotion ou d'une transitivité indéterminée. La configuration de la passion s'en trouve changée : ce n'est plus la séquence qu'il faut lire en toute logique sémiotique rétrospectivement, partant de la manifestation passionnelle pour remonter par déduction au processus sémiotique qui la sous-tend. Ce qui se dessine dans la dénomination d'un groupe comme « la France en colère », c'est que les objets qui y sont discutés sont appréhendés sous cet angle passionnel, que la colère subsume tous les objets qui se présentent. Elle les sélectionne – on vient par définition déverser ses colères –, voire les « encolérise » – selon des caractéristiques qui lui sont propres, notamment l'hyperbolisation et la détermination d'un anti-sujet.

Dans ces dits de la contestation, ce qui reste de plus stable, tel un pivot, c'est la colère. L'état finit par l'emporter sur l'objet supposé le causer, au risque de discréditer aux yeux des observateurs les causes invoquées, au prétexte qu'elles seraient infinies et repousseraient telles les têtes de l'hydre (ils ne seraient « jamais contents », éprouveraient une frustration que rien ne peut combler). En réalité c'est la définition de l'émotion active que l'on a sous les yeux qui doit être repensée. L'émotion ponctuelle et explosive que constitue dans nos représentations ordinaires la colère, s'étend et s'itère, se fait durative, sans s'épuiser. Le modèle d'une colère qui se décharge, qui s'apaise en se vidant n'éclaire pas le phénomène que l'on observe. Elle n'est plus seulement un signal révélateur d'une injustice ni même un moteur lançant l'action. La colère populaire ainsi décrite conduit à se demander si l'accent doit être mis sur son objet (et la nature du pacte rompu), sur la relation à l'anti-sujet, ou plutôt sur le sujet lui-même, sur *l'ethos* qui construit la colère.

2.3. La praxis de la colère en question

C'est la dimension pratique de la colère qui est alors en jeu, ce que l'on attend *a priori* d'une contestation populaire : obtenir « gain de cause ». Dans le cas où la cause ne semble plus si simple à saisir ou à circonscrire, comment penser la valeur pratique de la colère sociale ?

L'antithèse que dessine Lévi-Strauss entre sociétés froides et sociétés chaudes, en opposant le modèle de l'horloge à celui de la machine à vapeur, offre un angle intéressant pour comprendre autrement la séquence de la colère de contestation perpétuée. L'ethnologue, dit-il, étudie des « sociétés froides », soit des sociétés homéostatiques, qui se maintiennent en état d'équilibre et créent très peu de désordre. Leur mémoire « froide » consigne et enregistre les faits, les ritualisent mais sans les relier à la vie sociale quotidienne et en faire des facteurs de changement. Les sociétés chaudes ou cumulatives,

¹¹ « Gilets jaunes : un an après la colère n'a pas faibli », *Dordogne libre*, 16 novembre 2019, en ligne : <https://www.dordognelibre.fr/2019/11/16/gilets-jaunes-un-an-apres-la-colere-na-pas-faibli>.

¹² « Gilets jaunes à Nantes. Toujours mobilisés et toujours en colère », *France 3 Pays de Loire*, 17 novembre 2019, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=zNb4LaENINI>.

¹³ « Le retour des Gilets jaunes, ils veulent déconfiner la colère », *La dépêche.fr*, 16 mai 2020, en ligne : <https://www.ladepeche.fr/2020/05/16/gilets-jaunes-deconfiner-la-colere.8889996.php>.

à l'inverse, intègrent les événements et actualisent continuellement leur mémoire collective créant à la fois plus d'ordre et de désordre : « Elles ressemblent à des machines à vapeur, elles utilisent pour leur fonctionnement une différence de potentiel, laquelle se trouve réalisée par différentes formes de hiérarchie sociale (esclavage, division de classes) » (Lévi-Strauss dans Charbonnier 1961). Ces organisations reposent sur un déséquilibre constant qui leur permet de produire beaucoup plus d'ordre (comme le machinisme) et aussi, ajoute Lévi-Strauss, « beaucoup plus de désordre, beaucoup plus d'entropie, sur le plan même des relations entre les hommes ». Dans ce modèle, c'est le différentiel structurel qui crée la transformation, non pas la rupture d'un pacte mais un contrat fondamentalement inégalitaire qui attise perpétuellement la revendication et le mouvement de l'histoire qui s'ensuit. L'égalité et l'équité tout en étant des valeurs admises ne font pas partie d'un état initial quelconque. C'est ainsi moins la rupture apparente du contrat qu'il faut considérer – l'événement, l'accident – qu'un différentiel créant une pression constante, s'actualisant plus ou moins régulièrement à l'occasion de mises en visibilité du différentiel plus fortes que d'autres. La pression différentielle est le moteur de ces sociétés.

Cette lecture de la praxis de la colère va à l'encontre d'un certain nombre d'interprétations. Pensons à Sartre qui dans son *Esquisse d'une théorie des émotions* voit en elle une solution brusque à un conflit pour lequel nous ne pouvons trouver de solution adéquate. Face à son incapacité à changer le monde – ou du moins le sentiment qu'il a de son incapacité – le sujet développe une « pensée magique ». Il agit alors sur lui-même, s'abaisse et se transforme en un être tel que des solutions grossières et moins adaptées lui suffiront. Fleury fait elle aussi du ressentiment une pensée magique, celle d'une réparation « tombée du ciel ». Fontanille et Greimas, bien que différemment, semblent prêter peu de force pratique à l'éclat colérique qu'ils perçoivent comme une alternative au programme d'action de la vengeance. La colère marque l'interruption de la séquence logique de vengeance où le sujet qui a éprouvé une privation l'« efface » par un programme narratif déroulé dans un temps long qu'ignore la colère. Celle-ci marquerait l'impatience, l'inaptitude à agir.

La colère a-t-elle ou non une force pratique ? Est-elle une des manifestations du mouvement des sociétés chaudes ou au contraire signe-t-elle une incapacité d'action, voire une fuite dans l'imaginaire ? Il nous semble que c'est à cet endroit qu'il est nécessaire de déplacer la définition de la colère d'une passion d'objet à une passion d'être.

3. L'éclat comme réparation : une passion d'être

La colère gagne à être conçue comme un aboutissement réparateur en soi, et non une interruption, un inaccomplissement. C'est d'une certaine façon la lecture qu'on donne Sloterdijk quand il en fait un affect thymotique, apte à « forcer » la reconnaissance. De passion d'objet, reposant sur un manque à combler ou réparer, la colère devient une passion d'être.

3.1. Une passion thymotique redonnant visibilité

Comme Aristote, Sloterdijk met au fondement de la réaction colérique un acte de dépréciation. La colère exprime un désir douloureux car non assouvi de reconnaissance, un désir de reconquête d'une image de soi – notion doublement médiatisée puisqu'elle désigne *ma* représentation de l'image qu'autrui s'est formée de moi – image de soi que je veux sentir coïncider à mon sentiment de moi-même. L'éclat colérique a pour but de forcer la vue et de rechercher la réparation par une visibilité

imposée, ce qui serait le premier pas vers la reconnaissance. Le mouvement des Gilets jaunes a montré combien était active cette attente. À côté des demandes d'une vie plus confortable où le sentiment du manque n'est pas constant, l'exigence de considération s'est fait entendre de façon récurrente par son corollaire, l'accusation d'« arrogance » et de « mépris » de la part du pouvoir à l'égard de tous ceux que ce pouvoir ne regardait pas. La fluorescence des gilets était là pour imposer la visibilité des invisibles.

À la différence de la tristesse par exemple, la colère marque ainsi le passage d'un sujet d'état subissant son affect à un sujet de faire manifestant sa réaction. Et ce faire tient d'abord à une manifestation, une explosion de colère, un éclat donné au sujet. En mettant l'accent sur la dimension thymotique de l'affect, Sloterdijk le dissocie des passions de convoitise, qu'il nomme passions érotiques, mises à l'honneur tant par la psychanalyse que par la survalorisation de la consommation. Certes il y a un désir frustré à l'origine de la colère, un déséquilibre dans l'échange régi par le contrat supposément satisfaisant pour les deux partis. Mais l'objet de cette privation – une image de soi en accord avec le sentiment de soi – conduit à une forme de rééquilibrage qui se cherche dans la manifestation colérique elle-même et non dans la privation symétrique d'autrui. La manifestation irritée ou furieuse, avec toute sa démesure, ne vaut alors pas alors tant comme levier pratique, parce qu'elle obligerait l'anti-sujet à accéder au désir de l'individu en colère en suscitant la peur, ou simplement parce que l'intensité passionnelle de l'autre fait effraction dans le réel de l'anti-sujet l'obligeant à prendre conscience de l'expérience de la réalité de celui qu'il ne voyait pas. Cette manifestation vaut aussi en elle-même, par sa force d'expression et de démonstration, qui permet de redonner au sujet frappé par l'impouvoir – ce dont l'affect en soi témoigne – une puissance. La visibilité acquise réordonne le partage du sensible et fait place au sujet. Cet aspect du thymotique s'accorde avec une recherche de puissance – qui est autant capacité à être affecté que capacité de transformation – et une intensité, aspects essentiels de la praxis colérique sur lesquels nous voudrions insister pour terminer.

3.2. Intensifier l'expressivité

Passionner le désaccord c'est en effet en dire l'intensité, celle de la souffrance éprouvée. Le mouvement des Gilets jaunes représente avec une force particulière cette colère parce que la démesure propre à la colère y est en soi la réponse au « trop juste » éprouvé dans des existences qui ne souffrent pas d'un complet dénuement mais de la contrainte d'une attention scrupuleuse au toujours « pas assez » qui régit leur vie matérielle. La dépense colérique est en général abordée comme une décharge qui mène à l'apaisement, et donc à un rééquilibrage – au moins temporaire – des tensions internes du sujet, que l'état du monde ait été modifié ou non. La colère épuise et s'épuise. Mais la dépense qui est sa loi, la loi de la colère rouge, chaude, généreuse (dirait Descartes qui l'oppose à la colère blanche¹⁴) est aussi le signe d'un rapport entravé au réel, qui ne permet pas un sentiment de soi dans son intégrité et sa coalescence. Le « bloc rythmique » (Fontanille 2005) et tonique de la colère se traduit dans un corps et une énonciation, c'est une forme de subjectivité retrouvée et caractérisée par une forme de plénitude du moment. Elle redonne aussi à un monde anémié couleurs et consistance, là où la stratégie du pardon (opposé à la colère) impose une dissymétrie des relations qui implique un amenuisement de l'anti-sujet, comme le souligne à sa manière Nussbaum. La violence émeutière que l'on veut dissocier

¹⁴ Descartes (1649, éd. 1997, p. 201).

de l'indignation légitime gagnerait sûrement à être analysée en ces termes. Il est possible de la lire d'abord comme une pratique d'intensification et de vitalisation du rapport au monde matériel¹⁵. Ce désir de transformation, fût-ce par déprédation, traduit notre nature d'individus à sang chaud, non seulement par ce que la fureur et son prolongement violent arrivent par excès d'énergie, parce que les individus qui composent le groupe arrivent à un « point d'ébullition » que décrit Bataille dans sa réflexion sur la dépense, mais aussi parce que ce sang chaud s'oppose au « sang-froid » des animaux s'adaptant à leur environnement et s'y ajustant avec de très maigres marges d'indépendance.

De ce point de vue, l'accent porte sur le moment même où se manifeste la colère, non sur la privation d'objet qui l'engendre, ni sur la résolution liée à sa décharge. La colère thymotique apparaît moins soumise à la concurrence des demandes de reconnaissance et à la dépendance qu'elle entraîne vis-à-vis de l'autre. Sa praxis politique reste cependant alors aussi questionnable que le sens de sa configuration collective. Elle traduit d'abord une utopique durabilité de l'intensité, celle que Michaux exprime admirablement dans ces termes : « La colère est un équilibre qu'il est pénible de garder ».

4. Pour conclure

Prendre au mot le traitement actuel des mouvements de contestation à partir des emplois du terme colère nous semble une entrée significative dans le sens qu'acteurs et observateurs donnent à ces mouvements. L'importance prise par ce prisme souligne d'une part que la place de l'objet, crucial dans une revendication sociale, tend à s'effacer dans le dit de la colère au détriment du rapport à l'anti-sujet que la construction de cette passion suppose, ou de l'état lui-même. Si ces inflexions soulèvent des doutes sur la force pratique de ce que l'on qualifie de colère, elles conduisent à repenser l'importance de sa manifestation en tant que telle et du manque à être, plutôt que du manque à avoir, qu'elle répare. Plus qu'un révélateur, voire qu'un décisif ou un moteur, la colère y apparaît comme une remédiation immédiate à un sentiment d'effacement, un *fading* de soi et du monde.

Références bibliographiques

- Bataille, Georges (1949), *La part maudite*, précédé de *La notion de dépense*, Paris, Les éditions de Minuit ; nouv. éd. 2011.
- Briggs, Jean L. (1971), *Never in Anger: Portrait of an Eskimo family*, Cambridge (Mass.), Harvard Press University.
- Charbonnier, Georges (1961), *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Plon ; nouv. éd. Paris, Les Belles Lettres, 2010.
- Corbin, Alain, Courtine, Jean-Jacques & Vigarello Georges (2016-2017), *Histoire des émotions*, t. 1, 2 et 3, Paris, Seuil.
- Douroux, Philippe & Hutin, Laura (2016), « Que faire de nos colères », *Libération*, 12 avril 2016, en ligne : https://www.liberation.fr/debats/2016/04/12/que-faire-de-nos-coleres_1445686/ – consulté le 23/06/2021.
- Fillieule, Olivier & Danielle Tartakowsky (2008), *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Fleury, Cynthia (2020), *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*, Paris, Gallimard.
- Foessel, Michaël (éd., 2016), *Esprit*, n. 423, mars-avril 2016, "Colères".

¹⁵ C'est une part de l'analyse qu'en fait Romain Huët dans *Le vertige de l'émeute*, PUF, 2019.

- Fontanille, Jacques & Klock-Fontanille, Isabelle (1997), « La colère : passion, péché, forme de vie. De la “colère à la française” à la colère “indo-européenne” », dans E. Landowski (éd.), *Lire Greimas*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 85-120.
- Fontanille, Jacques (2005), « Colère », dans E. Rallo Ditché, J. Fontanille & P. Lombardo, *Dictionnaire des passions littéraires*, Paris, Belin, pp. 61-79.
- Fontanille, Jacques (2017), « Les voies (voix) de l’affect », *Actes Sémiotiques*, n. 120, en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5806> – consulté le 23/06/2021.
- Foucault, Michel (1983), *Discours et vérité*, précédé de *La Parrésia* (1982-1983), Paris, Vrin, 2016.
- Grandjean, Antoine & Guénard, Florent (2012), *Le ressentiment, passion sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), « De la colère : étude de sémantique lexicale », *Du sens II*, Paris, Seuil, pp. 225-246.
- Harris, William V. (2001), *Restraining rage, The Ideology of anger control in classical Antiquity*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Hessel, Stéphane (2010), *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigènes éditions.
- Huët, Romain (2019), *Le vertige de l’émeute : de la Zad aux Gilets jaunes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Nussbaum, Martha (2011), *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?*, tr. fr. par Solange Chavel, Paris, Flammarion.
- Nussbaum, Martha (2016), *Anger and Forgiveness. Resentment, Generosity and Justice*, Oxford, Oxford University Press.
- Pachet, Pierre (1997), *La Colère. Instrument des puissants, arme des faibles*, Paris, Autrement.
- Sartre, Jean-Paul (1938), *Esquisse d’une théorie des émotions*, Paris, Hermann ; nouv. éd. Paris, Le Livre de Poche, 2000.
- Sloterdijk, Peter (2007), *Colère et Temps*, tr. fr. par Olivier Mannoni, Paris, Libella-Maren Sell ; nouv. éd. Fayard, 2011.

Sources

- Aristote (IV^e siècle avant J.C.), *La Rhétorique*, tr.fr. C. E. Ruelle, Paris, Librairie Garnier Frères, 1922 ; disponible dans « Œuvres numérisées » (éd. J. P. Murcia), en ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/rheto1.htm#II> – consulté le 23/06/2021.
- Descartes, René (1649), *Les Passions de l’âme*, Paris, H. Legras ; nouv. éd. Paris, Mille et Une nuits, 1997.
- Dostoïevski, Fiodor (1864), *Les carnets du sous-sol* ; tr. fr. par André Markowicz, Arles, Actes Sud, 1993.
- Hugo, Victor (1862), *Les misérables*, Paris, Folio ; Paris, Folio, 2017.
- Nietzsche, Friedrich (1887), *Généalogie de la morale* ; tr. fr. par Eric Blondel, Paris, Flammarion, 1997.
- Tocqueville, Alexis de (1835), *De la démocratie en Amérique*, t. I, partie I, ch. 3, Paris, Gallimard ; nouv. éd. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1992.

Corpus

- Abéla, Frédéric, « Le retour des Gilets jaunes, ils veulent “déconfiner la colère” », *La Dépêche.fr*, 16 mai 2020, en ligne : <https://www.ladepeche.fr/2020/05/16/gilets-jaunes-deconfiner-la-colere.8889996.php> – consulté le 23/06/2021.
- « Gilets jaunes : un an après la colère n’a pas faibli », *Dordogne libre*, 16 novembre 2019, <https://www.dordognelibre.fr/2019/11/16/gilets-jaunes-un-an-apres-la-colere-na-pas-faibli> – non disponible 07/07/2021.

« Gilets jaunes à Nantes. Toujours mobilisés et toujours en colère », vidéo *France 3 Pays de Loire*, 17 novembre 2019, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=zNb4LaENINI> – consulté le 23/06/2021.

« La colère des Gilets jaunes », *L'Opinion*, 10 décembre 2018, en ligne : <https://www.lopinion.fr/dossier/edito/colere-gilets-jaunes-168533> – consulté le 23/06/2021.

Maillard, Denis (2019), *Une colère française*, Paris, Éditions de L'Observatoire.

Le cynisme entre doctrine, événement et forme de vie : une lecture sémiotique de la *parrhêsia* foucauldienne

Razmik HABOYAN

Université Lumière Lyon 2, ICAR (UMR 5191)

Parmi les écoles philosophiques de l'Antiquité, celle du cynisme est certainement celle qui fait figure d'exception. Un courant de pensée radical et en mouvement perpétuel, destructeur et générateur dans sa visée, individuel et collectif dans sa saisie, à la fois un acte-discours et un discours en acte. Une série d'attributs difficilement conciliables, régie par une instance énonciative ambivalente, qui permet à l'actant-cynique d'assumer son appartenance à un domaine, tout en s'écartant continuellement de lui, et en refusant toute filiation discursive et disciplinaire définitive. Une versatilité sémiotique qui pourrait expliquer la place ambiguë que le cynisme a occupé dans l'histoire de la philosophie, et qui est traduit par sa charge sémantique toujours intense, quoique contestée. Un discours à la fois solide et vulnérable, en accord et en désaccord continuels, régie par un processus de débrayage / embrayage permanent et spécifique, dont proposer une explication sémiotique de cet objet-discursif est le but principal de cet article.

Notre réflexion aura comme point de départ la lecture archéologique et généalogique du cynisme, telle qu'elle est développée par Foucault. La question qu'il pose consiste à savoir pourquoi le cynisme, comme courant de pensée a pratiquement disparu de la discipline philosophique, alors qu'en tant qu'acte-discours, il n'a jamais cessé de ressusciter dans d'autres disciplines ? Cependant, on peut très rapidement apercevoir que la visée principale de Foucault consiste avant tout à réconcilier, et à accorder le fonctionnement du cynisme avec la discipline philosophique, en lui attribuant non seulement un rôle historique important, mais bien plus, car le cynique est vu comme le prototype même du philosophe. Or, cette stratégie épistémique de réappropriation du cynisme philosophiquement, a comme conséquence, de négliger la dynamique du désaccord qui caractérise également et à part égale, le lien et le rapport que le cynisme cherche volontairement à entretenir avec la discipline philosophique. Un oubli non négligeable, pour l'approche sémiotique qui est la nôtre. La question est donc, comment définir un courant et une pratique de pensée qui est à la fois, en accord et en désaccord avec sa propre discipline ? Quelle est l'identité sémiotique de cet acte-discours ? Le cynisme, est-il une doctrine ou une forme de vie ?

1. Réappropriation du cynisme : Un geste philosophique ou héroïque ?

Dans ses dernières conférences données au Collège de France, rassemblées sous le titre de *Le courage de la vérité*, Michel Foucault (2009) proposait une nouvelle lecture du cynisme ; le définissant non pas « comme doctrine, mais beaucoup plus comme attitude et manière d'être », une attitude caractérisée par un refus radical des courants de pensée admis à l'époque, assumée par le rôle prépondérant attribué à l'individu et à son individualisme actif, incarnée par des actes précis et

individus qui transforment en permanence le sujet concerné, réalisée par sa résistance à toute connaissance abstraite et collective, et l'ensemble culminé et mené à terme dans un moment ultime que Foucault appelle le moment de « *parrhêsia* » : traduit par le moment de dire-vrai. Une variante qui se trouve dans un désaccord total avec toutes les autres modalités de dire-vrai qui existait dans l'antiquité grecque. Donc outre la *parrhêsia*, pour Frédéric Gros¹ les trois autres modalités étaient :

« La modalité prophétique, où le discours vrai de l'oracle opère une médiation entre les hommes et les dieux, le présent et le futur, sous une forme énigmatique. Une modalité de sagesse, où le discours vrai tenu par un sage vivant dans une retraite essentielle délivre l'être nécessaire des choses du monde. Une modalité technicienne enfin, où il s'agit de transmettre des connaissances positives et de souder ainsi une communauté d'initiés » (Gros 2002, p. 158).

En s'opposant à ces modalités, le cynique se différencie par son discours mené en son propre nom, qui porte sur une situation actuelle et singulière, en ayant comme espace de déploiement la place publique. Une autre différence qu'on peut citer, consiste à porter la relation à l'autre à l'extrême tension d'une rupture possible. Cependant il s'agit toujours de dire la vérité, mais dans le cas du cynique le concept se complexifie d'avantage car il est à la fois composite et dynamique. En s'appuyant sur les fragments des rares textes disponibles Foucault distingue ainsi quatre sens différents qui se complètent et qui s'accordent, établissant une série de différences sémantiques dont l'ensemble compose et étend le sens du signe "vérité" dans un système sémiotique et dynamique déjà complexe. Donc, le premier sens : la vérité est ce qui est non caché, non dissimulé, complètement visible ; le deuxième sens : la vérité est ce qui est pur, non altéré, sans mélange ; troisième sens : la vérité est ce qui est conforme et droit, et enfin, quatrième sens : la vérité est immobile, incorruptible, non négociable, identique à soi.

Ainsi donc, contrairement aux autres définitions exclusivement conceptuelles et philosophiques de la vérité, chez les cyniques² il s'agit d'une vérité d'existence doublement complexe ; d'une part elle est complexe dans sa pluralité de sens et d'autre part dans la diversité des actions et des parcours que cette pluralité de sens exige en retour. Une série plurielle du sens de la vérité qui demande pour être saisie sa traductibilité immédiate en série d'actes, puisque ce qui a été énoncé-annoncé comme un réseau de sens pluriel de la vérité doit être assumé et exécuté sur-le-champ, ici même. Donc, contrairement aux définitions conceptuelles et abstraites de la vérité, celle proposée par les cyniques est dynamique car il faut la saisir, la conquérir dans son intégralité. Il s'agit d'une vérité qui s'accomplit par son application dans la vie, qui doit à son tour adopter une série de stratégies et de tactiques qui ne sont pas dénuées de risques et de tensions, car même s'il commence par la dire en son nom propre, néanmoins il s'ensuit par la prise de parole publique qu'il annonce la vérité comme un acte qui accomplit, parachève et réconcilie les quatre sens de *vérité* cités plus haut.

Rappelons toutefois que la *parrhêsia* en général est considérée par Foucault comme le fondement éthique de la démocratie antique : comme le signe du privilège donné au citoyen de prendre la parole, d'user de franc-parler, d'exercer un ascendant sur les autres. Alors que la *parrhêsia* cynique est la réponse critique qui souligne l'insuffisance, l'incompatibilité d'accorder ce franc-parler avec la pratique démocratique et la structure sociale dans laquelle il prétend s'exercer. Contrairement à la

¹ Voir Gros (éd., 2002).

² Dans cet article on présente uniquement le "cynisme" interprété selon Foucault. Pour une approche historiographique et philologique de la lecture foucauldienne, voir l'article de Marie-Odile Goulet-Caze (2013).

solution platonicienne, qui consiste à rendre à nouveau possible le dire-vrai, dans le cadre strict et limité d'une éducation de l'âme des gouvernants, soigneusement choisis et triés, la solution de la *parrhêsia* cynique se réalise par un acte qui déplace la pertinence et l'efficacité du dire-vrai de son ancrage purement politique, vers un nouvel ancrage éthique individuel, et c'est l'apparition du moment socratique qui est considéré par Foucault comme le moment même de la naissance de la philosophie occidentale.

Il existe donc un désaccord déjà fondamental entre deux possibilités de faire et dire la philosophie, et cela dès son origine, dans l'antiquité grecque. En tous cas, c'est la conclusion de Foucault que nous avons résumée rapidement, en présentant les traits principaux de sa lecture. Pourtant, cette conclusion purement philosophique nous paraît insuffisante, alors que la description qu'il réalise peut se prêter à une autre interprétation, plus cohérente avec la complexité de cette pratique sémiotique. Comme nous avons souligné plus haut, proposer une analyse sémiotique à partir du corpus décrit par Foucault constitue l'objectif de cet article. En même temps cette lecture du cynisme trouve une traduction et une généralisation possible par son association à la thématique de l'"accord/désaccord". En nous inspirant de la lecture foucauldienne du cynisme, nous voulons défendre l'hypothèse de l'existence d'un "genre particulier" qu'on peut observer dans des moments variés d'explosion sémiotique (Lotman 2004), un genre paradoxal qui n'appartient à aucun genre spécifique ; tout en étant sans ascendance et sans filiation, ce genre est à l'origine de l'avènement, de l'éclosion puis de l'institution d'autres genres. Un genre-genèse en éternel retour qui génère des genres, qui réécrit et traduit constamment et autrement le récit de la vérité, dont l'isotopie principale est un accord /désaccord parfaits.

Pour réaliser notre enquête "généalogique" sémiotiquement, nous adoptons une approche interdiscursive : en reprenant certaines remarques de Foucault, nous essayerons d'abord de montrer les limites de cette lecture philosophique. Nous continuerons notre analyse par l'inclusion de certains concepts historiographiques, puis sémiotiques pour pouvoir finalement proposer l'esquisse d'un outil méthodologique né justement de cette approche interdiscursive.

2. Origine perdue d'une tradition ou tradition perdue d'une origine ?

Comme nous l'avons déjà souligné, dans le dernier volume de ses cours lus au Collège de France, intitulés *Le courage de la vérité*, en présentant la généalogie de la philosophie cynique, Foucault suggère dans plusieurs passages la disparition de cette tradition philosophique qui consiste à dire courageusement le vrai, une disparition jugée comme la perte, la trahison même de la mission philosophique. Pour Foucault cette tradition disparaît définitivement :

« à partir de ce moment, où la philosophie est devenue un métier de professeur, c'est-à-dire au début du XIX siècle..., devenue métier d'enseignement, l'éthique philosophique ne va plus trouver place dans la pratique même de la philosophie » (Foucault 2009, p. 195).

Il s'agit d'un jugement d'esprit nietzschéen assez sévère, si on ne perd pas de vue que cette éthique philosophique est associée chez Foucault à une forme d'héroïsme, car l'histoire de la philosophie n'est pas que l'histoire des doctrines et des concepts, mais surtout *« l'histoire des formes, modes et styles de vie, comme mode d'être et comme forme à la fois d'éthique et d'héroïsme »* (*ibid.*, p. 196). Ce qui présuppose que le philosophe devenu professeur institutionnel a cessé définitivement d'assumer sa

mission : celle d'être le représentant du mode de vie de la vérité, puis d'être celui qui la dira courageusement.

Nous ne sommes pas sûr que cette conclusion soit pertinente, elle est plutôt "cynique", dans le sens donné par Foucault et qui n'est pas dénué d'ambiguïtés, car elle peut être interprétée comme une autocritique adressée à soi, et en même temps à l'ensemble de la discipline devenue trop institutionnelle. Mais dans les limites de notre problématique, la question fondamentale pour nous est de savoir si selon les mots de Foucault « l'héroïsme philosophique » peut être considéré comme une tradition perdue, dans la mesure où la valeur du héros philosophique – cynique réside dans sa force à fonder une nouvelle tradition, un nouveau commencement, d'être à l'origine d'un avènement, alors que sa disparition regrettée par Foucault suggère plutôt sa capacité, sa puissance à être perpétuée éternellement comme une tradition. Et dans ce cas une autre question se pose ; est-ce qu'il s'agit de la disparition d'une tradition déjà fondée qu'il fallait absolument préserver, en l'occurrence la philosophie cynique, représentée par le modèle socratique, ou fallait-il continuer la pratique d'une tradition de la rupture ? Autrement dit, est-ce que Foucault regrette la tradition perdue d'une origine, ou l'origine perdue d'une tradition ? Nous remarquons déjà un désaccord total entre ces deux variantes³, mais en s'appuyant sur ses remarques disséminées un peu partout dans les textes, on peut confirmer que pour Foucault il s'agit plutôt de la tradition perdue d'une origine : la tradition du dire-vrai courageux comme origine de la vérité, pas celle métaphysique, mais celle de la vérité de la vie, une vie autre, une vie radicalement et paradoxalement autre, comme le parcours incontournable pour accéder à l'autre monde ; « *l'autre monde et la vie autre ont été, au fond, les deux grands thèmes, les deux grandes formes, les deux grandes limites entre lesquelles la philosophie occidentale n'a pas cessé de se développer* » (*ibid.*, p. 226).

Mais tout en insistant sur cet héroïsme philosophique perdu, il n'hésite pas dans plusieurs passages à citer en même temps d'autres exemples d'héroïsmes qui ne sont pas philosophiques : il parle alors des "*interférences perpétuelles*", il voit par exemple dans la naissance du christianisme les résidus de cette tradition cynique : « *c'est ce rapport entre la vie autre et l'autre monde - si profondément marqué au cœur de l'ascétisme chrétien par le principe que c'est la vie autre qui va mener à l'autre monde* » (*ibid.*, p. 233). Il cite également parmi ces interférences perpétuelles certains mouvements religieux au Moyen-âge, jusqu'à l'apparition du protestantisme, puis les mouvements révolutionnaires anarchistes du 19^{ème} siècle, et enfin certains courants artistiques du 20^{ème} siècle. Ce qui nous intéresse ici c'est l'explication qu'il en donne :

« Le cynisme, l'idée d'un mode de vie qui serait la manifestation irruptive, violente, scandaleuse de la vérité fait partie et a fait partie de la pratique révolutionnaire et des formes prises par les mouvements révolutionnaires au long du XIX^e siècle. La révolution dans le monde européen moderne [...] n'a pas été simplement un projet politique, elle a été aussi une forme de vie » (Foucault 2009, p. 169).

Donc, d'une part le regret d'une tradition philosophique ayant perdu l'origine de la vérité, mais d'autre part la mention de l'existence d'une tradition similaire, à la seule différence près que ces régénérations ultérieures, s'apparentent à d'autres domaines, comme la religion, la révolution

³ Il faut signaler qu'il s'agit de cours lus au Collège de France, donc ce ne sont pas des textes dans leurs formes définitives, mais plutôt des idées, des intuitions, des projets à développer, des propositions à suivre, adressés parfois même au public, d'où le style chaleureux qui se dégage de la lecture de ces cours.

politique, ou encore l'art et la littérature. Néanmoins, indépendamment des différents discours que chaque version mobilise, malgré leur désaccord, et leur non-correspondance avec le discours et le genre philosophique, au final ces versions sont plus en accord avec la pratique "considérée" comme perdue par les siens, c'est-à-dire les philosophes. Là réside notre divergence avec la lecture purement philosophique de Foucault. Car si on reste dans la limite des exemples apportés, les points de correspondances entre ces pratiques et ces domaines variées sont considérables ; les étudier en détail est un projet scientifique à part et il exige l'établissement d'un corpus, mais en s'appuyant sur les données déjà rassemblées par Foucault, nous pouvons déjà extraire certaines isotopies partagées ; par exemple il s'agit chaque fois d'un acte performatif de dire vrai, une pratique de correspondance entre le dire et le faire, un moment d'organisation totale des modalités, ce qui présuppose de nouveaux programmes narratifs, une confrontation directe entre individu et institution, un moment de légitimation des pratiques, des réglages interactionnels, de nouvelles organisations énonciatives par une co-énonciation conflictuelle et complémentaire à la fois.

Dans ce cas-là, comment expliquer ces accords, ce magma d'affinités isotopiques entre des discours qui appartiennent à des genres différents, alors qu'il y a plus de divergences entre les occurrences qui composent le même genre ? Foucault semble hésiter : les explications qu'il donne ne sont pas tout à fait satisfaisantes et sa conclusion insistant sur la tradition (philosophique) perdue d'une origine (de vérité) n'est pas suffisante, car son explication néglige la valeur même qui articule autour d'elle l'ensemble des caractéristiques citées, celle de son isotopie principale résidant dans sa puissance fondatrice. Les cyniques, comme dans les autres cas indiqués par Foucault, sont tous dotés d'une charge modale de pouvoir-vouloir fonder une tradition, un genre, un domaine : politique, religieux, scientifique, artistique. En tant que pratiques fondatrices ces interférences comme les nomme Foucault, ne peuvent pas être considérées comme les résidus dérivés, non authentiques, d'une tradition authentique, en l'occurrence la philosophie.

Mais accepter que ces corpus variés s'accordent dans leur composition modale de pouvoir fonder une nouvelle tradition, une nouvelle origine (de vérité) veut également dire qu'ils ne peuvent pas être maintenus, répétés, reproduits comme l'origine perdue d'une seule tradition, d'une tradition unique et vraie. Le désir de pouvoir perpétuer une tradition de dire-vrai uniquement dans le genre et le discours philosophique, fait perdre de vue la valeur même de cette tradition, inséparable du moment même de son émergence. Autrement dit, par l'appropriation exclusive du cynisme par la philosophie, Foucault néglige sa dynamique aspectuelle et modale, c'est-à-dire l'acte fondateur qui fait surgir une nouvelle pratique de dire-vrai, et cela pendant un moment d'équivalence entre son corps et sa mission, qui fait scandale et qui laisse comme héritage la cartographie d'une vie autre, dessinée grâce au parcours de ce combattant de vérité. Donc nous avons affaire à une pratique qui fonde une tradition qui devient une origine, et en tant que telle, il s'agit non pas de l'origine perdue (de la vérité) dans la tradition, la pratique, le discours philosophique (comme le suggère Foucault), mais plutôt d'une tradition, d'une pratique, d'un discours fondateur d'une origine, qui est en tant que tel perpétuellement nouveau et toujours inédit.

Donc, pour expliciter d'avantage la dynamique qui régit les rencontres entre ceux qui ne devraient pas se croiser, et qui se sont pourtant croisés, nous devons accepter d'emblée qu'une première distinction s'impose entre la philosophie cynique comme mouvement historique qui se situe dans la Grèce antique, et sa forme de vie qui consiste à fonder "une origine de vérité", par une syntaxe

narrative et passionnelle condensée dans une parole courageuse. Inclure la dimension historique devient ainsi indispensable.

3. Le moment cynique entre structure et évènement / évènement - avènement d'une structure

La distinction que nous venons d'établir nous amène sur le terrain discursif d'un autre genre, celui de l'historiographie : car la séparation entre le mouvement philosophique du Cynisme et la structure narrative d'un programme qui fonde une origine nous met face à un problème historique et une distinction établie dans l'historiographie entre la structure et l'évènement : c'est une question complexe, qui est encore débattue, et nous ne prétendons évidemment pas la résoudre ici. Rappelons simplement que la distinction entre histoire-structure et histoire-évènement qui est née avec Braudel et l'École des Annales, a été accompagnée et soutenue par une autre distinction temporelle : celle de la « longue durée » de l'histoire-structure s'opposant au « temps bref » de l'évènement historique. Une double distinction qui rend la valeur épistémologique projetée par le récit narratif de surface dorénavant insuffisante, car incapable de saisir sa syntaxe de profondeur, et qui deviendra à son tour intelligible, et montrera toute sa pertinence uniquement par l'analyse des données quantitatives qui reste à élaborer et à analyser dans la longue durée. Cette définition-distinction est également proche de celle proposée par Greimas et Courtés (1979, p. 173) dans leur dictionnaire raisonné de la théorie du langage où ils distinguent l'histoire événementielle, située au niveau de la syntaxe narrative de la surface, et l'histoire fondamentale, conçue comme l'ensemble des transformations des structures profondes⁴. On doit citer également la contribution de l'historien allemand Koselleck qui dans son article « Représentation, événement, structure » (1979, tr. fr. pp. 163-175) adopte une approche plus conciliante, en insistant sur l'importance à accorder aux rôles attribués à la structure et à l'évènement, tout en soulignant l'importance de montrer en même temps leurs désaccords fonctionnels. Pour Koselleck les structures relèvent plutôt de la description, alors que les événements relèvent du récit, et ce dernier assume ainsi le rôle d'un échangeur entre structure et évènement. Ricœur (2003, pp. 317-320), qui reprend l'analyse de Koselleck, souligne à son tour que l'intrigue est capable d'articuler dans une même configuration structures et événements. La structure, en tant que phénomène de longue durée, se déploie dans le récit comme le supplément qui complète les carences épistémiques qui se dégagent de la description exclusivement événementielle de l'histoire.

Les analyses de Greimas, Braudel, Koselleck et Ricœur sont plus complexes, et des nuances, comme des différences non négligeables existent entre eux. Cependant, en restant dans les limites de notre problématique, ce qui nous intéresse ici consiste à souligner que tout en étant historique, le cas de *parrhêsia* et ses survivances ont par contre la particularité d'être saisies non pas par un récit, mais par une interaction verbale et dialogale, une particularité qui bouleverse les rôles accordés par les auteurs cités plus haut aux notions de structure et d'évènement : car en étant une pratique réalisée exclusivement par l'échange verbal, la *parrhêsia* se différencie des autres événements par son déploiement ontologiquement performatif. Elle est d'abord et surtout une performance de laquelle résultent la structuration et la modalisation de l'évènement. C'est la raison pour laquelle on trouve plus pertinent de la considérer non pas comme un événement historique, mais plutôt comme un

⁴ Greimas abordera cette question dans trois articles, rédigés respectivement en 1958, 1966, 1974. L'évolution de sa pensée concernant l'histoire est très complexe et on ne peut l'aborder ici. Cela concerne également son rapport avec les courants historiographiques de son époque. Pour une analyse plus détaillée, voir (Haboyan, 2020).

moment historique, et en tant que tel, de la même façon qu'il était dans un rapport ambigu avec la philosophie, il l'est également dans son déploiement historique. Donc, le moment historique, contrairement à l'événement historique, n'est pas construit, expliqué, compris dans la structure d'un récit, mais désigne un événement-structure qui est construit par une interaction, par un acte performatif de dire-vrai qui, en la performant pour la première fois, fonde simultanément sa compétence : c'est un moment historique car la compétence, le savoir-faire, « ce quelque chose qui rend possible le faire » (Greimas & Courtés 1979) émerge avec la performance dans le moment ultime d'un accord parfait. Il ne s'agit donc pas d'installer l'événement dans sa longue durée, ni de montrer les accords/les désaccords des différentes strates temporelles, comme c'est le cas avec les événements historiques⁵. Dans le cas de dire-vrai du cynique nous avons une procédure inverse qui consiste à accorder non pas l'événement dans une structure, mais de rendre tout accord entre l'événement et la structure dorénavant impossible⁶. L'essentiel pour nous ici est le constat que les deux procédures ne coexisteront jamais ensemble dans un même plan ; *l'une viendra inévitablement après l'autre, et celle-ci ne signifiera plus jamais ce qu'elle signifiait ; ainsi une irréversibilité d'ordre syntaxique et sémantique particularise son instanciation*. On peut ainsi désigner comme les deux caractéristiques les plus fondamentales du moment historique : d'abord sa capacité à outrepasser le recoupement temporel et spatial de l'événement et sa structure, puis la stratégie par laquelle il réalise ce recoupement. Il s'agit de la suspension, de l'arrêt, de l'interruption du flux du temps, de la conscience, de la sémiosis, de l'expérience sémiotique transmise jusqu'alors (quelque part l'arrêt de l'événementialité). L'événement dans le moment historique consiste même dans sa démarche d'être l'avènement d'une structure, d'un système. On peut même dire que le courage de dire-vrai est la structure particulière d'un *événement-avènement*, ce qui montre son statut fragile comme un fait historique, car il est *événementiel et momental* en même temps.

En relisant Foucault nous avons mis en doute l'existence d'une « origine de vérité » perdue d'une « tradition philosophique », tout en admettant l'existence d'une tradition qui refonde une origine de vérité, mais qui ne soit pas uniquement philosophique. Puis en abordant rapidement les notions de l'événement et la structure, nous sommes arrivés à la conclusion que le moment historique est un événement particulier qui se trouve en dehors d'une structure capable de saisir son événementialité, car c'est un moment qui performe sa compétence pour la première fois. Après la distinction que nous avons proposé de la lecture foucauldienne entre l'événement et la forme de vie, une deuxième distinction plus complexe s'impose cette fois entre l'événement – structure d'un côté, et l'événement – avènement de l'autre. Foucault voyait la diversité des genres impliqués comme une régression, une perte, un recul, alors qu'une lecture historique montrerait la caractéristique de ces « interférences perpétuelles » comme des « événement-avènement » où chacun déclare sa vérité qui suspend la sémiosis, arrête le continuum du temps long, et ouvre un nouvel espace perceptif, et en tant que tel ; *c'est un événement impossible à saisir complètement*. La question est comment l'histoire peut saisir un événement qui n'en était pas un, et qui le sera dorénavant, car l'avènement de cet événement est justement son événementialité comme une nouvelle vérité qui se dit dans son « ici et maintenant »,

⁵ Ricœur par exemple a longuement insisté sur le rôle du récit à garder l'hétérogénéité entre la conceptualité de la structure et la singularité de l'événement. Greimas à son tour considérait une telle hétérogénéité comme l'unique possibilité qui permettrait de différencier récit historique et récit fictionnel. Voir surtout son article rédigé en 1966.

⁶ Même s'il faut préciser que cela ne veut pas dire que l'événement ne pourra pas s'inscrire par la suite dans une structure de longue durée. Il le sera, sinon il risquerait de rester un scénario virtuel ou fictionnel sans traductibilité et sans narrativité référentielle et extratextuelle.

ayant comme destinataire principal, un interlocuteur identifié par avance et à qui cette vérité est également adressée, alors que ce dernier, ignore parfaitement son nouveau rôle-actantiel, celui d'être le co-auteur d'une vérité, dont il est un de ses artisans.

4. La saisie sémiotique, une méthode épistémique ?

Nous nous trouvons ainsi devant un magma de sens complexe qu'un seul discours ne peut pas décrire, contenir dans son intégralité, et par ailleurs analyser, souligner cette complexité est indispensable mais elle n'est pas suffisante. Il nous faut maintenant décrire cette complexité dans ces formes multiples, dans son architecture élastique d'une protéiformité simultanée et située dans des profondeurs variées. Pour s'engager dans l'entreprise de saisir cette complexité, nous nous appuyons sur les outils sémiotiques élaborés dans une perspective dynamique, pratique et écologique qui visent précisément la schématisation de la complexité du sens, sans perdre de vue sa complexité objectale. On peut citer comme exemple le schéma proposé par Jacques Fontanille dans son ouvrage *Pratiques sémiotiques* (2015) qui vise à analyser le sens selon les niveaux de pertinence, ou le schéma proposé par Basso Fossali dans son article « Le poids éthéré de la médiatisation. De la matérialité diaphane du média à son investissement comme environnement »⁷. Dans les limites de notre article⁸ nous continuerons notre analyse, en nous appuyant sur le schéma proposé par Basso Fossali, un schéma qui vise à saisir la complexité du sens, mais aussi à la décrire au niveau de sa composition. L'auteur observe ainsi :

« Au moins quatre paliers de distribution de la gestion du sens – la perception, l'énonciation, la communication et la transmission chacun caractérisé par un espace de médiation particulier – phénoménal, linguistique, institutionnel et technologique – et lié aux autres à travers des syntaxes productives diversifiées : l'infra-médiation, la trans-médiation et la remédiation » (Basso Fossali 2015, p. 188).

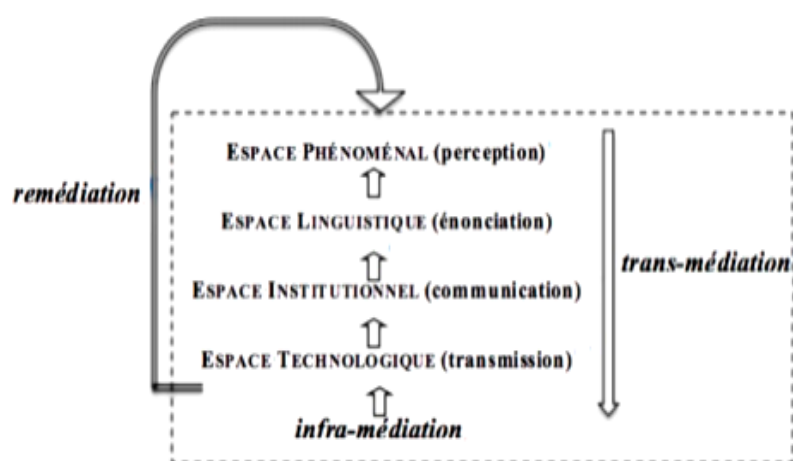


Fig. 1 – Espaces de médiations (Basso Fossali 2015, p. 188)

⁷ Cet article est repris dans sa version longue dans l'ouvrage *Vers une écologie sémiotique de la culture* (Basso Fossali 2017, § 5.1.).

⁸ Le schéma de Fontanille sera fort utile pour décrire en détail l'organisation interne de la complexité du sens d'un corpus précis.

Il faut souligner la complexité à la fois « architecturale » et « dynamique » de ce schéma ; les paliers ne sont pas simplement valorisés selon leurs « différences » spatiales, mais ils sont également ouverts et disponibles à être valorisés selon leur dynamique inter-positionnelle ; une double différenciation-valorisation qui se déploie dans une syntaxe qui a la particularité de ne pas être uniquement linéaire, mais d'être stratifiée horizontalement et verticalement, en étant constamment ouverte aux deux directions opposées ; ascendante et descendante ; selon la médiation actualisée⁹. Ce schéma est fort pertinent pour reprendre l'analyse de la *parrhêsia* et pour montrer la radicalité et la tension extrême qui la régit et qui est due à sa complexité architecturale, simultanément actualisée sur plusieurs niveaux. Ajoutons que les quatre paliers indiqués sont d'une manière ou une autre mentionnés et cités dans l'analyse de Foucault, mais qu'ils ne sont pas analysés comme des paliers distincts – « où chacun se construit dans un espace de médiation particulier », une différence méthodologique uniquement en apparence car cette distinction sera également judicieuse pour montrer la raison de l'impossibilité d'accorder parfaitement les différents exemples entre eux, ce que Foucault résumait comme « la survivance de la philosophie cynique » avec le prototype de philosophe cynique.

En s'appuyant sur ce schéma on pourrait enfin définir ce moment historique et/ou philosophique comme un moment purement sémiotique ; c'est-à-dire un moment complexe et dense du sens qui déborde des limites d'un genre unique et d'un discours institué. Nous avons vu que tout en prétendant dire la vérité ce moment n'est pas philosophique, et tout en étant unique et événementiel, il n'est pas historique ; *il est infra-philosophique et trans-historique*, car il possède une valeur intrinsèque, sémiotiquement définissable comme le moment d'un accord et d'un désaccord parfaits, et cela sur tous les paliers du sens possibles, et dans l'ajustement synchronisé avec tous les espaces de médiations décrites plus haut. L'impossibilité d'accorder les exemples était le résultat d'une carence méthodologique, alors que leur accord laissait comme héritage une faiblesse qui était d'ordre épistémique. Puisque paradoxalement c'est dans ce moment de saturation pendant lequel le sens fait résonner toute sa complétude, qu'il est éminemment trans-historique et infra-philosophique.

Donc les quatre paliers indiqués plus haut nous aident à esquisser les contours de cette complexité, mais c'est leur articulation avec tel ou tel type de la médiation différenciant les espaces qui nous permettra de résoudre cette dichotomie entre aporie méthodologique et faiblesse épistémique. Il faut réinterpréter les exemples cités dans leur double articulation : entre les espaces, mais aussi dans le mouvement régi par sa médiation. Cette double articulation permettra également de réconcilier l'identité composite et dynamique de cette pratique, en relevant comment chaque palier réussit à établir avec son espace de médiation le même type de tension radicale et antagonique : il s'agit du moment de désaccord avant la rupture définitive, mais c'est aussi un moment de solidarité et de conformité absolue, traduit par un instant d'équivalence entre l'infra-médiation et la trans-médiation. Après la lecture philosophique et historique, une relecture exclusivement sémiotique s'impose.

On aurait pu présenter une analyse plus détaillée, mais dans les limites de notre article signalons rapidement quelques exemples qui montrent la pertinence d'une lecture sémiotique. L'espace phénoménal correspond ainsi à ce que Foucault appelle l'espace du scandale, là où la vérité s'éclate, mais c'est aussi l'espace transgressé ; l'espace du philosophe cynique et errant qui émerge

⁹ « Si l'infra-médiation relève des conditions de possibilité qu'un espace plus général impose toujours aux espaces plus spécialisés (selon une lecture ascendante, par rapport à la schématisation), la trans-médiation décrit un mouvement génératif de la culturalisation (lecture descendante), en signalant des passages qualitatifs sur le plan de la complexification et de la différenciation » (Basso Fossali 2015, p. 189).

soudainement pour apporter « le noyau universel de la vérité »¹⁰. C'est l'espace insurrectionnel des anarchistes, l'espace du sacrifice des martyres, mais aussi pour prendre un exemple actuel, c'est l'espace confidentiel de l'information de la décision politique, rendu public par les lanceurs d'alerte (comme WikiLeaks et son fondateur Julian Assange¹¹).

L'espace linguistique à son tour est celui de la diction de la "*parrhêsia*" : le dire-vrai *courageux* avec son panel de performatifs incarnés par son corps. L'espace qui fait coïncider ses paroles et ses actes, où en expérimentant personnellement, il réalise simultanément deux actes complémentaires ; d'une part il énonce, offre et partage avec les autres les avantages qui seront issus de son acte-discours, d'autre part, il se charge de toutes les conséquences qui découlent d'un tel bouleversement, d'une telle offrande et d'un tel dévoilement. L'espace linguistique est également celui de la tension entre deux énonciations, car l'actant errant qui envahit l'espace établi n'est pas là pour provoquer simplement une polémique¹². Ici il s'agit d'un désaccord parfait : donc d'une énonciation qui confronte et fait explicitement face à l'autre. De Diogène à Assange on peut souligner que la médiation énonciative s'articule et s'accorde parfaitement avec sa médiation perceptive, et aussi avec l'espace institutionnel : le désaccord dans ce palier concerne la résilience de l'ancien contrat et la signature d'un autre, auto-validé déjà par son énonciation, qui ne se soucie guère de son accomplissement effectif.

« La cible de cette intervention, c'est de montrer aux hommes qu'ils se trompent, qu'ils cherchent ailleurs la vérité, qu'ils cherchent ailleurs le principe du bien et du mal, qu'ils cherchent ailleurs la paix et le bonheur, que ce n'est pas là où ils sont qu'effectivement ils s'adressent. » (Foucault 2009, p. 286).

Le pacte résilié qui vise la rupture totale avec l'institution nous ramène vers l'espace institutionnel ; par ce contrat ce qui est communiqué est auto-communiqué, et ce qui est valorisé est auto-valorisé par les nouvelles règles relevées par sa sur-énonciation. C'est là que les accords et les désaccords touchent leur point de saturation, c'est aussi le point de leur tension ultime. Il s'agit finalement d'une personne, d'un individu (ou même d'un agrégat d'individus sans reconnaissance sociale) qui se dresse tout seul contre l'institution de la vérité ; et cela dans le sens large du terme *institutionnel* ; juridique, économique¹³, éducatif. Les tensions ne peuvent pas être plus tendues, et plus radicales (l'étape qui la précède est celle de la polémique, tandis que l'étape qui la suivra sera celle de la rupture), cela se résume par la métaphore du roi souverain ; pauvre sans palais et pourtant maître de soi. Des cyniques, en passant par les premiers chrétiens, et puis les révolutionnaires et jusqu'à

¹⁰ « On a là un paradoxe très curieux, puisque, d'un côté, on a vu le cynisme décrit comme une forme d'existence très particulière, en marge des institutions, des lois, des groupes sociaux les plus reconnus : le cynique est quelqu'un qui est véritablement en marge de la société et circule autour de la société elle-même. Le cynique est chassé, le cynique est errant. Et en même temps, le cynisme apparaît comme le noyau universel de la philosophie. Le cynisme est au cœur de la philosophie et le cynique tourne autour de la société sans y être admis » (Foucault 2009, p. 270).

¹¹ Sur la forme de vie « WikiLeaks », voir Assange (2018), *Google contre WikiLeaks*.

¹² Nous ne pouvons pas développer en détail, mais précisons simplement qu'au cours d'une polémique, les règles interactionnelles et pragmatiques admises et présumées ne sont pas visées, et l'accord énonciatif entre les actants reste intact au final. Alors que dans ce face-à-face, c'est la déconstruction des normes doxales qui est explicitement visée.

¹³ Il y a aussi toute une strate qui concerne l'économie. Chaque nouvelle version doit organiser de nouveau le fonctionnement de l'institution économique. Chez les cyniques cela se traduisait par l'emploi métaphorique et matériel de l'expression « nouvelle frappe de la monnaie », voir Goulet-Cazé (2015). Les liens entre « WikiLeaks » et le Bitcoin, ou les autres monnaies alternatives relèvent aussi de la même logique. Dans les deux cas, il s'agit des signes économiques auto-institués et auto-valorisés, qui se positionnent contre l'institution économique établie. Sur la vision économique des anarchistes, voir Jourdain (2013, pp. 48-66).

Assange, ils sont tous des “rois” : c’est la métaphore ultime de l’accord et du désaccord parfaits : le roi sans royaume, ou le souverain pauvre, qui pendant l’acte de dire-vrai déclare sa souveraineté et projette la carte de son royaume qui est aussi une promesse offerte aux autres¹⁴.

« Le cynisme non seulement a poussé le thème de la vraie vie jusqu’à (l’inverser en) thème de la vie scandaleusement autre, mais il a posé cette altérité de la vie autre, pas simplement comme le choix d’une vie différente, bienheureuse et souveraine, mais comme la pratique d’une combativité à l’horizon de laquelle il y a un monde autre, une vie autre, pour un monde autre » (Foucault 2009, p. 264).

En revenant à l’analyse de Foucault et à son hypothèse du « héros philosophique », nous pouvons d’ores et déjà confirmer que « le héros » ne peut pas être philosophique, mais que *le philosophe “cynique” est la variante, la possibilité “héroïque” de la philosophie*, car le cynique met en épreuve les limites mêmes de l’organisation du domaine vers lequel il chemine, en l’occurrence celui du savoir philosophique. Par le nouveau système de débrayage et d’embrayage énonciatif imposé par l’incursion, l’envahissement de l’énonciation du philosophe cynique, dorénavant doté et armé d’un nouveau destinataire, c’est l’ensemble des paliers du sens avec leurs espaces de médiations de l’institution de savoir qui est ainsi ébranlé, affecté et mis à l’épreuve et cela dans son intégralité. Le destinataire « inattendu » bouleverse ainsi sur son passage tout l’édifice modal et existentiel de son sujet-destinataire¹⁵, et c’est là son « héroïsme » qui ne peut pas être philosophique. L’institution philosophique n’a pas été détruite par les cyniques, mais la « philosophie cynique » dans son moment « héroïque » *détruit* le caractère institutionnel de la philosophie. Chaque « institution » visée est ainsi guidée et pilotée par un nouveau destinataire qui s’invite, en offrant chaque fois une nouvelle disposition « héroïque » de la vérité. Dans le cas du cynique c’est la nature, l’animalité humaine comme sa vérité qui éclate pour la première fois comme le signe de la naissance d’une nouvelle compétence-performance. Les premiers chrétiens mettaient à leur tour à l’épreuve les limites de l’institution religieuse de leur époque, dotée de la « vérité de la divinité unique », alors que les anarchistes du 19^{ème} siècle, mettaient à l’épreuve les limites de l’institution étatique et avaient à leur tour comme nouvelle instance législative ; la vérité d’une vie autre affranchie de tout “pouvoir institutionnel” hiérarchique.

Après la distinction entre le cynisme comme courant philosophique et le cynisme comme forme de vie, ainsi que la distinction entre l’événement structuré par un récit et l’événement-avènement éclaté par un face à face interactionnel, en combinant les deux distinctions avec les outils sémiotiques, nous proposons une troisième distinction qui concerne *l’espace phénoménologique* : il s’agit de distinguer entre les moments de la double suspension celui de l’implémentation et de l’environnement, qu’on peut appeler le moment de *l’accomplissement d’une nouvelle possibilité paradigmatique* ; un moment d’amplification, qui échappe à la philosophie, mais aussi à l’histoire. Ce moment échappe à la

¹⁴ Nous ne pouvons pas aborder le quatrième palier ici, celui de l’espace de la transmission et sa médiation technologique. Ajoutons pourtant que chaque *parrhêsia* possède, et elle se transmet par sa propre technique, et aucun accord radical et intégral entre les paliers ne sera possible, sans l’intervention d’une nouvelle technique. Cette dernière est précisément la surface qui accueille et rend possible leur rencontre. Par exemple, sans internet, WikiLeaks n’aurait pas pu fonctionner comme *parrhêsia*.

¹⁵ Fontanille (1999, p. 121) insiste sur l’importance à distinguer entre « le destinataire (celui qui reçoit l’Objet de valeur) » et « le Sujet (celui qui recherche l’Objet) », en soulignant une « différence de pertinence » entre les deux actants. Cependant, en ce qui concerne la *parrhêsia*, on peut dire qu’il y a une équivalence entre les deux. Ici, la réception de l’Objet de valeur et son élaboration avancent conjointement. Les deux actants se trouvent ainsi au même niveau de pertinence.

philosophie car c'est un acte, une praxis qui se réalise par la parole sur le terrain dans un ici/maintenant qui s'éclate. Il échappe aussi à l'histoire car il s'agit d'une situation qui valorise son acte-geste par soi et pour soi, et cela indépendamment de ses conséquences sur le long terme, ou de ses traductions et ses interprétations ultérieures. Son accomplissement est dans le parcours, et plus précisément, c'est en parcourant qu'il s'accomplisse. On peut parler d'un moment d'équivalence entre la création d'une valeur et sa valorisation, une semiosis en deçà et au-delà des faits et des événements historiques. C'est aussi un pur moment, c'est-à-dire le moment accompli d'une possibilité ontologique, et d'une ontologie possible, indépendamment de sa valeur philosophique (rationnelle, logique et pragmatique) et sa valeur historique (indicielle, symbolique, événementielle). Il s'agit de l'exécution, de l'actualisation d'une inéluctabilité sémiotique et existentielle qui avant même qu'elle soit virtualisée, elle se réalise néanmoins par des actes et des paroles individuels, porté et mené par un corps sensible ici et maintenant, un acte-discours_privé à la fois d'un destinataire-judicateur, et d'un sujet-destinataire, dont leur co-émergence constitue sa finalité suprême.

Donc d'une part il faut distinguer la nouvelle possibilité paradigmatique qui émerge et redevient possible et d'autre part les effets de son application locale, les différentes versions de sa traduction, les divers résultats de son accomplissement selon son implémentation dans tel ou tel environnement. Les deux démarches sont différentes, même si elles sont dans un rapport de complémentarité : l'une est la possibilité alors que l'autre est sa condition. La valeur que Foucault voulait absolument voir appropriée par la philosophie (ou assignée à la philosophie), se trouve condensée dans ce moment ultime, et c'est dans cette forme là qu'il faut le saisir ; c'est à dire le saisir dans toute sa radicalité. Par contre, ce que nous avons fait dans le passé, ou ce que nous ferons aujourd'hui d'une telle tension radicale, d'une telle possibilité paradigmatique est une autre question, et elle doit être étudiée et valorisée autrement. Ajoutons enfin qu'il ne faut pas négliger sa dimension dialogique, car le moment historique concerne autant le héros que l'autre qui le permet, qui l'engendre, dont son_oubli souvent volontaire est à l'origine d'une longue série de malentendus et de conflits interprétatifs qui auraient pu être évités. Ici nous voulons souligner encore une fois, que la valeur de cet échange ne se trouve pas dans sa traduction "fidèle", ni dans son application "correcte", ni dans sa vision "plausible", mais dans sa force tensive, forgée dans sa momentanéité, dans ses transgressions interactantielles et interactionnelles : et en tant que tel l'autre, celui en face, est aussi important sémantiquement que le héros, le négliger revient simplement à ne pas saisir sa particularité syntaxique qui se complète dans et par ce couplage, et même si ne pas oublier ce détail est déstabilisant, néanmoins il est sémiotiquement indispensable. L'accord et le désaccord ultimes culminent dans cette mise en scène qui inclut et exclut dans la même scénographie l'autre et soi. Cette distinction que la sémiotique nous permet de saisir peut nous servir d'outil interprétatif pour relire certains événements historiques, ou d'outil méthodologique qui permettra de prévoir, de pré-envisager des possibilités paradigmatiques en gestation¹⁶.

A la fin de cette analyse, nous sommes en mesure de définir l'identité de cet objet-sémiotique, et le genre particulier que nous avons suggéré son existence plus haut, peut être enfin nommé : nous proposons de l'appeler « un genre charnière » ; un genre, car les occurrences qui le composent s'accordent entre elles par leur complexité actorielle et actantielle, leur espace énonciatif fuyant et constant, leur dimension non-conformiste et transgressive, leur interdiscursivité sauvage qu'il faudrait

¹⁶ Un rapprochement et un dialogue entre la sémiotique et la méthode de l'histoire contrefactuelle est possible et même souhaitable. Pour plus de détails sur ce courant historiographique voir Deluermoz & Singaravélou (2016).

domestiquer, l'équivalence entre leur performance et leur compétence, leur syntaxe multimodale, passionnelle et corporelle à la recherche d'une rupture, leur dynamisme à la fois mobile et immobile d'une semiosis en complétude et en ouverture parfaites. Donc, d'une part une chaîne isotopique commune qui réitère et consolide leur appartenance au même genre, mais d'autre part, des isotopies qui ont la particularité d'être actualisées chaque fois différemment. Le hiatus qui sépare chaque mode virtuel de ses occurrences actualisées, pourrait être comblé uniquement par le saut que réalise le sujet-héroïque de la *parrhêsia*, et qui ne peut qu'être chaque fois nouvellement exécuté et accompli. C'est précisément pour cela qu'il s'agit d'une *charnière*, étant donné que la fonction principale de chacune consiste à fonder une nouvelle tradition de vérité par l'acte de la dire en l'associant à un nouvel espace, étant armée et impulsée chaque fois par un nouveau destinataire épistémique : comme la nature, la divinité unique, la liberté d'auto-administration, le droit absolu à l'information, etc. Chaque destinataire génère donc, une nouvelle traduction du même récit, le traverse et le revisite, en s'écartant puis en se dressant contre les versions précédentes déjà institutionnalisées, afin d'imposer *cyniquement* la sienne. Il faut préciser, que sans l'adoption du cynisme comme forme de vie, chaque traduction serait considérée comme une correction, une reprise, alors que l'objectif principal se trouve précisément dans la prise des modalités de la fondation, par la conquête d'un nouveau territoire. C'est pourquoi, chaque version est à la fois originaire et originale, et en conséquence identique et irréversible. Originaire et identique par son fonctionnement, car chaque apparition du genre-charnière est un moment de suspension de tout *parcours ascendant et descendant* (Fontanille 1999, p. 291) qui mène à la vérité, mais aussi originale et irréversible, car à chaque suspension succèdera un nouveau devenir de *l'objet vérité* et du *sujet vrai*.

Ainsi donc, un genre qui a comme visée commune de ses occurrences ; le courage de dire *la vie autre*, mais un genre-charnière où chaque vie autre demeure complètement et entièrement autre, où chaque cas est unique dans son rejet, dans sa rupture, dans sa radicalité, dans sa complexité architecturale et technique. Une unicité qui ne peut s'acquérir qu'en confrontant les autres, au moins leur dernière version institutionnelle, tout en réactualisant, et donc en repotentialisant la même matrice. Et même si chaque *parrhêsia* délègue une cartographie qui amène vers une vie autre, et que chaque carte dessine, sublime et conquiert sa nouvelle contrée, inconnue jusqu'à lors, les autres cartes et les autres conquêtes ne sont pas pour autant désémantisées, et tant qu'elles seront saisies comme des *parrhêsia*, leur vitalité sémiotique, comme leur potentialité héroïque ne peuvent que rester intactes.¹⁷

Précisons néanmoins, que tout en étant en concurrence, il n'existe aucune possibilité de confrontation effective entre les moments historiques. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut, ou on ne doit pas les comparer, les critiquer, les faire dialoguer ou encore évaluer leur efficacité et leur pertinence. Par contre, le "moment historique" en mettant face à face, deux informations discursives, deux sur-énonciations de la vérité ; l'une déjà institutionnalisée, l'autre ni perçue ni énoncée jusqu'à l'instant de son énonciation, est un moment qui sera toujours unique et charnière. Étant en même temps la cause et l'effet, le moment n'appartient pas à l'une ou à l'autre, mais il concerne les deux à la fois. C'est leur éclat, l'instant structurant-déstructurant, énonçant-dénonçant qui ressuscite et exécute *ici* même, un nouveau récit de vérité, sur le terrain de la vérité de l'autre, dont il devient malgré lui,

¹⁷ Redéfinir le rapport que chaque nouveau moment doit établir avec ses précédents, reste une des questions la plus importante qui concerne l'histoire, la mémoire et l'oubli, et qui exige un savoir-faire et un savoir-être qu'il faudrait constamment renouveler, voire même les inventer. Une autre question importante concerne la pluralité des devenirs de chaque « moment historique ». Par exemple, la *parrhêsia-écologiste*, peut être vue comme une reprise contemporaine du cynisme philosophique, qui réintègre la Nature comme unique destinataire-judicateur de la vérité.

l'un de ses actants principaux. C'est la rencontre ultime qui précède leur rupture définitive, et c'est aussi la dernière instance de leur complémentarité avant celle de leur incompatibilité irréversible.

Ainsi donc, on peut définir le cynisme comme une forme de vie singulièrement plurielle, comme un moment historique qui déclare la vérité, tout en étant infra-philosophique, et qui fait événement, tout en étant transhistorique. Un moment éminemment sémiotique ; parfait pour accorder les désaccords et parfait pour désaccorder les accords.

Références bibliographiques

- Assange, Julian (2018), *Google contre WikiLeaks*, Paris, Ring.
- Basso Fossali, Pierluigi (2015), « Le poids éthéré de la médiatisation. De la matérialité diaphane du média à son investissement comme environnement » dans D. Bertrand, M. Colas-Blaise, I. Darrault-Harris, V. Estay Stange, (éds.), *Actes du Congrès 2015 de l'Association Française de Sémiotique « Sens et médiation. Substances, supports, pratiques : matérialités médiatiques »*, Luxembourg, AFS Editions, pp.186-208.
- Basso Fossali, Pierluigi (2017), *Vers une écologie sémiotique de la culture : perception, gestion et réappropriation du sens*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Braudel, Fernand (1984), *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion.
- Deluermoz, Quentin & Singaravélou, Pierre (2016), *Pour une histoire des possibles : analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil.
- Fontanille, Jacques (1999), *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Fontanille, Jacques (2006), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Foucault, Michel (2009), *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II : Cours au Collège de France. 1983-1984*, Paris, Seuil.
- Goulet-Cazé, Marie-Odile (2013), « Michel Foucault et sa vision du cynisme dans le courage de la vérité », dans D. Lorenzini, A. Revel, A. Sforzini, (éds.), *Michel Foucault : éthique et vérité 1980-1984*, Paris, J. Vrin, pp. 105-124.
- Goulet-Cazé, Marie-Odile (2015), « Le cynisme ancien : entre authenticité et contrefaçon », *Aitia*, en ligne : <http://journals.openedition.org/aitia/1204> – consulté le 21/03/2021.
- Greimas, Algirdas Julien (1966), « Structure et histoire », *Les Temps modernes*, n. 246, pp. 815-827.
- Greimas, Algirdas Julien (1970), *Du Sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien (1976), *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Gros, Frédéric (2002), « La *parrhêsia* chez Foucault (1982-1984) », dans F. Gros (éd.), *Foucault : le courage de la vérité*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 155-166.
- Haboyan, Razmik (2020), « Le dialogue interrompu entre sémiotique et historiographie », SHS Web Conf., vol. 78, 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française, pp. 1-14, en ligne : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2020/06/shsconf_cmlf2020_04004/shsconf_cmlf2020_04004.html – consulté le 21/03/2021.
- Jourdain, Édouard (2013), *L'anarchisme*, Paris, La Découverte.
- Koselleck, Reinhart (1979), *Vergangene Zukunft. Zur semantik geschichtlicher Zeiten*, Suhrkamp, Francfort ; tr. fr. *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2016.
- Lotman, Yuri (2004), *L'explosion et la culture*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Ricœur, Paul (2003), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.

L'implication du Canada à la Première Guerre mondiale : une vision tranchée du conflit

Lynn BANNON

Université du Québec à Montréal

De l'avis général, la Grande Guerre fut pour les Européens un événement hors norme et d'une ampleur insoupçonnée. Il appert que le conflit marqua également la mémoire collective canadienne, comme l'atteste la place prépondérante occupée par cette bataille dans le récit historique du pays¹. L'historiographie de la Première Guerre mondiale révèle en effet que l'implication de la nation canadienne à la Grande Guerre a soulevé d'importants débats dans l'espace public et exacerba les divisions idéologiques entre les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais. Conséquemment, les deux communautés linguistiques sortirent de ce combat avec une conscience plus aigüe de leur identité respective. Pour les Canadiens-Anglais, ce conflit représentait un épisode crucial pour l'émergence et l'implication de la « nation » sur la scène internationale, tandis que les Canadiens-Français jugeaient révoltante l'idée de combattre aux côtés des anciens colonisateurs².

Nous ne ferons pas ici l'autopsie de la fracture qui s'opéra entre les deux groupes durant les années 1914 et 1918, laquelle a déjà noirci de nombreuses pages. En revanche, notre objectif est d'examiner la rhétorique privilégiée dans les affiches de guerre selon qu'elles s'adressaient aux Canadiens-Anglais ou aux Canadiens-Français, plus encore, d'interroger la visée argumentative de ces images – en tant représentations et supports visuels. En prenant appui sur les thèses développées par Georges Roque concernant l'argumentation visuelle³, nous tenterons de confirmer que les francophones et les anglophones ont mis en image des valeurs culturelles appariées à l'aune de leurs propres intérêts en usant de stratégies discursives spécifiques pour témoigner des enjeux du conflit. En tout dernier lieu, nous étudierons brièvement l'œuvre *Gazés revisité* réalisée en 2018 par le photographe et vidéaste canadien Adad Hannah qui, citant la toile *Gazés* peinte en 1919 par John Singer Sargent, offre une version renouvelée de cette épopée que fut l'implication canadienne dans la Grande Guerre.

1. La Première Guerre mondiale et le Canada

En tant que premier conflit contemporain qualifié de total, la Première Guerre mondiale s'avéra une occasion pour le Canada de mettre en lumière sa solidarité envers les contrées européennes en s'investissant humainement, militairement, de même que sur le plan industriel en œuvrant, par exemple, dans les usines d'armement ou dans les manufactures de véhicules de guerre. Aussitôt les hostilités enclenchées entre l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie d'un côté, la France, la

¹ Keelan (2016, p. 26).

² Djebabla (2008, p. 13-14).

³ Roque (2011).

Grande-Bretagne, la Roumanie, la Grèce et les États-Unis de l'autre, le gouvernement canadien entrepris de soutenir le Royaume-Uni dans son engagement militaire. Bien que le Canada ait été encore à l'époque sous la tutelle de l'autorité anglaise et que son statut colonial de dominion l'ait impliqué *de facto* dans la bataille, le Premier ministre conservateur d'alors, Robert Borden⁴, était un ardent promoteur de la participation canadienne à la Grande Guerre pour défendre un idéal en Europe⁵. Il considérait la collaboration de la nation canadienne et le sacrifice des combattants comme des tremplins visant à hausser le prestige du pays sur la scène internationale, en outre, permettre l'émergence d'un Canada adulte au sein de l'Empire britannique⁶.

1.1 S'enrôler : une propension variable

L'empressement de Borden se concrétisa par un engagement diligent du pays dès le mois d'août 1914. Sans former une armée à proprement parlé⁷, les premiers contingents partirent le 3 octobre de la même année de la base militaire de Valcartier, au Québec. Ils étaient formés à 70 % de personnes d'origine britannique venues s'installer au Canada au début du siècle (près d'un demi-million). L'enivrement de ces 33 000 premiers volontaires encore attachés à leur mère patrie arrivèrent à Plymouth le 15 octobre suivant sans vraiment savoir ce qui les attendait. Si l'inflation patriotique les animait d'emblée, d'autres raisons, plus triviales, poussèrent la plupart des hommes à s'enrôler, telles que la perspective alléchante de recevoir une paie, « la pression sociale, le chômage, le désir d'échapper à la corvée familiale ou à un emploi sans avenir, l'estime de soi ou le besoin de prouver sa virilité » (Morton 2005, p. 72).

Cette mobilisation ne parvint cependant pas à remédier au besoin de plus en plus criant de soldats. Pour y pallier, le Premier ministre Borden fit appel à l'engagement en instaurant un programme d'inscription national sans, pour l'heure, imposer la conscription. Dans le sillage, de nombreuses voix commencèrent à s'élever chez les Canadiens-Anglais, qui avaient le pressentiment que les Canadiens-Français montraient peu d'appétit à s'enrôler dans les corps armés. Convaincus que la participation du Canada à la Grande Guerre servirait à apaiser les divisions ethnoculturelles du pays, les Canadiens-Anglais voyaient d'un très mauvais œil le désistement des francophones. Dans le même temps, les médias anglophones se déchaînèrent contre les Canadiens-Français, allant même, par allusions obliques, jusqu'à tenir des propos menaçants vis-à-vis les hommes en âge de servir n'ayant pas répondu à la croisade nationale. De leur point de vue, la frilosité des francophones menaçait la cohésion sociale, en d'autres mots, bouleversait l'unité du pays. Ces critiques mettaient par contre en sourdine les motivations à la source de la réticence des Canadiens-Français, notamment l'accueil timide que leur réservaient les unités du Corps expéditionnaire canadien majoritairement anglophones, mais aussi le fait que l'anglais était d'office la langue du corps armé⁸. Elles occultaient de surcroît le travail effectué par les francophones dans les hôpitaux militaires et les usines d'armement, implication qu'ils estimaient davantage bénéfique.

Rétrospectivement, s'il avait fallu s'en tenir au message incriminant des anglophones, l'appétence des francophones à collaborer à l'effort de guerre aurait été écartée. La mémoire historique aurait fait

⁴ 10^e Premier ministre canadien et originaire de la Nouvelle-Écosse.

⁵ Choko (1994, p. 19).

⁶ Djebabla & Mesli (2009, p. 129).

⁷ « À partir de septembre 1916, le Corps canadien fit partie de l'armée canadienne et non plus de l'armée britannique » (Legault & Lamarre 1999, p. 20).

⁸ Des émeutes éclatèrent à Montréal et à Québec et se soldèrent par la mort de quatre militaires (Québec).

main basse sur le fait que les Canadiens-Français, bien que moins peuplés dans les tranchées, se sont néanmoins mobilisés, comme en fait foi le 22^e régiment qui comptait plus de 25 000 hommes. Qui plus est, l'avidité modérée des Canadiens-Français à s'impliquer militairement n'avait aucunement pour but de causer une fracture au sein du pays. Au contraire, ceux-ci, et leur principal porte-parole, Henri Bourassa, valorisaient le biculturalisme national.

Petit fils de Louis-Joseph Papineau, ancien chef du parti des patriotes élu à l'Assemblée nationale en 1815 et grand défenseur des Canadiens-Français, Bourassa était, comme son aïeul, une personnalité publique influente au Québec, principalement grâce au journal indépendant et anti-impérialiste *Le Devoir*, qu'il fonda en 1911. Par l'intermédiaire de cet organe de presse, il émit les preuves de son patriotisme, de son amour pour le Canada français et de sa ferveur pour la religion catholique; tous ces traits qualifiant à ses yeux la « race » des Canadiens francophones. Comme l'attestent ses écrits, Bourassa aspirait coopérer à l'épanouissement du catholicisme autant qu'à celui de la culture française en Amérique du Nord, floraison qui, d'après lui, passait inévitablement par la langue. Il était persuadé que la culture canadienne-française, quoique minoritaire, représentait une force politique significative au sein du Canada⁹. Puisqu'elles étaient diffusées dans *Le Devoir*, ses idées s'implantèrent progressivement dans l'esprit des Canadiens-Français, plus spécialement auprès des citoyens de la gauche francophone représentée par les nationalistes, les syndicats et les groupes communautaires. Anti-impérialistes pour la plupart, ceux-ci prétendaient que « le nationalisme canadien fournissait un puissant argument pour convaincre les Canadiens-Anglais, désireux d'édifier une forte nation canadienne, d'admettre le biculturalisme »¹⁰.

Le véritable schisme entre les deux groupes linguistiques à la source des dissidences symptomatiques de la complexité du tissu socio-historique canadien, s'opéra lorsque le gouvernement décréta la Loi sur le service militaire obligatoire sanctionnée en août 1917. La conscription obtint rapidement la faveur de la balance de la majorité anglophone. Pour les Canadiens-Anglais, cette législation leur apparaissait incontestablement nécessaire et susceptible d'être ultérieurement couronnée de succès¹¹. Cette loi fut inversement réfutée avec véhémence par les francophones du Québec. Ils décriaient cette loi qu'ils considéraient comme un impératif inutilement oppressif et destiné à être mené sans conviction. Ces propos irritèrent au plus haut point le Premier ministre Borden, qui entrepris dès lors de liguer le Canada anglais contre les francophones. Ces derniers étaient présentés non seulement comme des traites à l'égard de l'Empire britannique, mais aussi comme une force dissuasive à l'enrôlement militaire. Les Canadiens-Français étaient aux prises entre leur liberté de conscience et les responsabilités nationales, louvoient perceptible dans les affiches de guerre canadiennes, qui illustrent ou, plus exactement, argumentent visuellement toute la complexité de cette (dés)union entre les partis linguistiques.

2. Des affiches réclamant l'implication des Canadiens

Lorsque la Grande Guerre éclata, les principaux vecteurs communicationnels au Canada étaient essentiellement les journaux. Compte tenu des nouveaux besoins qui se faisaient sentir, l'affiche, moins répandue qu'en Europe, gagna du galon grâce à l'interventionnisme gouvernemental qui

⁹ Levitt (1969, p. 575).

¹⁰ *Ibid.*, p. 575.

¹¹ Morton (2005, p. 91).

encouragea son effervescence et ce, même en l'absence d'un organisme spécifique chargé d'en contrôler la production¹². Les illustrations de guerre produites au Canada durant les années du conflit étaient bien souvent littérales et narratives, en plus d'être des copies d'images créées par les puissances alliées. Il est utile de rappeler qu'au pays, « les connaissances des techniques de propagande [étaient à l'époque] peu développées, les messages peu contrôlés et l'imagerie souvent naïve » (Choko 1994, p. 15). Il n'empêche que les affiches de la Première Guerre, qui jalonnèrent l'évolution du conflit jusqu'à son terme, sont révélatrices de l'usage récent et plus récurrent de ces moyens de communication chargés d'un pouvoir d'influence patent. On réalisait alors qu'« à l'égal des mots, les images [constituaient] des moyens [efficaces] d'encadrer, d'informer et d'influencer la population » (Djebabla 2008, p. 235). Aussi n'est-il pas étonnant de constater que les affiches étaient généralement composées d'énoncés mixtes, en ce qu'elles contenaient du texte et des motifs figurés; les contenus visuel et littéral interagissaient d'ordinaire en complémentarité¹³.

2.1. *Rhétorique des images et rhétorique de l'argumentation*

Contrairement à la conception voulant que le poids des mots se fasse au détriment des images, Georges Roque soutient à l'inverse qu'« il est parfaitement possible d'utiliser la rhétorique visuelle sans qu'elle soit inféodée à la rhétorique verbale » (Roque 2016). L'important est de dépasser le clivage verbal/visuel « en montrant que les schèmes argumentatifs relèvent pour la plupart d'opérations logiques ou cognitives qui ne sont pas verbales par essence, mais peuvent s'exprimer aussi verbalement que visuellement » (Morton 2005, p. 97). Dans le même ordre d'idée, Marc Bonhomme avance que toute figure est dotée d'une « rhétoricité intrinsèque »¹⁴. Pour sa part, Pierre Fresnault-Deruelle soutient que l'image peut être considérée comme un texte

« dans la mesure où ses constituants (et leur distribution dans l'espace de la représentation) vont solliciter de la part du spectateur une série d'ajustements dont on pourrait dire qu'ils se ramènent à ce qu'on appelle précisément la lecture » (Fresnault-Deruelle 1993, p. 14).

Peut-on alors parler de narration figurative ou bien de déclaration visuelle ? Répondre en détail à cette question outrepasserait notre propos. Notre objectif est de mettre en surbrillance la force illocutoire et le potentiel persuasif des affiches de recrutement produites au Canada durant la Grande Guerre reposant sur le maillage entre rhétorique des figures et rhétorique de l'argumentation.

Rappelons promptement que la rhétorique – depuis Platon – est conçue comme un discours motivé par la persuasion au détriment de la vérité. L'argumentation quant à elle « [met] [...] en valeur l'importance de la rationalité dans l'évaluation des arguments en présence lors d'un procès argumentatif » (Roque 2011, p. 95). Selon Roque, l'argumentation visuelle se distancie de la rhétorique, en ce qu'elle vise derechef à « soupeser les raisons qu'une image peut donner pour ou contre une proposition, au travers d'énoncés visuels » (Roque 2011, p. 97). « L'argumentativité des figures constitue [donc] l'une de leurs exploitations fonctionnelles, fondée sur des buts ou des effets de persuasion » (Bonhomme 2009), comme le prouvent les affiches exhortant les Canadiens à

¹² Il fallut attendre le mois de novembre 1916 pour que soit créé le Canadian War Memorials Fund, premier programme visant à sauvegarder en images pour la postérité un témoignage des sacrifices des actions victorieuses de la nation canadienne durant la guerre. Dès lors, l'art devint la servante de l'histoire.

¹³ Roque (2016).

¹⁴ Bonhomme (2009).

s'impliquer dans l'effort de guerre que nous étudierons plus loin. Avant cela, revenons sur nos pas et réexaminons les opinions antinomiques dont il fut question plus haut, pour démontrer comment elles conditionnèrent le lexique de motifs figurés dans les images de guerre canadiennes s'adressant distinctement aux francophones et aux anglophones.

2.2. *La Grande Guerre en images : des arguments verbaux et imagés divergents*

À l'aube du premier conflit mondial, les affiches aspiraient habituellement à galvaniser la fierté des volontaires dans le but avoué de les convaincre d'aller en découdre outre-mer. Pour apaiser leurs craintes, les illustrateurs évitaient tout renvoi à la violence. Les représentations de corps blessés ou mutilés étaient censurées, cédant la place aux images moralisantes. Tant le cinéma, que la littérature ou les illustrations utilisaient les références militaires comme source de divertissement et comme méthode pour édifier le courage des Canadiens, en plus d'attiser la déférence nationale. « Les récits [racontés ou imagés] laissaient souvent entendre que les soldats appréciaient chaque minute passée sur le front » (Vance 2006, p. 113). Pour faire court, les images donnaient à voir des hommes marchant en rangs serrés pour accentuer le lien filial et l'identification à une unité, laquelle était symbolisée par l'uniforme militaire.

Cette édulcoration de la réalité vécue *in situ* autorisa la construction d'une sorte de mythe relatif aux événements de 1914-1918 avec, en son épicerie, un personnage pivot : le soldat-citoyen. Celui-ci « mettait en relief l'humanité du combattant » (Vance 2006, p. 163) et personnifiait le Canada. Le militaire incarnait l'avenir du pays, en ce sens où sa vitalité se prolongeait dans celle de la nation. « Le Canada et le soldat devinrent [...] pratiquement interchangeable. Naturellement pacifique mais prêt à se battre pour un principe, le soldat était animé de l'enthousiasme et de la vigueur juvéniles qui préfiguraient la grandeur de son jeune pays » (*ibid.*, p. 183). Le soldat, mu par un héroïsme moral, nourrissait l'idée d'un nationalisme pancanadien, un patriotisme qui, nous l'avons vu, était à l'époque peu ou prou boîteux. Tout bien considéré, la fonction argumentative des images était principalement fondée sur une prémisse pragmatique : unir les efforts pour la patrie, au mieux, l'humanité.

Dans les affiches de recrutement s'adressant aux Canadiens-Anglais, on cultivait le lien fratricide avec la Grande-Bretagne. En témoigne l'illustration *Are you one of Kitchener's Own ?* (Fig. 1). En tenant compte de la configuration globale de l'image et de l'orientation occidentale de la langue écrite, la composition de l'affiche encourage une lecture vectorisée du haut vers le bas. D'abord happé par le bandeau de couleur jaune sur lequel se profile la phrase (« Laisse son cœur mille fois. Foule le terrain à nouveau ! »), le futur combattant était interpellé par l'enracinement toujours tangible à son pays d'origine. Ce sentiment d'affiliation patriotique est renforcé par l'Union Jack qui tapisse la quasi-totalité de l'arrière-plan, assurant par le fait même la liaison entre les éléments verbaux et visuels. En plein « cœur » de l'image figure l'effigie du ministre britannique de la guerre, Lord Horacio Herbert Kitchener, personnage autoritaire apostrophant le récepteur qu'il vise de son index. Quant au libellé interrogatif (« Fais-tu partie du bataillon dirigé par Kitchener ? ») positionné directement sous le motif de la main, celui-ci questionne et convie l'éventuel soldat à (ré)intégrer sa « lignée ». Le poids visuel et textuel de cette double convocation est consolidé par la vignette ocre située au bas de l'image. Si elle contient des informations relatives au lieu de recrutement, celle-ci, en raison de sa forme pyramidale et de sa teinte, ramène l'attention vers le Lieutenant-colonel, tout autant que sur le texte chapeautant l'affiche. Ce va-et-vient a ceci d'efficace qu'il maintient le regard de l'observateur à l'intérieur de l'image et l'invite à relire le message de sollicitation de ce fait répété.



Fig. 1 – Lithographie anonyme, *Are you one of Kitchener's Own ?* (1917-1918, 117 x 82 cm)

Dans les affiches s'adressant à un public francophone, c'est plutôt le sentiment d'appartenance à la France qui est mis en exergue. De plus, les thèmes religieux étaient à l'honneur. La Grande Guerre « leur offrit la possibilité de se lever en défenseurs de la chrétienté, de se situer dans la lignée des combattants légendaires de la foi » (Vance 2006, p. 70). Le simple fait de s'enrôler était présenté comme une libération des hommes du matérialisme et, dans la foulée, les ennoblissait en les mettant au service d'une cause valable. En outre, le recours à la religion neutralisait le caractère horrible du conflit en affirmant que les misères physiques et la mort n'avaient pas d'importance au regard des questions liées à l'abnégation de soi. D'une certaine manière, la guerre avait en quelque sorte un pouvoir de rédemption; les survivants sortaient purifiés par l'épreuve.



Fig. 2 – Lithographie de W.H.T., *Attendrons-nous que les nôtres brûlent ?* (1915-1918)

Prenons l'exemple de l'affiche *Attendrons-nous que les nôtres brûlent ?* (Fig. 2). On y voit Marianne, symbole de la République française, coiffée du bonnet phrygien en évocation aux valeurs cardinales qui définissent le pays : l'égalité, la liberté et la fraternité. Ce lien d'amitié avec la France est raffermi par le geste de la main tendue, gestuelle qui implore, d'une part, les Canadiens-Français à s'enrôler pour contribuer à l'effort de guerre, d'autre part, à officier à titre de gardiens de la chrétienté et du patrimoine religieux. La figure métonymique remplit ainsi une fonction argumentative, en ce qu'elle contribue « à la persuasion, en agissant sur les capacités de décisions des allocutaires en vue de

changer leurs comportements. Quand elle aboutit, une telle persuasion se traduit par un renforcement de leurs croyances et de leurs convictions » (Bonhomme 2009, p. 20). C'est du moins ce que présuppose l'avertissement que contient l'énoncé coiffant l'image (« Attendrons-nous que les nôtres brûlent ? »), présomption qui signale du même souffle l'urgence de la mobilisation (« Enrôlons-nous et tout de suite »). Du fait de leur foi et de leur déférence à la terre de leurs ancêtres, les Canadiens-Français étaient incités à combattre « aux côtés » de la France épaulée par le 178^{ième} /Bataillon Canadien Français. Du reste, ils étaient assurés d'être dirigés par des francophones, à savoir le Lieutenant-colonel Girouard, ainsi que par six officiers du 22^e régiment revenus du front. Somme toute, l'enchaînement argumentatif de cette illustration est enthymématique, en ce sens où il s'amorce par le présage d'un avenir effroyable suivant l'hypothétique effondrement du sous-bassement religieux sur lequel s'est édifiée la société francophone, tout en laissant sous-entendre que la participation immédiate des Canadiens-Français au conflit se conclura par un dénouement heureux, à l'instar de celui vécu par les soldats de langue française sortis indemnes de précédents combats.

Considérant ces deux cas de figures, sans pour autant s'y limiter, il semble que le « toi » et le « nous », c'est-à-dire les consciences personnelles, pour les francophones, et la filiation collective à la terre-mère conjugée à celle de la nation, du côté des anglophones, sont les principaux piliers sur lesquels fut érigé l'argumentaire visuel et verbal des affiches de recrutement au Canada pendant la Première Guerre mondiale. Tant le Canada anglais que le Canada français étaient soumis à des trames argumentatives visant à exprimer les enjeux du conflit, à pointer l'ennemi et à valoriser les Alliés et le pays en guerre. « La présence de textes qui tapissaient les affiches contribuait à ancrer en surplus le message véhiculé. S'il y a des différences, c'est [sur le plan] des stratégies [empruntées] pour cibler un groupe donné avec l'exploitation de différentes valeurs culturelles » (Djebabla 2008, p. 306). C'est pourquoi, toutes proportions gardées, les deux communautés linguistiques se sont finalement accordées sur le fait que ce combat n'eut en bout de piste rien d'une aventure glorieuse, mais que les sacrifices des militaires ne fut pas pur gaspillage, consentement qui eut pour résultat d'atténuer les conceptions antinomiques d'antan et de recomposer le paysage politique national¹⁵. Le peuple canadien put d'ailleurs se coaliser à nouveau par l'entremise de la Loi C-227, dite la *Vimy Ridge Day*, fondée « autour de la fierté de victoires passées, ou du deuil collectif de Canadiens tombés « "au champ d'honneur" ». Cette législation, votée en 2003¹⁶, intégra dans le calendrier des célébrations officielles la victoire de Vimy en avril 1917 comme exploit fondateur de la nation canadienne contemporaine.

3. La guerre, une histoire qui se répète

L'histoire nous enseigne que l'homme reste souvent sourd aux épopées militaires et aux échecs antérieurs, déboires qui, pourtant, devraient agir comme remparts pour éviter les égarements futurs. Malgré cela, les déconvenues des guerres menées hier retentissent encore aujourd'hui, tel que le prouve projet *Gazés revisité* d'Adad Hannah (Fig. 3) inspiré de la toile *Gazés* de l'Américain John Singer Sargent. Tout comme son prédécesseur assigné peindre une scène épique illustrant les troupes

¹⁵ L'atteste la création de la section francophone du Service historique de la Défense nationale dans les années 1990, qui a insufflé une impulsion inédite chez les historiens francophones, lesquels réinterprétèrent plus positivement le rôle joué par les Canadiens-Français dans l'histoire militaire canadienne, dans l'objectif avoué de mettre en lumière la bravoure dont fit preuve les francophones dans le conflit.

¹⁶ Djebabla (2011, p. 138).

alliées victimes de la deuxième attaque allemande au chlore gazeux le 24 avril 1918, Hannah fut convié par les membres de la Founders' Gallery of The Military Museums de l'Université de Calgary, à qui avait été prêté le tableau source, à proposer une relecture de l'œuvre de Sargent recrée sur place pour l'occasion.



Fig. 3 – Installation photographique et vidéographique d'Adad Hannah, *Gazés revisité* (2018)

Pour le présenter brièvement, Adad Hannah s'est fait connaître sur la scène artistique nationale et internationale grâce à ses *stills*, un mode d'expression singulier qui combine la photographie, la vidéo, l'installation et la performance. Il s'agit en fait d'enregistrements vidéo filmés en plan fixe et sans montage d'une mise en scène au sein de laquelle figurent des modèles, dont la gestuelle est figée sans pour autant être totalement immobile. Hormis le lien de familiarité tangible avec le tableau vivant, le projet *Gazés revisité* tisse des liens criants avec le *re-enactment* (ou reconstitution dramatique jouée) qui « consiste en la répétition performative ou la re-création de situations et d'événements historiques connus ou moins connus de l'histoire » (Caillet 2013, p. 66). À noter que la reprise d'œuvres antérieures et le patrimoine artistique sont omniprésents dans la production de l'artiste, dont les photos et les vidéos se présentent comme des réminiscences d'œuvres historiques. Telles des archives incarnées, ses créations font revivre une page d'histoire destinée à un public contemporain.

Dans le cadre de cette résidence, Hannah a choisi de *re-présenter* des scènes de batailles dont le souvenir se trouve ranimé – dans tous les sens du terme – pour réengager le passé dans un présent vivant. De plus, et pour faire le pont avec les affiches de recrutement dont il fut question précédemment, l'artiste s'évertua à statuer les protagonistes anonymes (membres du personnel du musée et des bénévoles) ayant pris part à son projet de façon volontaire. Fidèle à son *modus operandi*, l'artiste a fait poser des figurants adoptant des postures semblables à celles adoptées par certains soldats peints dans l'œuvre source, pour ensuite les filmer et les photographier sous différents angles. Par la suite, il a enchâssé les images dans de larges panneaux déployés dans l'espace, octroyant de la sorte à l'ensemble un caractère monumental. Comme les anciens combattants, ces gens ordinaires jouent un rôle dans le récit historique. Ils sont également métamorphosés en « héros » de l'histoire – de l'art – que Hannah réitère.

Outre le remaniement médiumnique qu'il opéra, le photographe et vidéaste effectua un « recadrage » de l'œuvre citée en la fragmentant, sans pour autant la décharger de sa théâtralisation commémorative. Chaque partie extraite fut recontextualisée dans un lieu indéfini, épuré, dépouillé d'armes, de lyrisme et de gloire. Tous vêtus du même habit de camouflage (khaki) réservé aux forces militaires et symbole d'unité, les protagonistes sont exempts d'insignes de leur rang, suppression qui participe à l'effet d'homogénéisation du peloton de tous âges et de toutes nationalités. Seuls les

bandages masquant les yeux des personnages ont été conservés, pans de tissus blancs qui se détachent de l'arrière-plan à tonalité verdâtre, en rappel des uniformes militaires que portent les figurants.

En définitive, dans *Gazés revisité*, les modèles ne sont pas tant lésés par les émanations gazeuses que par une sorte d'aveuglement collectif face aux guerres qui ponctuent l'histoire de l'humanité. Cette idée est d'ailleurs tacitement évoquée par la position des figurants empruntée au tableau *La Parabole des aveugles* de Bruegel l'Ancien. Pour mémoire, cette allégorie figure dans l'Évangile de Matthieu (MT. 15,14) et se lit comme suit : « Laissez-les : ce sont des aveugles qui guident des aveugles; si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse ». Considérant ceci, Adad Hannah ne met pas en relief les faits d'arme des soldats ni le capital sur lequel on a assis une identité nationale. Il offre plutôt une image symbolique, globalisante et atemporelle des conflits guerriers qui placent en état de siège toutes les sociétés humaines susceptibles de basculer vers l'abîme.

4. En guise de conclusion

À la lueur des exemples qui ont ponctué notre texte, nous sommes en mesure d'établir qu'il y a bel et bien eu des vues contraires chez les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais à propos de la Grande Guerre, conceptions antagoniques qui se sont reflétées dans les représentations visuelles ayant servi d'outils visant à influencer la population canadienne invitée à s'impliquer dans le conflit. Nous avons vu que les symboles culturels ayant nourri l'argumentativité des affiches visant la mobilisation des civils étaient différents selon le public ciblé. Cependant, il nous semblait intéressant de relever que les deux camps linguistiques ont pareillement été marqués par cet épisode malheureux de l'Histoire, ébranlement collectif qui retentit cent ans plus tard dans le projet *Gazés revisité* d'Adad Hannah. En proposant sa propre version du conflit, l'artiste contemporain réaffirme que toute description, [interprétation et illustration] de faits historiques relèvent d'une construction, d'une modélisation. « Il ne s'agit pas [...] de nier la réalité factuelle des événements historiques mais de rappeler que [...] l'histoire est de l'ordre de la reconstitution et de la reconstruction » (Caillet 2013, p. 73).

Références bibliographiques

- Bonhomme, Marc (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours*, vol. 2.
- Caillet, Aline (2013), « Le re-enactment : refaire, rejouer ou répéter l'histoire ? », *Marges. Revue d'art contemporain*, n. 17, pp. 66-73.
- Choko, Marc H. (1994), *Affiches de guerre canadiennes*, Ottawa, Éditions du Méridien.
- Djebabla, Mourad (2008), *La confrontation des civils québécois et ontariens à la Première Guerre mondiale, 1914-1918 : les représentations de la guerre au Québec et en Ontario*, Thèse, UQAM.
- Djebabla, Mourad (2011), « Le Canada se souvient de la Première Guerre mondiale le 9 avril 2010 : Histoire, mémoire et hommage au dernier ancien combattant canadien de 1914-1918 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n. 3, pp. 137-145.
- Djebabla, Mourad (2014), « Historiographie francophone de la Première Guerre mondiale : écrire la Grande Guerre de 1914-1918 en français au Canada et au Québec », *The Canadian Historical Review*, vol. 95, n. 8, pp. 407-416.

- Djebabla, Monrad & Mesli, Samy (2009), « L'étude de la Première Guerre mondiale dans les manuels scolaires ontariens et québécois de l'entre-deux-guerres », *Le Québec et la Première Guerre mondiale 1914-1918*, vol. 17, n. 2, pp. 125-140.
- Fresnault-Deruelle, Pierre (1993), *L'éloquence des images*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Groarke, Leo (1996), « Logic, Art and Argument », *Informal Logic*, vol. 18, n. 2-3.
- Keelan, Geoff (2016), « L'historiographie canadienne de la Première Guerre mondiale : des récits divergents », *Monde(s)*, vol. 1, n. 9, pp. 25-41.
- Legault, Roch & Lamarre, Jean (1999), *La Première Guerre mondiale et le Canada : contributions sociomilitaires québécoises*, Montréal, Éditions du Méridien.
- Levitt, Joseph (1969), « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa, 1896-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n. 4.
- Martin, Jean (2014), *Un siècle d'oubli. Les Canadiens et la Première Guerre mondiale (1914-2014)*, Montréal, Athéna Éditions.
- Morton, Desmond (2005), *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires Canadiens (1914-1919)*, Montréal, Athéna Éditions.
- Robinot, Claude (2011), « Quand l'opinion s'affiche, une affiche fait-elle l'opinion ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n. 115.
- Roque, Georges (2011), « Rhétorique visuelle et argumentation visuelle », *Semen. Revue sémiolinguistique des textes et discours*, no 32.
- Roque, Georges (2016), « Esquisse d'une rhétorique des interactions verbo-iconiques », *Images Re-vues. Histoire, anthropologie et théorie de l'art*, Hors-série 5.
- Roque, Georges (2019), « Comment argumenter à partir d'images ? », *Signata. Annales des sémiotiques*, vol. 10.
- Vance, Jonathan F. (2006), *Mourir en héros. Mémoire et mythe de la Première Guerre mondiale*, Boisbriand, Athéna Éditions.

6. Les (dés)accords entre mythe et littérature

Gn 32, le combat de Jacob. Un accord « boiteux »

Jean-Claude GIROUD
« *Confluences Sémiotiques* », ICAR (UMR 5191)

*En hommage à Louis Panier,
décédé en 2012, il fut président de l'AFS*

En 1969, R. Barthes, A. J. Greimas et ses élèves faisaient découvrir la sémiotique au monde de l'exégèse biblique¹. Ce qui laissait apparaître, sur l'horizon de l'approche dite « historico-critique », une « différence propice »... S'y engageaient alors plusieurs exégètes²...

En 1971, Roland Barthes intervenait encore lors de journées intitulées « analyse structurale et exégèse biblique », organisées par la faculté de théologie protestante de l'université de Genève³. Il proposait une analyse « textuelle » d'un texte célèbre pour la tradition judéo-chrétienne : la lutte de Jacob avec l'Ange issu de la *Genèse* 32, 23-33 (Barthes 1972, pp. 27-39).

C'est ce texte que nous reprenons pour entreprendre une analyse sémiotique à partir de questions soulevées par la problématique des « (dés)accords ».

Nous avons opté pour la traduction d'Henri Meschonnic (2002, pp. 159-160), plus « rugueuse » (soucieuse de restituer la pertinence du Signifiant), plus « décapante » aussi de ce qui pourrait orienter vers des interprétations « religieuses » (voir en annexe).

Pour situer ce texte dans le fil du récit : Jacob se prépare à rencontrer son frère Ésaü, avec lequel subsiste un « différend » (et même un profond désaccord). En effet, après avoir « acheté » (en profitant d'une faiblesse de son frère) le droit d'aînesse d'Ésaü, Jacob a bénéficié de la bénédiction de son père Isaac, qui l'institue, en tant que premier né, porteur de la lignée : cela grâce à la complicité et la ruse de sa mère, Rébecca. Il redoute cette rencontre, il craint son frère et tente de se concilier ses bonnes grâces, avec force présents qu'il a envoyés au-devant de lui. C'est à ce point que se situe le passage que nous étudions.

1. Le sujet mis à nu

Le différend s'inscrit dans l'espace. Le gué du Yaboq marque ainsi la distinction entre l'espace de Jacob où se situe son camp et l'espace où se trouve Ésaü avec 400 hommes... Le gué marque donc une limite, une frontière, un passage à franchir. Franchir le Yaboq revient à s'engager dans l'espace du frère et donc accepter la rencontre et les risques qu'elle peut présenter. Mais, la passe (ou le gué) du Yaboq marque aussi un point d'incertitude ou une sorte d'intervalle entre méfiance et confiance, une

¹ Congrès de l'ACFEB, Chantilly, 3-7 septembre 1969, Actes du congrès publiés par X. Léon-Dufour (éd., 1971).

² Le *CADIR*, avec sa revue *Sémiotique et Bible*, allait ensuite naître en 1974 à l'initiative de Jean Delorme.

³ Barthes, Bovon, Leenhardt, Martin-Achard & Starobinsky (éds., 1972).

sorte de mise en suspens de tout engagement. La nuit également compose, dans la temporalisation, une figure qui, ici, ne renvoie sans doute pas à la peur, mais plutôt à l'impossibilité de voir ou de discerner, rejoignant ainsi l'incertitude ou la mise en suspens. La nuit pourrait peut-être indiquer aussi une dimension d'intériorité où viendrait se situer ce combat...

C'est dans ce creux que le sujet se retrouve « dépouillé » : « *Et il les a pris, et il leur a fait passer le ravin, Et il a fait passer ce qui est à lui.* » De quoi se dépouille-t-il ? Ou qu'éloigne-t-il de lui ? Deux choses :

- Ce qui caractérise la génération et l'avenir de sa lignée : femmes et enfants (son avenir ou son devenir).
- Ce qui est à lui : ses biens (son avoir).

Dans cet espace, intervalle qui précède une quelconque décision, prennent d'abord place ces opérations d'éloignement qu'on considère ici comme des pertes contribuant à la mise à nu du sujet : « *Et Yaaqov (Jacob) est resté seul* »... Ce qui signale une position « modale » intéressante : qu'en est-il de son « vouloir » ? Cette posture (cette mise en suspens) est-elle attendue d'une interaction à venir et disponibilité pour cette interaction

2. L'affrontement

« *Et un homme a lutté enlacé avec lui, jusqu'au monter de l'aube.* » Cet affrontement s'inscrit dans une durée : une nuit jusqu'à l'aube. Et l'aube viendra signaler, dans l'ordre temporel, une nouvelle limite : la fin de l'affrontement, mais également une limite qui vient coïncider dans l'ordre temporel avec celle du gué dans l'ordre de l'espace : dans quel état se trouve alors le sujet lors du franchissement de cette double limite ? En effet, au terme de ce combat (ou de cette rencontre), Jacob s'engage : il se remet en marche, franchit la limite et s'aventure dans l'espace du frère qu'il redoutait, prêt semble-t-il pour la rencontre.

Remarquons d'abord que ce combat se déroule en deux temps :

- Un temps « de nuit » : le corps à corps, l'empoignade, voire l'enlacement.
- Un temps à la limite de la nuit et du jour, au monter de l'aube : ce n'est plus le combat au corps à corps mais l'échange verbal, le temps de la parole.

2.1. Le corps à corps

Quelle est la fonction de cet affrontement physique ? Ou quel en est l'enjeu ? Il ne s'agit pas de la rencontre avec un adversaire pour la récupération d'un objet-valeur, mais plus vraisemblablement de la rencontre avec un « destinataire ». En effet, dans la mesure où le sujet est dans l'indécision, et en panne de « vouloir » pour affronter la rencontre avec Ésaü, ce serait plutôt le temps de l'instauration d'un nouveau sujet, mais sous la forme d'une rencontre, dans un premier temps physique, avec un autre sujet. Cette interaction entre deux sujets peut donc bien se comprendre comme la rencontre avec le destinataire (et il semble que ce soit ce dernier qui ait l'initiative du combat, et ensuite de la parole). Cette rencontre chercherait donc à introduire le sujet Jacob dans une nouvelle perspective qui le sortirait de la crainte de la rencontre avec son frère.

Et ce sujet-destinataire se présente bien figurativement comme une « altérité » : un homme, un quidam sans nom, mais pourtant immédiatement lié à Jacob (« enlacé » comme traduit Meschonnic) :

un autre que soi, mais pourtant lié ou se liant à soi... Drôle d'affrontement ! Pourtant nul dominant dans ce combat ! Les « pouvoirs » sont à égalité... Et le « toucher au creux de la cuisse », la cuisse démise, est inefficace et ne vient pas sanctionner la victoire de l'un sur l'autre. Roland Barthes considère cela comme un « *paradoxe structural* » (Barthes 1972, p. 33) et souligne que cette « *séquence... a pour fonction de déséquilibrer les partenaires du combat... par le caractère illogique, inversé, de cette victoire : ...le plus faible vainc le plus fort, en échange de quoi il est marqué* » (*ibid.*, p. 34). L'accord ou tout au moins l'acceptation ne pourra donc s'établir sur le mode de l'imposition ou de la contrainte par corps : dans cette rencontre avec le destinataire, ce n'est pas le « devoir faire » qui va commander le sujet. « *En marquant Jacob (Israël), Dieu (ou le Récit) permet un développement anagogique du sens : il crée les conditions de fonctionnement d'une langue nouvelle dont l'élection d'Israël est le message. Dieu est un logothète, Jacob est ici un morphème de la nouvelle langue* » (*ibid.*, p. 35). Et le récit se poursuit, passant du plan « somatique » au plan du « langage », ou figurativement du « corps » à la « parole », de la « lutte » à la « nomination ».

2.2. L'échange (le temps de la parole)

2.2.1. *La demande de bénédiction* – Après le corps à corps, la parole et l'échange verbal. L'initiative en revient à l'homme, mais Jacob répond par une demande : pour « lâcher », il faut « bénir » Jacob (et bénir, c'est : dire du bien ou parler en bien de quelqu'un : « bénédiction »). Cette demande situe donc Jacob dans la même position que celle qu'il a usurpée à son frère : celle du fils aîné obtenant la bénédiction du père. Ce qui revient donc à reconnaître dans cet autre qui l'affronte une position d'antériorité analogue à celle d'un père.

Et la bénédiction est un acte de parole, en quelque sorte performatif, qui institue un sujet et, dans le cas de la bénédiction paternelle, le place en responsable, porteur de la lignée et de ce qui se transmet dans la génération.

On peut se demander si l'indécision ou la mise en suspens du parcours du sujet, et si le dépouillement du sujet, ne viennent pas s'achever ici dans cette demande qui vaut alors reconnaissance d'un sujet-destinataire ? Et donc si la demande de bénédiction n'est pas déjà le premier temps du « consentement ».

2.2.2. *La nomination* – La demande n'est pas honorée immédiatement. L'homme répond par une autre question : *quel est ton nom ?* Et après la réponse, qui résonne comme une déclaration d'identité, l'homme renomme Jacob et signale une rupture dans la temporalité, « *ne sera plus dit...* » : jusqu'ici Jacob, désormais Israël.

Mais qu'est-ce que la nomination ? Et qui peut nommer, ou a autorité pour donner le nom ? Le nom, toujours reçu (et depuis l'histoire de Babel, on sait que « se faire un nom » relève d'une visée « totalitaire » excluant tout désaccord possible selon Panier (2007)), le nom donc, revient à inscrire le sujet dans une lignée en vue d'un avenir (décrit justement dans la bénédiction) ; le nom donne un cadre d'identité, et un signe d'appartenance. En étant re-nommé, Jacob se trouve pour ainsi dire réinscrit dans une autre lignée, et dans une relation avec un destinataire qui se placerait en position d'instance paternelle, puisque c'est le père qui, en règle générale, nomme le fils. L'ensemble de cette rencontre qui relie le corps et la parole de nomination viendrait alors jouer comme des figures d'engendrement.

S'il s'agit de la rencontre (ou de la découverte) du destinataire pour un sujet dès lors instauré, il est possible d'établir un lien avec ce que Greimas analyse narrativement dans la « quête de la peur » (Greimas 1970, pp. 231-247). La valeur n'est pas un objet de valeur mais bien le destinataire lui-même. Toutefois quelques différences sont à souligner, que viennent renforcer les aspects de la véridiction. Ainsi la peur qu'éprouve le sujet n'est pas la peur du destinataire mais celle (imaginée) d'un sujet susceptible de devenir anti-sujet, peur qui disparaît à l'issue du combat. De ce combat, le sujet ne sort pas gagnant mais marqué, non par un quelconque anti-sujet mais bien par celui qui se révèle comme destinataire. Enfin, on pourra considérer l'issue du combat, non comme une inversion des contenus mais comme l'entrée dans un nouvel ordre de valeurs.

3. Le nom : Israël

Qui est Jacob désormais ? Ce n'est plus simplement le fils d'Isaac, et le petit fils d'Abraham : ça, c'est ce qu'on pourrait appeler la lignée selon la chair. Il vient s'inscrire maintenant dans une autre lignée, une lignée qui dépend de Dieu et de celui avec qui il s'est trouvé aux prises dans cette rencontre. Or on sait depuis l'histoire d'Abraham et d'Isaac que cette autre lignée vient s'inscrire dans le champ même de la lignée des engendrés, que l'horizon d'une autre filiation est ainsi sous-jacente à la première. C'est donc seulement maintenant, dans ce combat, que se rectifie l'usurpation du droit d'aïnesse qu'avait opérée Jacob, ou que s'effectue par le destinataire (ici l'homme que Jacob considérera comme Dieu) le choix de Jacob comme le porteur de cette autre lignée ou de cette autre filiation. Ce n'est donc pas la ruse avec l'usurpation de la bénédiction qui a fait de Jacob l'héritier de cette promesse faite à Abraham, puis transmise à Isaac, mais c'est bien le choix propre de celui qui vient chercher Jacob pour le combattre et le nommer.

Il n'y a donc pas ici de négociations pour l'établissement d'un accord, mais il y a mise en accord par une redéfinition des valeurs, ou reprise de la perspective à poursuivre et à engager, et précisément par la nomination qui condense ces valeurs et donne au sujet le cadre identitaire où désormais s'inscrire. Et dès lors le concept d'accord convient mieux que celui de contrat (concept clé de la sémiotique narrative), car il exprime de manière forte le caractère prometteur du projet devant se développer en un programme à suivre.

On traduit le plus souvent : car tu as combattu « **contre** » Dieu, quand Meschonnic, lui, traduit « **avec** ». Cet « avec » convient mieux, me semble-t-il, pour signaler qu'il ne s'agit pas d'un engagement obtenu par un adversaire contraignant, mais bien d'une sorte d'accord entre « partenaires » pour une visée qui serait alors commune ou à laquelle le sujet viendrait adhérer.

4. La « boiterie »

« Et s'est démis le creux de la cuisse de Yaakov (Jacob) dans sa lutte enlacée avec lui », puis en finale : « Et lui boite sur sa cuisse ».

Que faire de la boiterie ? La hanche démise dans le combat rappelle la marque que le héros reçoit lors de l'affrontement avec l'anti-sujet, mais, avons-nous dit, le corps à corps ici est à considérer comme rencontre, par muscles et paroles, avec le destinataire. La marque serait donc une sorte de signature imprimée par ce destinataire, donnant à voir ce que le nom même signifie : un dieu combat... Et comme le « paraître » sur une isotopie corporelle, de « l'être » signifié par le nom sur une isotopie

langagière. Une empreinte qui affecte désormais la démarche du sujet et donc son parcours dans le programme dans lequel il s'engage. Une empreinte sur le corps du sujet qui signale sa redéfinition, son changement d'identité, son inscription dans un autre univers de valeurs : Jacob-Israël n'est plus simplement le fils d'Isaac... (Sur cette isotopie, le psychanalyste un peu lacanien verrait bien quelque chose comme la marque qui vient signaler l'articulation de la chair et de la parole au corps du sujet...)

« *Et le soleil se levait pour lui, quand il a passé Penouel ; Et lui boite sur sa cuisse...* ». La nuit est achevée, l'aube est franchie, le soleil est « pour » lui : le sujet rétabli, mais marqué, sort de la nuit, passe le gué, entre dans le jour et dans l'espace du frère.

5. (Dés)accords ?

On pourrait en rester là et considérer cette boiterie simplement comme cette trace laissée par la rencontre avec le destinataire. Mais on peut aller plus loin en raisonnant justement à partir de la problématique des (dés)accords.

La boiterie affecte la marche et le sujet va « boitant » : autrement dit, un déséquilibre demeure, qui caractérise désormais la démarche du sujet dans son parcours. Ce pourrait être le signe d'une tension, en quelque sorte intérieure au sujet. Ça coince, ça boite, mais ça n'empêche pas de marcher. L'accord établi (ou rétabli) aurait-il quelque chose de dissonant ? Comme si entre accord et désaccord prenait place l'accord... « imparfait ».

Un accord certes mais sans « conformité », sans totale « consonance »... Signe sans doute que la tension entre les deux lignées, dont maintenant relève le sujet, demeure et jusqu'à s'exprimer dans sa marche. Et l'on pourrait encore poursuivre en s'appuyant sur le dispositif figuratif. Si l'on s'oriente, comme le fait la tradition mystique dans son interprétation de ce texte, vers la figure du combat intérieur, alors ce combat n'est jamais vraiment résolu : ça boite le jour et ça combat la nuit, sans cesse, comme s'il fallait encore entretenir la dissonance...

Dès lors, la figure de la boiterie non seulement signale le maintien de la tension, mais devient comme le lieu (dans la marche, et donc dans le déroulement de l'aventure à suivre) de la tentative d'articulation de deux univers axiologiques : ceux-là même que les figures de deux lignées prennent en charge. Et pourquoi pas ? la « pérennisation » de la lutte elle-même ? Et plus encore, quelque chose comme l'indice d'une différence ou d'un différend « propice » et donc indispensable pour que l'aventure prenne suite et corps...

6. Pour conclure

Il n'y a donc pas que la position actantielle, modale et thymique du sujet qui définit le positionnement des accords – désaccords ; la figure vient également recouvrir cette posture, et tout à la fois la voiler et la signifier...

Nous faisons alors un lien avec les remarques de Greimas dans *De l'imperfection* (1987, p. 78 et p. 99) : « Ainsi, la figurativité n'est pas une simple ornementation des choses, elle est cet écran du paraître dont la vertu consiste à entr'ouvrir, à laisser entrevoir, **grâce ou à cause de son imperfection**, comme une possibilité d'outre-sens. ». Ou encore : « L'imperfection apparaît comme un tremplin qui nous projette de l'insignifiance vers le sens. ». Dans cette lecture du texte, cette boiterie ouvre bien vers une « aventure » singulière.

7. Et pour ne pas conclure ou pour prolonger

En 1969, Roland Barthes, après son analyse, terminait son propos ainsi : « Le problème, du moins celui que je me pose, est en effet de parvenir à ne pas réduire le Texte à un signifié, quel qu'il soit (historique, économique, folklorique ou kérygmatisé), mais à maintenir sa signifiante ouverte » (Barthes 1972, p. 39). A ce maintien, nombres de lectures contribuent, en particulier celles des œuvres d'art : Odile Le Guern m'a suggéré quelques images (tableaux, chapiteau) qui tentent de représenter cette lutte, le plus souvent sous le titre « La lutte de Jacob avec l'ange ». Ainsi :

- *Delacroix* : la lutte, la limite (qui ici devient comme une ligne de crête), et l'espace du frère déjà rejoint par les femmes et les troupeaux,... Un combat d'athlète, sans domination,... et qui semble ne pas devoir cesser ?
- *Rembrandt* : corps à corps amoureux ? Un véritable enlacement ? Comme pour laisser entrevoir qu'il y ait du féminin en Dieu...
- *Chapiteau de Vézelay* : peut-être plus figural que figuratif ? Presqu'une abstraction. Égalité des pouvoirs ? Équilibre des corps... Mise en évidence de la bénédiction... deux actes mis en parallèle : la bénédiction (la main) et le coup sur la hanche (le pied). Est-ce le sujet en phase d'instauration ?... Et selon la position de ses pieds, l'ange s'en va et quitte la scène...
- *Gauguin* : mise en scène de l'énonciation ? Un combat dans une arène, des spectatrices, peut-être un clerc à droite (prédicateur ? figure d'énonciateur ?). Une double position d'énonciateurs : « voir » (regarder le combat) ou « entendre » sans voir (yeux fermés) ? Extériorité, Intériorité ? Est-ce tentative de mise en scène d'un acte de lecture-appropriation ?...

Annexe⁴

Et il s'est levé cette nuit-là et il a pris ses deux femmes et ses deux servantes et ses onze enfants, et il a passé la passe du Yaboq.

Et il les a pris et il leur a fait passer le ravin. Et il a fait passer ce qui est à lui.

Et Yaaqov est resté seul. Et un homme a lutté enlacé avec lui jusqu'au monter de l'aube.

Et il a vu qu'il n'aurait pas pouvoir pour lui et il a touché au creux de la cuisse. Et s'est démis le creux de la cuisse de Yaaqov dans sa lutte enlacée avec lui.

Et il a dit : « renvoie moi car l'aube est montée ». Et il a dit : « Je ne te renverrai pas que tu ne m'aies béni ».

Et il a dit vers lui : « quel est ton nom ? » Et il a dit : « Yaaqov ».

Et il a dit : « Non, Yaaqov ne sera plus dit ton nom, mais Israël « Un dieu combat ». Car tu as combattu avec Dieu, et avec des hommes, et tu as eu le pouvoir ».

Et Yaaqov a demandé et a dit : « raconte moi ton nom ». Et il a dit : « pourquoi cela demanderas-tu mon nom ? » Et il l'a béni, là.

Et Yaaqov a appelé le nom du lieu Peniel, visage du dieu. « Car j'ai vu Dieu, visage vers visage, et sauve a été mon âme ».

Et le soleil se levait pour lui, quand il a passé Penouel. Et lui boîta sur sa cuisse.

(Genèse 32, 23-32)

⁴ Meschonnic (2002, pp. 159-160).

Références bibliographiques

- Barthes, Roland (1972), « La lutte avec l'Ange : analyse textuelle de *Genèse* 32, 23-33 », dans R. Barthes, F. Bovon, F.-J. Leenhardt, R. Martin-Achard & J. Starobinski (éds.), *Analyse structurale et exégèse biblique. Essai d'interprétation*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, pp. 27-39.
- Barthes, Roland, Bovon, François, Leenhardt, Franz J., Martin-Achard, Robert & Starobinski, Jean (1972), *Analyse structurale et exégèse biblique. Essai d'interprétation*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Greimas, Algirdas Julien (1970), *Du sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien (1987), *De l'imperfection*, Périgueux, Pierre Fanlac.
- Léon-Dufour, Xavier (1971), *Exégèse et Herméneutique*, Paris, Seuil.
- Meschonnic, Henri (2002), *Au commencement. Traduction de la Genèse*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Panier, Louis (2007), « Fusion ? Dispersion ? Articulation ? Babel : une dynamique de la différence », dans I. Marcos (éd.), *Dynamiques de la ville. Essais de sémiotique de l'espace*, Paris, L'Harmattan, pp. 97-112.

6.2.

(Dés)accords et ironie dans *L'Oblat* de Huysmans

Françoise LEFLAIVE
Université de Limoges

La première raison qui nous a fait songer au texte de *L'Oblat*¹ pour traiter le thème du Congrès est la présence de scènes grotesques montrant l'impossible accord entre la liturgie monastique bénédictine de la communauté du Val-des-Saints et celle prônée par le curé Barbenton, nommé par l'évêque, soutenu par le maire socialiste et les hobereaux. Le roman *L'Oblat* est largement autobiographique. Le héros, Durtal, se fait oblat comme Huysmans et la communauté du Val des Saints près de Dijon est inspirée de celle de Ligugé où demeura l'auteur.

Nous organiserons notre réflexion autour des quatre composantes de la textualité reconnues par François Rastier dans *Sens et textualité*.

Tout d'abord la dialectique qui permet de décrire les fonctions iréniques et polémiques, ici les (dés)accords de la communauté monastique avec le curé et l'évêque, d'une part, avec la population et les autorités civiles d'autre part.

En deuxième partie, nous nous référerons à la thématique. Le texte est écrit du point de vue de Durtal, personnage en quête du meilleur état de vie capable de combler ses attentes à la fois mystiques et esthétiques. C'est pourquoi les questions concernant la liturgie, et plus précisément la musique liturgique sont centrales. Par des oppositions renouvelées entre le plain-chant qui a sa préférence et les autres musiques liturgiques modernes ou anciennes, le texte de Huysmans fait émerger la « valeur » : les caractéristiques du plain-chant médiéval.

Enfin la position de retrait dans laquelle se trouve Durtal (ni moine ni laïc) fait de lui un observateur critique. Elle constitue selon nous la différence propice la plus importante (qui intervient d'ailleurs dans l'observation des affrontements successifs et des différentes liturgies). Elle est à la base de la manière d'écrire de l'auteur et se manifeste en particulier par le côté comique de son texte. Caricature, satire, ironie, humour : toutes les nuances se rencontrent et contribuent à la dynamique du récit par les multiples négations qu'elles déploient. Ainsi Dom Gévresin, confesseur de Durtal, lui dit : « [...] vous avez franchi l'âge des leurres ; vous avez trop acquis l'habitude d'observer pour que le côte à côte continu des religieux vous soit bon ; vous discerneriez trop vite les déchets qu'ils décèlent ; vivez près d'eux et non chez eux. » (Huysmans, *L'Oblat*, nouv. éd. 2015, p. 1021)

¹ Joris-Karl Huysmans, *L'Oblat*, Paris, P.-V. Stock, 1903 ; nouv. éd. dans *Le roman de Durtal*, Paris, Bartillat, 2015, pp. 1013-1454.

1. Une suite d'affrontements entrecoupés de brèves trêves.

1.1. *Le paradoxe bénéficiaires/hostiles*

La situation initiale décrit une communauté monastique dispensatrice de bienfaits auprès de la population : paysans, commerçants, indigents. Les bienfaits consistent dans les divers services liturgiques assurés par les moines gratuitement : mariages, baptêmes, enterrements notamment :

« Ici, le père curé ne touche aucun traitement du Gouvernement ; c'est donc une économie pour le contribuable et, d'autre part, il ne peut - notre règle l'interdit - profiter du casuel auquel tout curé a droit. Donc on enterre et on marie les pauvres, gratis pro Deo, et l'argent touché des obsèques et des noces de gens qui eurent les moyens de payer, est mis de côté pour acheter du bois que l'on distribue, dès que l'hiver approche, aux indigents. Le paysan est donc privilégié dans ce village. » (*op. cit.*, p. 1142)

Un autre bienfait consiste dans les soins prodigués par le Père Miné, père pharmacien. Les commerçants bénéficient aussi de la présence des moines : ainsi le boucher peut écouler sa viande auprès de la communauté et tout le village mange au rythme des abattages de ce dernier (*op. cit.*, pp. 1039-1040). Le cabaretier voit affluer des clients de la ville de Dijon en raison de la beauté des offices qui les attire. Paradoxalement, les bénéficiaires, par bêtise, haine instinctive ou inconscience, ne sont pas reconnaissants : « Et les paysans sont-ils aussi mal disposés pour le couvent ? – Ils vivent de lui ; ils en reçoivent les bienfaits et par conséquent ils le haïssent. » (*op. cit.*, pp. 1031-1032)

Les hobereaux sont hostiles à l'abbaye parce que le moine qui fait office de curé ne peut en sa qualité de moine tenir un rôle mondain et donc échapper à leur emprise.

« [...] ils l'exècrent pour des causes qui, si elles ne sont pas héroïques, sont bien humaines ; d'abord, les Bénédictins régissent, ici, la paroisse ; autrement dit, le curé est un des religieux de l'abbaye ; l'église du Val des Saints est à la fois abbatiale et paroissiale. Or le père curé ne peut accepter les invitations des châtelains et parader dans leurs salons, comme le pourrait faire un prêtre plus libre ; les hobereaux n'ont donc pas de desservant qui soit à eux, sur lequel leurs femmes puissent mettre la mainmise et diriger au mieux de leurs intérêts. » (*op. cit.*, p. 1031)

La deuxième raison est d'ordre esthétique et tient au désir d'introduire une musique moderne au sein des offices monastiques, ce qui est refusé par les moines (*op. cit.*, p. 1031). L'événement qui va bouleverser l'état initial² est la nomination conjointement, par la Direction des Cultes et l'évêque, d'un curé.

1.2. *Double perte ; échec des tentatives de compromis*

1.2.1. *L'ensemble des bienfaits que la population recevait des moines va être remis en cause* – Ainsi l'abandon par les moines des actes religieux qu'ils effectuaient gratuitement : « Les paysans, d'abord bien disposés pour le curé [...] s'exaspérèrent aussitôt que leur nouveau pasteur leur réclama les frais des mariages et des funérailles. » (*op. cit.*, pp. 1197-1198)

De même, la suppression des beaux offices du dimanche prive de clientèle l'aubergiste. En effet, le lieu de culte étant unique, il faut le partager. C'est le terrain du conflit et avec lui la question de la

² Voir le rappel par F. Rastier de la *metabolè* dans *Sens et textualité* (1989, p. 71).

liturgie qui y est célébrée : « – Mais, s'écria Monsieur Lampre, l'église, qui est à la fois abbatiale et paroissiale, devra donc être scindée en deux : celle du curé, celle des moines : c'est absurde ! » (*op. cit.*, p. 1141)

L'attitude du Curé est délibérément polémique : « Aussi, à peine fut-il installé au Val des Saints, qu'il engagea la lutte » (*op. cit.*, p. 1196). La ligne de séparation est très claire : « La situation s'avérait nette : le couvent et ses trois amis [Durtal, M. Lampre, bienfaiteur du couvent et propriétaire, et sa nièce] d'un côté, les hobereaux et lui [le curé], de l'autre. » (*op. cit.*, p. 1197)

1.2.2. Tentatives de compromis et ruse – Les moines ont l'autorisation de célébrer leurs offices dans l'église en semaine mais pas le dimanche. Toutefois, une concession est prévue pour les fêtes de Pâques : « Par suite d'un compromis, entre l'abbaye et le presbytère, il avait été convenu que les religieux occuperaient l'église le dimanche de Pâques, mais que l'honneur de bénir l'eau baptismale, le samedi, reviendrait au curé. » (*op. cit.*, p. 1231)

C'est un fiasco lamentable car moines et curé ne s'entendent pas, notamment sur la prononciation du latin.

« Pour des gens habitués de longue date à entendre les « um » prononcés « oum », les « us » prononcés « ous », les « ur » prononcés « our », les j devenus des y, pour les gens accoutumés au chuintement du C qui mue, par exemple, le mot « coelum » en celui de « tchoelum », le latin à la française était déjà un peu embarrassant ; [...] mais, mélangé à l'autre manière de proférer, il tournait à la cacophonie ; il semblait que le curé et les Bénédictins ne parlèrent pas la même langue ; et ce tohu-bohu se répercutait dans le chant grégorien que le curé chantait, non d'après les textes de Solesmes, mais ainsi qu'au séminaire, et Dieu sait comment ! » (*op. cit.*, p. 1232)

Le partage des instruments du culte (chasubles, ciboires...) se fait difficilement. L'organiste (qui est un moine) est refusé pour accompagner les offices paroissiaux. C'est le premier affrontement lié à la question de la musique liturgique (*op. cit.*, p. 1197). Il y a une gradation dans le conflit dont les initiatives reviennent au curé, parfois de manière voilée, comme dans le cas d'une « ruse » qui échoue : le curé fait semblant de vouloir réconcilier moines et paroisse autour de l'évêque qu'il invite, ce que Rastier analyse comme la « transposition des fonctions *polémiques* en fonctions *iréniques* » (Rastier 1989, p. 76). Le curé réitère sa demande d'introduire de la musique moderne dans l'office des Vêpres sachant qu'elle sera refusée : « C'est très malin, fit M. Lampre [...] le curé vous empêche, en effet, d'accueillir ses propositions et il vous fâche avec l'Évêque » (*op. cit.*, p. 1200). La ruse échoue car l'évêque en veut autant au curé (qui l'a « attiré » dans ce « guet-apens d'irrespect ») qu'aux moines.

1.3. Désaccords de la communauté avec les autorités civiles

Parallèlement à ce conflit interne à l'Église catholique (même s'il est en partie attisé par la population : ainsi, le maire, socialiste, soutient le curé pour affaiblir les moines) la communauté du Val des Saints se trouve en butte à un autre conflit : celui engagé par l'État à l'encontre des ordres (*op. cit.*, p. 1055 et p. 1062). Le curé, lui, n'est pas menacé.

La nouvelle loi veut placer les moines sous la juridiction de l'évêque alors qu'ils dépendaient directement du Pape, ce qui est considéré par les moines comme la négation de la spécificité monastique. Les moines refusent de signer une demande d'autorisation et de céder aux exigences du

gouvernement qui leur demande un état des recettes et des dépenses et la liste des religieux de l'abbaye. Aussi sont-ils contraints de s'exiler en Belgique.

1.4. Réconciliation dans l'adversité

Cet exil réconcilie paradoxalement les deux camps opposés : curé et population d'une part/communauté de l'autre. Le personnage principal, Durtal, bien qu'il soit du côté des moines, approuve pour une fois l'attitude du curé qui manifeste sa tristesse de les voir partir et il fait les louanges de son sermon d'adieu. « Cela rachète tout, même la haine du plain-chant, pensa Durtal et il lui [au curé] pressa la main et le félicita, à la fin de la messe ». (*op. cit.*, p. 1327)

2. Emergence de la valeur : le plain-chant grégorien

On l'a vu, le nœud du conflit entre le curé Barbenton et les moines se situe dans la liturgie, plus précisément la musique. La préférence de Durtal va explicitement au plain-chant grégorien. Nous allons voir comment, par le jeu de différentes oppositions, les sèmes caractéristiques des préférences de Durtal se précisent.

2.1. Les oppositions liées à la hiérarchie des fêtes et entre les saints

La notion de hiérarchie est essentielle pour pénétrer l'univers monastique, en particulier dans le domaine liturgique. Ainsi nous pouvons voir comment Durtal compare le classement des petits et des grands saints à un écrin :

« [...] l'on comparerait assez bien [...] le Commun des Saints à une série d'écrins où les joailleries sont rangées, tantôt sur du velours rouge pour les Martyrs, tantôt sur du velours blanc pour les saints qui ne sont pas désignés sous ce titre ; chacun de ces coffrets renferme un ensemble de pièces ; [il énumère les principales prières de la messe : Introït, Kyrie, Gloria [...] un tout musical qui correspond à la parure entière d'une toilette, aux boucles d'oreilles, aux colliers [...]. » (*op. cit.*, pp. 1052-1053³)

Paradoxalement, encore une fois la préférence de Durtal va à la liturgie la plus simple : « N'est-il pas exact, en effet, que les messes solennelles sont fort inférieures, musicalement parlant, aux messes des petits saints ». (*op. cit.*, p. 1052)

2.2. Les oppositions d'ordre historique

Au fil du temps et des réformes, des différences dans la liturgie se sont fait jour. Ainsi, la rénovation du grégorien par l'abbaye de Solesmes, que Durtal approuve par ailleurs (il qualifie les moines de Guérangistes du nom de l'abbé rénovateur Dom Guéranger) suscite quand même des réserves :

« [...] les rénovateurs de la musique grégorienne sont partis d'un principe faux, alors qu'ils ont distribué les différentes parures des messes. Ils se sont imaginé que plus les pièces étaient chantournées et remorquaient à leur suite des caravelles exagérées de neumes et mieux elles convenaient au rite élevé des fêtes et étaient aptes à en rehausser l'éclat ». (*op. cit.*, p. 1216⁴)

³ *Op. cit.*, p. 1296 : « géologie ecclésiale » et p. 1297.

⁴ À la même page, voir aussi l'exemple paradoxal de la messe de Saint-Benoît.

Plus anciennement, la musique dite palestrinienne (le pape Grégoire XIII chargea Palestrina au 16^{ème} siècle de rénover la musique liturgique) attire les reproches de M. Lampre, ami de Durtal : il se demande si elle est vraiment de la « musique d'Église » (*op. cit.*, p. 1053).

« Ce système de chevauchées de voix qui galopent les unes sur les autres pour se rattraper à la fin et atteindre en même temps le but, c'est de l'art de steaple-chase ; ça devrait s'entendre dans une enceinte de pesage et non dans le logis du Christ ; car ça n'a, au demeurant, aucun rapport de près ou de loin avec un cri de l'âme, avec une prière ! » (*op. cit.*, p. 1053)

Durtal, Dom de Fonneuve et M. Lampre sont d'accord pour condamner cette musique qui « sent le théâtre et le concert » (*op. cit.*, p. 1054).

2.3. L'opposition justifiée par la théologie

L'opposition la plus farouche va bien sûr à l'introduction par le baron des Atours de la musique des « sous-Gounod et des sous Massenet » et des « airs de guinguette » sur lesquels sont chantés les cantiques qui recueillent l'approbation des jeunes filles pourtant formées au plain-chant.

Durtal qui pense en termes d'affrontement y voit l'adulation du « goût anti-liturgique ». C'est une entreprise de démolition avec des complices internes à l'église. Pour lui, la liturgie est inséparable de la mystique : c'est un cri de l'âme, l'expression de la joie et de la douleur en direction de Dieu : « [...] car plus le plain-chant est simple et naïf et plus il est éloquent et mieux il rend, en une langue d'art vraiment unique, l'allégresse ou la douleur qui sont, en somme, les deux sujets dont traitent les services de l'Église, selon le Propre du Temps » (*op. cit.*, p. 1216).

Cette phrase résume l'idéal de Durtal en matière de liturgie. Elle doit être un cri de l'homme vers Dieu, dans un désir d'union totale. C'est pourquoi la cérémonie que Durtal place au sommet de la hiérarchie, est celle de la profession de foi des religieuses bénédictines : « L'altitude absolue de la liturgie et de l'art est là. La profession des moniales de Saint Benoît ! » (*op. cit.*, p. 1208)

Le « drame divin » de l'offrande d'une vie à Dieu confond valeurs esthétiques et mystiques car ce que Durtal récusait dans le recours aux musiques profanes (de la Renaissance ou contemporaines de Huysmans), ce ne sont pas les liens qu'elles entretiennent avec les arts notamment le théâtre (il y a une forme de mise en scène dans les cérémonies appréciées par Durtal) mais leur abandon du caractère mystique.

Simplicité, pauvreté, mystique (expression intime de l'âme vers Dieu et unie à lui) versus complexité, faste, caractère profane sont les critères de la musique liturgique authentique.

3. La différence en soi : originalité de Huysmans

3.1. Une écriture de l'excès

L'enthousiasme de Durtal exprimé ici pourrait sembler très éloigné de l'attitude d'observateur critique que l'abbé Gévresin relevait chez lui en lui conseillant l'oblature plutôt que l'entrée dans la vie monastique elle-même. Nous pensons que ces deux attitudes coexistent de manière paradoxale et que cette opposition est caractéristique de l'écriture de notre auteur.

Zola, que Huysmans admira, plagia, avec qui il fut en relation amicale puis qu'il renia lui avait écrit : « Il y a dans votre outrance, un comique spécial que personne n'a, et qui est une de vos

originalités supérieures selon moi »⁵. Le point commun (Durtal enthousiaste versus scrutateur) est l'intensité dans laquelle Gilles Deleuze dans *Différence et répétition* voit la « différence en soi ». Selon lui, « chaque intensité est déjà un couplage » et « toute intensité est différentielle »⁶.

Nous avons bien remarqué que, pour parvenir à définir la valeur esthétique et mystique du plainchant grégorien, une multiplicité d'oppositions (temporelles, circonstancielle...) étaient nécessaires. (De même, le personnage huysmansien - ici Durtal, ou la communauté bénédictine - se vit en lutte permanente avec le monde.) D'une autre manière, et avec des effets le plus souvent comiques - d'ailleurs assumés par le personnage principal Durtal lui-même - l'écriture de notre auteur construit au long de son roman (et de son œuvre si l'on en croit Gilles Bonnet) des oppositions rapprochées ou éloignées qui sont autant de « différences propices ».

Nous nous appuyons en effet pour cette partie sur le travail de Gilles Bonnet consacré à *L'écriture comique de J.K. Huysmans* (2003) et sur le numéro 49 des *Nouveaux Actes sémiotiques* intitulé : « Une interface discursive : l'ironie » de Pierre Boudon (1997). Pierre Boudon, dans sa description de l'ironie comme figure (Boudon 1997, p. 8) souligne l'opposition qu'elle contient : A vs B ou A vs non A et le retrait de l'énonciateur dans le jeu de faux-semblants engagé. Nous sommes :

« renvoyés » « en permanence d'un pôle à l'autre de l'énoncé complexe sous-jacent [...] » « comme si l'ironiste nous enfermait dans un piège d'énonciation dont il a soin par ailleurs de s'en [sic] détacher en prenant un ton témoignant que c'est un piège ; c'est pourquoi l'ironiste n'engage pas sa responsabilité d'énonciateur. » (Boudon 1997, p. 8)

3.2. Le retrait n'est pas incompatible avec l'intensité de la dénonciation

3.2.1. *Farce et sarcasme* – On pourrait classer les épisodes comiques en fonction du plus ou moins grand retrait dans lequel se tient l'énonciateur (Durtal). Ainsi la scène de farce où Durtal décrit le baron des Atours en pleine effervescence poético-religieuse donnant « [...] un des spectacles les plus bouffes qui soit » (Huysmans, *L'Oblat*, *op. cit.*, p. 1255).

« Le baron des Atours était debout devant un harmonium dont son grand cadet-lagingeole de fils lubrifiait de ses doigts humides les touches.

Et le baron, après s'être nonchalamment passé sur le stérile boulet de son occiput une main qu'allumaient des bagues, a retroussé la brosse à dents de sa moustache militaire et, les yeux au ciel, d'une voix ascétique, a débité un étonnant couplet dont je n'ai retenu que la fin.

Jésus sera mon ambroisie

Et mon doux miel

Je serai sa maison chérie,

Son petit ciel.

Voyez-vous le baron devenu le petit ciel du Christ ! Les paysannes ahuries ouvraient des bouches en valves d'huîtres et notre curé dodelinaut du chef et souriait, déférent et heureux. »

Rien n'est plus étranger à Durtal/Huysmans que cette mièvrerie. Il en est de même quoique dans un registre cinglant cette fois lorsqu'il s'agit de dénoncer « ce nouveau Pilate qu'est Loubet » (*op. cit.*, p. 1226).

⁵ Bonnet (2003, p. 14) cite Émile Zola, *Correspondance*, vol. 6, sous la direction de B.H. Bakker et H. Mitterand, Montreal-Paris, Presses Universitaires de Montréal-Éditions du CNRS, 1987, p. 448.

⁶ Deleuze (1968, p. 287). Voir aussi les pages que Deleuze consacre aux liens entre différence et paradoxe (p. 292 *et sq.*) et tout le chapitre : « Synthèse asymétrique du sensible » (pp. 286-335).

« Il se dédouble, du reste, car s'il reconnaît à Dieu le droit de s'occuper de l'homme privé, il estime que l'autre, l'homme politique, est à part et ne le regarde pas ; n'est-il point, d'ailleurs, une simple machine à écrire ? on appuie sur les touches et le mot Loubet se forme. Si le Christ n'est pas content, ce n'est pas à lui, mais à Trouillot, à Monis, à Millerand, à Waldeck-Rousseau, qu'il devra s'en prendre, car ce sont eux qui manipulent le clavier, et tracent, en bas des décrets, son nom. » (*op. cit.*, p. 1227)

Parfois l'ironie frise la vulgarité : ainsi quand il s'agit de stigmatiser les députés et les sénateurs « vieux glandivores » qui « s'étaient ventrouillés dans le purin de cette éloquence [celle d'un certain Vallé] et avaient voté, haut la patte, la loi [contre les congrégations] » (*op. cit.*, p. 1244).

3.2.2. *L'humour benoît* – Avec ce que Gilles Bonnet nomme « l'humour benoît », la distance entre le scrutateur et sa cible diminue. En effet, Durtal n'épargne pas ceux de son camp : les moines ou ses amis M. Lampre, Mlle de Garambois, notamment au chapitre 4. Il compare - avec un peu de remords semble-t-il – le Père Titourne (nom prédestiné) à un Pierrot noir tourbillonnant dans l'église en raison de son retard récurrent. Au chapitre 6 un jeune novice, le frère Gèdre, est comparé à un enfant « auquel on enlève son bâton de sucre d'orge pour le donner à un autre » lorsqu'il perd son emploi de cérémoniaire. (*op. cit.*, p. 1211)

Ce qui est remarquable, c'est que tous les sujets traités par Huysmans, même ceux qui lui tiennent le plus à cœur (la liturgie par exemple) peuvent susciter le rire ou le sourire. Il parle de « bramer l'admiration qui vous étouffe » à propos de la profession de foi des moniales qu'il admire tant (*op. cit.*, p. 1208).

3.2.3. *Auto-dérision* – Ainsi les diverses nuances d'ironie ou d'humour s'exercent sur sa propre personne. Gilles Bonnet compare par exemple la scène où Durtal décrit la danse de ses caoutchoucs dans la boue – lorsqu'il se rend aux Laudes à la mauvaise saison – à une scène de Charlot :

« [...] il s'était contenté de simples caoutchoucs ; mais c'était avec eux la glissade dans la compote délayée des terres ; ou bien alors les caoutchoucs se refusaient obstinément à le suivre et, s'il insistait, ils crachaient rageusement le café au lait qu'ils avaient bu dans les mares et finalement lâchaient les bottines pour rester fixés au sol. » (*op. cit.*, p. 1146)

Il se moque de ses digressions intérieures nombreuses, fruit de ses lectures sur les reclus, ancêtres des oblats par exemple. « Quel malheur tout de même d'avoir une bobine dans la cervelle et de se dévider ainsi ses récentes lectures ! » (*op. cit.*, p. 1117). Pendant la cérémonie d'oblature, qui correspond à l'aboutissement d'une longue quête spirituelle, aucune pensée recueillie mais la crainte de ne pas « dérailler » (dans ses réponses) et une idée fixe : avoir oublié de prévenir Madame Bavoil, sa gouvernante qu'il ne rentrera pas pour déjeuner :

« Il s'affala sur une chaise, s'écouta et un immense silence descendit en lui ; c'était comme un vide d'impressions, comme une tombe de pensées ; il réagit, d'un effort violent ; alors toutes sortirent à la fois, en désordre, ronronnant, de même que des bourdons, dans un tambour ; il tâcha de les trier, de n'en garder par devers lui que quelques-unes, mais une idée surgit, renvoyant Dieu, l'oblature, toutes les autres réflexions dans les ténèbres de la mémoire, s'implantant, saillant, seule, en pleine lumière,

l'idée qu'il avait oublié d'avertir la mère Bavoil qu'il déjeunait, à midi, au monastère. » (*op. cit.*, p. 1215)

Même Dieu n'échappe pas à son ironie. À la fin du roman, constatant qu'il ne peut plus vivre comme il pensait que c'était sa vocation, auprès de la communauté bénédictine – qui a dû s'exiler – il invective Dieu : la grâce divine n'est pas de bonne qualité.

« En tout cas, mon Seigneur, ce n'est pas bien ce que je vais vous dire, mais je commence à me méfier de Vous. Il semblait que vous deviez me diriger sur un havre sûr. J'arrive - après quelles fatigues ! - je m'assieds enfin et la chaise se casse ! Est-ce que l'improbité du travail terrestre se répercuterait dans les ateliers de l'au-delà ? Est-ce que les ébénistes célestes fabriqueraient, eux aussi, des sièges à bon marché qui s'effondrent dès qu'on se pose dessus ? » (*op. cit.*, p. 1352).

Rappelons que *L'Oblat* est le dernier roman d'une tétralogie relatant l'itinéraire spirituel de Durtal et présentant de nombreux éléments autobiographiques (communauté du Val des Saints communauté de Ligugé par exemple où Huysmans fut oblat). Tout ça pour ça, deux pages avant la fin ! L'hypothèse de Gilles Bonnet renforce l'analyse de P. Boudon. L'opposition sous-jacente à l'ironie - et dans une moindre mesure à l'humour - est ici démultipliée : en raison de la variété de tons et de sujets qu'elle atteint, ce qui justifierait déjà de voir en elle « la différence en soi » de Deleuze. Mais plus profondément, ce que Pierre Boudon appelle l'ironie « en manche de veste » qui consiste à déconstruire, par un mot, à la fin, tout l'édifice faussement laudatif qu'on avait hypocritement construit, se trouve correspondre à l'architecture globale du roman - voire de l'ensemble romanesque dont *L'Oblat* est le dernier élément.

Marcel Cressot, analysant la phrase de Huysmans oppose à la phrase *a* la plus courante la phrase *c* qu'il nomme « à chute sèche, en guillotine » et compare au rejet en poésie. Cet effet est accentué par un usage de la virgule qui isole le dernier élément et le met ainsi en valeur. Marcel Cressot relève également l'étonnante variété du vocabulaire, notamment les emprunts qui produisent un effet de « dépaysement ».

Gilles Bonnet, lui, analysant un point que nous n'avons pas abordé explicitement pour rester dans les limites de cette communication : les citations, plagiats et auto-références ironiques rapprochent le processus de l'ironie de celui de la poésie : « [...] l'écriture comique a semblé liée, à l'échelle du roman, à un éclatement de la structure syntagmatique du récit traditionnel, notamment par l'insertion d'anecdotes ou de saynètes assimilables à autant de bifurcations impromptues »⁷. Cela produit un effet de déconstruction qui au premier degré correspond aux multiples pertes que subissent les moines et Durtal et dont le destin est en partie lié au leur mais plus profondément crée une incertitude, une perte de repères pour le lecteur. Ce qui fait comparer Huysmans à un jongleur, un illusionniste. Gilles Bonnet y voit une technique impressionniste (Huysmans était un critique d'art « moderne » remarquable). Ce serait un jeu de reflet, un effet d'illusion, un jeu de miroir mais se retrouvant d'une certaine manière dans cette autoréférence que constitue l'opposition ironique.

⁷ Bonnet (2003, p. 302). Voir aussi Huysmans, *L'Oblat*, *op. cit.*, p. 1117.

4. Conclusion

On pourrait penser que le Durtal/Huysmans converti au christianisme se devait d'être avant tout sérieux et prosélyte (voir cette « réception unilatérale de l'œuvre de Huysmans » en tant que « reversée dans le creuset des grandes et célèbres conversions du tournant du siècle » qui fut un long moment la lecture convenue⁸).

Or l'examen de plusieurs composantes du texte de *L'Oblat* fait apparaître un jeu permanent de contradictions qui brouille constamment les pistes. Le paradoxe s'impose partout sauf concernant la valeur esthétique-mystique du plain-chant en partie inaccessible car se rapportant au passé lointain. L'œuvre de Huysmans est avant tout centrée sur lui-même, même si son itinéraire lui fait parcourir des chemins variés. C'est cette unité thématique qui nous autorise au sein des accords/désaccords à centrer la « différence propice » sur une figure : l'ironie. Bien qu'elle soit déjà perçue comme un excès de présence par bien des critiques⁹, nous nous demandons s'il ne faudrait pas la considérer d'abord comme une « forme de vie » au sens où l'entend Jacques Fontanille.

L'accord constaté entre des « manières de dire » et des « manières d'agir » concernant le retrait ironique perceptible au niveau de la phrase comme du texte entier est un exemple de cette « congruence » caractéristique des formes de vie¹⁰.

« L'effet d'individuation » (Fontanille 2015, p. 45) obtenu, sert la centration sur l'énonciateur et l'équivoque : Durtal et/ou Huysmans mais plus généralement la production du sens. *L'Oblat* est aussi une parodie du roman naturaliste dont il moque les travers. La figure de l'ironie y est constante et constitue bien la « différence propice » ; en ce sens, elle se confond avec la forme de vie : «[...] une forme de vie n'est une forme de persévérance que dans la différence et dans la différence et la confrontation [...]» (*ibid.*, p. 59).

Ce jeu d'oppositions est dynamique ; il s'inscrit dans une structure tensive de quête (malgré les désillusions successives -ou alimentée par elles-). La quête présentée au premier degré comme celle de l'état de vie parfait symbolisé par la liturgie parfaite est aussi plus profondément une quête de vérité (sur soi, les autres, Dieu) infinie puisqu'elle ne saurait être assouvie qu'en lui. La dynamique tient aussi à la démultiplication des dimensions textuelles impliquées à commencer par les quatre composantes rappelées mais dont on sait bien qu'elles peuvent se combiner dans des déclinaisons variées.

Ainsi nous en revenons une fois de plus¹¹ à nous demander si vouloir cerner la dynamique textuelle propre à un auteur ne nous invite à faire retour sur la structure de la langue elle-même. En effet, les caractéristiques de la typologie sémantique des textes selon Rastier à savoir : elle est componentielle, différentielle et dynamique (Rastier 1989, p. 8) peuvent s'appliquer également à la langue et à notre auteur.

⁸ Bonnet (2003, « introduction », p. 9).

⁹ Cressot (1975, p. 152), Zola (Correspondance, vol. 6, op. cit.), Bonnet (2003, « introduction », p.7 et p. 8) ; voir Pergesol & Fontanille (1996, p. 32 : « Une forme de vie serait à ce compte une "modalité de la présence" »).

¹⁰ Fontanille (2015, p. 45) voir aussi Pergesol & Fontanille (1996, p. 32 : « Une forme de vie schématise donc l'ensemble des choix sémantiques et syntaxiques propres à un discours, et garantit en quelque sorte la cohérence et l'orientation axiologique du discours »).

¹¹ Leflaive-Vernet (1999, p. 338) : « Cependant un problème demeure [...] c'est celui de l'inscription de l'écriture d'un auteur dans la langue. En effet bien des choses que nous avons dites à propos de l'écriture sont vraies aussi de la textualité vue à travers ses différents paliers ».

Références bibliographiques

- Bonnet, Gilles (2003), *L'écriture comique de J.-K. Huysmans*, Paris, Honoré Champion.
- Boudon, Pierre (1997), « Une interface discursive : l'ironie », *Nouveaux actes sémiotiques*, n. 49, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Cressot, Marcel (1938), *La phrase et le vocabulaire de J.K. Huysmans, Contribution à l'histoire de la langue française pendant le dernier quart du 19^{ème} siècle*, Genève, Slatkine ; nouv. éd. 1975.
- Deleuze, Gilles (1968), *Différence et répétition*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques (2015), *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Huysmans, Joris-Karl (1903), *L'Oblat*, Paris, P.-V. Stock ; nouv. éd. dans *Le roman de Durtal. Là-bas, En route, La Cathédrale, L'Oblat* (préface de Paul Valéry), Paris, Bartillat, 1999 ; nouv. éd. 2015 (*L'Oblat* : pp. 1013-1454).
- Leflaive-Vernet, Françoise (1999), *Corps et écriture à travers l'œuvre de Tahar Ben Jelloun*, Thèse soutenue à Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 326p.
- Persegol, Serge & Fontanille, Jacques (1996), « Des figures de discours aux formes de vie. À propos de René Char », *Nouveaux actes sémiotiques*, n. 44-45, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Rastier, François (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Zola, Émile (1987), *Correspondance*, vol. 6, sous la direction de B.H. Bakker et H. Mitterand, Montreal-Paris, Presses Universitaires de Montréal.

Désaccords des états et des possibles, entre mythes et *fantasy* : l'avenir de l'Anthropocène ou le retour des grands récits

Rémi BERNARD

Université Lumière Lyon 2, ICAR (UMR 5191)

Santiago GUILLÉN

Université Lumière Lyon 2, ICAR (UMR 5191)

Il a été dit que l'époque post-moderne se caractérisait par la mort des grandes narrations – d'où toute une série de conséquences sémiotiques, notamment sur le plan épistémique. Or, certains discours contemporains (scientifiques ou doxiques) proposent, par exemple, de sortir du *spécisme*¹ ou bien encore, de modifier le couplage structural de notre organisme avec l'environnement grâce au progrès scientifique². Dans les deux cas, ces discours tentent de renégocier des catégories culturelles qui semblaient fixées, comme la distinction entre les humain·e·s et les autres êtres de la biosphère ou bien encore les traits distinctifs de l'humanité elle-même en tant qu'espèce. On l'aura deviné, nous avons affaire ici à des discours qui s'apparentent bien sur le plan narratif auxdits « grands récits » au sens que donnait à cette expression le philosophe français Jean-François Lyotard (1979).

Cette hypothèse n'est pas sans conséquences majeures. Dans le contexte d'une réflexion sur le (dés)accord, l'actualité des « grands récits » impose une réflexion autour des *macro-désaccords*. Dans le contexte globalisé actuel, il semble de plus en plus difficile de s'accorder, ou même d'avoir des discussions détaillées, car le regard par rapport aux données scientifiques est loin d'être partagé par toutes et tous. Ainsi, par exemple, l'actuel gouvernement présidentiel de la première puissance militaire et économique mondiale continue à nier le changement climatique, en s'appuyant sur certains laboratoires de recherche³. La controverse est toujours là : on n'arrive plus vraiment à discuter en raison de certains détails ; faute de bases communes solides, la discussion devient impossible. C'est dans ce contexte que les « grandes narrations » s'offrent comme une solution idéale face à la crise épistémique⁴ dans l'agora contemporaine.

Mais, comment qualifier ces « grands récits » contemporains ? On pourrait y voir des idéologies (systèmes de valeurs avec des isotopies et allotopies particulières) narrativisées (circulation de valeurs

¹ La littérature sur ce point est immense. On citera seulement les travaux célèbres de Tom Regan et de Peter Singer (philosophie) ou ceux, plus actuels, de Gary Francione – et dans un autre registre d'Éric Baratay (2017), qui propose de retracer la biographie des certains animaux célèbres, les plaçant sur le même plan historiographique que les humain·e·s.

² Le *transhumanisme* a une littérature très populaire auprès du grand public ; on peut rappeler par exemple le grand succès médiatique d'un auteur comme Yuval Noah Harari et ses *best-sellers* de vulgarisation, d'ailleurs fortement critiqués dans les milieux scientifiques, dont celui publié en 2016 intitulé *Homo Deus: A Brief History of Tomorrow*.

³ Sur le « *négaionisme* » du réchauffement climatique et le débat scientifique, voir notamment les travaux de Bruno Latour, notamment son ouvrage de 2015, *Face à Gaïa*.

⁴ La crise épistémique contemporaine et ses conséquences néfastes pour la démocratie est étudiée notamment par Claudine Tiercelin dans son cours au Collège de France 2016-2017, intitulé « Connaissance, vérité et démocratie ».

sous une structure narrative⁵). Mais alors, concrètement, comment est-il possible de forger aujourd'hui une structure narrative d'une telle ampleur alors même que la mort des « grands récits » a été postulée ? Nous soutenons, suivant les résultats de nos recherches en cours, que c'est grâce au mythe et à son originalité discursive et sémiotique lui permettant d'envelopper une méta-narration⁶, que lesdits grands récits habitent de nouveau *entre* nous – ou, mieux, que nous habitons désormais *à l'intérieur* de ceux-ci, peut-être même parfois sans en être complètement conscient·e·s. Parallèlement, l'impossibilité de discuter sur les données fait basculer le (non)dialogue vers une sorte de littératie, vers une sorte de transformation littéraire mélangeant différents genres. En effet, par exemple, un scientifique comme Bruno Latour doit mêler le discours académique au genre dramatique pour essayer d'avoir un impact majeur sur son public lors de certaines de ses allocutions.

Nous proposons donc d'aborder notre enquête sous la double perspective de la problématisation des genres, des mythes contemporains et du processus de *mythification*⁷. Au cours de ce travail, nous étudierons le désaccord sur les différents plans de l'immanence sémiotique, c'est à dire en-deçà (signes, figures) et au-delà des textes (pratiques, stratégies et formes de vie individuelles et collectives), notamment :

- Celui des valeurs : si notre tradition disciplinaire a conçu le discours narratif comme la circulation de valeurs, une enquête *in vivo* de la germination de discours antagonistes sur un même sujet permet alors de revisiter les prémices sémiotiques concernant la narrativisation.
- Ceux de la figurativité et de la narration : l'attribution de rôles actantiels et, surtout, la cristallisation de figures contribue à la construction de l'*identité* (Turpin 2003) de la communauté énonçant le discours.
- Celui du débat épistémique : comment trancher entre *savoir* et *croyance* à l'époque des *alternative facts* et des *fake news* ? (Tiercelin 2016).
- Celui du fonctionnement sémiotique général : si la sémiologie saussurienne se déploie autour de la notion de système⁸, elle pose la *différence* (le désaccord) comme la base de la distinction entre un signe et un autre au sein du système de relations (et ce, tant sur le plan de l'expression par le *signifiant* que du contenu par le *signifié*) (Saussure 2002).

Mais quels sont exactement ces nouveaux grands récits à l'ère de l'Anthropocène ? Nous proposons d'opposer deux types : (i) ceux qui valorisent une conservation de l'environnement (prééminence des faits scientifiques d'alerte de catastrophe écologique, retours vers les savoirs

⁵ D'après le dictionnaire de Greimas et Courtés : « Le discours narratif se présente souvent sous la forme d'une circulation d'objets de valeurs : son organisation peut alors être décrite comme une suite de transferts de valeurs » (Greimas & Courtés 1979, p. 415).

⁶ Sur ce point, on peut citer une observation homologue chez Umberto Eco : « De mitos se ocupaba Lyotard cuando se lamentaba del final de los grandes relatos, pero fijate que los grandes relatos existen todavía, solo que no se llaman mas la Fenomenologia del Espíritu sino Cien años de soledad. » (« Les mythes étaient l'affaire de Lyotard quand il se plaignait de la fin des grands récits, mais remarquez que les grandes histoires existent toujours, même si elles ne s'appellent plus la Phénoménologie de l'Esprit, mais Cent ans de solitude ») (Eco & Escudero 2006, nous traduisons).

⁷ Le terme est nôtre et correspond, grosso modo, à la transformation par le discours, d'une figure en figure mythique, par exemple, en la dotant d'une transcendance, i.e. en la mettant en lien avec l'espace distal (Rastier 2001)

⁸ Nous considérons que son choix de nommer la discipline **sémiologie** et non **sémiotique** n'est pas anodin mais qu'il se base sur la distinction entre phonétique et phonologie, car il veut insister sur la systématisme comme condition sine qua non de la construction du sens (la **phonétique** renvoie au langage, donc à l'universel, au mode d'existence du potentiel, alors que la **phonologie** à des signes actualisés qui conforment un système clôt). Cette distinction en linguistique entre l'universel (phonétique) et le systémique (phonologie) sert d'inspiration par exemple à l'opposition entre regard étique (anthropologie) et émique (ethnologie) ; ou encore à l'opposition proposée par Dewey entre sciences nomothétiques et idiothétiques.

traditionnels, etc.) ; à (ii) ceux qui valorisent le risque (*risk management*⁹, par exemple : l'exploration d'autres mondes, le dépassement des frontières, etc.).

Nous étudierons les accords et les désaccords *entre* et à l'intérieur (*intra*) de ces discours, que nous proposons de nommer *rétrospectifs* ou *prospectifs*. Cette opposition maximale se base sur une différenciation épistémique distinguant la prédiction de la croyance. (i) D'une part, les discours *rétrospectifs* se basent sur une logique implicative (cause à effet), notamment, donc, sur les protocoles scientifiques de constats, par la récolte *d'indices* (secondéité peircienne) et ensuite par des prédictions en projetant des lois scientifiques sur les informations événementielles recueillies en amont (tiercéité, logique déductionnelle) : par exemple, la mesure de l'indice de carbone dans le temps devient la base factuelle permettant la prédiction de la température moyenne future de la planète et, en continuant avec cette logique, les effets d'un tel changement sur la biosphère. (ii) D'autre part, les discours *prospectifs* ne suivent pas une telle logique implicative mais se caractérisent, *a contrario*, par un "saut logique" entre les causes et les conséquences, ce qui ne peut que les mettre en désaccord total avec la logique discursive vue en amont, basée sur les prémices de la science moderne depuis Newton. En un mot : si, comme le montre clairement Charles S. Peirce, la tiercéité (donc l'observation *logique* des faits) permet d'imaginer le futur¹⁰, ce que partagent les discours *rétrospectifs* et *prospectifs*, on peut cependant les distinguer par leur régime épistémique : (i) *prédiction* basée sur le *savoir* pour les premiers et (ii) *prophétie* basée sur la *croyance* pour les seconds.

Si l'on prolonge l'enquête au-delà des frontières textuelles, en prenant en considération la téléologie pratique des discours – c'est à dire le fait qu'ils veulent avoir une incidence sur les pratiques écologiques actuelles –, on peut alors voir que (i) dans le premier cas, il ne s'agit pas uniquement d'une mise en discours d'une vision des pratiques du passé (rétrospection), mais d'une véritable volonté de revenir en arrière pour fonder de nouvelles pratiques¹¹. C'est pourquoi, si sur le plan textuel nous avons parlé de discours de rétrospection, sur le plan des scènes pratiques, nous qualifierons la visée de ces productions sémiotiques de *réinitialisation*. À titre d'exemple, nous pourrions citer la volonté de certains collectifs dans le milieu de l'agriculture à revenir à une méthode de production traditionnelle, à une meilleure gestion des ressources, dénonçant les pratiques d'exploitation actuelles comme relevant d'une modernité qui n'est finalement pas bien fondée¹². (ii) De l'autre côté, au contraire, nous voyons dans la *prospection* une volonté d'instaurer des pratiques de *complexification*. Il s'agit dans ce cas d'accepter les risques environnementaux en rajoutant des stratégies de contrôle, notamment en multipliant les observations et les interventions de « réparation ». Autrement dit, il ne s'agit pas tant de « faire marche arrière » pour corriger les causes des dégâts environnementaux mais plutôt de gérer les conséquences écologiques des pratiques de production modernes. Dans ce sens, un regard stratégique s'est développé ces dernières années, celui du « *risk management* », dont le nom et

⁹ Le *risk management* est particulièrement intéressant pour la sémiotique car il propose un modèle théorique qui tente d'introduire en lui la contingence.

¹⁰ De manière particulièrement diaphane, il soutient qu'« une loi est la manière dont un futur qui n'aura pas de fin doit continuer à être » Peirce (1978, p. 115) Comme on le sait bien, la catégorie philosophique de la tiercéité se distingue sur l'aspect temporel de la secondéité (*hic et nunc*) et de la priméité (atemporelle), voir notamment Peirce (1931, Vol. 1., Livre 3, Chap 1, §1).

¹¹ On peut rappeler ici la vision de Charles Sanders Peirce pour qui tout discours – scientifique et même historique – est potentiellement réalisable dans le futur : en effet le discours scientifique se base sur des hypothèses qui, par affermissements successifs (inductions sur la base de nouvelles récoltes de données expérimentelles), peut potentiellement se consolider dans le futur. Cependant, Peirce remarque le caractère imparfait et asymptotique de cette relation entre le discours et l'expérience, car la corrélation ne se fait que « *in the long run* » (aspectualité imperfective).

¹² À ce sujet, voir Latour (1991).

la visée semblent pourtant oxymoriques : la volonté est de gérer le risque – qui est normalement imprévisible (régime de *l'advenir*)¹³.

En un mot, nous essaierons de montrer au cours de ce développement en quoi cette divergence discursive et stratégique face aux catastrophes environnementales met en évidence l'importance de la notion de (dés)accord comme révélateur de macrostructures axiologiques et éthiques – ici, on pourrait faire le parallèle avec la méthodologie de l'enquête anthropologique qui prête une intension toute particulière au désaccord ou au malentendu comme révélateur desdits « *imaginaires culturels* »¹⁴.

Pour ce faire, nous proposons d'inaugurer notre discours par (i) une exploration théorique du désaccord et desdites *grandes narrations*, avant de conduire (ii) une analyse de corpus qui nous permettra de proposer, en guise de conclusion, des éléments théoriques à visée générale visant à faire des suggestions pour la thématique générale du congrès.

1. Les mythes contemporains, ou les nouvelles « grandes narrations »

1.1. *L'apparition de nouvelles grandes narrations*

Si notre tradition disciplinaire a conçu les discours narratifs comme la circulation de valeurs, alors une enquête « in vivo » de la germination de discours antagonistes sur un même sujet permet de revisiter les prémices sémiotiques concernant la narrativisation. On peut, dans les cultures occidentales contemporaines, distinguer notamment deux tentatives en ce sens : (i) macrostructure narrative à l'échelle d'une culture *vs* (ii) atomisation de micro-récits. Constituant chacune une polarité qui pourrait être traduite visuellement de la manière suivante :

Macrostructure narrative ←————→ ***Atomisation de micronarrations***

Sur le plan de l'aspectualité nous aurions : (i) une extension et une unicité maximale pour le cas de gauche et (ii) une extension minimale et une multiplicité maximale pour celle de droite.

La mise en schéma de cette tension nous permet de visualiser une première zonation de ce phénomène :

¹³ Une vaste littérature internationale et multidisciplinaire traite ce sujet, particulièrement les sciences économiques de tradition anglo-saxonne, voir par exemple Aven & Vinnem (2007).

¹⁴ Sur ce point, voir notamment les travaux de Laurent Denizeau, par exemple : *L'expérience de la douleur, une activité symbolique* (Denizeau 2013).

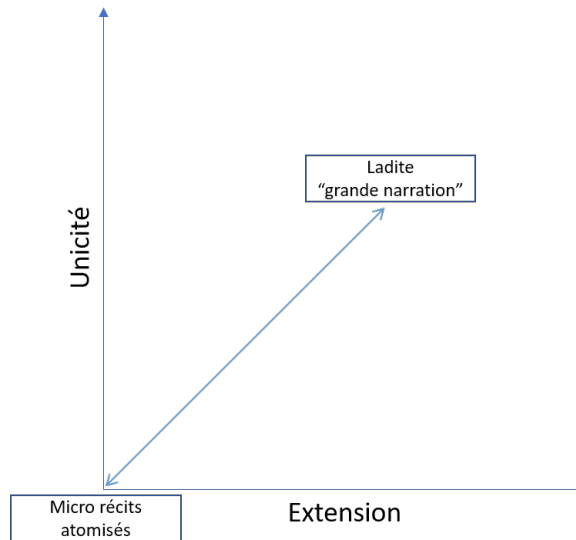


Schéma 1

1.1.1. *Introduction aux thèses de Jean-François Lyotard* – Dans son célèbre ouvrage de 1979, *La condition postmoderne*, le philosophe français Jean-François Lyotard s'interroge sur les conditions du savoir dans les sociétés les plus développées à l'ère de la « postmodernité », terme utilisé par ses contemporains sociologues américains et qui désigne « l'état de la culture après les transformations qui ont affecté les règles des jeux de la science, de la littérature et des arts à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. » Il y discute notamment de la mort des grands récits. Pour lui, la science est, de facto, en contradiction avec les récits, qu'il qualifie de fables, c'est à dire, sous l'angle du carré de la véridiction greimassien, dans la zone du non-être et du non-paraitre. Or, pendant l'époque que les historiens appellent « la modernité », on a pu être témoin d'une harmonisation, voire même d'une légitimation réciproque entre les faits scientifiques et lesdits « grands récits ». Le récit des Lumières, est selon Lyotard, l'exemple-type de ces méta-narrations :

« C'est ainsi par exemple que la règle de consensus entre le destinataire et le destinataire d'un énoncé à valeur de vérité sera tenue pour acceptable si elle s'inscrit dans la perspective d'une unanimité possible des esprits raisonnables : c'était le récit des Lumières, où le héros de savoir travaille à une bonne fin éthico-politique, la paix universelle » (Lyotard 1979, p. 7).

Et il ajoute, un peu plus loin : « La justice se trouve ainsi référée au grand récit, au même titre que la *vérité* » (nous italiquons). Pour Lyotard, la postmodernité serait donc caractérisée par l'incrédulité générale à l'égard des métarécits, due, entre autres, au développement de la science¹⁵. De manière plus générale, il s'agirait du fait qu'il n'y a plus vraiment de cohésion méta-structurale mais plutôt des *valences*, des éléments langagiers narratifs dispersés : « La fonction narrative perd ses foncteurs, le grand héros, les grands périls, les grands périple et le grand but » (Lyotard 1979, p. 7).

Si Lyotard parle de la mort des grandes narrations, c'est qu'il voit comment ces narrations perdent les rôles actantiels (« grand héros »), les actions – le *faire* greimassien (« les grands périple »), *l'énoncé d'état* $S \rightarrow O$ (le grand but). Bref, la modernité se caractérise par la cohésion méta-

¹⁵ Nous verrons plus tard comment la science a des liens étroits avec le régime épistémique du *croire*.

structurelle des narrations et se dirige vers une atomisation discursive. Pour Lyotard, cette fonction narrative :

« se disperse en *nuage d'éléments langagiers narratifs*, mais aussi dénotatifs, prescriptifs, etc., chacun véhiculant avec soi des valences pragmatiques *sui generis*. Chacun-e de nous vit au carrefour de plusieurs de celles-ci. Nous ne formons pas des combinaisons langagières stables nécessairement, et les propriétés de celles que nous formons ne sont pas nécessairement communicables » (Lyotard 1979, p. 8).

Cet aspect nuageux, atmosphérique, cette pluralité de jeux de langage, cette hétérogénéité des éléments, fait dire au philosophe français que la société postmoderne « relève moins d'une anthropologie newtonienne (comme le structuralisme ou la théorie des systèmes) et davantage d'une pragmatique de particules langagières » (Lyotard 1979, p. 8). Au détriment d'une *macro-structure narrative*, on atteste un *déterminisme local*. Le sens n'est pas donné, mais est à construire par chaque personne, l'objectivité s'efface au détriment de la subjectivité.

Pour Lyotard, les « décideurs » – et décideuses – tentent de gérer cette indétermination par une logique de la détermination et de la commensurabilité dans le but d'augmenter toujours la performance du système. En ce sens, la justice sociale, comme la vérité scientifique seraient légitimées par leur efficacité. C'est donc cette efficacité qui permet de mesurer l'importance de chaque individu au sein du système : « soyez opératoires, c'est à dire commensurables, ou disparaissent » (Lyotard 1979, p. 8). Mais le philosophe français constate une antinomie fondamentale dans ce raisonnement technologique : il veut à la fois moins de travail (pour alléger les coûts) et plus de travail (pour alléger la charge sociale de la population inactive). Lyotard ajoute que, désormais, faute de grands récits, l'incrédulité générale n'envisage plus une résolution de ces apories constitutives.

Le philosophe se demande alors où peut résider la légitimité après les métarécits, car pour lui le critère d'opérabilité est purement technologique et ne permet d'atteindre ni la vérité ni la justice.

Les travaux de Lyotard nous permettent donc de mieux continuer notre enquête : une « grande narration » cherche à « accorder » les valeurs d'une société au sens où elle se présente comme ayant une consistance maximale (tenue de l'ensemble). C'est par exemple la solution discursive typique d'un programme nationaliste ou de tout autre collectif de taille majeure qui tente de souder les liens de ses sympathisant·e·s à l'aide de symboles identitaires. (ii) De l'autre côté, en revanche, lesdits « récits atomisés » relèvent du désaccord en tant qu'ils se focalisent sur la *différence*, soit comme stratégie de construction identitaire (les oppositions distinctives déterminent la valeur des signes au sein d'un système), soit comme stratégie pour tenter d'annuler symboliquement la valeur de l'autre en niant ou modulant son existence.

1.1.2. Prolongements des apports de Lyotard – Nous proposerons plusieurs prolongements aux thèses de Jean-François Lyotard, sous la perspective de notre enquête. Pour commencer, le lecteur, la lectrice, pourront noter que, pour l'heure, nous avons parlé seulement de (dés)accords entre discours mais pas de (dés)accords à l'intérieur de ces derniers. Si l'on trouve, à l'intérieur de chaque macro-axiologie qui se dégage de chaque régime, à la fois des différenciations et des assimilations, on peut cependant relever des tendances. (i) D'une part, les grandes narrations de la modernité se caractériseraient par une logique analogique, alors que de l'autre, la post-modernité se caractériserait

par une logique distinctive¹⁶. Guidée par une stratégie de préservation institutionnelle, la modernité se caractériserait par la prédilection d'une logique de l'accord, notamment par lesdites *analogiae legis*, c'est-à-dire par la volonté de prolonger le fonctionnement institutionnel actuel par la reproduction de lois similaires (en accord avec le macro-fonctionnement culturel) ; au sein de cette logique, on trouve un intérêt particulier pour le monitoring comme outil de repérage et de correction des déviations de la norme institutionnelle ; finalement on trouve plutôt des accords administratifs qui relèvent d'une volonté d'accroître l'efficacité du système tout en tentant de préserver ce dernier. (ii) D'autre part et a contrario, la postmodernité suivrait une logique de désaccord général, non en voulant proposer des nouvelles formes d'agencements mais en tentant d'imposer un/des nouveau·x paradigme·s. En ce sens (focalisation sur le système paradigmatique plutôt que syntagmatique), il est possible de parler, pour la postmodernité, d'une logique distinctive. Comme nous l'avons souligné, la postmodernité cherche à instaurer des nouveaux paradigmes (ou de renouveler les existants), raison pour laquelle elle s'appuie sur une recherche de l'innovation et de l'exploration des territoires inconnus ou peu explorés (exploration spatiale, biogénétique, etc.)¹⁷. Sur le plan du discours public, on peut voir émerger deux logiques opposées : d'une part, des discours caractérisés par une aspectualité terminative, et, de l'autre, des contre-discours euphoriques qui mettent en scène une extension infinie. Dans le premier cas on trouve sur le plan politique, des discours de politiciens qui prônent pour « la réintroduction du tragique »¹⁸ et sur le plan mythologique, des récits eschatologiques et apocalyptiques de toutes sortes¹⁹. Dans le second cas, on entend, à l'agora médiatique, les propos des climatosceptiques dont la base du système de valeurs est à trouver dans des discours modernes tels que les mythes capitalistes de « la main invisible » et de la croissance *ad infinitum*²⁰.

¹⁶ Voir schéma 2.

¹⁷ Un argument similaire est développé chez Umberto Eco dans un article intitulé : « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne » (Eco 1994).

¹⁸ L'actuel Président de la République Française, Emmanuel Macron, soutenait en 2019 : « Il y a des gens qui pensent qu'on peut continuer comme des somnambules, comme si de rien n'était, ils seront ensevelis. Moi, j'ai la conscience du tragique [...]. Nous avons besoin d'une vraie pensée philosophique complexe et de réinspirer nos peuples. » (Voir par exemple *L'Express* du 3 mars 2019 : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/il-y-a-eu-des-propos-excessifs-macron-prone-la-reconciliation-a-la-television-italienne-apres-les-tensions-entre-rome-et-paris_2064983.html). À cette ode à la tragédie, on reconnaît combien Emmanuel Macron est un lecteur de Roland Barthes...

¹⁹ Voir par exemple les actes du colloque de 2016 intitulé « Utopies et formes de vie. Mythes, valeurs et matière » dirigés par Basso, Bertrand et Zinna. (<http://mediationsemiotiques.com/archives/11416>).

²⁰ Tant les « négationnistes climatiques » (comme les appelle Latour), comme les capitalistes adeptes de la leçon (quelque peu surinterprétée) d'Adam Smith, nient la fin du monde et croient à une croissance infinie - contre toutes les preuves économiques et écologiques qui indiquent le contraire...



Schéma 2 – Logiques « narratives » divergentes

Ces distinctions nous permettent d’aller plus loin dans la caractérisation sémiotique des métarécits qui nous occupent. Sur le plan de la narration, il est intéressant de remarquer que les premières se basent sur une logique maïeutique (genre philosophique), alors que les secondes attendent une solution démiurgique (genre poétique).

Regard rétrospectif	Regard prospectif
Savoir	Croire (confiance)
Logique Maïeutique	Logique démiurgique

Fig. 1 – Regard rétrospectif vs regard prospectif : opposition des régimes épistémiques

1.1.3. Désaccord des états : un dialogue impossible. Un post-modernisme à l’absurde – Nos sociétés contemporaines débordent de cas de logiques post-modernes. La scène politique nous livre des résultats électoraux avec un corps électoral caractérisé par la méfiance envers les institutions, méfiance traduite par la prédilection de candidat·e·s dit·e·s outsiders et par la valorisation de l’innovation au-delà des oppositions systémiques du modèle traditionnel. L’absurdité de cette apologie d’être « en dehors » du système (donc en désaccord per se), va jusqu’à la remise en question de la vérité, avec les ritournelles connues des « fake news » et des « alternative facts ».

1.1.4. Des désaccords mythiques contemporains – Nous voudrions finir cette partie en rappelant la définition de la mythologie donnée par Greimas lorsqu’il est confronté à la description sémiotique du système folklorique lithuanien :

« [la mythologie] est la forme caractéristique de la pensée figurative propre à l’humanité, cherchant à résoudre, sur ce plan et par ces moyens, ses problèmes fondamentaux » (Greimas 1985, p. 13).

Cette proposition du mythe permet de mieux commencer à comprendre comment le discours mythique arrive à englober une méta-narration qui mêle des genres différents comme le discours éthique et le discours scientifique, lesquels se légitiment finalement l’un l’autre. Comme nous le

soutenons dans nos travaux et dans une thèse en cours, le mythe est d'une richesse extraordinaire puisqu'il peut d'une part contenir les apories constitutives d'une culture et d'autre part se développer comme une macrostructure narrative²¹.

1.2. *Le mythe de la science : faits et fétiches chez Bruno Latour*

Nous avons vu en amont comment on peut assigner à ces deux visions (prospective et rétrospective) des modes épistémiques différents (*croire* pour la première, *savoir* pour la seconde), opposant donc *admettre* et *assumer*. C'est la raison pour laquelle nous voudrions nous intéresser maintenant à l'opposition faite par Bruno Latour entre *faits* et *fétiches*. Le sociologue et philosophe des sciences français, oppose les *objets-fées* aux *objets-faits* (Latour 1996) :

« Pour le dire de façon brutale, le penseur critique va mettre dans la liste des objets-fées tout ce en quoi il ne *croit pas* – la religion bien sûr, mais aussi la culture populaire, la mode, les superstitions, les médias, l'idéologie, etc. – et dans la liste des objets-causes tout ce en quoi il *croit dur comme du fer* – l'économie, la sociologie, la linguistique, la génétique, la géographie, les neurosciences, la mécanique, etc. Réciproquement, il va composer son pôle sujet, en inscrivant au crédit tous les aspects du sujet auquel il tient : responsabilité, liberté, inventivité, intentionnalité, etc. – et au débit tout ce qui lui paraît inutile ou plastique – les états mentaux, les affects, les comportements, les fantasmes, etc. » (Latour 1996, p. 33).

Et encore plus loin :

« Le mot "fait" semble renvoyer à la réalité extérieure, le mot "fétiche" aux folles croyances du sujet. Tous les deux dissimulent, dans la profondeur de leur racine latine, le travail intense de construction qui permet la vérité des faits comme celle des esprits. [...] nous appellerons *faitiches* la robuste certitude qui permet à la pratique de passer à l'action sans jamais croire à la différence entre construction et recueillement, immanence et transcendance » (Latour 1996, p. 44).

L'idée de Latour est de dire que les faits (immanence, point de vue objectif) se changent en fétiches (transcendance, point de vue subjectif). C'est le cas des populations autochtones d'Amérique qui fabriquent leurs dieux mais qui croient en eux. C'est aussi le cas de l'écrivain·e, qui fabrique des romans, et qui devient l'enfant de ses propres œuvres lorsque celles-ci prennent vie. C'est de même le cas du scientifique Louis Pasteur qui, pour prouver l'existence des microbes, doit fabriquer une expérience causant l'apparition de l'effet du ferment sur le sucre :

« J'ai raisonné dans l'hypothèse que la nouvelle levure est organisée, que c'est un être vivant et que son action chimique sur le sucre est corrélative de son développement et de son organisation. Si l'on venait me dire que dans ces conclusions *je vais au-delà des faits*, je répondrai que cela est vrai en ce sens que *je me place franchement dans un ordre d'idées* qui, pour parler rigoureusement, ne peuvent être irréfutablement démontrées. [...] Ces derniers faits sont contredits par l'expérience » (Latour 1994)²².

²² Repris du journal intime de Louis Pasteur (tiré de Latour 1994).

La contradiction de cet anti-fétichisme est le fait d'allier l'immanence avec la transcendance : dire que l'on a fabriqué les faits et que, ensuite, ils prennent une vie qui leur est propre. Il y a une grande contradiction qui trouve son germe dans l'étymologie-même du mot (*feito*, en portugais²³), car les faits désignent à la fois ce qui est fabriqué par l'homme, tout comme ce qui est extérieur et donc indépendant de lui. Latour tente de réconcilier les faits objectifs avec les fétiches subjectifs, en se servant du mot *faitiche* (*factish* en anglais), lequel il définit comme :

« la robuste certitude qui permet à la pratique de passer à l'action sans jamais croire à la différence entre construction et recueillement, immanence et transcendance » (Latour 1996, p. 44).

En fait, il s'agit là d'un dépassement post-moderne : pour Latour, le modernisme doit choisir entre le fait et le fétiche, alors que le post-modernisme réconcilie les deux : « construction et réalité deviennent synonymes » (Latour 1996, p. 47). Il s'agit donc ici d'une tension dissociative et associative – entre d'une part les faits et d'autre part les fétiches – et donc de la dissociation de deux catégories épistémiques, le *savoir* (*admettre*) et le *croire* (*assumer*). Nous retrouvons ainsi le fonctionnement des visions opposées en amont (*rétrospective vs prospective*).

Le faitiche (*factish*) est un phénomène particulièrement intéressant pour notre thématique car il met ensemble des termes en contradiction. Au détriment des différences locales (*fait vs fétiche*), il est possible de reconstruire une harmonie globale du sens (*faitiche*). De manière surprenante, c'est justement ce que Latour soutient lorsqu'il explique qu'il lui a fallu vingt ans pour comprendre la synonymie entre *construire* et *devenir* (*idem*).

1.2.1. Faitiches : entre consistance et différence – Si nous commençons à voir ce type de contradictions internes dans des discours différents (scientifique / religieux / artistique), on remarque alors immédiatement la potentialité d'interaction dans la création d'un métadiscours, d'une « grande narration ». Ceci explique les tentatives contemporaines qui prennent la forme de mythes qui ont la capacité à devenir des métarécits pour combler ce dysfonctionnement des discours postmodernes. La légitimation des faits scientifiques relève d'un vide et sa légitimité discursive ne se fonde pas sur le régime épistémique du savoir mais sur celui du croire, c'est-à-dire du faire confiance.

1.3. Aventure et (dés)accord : une problématisation des genres

1.3.1. Le (dés)accord, ou le ciseau pour une sculpture littéraire du monolithe langagier – La littérature, jeu de langage comme tant d'autres, se bâtit sur la matière langagière, qui en constitue le terreau fertile. La littérature n'est pas déterministe : le-a lecteur-ice ne devrait pas être en mesure de prévoir la fin d'un roman, ou, en tout cas, d'en imaginer tous les développements et péripéties. Ce n'est pas l'apanage de la littérature, puisque cette notion de jeu semble pouvoir s'appliquer, du moins du point de vue de l'analyse sémiotique, à toute situation de production de sens (notion de jeu de langage chez Wittgenstein). Toute élaboration culturelle, y compris littéraire, aurait ainsi besoin de jeu pour pouvoir se déployer. Nous utilisons ici jouer au sens d'« avoir du jeu, bouger ». En effet, à quoi bon jouer la partie si toutes les composantes sont déjà définies, si toutes les occurrences d'actions sont déjà connues, et la fin prévue ? Pour être joué, tout système d'élaboration de sens a ainsi besoin de présenter des aspérités, des prises, du grain, qui donneraient à la personne qui veut se déplacer en son

²³ *Feito* est, en langue portugaise, le participe passé accordé au masculin singulier du verbe *fazer* (faire).

sein la possibilité de le faire. Un système figé, c'est comme un rouage vissé : immobile, il ne peut transmettre l'énergie et entraîner le mouvement. Le système d'élaboration de sens, comme la machine à engrenages, a besoin de trouver l'impulsion d'une déstabilisation, en ce qu'elle constitue la condition de possibilité de son évolution, de sa transformation.

Claude Bremond, notamment, a travaillé sur cette notion de déstabilisation dans sa *Logique du Récit* (1973), et la nomme *perturbation* de la *situation initiale*. Tout récit, comme tout jeu, présente en effet un état A qui *se transforme* progressivement vers un état B, où A vaut pour la *Situation Initiale* et B pour la *Situation Finale* :

$$A_{SI} \xrightarrow{\text{Déstabilisations successives}} B_{SF}$$

Schéma que nous proposons de transposer, pour assurer l'interopérabilité avec la thématique du (dés)accord, en :

$$SI_{\text{Accord}} \xrightarrow{\text{Désaccords}} SF_{\text{Accord}}$$

Chaque déstabilisation du système initial, voulue par l'instance auctoriale, et vécue par elle comme constitutive du processus d'écriture littéraire, est comme un coup supplémentaire pour ciseler la matière littéraire. Cependant, il ne s'agit pas non plus de « faire n'importe quoi ». Tout jeu, tout processus de signification, et donc également la création littéraire, a besoin de règles, d'un cadre, d'un *terrain de jeu*²⁴, dans lequel se déployer. Il s'agit ainsi de trouver un compromis, pour la posture auctoriale, entre contrat narratif (un contrat, contraignant, supposerait une non-évolution de la matière littéraire initiale) et chaos, en tant que la diégèse, pour pouvoir assumer le contrat de lecture futur a la nécessité d'être cohérente et cohésive. Le *jeu* se fraie un chemin salvateur entre cohérence (tenue du système) et indéterminisme chaotique, et c'est la métastabilité, dont nous construisons ici la métaphore par la figure de l'engrenage, qui permet de modeler la matière linguistique monolithique initiale en introduisant *creux* et *aspérités* comme autant d'éléments préhensibles. En d'autres termes, le (dés)accord permet à l'instance auctoriale de s'aligner le long d'un *continuum* tel que :

$$\{stasis \leftrightarrow alea\}$$

1.3.2. *Comment dépasser l'immobilisme d'une narration au point d'arrêt ?* – Les deux romans postmodernes d'Élisabeth Vonarburg *Le Silence de la Cité* (1981, ci-après noté *SC*) et *Chroniques du Pays des Mères* (1992, ci-après désigné par *CPM*) constituent un cas d'étude particulièrement fertile en ce qui concerne la notion de (dés)accord et les hypothèses théoriques que nous menons. Les deux romans proposent des situations initiales sclérosées dans lesquelles les sociétés postmodernes décrites ont perdu le contact avec les grandes narrations. La science, pour *SC*, est trop avancée et déterministe pour que subsistent des croyances ; l'ignorance, la croyance, dans *CPM*, sont trop présentes pour que subsistent l'esprit critique qui peut se distancer des mythologisations du monde. C'est ce point – ainsi qu'une justification thématique, en tant que les deux romans se penchent sur le devenir de l'humanité et interrogent la vision transhumaniste telle que nous l'avons présentée en première partie de cet article – qui permet de trouver une cohérence dans l'élaboration du corpus.

²⁴ Nous souhaitons préciser que nous livrons là une utilisation du *jeu* comme métaphore des actes de langage qui reprend des réflexions de Pierluigi Basso Fossali, lors d'activités pédagogiques ou de communications personnelles. Nous souhaitons donner forme à cette utilisation marquante.

L'autrice présente sa matière, dans les premières pages, comme un tout irrévocable, comme un de ces systèmes *vissés* dont nous parlions plus haut. *Le Silence de la Cité* est une uchronie décliniste dans laquelle la machine, la technique, la science, ont pris le pas sur l'humanité, qui reste conscrée à des *jeux sociaux* vides de sens, à des expérimentations iniques. La *situation initiale* est un huis-clos, qui construit une ambiance silencieuse, sans mouvement, sans dynamique. On constate rapidement une opposition dichotomique *dehors / dedans*, au sein de laquelle *dehors* fait peur. L'immobilisme y est situationnel, et aporétique. Dans *Chroniques du Pays des Mères*, c'est par les yeux d'une très jeune enfant, Lisbeï, que l'autrice nous brosse le tableau initial. Là encore, un huis-clos, les quatre murs d'une salle de crèche, puis un couloir, un bâtiment dévolu aux enfants. Une ambiance pesante, qui donne l'impression aux enfants que rien ne change, malgré le constat de leur évolution en âge. C'est l'empesage de la tradition qui immobilise cet incipit : par la thématique du *avant / maintenant*, opposition dichotomique dans laquelle *avant* est glorifié et pensé comme un *âge d'or*, l'autrice propose un immobilisme institutionnel de sa *situation initiale*. C'est en introduisant deux quêtes comme moteurs de la narration que Vonarburg déstabilise son modèle et précipite la machine narrative. Dans *SC*, Éliisa cherche à fuir, à détruire, et ce personnage se construit autour d'une conquête de liberté individuelle. Dans *CPM*, l'égalité sociale est appelée à être conquise, et Lisbeï tente au fil des pages de faire *tenir ensemble* science, histoire, traditions, justice et progrès social. En ce sens, et en termes de genre, *CPM* semble pouvoir être qualifié d'uchronie *progressiste*²⁵.

Les réflexions méta- sont monnaie courante dans les deux romans de Vonarburg. Pensées sur la langue, l'épistémologie, la guerre, l'histoire, l'éducation et le genre²⁶ dans *CPM* ; sur l'écriture littéraire, sur l'éthique, le libre-arbitre, l'identité, la violence dans *SC*. L'une d'elles porte sur l'utilisation de la figure antihéroïque comme moteur majeur, voire déontique, à la narration. La figure d'Abra·m²⁷ est explicitement décrite comme « l'avocat du diable » :

« Abra est, de toute évidence, et par consentement tacite des autres, la voix de l'opposition. *La voix de l'opposition*. Éliisa sourit de nouveau, en fourrageant dans le feu ; une opposition bien mince, et toujours raisonnable. L'avocat du diable, plutôt, la voix de la contradiction, celle qui présente, par devoir, les objections. C'est très sain, en définitive. » (*Silence de la Cité*, Partie III, chap. 29, « Les graisses sont de nous »)

Figure non véritablement opposée à la protagoniste principale, Éliisa, c'est Abra·m qui fait que la narration avance, ce seulement parce qu'iel est en *désaccord*. Ses refus et positionnements successifs (par exemple refus de l'éviction de la technologie des Cités qu'Éliisa voudrait bannir, ou refus de *changer* de corps et de sexe biologique) constituent une force qui empêche la stagnation. Pour Abra·m, l'*engagement* éthique et affectif porte une forte charge déontique. Il est tentant de voir ici un exemple d'une suggestion de Sadoulet (2019)²⁸ lors d'un séminaire de travail : « Le désaccord n'est

²⁵ Le terme, en tant que nous proposons d'y voir un genre littéraire, est de nous. Il serait rattaché au genre englobant de l'uchronie. Nous peinons pour l'heure à dessiner des contours clairs à ces genres, souvent trop vite caricaturés (taxonomie doxatique opératoire), et souhaitons proposer de repérer dans *CPM* plusieurs des caractéristiques majeures de la fantasy, là où *SC* semblait montrer des symptômes de SF. Nous reviendrons en détails sur ces réflexions dans notre travail de thèse, où nous pourrions proposer de voir en l'uchronie un genre carrefour entre SF et fantasy.

²⁶ Au sens ici de l'identité de genre, gender, genre social, pas du genre discursif.

²⁷ Nous nous permettons de noter son prénom en écriture inclusive, en tant que ce personnage assigne la valeur « féminin » à « Abra » et « masculin » à « Abram ». Dans *SC*, une catégorie de personnages, les « enfants d'Éliisa », peut voire même doit changer de sexe biologique selon un schéma cyclique, occasionnant des réflexions féministes et ayant trait aux études de genre. La « masculin », dans *SC*, est rattaché à une isotopie de l'opposition. Ainsi nous nous référerons à Abra·m par le pronom inclusif ambigenre iel.

²⁸ Échange lors du séminaire « Confluences Sémiotiques » du 24 mai, ENS de Lyon, ICAR, UMR 5191.

souvent qu'une étape avant un meilleur accord », accord qui serait transitoire ici, et qui constituerait une sorte de pause au sein de la progression narrative, une étape sur un parcours, avant d'autres désaccords.

Une autre méta-thèse²⁹ que porte Vonarburg dans ses deux romans est celle de l'indétermination porteuse d'espoir. Si SC semble montrer une société caduque, vieillissante, croupissante, ce n'est pas parce qu'il ne reste plus de temps, ni qu'il y a un épuisement des ressources, ni qu'il n'y a plus d'espoir : c'est bien parce que la situation est immobilisée qu'elle est perçue comme aporétique. Vonarburg n'affirme pas, comme Werber (*Le Papillon des Étoiles*, 2006), un improbable « le dernier espoir c'est la fuite ». Il faut sortir de la Cité, aller dehors (pour reprendre les termes d'Élisa), mais pas parce que l'espoir se situe en la fuite : l'espoir se situe dans ce que l'on ne contrôle pas. Il faudrait à ce titre commenter une isotopie qui traverse l'ensemble des deux romans, et qui touche le traitement définitoire des deux protagonistes principales. Cette isotopie, c'est celle de l'aventure, qui se déploie en six sous-domaines³⁰ : dehors (y compris hors de la tradition, progressisme), hasard, pari et risque, voyage et exploration, construire un réseau (essaimer, étendre, propager : un ADN spécifique, des idées), récits en forme de journaux (transmission, véhiculer des idées, témoigner). Élisa et Lisbeï partagent toutes deux ainsi un même archétype figural et représentent l'innovation, la transgression, la mise en doute (en contradiction avec l'immobilisme de la tradition), voire la rébellion. Elles sont conçues par l'autrice avec un grand nombre de caractéristiques en commun : ce sont toutes deux des scientifiques (généticienne pour Élisa, linguiste, historienne et archéologue pour Lisbeï) et des découvreuses (les deux cherchent à aller au-dehors, que ce soit de la Cité pour Élisa, de Béthély et du connu pour Lisbeï). Elles se trouvent prises dans une toile d'adjuvant·e·s et de pseudo-opposant·e·s semblables, sont engagées (dans le Projet pour Élisa, dans le progressisme pour Lisbeï), et ont à se débattre dans un tissu d'isotopies qui entraîne des désaccords. Enfin, et il s'agit là d'un paramètre majeur, leurs personnages sont élaborés de manière à provoquer l'accord des lecteur·ice·s : elles sont humbles, vives, et investies affectivement. L'accent est mis sur leur dimension subjectale, et leur rapport à la corporalité est très présent. L'esthésie est le biais par lequel toutes deux sont envisagées dans le monde possible conceptualisé par Vonarburg.

Cette méta-thèse de l'indétermination porteuse d'espoir, de l'aventure qui est promissive (vision prospective), convoque les notions dont nous avons discuté en première partie (voir 1.1.2.). L'idée de *risk management* s'incarne d'ailleurs dans un vivre et laisser vivre qui caractérise les résolutions des programmes narratifs des deux romans. Dans SC, ce sont les désaccords successifs, cristallisés par Abra·m, qui permettent l'accomplissement du Projet d'Élisa. Dans CPM, Lisbeï peut dépasser la tradition parce qu'elle accepte d'être marginalisée et jetée hors du cadre par sa famille. D'autres désaccords³¹ poussent la matière narrative vers une telle résolution par l'aventure, par le risque. Finalement, pour Lisbeï et Élisa, si totalement prises l'une comme l'autre dans une situation qui les dépasse et dans laquelle elles s'engagent, ce n'est qu'en s'extrayant de leur situation figée qu'elles

²⁹ Nous souhaitons par « méta-thèse » désigner une idée issue d'une réflexion méta-, qui sort du cadre du récit, voire qui témoigne de l'engagement éthique direct de l'autrice.

³⁰ Compte-tenu du jeu auquel nous nous livrons ici, il n'est pas possible de restituer l'ensemble des occurrences qui construisent une dimension aventureuse prospective. Nous avons mené une recherche systématique dans l'ensemble du corpus, qui dans notre cas est un corpus outillé. Nous avons accédé aux textes en format numérique, via un dispositif (application Apple Livres + iPhone X + iOS 13), ce qui permet de les parcourir avec des critères lexématiques (fonction recherche de l'application).

³¹ Judith vs Élisa, Paul vs Élisa, Desprats vs Paul pour SC ; Lisbeï vs Tula, Antoné vs Mooreï, Béthély vs Wardenberg vs les Juddites pour CPM, par exemple.

peuvent paradoxalement la résoudre. Le (dés)accord jouerait ici volontiers le rôle d'une stratégie de gestion de l'engagement « corps et âme ». Vers la fin du roman (*SC*), Éliisa mène le constat suivant, dans lequel nous voulons voir cette stratégie d'extraction :

« *Ai-je tellement changé ?* Juste un petit voyage, juste... un pas de côté. Tout le paysage s'en trouve modifié, et pourtant, c'est le même paysage. Et il faut toujours mettre un pied devant l'autre pour avancer. » (*Silence de la Cité*, Partie IV, ch. 55).

Au sein du corpus, les désaccords assument donc plusieurs types d'usages : soit ils sont force motrice pour guider la matière narrative vers un autre état au-travers d'une transformation progressive, soit ils servent de prétextes (et de relais !) A des réflexions au-delà du texte, donnant voix à l'autrice de manière directe dans effacement de la distance entre *realis* et *monde possible*, sorte de rupture du quatrième mur littéraire. Encore, ils peuvent se situer dans l'interstice entre les deux romans. *CPM* et *SC* se déroulent au sein du même monde possible, bien qu'à plusieurs centaines d'années d'écart, avec tout ce que cette temporalité chamboulée peut occasionner en termes de contradictions entre faits historiques (dans *SC*) et fétiches, faits mythologisés (dans *CPM*), dans lequel la trame de l'intrigue de *SC* sert de bases à tout un réseau de croyances religieuses. Enfin, nous devons constater une tension entre régime du monitoring, et régime du lâcher prise, tension au sein de laquelle l'autrice prend vraisemblablement position, comme nous l'avons discuté auparavant. Tous ces usages du désaccord se situent dans le domaine du macro-diégétique, *a contrario* d'emplois plus locaux du désaccord, emplois que nous qualifierons d'*internes*³².

2. Quelques éléments de conclusion : modélisations et propositions

Nous avons beaucoup disserté sur le désaccord, mais notre développement nous permet également de nous enquêter d'une typologisation de l'accord, en contradiction avec une caractérisation du contrat. Nous livrons ces réflexions sur deux processus qui visent l'harmonie, mais possèdent des horizons modaux différents :

CONTRAT	ACCORD
Borné début	Installé progressivement, bornes floues
Duratif par la performativité	Duratif et prometteur
Désincarné (la Loi)	Dimension corporelle, éthos engagé
Détermination forte	Vouloir, hypothèse, potentialité
Devoir faire	Pouvoir faire
Connu	Inconnu (potentiel ouvert, aventureux)

Fig. 2

³² Il paraît inutile de les commenter plus avant, mais nous les relevons par souci d'exhaustivité : tradition vs progressisme, repli sur soi vs ouverture à l'*alter*, prescriptivisme linguistique vs linguistique descriptive dynamique, gynocratie vs égalité des genres, militer par l'information vs militer par l'action directe.

On pourrait presque proposer que *jouer* est une modalité, au même titre que *croire*, *savoir*, *pouvoir*. En fait, le jeu (de langage) est une pratique (soit émergente, soit instituée) qui se développe au sein d'un terrain modalisé (entre modalités et modalisation) de manière intéroceptive (*vouloir*) et extéroceptive (*pouvoir/devoir*).

En outre, la distinction entre *accord* et *contrat* semble relever d'une différenciation graduelle dans l'instauration de catégories : *fluidification* pour celles-là vs *coagulation* pour celles-ci. C'est pourquoi l'accord semble être antérieur à un éventuel contrat qui veut stabiliser la configuration de la scène et notamment la relation entre les participants (par des valences ou des diathèses, par exemple).

Le schéma suivant tente de faire une première tentative de stabilisation théorique :

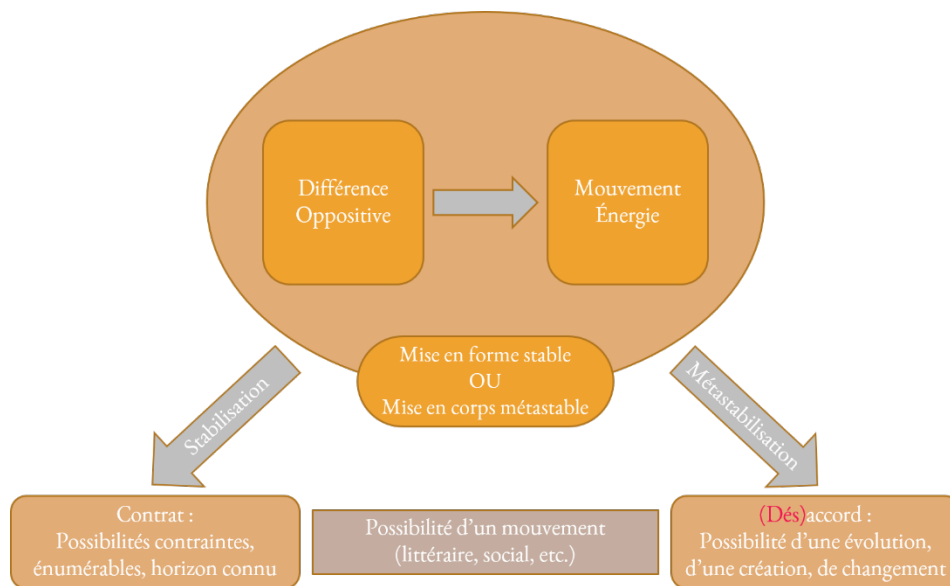


Schéma 3

Ce schéma se construit sur le constat, mené tout au long de notre enquête, que si le monde phénoménal semble tendre « naturellement » vers l'harmonie ; cela semble être également le cas des objets culturels. Bien entendu, cela n'est qu'au niveau d'un premier regard que l'on constate des unités. Mais un regard plus attentif, révèle l'osmose entre objet et environnement et met en évidence des apories internes. Tout comme la force de la matière se base sur un désaccord constitutif (charges négatives des électrons vs charges positives des protons, les directions des uns et des autres étant également contraires), on remarque qu'une méta-stabilisation tend à équilibrer les forces en présence (les atomes d'éléments neutres comptent autant de charges négatives que positives). On peut cependant se demander si cette métastabilité n'est pas un artifice énonciatif de l'observateur-ice. Est-ce que l'on trouve vraiment des unités, distinctes les unes des autres ? Ou bien avons-nous plutôt des échanges énergétiques variant entre *stabilisation* et *déstabilisation* ? Autrement dit, même dans le cas de la physique/chimie, le choix de l'atome comme unité de mesure ne relève-t-elle pas d'un choix (*subjectif* donc) de l'observateur-ice ? En un mot, nous semblons être aux prises avec le paradoxe « d'Achille et la tortue » énoncé par Zénon d'Élée : dès que l'on commence à regarder les détails de la stabilisation de l'unité, son caractère définitif semble toujours nous échapper, et l'accord se révèle toujours imparfait, c'est pourquoi il doit toujours être soumis à des contrôles.

On voudrait finir en rappelant l'ouverture du dés(accord) vers la notion de l'innovation (déjà traité en sémiotique). Nous n'aurons pas le temps de développer cette piste, mais nous voudrions rappeler comment, dans la vision nietzschéenne, du *super-homme*, il semble que la faculté de création (l'enfant et son imagination « *outside the box* ») se trouve au-delà de l'accord par défaut (l'âne ou la soumission sans réflexion) ou le désaccord par défaut (le lion). En un mot, l'innovation est un cas très particulier, car elle relève de la création d'un nouveau paradigme qui doit cependant trouver une relation avec les autres éléments syntagmatiques, ce qui ouvre d'autres pistes de recherche concernant le (dés)accord. Ici et là nous voyons des nations qui se désolidarisent d'une organisation internationale majeure qui semblait plutôt stable ; une preuve encore que le contrat n'est jamais définitif et que le besoin émerge d'une caractérisation sémiotique plus fine pour mieux rendre compte des macro-phénomènes actuels.

Références bibliographiques

- Aven, Terje & Vinnem, Jan Erik (2007), *Risk management with applications from the offshore petroleum industry*, London, Springer.
- Basso Fossali, Pierluigi (2017), *Vers une écologie sémiotique de la culture. Perception, gestion et réappropriation du sens*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Brémond, Claude (1973), *Logique du Récit*, Paris, Seuil.
- Denizeau, Laurent (2013), « L'expérience de la douleur, une activité symbolique ? », *Anthropologie & Santé. Revue internationale francophone d'anthropologie de la santé*, n. 7.
- Eco, Umberto (1994), « Innovation et répétition : entre esthétique moderne et post-moderne », *Rezeaux*, vol. 6, n. 68, pp. 9-26.
- Eco, Umberto & Escudero, Lucrecia (2006), « Liturgias. Entrevista a Umberto Eco », *deSignis*, n. 9, pp. 261-265.
- Greimas, Algirdas Julien (1985), *Des Dieux et des hommes. Études de mythologie lithuanienne*, Paris, Presses universitaires de France.
- Greimas, Algirdas Julien & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique: dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- Latour, Bruno (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- Latour, Bruno (1994), « Les objets ont-ils une histoire? Rencontre de Pasteur et de Whitehead dans un bain d'acide lactique », dans I. Stengers (éd.), *L'effèt Whitehead*, Vrin, Paris.
- Latour, Bruno (1996), *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches [sic]*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo.
- Latour, Bruno (2015), *Face à Gaïa*, Paris, La Découverte.
- Liotard, Jean-François (1979), *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit.
- Peirce, Charles Sanders (1931), *Collected Papers*, C. Hartshorne, P. Weiss, & A. W. Burks (éds.), electronic edition, vol. 1-8, Harvard University Press.
- Peirce, Charles Sanders (1978), *Écrits sur le signe*, tr. fr. par G. Deledalle, Paris, Éditions de Minuit.
- Saussure, Ferdinand de (2002), *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Tiercelin, Claudine (2016), « Connaissance, vérité et démocratie », Paris, Collège de France, en ligne : <https://www.college-de-france.fr/site/claudine-tiercelin/course-2016-2017.htm> – consulté le 27/11/2019.
- Turpin, Béatrice (2003), « La légende de Sigfrid et l'histoire burgonde », *Ferdinand de Saussure*, Paris, Éditions de l'Herne, pp. 351-429.
- Vonarburg, Élisabeth (1981), *Le Silence de la Cité*, Paris, Éditions Denoël.
- Vonarburg, Élisabeth (1992), *Chroniques du Pays des Mères*, Saint-Laurent d'Oingt, Mnemos.

**Les Trois Cas du (Dés)accord dans *Trois Légendes d'Anatolie*
(*Üç Anadolu Efsanesi*) de Yaşar Kemal (Yachar Kémal¹)**

Songül ASLAN KARAKUL
Université Aydin Adnan Menderes

Murat KALELIOĞLU
Université Mardin Artuklu / Mardin

Doğan GÜNAY
Université de Dokuz Eylül / İzmir

1. Préambules

Comme toutes les sociétés, le peuple anatolien a créé son propre mythe et ses propres héros selon son époque². Lorsque les mythes créés en Asie centrale sont arrivés en Anatolie, ils se sont enrichis de nouvelles fonctionnalités liées aux conditions socio-culturelles régionales. La Turquie est un carrefour de l'empire depuis plus de 6000 ans, la Turquie a vu se superposer de nombreux peuples, cultures et civilisations qui y ont laissé leur empreinte, non seulement sur le paysage, mais aussi dans la mémoire Walker (1991, p. 175) qui enrichit sa culture et sa littérature. Par exemple, la société nomade s'est transformée en une société sédentaire avec l'Empire ottoman. Pour cette raison, les espaces en question ont également commencé à jouer un rôle important dans la formation des mythes. De plus, des affrontements ont eu lieu à chaque période, entre les dirigeants et le public ou les notables et un héros public. Les épopées nationales occupent toujours une place exceptionnelle dans leurs territoires linguistiques et littéraires en raison de leurs qualités Ergin (2003, p. 3). Le sujet de ces récits raconte les événements naturels, la lutte humaine avec la nature et l'amour pour la nature.

Après que la société turque soit passée de la vie nomade à la vie sédentaire, sa situation culturelle s'est également transformée. Les artistes (troubadours, ménestrels, narrateurs d'épopée), qui produisaient auparavant des récits intellectuels dans le contexte de la littérature orale, commencèrent à produire des textes écrits. Ces récits, qui sont les produits culturels oraux/écrits qui forment la base de la société turque, révèlent le quotidien et le mode de vie des Turcs et chacun d'eux est un récit national de cette société. Ce type de récit est la représentation narrative de l'identité, de la pensée, du mode de vie, de la vie et des croyances turcs. Dans les récits, il est possible de rencontrer de nombreuses

¹ Yaşar Kemal, qui est l'une des figures majeures du roman turc mais aussi de la littérature mondiale avec son imagination étonnante, sa perspicacité qui pénètre l'âme humaine et la poéticité de son récit, est candidat au prix de Nobel de littérature depuis 1973. « Yaşar Kemal dont les œuvres sont traduites en quarantaine langues, avait été décerné de nombreux prix en Turquie, ainsi qu'à l'étranger. Voici quelques uns : Cino International del Duca (1982), Légion d'Honneur Ordre de Commandeur (1984), Ordre du Ministère de la Culture français Commandeur des Arts et des Lettres (1993), Premi international Catalunya (1996), Prix de la foire du livre de l'Association des librairies allemandes, Francfort (1997) » (Kemal 1987, « Préface »).

² Eyüboğlu S. & Erhat A. (1977), *Hesiodos eseri ve kaynakları*, Ankara, Türk Tarih Kurumu Basımevi.

caractéristiques de la culture telles que la langue, la religion, la culture, l'histoire, les vertus et la vision du monde de la société turque Kalelioğlu (2018, pp. 234-235). Dans les différentes cultures orales du monde, la vie du clergé, les mots louant les dirigeants, la vie des amoureux, les événements naturels sont décrits sous forme de contes épiques ou de contes de fées. Après la période ottomane, d'importantes productions écrites ont commencé à voir le jour.

La littérature turque émergeant au XIX^{ème} donne lieu à de multiples textes inspirés de la littérature occidentale (romans, histoires, récits épiques, essais, poésie et théâtre sont les premiers à venir à l'esprit). Ces produits continuent de présenter des œuvres encore plus originales et créatives. Une littérature considérable turque peut maintenant être mentionnée.

Yaşar Kemal est l'une des figures emblématiques de la littérature du XX^{ème} siècle. Yaşar Kemal mérite d'être présenté comme un nouvel Homère. En plus de ses romans mémorables *İnce Mehmet (Mehmet le Mince I (1955), Mehmet le Mince II (1969), Mehmet le Mince III (1983)* il a de nombreux romans et histoires. Se déroulant dans leur grande majorité dans la région de la Çukurova, les récits de Kemal dépeignent les conflits qui opposent les habitants entre eux, mais aussi par rapport aux gestionnaires ou à la nature. Pourtant, il se trouve aussi des récits de la société turque qui traitent de différentes valeurs culturelles. À travers les trois récits réunis dans le livre intitulé *Üç Anadolu Efsanesi (Trois Légendes d'Anatolie)* nous découvrons des héros folkloriques. Koroğlu est un héros populaire qui s'est opposé à l'injustice de *Bey* (titre donné aux dirigeants des communautés turkmènes d'Anatolie), à l'époque de l'Empire ottoman. Karacaoğlan est un *ozan* (ménestrel) qui joue et chante du *saz*³. Ce dernier raconte l'histoire d'un animal (Alageyik), dont on se souvient toujours avec amour et respect au sein de la société turque.

Ces récits sont généralement épiques. L'idée que « le bien est récompensé et le mal puni », qui est valable dans les récits populaires, s'applique également à ces textes. On aperçoit parmi ces trois récits qu'il existe une lutte entre sujet-destinateur, sujet-anti-sujet par rapport aux possessions de l'objet de valeur. Nous savons déjà depuis Greimas que le récit provient de l'interaction entre sujet et objet. La présente étude tentera d'approcher les trois récits à travers le traitement des rapports sujet-objet, destinateur-sujet et sujet-anti-sujet. Greimas affirme que l'objet de valeur ne doit pas toujours être une chose. Les trois histoires de Kemal nous offrent parfois un cheval, une fille à épouser ou l'honneur de protéger ou même retrouver.

2. Sémiotique littéraire

La sémiotique s'occupe du sens et de la signification des signes. Un signe possède une ou plusieurs significations selon la convention socio-culturelle. Le sens de des signes mentionnés peut être limité dans un contexte donné. Cependant, les ensembles significatifs constitués de signes associés et articulés selon une certaine règle sont des actes importants en termes d'expansion et d'infini de sens. L'existence du sens nécessite l'acte de signification pour que l'être humain perçoive le monde qui l'entoure. Néanmoins, grâce à cet acte, les gens pourront donner un sens à ce qui se passe dans leur environnement, et ils peuvent regarder ce dont ils ont besoin et ce qui se passe dans la société dans laquelle ils vivent et ce, sous différentes perspectives Yücel (2015, p. 127). D'un point de vue sémiotique, la signification est principalement basée sur l'invisible. C'est la découverte du sens supposé ou existant qui figure au-delà du plan d'expression.

³Instrument de musique folklorique turc ressemblant au roseau

Il est possible de relier le champ à l'infini, puisque le sujet de la sémiotique est d'analyser et de donner un sens aux signes infinis produits par l'être humain. Il faut ici mentionner un univers de sens constitué de la somme des signes. Cet univers, avec sa préparation sémantique, a été le centre d'attention du projet sémiotique. Cependant, afin de donner un sens à tous les signes qui composent cet univers significatif, il devient inévitable de les analyser dans les chaînes auxquelles ils appartiennent (peinture, musique, cinéma, littérature, etc.). Dans ce contexte, la sémiotique, qui est un modèle d'interprétation interdisciplinaire, interagit avec presque tous les domaines ou disciplines de la vie sociale à la science, de l'économie à la politique. Chaque champ appelé ici discipline exprime également le système en question. Chaque ensemble traité est plus significatif dans son système, qui a sa propre forme d'expression et de concepts (Kalelioğlu 2018, p. 31). C'est le cas dans les œuvres de Yaşar Kemal. L'histoire des *Üç Anadolu Efsanesi* de Yaşar Kemal composée de *Koroğlu*, *Karacaoğlan*, *Alageyik*, unique à la langue et à la culture du peuple anatolien, est une œuvre importante de la littérature turque. Le choix d'utiliser l'approche sémiotique pour analyser les signes locaux au sein du système littéraire turc nous permettra de révéler son côté profondément universel.

Le but principal de la théorie de la sémiotique littéraire est de révéler la méthode de la production du sens du texte, quel que soit son genre (roman, histoire, poème etc.), au sein du système dans lequel il est produit. Dans ce processus, la sémiotique interroge les signes qui composent l'univers de signification du texte qui sont produits dans différentes couches de sens, elle interpelle sur les signes se mettant en relation afin de refléter un certain sens ou un ensemble du sens et enfin elle suggère que les couches de sens sont reliées les unes aux autres. L'acte de lecture du récit en question de Yaşar Kemal s'appuiera en parti sur la théorie de la sémiotique littéraire élaborée par Algirdas Julien Greimas⁴.

La conception sémiotique de Greimas est devenue un modèle ayant la capacité d'examiner différents types de sémantique produits non seulement dans le système littéraire mais aussi dans d'autres systèmes. Pendant la période de l'Empire ottoman, il y avait de nombreux héros folkloriques variés qui se sont opposés à l'oppression des dirigeants tyranniques. Ainsi leurs vies ont fait l'objet d'épopées. Le peuple a voulu immortaliser ces héros en les rendant épiques. L'un de ces héros folkloriques venus des montagnes ou de différentes régions d'Anatolie est *Koroğlu*, qui vivait dans la région de Bolu, près de la capitale de l'Empire.

Toute une structure ayant du sens et présentant une clôture peut constituer le sujet d'étude de la sémiotique. De telles structures, en tant qu'unité, conviennent également à l'analyse sémiotique. Ces structures, en termes de figurativité, de narrativité comme chez Denis Bertrand (2000, pp. 97-251), de sémiotique des passions comme chez Jacques Fontanille et de thèmes tels que l'intertextualité et les isotopies (Fontanille 1999, pp. 15, 91 et 129) sont susceptibles d'être étudiées.

Un rectangle sémiotique peut également y être ajouté pour distinguer l'état d'énonciation et les valeurs les uns des autres. Une nouvelle sémiotique approchée, qui tente d'analyser en considérant un processus plus dynamique, plutôt qu'une structure stationnaire comme à l'époque de Greimas, peut être considérée comme plus inclusive.

⁴ Les travaux d'Istanbul de Greimas par rapport à la thèse de doctorat de Tahsin Yücel étaient dans le domaine de la sémiotique littéraire. La Sémiotique générale de Greimas est inspirée de ces travaux. [...] si la *Sémantique structurale* est considérée comme une balise pour la sémiotique du corpus, l'*Imaginaire de Bernanos* de Tahsin Yücel en tant que sémiotique littéraire fonctionne sur le même rôle pour la sémiotique générale de Greimas. [...] en témoigne l'un des chapitres de cet ouvrage, intitulé « Un échantillon de description » (Aslan Karakul et alii 2019, p. 243).

Aujourd'hui, dans des études telles que la sémiotique littéraire, la théorie de Greimas a été largement utilisée et les lacunes ont été éliminées par son public. Ainsi, une méthode d'analyse plus compétente a été atteinte.

2.1. Processus d'Analyse

Dans le modèle de signification de Greimas, le processus de construction de l'univers de sens du récit est l'objet principal de la recherche. Greimas traite le processus génératif de signification dans deux structures de base ; structures de surface et profondes. Il examine ces structures à trois niveaux de signification. En conséquence, alors que la structure de surface contient les niveaux de signification figurative et narrative ; la structure profonde est évaluée en termes de niveau de signification thématique (Greimas & Ricoeur 1989, p. 556). Dans les études narratives, il est possible de travailler avec tous les niveaux susmentionnés, un ou plusieurs, un par un ou dans un seul but, respectivement. L'étude des relations interactantielles est une question liée au deuxième niveau de sens, qui constitue la structure de surface des récits. Les héros narratifs au niveau du premier niveau du récit ne peuvent être révélés qu'avec leurs caractéristiques descriptives. Puisqu'il n'y a aucune action à ce premier niveau, aucune action ne peut être mentionnée. Le niveau d'action des récits concerne bien entendu le niveau narratif. A ce niveau, il est possible d'examiner des personnages narratifs avec leurs fonctions d'actants. Ici, les éléments constitutifs du schéma actantiel élaboré par Greimas inspiré par Vladimir Propp sont fondamentaux. On considère ces personnages non pas comme des noms spéciaux donnés dans les récits, mais comme des noms d'actants tels que « destinataire-destinateur, sujet-objet, adjuvant-opposant ». Les fonctions de chacun sont distinctes. A l'analyse actantienne, on prend en conscience, les actions des actants et les relations interactantielles. Bien que leurs fonctions soient distinctes, un personnage peut éventuellement jouer le rôle de plusieurs actants.

Dans une telle analyse, nous sommes poussés à chercher dans les récits, les réponses à différentes situations : en tant qu'actant l'état du sujet opérateur, ses changements et ses transformations comme résultat de ses actions, l'effet de ces transformations sur les autres actants, la mise en évidence des objectifs à l'action du sujet principal, la précision des opposants devant l'achèvement de ces objectifs et la valeur de l'objet de la quête au prix pour lequel le héros se met en danger. Dans ce processus, nous discuterons le cas où l'on empêche le sujet principal, à l'accomplissement de son but quelles que soient son intention et ses conditions. Nous aborderons aussi le fait de s'empêcher dans la réalisation de ses objectifs, en cas de conflit d'intérêt. Les deux sujets peuvent affecter la relation entre l'objet et le destinataire en cas de succès et d'échec, et les changements et transformations peuvent impacter sur la continuité du récit.

2.2. La signification sémiotique de Üç Anadolu Efsanesi

Il y a trois contes folkloriques distincts dans le récit de Yaşar Kemal que nous souhaitons examiner. Ce sont des récits qui apparaissent dans la culture orale de la société turque et que les artistes folkloriques jouent et chantent avec un instrument. En fait, il y a des artistes folkloriques dans les trois récits qui sont mentionnés, chantant leurs problèmes avec leur instrument. Ces récits aboutiront à des résultats intéressants en termes de sémiotique.

2.2.1. *Köroğlu*⁵ : *Résumé du récit* – La ville de Bolu est très proche d’Istanbul, la capitale de l’Empire ottoman. Cette ville possède un dirigeant, Bolu beyi. Bolu beyi a toujours des conflits avec les dirigeants ottomans. Un jour, une occasion lui est proposée pour améliorer ces relations. En effet, le sultan lui demande les trois plus beaux chevaux de son écurie. Bey assigne cette responsabilité à Koca Yusuf⁶. Même si Koca Yusuf choisit les meilleurs chevaux, Bolu beyi n’approuve pas ce choix et pense qu’il lui rend la tâche difficile, punit Koca Yusuf en lui aveuglant les yeux et le met à la porte. Koca Yusuf est laissé seul avec son fils Ruşen Ali. Une nuit, père et fils vole l’un des chevaux de Bolu beyi élevés par Koca Yusuf. Ils vont loin, mais les hommes de Bolu beyi les retrouvent. Koca Yusuf blesse Reyhan Arap, même s’il est aveugle et tente de le tuer avec son fils. Koca Yusuf et son fils Ruşen Ali sont ensuite sauvés. Ruşen Ali s’appelle désormais « Köroğlu, Fils d’Aveugle ». Dans cette histoire, comme dans de nombreux contes de fées, des objets magiques entrent en jeu. « Une voix inconnue » raconte à Koca Yusuf un objet magique. Il figure trois couleurs de mousse dans un ruisseau. S’il apporte ces mousses à son père sans les boire, les yeux de Koca Yusuf guériront... Mais son fils rompt cette interdiction et la boit tellement il a soif. Ainsi, il se transforme en ménestrel, devient très fort et immortel. Son père demande à son fils de se venger de Bolu beyi. Avant que Köroğlu ne prenne la revanche de son père, il se tourne vers ses propres objectifs. Il essaie de séduire la fille qu’il aime, et il y parvient avec diverses ruses. Après cela, avec l’aide de bandits dans la montagne, il se dirige vers les objectifs de son père. Dans ce récit folklorique, bien que le fils soit un héros, il ne semble pas être un personnage aux actes héroïques au niveau discursif. Koca Yusuf possédait son œil (et sa force) au début du récit. L’objet magique montre la façon de fournir son objet. Mais un autre sujet opérateur (fils) lui récupère cet objet (objet magique : mousse tricolore).

Dans les récits, il y a un objet de valeur et deux types de sujets qui poursuivent cet objet de valeur. L’un de ces sujets est le sujet opérateur (S_1)⁷, et l’autre est l’anti-sujet (S_2), qui essaie d’empêcher le sujet opérateur. Cette étape, qui constitue la texture générale du récit et comprend la définition des actants en fonction de leurs actions, est appelée *programme narratif* (Greimas 2002, p. 126). Le programme narratif se déroule sur l’axe du désir de communication et du conflit entre le sujet opérateur (S_1), (Karacaoğlan), l’objet de valeur (O_v) (Karacaoğlan-soi-même), le destinataire (D_e) (Son Instinct) et le contre-sujet (S_2).

Ainsi, le premier sujet opérateur (père) (S_1) donne involontairement l’objet (O_v) à un autre sujet opérateur (S_2) et abandonne la propriété Greimas (2002, p. 126). Peut-être que le personnage en question ne se serait pas comporté ainsi s’il n’avait pas eu de fils.

Le fils de Koca Yusuf, bien que plus tard, agit en tant que sujet opérateur dans une partie importante du récit (S_1). Ce n’est qu’un enfant. Il ne dispose pas des modalités nécessaires dans ses actions. Son père lui a fourni à la fois les modalités du / savoir / et du / pouvoir/.

« Regardez ça, regardez la beauté du cheval qu’elle monte ! Avec ce cheval, une personne a honte de voler. Qui t’a donné ce cheval ? Köroğlu, atteignant la tête de la caravane (Bezirgan), a fui la masse du Bezirgan, puis avec son Kirat (cheval blanc), la masse à la main, il avait sauté sur Bezirgan de tout le corps chargé de pouvoir et il l’avait renversé. Maintenant c’était le tour de Kirat, il arrachait tout ce

⁵ Köroğlu : (fr. littéral) fils d’Aveugle.

⁶ Koca Yusuf : Yusuf le grand.

⁷ Symbolisation du Programme narratif du récit : S_1 : sujet opérateur ; S_2 : anti-sujet ; O : objet de valeur ; D_r : destinataire ; D_e : destinataire ; Opp : opposant ; Adj : adjuvant ; V : disjoint ; Λ : conjoint ; PN de base : programme narratif de base ; F : fonction (\Rightarrow) ; \rightarrow : transformation.

qui se trouvait devant lui et donnait des coups de pied à tout ce qui se trouvait derrière. Kırat était comme s'il était fou de colère. Rien ne pouvait lui résister. Il renverse non seulement les chevaux et les gens mais aussi les arbres » (Kemal 1987, p.108).

La modalité de l'Être/ est également fournie par l'objet magique et une autre personne dans la montagne (Köse Kenan). Complétant la transformation de devenir adulte (O_v) (en grande partie avec l'aide de son cheval (Adj), le sujet opérateur Koroğlu reçoit l'aide de son cheval (il va tellement vite que l'on croirait qu'il a des ailes) quand il obtient la fille qu'il aime lors de récompense. Il va chez la fille en changeant de vêtements, puis il enlève la fille (O_v) et s'enfuit.

De nombreux programmes narratifs peuvent être observés dans ce récit. Bolu beyi et le sultan ottoman est la situation vue dès le début du récit. Deuxièmement, c'est entre Bolu beyi et Koca Yusuf (aveugle). Enfin, c'est entre Koroğlu (fils de Koca Yusuf) et Bolu beyi. En fait, le programme narratif de base est celui qui existe parmi Bolu beyi, Koca Yusuf et son fils Ruşen Ali. Lorsque Koca Yusuf, étant aveugle, meurt, son fils poursuit la guerre. À la fin du récit, les méchants (Bolu beyi) sont punis. Les bons (Koroğlu, Ruşen Ali) sont récompensés. Par exemple, il est devenu un homme fort et juste, est aussi devenu le sultan de Cihan (le roi du Monde) et a épousé la fille qu'il aimait. Tel est la représentation du programme narratif de *Koroğlu* : ($S_1 \wedge O_v \vee S_2$). L'enfant Ruşen Ali est devenu un Koroğlu adulte, et tant que le Kırat (son cheval blanc) était avec lui, il est devenu redoutable aux yeux de l'opresseur et le protecteur des opprimés.

Programme narratif de base: ($S_1 \wedge O_v \vee S_2$) ($S_1 = \text{Koroğlu}$; $O_v = \text{Koroğlu}$; $S_2 = \text{Ruşen Ali}$).

2.2.2.-*Karacaoğlan* : Résumé du récit – Karacaoğlan désire quitter son Oba⁸. Tous les habitants d'Oba, ni « sa mère en larmes, son père qui lui serre la nuque ou ses amis proches lui coupant la voie » (Kemal 1987, p. 119) ne peuvent le faire revenir sur sa décision. Karacaoğlan veut toujours passer du connu à l'inconnu, loin du plus proche. Ces départs sont pour pouvoir, apprendre à connaître et parler à nouveau. Il est jeune, fort et « les feux jaillissent » dans son cœur (Kemal 1987, p. 120). Il voit une caravane en route. Dans cette caravane, il aide un fou ayant renversé tout ce qu'il possédait avec un fardeau et une Belle avec son chameau ne voulant plus se relever. Il devient ami proche avec le Fou et amoureux de la Belle. On ne lui donne pas la Belle et il décide alors de l'enlever. Deli Hüseyin y arrive et libère la fille d'Oba beyi⁹.

Dans le récit de *Karacaoğlan*, le programme narratif de base se développe entre le sujet opérateur Karacaoğlan (S_1), et l'anti-sujet tels que le peuple d'Oba, sa mère en larmes, son père et ses amis proches (S_2). L'objet de valeur du sujet-opérateur est de parcourir de nouveaux endroits, de prononcer de nouveaux mots, de connaître de nouvelles personnes. Le conflit est entre l'individu et le peuple d'Oba. Le conflit consiste à s'arrêter et à partir. Le ménestrel qui avait déjà traversé les plateaux et qui s'est promené d'Oba en Oba décide de partir, et de marcher en laissant derrière lui ses parents et ses proches, même s'ils avaient insisté pour qu'il n'y aille. Voyager, s'ouvrir à de nouvelles terres et rencontrer de nouvelles personnes font partie de son tempérament. Karacaoğlan a un caractère curieux, jeune, fort et impatient. Alors au lieu de s'arrêter, il choisit de continuer sa route et d'émigrer :

« Lorsqu'il se mettait en route, son Oba s'était accumulé autour de lui. Que lui disaient-ils ? — Ne fait pas ça, n'obéis pas à la parole du diable. La douleur d'expatrié est amère de poison. Même si tu es

⁸ Oba : village nomade

⁹ Oba beyi : maître du village nomade

ménéstrel, c'est douloureux. C'est le passager qui t'est arrivé », ont-ils déclaré. — Notre joie, l'iris de nos yeux, ne nous quitte pas ! Quel mal t'avons-nous fait ? Tes camarades sont ici. Ton père est là. Ne pas y aller ! Ne nous fais pas ça ! Demande quoi que ce soit de nous. Que tout l'Oba soit sacrifié pour toi. Il n'y a pas de saz (roseau) sur le tien, il n'y a pas de mot sur ton mot. Nous le savons, ont-ils dit. — Nous t'apprécions beaucoup. Tiens notre parole, ne quitte pas ton Oba. Ne vas pas à l'étranger » (Kemal 1987, p. 119).

Le conflit vient du fait que le sujet opérateur et l'anti-sujet ont des désirs différents sur le même objet de valeur. L'action de l'autre sujet est de convaincre (supplier, verser des larmes, faire les yeux doux). Pendant que le sujet opérateur conjoint à son objet de valeur l'anti-sujet y disjoint à son tour. Dans l'état initial c'est (S₂) qui était avec l'objet valeur : (S₁ V O_v Λ S₂).

Karacaoğlan (S₁) pourrait passer à l'action, car sa modalité de /vouloir/ est assez forte (/ vouloir + /) et (/ pouvoir + /) au prix d'abandonner ses parents et ses amis. Il se met en route : (S₁ Λ O_v V S₂).

« [...] il ne les avait pas écoutés. Sa mère a versé des larmes, son père lui a serré le cou, ses camarades lui ont coupé la route. Ils n'avaient pas pu l'arrêter. Maintenant, il pensait à cela, debout au milieu de la plaine. [...] Il était jeune. Une boule de lumière dans son cœur, un mélange de feu, une branche printanière en fleurs... Il marchait » (Kemal 1987, p. 119).

Tout au long du récit, Karacaoğlan rencontre de nombreuses situations différentes sujet-objet-anti-sujet. Ce sont tous de « nouveaux endroits », de « nouvelles personnes » et de « nouvelles choses » qui contribueront à la lutte entre l'objet valeur du soi/anti-sujet dans le programme narratif de base : Tel que : Karacaoğlan, passe respectivement par un oba turkmène, aide Deli Hüseyin et la fille d'Oba beyi, Il montre mainte fois la sagesse de son saz et le miracle de sa parole ; il est accepté comme un véritable amoureux.

« J'ai roulé la charge, ce garçon l'a redressée [...]. Est-il descendu du ciel, était-ce au-dessus du sol ? C'est ménestrel ! Il a aussi le Saz. [...]. Les auditeurs étaient figés. [...] un vieil homme a dit : « Cette voix ». Il a dit : « fond la montagne et le rocher ». [...] « Dès maintenant ma maison est la tienne, mon cheval est ton cheval et je suis ton frère. Fais donc ce que tu désires ! » (Kemal 1987, pp. 122-123).

Karacaoğlan soulève le chameau assis de la fille d'Oba beyi en chantant et jouant de son *saz*. Il montre ainsi la sagesse et le miracle. Tandis que, selon Veli¹⁰ Emmi (Oncle Veli) il est impossible de soulever un chameau assis. Il est homme de sagesse de son Oba et il n'y a pas de parole sur sa parole. L'indécision de *Deli*¹¹ (le Fou), le caractère inhabituel de Karacaoğlan et la certitude de *Veli* (l'homme de sagesse) sont en conflit. Il n'y a pas de causalité dans les actions de Karacaoğlan et Deli Hüseyin. Ils n'essaient pas de déroger à leur nature. Karacaoğlan ne sait pas du tout qu'il a le talent de soulever le chameau. Il joue du *saz* et chante comme il le peut. Il le fait tellement bien qu'il s'oublie et qu'il ne remarque pas qu'il produit un miracle. Mais il serait beaucoup plus facile d'être accepté, admiré et respecté par les autres car le miracle montré est bénéfique pour les habitants d'Oba, Deli Hüseyin, la fille d'*Oba beyi* et ainsi Oba bey en personne :

¹⁰Veli : saint.

¹¹Deli : le fou /Veli (le saint): commutation d'un seul phonème; on commute /d/ par /v/

Bey est le berger du troupeau, Veli Emmi (Oncle sage) le mémoire (accord) ; Deli Hüseyin caractère chaotique ((dés)accord) et enfin Karacaoğlan est le « mouton noir » dans le troupeau (désaccord).

« Veli Emmi (Oncle Veli) comprenait le langage du loup, de l'oiseau et de l'animal. Il a dit : N'essayez pas. C'est en vain d'essayer. Il a dit : « Le chameau est têtu ! Ne peut pas être surmonté. Un entêtement, il ne bouge pas jusqu'à sa mort. [...] ». Karacaoğlan était étonné, « quoi ? » a-t-il dit. Deli Hüseyin murmurait systématiquement et lentement (sous forme de berceuses, mémorisées) : « Lorsque le chameau est entêté et s'effondre, il ne se lève jamais jusqu'à ce qu'il meure à nouveau » comme les autres. [...] Levons-le ». « C'est toi qui dis de ne pas te lever ... » Deli Hüseyin : « Peut-être qu'il se lève ... ». Puis il s'est mis en colère, a serré le chameau dans ses bras et a essayé de le soulever. Il ne pouvait pas soulever, transpirait, Il piétinait. Réfléchit Karacaoğlan. Ses yeux étaient plus clairs. Son visage, tout son corps sont devenus terribles. Karacaoğlan n'était plus l'ancien Karacaoğlan (transformation). [...] Comme le vent, comme un ouragan, alors il a commencé à jouer de son saz et à chanter comme une crinière chaude. [...] Le chameau se leva lentement. Mais Karacaoğlan n'a pas vu cela. Il s'était penché sur le saz avait renoncé à ce monde. Il s'était plongé dans un état hypnotique » (Kemal 1987, p. 125).

Karaca est une espèce de cerfs vivant en Anatolie. En effet, il correspond à un personnage animé à l'intérieur du héros qui se lance dans son voyage du devenir adulte. Geyik est l'une des images et interprétations folkloriques des rumeurs associées au concept d'inconscient sociale. Le cerf (Karacaoğlan) et l'arbre (saz) font référence à la déesse mère (le savoir original) » (les cornes du cerf sont associées aux branches de cet arbre. Karacaoğlan (le fils de Karaca) et « saz » (le produit de l'arbre) symbolisent le fils du cerf et le fils de l'arbre naissant d'une même mère s'accordant de manière sublime. Selon Jakobson, « l'arbre est le symbole idéal de la Déesse Mère. L'animal est sorti de la mère et est apparu sur la terre. Le cerf cornu s'est uni au corps de « l'arbre animal-mère » cité de Jakobson par Dalkesen, (2015, p. 59). Dans la narration de Karacaoğlan, « Evliya » (fr. saint (derviches), « Cerf » et « Arbre » sont traités dans l'unité (Karacaoğlan). Le destinataire-manipulateur (D_r) du sujet opérateur (S_i) est le subconscient, sa mémoire. Il n'a pas rompu sa racine et est en harmonie.

Karacaoğlan et Deli Hüseyin ne représentent pas de rôles en conflit l'un avec l'autre. Les deux sont incompatibles avec l'ordre, incapables de vivre dans des stéréotypes (désaccord). Ce sont tous deux des disciples qui tentent de résoudre le problème de manière insolente et non par la sagesse. Néanmoins, alors que Deli Hüseyin préfère paradoxalement vivre dans le cadre défini et sûr du système, Karacaoğlan s'exile à son flux naturel. Il fait ce qu'il veut.

2.2.3. *Alageyik (la Daine) : Résumé du récit* – Il y a de l'amour entre le chasseur de cerfs Halil, qui vit dans le village de Gökdere, et Zeynep, l'une des belles filles du village. Il y a quelqu'un du nom de Karaca Ali d'un autre village qui tombe amoureux de Zeynep après Halil. L'histoire se déroule entre Halil, Zeynep et Karaca Ali au niveau discursif. Le récit est façonné dans le cadre de la lutte de Karaca Ali avec Halil, dont les sorts se terminent avec la mort, et que Zeynep et Halil ne peuvent point se rencontrer à la fin.

Alors que le personnage de Halil dans le récit d'*Alageyik* (la Daine) apparaît comme le sujet opérateur poursuivant l'objet de valeur, le personnage Karaca Ali apparaît comme l'adversaire de Halil, c'est-à-dire l'anti-sujet (empêcheur) :

« Les maisons du fiancé de Halil étaient dans un manoir, sous un platane gigantesque. Halil est toujours venu ici à toute vitesse. Pour cela, sa petite amie savait qu'il venait par les bruits sortant des pieds de son cheval elle devenait folle de joie, venait à la fontaine se trouvant en face du platane et s'y cachait. Halil viendrait également là-bas. Un jour en passant par-là, Karaca Ali du village de Gökdere avait vu Zeynep, la fiancée de Halil, puisant l'eau de la source devant ses portes. Dès qu'il l'a vue, il en est tombé amoureux » (Kemal 1987, pp. 162-163).

Le conflit entre ces deux types de sujet est dû au fait que les deux poursuivent le même objet de valeur. Dans ce cadre, la valeur que Halil et Karaca Ali veulent avoir est l'objet, c'est-à-dire Zeynep, la fiancée de Halil (O_v). Il se produit donc une lutte acharnée entre deux sujets à cet égard.

Il y a un environnement conflictuel dans chaque récit. Ce conflit provient des deux types de sujets mentionnés ci-dessus et de leur orientation vers l'objet de valeur. Il s'agit d'une relation d'intérêt. Un sujet atteint son but, et l'autre pas. Cette relation d'intérêt est importante pour activer les deux types de sujets. Dans le récit d'*Alageyik* de Kemal, il y a également un conflit entre le sujet opérateur Halil et l'anti-sujet Karaca Ali. L'objet de valeur qui fait l'objet de ce conflit est Zeynep. Tout au long du récit, la valeur des deux sujets est dirigée vers cet objet de valeur.

Il existe différents types d'actions pour les objets de valeur dans les récits. Le déterminant de cette situation est l'accord entre le destinataire (D_r) et le sujet (S_1). Selon cet accord, le sujet se battra pour posséder un objet de valeur qui n'est pas disponible ; soit la valeur qu'il a va essayer de se débarrasser de l'objet ; ou le sujet essaiera de conserver l'objet de valeur qu'il possède déjà. Dans la narration d'*Alageyik*, il y a différents accords pour Halil et Karaca Ali. Lorsque la situation est évaluée en fonction du sujet opérateur Halil (S_1), Halil se bat pour garder Zeynep sa fiancée, l'objet valeur qu'il possède déjà. Lorsque la même situation est évaluée par rapport à l'anti-sujet Karaca Ali (S_2), Karaca Ali, déjà séparée de l'objet de valeur Zeynep, peine à avoir l'objet de valeur. Par conséquent, alors que le sujet opérateur essaie de maintenir l'objet de valeur, l'anti-sujet essaie d'atteindre et d'avoir à nouveau le même objet :

« Depuis des jours, Karaca Ali, avec cinq hommes armés, [...] à la pointe du village de Gökdere attendait qu'Halil aille chasser. Alors que Karaca Ali attendait avec impatience l'homme qu'il a mis sur la montre est arrivé à toute vitesse, est descendu de son cheval : "Halil se dirigeait aujourd'hui tout seul à toute vitesse vers le rocher de Karakuş Peut-être ne rentre-t-il pas pendant une semaine. Sa selle était bombée. j'ai bien appris la nature. Cela m'a pris beaucoup de temps. Quand sa selle est tellement bombée, Halil ne revient pas de chasse au moins d'une semaine. Cela dure parfois un mois. Si nous prenons une embuscade dans le rocher de Karakuş, cela veut dire que c'est la fin de son histoire". Karaca Ali était ravi. "Levez-vous, majordomes", a-t-il dit. "Le jour est aujourd'hui. Au revoir pauvre Halil. Comment le cerf chassait laissez-le voir" » (Kemal 1987, pp. 165-166).

Cependant, les deux sujets ne sont pas seuls dans leur propre voie. Les deux possèdent des adjuvants (Adj) et des opposants (S_2). Pour le sujet opérateur Halil, il s'agit du pouvoir de son amour pour Zeynep, de l'amour de Zeynep pour lui le soutien de son ami Duran du village de Gökdere afin de protéger l'objet de valeur Zeynep. « Le jour du mariage est arrivé. Halil, Sultan, la sœur de Halil, la mère de Halil, Koca Duran, les parents de Halil dans le village, les sœurs de la fille étaient toujours en préparation pour le mariage. Ils se préparaient à un amour » (Kemal 1987, p. 217).

Dans cette lutte avec les aides de Halil, Karacalı Ali du village de Sarıçalı a des partisans tels que Süleyman Ağa, Gök Hüseyin, son fils Ömer et le conseil de village (Adj), qui se sont formés autour

de lui pour atteindre Zeynep grâce à sa richesse et à sa parole. Alors Halil protégera son amour ainsi que Zeynep (S₁ Λ O_v V S₂).

Cependant, l'effort des deux sujets n'est pas très fructueux. Bien que Halil ait obtenu exactement ce qu'il voulait et a réussi à épouser l'objet de valeur Zeynep, un autre pouvoir auquel il n'a pas pu résister est apparu à cette époque. Le désir de chasser la daine le jour où le transformateur sujet Halil a épousé l'objet de valeur Zeynep, s'est développé au-delà de la résistance à Halil. Halil quitte Zeynep et reprend la route des montagnes pour chasser à nouveau la daine. Ici, nous rencontrons un autre opposant sur le sujet opérateur. Cela a rendu plus facile pour Karacalı Ali, qui est déjà l'ennemi de Halil. Halil laisse Zeynep en larmes derrière lui et prend le chemin de la montagne. Sous prétexte de chasser la daine, ils sont partis sans se rendre compte du piège mis en place par Karacalı Ali et se sont engagés dans un conflit dans la montagne. « Quand le jour s'élève Halil est sorti de la tranchée. Par prudence, il a marché vers la direction où il avait entendu la nuit « Oh ! maman ! » Il a reconnu l'un de ceux qui étaient chassés. C'était Karaca Ali », Kemal (1987, pp. 219-220).

Le sujet opérateur Halil (S₁), survit à l'embuscade mise en place par le sujet adverse Karaca Ali (S₂). Karaca Ali est décédé. Toutefois, cela ne signifie pas que l'anti-sujet a gagné la lutte entre les deux sujets pour obtenir l'objet de valeur et le récit s'est terminé positivement en faveur de Halil et Zeynep.

Depuis le début de la narration, Halil a été informé par sa mère et sa fiancée Zeynep que la chasse au cerf a porté malchance et que de mauvaises choses sont arrivées au vaillant chasseur de cerf :

« Sa mère suppliait Halil. "Tiens fils, ne pars pas ! Ne pars pas à la chasse au cerf ! Ça ne finit pas bien. Tu ne peux pas te consoler. Ton père ne s'est pas consolé, tu ne te consoleras donc pas. Viens ! Ne laisse pas ma maison sans espoir, désespérée". Halil souriait et ne parlait pas. Peu importe Mère Sultan. Elle a peur du péché du cerf. Qui a été damné jusqu'à maintenant ? Quel chasseur de cerfs a été damné ? Ne les considère pas ! Ne t'embête pas ! » (Kemal 1987, pp. 165 et 205-206).

Cependant, Halil n'a jamais écouté tout ce qui lui a été dit. Halil, qui brûlait depuis des années pour chasser la daine, n'écoutait ni sa vieille mère ni Zeynep, qui l'aimait toujours, et se dirigeait vers les montagnes pour chasser la daine. En fait, les prières de la mère et de la fiancée de Halil semblent être les précurseurs de Halil. La chasse à la daine est une telle passion qu'il n'écoute ni sa mère ni sa femme Zeynep le jour du mariage. Halil n'écoute personne, et il part à la chasse à la daine, laissant Zeynep derrière lui, même le jour de son mariage :

« Il s'est retourné et a vu cette daine au sommet d'un rocher en marchant vers le village. Soudain, il s'est mis en colère. Il connaissait ce cerf femelle. La daine. Il a grogné : « Tu m'as apporté tout ça », a-t-il dit. Il a commencé à marcher vers la daine avec vengeance. Se déplaçant vers elle, la daine ne bougeait pas. Parce que Halil récupère sa nature comme la sienne. Il n'y a eu aucune progression. Il a visé. Il a serré la tête. Il connaissait le caractère de cette daine. Il a vu qu'elle roulait comme ça, il n'y croyait pas. [...] Pourtant, il ne pouvait s'empêcher d'aller là où la daine était tombée. Il n'y avait pas de problème, voir les cerfs gigotant par terre. Halil a sorti son couteau de sa taille. Il a mis une jambe sur la daine qui se débattait. Il a commencé à l'étrangler. Quand la daine encore vive donne un coup de pied. [...] Halil est juste sur la falaise. Quand elle a frappé d'un pied, il s'est roulé sur la falaise » (Kemal 1987, p. 220).

Cette fois, pour le sujet opérateur Halil, rien ne se passe bien. Le sinistre s'est enroulé autour de Halil, réussissant à garder l'objet de valeur pendant une courte période en tuant Karaca Ali dans une

embuscade qu'il a mise en place pour lui. La malchance de la chasse au cerf, qui a été racontée par les villageois comme une rumeur, a frappé à la porte de Halil et a causé sa mort. Par conséquent, ni le sujet opérateur Halil ni l'anti-sujet Karaca Ali n'ont pu atteindre l'objet de valeur à la fin du récit d'*Alageyik* et ils sont tous les deux morts. Alors que le sujet principal a perdu la vie pour la chasse à la daine, l'anti-sujet a perdu la vie pour acquérir une autre femme qui appartenait à quelqu'un d'autre et n'avait pas sa place dans les cérémonies. Cette situation a provoqué la mort des deux types de sujets avant d'atteindre l'objet de valeur et ainsi le récit s'est terminé négativement pour ces deux décès ($S_1 \wedge O_v \vee S_2$) / ($S_1 \vee O_v \vee S_2$).

2.3. Le cas de reflet de miroir du point de vue de (dés)accords dans *Köroğlu*, *Karacaoğlan* et *Alageyik*

2.3.1. *Köroğlu* – « Nous aimerions dire qu'un degré de comparaison de (dés)accords apparaît lorsque les trois principaux programmes narratifs sont comparés. Pendant que nous réévaluons le programme narratif en termes de sujet opérateur, d'objet valeur, de destinataire et d'anti-sujet, nous voyons en fait un objet de valeur essentiel mais caché et un anti-sujet, bien que le sujet opérateur reste le même. Dans les trois récits, nous capturons les situations d'accord/désaccord entre le sujet opérateur et son subconscient étant en effet en conflit. Essayons d'expliquer ces situations en citant les parties de la ligne narrative qui correspondent aux états d'équilibre et de fin comme suit :

« Regardez ça, regardez la beauté du cheval qu'elle monte ! Avec ce cheval, une personne a honte de voler. Qui t'a donné ce cheval ? Köroğlu, atteignant la tête de la caravane (Bezirgan), a fui la masse du Bezirgan, puis avec son Kırat (cheval blanc), la masse à la main, il avait sauté sur Bezirgan de tout le corps chargé de pouvoir et il l'avait renversé. Maintenant c'était le tour de Kırat, il arrachait tout ce qui se trouvait devant lui et donnait des coups de pied à tout ce qui se trouvait derrière. Kırat était comme s'il était fou de colère. Rien ne pouvait lui résister. Il renverse non seulement les chevaux et les gens mais aussi les arbres. Hé, Dieu merci, à un instant, tout est fini. Tout s'est calmé. Seul le gémissement de la tête de la caravane tremblait les montagnes. Köroğlu a fait attacher les bras de tous les hommes de la caravane et il a fait attacher Bezirgan sur son cheval (équilibre) et s'est tourné vers Çamlıbel. Köse Kenan (destinataire judiciaire). Il embrassa deux yeux (récompense): « Fils, tu ne seras pas bandit. Fils, tu seras le sultan de Çamlıbel. Je te regarde depuis des jours Tu n'as pas touché les faibles, les vieux, les lâches, les pauvres, les femmes. En voyant l'homme très fort de toi, tu as sursauté sur lui comme un faucon. Vingt ans, cette caravane passerait par cette route et Çamlıbel, Personne n'a pu l'empêcher. Même moi (le sujet opérateur est devenu plus fort que le destinataire) je n'ai pas eu le cœur de l'atteindre Je n'ai pas pu le trouver. Que ton exploit soit béni (couronnement). Je viens et laisse-moi regarder ce Bezirgan. En fait, ce n'est pas un mauvais homme » (Kemal 1987, pp. 108-112).

Köroğlu montrerait son minéral de vrai homme et mériterait d'être aidé. Tels sont les programmes de base et d'usage :

PN de base : ($S_1 = \text{Ruşen Ali}$; $O_v = \text{Köroğlu}$; $S_2 (\text{Köroğlu})$)

PN de base : $F \Rightarrow [(S_1 \vee O_v \vee S_2) \rightarrow (S_1 \wedge O_v \wedge S_2)]$ (conjoint et euphorique).

désaccord accord

2.3.2. *Karacaoğlan* – Le sujet opérateur Karacaoğlan poursuit intuitivement l'objet de valeur correct. Il veut aller, toujours aller, découvrir de nouveaux endroits, dire de nouveaux mots, voir de nouveaux

visages. Il ne sait pas pourquoi, mais il veut le faire et le fait (ce qu'il se sentait de son cœur). Il se cherche, l'instrument (arbre : la déesse mère) est avec lui

« Karacaoğlan a réfléchi. Ses yeux étaient **plus clairs**. Son visage, tout son corps sont devenus **terribles**. Karacaoğlan **n'était plus l'ancien** Karacaoğlan (transformation). [...] Comme le vent, comme un ouragan, alors il a commencé à jouer de son saz et à chanter comme **une crinière chaude**. [...] Le chameau se leva lentement. Mais Karacaoğlan **n'a pas vu cela**. Il s'était penché sur le *saz* avait renoncé à ce monde. Il s'était plongé dans un état hypnotique. **Le monde bourdonnait**. [...] Le chameau s'est levé. [...] Cette fois, ce fut une surprise pour **Karaca**. **Karacaoğlan, il n'était plus ancien Karacaoğlan** » (Kemal 1987, p.125).

PN de base : (S₁ = Karacaoğlan ; O_v = Karacaoğlan; S₂ = Karacaoğlan).

PN de base : F ⇒ [(S₁ V O_v Λ S₂) → (S₁ Λ O_v Λ S₂)] (conjoint et euphorique).

accord non-accompli accord

2.3.3. *Alageyik (la daine)* – Dans ce récit, le sujet opérateur se retarde trop pour comprendre quel est / qui est le véritable objet de valeur. Or, il y avait des signes considérables devant lui. Ce qui est arrivé à son père, l'histoire de Geyikli Baba, rencontrant la tienne (la daine) à plusieurs reprises et l'attirant des endroits que personne ne peut atteindre. Le prix de son conflit avec son essence se paie à la fois par lui-même et ses proches.

« Halil partait et réfléchissait simultanément. Du matin jusqu'au soir, il avait tellement marché après cette daine. Il est arrivé **où il n'avait pas déjà connu**. Aucun pied humain n'a jamais été touché ici (Objet de valeur Alageyik-Halil). Il y avait **Geyikli Baba** (Père au Cerf), Le sultan des cerfs. Il montait sur son **énorme cerf**. **Alors il volait de rocher en rocher ... L'amitié entre les humains et les cerfs était très ancienne**. [...] Halil a sorti son couteau de sa taille. [...] Il a **commencé à étrangler la daine**. La daine vivante a donné un fort coup de pied à Halil. [...] il s'est roulé sur la falaise. Halil était comme s'il était mort. Quelques heures plus tard, Halil s'est dégrisé, s'il ne se dégrisait jamais. Il n'y a nulle part où être brisé. [...]. Son sang rouge coulait directement du rocher plat vers le bas. Un **berger** est venu par derrière au village. **Encore une fois**, un mot s'est parlé de bouche à bouche : **Après avoir tiré sur Karaca Ali, Halil s'est jeté de la falaise**. [...] Zeynep s'est aussitôt dégrisée. [...] Elle s'est soudainement laissée sur Halil » (Kemal 1987, pp. 224-289).

PN de base : (S₁ = Halil ; O_v = Alageyik-Halil ; S₂= Halil soi-même).

PN de base : F ⇒ [(S₁ V O_v Λ S₂) → (S₁ V O_v V S₂)] (disjoint et dysphorique).

désaccord désaccord

3. Conclusion

Les oppositions binaires, qui constituent la base des études sémiotiques, peuvent également être évaluées dans le contexte de l'accord / désaccord. Il serait inutile de parler d'harmonie seul lors d'une étude sémiotique. Pour parler de l'accord, il faut mentionner l'existence d'une situation ou d'un phénomène désaccordé. Le changement positif d'une situation de désaccord apporte l'accord (l'harmonie). Ou vice versa. Il est possible de voir un tel cas dans les récits des *Üç Anadolu Efsanesi* de Yaşar Kemal. On peut associer ici le phénomène d'accord/désaccord au phénomène d'équilibre / déséquilibre.

L'équilibre de la situation narrative à *Köroğlu* est perturbé par le fait que le sous-traitant Ruşen Ali est désormais « Köroğlu », et que son père a eu son propre conflit interne dans le rôle d'adjuvant-sujet-opposant, et qu'il est passé de la fonction d'adjuvant à la fonction d'opposant.

Il apparaît à *Karacaoğlan* avec le désir de quitter son Oba. En fait, le problème d'équilibre n'est pas au nom de Karacaoğlan, mais au nom du peuple d'Oba. Parce que l'équilibre est perturbé en y restant de la part de Karacaoğlan. « Il ne savait pas où il allait dans ses sorties précédentes. [...] Il aimait ne pas savoir où il allait » (Kemal 1987, p. 120).

Dans la légende d'*Alageyik* (l'amour entre Halil et Zeynep), il existe depuis longtemps l'état de déséquilibre à Halil et reste comme il l'est même s'il avait épousé Zeynep, avait tué Karaca Ali et même s'il avait chassé la daine. Cet état d'équilibre (accord) / déséquilibre (désaccord) se transforme en état d'équilibre (harmonie) avec les événements de traces différentes dans le récit et les actions des personnes narratives ou vice versa. Par conséquent, le récit se déroule en harmonie avec l'harmonie ou l'incompatibilité / l'harmonie et la réconciliation / l'incompatibilité et se termine par l'une de ces trois situations différentes résultant des actions des acteurs impliqués dans le récit. L'individu qui est en conflit avec les règles de la société, la nature et ses rivaux parvient à des informations profondes à travers un « son dont il ne sait pas d'où il vient », « un sentiment qui traverse son cœur », « Kirat », « l'air de l'instrument » ou « la daine ». Dans la structure de surface des trois récits, le conflit destinataire-sujet-objet, qui semble différent de ceux-ci, a été « montré », cependant, le niveau discursif nous a amené à un seul affichage dans la structure profonde : avec les motifs de « cheval », « cerf », « arbre » (saz) nous conduit à la conclusion que la concordance/ discordance des êtres avec l'univers sur des personnages de ces trois récits était remise en question. Au moment où l'individu, les dirigeants, la société, perdent la direction, il ne leur reste qu'à se rendre face à ce qu'il y a de plus grand que soi (Ishvora Pranidhana).

Il est possible d'analyser ce récit et d'innombrables récits similaires en utilisant l'approche de l'analyse de la relation destinataire-sujet-objet- dans le modèle d'action que la sémiotique nous a présenté. Ainsi, il nous permet de révéler l'analyse la plus objective possible afin de réaliser ce que l'on souhaite montrer sur la base de ce qui est invisible.

Références bibliographiques

- Aslan Karakul, Songül, Günay, Doğan V. & Çomak, Melih (2019), « Traces de Tahsin Yücel », dans Bertrand *et alii* (éds.), *Greimas Aujourd'hui : L'Avenir de la Structure, Actes du Congrès de l'AFS 2017*, Paris, AFS Editions, pp. 240-245.
- Bertrand, Denis (2000), *Précis de Sémiotique Littéraire*, Paris, Nathan Université.
- Dalkesen, Nilgün (2015), « Orta Asya'dan Anadolu'ya Türk Kültüründe Geyik Kültü », *Millî Folklor*, vol. 27, n. 106, pp. 58-69.
- Ergin, Muharrem (2003), *Dede Korkut Kitabı* dans M. E. Sahin, H. Kadıköylü (éds.), *Hisar Kültür Gönüllüleri*, İstanbul, Boğaziçi Yayınlar.
- Fontanille, Jacques (1999), *Sémiotique et Littérature*, Paris, PUF.
- Greimas, Algirdas Julien & Ricœur, Paul (1989), « On Narrativity », *New Literary History*, vol. 20, n. 3, pp. 551-562.
- Ducrot, Oswald (1966), « Algirdas Greimas, Julien *Sémantique structurale. Recherche de méthode* » (compte-rendu), *L'Homme*, t. 6, n. 4, pp. 121-123 ; nouv. éd. Paris, PUF, 2002.

- Kalelioğlu, Murat (2018), *A literary semiotics approach to the semantic universe of George Orwell's Nineteen Eighty-Four*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.
- Kemal, Yaşar (1987), *Üç Anadolu Efsanesi: Köroğlu'nun Meydana Çıkışı, Karacaoğlan, Alageyik*, İstanbul, Yapı Kredi Publishing.
- Walker, Warren (1991), « Symposium Turkish Oral Tradition in Texas », *The Archive of Turkish Oral Narrative*, vol. 7, n. 1, pp. 171-175, en ligne : <http://journal.oraltradition.org/issues/7i/walker>.
- Yücel, Tahsin (1982), *Yapısalcılık*, İstanbul, Yapi Kredi Publications ; 3^e édition révisée, İstanbul, Edition de Can, 2017.
- Yücel, Tahsin (1983), *Yazın ve Yaşam*, İstanbul, Yol.
- Yücel, Tahsin (1969), *L'Imaginaire de Bernanos*, Thèse de doctorat, İstanbul Üniversitesi Edebiyat Fakültesi Yayınları.

QUATRIÈME PARTIE

Scénarisation et gestion institutionnelle des (dés)accords

7. Les (dés)accords dans l'espace urbain

La ville en désaccord. Une histoire de voitures, de vélos et de trottinettes

Anne BEYAERT-GESLIN

Université Bordeaux Montaigne, MICA

0. Introduction

Dans son ouvrage consacré aux mobilités, le sociologue Peter Franck Peters (2006) situe la circulation urbaine sous les auspices du désaccord. Il explique qu'à la différence du trafic aérien réglé par l'œil surplombant et impérieux d'une tour de contrôle¹, celle-ci est contractualisée entre les usagers à partir de choix politiques qui anticipent les rapports de forces. Si, dans les dernières décennies, ces choix ont toujours confirmé l'hégémonie de l'automobile, ils s'efforcent néanmoins à un meilleur équilibre pour faciliter la cohabitation des différentes catégories d'usagers. Les parti-pris catégoriels prennent alors l'option d'un *design moderniste* qui sépare à la fois le trafic urbain des autres fonctions de la ville et les différentes catégories d'usagers (automobilistes, cyclistes, piéton, etc.), ou celle d'un *design organique* qui les rassemble au contraire dans un espace ouvert intégrant le trafic aux autres fonctions. Le premier mode est dit *régulatif* et le second, qui renvoie à des codifications mémorisées autorisant l'auto-régulation, *délibératif*.

Faut-il plutôt laisser tous ces usagers de la ville « délibérer » au risque d'exposer celui qu'on appellera l'instance fragile, le cycliste ou le piéton, à la menace de l'automobile ? Faut-il au contraire les séparer et dédier à chacun sa voie de circulation afin de conjurer ces dangers ? L'apparition récente d'engins hybrides (trottinettes et monocycles) qui s'inscrit dans un contexte déjà marqué par l'augmentation du nombre de voitures aboutissant à la saturation des voies de circulation jette une lumière nouvelle sur ces questions de mobilité. Cet article s'efforce de montrer l'intérêt d'une approche sémiotique en complément de celles du design, de la sociologie et de la géographie. Il s'appuie sur les expertises de Peters et plus spécialement sur l'alternative régulatif/délibératif pour mettre en avant l'idée d'une rivalité accordant aux divers usagers le statut d'instance que plusieurs cadres théoriques permettent de caractériser. La notion d'instance fragile est ensuite discutée.

1. L'hégémonie de la voiture

Comment cela a-t-il commencé ? La domination de la voiture s'impose dès son invention puisqu'à peu près la totalité de l'espace public lui est alors dévolue. Le tout premier accident mortel de la circulation, aux USA, en 1899², témoigne du désaccord entre une conception de la rue comme voie de circulation et une conception piétonnière. Dans les années 1900, les premiers accidents donnent lieu à des mesures visant à améliorer la sécurité aux USA comme en Europe : introduction d'un permis de

¹ Voir notamment son étude de la compagnie néerlandaise KLM.

² Un homme qui descendait d'un trolley fut renversé par un taxi qui circulait à 50 km/h.

conduire, de limitations de vitesse et d'un Code de la route³, notamment. Jusqu'aux années 1920, l'espace de la rue reste partagé entre les piétons, les vélos, les autobus, les voitures et les trolleys, sans qu'aucune règle ne garantisse la sécurité des uns et des autres. Selon l'expression de Peters (2006), cet espace est un « lieu de guerre » dont les voitures sortent toujours victorieuses⁴. Avec l'instauration progressive d'un Code de la route, les conflits dus aux différences de vitesse sont progressivement réglés. L'invention du trottoir permet de préserver les piétons, ce qui confirme néanmoins le parti du flux et de la vitesse pour les voitures auxquelles la chaussée est, corrélativement, réservée.

Cette petite histoire de la rue permet de comprendre comment ce qui pouvait être un espace de vie collective fut en fait dévolu dès l'abord à la circulation, considérée comme séparée des autres fonctions de la ville. La période récente a confirmé cette option, comme le souligne encore Peters (2006). Il retrace l'évolution de l'approche de la mobilité depuis les années 1950 et 60 marquées par l'extension progressive du réseau autoroutier visant la couverture la plus exhaustive des territoires. Dans les années 1970, explique-t-il, alors que la saturation des voies de circulation produit les premiers bouchons, l'idée que les rues des villes doivent être utilisées pour la circulation commence à être mise en cause. Deux points de vue s'opposent alors : celui des automobilistes, soutenus par les ingénieurs, qui réfléchissent en termes de flux, et celui des habitants, soutenus par les politiques, qui s'efforcent d'organiser le « vivre ensemble ». Sous la contrainte d'un cadre juridique qui prend acte des premiers « chocs pétroliers », les voitures deviennent moins polluantes tandis qu'une première génération de parkings payants voit le jour. Dès ces années également, la saturation des villes laisse penser qu'il ne suffit pas de construire de nouvelles routes ou de multiplier les voies d'accès. Comme l'indique par ailleurs Genre-Grandpierre (2007), densifier le réseau routier génère seulement une « demande latente », autrement dit, c'est une course en avant qui pérennise la saturation.

Peters (2006) inventorie les différentes stratégies envisagées au Pays-Bas dans les années 1970 : l'instauration de péages urbains aux heures de pointe est écartée en raison de son caractère impopulaire, la mise en place de tramways considérée comme une solution partielle... Vérifiant leur manque d'efficacité, les Pays-Bas décident surtout de renoncer aux discours moralisateurs « anti-voitures » et d'opérer un tournant, ce que Peters appelle un « shift » incluant des mesures telles que l'encouragement du télétravail et de la bicyclette. Selon le sociologue, le Bicycle Masterplan introduit dans les années 1990 par l'état néerlandais pour encourager l'usage du vélo⁵ a permis à lui seul de réduire le nombre de morts sur les routes de 3300 au cours de l'année 1973 à 900 en 2004. La bicyclette demeure du reste l'élément le plus caractéristique de la culture de la mobilité néerlandaise, les Pays-Bas figurant aujourd'hui encore en tête du classement européen pour son utilisation quotidienne (36% de la population) devant le Danemark (22%)⁶.

En France, la situation est très différente puisque 75% des Français utilisent leur voiture pour se rendre chaque jour au travail⁷ et 6% seulement leur vélo⁸. Genre-Grandpierre (2007) confirme cette

³ Voir les *Rules of the road* de William Phelps Eno, définies en 1903, imposées comme un dispositif légal à New-York en 1906. Elles posent les principales règles en vigueur aujourd'hui : l'invention du panneau stop, de la rue à sens unique, du rond-point, du trottoir et du sens de circulation à droite. Voir Peters (2006, p. 130).

⁴ Aux USA, durant la seule année 1925, 25 000 personnes furent tuées dans des accidents impliquant des voitures, dont 70% étaient des piétons et 1/3 avaient moins de 15 ans. Peters note que les automobilistes n'étaient en ce cas pas jugés responsables, mais plutôt les parents qui laissaient les enfants s'approcher de la route.

⁵ Il se fonde aussi sur un manuel de design qui entend mettre en place une infrastructure « bicycle-friendly ».

⁶ Selon une enquête de l'Eurobaromètre sur la qualité du transport, datant de 2014.

⁷ Selon une étude Ipsos réalisée pour Vinci Autoroutes en mars 2019, 9% des travailleurs disent utiliser le bus, et 7% le métro. Le covoiturage ne concerne que 4% des Français, à égalité avec le train (5% pour le RER).

⁸ Le chiffre inclut les moyens de transport alternatifs tels que la trottinette et l'overboard.

option française. Soucieuses de rentabilité et d'efficacité, les politiques d'aménagement ont, explique-t-il, porté toute l'attention sur les voies les plus chargées pour augmenter leur capacité, prenant ainsi le parti du flux et de la vitesse. C'est ce qu'il appelle la « métrique rapide » opposée à la « métrique lente ». Le choix français se fonde sur l'idée que plus on va loin et vite, plus l'automobile devient rentable, ce qui encourage la dépendance à la voiture et contribue à l'étalement péri-urbain. Genre-Grandpierre (2007) préconise au contraire l'instauration d'une métrique intermédiaire, dite « lente-rapide », susceptible de créer les conditions d'une convergence des niveaux d'accessibilité de la ville, d'aboutir à sa densification par régénération des friches mais aussi à une reterritorialisation, les infrastructures routières (périphériques et rocade) ne fonctionnant plus alors comme des coupures entre la ville et sa banlieue.

2. Caractériser l'instance

Concentrons l'attention sur le modèle néerlandais élaboré par le Bicycle Masterplan. Pour Peters (2006), toute la réflexion tient à cette alternative : intégrer ou non les bicyclettes à la circulation. Deux conceptions s'affrontent : un *design régulateur* qui prend acte de la différence de vitesse entre les catégories de véhicules et leur attribue des couloirs séparés et un *design délibératif* fondé sur un espace partagé où tout le monde circule à peu près à la même allure.

Précisons cette esquisse. Dans le système régulateur, les règles concernent à la fois les niveaux de l'expérience et de l'existence. La circulation est régie par une signalétique verticale (les panneaux du Code de la route) et horizontale (les marques peintes sur la chaussée) qui codifie précisément les limites démarcatives entre les pistes dédiées, celles-ci pouvant être visuelles (les lignes discontinues ou continues) ou matérielles et infranchissables (les bourrelets ou murets).

Cette signalétique réalisée par des formes contrastives s'ajoute aux règles du Code de la route mises en mémoire qui les surdéterminent sur le principe du métalangage : le sens de circulation et la priorité à droite, le fait que le véhicule le plus lent circule à droite, le dépassement à gauche, etc. Cette double codification expérientielle et existentielle autorise la juxtaposition d'un certain nombre de pistes dédiées selon un ordre plus ou moins récurrent. Le schéma le plus classique dédie la chaussée centrale aux voitures, y ajoute une piste cyclable à droite, le long du trottoir et, éventuellement, dessine une voie pour le tramway au milieu de la chaussée qui se trouve ainsi taillée en deux. La répartition catégorielle différenciant les allures, elle garantit la sauvegarde de tous les usagers, chacun pouvant se concentrer sur son couloir et son flux séparé.

Dans le système délibératif au contraire, les marques de la signalisation relèvent exclusivement de l'existence et réfèrent aux règles du Code de la route mises en mémoire. La régulation renvoie aux interactions en train de se faire, à la praxis qui fait émerger des diagrammes, des topographies marquées par les formes préférentielles déterminées par la priorité à droite et le dépassement à gauche, mais acceptant aussi des dérogations, une créativité au cas par cas. Dans un dialogue continu, les instances en présence visent un protocole d'accord sur le sens d'une unité de code, celui des règles de la route, et sur sa valeur de vérité et de bon droit. Cet accord est néanmoins conditionné par la réduction de la différence de vitesse, donc le ralenti des véhicules les plus rapides. L'alternative oppose ainsi une sémiotique du tri qui attribue aux différents protagonistes des voies séparées en permettant à chacun de circuler au maximum de sa vitesse (design régulateur), et une sémiotique du mélange qui, dans l'espace partagé, subordonne la priorité à la négociation, ce qui pose comme

préalable une réduction de la différence de vitesse, donc le ralenti des véhicules rapides (design délibératif). Ce préalable garanti, l'interaction prend le sens d'une négociation.

Ces deux stratégies correspondent, pour la sémiotique, à deux modes de gestion du « vivre ensemble » et permettent de considérer les différents protagonistes (cyclistes, automobilistes, piétons, etc) telles des instances conformes à la définition élaborée par Bertrand (2007) dans le prolongement de la théorie des instances énonçantes de Jean-Claude Coquet. Selon Bertrand, l'instance construite sur la racine indo-européenne *sta* (être debout⁹) et l'*instans* latine signifie à la fois « présent » et « pressant », « insistant et menaçant ». Elle introduit ainsi l'idée d'une « demande pressante » marquée à la fois par les traits aspectuels de « proximité » spatiale et d'« imminence » temporelle. Selon son expression, l'instance réclame « ses droits à advenir et à contrôler la scène du sens » (Bertrand 2007, p. 68). La présence ainsi revendiquée comme « une sollicitation pressante » (*ibid.*) se confond en l'occurrence avec un droit de circulation et de passage.

L'alternative dessinée par Peters souligne le supplément apporté par le statut d'instance vis-à-vis de l'intentionnalité qui définit l'actant, l'idée d'une revendication. Puisque le système régulateur reconnaît dès l'abord chaque protagoniste dans son droit et lui attribue une voie dédiée, cette revendication est oblitérée et le statut d'instance potentialisé. Au contraire, le système délibératif fondé sur la compétition permet d'actualiser ce statut d'instance pour autant qu'il exige de chaque protagoniste l'exercice de son droit de circuler. Envisagée du point de vue des modalités, la différence entre les systèmes régulateur et délibératif tient plus précisément à la manifestation du *devoir vouloir* qui, selon Arendt (1978), conditionne l'action : pour avancer dans la circulation du système délibératif, l'instance doit être fermement décidée à passer... On aperçoit le paradoxe : le statut d'instance supposant la compétition, il ne peut être accordé d'entrée de jeu, mais doit être conquis par l'instance elle-même. De surcroît, si l'on suit l'alternative posée par Peters, le statut d'instance se trouve déterminé par le mode d'existence du cadre légal puisque c'est seulement le caractère potentiel du Code de la route qui, dans le système délibératif, autorise l'instance à faire valoir son droit.

Sur ce point, un lien peut être fait avec les notions de stratégie et de tactique définies par de Certeau (1990). Le système régulateur renvoie à la stratégie conçue comme un « calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (...) est isolable ». De Certeau lui associe « un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces (...) » (de Certeau 1990, p. 57). Concevoir le système régulateur sous cet angle suppose que la circulation soit objectivée par une instance extérieure, une institution telle le Code de la route. Comme l'indique encore de Certeau, « la stratégie est déterminée par le postulat d'un pouvoir » (*ibid.*, p. 62), donc d'un juge qui a élaboré le système de valeurs.

Le système délibératif relève au contraire de la tactique qui, selon l'expression de Certeau, « n'a pour lieu que celui de l'autre » (*ibid.*, p. 60). Une précision s'impose néanmoins car, si l'on suit sa définition de la tactique, le système délibératif se définirait par l'absence de pouvoir régulateur, de cadre extérieur. En l'occurrence, ce cadre régulateur existe mais sur le mode potentiel, comme un répertoire de règles mémorisées servant de référence commune. La tactique met néanmoins en évidence le principe de rivalité de l'instance et définit la présence comme une co-présence, une présence à conquérir sur l'autre et renvoyant à la figure emblématique de la tactique, la ruse.

⁹ Cette racine est du reste conservée en néerlandais (staan : être debout).

Le caractère potentiel du Code de la route étant pris en compte, le contraste entre la stratégie et la tactique permet aussi d'opposer le point de vue extérieur du système régulateur et celui, intérieur, du système délibératif, une approche distanciée ou située. Ce positionnement se conçoit relativement à l'espace mais aussi au temps. Dans le système régulateur, les règles sont fixées *ex ante* et une fois pour toutes alors que, dans le système délibératif, un référentiel est certes posé préalablement mais se trouve continuellement interrogé par la praxis, la négociation au cas par cas acceptant même une possibilité de renouvellement conforme à la créativité de la ruse. Comme l'indique encore de Certeau, la tactique est « sans lieu propre, sans vision globalisante, aveugle et perspicace comme on l'est dans le corps à corps sans distance, commandée par les hasards du temps » (*ibid.*). Cette régulation engagée dans le présent, informée par un cadre de référence posé (passé) mais qui dessine des lignes de fuite et se projette dans le futur, semble caractériser le mode d'être de l'instance.

3. Intégrer ou exclure

D'autres modèles pourraient être convoqués pour préciser cette esquisse. Parmi elles, le cadre des « interactions risquées » de Landowski (2005) s'avère heuristique. A cette aune, la confrontation des systèmes régulateur et délibératif fait apparaître une *programmation* intervenant selon les deux modes d'existence précités, actuel ou potentiel, la mise en réserve du Code de la route autorisant l'actualisation de l'instance. Dans le système délibératif néanmoins, la régularité de la programmation se trouve défiée par l'*ajustement* qui, précisément, caractérise la présence sensible de l'instance. Mais là n'est pas l'essentiel car la mobilisation permet surtout d'apercevoir un rapport différent à l'*aléa* dans les deux systèmes. Certes ni l'un ni l'autre ne parvient à conjurer l'accident, cependant, en maintenant l'instance en éveil, toujours combative, le système délibératif lui permet de l'anticiper et d'en atténuer la force, alors que le système régulateur, qui semble l'écarter ou du moins l'extérioriser, l'augmente au contraire. Le système régulateur serait donc paradoxalement plus dangereux.

La catégorie /régulateur vs délibératif/ peut également être rapprochée du schéma de l'épreuve fondé sur les contraires /antagonisme/ et /collusion/, ce qui reformule l'opposition désaccord/accord mais permet aussi d'apercevoir une double tension vers des subcontraires, le « co » et le « dis ». Quelle forme prennent ces hybridations ? Si les systèmes régulateur et délibératif trouvent d'innombrables illustrations dans nos villes, nous connaissons des carrefours qui, bien qu'organisés selon un système régulateur dont les codes sont bien établis, atteignent une dimension et un niveau de complexité tels qu'ils réclament tout de même une négociation conférant aux actants un statut d'instances. Le cas le plus exemplaire est peut-être la Place de l'Etoile à Paris, un grand bazar dans lequel chacun s'efforce de tirer son épingle du jeu pour accéder à une sortie. La délibération est ici rendue possible par la réduction de la vitesse des véhicules rapides, intégrés à une allure générale à peu près homogène en raison de la densité du trafic : c'est donc un système régulateur-délibératif.

Une hybridation est donc possible, qui contredit la représentation catégorielle initiale et se manifeste, au plan de l'expression, par un traitement de la signalétique horizontale. L'allègement du système régulateur se traduit par des lignes discontinues accordant aux différents usagers une plus grande marge de manœuvre, donc des facilités de dépassement : les limites démarcatives y deviennent ainsi des seuils. Le renforcement du système régulateur impose au contraire des lignes continues susceptibles de prendre une forme matérialisée (des bourrelets ou murets) constituant une limite physique resserrant l'espace et empêchant tout dépassement. Le *devoir faire* subit une modalisation

négative ou positive. Un peu d'attention attribuerait le système régulateur allégé aux voies urbaines secondaires où les différences de vitesse sont réduites, et le système régulateur renforcé aux plus grandes artères dédiées aux flux, qui autorisent au contraire des différences de vitesse marquées. Les deux dispositifs réunissent ainsi les conditions de ce que Genre-Grandpierre (2007) appelle les métriques rapide et lente.

Marqués par la conjonction ou la non-conjonction, les systèmes délibératif et régulateur nous invitent à solliciter le cadre théorique d'une socio-sémiotique inclusive ou exclusive. Observons ses différentes figures. La *ségrégation* concerne les artères urbaines les plus larges, les boulevards qui facilitent la sortie rapide de la ville. Toutes les instances y sont admises à la condition de circuler dans des couloirs séparés qui conjurent les risques de collision. Pour toutes les catégories d'usagers, y compris les piétons, ce sont les voies les plus rapides, représentatives d'une logique de flux. Dans ces grandes artères, la vitesse est conditionnée par la force ségrégative (des lignes continues ou matérielles). L'*intégration* caractérise les petites voies urbaines et suppose une réduction maximale de la différence de vitesse. A nouveau, celle-ci dépend de la force intégrative de la signalétique. L'*exclusion* concerne les rocade et les autoroutes. La différence de vitesse y est telle que les instances les moins rapides y sont en danger : l'accès leur est donc refusé. La largeur de ces artères permet d'accueillir les véhicules motorisés les plus volumineux (autobus ou camions) qui sont alignés sur plusieurs voies de circulation parallèles. Une alternative à cette *exclusion* concerne les rues piétonnes où la vitesse est réduite au maximum et la largeur de la voie rétrécie de même, ce qui interdit l'accès des véhicules motorisés les plus volumineux. Ce rapide inventaire permet de localiser les voies dans la ville, en situation périphérique ou centrale, en fonction de leur largeur et de la vitesse des véhicules. La topologie ainsi constituée est rapportée aux différents cadres théoriques mobilisés dans le tableau ci-dessous.

	Système régulateur (Peters)	Système délibératif (Peters)	
	Métrique rapide (Genre-Grandpierre)		Métrique lente (Genre-Grandpierre)
exclusion des instances non-motorisés rocades, autoroutes	ségrégation artères périphériques	intégration voies centrales	exclusion des instances motorisées rues piétonnes

Tableau 1

A certains égards, ces parcours en ville évoquent ceux de l'*arpenteur* et du *somnambule* du métro (Floch 1990) décrits eux aussi sur des critères de continuité et de discontinuité. Si de telles figures permettent de mentionner un rapport à l'automatisme et de faire le lien avec des formes de vie, il serait pourtant maladroit de pousser la comparaison au-delà de la figure du flâneur dont la promenade valorise les non-continuités. En effet, toutes nos interactions utilisant la route, elles induisent un rapport de forces qui expose les différentes instances en présence au danger de l'autre, ce qui n'est pas le cas pour le voyageur du métro parisien. Pour cette raison également, même si la métrique lente (Genre-Grandpierre 2007) défocalise l'attention centrée sur la circulation et permet de diversifier les pratiques (jeter un œil sur une vitrine, saluer un passant...), les structures modales ne peuvent relever

de la simple *conduite*¹⁰ fondée sur le *vouloir faire et être* mais restent contrôlées par un *devoir faire et être* relevant du *protocole*. Les dangers de la route transformant nécessairement la conduite en protocole, la distraction reste dangereuse. Dans le système délibératif, les instances revendiquent certes un *pouvoir tactique* mais la dérogation aux diagrammes prévisibles, à la valeur de droit et de référence expose au risque d'une collision devant lequel les instances ne sont pas à égalité, comme nous le vérifierons plus loin.

Dans la continuité de ces remarques, il convient en outre de reconsidérer la modalité régissante du protocole et associer au *devoir faire* un *ne pas pouvoir ne pas faire* parce que l'usager subit la contrainte de l'autre, du flux qui le pousse, de l'enrobé ou du ralentisseur qui impose le ralenti. En ce sens, le système délibératif demeure cette « arène » décrite par Peters.

Les limitations apportées aux deux systèmes portent l'attention sur des principes de mélange ou de tri des instances allant jusqu'à l'exclusion de l'autre, le plus lent ou le plus rapide : telle est la dimension politique du design des mobilités. Dans son exposé du Bicycle Masterplan néerlandais, Peters (2006) décrit des intersections où piétons et poids-lourds négocient harmonieusement, des centre-ville et des îles¹¹ dépourvus non seulement de signalétique, mais aussi de parkings, passages pour piétons et trottoirs. Le système délibératif répond, selon lui, à un principe d'égalité entre les citoyens, que la sémiotique pourrait ériger en forme de vie (Fontanille 2015). Cette dimension culturelle interroge la transposabilité de ce modèle de mobilité.

4. Vivre ensemble

Le système régulateur construit une forme de vie désynchronisée où chaque catégorie d'utilisateurs circule à une vitesse différente pouvant atteindre la limite autorisée. C'est un système collectif, autrement dit dense qui accepte la plus grande diversité mais renvoie néanmoins à une individualisation parce qu'il réclame une focalisation sur la circulation voire la construction d'une petite « bulle » conviviale dans la voiture : c'est un *système collectif mais individualiste*.

Le système délibératif construit au contraire une forme de vie synchronisée qui renvoie chacun à sa responsabilité, à sa vigilance vis-à-vis de l'autre. L'individu est donc sollicité pour construire le collectif à partir de la praxis : il doit se montrer attentif à l'autre, guetter ses intentions, évaluer sa vitesse et tenir compte de sa fragilité. En ce sens, c'est un *système individuel mais collectiviste*, qui renvoie à la responsabilité de chacun tout en s'efforçant de construire un collectif. Peut-être même vise-t-il la construction d'un commun, autrement dit d'un collectif dont les valeurs seraient assumées à la fois collectivement et individuellement et mises à l'épreuve d'une praxis délibérative égalitaire.

Est-ce parce qu'elles s'efforcent de rendre villes et villages à leurs habitants ? De nouvelles politiques urbaines tendent à mixer les deux modèles en France, en renvoyant le système régulateur et sa métrique rapide à l'extérieur des villes. Il assure ainsi la couverture du territoire et la liaison rapide entre les agglomérations. Pour les voies urbaines, on s'efforce en revanche de s'extraire de ce grand maillage global pour s'approcher du système délibératif et de sa métrique lente. Cette transformation prend acte de la différence de vitesse entre les instances qui impose ici une « différence propice », en

¹⁰ Voir la typologie des pratiques élaborée par Jacques Fontanille à partir de propositions de Pierluigi Basso dans Fontanille (2008).

¹¹ Voir l'exemple de l'île de Schiermonnikoog.

l'occurrence une réduction de la vitesse à 30 km voire, si des ralentisseurs sont mis en place, réglée sur l'allure des piétons dans les hyper-centres des villes.

5. Protéger l'instance fragile

Portons l'attention sur les nouveaux plans d'expression de nos centres urbains et introduisons la notion d'instance fragile. En effet, toutes nos descriptions ont souligné une inégalité fondamentale entre les usagers motorisés et non-motorisés. Celle-ci permet de construire une axiologie confrontant ce qu'on pourrait appeler des instances fragiles et dangereuses, sachant que chacun de ces statuts se définit seulement dans l'interaction. Le piéton n'est une instance fragile que relativement à la voiture, la moto ou la bicyclette... Mais chacun de ces statuts se négocie dans une interaction spécifique. A l'intérieur des catégories liminaires motorisées/non-motorisées, une hiérarchie se dessine sur des critères de vitesse et d'encombrement.

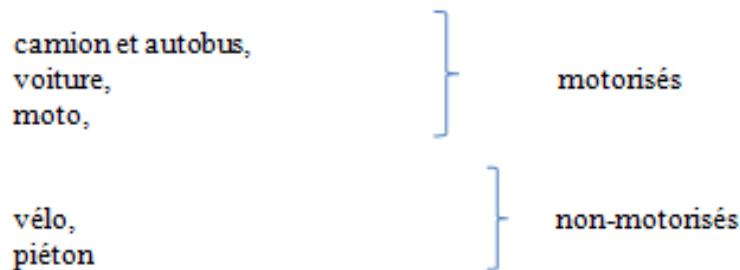


Fig. 1

Chaque instance peut être considérée comme l'instance fragile potentielle de celles qui sont plus rapides et volumineuses, mais représente elle-même une menace potentielle pour une autre, moins rapide et volumineuse. Cette hiérarchie désigne néanmoins le camion et l'autobus¹² comme les instances dangereuses de toutes les autres, de la même façon qu'à l'autre extrémité de la hiérarchie, le piéton demeure l'instance fragile suprême.

La signalétique qui constitue les plans d'expression des nouvelles voies urbaines témoigne d'un souci de protection de cette instance fragile. Observons ses grands principes d'organisation. Comme toute signalétique, celle-ci répond aux critères de non-ambiguïté, disjonction et différenciation syntaxique et sémantique définis par Goodman (1976). Ces critères visent la plus grande lisibilité et une économie « graphique » que Bertin (1967) conçoit comme une désaturation maximale et une sélection des informations indispensables à l'action, toute redondance ou surcharge informationnelle parasitant la compréhension. L'économie « graphique » contribuant à l'économie cognitive, elle détermine l'efficacité de la signalétique qui doit pouvoir être lue et comprise en un temps minimum.

Or la signalisation routière semble plus contrainte à l'efficacité que tout autre en raison des risques de collision. Ceci laisse penser que l'effort signalétique porte sur les points critiques (les carrefours où se produisent la moitié des collisions) et la préservation de l'instance fragile.

Ces principes pris en compte, on peut décrire la rue comme un plan d'expression mariant des formes, des couleurs et des textures (enrobé), dont l'élaboration repose sur un principe d'économie réclamant que soient ajoutées seulement les informations dérogatoires. Par exemple, dans la mesure où

¹² L'autobus est aussi massif qu'un camion mais chargé d'une lourde responsabilité, celle de ses passagers.

la démarcation entre la chaussée et le trottoir est acquise, son utilisation par le piéton ne doit pas être signalée par l'icone d'un bonhomme. En revanche, son utilisation dérogatoire par les cyclistes doit l'être par celle d'un vélo. Dans les centres-villes le système intégratif qui règle la vitesse à 30 km/heure peut accepter des signes supplémentaires comme un passage pour piéton aux zébrures singulières qui, tout en attirant l'attention de l'automobiliste, engage le piéton à privilégier ces points de traversée.

Si, en atténuant le caractère délibératif porteur de danger, cette « sémiologie graphique » (Bertin 1967) semble offrir une garantie supplémentaire à l'instance fragile, elle n'évite pourtant pas une certaine contradiction. En effet, en alourdissant la signalétique, elle prend le risque de réduire son efficacité en sollicitant une interprétation susceptible d'allonger le temps de réaction. A moins qu'au contraire, les ajouts à la signalétique institutionnelle ne mobilisent l'attention des automobilistes en les sortant des automatismes et les appelant à la vigilance.

6. Où l'on introduit la trottinette

En même temps qu'elle consacrait la victoire écrasante de la voiture et des camions, révélait la crise de la périurbanisation et le mal-être des territoires, la période récente a diversifié l'offre de circulation en ville par l'introduction de nouveaux cycles, trottinettes, overboards et monocycles. Ces divers engins ont pour traits communs d'être motorisés mais aussi d'être pilotés à partir de la posture d'un piéton, prêt à poser le pied sur le sol, une posture qui paraît d'autant plus altière et conquérante qu'elle offre un point de vue élevé et dégagé sur la circulation. L'hybridité permet de circuler à la vitesse d'un cyclomoteur mais en profitant du profil tranchant du pseudo-piéton capable de se faufiler parmi les voitures. Paré de ce « superpouvoir » d'hybridation, le pilote de la trottinette peut circuler sur la chaussée comme sur le trottoir.

En France¹³, seules les trottinettes à moteur ne pouvant circuler à une vitesse supérieure ou égale à 6 km/h sont autorisées sur le trottoir : le conducteur est, dans ce cas, considéré comme piéton. Les trottinettes homologuées¹⁴ ayant une plaque d'immatriculation et une assurance sont seulement autorisées à circuler sur la chaussée si leur vitesse ne dépasse pas 25 km/h : elles sont alors assimilées à des cyclomoteurs¹⁵. Par cette double condition, le décret confirme le principe qui régit le partage de l'espace : la coexistence de catégories distinctes suppose une réduction de la différence de vitesse. En quelque sorte, le pilote de la trottinette doit se comporter en piéton dans le territoire du piéton et en motard lorsqu'il investit celui de l'automobiliste. La précision de la vitesse dans les textes de loi, qui excède à peine celle du piéton moyen (5 km/h) et s'approche de celle des motos et des voitures (30 km ou 50 km/h en zone urbaine), témoigne en outre d'un souci de réduire la différence de vitesse et, corrélativement, de conjurer le danger potentiellement causé et subi. Cette ubiquité statutaire porte à nouveau l'attention sur l'instance fragile : en tant que terme complexe, la trottinette est une instance dangereuse pour les non-motorisés avec lesquels elle partage le trottoir mais constitue l'instance-fragile des motorisés avec lesquels elle partage la chaussée.

¹³ Voir l'article R311-1 du Code de la route modifié en novembre 2018.

¹⁴ Autrement dit munies d'une carte grise.

¹⁵ Sous peine d'une amende de 1500 euros.

7. Conclusion

Cette promenade sémiotique dans les rues de nos villes a permis de localiser des styles de mobilités, au centre-ville ou en périphérie, qui polarisent l'attention autour des besoins des piétons ou des automobiles. Si elle a restitué certaines hybridations qui semblent témoigner d'un souci de mieux partager l'espace urbain, de « ralentir la vie » et d'accentuer la convivialité urbaine, elle a laissé de côté certaines résistances culturelles essentielles. Le système délibératif décrit par Peters n'était-il pas encouragé par l'esprit civique néerlandais ? Dans quelle mesure est-il transposable ? La désorientation du malheureux automobiliste français égaré dans un centre-ville néerlandais délibératif permet de vérifier cette forme de vie néerlandaise. Une habitude est nécessaire, dont le caractère nécessairement collectif est indiqué par la notion de forme de vie (Fontanille 2015). On pourrait néanmoins se demander jusqu'à quel point la pandémie du covid 19 a pu briser ces résistances culturelles et accélérer des mutations qui étaient seulement esquissées. Jusqu'à quel point les rendra-t-elle possibles ?

Références bibliographiques

- Arendt, Hannah (2007 [1978]), « L'apparence », *La vie de l'esprit*, Presses Universitaires de France.
- Bertin, Jacques (1967), *Sémiologie graphique*, Paris-La Haye, Mouton-Gauthier-Villars ; nouv. éd. Paris, Editions EHESS, 2013.
- Bertrand, Denis (2007), « L'expression rhétorique des matières », dans J. Alonso, D. Bertrand, M. Costantini & S. Dambrine (éds.), *La transversalité du sens. Parcours sémiotiques*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 59-72.
- Certeau, Michel de (1990), *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Floch, Jean-Marie (1990), « Êtes-vous arpenteur ou somnambule », *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*, Paris, Presses Universitaires de France ; nouv. éd. 1995, pp. 19-37.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques (2015), *Formes de vie*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Liège, Mardaga.
- Genre-Grandpierre, Cyrille (2007), « Des « réseaux lents » contre la dépendance automobile ? Concept et implications en milieu urbain », *L'Espace géographique*, t. 36, n. 1, pp. 27-39.
- Goodman, Nelson (1976), *Languages of Art, An approach to a theory of symbols*, Indianapolis, Hackett Publishing Company.
- Landowski, Eric (1997), *Présences de l'autre. Essais de socio-sémiotique II*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Landowski, Eric (2005), « Les interactions risquées », *Nouveaux actes sémiotiques*, n. 101-102-103, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Peters, Peter Franck (2006), *Time, Innovation and Mobilities, Travel in technological cultures*, Royaume-Uni, Routledge.

L'antiskate. Dispositif architectural entre (dés)accord politique et harmonie esthétique

Julien THIBURCE

CNRS, LabEx ASLAN, Laboratoire ICAR (UMR 5191)

0. Introduction à l'antiskate et ses sémiotisations

Dans le cadre de ma recherche doctorale (Thiburce 2015-2018), j'ai mené une étude de l'appropriation narrative et affective de la ville à partir de balades urbaines programmées au printemps 2016 par les musées Gadagne (musée d'histoire de la Ville de Lyon), qui ont sollicité deux professionnels de la photo et de la vidéo de skateboard pour conduire un parcours de médiation sur le thème de l'*Esprit skate*. Au cours de ces balades que j'ai suivies et enregistrées, un objet a été thématiqué à de nombreuses reprises : l'antiskate, un dispositif qui vise à empêcher des personnes de pratiquer l'environnement urbain avec leur *board*, leur planche.

Entre sa dimension coercitive (qui marque un désaccord politique, social et culturel) et son ambition fluidifiante (qui vise l'harmonie esthétique), cet objet dont le nom même cristallise des positions contraires prend plusieurs formes (plaques de métal incrustées, trous dans la matière, entre autres).

In situ, aussi bien pour les aménageurs que pour les habitants, comment faire la différence entre un empêchement ostentatoire et une entrave déguisée, camouflée et souterraine ? Dans la recherche d'une architecture appropriée, comment gérer les potentiels hiatus entre pratiques passées et pratiques contemporaines ?

En m'inspirant de la démarche de Daniel Arasse (1992) qui a élaboré une histoire de l'art à partir de détails picturaux, je vais problématiser les (dés)accords entre diverses pratiques d'un milieu urbain à partir de photographies de ce détail architectural qu'est l'*antiskate*.

Mais avant de présenter le corpus d'étude, il convient d'entendre la parole à partir de laquelle cette enquête a été menée, au cours d'un échange lors de la balade urbaine du 19 juin 2016 qui s'est déroulée au skatepark de la Guillotière (Lyon, 7^{ème} arrondissement), premier point du parcours retracé ci-dessous.



Fig. 1 – Parcours balade urbaine *Esprit skate* – Lyon, le 19.06.16 de 15h à 17h

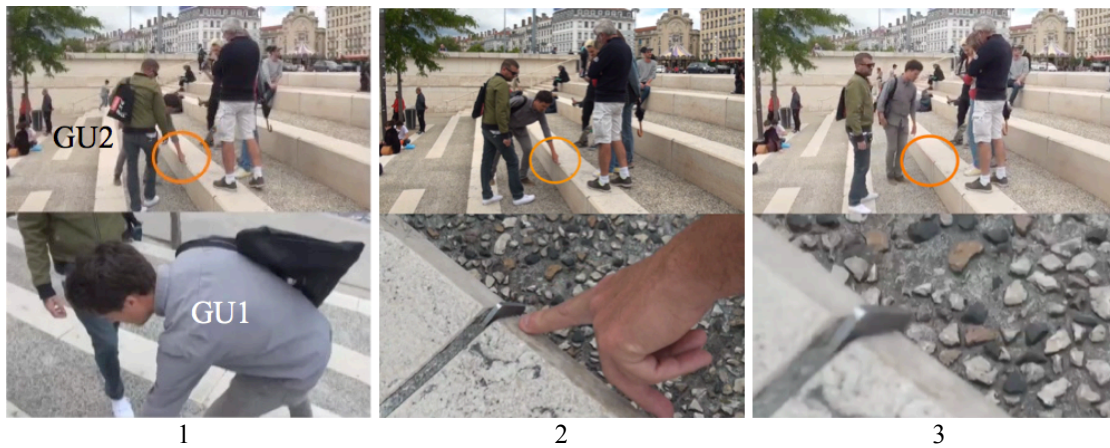


Fig. 2 – Focalisation sur l'antiskate – Balade urbaine *Esprit skate* du 19.06.19

Dans le cours de cet échange portant sur l'expérience d'appropriation de la ville par les skateurs, sur les modalités sensibles en jeu dans la pratique du skateboard, les deux guides thématisent la présence d'un antiskate (entouré en orange, dans les captures d'écran de l'extrait vidéo retranscrit ci-dessous)¹.

¹ Le format de transcription appliqué ici est celui des conventions mobilisées en analyse des interactions par le groupe ICOR : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf
Dans la transcription, le symbole #1 situe l'image 1, le symbole #2 l'image 2, etc.

Extrait « Antiskates »

Balade_Urbaine_Esprit_Skate_190616 / 00:26:14 - 00:27:40

(00:26:14)

1 GU1 i` y aura des:: voilà/ des s- des p`tits spots de skate/ que on on
 2 on pointera pas forcément du doigt:/ et puis si vous voyez des
 3 choses que vous [vous vous estimez qui peuvent être]
 4 GU2 [parce que notre façon d`appréhender] la ville/ est
 5 complètement différente d`un:: m- (.) de quelqu`un qui s` déplace
 6 normalement d`un: citoyen\ d`un habitant\ de la ville euh\ h: et par
 7 exemp`e on a des façons/ on faut savoir qu`on voyage dans l` monde
 8 entier:\ on va dans des villes où:\ bah malheureusement on va on:\
 9 on rate/ quelques musées mais on découvre aussi des endroits/ qu`i`
 10 y a aucun touriste qui va voir/ on va dans des quartiers qui
 11 intéressent personne\ h:: on a cette façon de s`approprier/ de VOIr/
 12 et d` s`approprier la ville différemment\ donc là l`idée c`est
 13 jusqu`au prochain arrêt/ (.) si vous voyez des choses\ qui peuvent
 14 vous parler en tant qu` skate/ faut pas hésiter à nous [solliciter\
 15 VH2 [((rires))]
 16 GU2 et on vous dira:/ et si vous l` voyez pas on va s`arrêter à des
 17 endroits/ où qui sont euh des choses pour s`asseoir/ des choses pour
 18 marcher\ et qu`on s`approprie pour l` skate\ et vous montrer un peu
 19 euh:\ que l` terrain d` jeu dans une ville est partout\
 20 [(.) du moment qu` ça roule\]
 21 GU1 [j` pro:/fite\ (.) juste avant] qu`on parte j` vous montre ça là\#1
 22 [pa`ce que] i` y en n`aura pas tout l` temps\
 23 VH2 [((rires))]
 24 GU1 #2 c`est c` qu`on appelle/ des #3 antiskates\ (.) qui sont de plus
 25 en plus intégrés à:./ au mobilier urbain et euh\ au nouveau design\
 26 directement par le:/ les architectes\ euh:\ (.) mais on en r`parlera
 27 plus tard/ [<mais vous\ mais:>]
 28 GU2 [ça empêche de glisser] sur les trucks/ sur l`arrête\
 29 déjà qu` l`arrête soit biseautée\ c`est pour ça/
 30 et [en plus c`est couplé\
 31 VH1 [(j`ai compris ; c`est compris) ouais]
 32 GU2 et main`nant/ donc avant c`est des choses\ sur des vieilles places/
 33 qu`on ra/joutait\ (.) et cette/ main`nant ça a bien dix ans/ ici\
 34 GU1 ouais ouais
 35 GU2 voilà\ depuis dix quinze ans:/ c`est quand i` y a un-:/ une nouvelle
 36 place c`est\ les Blocs sont livrés euh\ c`est pris d`dans quoi\
 37 (.)
 38 GU1 mais [en général/ ça: n`empêche pas forcément euh::\
 39 GU2 [mais faut sa`oir qu` le skateur i`:\ ça l`empêche pas] d`
 40 taper d`ssus et [de::\ l`en-/] l`enlever l` truc\
 41 VH2 [((rires))]
 42 (.)
 43 GU1 eh bah allez\ on continue\
 (00:27:40)

1. Méthode d'enquête et (re)sensibilisation à l'environnement urbain

Si les skateurs ont « une manière de voir et de s'approprier la ville » (lignes 11-12) qui leur est propre, on peut donc se demander quel (ré)embrayage opérer dans cette étude sur les dispositifs antiskate, par rapport aux postures énonciatives (i) des guides qui s'inscrivent parfois en faux contre certaines politiques publiques, (ii) des participants qui revendiquent tantôt un point de vue convergent, tantôt un point de vue divergent à celui des guides et (iii) des musées Gadagne qui rendent possible la mise en débat de pratiques sociales, politiques et culturelles ancrées géographiquement et historiquement à travers leur programmation.

En effet, sur le plan de la modalité d'enquête des pratiques des espaces publics, comment se charger des observations et des interprétations négociées collectivement dans le cours des balades urbaines documentées ? Autrement dit, à partir de la visualisation de cet extrait, à quel point je dois maintenir une attention de deuxième ordre sur l'attention que je porte aux pratiques de la ville pour balayer les choses présentes dans mon environnement, baliser des objets et faire émerger une scène de l'interaction ? Sur le plan de la gestion des expériences urbaines déployées et négociées concrètement en situation, cela demande de se questionner sur les formes d'engagements que l'on porte aux expériences des espaces publics, notamment en terme d'*exploration* (active) et de *routines* (passives)¹.

D'emblée, donc, cette étude de la dialectique entre désaccord politique et harmonie esthétique met en jeu : (i) une appropriation (Basso Fossali & Le Guern 2018) d'une parole et d'un espace à travers laquelle « faire sien » et « rendre propre » une pratique par rapport à un arrière-plan et un horizon de la recherche ; (ii) un engagement vis-à-vis de ses propres rôles sociaux et des positions attendues par les autres agents (Goffman 1974) et un engagement esthétique dans le rapport entretenu à un milieu de vie (Trom 2002), entre une immersion dans un cours d'action et une déshabitude/sensibilisation d'une relation aux espaces publics².

Dans le champ des sciences du langage, la sémiotique mise en œuvre ici (qui enquête sur les médiations du sens et les processus sémiotiques impliqués dans une interprétation située) se couple notamment à une anthropologie (Ingold 2013) et une sociologie (Quéré 1999 ; Pecqueux 2012) qui s'intéressent au caractère situé des actions co-construites, sur le plan matériel comme sur le plan socio-culturel. Pour définir les termes du titre de cet article, je propose donc de se focaliser sur la notion de dispositif, sur la question de l'accord/désaccord politique, puis de l'harmonie esthétique.

¹ On enquête ici cette dialectique entre les dimensions « actives » et « passives » des déplacements et des conduites d'actions à partir de la proposition d'Anthony Pecqueux (2012, p. 28) dans une perspective qui vise à « souligner dans quelle mesure le fondement sensible du lien social urbain peut être le révélateur de rapports différenciés à l'espace public ».

² La question de l'engagement est directement liée à celle du caractère actif et passif des modalités attentionnelles à travers lesquelles on s'oriente et se dirige dans les espaces publics. Ainsi, le caractère camouflé ou ostentatoire de certains dispositifs ne peut pas être déterminé en lui-même, mais doit être appréhendé à l'aune des modalités perceptives (phénoménologiques) et actionnelles (éthiques) directement en jeu dans l'expérience située d'individus et de collectifs qui agencent leurs pratiques. Le chercheur n'est donc pas abstrait de ces dynamiques de perception et d'action et son engagement à lui aussi mérite d'être problématisé. En effet, à partir de quel point de vue d'observation fait-on émerger des phénomènes observables ?

2. Problématiser l'arrière-plan : dispositif, désaccord politique et harmonie esthétique

2.1. Pourquoi et quand parler de dispositif architectural ?

À partir de discours ordinaires comme celui que l'on a entendu dans l'extrait et de discours techniques (d'architectes et de scientifiques³), le terme dispositif peut être traduit en termes sémiotiques comme relevant d'un objet qui vise à la programmation d'une action et à l'inscription d'une manière de faire dans la matérialité de l'objet, sur deux modes. D'une part, en plein, le dispositif est une *affordance positive* lorsqu'il cherche à rendre possible une pratique d'un lieu, qui s'assume et se revendique en tant que tel. D'autre part, en creux, le dispositif est *affordance négative* lorsqu'il tente d'empêcher une pratique, de manière plus ou moins camouflée⁴.

Ces deux modes, en creux et en plein, sont liés l'un à l'autre dans la production des espaces publics : on rend possible une pratique en en rendant impossible une autre et inversement.

Dès lors, si l'on appréhende l'antiskate en termes de dispositif à travers lequel des acteurs de la ville gèrent les « pressions modales » telles qu'elles ont pu être travaillées par Jacques Fontanille (2008 et 2011), on observe qu'il a une double fonction : il empêche en même temps qu'il favorise. D'un côté, le dispositif antiskate consiste à implémenter un *ne pas pouvoir faire* (ne pas pouvoir skater) et, même, un *faire ne pas faire* (un faire ne pas skater). De l'autre, l'antiskate implémente un *pouvoir faire* (pouvoir s'asseoir sur un banc, marcher, etc.). Par là même, il importe de se focaliser sur la modalité factitive de ce dispositif, non pas en terme monolithique et consensuel (un faire unique par tous), mais en terme pluriel et agonistique (modalité dissuasive, modalité inhibitoire, modalité incitative, notamment).

2.2. Pourquoi et quand parler d'accord et de désaccord politique ?

Parce que et quand la pratique des espaces publics relève d'une éthique des pratiques ordinaires à travers laquelle des personnes qui habitent et vivent la ville gèrent les écarts entre leurs conduites et des normes – qui s'avèrent être plus ou moins partagées. On s'inscrit alors dans un paradigme de recherche qui s'intéresse aux conflits et aux dissensus impliqués dans la valorisation d'un espace social (c'est la perspective transitive des agents sociaux) et dans la valorisation d'une relation individuelle et collective aux espaces publics (c'est la perspective réflexive des agents).

Du point de vue de l'élaboration et de la gestion d'une trame urbaine, la mise en place de dispositifs qui tendent à réguler et canaliser des pratiques consiste en l'établissement et au rétablissement d'un ordre public, d'un système d'interactions entre des usagers et entre des usagers et leurs environnement où tout marche bien – voire mieux.

Mais ces *habitants* considérées comme des *usagers* par les institutions politiques⁵ déploient des pratiques qui ne sont pas forcément en adéquation avec le programme d'action souhaité pour plusieurs

³ On fait d'abord référence aux travaux de Michel Foucault (1972) mais aussi aux études menées en sociologie notamment par Marc Relieu et Cédric Terzi (2003) et par Louis Quéré (1999).

⁴ La notion d'*affordance*, qui trouve son ancrage en psychologie de la perception avec James J. Gibson (1979) et Donald A. Norman (1988), a été travaillée en sémiotique par Anne Beyaert-Geslin (2012) dans le cadre de sa *sémiotique du design* et par Pierluigi Basso Fossali (2017) dans une problématisation des enjeux épistémologiques à s'orienter vers une *écologie sémiotique de la culture*. Spécifiquement, la notion d'*affordance négative* a été notamment questionnée par Anthony Pecqueux (2009 et 2012) dans une approche écologique des expériences urbaines, vis-à-vis des casques d'écoute utilisés pour se rendre indisponible à la conversation avec autrui.

⁵ Il y a ici une différence notionnelle à préciser entre *habitant* et *usager* en continuité avec les travaux de Michel de Certeau (1980) sur l'usage des lieux (stratégiques) et les pratiques d'espaces (tactiques). La notion d'*habitant* implique des

raisons possibles : (i) ne pas saisir la visée de l'institution du fait d'une absence d'attention et d'interprétation du discours ; (ii) être pris dans une action qui entre en inadéquation avec le programme, le scénario visé ; (iii) déployer une trajectoire en opposition à celle attendue à travers un engagement dans l'action, comme on a pu l'entendre dans l'extrait où l'un des guides énonce qu'il « faut savoir que le skateur ça l'empêche pas de taper dessus et de l'enlever le truc » (lignes 39-40).

2.3. Pourquoi et quand parler d'harmonie esthétique ?

Parce que et quand les pratiques de conception de la ville cherchent à élaborer un site architectural et paysager où différents éléments sont mobilisés dans le but de constituer un ensemble où des traits plastiques et figuratifs vont entrer en relation de continuité et de discontinuité les uns avec les autres⁶.

Autrement dit, lorsque les urbanistes, les architectes et les paysagistes cherchent à faire de l'environnement de l'expérience des habitants, un site à pratiquer, un paysage à contempler, un tableau à observer, un terrain où jouer.

Dans cette dynamique de textualisation de la ville, la transformation de l'*environnement* en *espace* et en *territoire* (Thiburce 2019) implique un jeu réciproque entre les parties mises en œuvre (du remploi architectural à l'invention de formes et de structures). Dans l'implémentation de dispositifs antiskate, la question se pose de :

1. la *stratification* des interventions d'acteurs hétérogènes dans le temps (en ce sens que, dans l'aménagement du territoire comme dans les pratiques des espaces publics, on n'intervient pas *ex nihilo*) ;
2. l'*héritage* des objets et des pratiques d'un lieu (car chaque pratique participe de la transformation d'un patrimoine) ;
3. l'*assomption* et de l'*imputation* d'un geste architectural à des acteurs (on identifie une instance à l'origine d'une production située géographiquement et historiquement) ;
4. la *gestion des échelles spatiales* sur le plan urbanistique, où faire articuler des sites aux niveaux micro- et macro- de la rue, de la ville, de la métropole, de la région, du monde (les espaces publics sont soumis à un feuilletage territorial, un site urbanistique s'articulant à d'autres sites dans un projet métropolitain, un projet architectural étant en lien avec d'autres projets).

L'esthétique de la ville en tant que textualisation, qui implique des formes d'intervention multiples et hétérogènes, est donc en tension entre son versant expérientiel (*faire* pour donner à percevoir et inviter à une expérience) et son versant pragmatique (*faire pour faire* et *faire faire*, selon des cadres sociaux).

interactions bilatérales entre des agents et leur environnement à partir desquelles un milieu de vie se transforme. La notion d'*usager* implique quant à elle une relation maîtrisée des pratiques d'un lieu, un agencement interactoriel programmé et tramé selon des normes explicites ou tacites. Pour un développement sur ces notions, on se permet d'orienter le lecteur vers l'ouvrage collectif portant sur l'*habiter* en tant que *propre de l'humain* (Paquot, Lussault & Younès 2007).

⁶ On pense ici aux tensions entre *plasticité* et *figurativité* étudiées dans la recherche séminale d'Algirdas Julien Greimas (1984) à partir d'une étude de productions picturales. Dans le cadre d'une sémiotique qui s'intéresse aux expériences urbaines en situation, les dimensions plastiques et figuratives des objets de la ville sont à concevoir telles qu'elles émergent de la sémiotisation opérée et co-construite par les participants aux interactions.

3. Ancrage des notions dans un parcours situé

Les propositions de définition que je viens de faire trouvent leur ancrage dans un parcours que j'ai réalisé à Lyon, du Musée des Confluences jusqu'au Grand Hôtel-Dieu.



Fig. 3 – Parcours de dispositifs antiskate – Lyon, le 25.04.2019



Fig. 4.1 – Huit sites traversés pendant le parcours – Lyon, le 25.04.2019

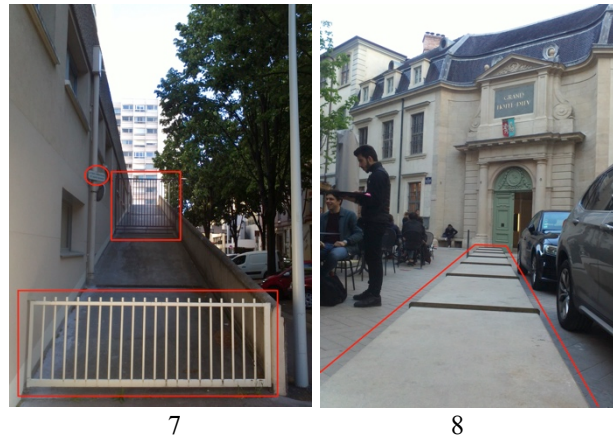


Fig. 4.2 – Huit sites traversés pendant le parcours – Lyon, le 25.04.2019

Parmi ces huit sites traversés, j'étudie ici seulement deux cas qui sont en continuité du point de vue de leur place dans la trame urbaine : celui du Palais de justice de Lyon, dont la réhabilitation a été réalisée dans le cadre du projet urbain *River movie*, et celui du Grand Hôtel Dieu, la conversion de l'hôpital Hôtel Dieu en complexe hôtelier et commercial. Tous les deux situés dans des quartiers dits touristiques, ils permettront une observation des tensions entre des usages favorisés (approche paysagère et tourisme) et des pratiques d'appropriation empêchées (le skateboard, entre autres).

3.1. Marquer la coercition et instituer le désaccord : l'ostension

À travers la photographie ci-dessous⁷, le cas du Palais de Justice (étape 5 du parcours) représente une situation phare, éclairante, où le désaccord politique est poussé à son paroxysme.



Fig. 5.1 –Antiskates au Palais de justice de Lyon – le 25.04.19

⁷ De manière à garantir la visibilité des éléments des photographies étudiées, j'ai réalisé un zoom en post-traitement marqué par un cadre en pointillés lorsque cela paraissait nécessaire. Par ailleurs, sur le plan méthodologique, un article complémentaire serait nécessaire pour problématiser la mise en place du dispositif de composition des photographies.

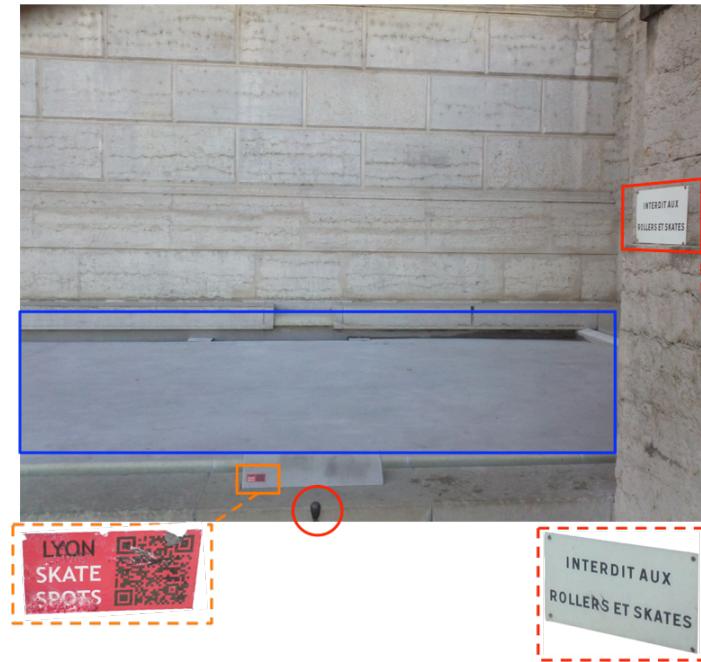


Fig. 5.2 – Antiskates au Palais de justice de Lyon – 25.04.19

En effet, les instances en charge de l'aménagement des espaces publics urbains ont implémenté ici un dispositif antiskate complexe où des objets en métal incrustés entre les blocs de pierre (encadré en rouge) sont couplés à une signalétique verbale et visuelle indiquant que ce lieu est « INTERDIT AUX ROLLERS ET SKATES » (encadrés en rouge)⁸, ainsi qu'à des bassins d'eau qui ne sont pas mis en fonctionnement (encadrés en bleu)⁹.

L'ajout d'une injonction verbale au caractère coercitif des barres en métal disposées le long du bloc de pierre est intéressante du point de vue de la tension discursive entre *adresse* et *destination* (Kerbrat-Orecchioni 1992 ; Rastier 2013) : on adresse un discours aux usagers de l'espace public en modulant le ton de son discours en fonction des acteurs à qui il est destiné. Destiné d'un côté aux personnes qui pratiquent le roller et le skate, ce panneau élabore un discours injonctif – potentiellement non pertinent, du fait que les personnes sémiotisent déjà la présence d'antiskates au cours de leur pratique. De l'autre côté, destiné aux non-skateurs, ne consisterait-il pas en la mise en visibilité du dispositif antiskate pour des non-initiés, dans une pseudo fonction d'ancrage barthésien (Barthes 1964) ?

Ainsi, ce panneau pourrait être interprété comme participant d'un *ethos* (Amossy 2011) à travers lequel les aménageurs montreraient aux usagers qu'ils mettent en œuvre des procédures visant à la canalisation des pratiques¹⁰. De manière oppositive à cette force contraignante, des personnes ont collé un *sticker* sur un luminaire, *sticker* où est écrit « Lyon Skate Spots » à côté d'un QR code (encadré en orange). Ce QR code, lorsqu'il est flashé avec un *smartphone*, redirige les utilisateurs vers un site

⁸ Sur le plan énonciatif, il faut noter que ce sont les pratiques ou les instruments qui sont identifiés, et non pas les agents qui les conduisent ou les utilisent. On se demande ainsi si le fait que soit inscrit « interdit aux skates et rollers » et non pas « interdit aux skateurs et rolleurs » peut être conçu comme stratégie d'atténuation de la force polémique du discours.

⁹ On propose l'hypothèse que ces bassins participent à la fois d'un embellissement du paysage (l'eau des bassins reflète le bâti, entre en continuité avec la Saône qui se trouve à côté et rompt avec le caractère minéral du parvis) et d'une canalisation de pratiques du terrain (les bassins d'eau empêchent non seulement de skater, mais aussi de rester le long du bâtiment).

¹⁰ Il serait alors pertinent de poursuivre l'analyse quant aux liens entre *énonciation* et *ethos*, en distinguant l'*ethos* « dit » de l'*ethos* « montré », le premier relevant d'une identité actorielle construite par un discours réflexif des agents sur leurs propres conduites et le second relevant d'une identité actorielle énoncée et élaborée en action.

internet où différents lieux sont répertoriés par type de *spots* (« *blocks* », « *bowl* », « *DIY* », « *flatbar* », entre autres) et par arrondissements (arrondissements lyonnais et villes limitrophes telles que Villeurbanne ou Vaulx-en-Verin).

Il est alors intéressant de penser l'institutionnalisation du désaccord des skateurs comme étant en réponse au dispositif initialement implémenté par les aménageurs qui vise à les empêcher dans leur pratique. À travers cette bilatéralité de l'institution du désaccord, les skateurs développent une institutionnalisation de leur pratique tactique de l'espace urbain, en force contraire au geste des institutions politiques qui régulent et règlementent les pratiques de l'espace public¹¹.

3.2. Sémiotiser et implémenter un cadre harmonieux : le simulacre

Pour ce qui est du cas du Grand Hôtel Dieu (étape 8 du parcours), on observe qu'il représente une situation où c'est l'harmonie esthétique qui est la plus recherchée.



Fig. 6 – Antiskates au Grand Hôtel Dieu - 25.04.19

¹¹ Une piste à approfondir ici serait celle de la citoyenneté des pratiques urbaines au sein d'un espace social, qui n'est pas à confondre avec le déploiement d'une pratique "citoyenne" dans le cadre d'une démocratie participative. L'artiste plasticien Raphaël Zarka rend bien compte de ce saut qualitatif en énonçant que le fait de skater n'est pas forcément un « engagement citoyen ».

« Ocean Howell (2001) soutient dans son remarquable essai *The Poetics of Security*, que les skateurs remédient à la logique des espaces commerciaux et sont des producteurs d'espaces publics. À mon avis, le skateboard, qui pose très bien la question de la redéfinition de l'espace public, n'y répond pas pour autant. Les skateurs ne sont pas producteurs d'espace public dans le sens qu'ils n'ouvrent pas les possibilités de l'espace à d'autres pratiques. Le skate procède plus souvent par annexion que partage d'espaces. Ce ne sont d'ailleurs pas tant les skateurs qui ne supportent pas les autres, mais les autres qui trouvent le plus souvent (et c'est tout à fait légitime) le voisinage des skateurs plutôt pénible et envahissant. Le skate apporte des solutions individuelles, pas collectives ; non le skate n'est pas un acte citoyen. C'est par le jeu, la recherche du plaisir (avec tout ce qu'elle implique d'égoïsme), que les skateurs court-circuitent l'usage préétabli de certains espaces.

En 1978, Jacques Carroux remarquait avec perspicacité « qu'à l'évidence, le succès du skate souligne, en même temps qu'il essaie d'y remédier, les difficultés de pratiquer le sport dans nos villes, surtout les grandes ». Alors que traditionnellement le jeu est une activité séparée, circonscrite à un espace et un temps particulier (Caillois 1958), le skateboard est une pratique hors-piste ; qui partage les espaces de ceux qui ne jouent pas, et c'est bien ce qu'on lui reproche le plus souvent. Par endroits, les dégradations causées sont indéniables. Il faut pourtant bien se garder de penser le skate comme une forme de vandalisme. C'est une activité où le plaisir passe avant toute forme de revendication, et l'esthétique avant toute forme d'agression ; les effets sonores, les traces et les dommages n'ont jamais été moteurs mais simples conséquences. » (Zarka 2003, pp. 44-45)

À partir des éléments énoncés par Raphaël Zarka, on se questionne sur le fait que les skateurs n'ouvrent pas de « possibilités de l'espace à d'autres pratiques ». En effet, n'y aurait-il pas des personnes qui, observant des skateurs s'appropriier la ville avec leur planche, se trouveraient inspirés par d'autres modalités d'appropriation ?

En effet, lors de la reconversion de l'hôpital en complexe hôtelier et commercial, la façade du bâtiment ainsi que le sol ont été rénovés et des bancs ont été ajoutés. Sur le plan iconique, on constate que les antiskates, sertis dans ces blocs de pierre (encadrés en rouge), sont moulés dans un métal qui entre en continuité plastique, notamment chromatique, avec l'inscription gravée sur le fronton de l'ancienne entrée principale (encadrée en orange) : ils sont tous deux dorés.

Cette dorure symboliserait alors le caractère luxueux et raffiné des produits proposés à la clientèle dans la perspective de la constitution d'une relation positive aux usagers et touristes.

L'antiskate adopterait ainsi l'esthétique d'un milieu où les convenances tiennent une place importante tout en camouflant sa dimension coercitive : "sous la dorure, l'oppression".

Cette formule volontairement provocatrice cherche à traduire linguistiquement les tours de force architecturaux opérés à travers la mobilisation de certains atours dont on pare certains mobiliers urbains pour parer les conduites de certains habitants. Sous la forme d'un simulacre esthétique, les barres de métal implémentées dans ces blocs de pierre diffèrent de l'antiskate thématique au cours de l'échange entre les participants à la balade urbaine guidée *Esprit skate* transcrit en ouverture de l'article (§0). De manière à étayer une interprétation et une argumentation allant dans ce sens, il serait alors judicieux de vérifier l'hypothèse selon laquelle les instances en charge de l'aménagement du site, ayant pris en compte les tactiques des skateurs, qui tapent sur les antiskates afin de pouvoir pratiquer à nouveau les mobiliers urbains desquels ils les délogent, ont eux aussi mis en place une tactique contraire, qui cherche à concilier une conception harmonieuse et cohérente du lieu (continuité entre l'inscription dorée et le banc) et une innovation du *design* urbain (une pratique qui reste vigilante à l'évolution des usages en développant de nouvelles affordances négatives et positives).

4. Retombées sur le désaccord et ouverture sur une étude concertée

Du point de vue du thème du congrès, l'antiskate est un détail dans la trame urbaine à partir duquel on peut observer que, même si chaque solution technique n'est pas forcément une solution politique, l'antiskate tend à signaler à la fois une règle ancrée socialement et une fracture culturelle.

Une deuxième phase du travail pourrait consister à systématiser le continuum des antiskates, des versions les plus camouflées à celles les plus explicitement coercitives, en questionnant notamment les potentielles articulations et corrélations entre le type d'antiskate mobilisé dans un site architectural et sa situation dans la ville. L'enquête sémiotique d'un (dés)accord social à partir d'une prise en compte de cette situation géographique fine participerait ainsi (i) d'une analyse de la géopolitique locale (Subra 2016) qui problématise les conflits et les tensions entre des agents qui cohabitent un même milieu ; (ii) d'une réflexion sur la méréologie de l'espace urbain lyonnais, où penser les relations entre les divers pôles de ce territoire « polycentré » (Authier, Grafmeyer, Mallon & Vogel 2010).

Du point de vue épistémologique, cette étude se situe dans une « approche praxéologique du politique » adoptée par Marc Relieu et Cédric Terzi (2003, p. 383), à travers laquelle faire émerger en quoi « [les] routines de coordination entre les piétons, les automobilistes, les deux-roues sont des "indicateurs" de "cultures politiques" de la vie urbaine ordinaire ». « D'une part, [les auteurs suggèrent] que certaines des formes les plus concrètes de l'expérience publique urbaine revêtent une dimension politique, en ce qu'elles incarnent et constituent pratiquement différentes modalités du vivre-ensemble » (Relieu & Terzi 2003, p. 373). D'autre part, « [ils considèrent] que les activités plus classiquement qualifiées de "politiques" – telles que les controverses, les disputes, ou les débats

publics – s'appuient étroitement sur ce caractère organisé et orienté des activités urbaines ordinaires, sans toutefois s'y épuiser » (2003, p. 373). Ainsi, l'observation située des interactions entre diverses pratiques de l'espace public, en tant que lieu de réalisation et de négociation du politique, revêt un intérêt majeur pour une étude sémiotique empirique des marqueurs d'accords et de désaccords, conçus en tant que réalisations socio-pragmatiques, à partir de l'observation d'expériences *in vivo* et à travers le tracé d'une interprétation située¹².

On chercherait moins à reconstituer des proto-accords ou des proto-désaccords qu'à faire émerger (i) « une dialectique entre des rôles attribués par la situation et des prétentions actuelles de les rendre compatible et cohérente selon une forme de vie » Basso Fossali (2015, p. 126) ; (ii) une négociation bilatérale de l'intentionnalité des aménageurs et l'intentionnalité des habitants, sachant que

« l'intention reste aussi un principe d'intelligibilité nécessaire car on ne peut pas réduire l'action sociale à des sélections et à des syntaxes de schémas ; chaque action est "sociale" parce qu'elle montre un côté communicatif qui problématise les valences qui président asymétriquement au choix d'une stratégie ou au choix d'une tactique » (Basso Fossali 2015, p. 126).

L'accord et le désaccord nécessiteraient en effet d'être finement caractérisés à travers une enquête sur la *transformation progressive* d'un « partage du sensible » (Rancière 2000, p. 12) conçu en tant que « système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives », comme l'a montré Anthony Pecqueux (2012) en s'intéressant au « fondement sensible du lien social ». Dans une ouverture de l'étude, ces évidences mériteraient d'être prises en compte dans le cours des pratiques ordinaires dans toute leur polysémie, en ce que d'une part, elles relèvent d'un fait et d'une action tacites permettant de négocier un sens (en) commun ; d'autre part, elles sont des preuves d'actions d'agents et des traces de subjectivités co-construites en interaction (*evidence*, en anglais).

Dans notre étude des pratiques sémiotiques ordinaires, on trouve un intérêt majeur à mettre en visibilité des formes diverses de gestion de l'attention opérées à travers un *design* des interactions entre des agents et leur environnement, de la régulation à la possibilisation. On pourrait notamment observer dans quelle mesure des acteurs prêtent attention à leur environnement en pistant la coercition sans pour autant tomber dans une théorie du complot ("il y a des anti- partout") ou dans une forme de paranoïa ("tout est dirigé contre moi/nous"). À partir de cette focalisation sur la pratique du skateboard et son traitement sur l'axe coercitif, on se demande alors quelles seraient les ouvertures possibles, dans une paradigmatique de l'*anti*- ?

En effet, quelle pourrait être la "paradigmatique des accords" dans les espaces publics, non seulement urbains mais aussi ruraux, au regard d'une "syntagmatique des saisies" phénoménologique,

¹² Une telle perspective ne peut que s'inscrire en dialogue avec l'enquête proposée par Thierry Paquot sur la notion d'*espace public* au singulier et ses différences avec celle, au pluriel, d'*espaces publics*. Le singulier « évoque non seulement le lieu du politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue » Paquot (2009, p. 3). Quant à eux,

« les espaces publics peuvent être accaparés par des personnes privées [...] ou partagés collectivement [...], ou bien encore accueillir du public alors même qu'ils appartiennent à un centre commercial, un musée ou une enclave résidentielle sécurisée, de droit privé. Ces *espaces publics* – dont la responsabilité juridique varie d'un cas à un autre, et dont les usages sont incroyablement versatiles – mettent en relation, du moins potentiellement, des *gens*, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, etc. Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et réciproque attendue, l'altérité. C'est dans *les espaces publics* que le soi éprouve l'autre » (Paquot 2009, pp. 6-7).

éthique, épistémique et affective ? On pourrait ainsi potentiellement mettre en évidence les aspects cumulatif ou substitutif des affordances positives et négatives induites par un même dispositif, les jeux de langage instaurés entre l'explicitation du caractère interdit d'une pratique (« rollers et skate ») et une interdiction non dite sur le plan linguistique, mais qui se trouve être bon gré mal gré effective sur le plan praxéologique : on n'installe pas de panneau indiquant « interdit aux... », mais les pratiques en pointillées sont tout de même intentionnellement empêchées.

Dès lors, une telle focalisation sur des dispositifs architecturaux tel que l'antiskate, problématise en plein mon positionnement énonciatif sur les pratiques des acteurs d'un espace social dans un espace social, tenant et aboutissant des prismes à travers lesquels je sémiotise et je me représente les mondes urbains contemporains. Et dans la poursuite d'une étude des liens entre les notions de *parcours*, d'*appropriation* et d'*engagement*, trois axes qui ont structuré les recherches collectives de l'équipe lyonnaise Confluences Sémiotiques ces dernières années, il est nécessaire de se demander dans quelle mesure une recherche empirique locale sur les accords et désaccords participe à la mise en visibilité :

1. des conflits territoriaux – lorsqu'on opère dans le domaine scientifique, à quel point la prise en charge d'une parole sur des conflits sociaux alimente-t-elle ou non des désaccords ? ;
2. des inégalités quant au pouvoir d'agir des acteurs d'une société – au-delà d'une éducation à l'image et aux médias qui se voudrait être une forme d'*empowerment*, à quel point la recherche accepte-t-elle un partage bilatéral des compétences et des performances réalisées en-dedans et en-dehors de son champ d'action privilégié ? ;
3. des modalités d'inhibition ou de dissuasion de l'action au cours d'expériences urbaines situées – à quel point une enquête en prise avec un partage du sensible favorise-t-elle des réappropriations du territoire aussi bien pour soi-même que pour autrui, aussi bien pour des collègues que pour d'autres habitants avec qui l'on cohabite les espaces publics ?

Références bibliographiques

- Amossy, Ruth (2011), *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Arasse, Daniel (1992), *Le détail. Pour une histoire rapprochée de la peinture*, Paris, Flammarion ; nouv. éd. 2009.
- Authier, Jean-Yves, Grafmeyer, Yves, Mallon, Isabelle & Vogel, Marie (2010), *Sociologie de Lyon*, Paris, La Découverte.
- Barthes, Roland (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, n. 4 (“Recherches sémiologiques”), pp. 40-51.
- Basso Fossali, Pierluigi (2015), « L'interprétation dans son espace phénoménologique : jeux de langage et implémentation publique », *Metodo*, vol. 3, n. 1 (A. Bondi & F. La Mantia, eds., “Phenomenology and semiotics”), pp. 113-138.
- Basso Fossali, Pierluigi (2017), *Vers une écologie de la culture*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Basso Fossali, Pierluigi & Le Guern, Odile (eds., 2018), *L'appropriation sémiotique. L'interprétation de l'altérité et l'inscription du soi*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Beyaert-Geslin, Anne (2012), *Sémiotique du design*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Caillois, Roger (1958), *Les Jeux et les Hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard ; nouv. éd. revue et augmentée, 1967.
- Caroux, Jacques (1978), « Figures urbaines du quotidien : le skate sauvage », *Esprit*, n. 10 (M. de Certeau, éd., “La culture de l'ordinaire”), pp. 26-35.

- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Formes sémiotiques ».
- Fontanille, Jacques (2011), *Corps et sens*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Formes Sémiotiques ».
- Foucault, Michel (1972), *L'histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard ; nouv. éd. 2003.
- Goffman, Erving (1974), *Frame analysis*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press ; tr. fr. *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- Gibson, James J. (1979), *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin.
- Greimas, Algirdas Julien (1984), *Sémiotique figurative et sémiotique plastique*, Limoges, Presses Universitaire de Limoges.
- Howell Ocean (2001), « Poetics of security: Skateboarding, Urban design, and the New Public Space », *Urban Action*, n. 67, pp. 1-23, en ligne : https://urbanpolicy.net/wp-content/uploads/2013/02/Howell_2001_Poetics-of-Security_NoPix.pdf – consulté le 23/06/2021.
- Ingold, Tim (2013), *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Zones Sensibles.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1992), *Les interactions verbales. Tome 2*, Paris, Armand Colin.
- Norman, Arnold D. (1988), *The Psychology of everyday things*, New York, Basic Books.
- Paquot, Thierry (2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte ; nouv. éd. 2015.
- Paquot, Thierry, Lussault, Michel & Younès, Chris (2007), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte.
- Pecqueux, Anthony (2009), « Embarqués dans la ville et la musique : les déplacements préoccupés des auditeurs-baladeurs », *Réseaux*, n. 156, pp. 49-80.
- Pecqueux, Anthony (2012), « Pour une approche écologique des expériences urbaines », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 22, pp. 27-41.
- Quéré, Louis (1999), « Action située et perception du sens », dans M. de Fornel & L. Quéré (éds.), *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, EHESS, pp. 301-338.
- Rancière, Jacques (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique.
- Rastier, François (2013), *Apprendre pour transmettre. L'éducation contre l'idéologie managériale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Relieu, Marc & Terzi, Cédric (2003), « Les politiques ordinaires de la vie urbaine : l'organisation de l'expérience publique de la ville », dans D. Cefaï & D. Pasquier (éds.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 373-397.
- Subra, Philippe (2016), *Géopolitique locale : territoires, acteurs, conflits*, Malakoff, Armand Colin.
- Thiburce, Julien (2015-2018), *Le dialogisme urbain. De l'usage tacite des espaces publics aux formes d'appropriation narratives et affectives de la ville*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Lumière Lyon 2, en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02059301v2> – consulté le 23/06/2021.
- Thiburce, Julien (2019), « La balade urbaine : mimésis, sémosis et poésis du territoire », dans J. Bonaccorsi & S. Cordonnier (éds.), *Territoires. Enquête communicationnelle*, Paris, Editions des archives contemporaines, Ère numérique – Lab. ELICO, pp. 21-49, en ligne : <https://www.archivescontemporaines.com/books/9782813003072> – consulté le 23/06/2021.
- Trom, Danny (2002), « L'engagement esthétique : du trouble à l'enquête visuelle. Une pragmatique du regard sur le paysage », dans D. Cefaï & I. Joseph (éds.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuve de civisme*, La Tour d'Aigues, L'Auge, pp. 287-299.
- Zarka, Raphaël (2003), *La conjonction interdite. Notes sur le skateboard*, Paris, B42 ; nouv. éd. 2011.

Le (dés)accord dans la production de l'espace architectural

Sihem JENDOUBI KHÉNISSI

*Université de Carthage (ENAU), Unité de recherche EAE
(Epistémologie de l'Architecture et Événementialité)*

0. Introduction

Nos travaux de recherche nous ont permis de baliser les formes de désaccord entre la conception de l'architecte et les pratiques et re-conception de l'habitant notamment dans l'habitat collectif et semi collectif. En effet, avant d'être soumis à l'habitant, l'espace architectural est tributaire d'une conception de l'architecte. Ce dernier conçoit l'espace et l'exprime en imaginant une certaine représentation de l'habitant à travers sa propre représentation, ce qui induit une anticipation de l'espace et des actions qui vont s'y dérouler. Le concepteur et l'utilisateur, n'ayant pas forcément la même expérience ni le même code culturel vis-à-vis de l'espace, l'espace conçu sera différemment interprété par l'habitant.

Notre approche qui vise à comprendre ces écarts s'inscrit dans l'approche sémiophénoménologique spatiale ; elle tente d'apporter un éclairage à ce qui est inhérent à cet écart afin de proposer des pistes de réflexion pour une nouvelle posture de l'architecte concepteur (Hoddé 2013).

Pour étayer cette réflexion nous nous basons sur les travaux d'Alain Renier pour qui l'architecture ne se limite pas seulement à sa conformation physique, elle se traduit aussi bien par le solide "d'englobement" qui est la forme d'enveloppe proposée par l'architecte et par les configurations socio spatiales définies et transcrites spatialement érigées par la pratique de l'habitant. Nous convoquons aussi Daniel Pinson qui aborde ce sujet du côté de l'usage de l'habitant et pense que les qualités de l'habitation dépendent d'une part de la conception de l'architecte qui prend en compte les différentes dimensions environnementales, et d'autre part de la pratique de l'espace par l'habitant et de la façon dont il saura en user. Les travaux de Rainier Hoddé peuvent aussi appuyer notre propos ; ce dernier s'intéresse à l'usage de l'habitant et à sa primauté dans la conception de l'espace architectural, pour l'auteur la participation de l'habitant en tant que nouvel acteur fondamentalement différent des intervenants traditionnels, peut changer l'ensemble du processus de conception de l'espace. Il étudie aussi les transformations des pratiques des professionnels du fait de leur confrontation plus directe avec les habitants et usagers.

La syntaxe spatiale a aussi traité cet écart sous forme d'outils qui permettent de mettre en évidence la traduction des espaces des relations sociales.

1. L'apport de la sémiotique de l'espace

La conception de l'espace architectural est un processus complexe qui dans sa mise en forme est confrontée en plus de la prestation technique à plusieurs autres dimensions du monde de la signification : l'économique, le politique, le culturel, le social...

La sémiotique, théorie de la signification, permet en tant qu'elle s'approche de comprendre ce domaine spatial qui est une forme d'expression englobant un contenu variable signifiant. L'architecture ne peut être explorée qu'à travers la manipulation de la signification de l'espace (Djerbi 2004), l'espace conçu mais aussi l'espace contenant son habitant : l'espace habité. Etant un langage, l'architecture, se présente comme un système de signes articulés, qui manipule le sens à travers l'espace et son habitant. Par ce fait la sémiotique de l'espace offre un outil de lecture, d'interprétation ou de compréhension, elle se présente comme un outil de savoir. Manar Hammad affirme que la sémiotique replace l'architecture dans une dynamique impliquant les hommes et les choses, elle assigne un rôle structurel (syntaxique) à l'architecture. « La sémiotique de l'architecture rassemble un ensemble de signifiants incluant l'espace, les objets et les hommes. » (Manar 2006). La sémiotique offre ainsi la possibilité de fragmenter l'espace architectural en configurations signifiantes. Selon Umberto Eco « la sémiotique est une discipline qui, loin de soutenir l'impossibilité d'expliquer le fonctionnement des langues naturels, affirme que ce fonctionnement peut être décrit par des règles configurationnelles fixes, mais aussi que ces configurations sont en constante évolution. » (Eco 1988).

Grâce aux outils de la sémiotique, la fragmentation de l'espace en unités signifiantes est possible et permet de dégager la double conception de l'espace architectural. En effet, l'ensemble signifiant architectural est articulé par l'architecte formé pour produire l'espace architectural. Cet espace produit représente un contenant de la vie de son habitant, il y passe tous les moments de son existence. Durant le passage de l'espace de son producteur et énonciateur (l'architecte) vers l'habitant récepteur et énonciataire, nous observons diverses transformations au niveau de l'articulation de cet ensemble paradigmatique et syntagmatique qui dénonce un (dés) accord signifiant.

L'observation de ce phénomène montre que l'espace est réorganisé par l'habitant dès sa réception (et parfois même avant). Nous considérons que l'espace est reconçu par les soins de ce récepteur pour l'adapter à son faire et ses activités étant donné qu'il n'est pas totalement d'accord avec les propositions de l'architecte.

Lors de sa re-conception (Bouricha 2007) de l'espace, l'habitant intervient au niveau des articulations de l'espace : au niveau de ses composantes physiques, enveloppes ou objets meubles selon les cas. Il intervient sur le matériel pour satisfaire sa pratique considérée comme un immatériel variable. Il produit d'autres énoncés spatiaux à travers un immatériel dynamique et un matériel réorganisé.

Les différents objets configurés dans l'espace, enveloppes ou meubles sont inscrits dans l'énoncé spatial aussi bien par l'architecte que par l'habitant. Ils sont caractérisés par leurs matériaux et par leurs procédures de fabrication. L'opération de l'énonciation spatiale dépend de plusieurs acteurs et de plusieurs paramètres. Nous avons, d'une part, les acteurs objets et d'autre part les acteurs humains. Ces acteurs dans leur *jeu actanciel* énoncent leurs accords ou leurs désaccords avec l'espace architectural.

1.1. L'habitation : une forme de langage spatial articulé

L'habitation ou la maison, forme architecturale, est un espace signifiant, elle communique un sens et exprime un ou des messages. Jacques Pezeu-Massabieu dit à ce propos qu'« érigée en espace signifiant, la maison devient un objet différent de l'étendue », il cite Greimas qui affirme que la maison est un langage spatial permettant de parler d'autre chose que d'elle-même ; de l'espace, de son habitant, de son histoire. Pour lui les formes de la maison sont classifiables, mais il pense que cette taxinomie ne suffit pas à la concevoir en totalité : son élaboration en fait aussi l'objet d'une syntaxe qui la fait entrer dans un système de communication.

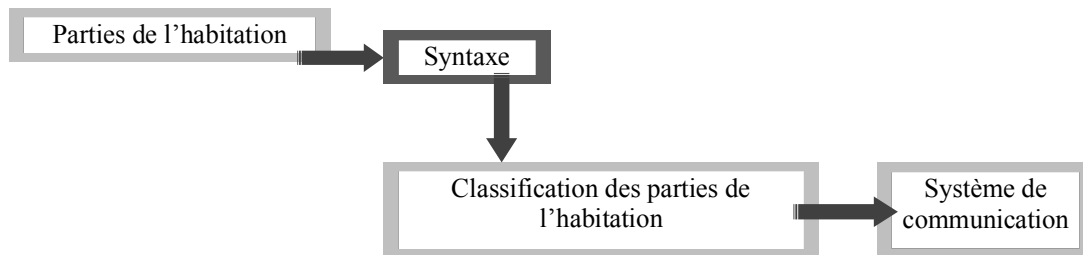


Fig. 1 – Caractère syntaxique de l'habitation et son appartenance à un système de communication

2. L'architecture savante et non savante

L'intervention de l'habitant sur l'espace architectural est considérée comme une production spatiale non savante relativement à une architecture dite savante conçue par un architecte ayant une formation académique. En effet l'architecte use de toutes les connaissances acquises lors de sa formation pour traduire et concevoir l'espace architectural considéré comme une production savante : « La conception est l'action de se représenter par la pensée, d'anticiper une réalité par une image. C'est donc l'opération intellectuelle par laquelle l'architecte traduit le premier état du projet. » (Beneddouch 1998). La conception de l'espace par l'architecte nécessite une idée basée sur un processus de réflexion moyennant des outils intellectuels. Philippe Boudon confirme cette idée : « l'architecture n'existe que -d'avoir- d'abord été conçue, que tout espace architectural conçu par un concepteur a la particularité d'être pensé et que produire un bâtiment nécessite un travail intellectuel » (Boudon 1994).

Or l'usager, n'étant pas initié à la production de l'espace, s'identifie à son habitat et tend à le transformer et à le personnaliser. Il se réfère généralement à des « modèle(s) culturel(s) » pour définir son environnement. Ainsi l'habitant pratique l'espace en puisant dans son code culturel (un code différent de celui du concepteur de l'espace), ce qui induit dans cette pratique spatiale une adaptation se manifestant au niveau de l'usage de l'espace par l'appropriation de l'objet spatial, par sa concrétisation et sa « thématization » au niveau des configurations spatiotemporelles.

En réalité cette pratique transformatrice par l'habitant définie comme non savante, cache un côté savant et intellectuel. En effet selon Daniel Pinson « l'usage ne se limite pas à un ensemble de pratiques fonctionnelles, il intègre un niveau idéal, fait de représentations spatiales, de mythes et de rites mémorisés » (Pinson 1993).

Nous présentons dans ce qui suit un exemple de désaccord spatial dans différents cas d'espaces d'habitation. Une architecture non savante se manifeste et se définit par l'intervention de l'habitant sur l'espace produit par l'architecte, elle se traduit par des transformations de certaines composantes de l'espace.

Pour confirmer nos idées, nous avons choisi des cas d'appartements dans lesquels plusieurs transformations sont dégagées montrant un grand écart entre la conception de l'architecte et la pratique de l'habitant.

Le troisième cas présenté est un espace conçu totalement par l'habitant et qui montre la présence d'une architecture savante dans l'architecture non savante.

2.1. Cas n° 1 : Habitation moyen standing transformée

L'appartement est composé d'un salon et de deux chambres à coucher, il est situé dans une résidence moyen standing à Tunis en Tunisie. La famille habitant l'appartement se compose des parents et de deux enfants (une fille et un garçon). Dès la réception de l'espace la famille a transformé la chambre des parents en deux chambres d'enfant et le séchoir en cuisine.

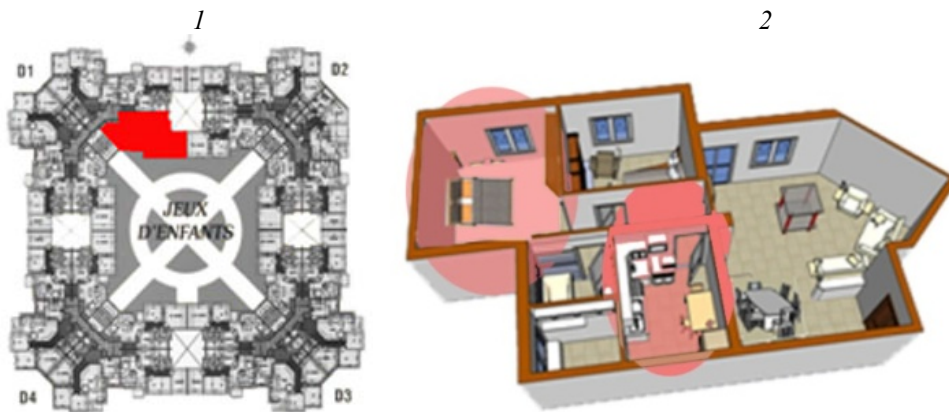


Fig. 1 – Situation de l'appartement au niveau de la résidence
Fig. 2 – Vue en trois dimensions, expression de l'espace proposé par l'architecte



Fig. 3 – Vue en trois dimensions, expression de l'espace transformé par l'habitant

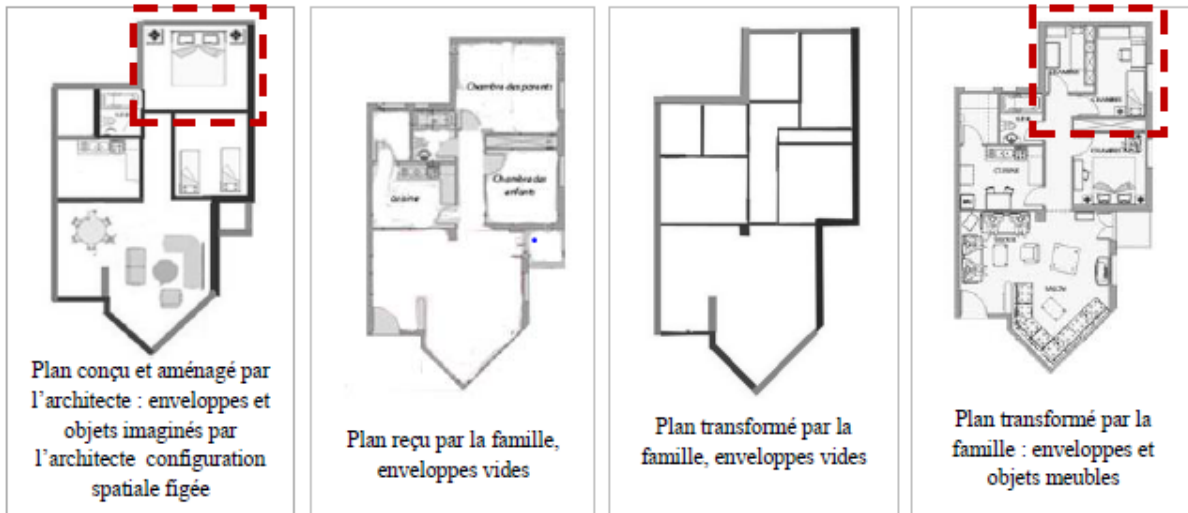


Fig.4 – Différentes configurations syntagmatiques, en plan, de l'évolution de l'espace de l'appartement

2.2. Cas n° 2 : Habitation sociale transformée

Le cas suivant est une habitation sociale dans un complexe résidentiel construit par l'état. Elle est composée d'un salon, deux chambres à coucher, une cuisine, salle de bain et un séchoir. La famille habitant l'appartement se compose des parents et deux garçons. La famille a adapté les espaces de l'appartement à son besoins en transformant la cuisine en salle à manger , le séchoir en cuisine et en changeant la vocation de la chambre des parents en chambre des enfant, et la chambre des enfants en chambre des parents.



Fig. 5 – Configuration en volume conçue et aménagée, imaginée par l'architecte

Fig. 6 – Configuration en volume, pratiquée et aménagée par la famille pendant une tranche de leur vie dans l'appartement : durant un moment $[t_{n1}, t_{n2}]$

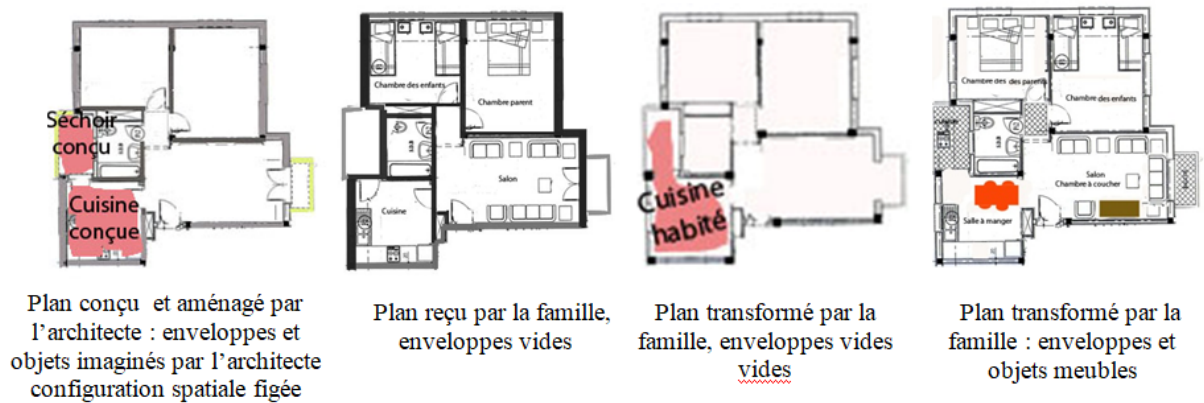


Fig. 7 – Différentes configurations syntagmatiques, en plan, de l'évolution de l'espace de l'appartement

2.3. Cas n° 3 : Habitation spontanée transformée, une architecture "non savante"

Le cas suivant est une habitation faisant partie d'un travail de mémoire d'architecture que j'ai dirigé¹, c'est une habitation dans un quartier spontané qui s'est développé à travers le temps dans les périphéries de la ville de Sousse en Tunisie. Les habitants transforment et réajustent leurs espaces de vie en fonction de leurs usages et pratiques, faute de moyens financiers, ils font évoluer leurs espaces à travers le temps et adaptent leur habitation selon les événements.

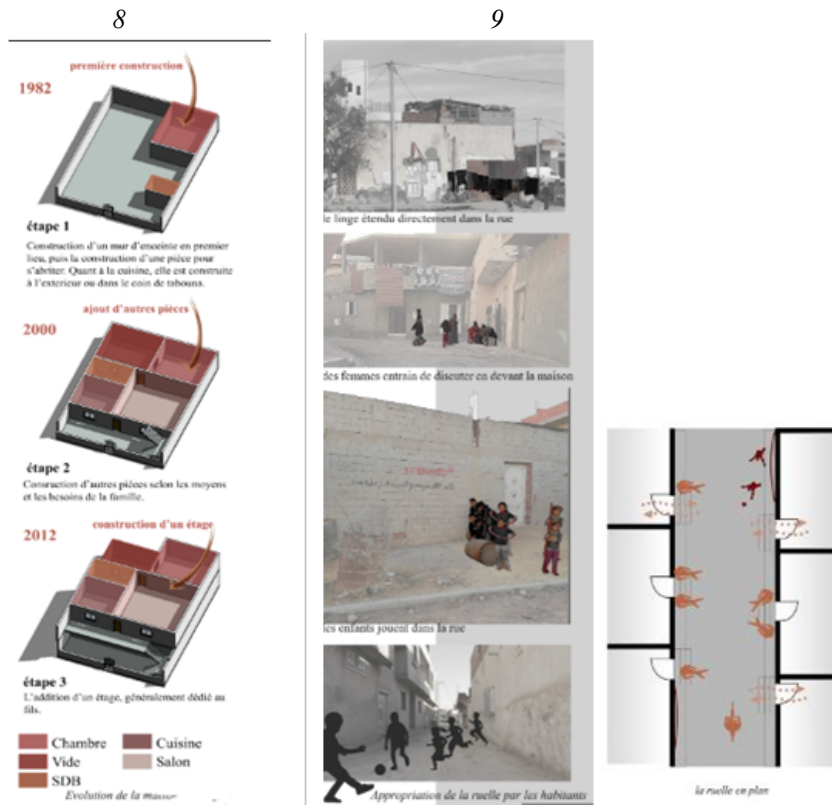


Fig. 8 – Evolution du nombre des pièces selon les besoins et les moyens financiers selon le besoin

Fig. 9 – Transformation et appropriation de l'espace extérieur (Dessiné par Halim Jamei)

¹ Mémoire intitulé : Assister L'habitat spontané, un projet d'habitat social au quartier Taffela à Sousse, présenté par Jamei Halim et dirigé par Jendoubi Khénissi Sihem.

3. Le désaccord spatial considéré par différents courants et approches

3.1. *L'approche participative*

La démarche participative prend de plus en plus d'ampleur, son essence émane de l'implication des acteurs directement concernés par l'espace architectural : les usagers. Cette implication peut être un des moyens pouvant réduire le désaccord entre l'architecte et l'habitant de l'espace.

Selon Rainier Hoddé « l'arrivée de l'utilisateur réagence les contenus et les relations entre les deux phases habituellement étanches que sont la programmation (élaboration de la demande) et la conception (proposition architecturale). » (Hoddé 1994). Cette participation de l'utilisateur au niveau de la programmation en amont de la conception de l'espace par l'architecte peut canaliser les choix de l'architecte vers des espaces relatant les vrais usages de l'habitant. En effet cette approche vise à inclure l'habitant dans la fabrication de son espace et de lui permettre de donner ses recommandations permettant une meilleure anticipation, par l'architecte, de son lieu de vie. Selon Rainier Hoddé :

« Attendre une meilleure prise en compte des utilisateurs dans le dialogue entre architecte et commanditaire d'un projet d'architecture à réaliser, revient à accorder une extrême attention au choix de l'architecte. Cela est d'autant plus nécessaire que nombre d'architectes contemporains négligent aujourd'hui le confort d'usage dans leurs projets et livrent des bâtiments que les utilisateurs jugent mal adaptés à leur pratique quotidienne » (Hoddé 1996).

3.2. *L'ergonomie spatiale*

Intégrer le facteur humain dans le processus de conception en imaginant des situations futures est le propos de l'ergonomie spatiale, en effet cette démarche peut aider à canaliser la conception des espaces de vie en se basant sur l'analyse des vrais besoins de l'utilisateur et de ses futures activités. Cette démarche intègre toutes les contraintes et tous les paramètres relatifs aux besoins des utilisateurs moyennant des entretiens et des observations permettant l'élaboration de prévisions de scénarios de vie généralement non pris en compte.

Grâce à des analyses visant le bien-être de futurs utilisateurs, l'ergonomie, qui la plupart du temps intervient à la fin du processus de conception, garantit la bonne intégration des futurs besoins des habitants de l'espace. Or cette visée est normalement celle de l'architecte, ce dernier met souvent la liberté créative et l'innovation technique comme primauté et considère l'usage de l'utilisateur comme contrainte, idée confirmée par les paroles de Heon song : « L'intérêt d'établir un lien entre usage et conception réside dans le fait que l'usage est un point d'entrée à la créativité orientée utilisateur, puisqu'il ouvre de nouvelles perspectives de conception par une analyse globale des problématiques et des besoins réels des utilisateurs » (Song 2010).

En fait l'espace architectural est destiné, simplement et au premier abord à contenir la vie d'un être humain, il doit lui permettre de vivre dans le confort donc dans le bonheur, ce qui implique qu'il faut éviter le désaccord avec les attentes et les besoins réels de l'utilisateur de l'espace, en plus de réduire les futures transformations de cet espace. Dans sa conception, l'architecte doit d'emblée se prémunir de toutes les données ergonomiques et les intégrer dans le processus créatif. Nous pensons que le facteur humain doit être la première source de créativité dans le processus de conception de l'espace architectural.

3.3. *Syntaxe spatiale, phénoménologie comportementale*

L'intérêt de la syntaxe spatiale se manifeste dans son pouvoir d'analyse des configurations spatiales architecturales ou urbaines. Elle traduit en espace les comportements sociaux à travers un ensemble de théories et de techniques, « cette méthode vise à permettre l'interprétation des rapports entre le social et l'architectural, entre un groupe humain donné et son espace bâti. » (Araba & Mazouz 2018). Cette idée peut être confirmée par celle de Chomsky qui, en tant qu'idée relative à la grammaire transformationnelle transposée dans le domaine spatial, peut montrer que l'organisation des configurations spatiales présente des règles qui déterminent leurs propriétés formelles et sémantiques (Chomsky 1977).

Dans l'espace architecturé les différents syntagmes spatiaux se présentent comme des unités sémantiques en déplacements lors de l'action de l'habitant, nous observons des transformations continues selon des règles transformationnelles relatives à une épaisseur spatiales gérée par le passé et le futur.

La syntaxe spatiale permet d'expérimenter et d'appréhender l'homme et l'espace de vie, en étudiant les configurations spatiales et leurs interactions avec les comportements sociaux. Dans l'infinité de ses actions à travers le temps, l'homme est imprévisible et se comporte d'une manière instantanée ; cette question est posée par Marion Ségaud :

« Comment s'opèrent les re- créations et les créations, quelles continuités et quelles ruptures s'inscrivent dans ces transformations. Nous les prenons comme marques actives, de créations des habitants. Braconnage, ajustement, métissage, « ces arts de faire » révèlent un espace actif, utilisé par des mains experts » (Ségaud 2008).

Les comportements des habitants de l'espace présentent un champ d'expérimentation important pour comprendre le futur désaccord avec l'espace conçu, mais dans son infinité et ses manifestations variables, il pose un obstacle entravant l'analyse moyennant la méthode de la syntaxe spatiale. Outre le fait que cette démarche apporte un éclairage important sur la dualité espace – comportement, elle expérimente encore des méthodes et des outils inadéquats pour englober toute la sphère sociale dans sa complexité.

3.4. *Les neurosciences et les dimensions culturelles*

Domaine récent, la neuroscience qui étudie le cerveau humain considère que les expériences humaines, vécues consciemment ou même inconsciemment, laissent des traces dans la vie des personnes. Elle traite ces expériences comme des connexions neuronales : « l'appareil de recherche dans le domaine de la neuroscience, nous offre une clé de lecture dans l'interprétation du rôle actif que joue le cerveau humain. L'apprentissage dépend de la possibilité qu'a le cerveau humain de créer un grand nombre de connexions neuronales » (Lwanga 2019). En effet l'espace est vécu en expériences quotidiennes, l'habitant puise dans ses connaissances acquises à travers le temps pour pratiquer l'espace conçu par l'architecte.

Cette démarche très complexe offre la possibilité aux architectes et urbanistes d'ouvrir leurs pratiques aux connaissances sur la cognition humaine et d'être plus à l'écoute de l'habitant de l'espace. Ce qui permettra peut-être de réduire l'écart observé entre l'espace conçu et l'espace vécu. Le champ des neurosciences présente une piste fort importante pour les chercheurs architectes connectés à d'autres disciplines.

4. Comprendre le désaccord spatial pour rétablir un accord

Il est difficile, voire impossible d'arriver à un accord parfait entre l'architecte et l'habitant, plus précisément entre la conception de l'architecte et les pratique et usage de l'habitant. Nous pouvons à la limite minimiser ce désaccord "conséquent". Le problème réside, essentiellement, dans la complexité de la nature humaine dynamique et de ses comportements vis-à-vis de l'espace- temps. La dimension humaine tant négligée dans la production de l'espace rejaillie au cours de sa pratique et se manifeste par des transformations. Les différentes démarches évoquées brièvement plus haut s'accordent sur la nécessité de la compréhension de la spécificité du comportement social et culturel de l'habitant. Eviter l'écart spatial ou plutôt le minimiser revient à permettre à l'habitant de s'adapter facilement à l'espace proposé par l'architecte et à minimiser les transformations conséquentes et sources de nouvelles dépenses et de nouveaux investissements en temps et en efforts. Trouver un accord entre l'espace architectural figé et le vécu et les comportements dynamiques de l'habitant reste un problème imminent.

5. Conclusion, comment réduire le désaccord spatial

En réalité le problème fait partie d'une stratégie entière nécessitant une approche globale. L'absence de la considération de la dimension humaine et de sa particularité dans les décisions urbaines et architecturales, dans la formation de l'architecte et chez les décideurs politiques présente la plus grande entrave à produire des espaces en adéquation avec les besoins réels de l'habitant. La prise de conscience du fait que l'architecture ne se limite pas à une prestation morphologique est d'actualité. La question de l'écart spatial observé en aval de la conception par l'architecte continue à être l'objet de nombreuses études, les chercheurs théoriciens ne cessent de réfléchir sur la question étant donné que ce phénomène persiste encore et apparaît dans tous les types d'espaces aussi bien architecturaux qu'urbains. Comment réduire l'écart entre un espace stable et un besoin de vie dynamique géré par des comportements humains actifs ? L'équation est très complexe ; faut il la résoudre du côté de la conception de l'espace architectural en cherchant des solutions techniques pour agir sur la stabilité de l'espace et permettre à l'habitant de l'adapter facilement à son usage, ou chercher des solutions d'un point de vue social et étudier d'un manière très fine les comportements et les actions des habitants pour viser en amont les vrais besoins des utilisateurs de l'espace. Le problème du désaccord spatial concerne plusieurs disciplines, la réflexion menée doit être gérée d'une manière globale et pluridisciplinaire.

Références bibliographiques

- Araba, Mabrouk & Mazouz, Said (2018), « Apports de la syntaxe spatiale à la vérification de l'intégration d'un quartier d'habitat spontané dans le système urbain, cas de Maïtar à Bou-Saâda », *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège*, vol. 87, pp. 121-135, en ligne : <https://popups.uliege.be/0037-9565/index.php?id=8234&file=1>.
- Boudon, Philippe, Deshayes, Philippe, Pousin, Frédéric. & Schatz, Françoise (1989), *Enseigner la conception architecturale : cours d'architecturologie*, Nancy, Bureau de la recherche architecturale.

- Bouricha Bou Abid, Faiza (2007), *La dialectique conception/reconception comme préalable à une mise en évidence des écarts dans le "procès", le logement individuel : support d'investigation(s)*, Thèse dirigée par Ismail Dallegi Dorra, Carthage, Université de Carthage.
- Chiva, I. & Dubost, F. (1990), « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Études rurales*, n. 117, pp. 9-38.
- Chomsky, Noam (1977), *Réflexions sur le langage*, Paris, Flammarion.
- David, Paul-Henri (2001), *Psycho-analyse de l'architecture*, Paris, L'Harmattan.
- Djerbi, Ali (2004), *L'architecture de l'île de Djerba : principes du langage de l'architecture vernaculaire*, Tunis, Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis.
- Eco, Umberto (1990), *I limiti dell'interpretazione*, Milan, Bompiani ; tr.fr. *Les limites de l'interprétation*, Paris, Bernard Grasset, 1992.
- Jamei, Halim (2021), *Assister L'habitat spontané, un projet d'habitat social au quartier Taffela à Sousse*, Thèse dirigée par S. Jendoubi Khénissi, Carthage, Université de Carthage.
- Jendoubi Khénissi, Sihem (2009), *Conception et usage de l'espace architecturé, habitats collectifs contemporains en Tunisie*, Mémoire dirigé par Djerbi Ali, Carthage, Université de Carthage.
- Jendoubi Khénissi, Sihem (2016), *Conception, usages et transformation de l'espace habité, cas des appartements en collectif en Tunisie*, Thèse dirigée par Djerbi Ali, Carthage, Université de Carthage.
- Hammad, Manar (2006), *Lire l'espace, comprendre l'architecture, Essais sémiotique*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Hoddé, Rainier (1994), « Dialoguer le projet : de la participation des habitants à la programmation générative », *les cahiers du LAUA*, n. 2.
- Hoddé, Rainier (1996), « Un concours d'architecture sans dessin », *les cahiers du LAUA*, n. 7, "Lieux communs" n. 4.
- Ksouri Ben Hassine, Khadija (2007), *Question de l'homme et théorie de la culture chez Ernest Cassirer*, Paris, L'Harmattan.
- Lwanga Falay, Laurent (2019), *Le cerveau commun dans l'élaboration d'un projet éducatif*, Paris, L'Harmattan.
- Pezeu-Massabuau, Jacques (2007), *Construire l'espace habité, Paris, l'architecture en mouvement*, Paris, L'Harmattan.
- Pinson, Daniel (1993), *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan.
- Segalen, Martine (2004), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.
- Ségaud, Marion (2008), *Anthropologie De L'espace, Habiter, Fonder, Distribuer, Transformer*, Paris, Armand Colin.
- Song, Heon (2010), *Modélisation de l'activité créative pluridisciplinaire en conception architecturale centrée utilisateur : application à l'habitat d'urgence*, Thèse soutenue à Paris, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Paris Tech.
- Violeau, Jean-Louis (2014), « Evaluer l'architecture », *Association Multitudes*, vol. 3, n. 57, pp. 156-166, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2014-3-page-156.htm>.
- Zhang, Xinmu (2009), « Approche sémiologique de l'architecture », *Synergies Chine*, n. 4, pp. 205-214.

Accord et désaccord dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires au stade de football

Anicet Nzuzi BASSILUA
Université de Liège, CESERH

1. Introduction

La présente étude aborde le phénomène d'accord et de désaccord dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires observé dans la pratique d'affichage qui se déroule au stade de football. Ce phénomène est perceptible à travers l'opération de mise en commun des unités du football et de l'affichage publicitaire qui sont co-présents au stade depuis le XIX^e siècle¹. Nous le montrerons à partir d'une application de la théorie des niveaux de pertinence sémiotique, proposée par Fontanille (2008), sur le stade de football. Nous débiterons notre exposé par la proposition d'un modèle de mise en œuvre de cette théorie dans l'espace subjectif qu'est le stade. Cet exercice permettra de montrer comment les différents plans d'immanence se structurent dans la pratique du football. Ensuite, nous déconstruirons ces deux systèmes (le football et l'affichage publicitaire) en unités discursives minimales à partir desquelles leur coexistence au stade s'effectue. Cette étape nous conduira à dresser un modèle d'analyse du phénomène. Un modèle qui sera par la suite appliqué à trois cas sélectionnés de l'interaction football-affichage publicitaire au stade montrant, pour le premier, le volet accord ; pour le second, le volet désaccord et, pour le troisième, une concomitance entre ces deux volets. Nous entendrons par accord, la conciliation observée dans les tensions associatives qu'engendre cette interaction. Et par désaccord, la non-conciliation de ces tensions. Un résumé conclura notre propos.

2. Plans de pertinence sémiotique au stade de football

Dans un stade de football se côtoient des figures, des textes, des objets, des pratiques, des stratégies, des formes de vie (etc.), des niveaux de pertinence à travers lesquels prennent forme différentes situations sémiotiques engagées dans le procès de construction du sens présent dans cette arène. Pour mieux comprendre le système hiérarchique en œuvre dans cette superposition des structures, nous partirons du niveau de pertinence *objet*². Les *objets* sont conçus comme des structures matérielles [...], dotées d'une morphologie, d'une fonctionnalité et d'une forme extérieure

¹ C'est depuis le XIX^e siècle que les panneaux publicitaires sont autorisés à entourer le terrain de football.

² Il existe un parcours d'intégration de tous ces plans d'immanence (figures, textes, objets, pratiques, stratégies, formes de vie). Cependant, pour cette étude, en faisant correspondre le stade au niveau de pertinence objet, nous nous consacrerons plus à sa description, c'est-à-dire à souligner les niveaux inférieurs qu'il organise, plutôt qu'à montrer la manière dont il intègre les niveaux supérieurs. Bien entendu le jeu de football articule également ces autres niveaux (supérieurs). On peut repérer, par exemple, les pratiques à travers des formes de parcours figuratifs qu'entreprennent les actants en fonction des règles d'usages spécifiques (les déplacements des joueurs ou autres objets, tel que le ballon; sur le terrain est un exemple de ce type de parcours). Les stratégies peuvent être trouvées dans la tactique attaque/défense qui coordonne dans un match tout un ensemble de pratiques : les schémas stratégiques d'attaque et de défense. Les formes de vie régulièrement déployés à travers l'ensemble de dispositifs d'expression d'une équipe nous permettent d'identifier son *style*).

identifiable. Elles sont destinées à un usage ou à une pratique plus ou moins spécialisés d'après Fontanille (2008, p. 21). En tant qu'espace subjectif doté d'une configuration matérielle particulière, le stade de football, comme tout autre lieu de ce type (salle de jeu, théâtre, temple, etc.) semble répondre à ces critères du niveau de pertinence *objet*. Ses composantes dont l'aire de jeu, les gradins et les vestiaires (etc.) bref tout le bâtiment détermine notamment sa morphologie et son identité extérieure, et présente, de ce fait, une fonctionnalité (traduite par une forme d'usage spécialisée) : c'est l'endroit où l'on joue au football.

Le stade en tant que niveau de pertinence *objet* s'apparente à une suprastructure qui organise en son sein tout un champ de présence. Celui des différentes grandeurs qui se configurent en discours (nous reviendrons *infra* sur ce caractère du discours observé dans un stade de football). Dans ce champ, les grandeurs du football entrent en dialogue avec celles d'autres univers, comme la publicité, et forment des régimes d'agencement modal reconnaissables, comme celui de la co-présence. Le stade se présente ainsi comme un espace englobant³ au sein duquel les différentes catégories d'unités se superposent ou s'organisent en syntaxe (les joueurs, le ballon, etc., d'une part, et les panneaux publicitaires, les marques sur les maillots, etc., de l'autre). Ce phénomène peut être observé par exemple lors de la captation des parcours que dessinent les acteurs (dont les joueurs) où on peut en même temps voir un joueur « taper » sur le ballon, et apercevoir dans le décor les messages publicitaires affichés sur un panneau ou sur son maillot.

Les traits globaux de l'organisation du stade, tels que nous venons de les dépeindre, montrent que ce niveau de pertinence gère dans sa configuration deux autres niveaux inférieurs : les *figures* et le *texte*. Les figures (ou *signes*) sont conçues comme des unités minimales de signification (*ibid.*). Elles sont de la sorte mises en relation avec les *textes*, qui apparaissent comme des « ensembles signifiants ». L'expérience sous-jacente aux signes est la reconnaissance, la sélection, l'identification des formes pertinentes (iconiques notamment) dont on extrait des grandeurs pertinentes de l'expression (*ibid.*). « L'expérience sous-jacente au texte est la saisie d'une totalité qui se donne en entier sous la forme matérielle des données textuelles. » (*ibid.*). De cette expérience textuelle on extrait comme grandeur pertinente de l'expression le *texte-énoncé*. Transposé sur un terrain de football, ce modèle permet de catégoriser certaines unités présentes sur son champ. Les joueurs, les spectateurs, l'aire de jeu, etc. entre autres prennent le statut des expressions figuratives, pour le football. Pour l'affichage, des formes figuratives sont repérées à travers les éléments eidétiques, topologiques et chromatiques qui rentrent dans la composition du panneau. Une fois ces unités portées à un autre niveau de saisie, par exemple celle qui privilégierait une vue d'ensemble, on retrouve une configuration textuelle. Dans le football, le niveau *texte* peut correspondre, entre autres, à la saisie du déroulement du jeu qui s'exécute sur une surface plane et en fonction d'une durée précise. Pour l'affichage, il correspondrait notamment à la composition globale de la surface du panneau.

Nous présentons cette structuration à travers l'exemple suivant après avoir proposé le tableau de répartition des valeurs telle que nous les assignons à chacun de ces niveaux.

³ Voir articulation du concept englobement chez Massimo Leone (2011).

Niveau <i>Objet</i> = $n + 2$	<i>Texte</i> = $n + 1$	<i>Figures</i> = n	<i>Parties des figures</i> = $n - 1$
-------------------------------------	------------------------------	----------------------------	--

Tableau 1 – Structuration du niveau de pertinence objet au stade de football⁴



Fig. 1 – Composition du niveau de pertinence objet au stade de football

En observant cette image (Figure 1) qui présente une partie de football qui se déroule dans un stade, nous repérons des unités de football et de l’affichage publicitaire réparties comme suit :

$n + 2$	$n + 1$	n	$n - 1$
Stade en tant que champ de présence	Jeu (séquences, etc.)	Joueurs	Habillés ici en blanc (équipe A) Habillés en bleu (équipe A')
		Aire de jeu	Tapis vert + marquages blancs au sol
		Spectateurs	Arborant, par exemple, les emblèmes des équipes, etc.
		Sièges des spectateurs	parfois peints aux couleurs des équipes, etc.
		Ballon, etc.	Décoré parfois d’une manière spécifique l’identifiant à la compétition en cours, etc.

Tableau 2 – Les unités du football

⁴ Nous assignons aux figures (joueurs, ballon, terrain de jeu, figures iconiques publicitaires, etc.) qui constituent les unités minimales de l’expression, la valeur n . De ce fait, le niveau *texte* qui présente l’agencement de ces valeurs et, de ce fait, propose un ensemble signifiant reçoit la valeur $n + 1$. Le niveau qui reçoit la valeur $n - 1$ est celui qui se compose des parties des figures. Il s’agit des aspects dits transitoires qui sont, selon Töpffer (cf. Gombrich, 1996, pp. 287-288) des éléments du deuxième degré ajoutés aux éléments du premier degré de la configuration figurale, c’est-à-dire, les traits permanents qui servent à l’identification des icônes, par exemple. Ces éléments peuvent être les maillots des joueurs, les aspects du terrain de jeu (couleur verte du tapis, la division en zones, etc.), les manifestations plastiques des figures iconiques de la publicité (les couleurs, la lumière, etc.). Le niveau *objet*, lui, reçoit la valeur $n + 2$.

$n + 2$	$n + 1$	n	$n - 1$
Stade en tant que champ de présence	Panneaux	Figures linguistiques	Signes graphiques en blanc, noir, jaune, etc.
		Figures plastiques	Couleurs bleue, jaune, orange, etc.

Tableau 3 – Les unités de l'affichage

3. Le discours au stade de football

Les unités constitutives du football et de l'affichage décrites dans ces deux tableaux s'organisent au sein de l'espace stade pour produire des formes d'expression particulières, caractéristiques de ce niveau de pertinence. L'une de ces formes est le schéma de discours. Nous recourons ici au modèle descriptif du discours proposé par Landowski (2013) pour voir de quelle manière ce dispositif fonctionne.

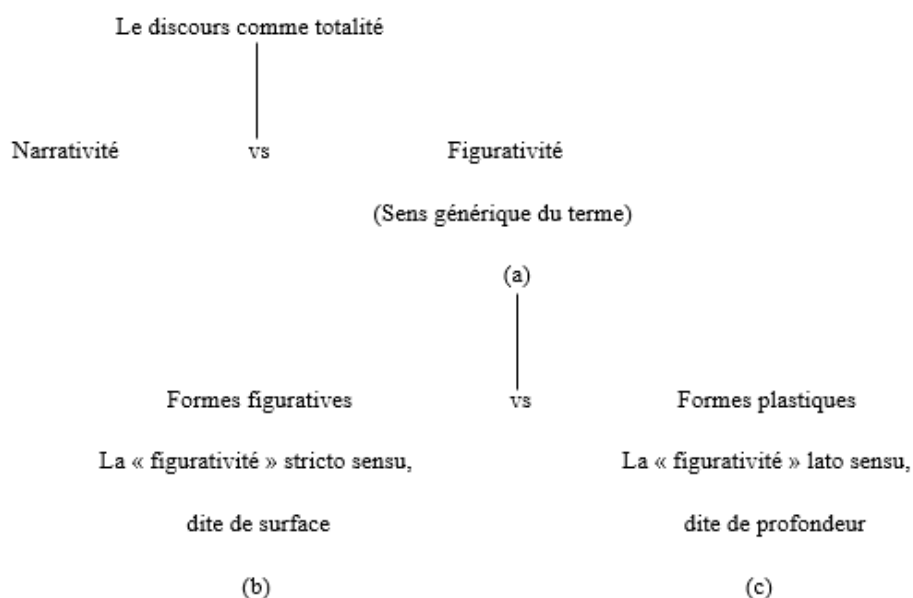


Schéma 1 – Composantes du discours (cf. Landowski, 2013)

Ce schéma distingue deux principales composantes du discours : la « narrativité » et la « figurativité ». La figurativité se compose à son tour des deux autres éléments : les formes figuratives et les formes plastiques⁵. Le discours en tant que « tout de signification », ayant la propriété de « saisir non seulement des produits figés ou conventionnels de l'activité sémiotique (les signes, par exemple), mais aussi et surtout les actes sémiotiques eux-mêmes [par exemple l'énonciation] » (Fontanille 1999, p. 81), trouve, en tant qu'unité d'analyse sémiotique, un terrain d'application dans le

⁵ Signalons que dans cette polarité, la notion de « figurativité » est saisie dans son acception générale (type (a)), pas dans son caractère technique, c'est-à-dire en tant qu'outil d'analyse d'un discours particulier. Dans ce dernier cas, le terme, selon Landowski, désigne « un ensemble de formes discursives à valeur iconique censées représenter des objets du monde, ou indiciaire, chargées d'en signaler inférentiellement la présence » (*ibid.*). Il est alors entendu comme « figurativité » *stricto sensu*, appelée également « figurativité » de *surface* (*ibid.*) : c'est le type (b). En plus de ces deux acceptions, il y en a une troisième. C'est celle de la « figurativité » dite *profonde* (en contraste avec la « figurativité » de *surface*). Elle se distingue de cette dernière par le fait que ses effets de sens, qui relèvent de l'esthésie, tiennent de l'organisation rythmique et plastique (par exemple chromatique) des éléments dont se compose la manifestation discursive (*ibid.*) : c'est le type (c) dans le schéma.

jeu du football et dans la pratique de l’affichage. Le schéma de Landowski s’applique dans ces deux cas et peut fournir une typologie d’éléments reconnaissables à travers les catégories suivantes.

Discours	Football	Affichage
Composante narrative	Système de segmentation : Séquences (passe, dribble, etc.), le jeu	Programme narratif institué par le schéma persuasif
Composante figurative	Statut et rôles des sujets/objet (joueur, entraîneur, ballon)	Des <i>formes figuratives</i> (iconiques ou indicielles) accompagnées de leurs manifestations <i>chromatiques</i> , etc.

Tableau 4 – Football et affichage en unités discursives

Le tableau ci-dessus offre la possibilité d’envisager le football et l’affichage publicitaire en tant que catégories d’une praxis énonciative qui se déroule au stade. Ce processus s’opère à partir de la manipulation des modes d’existence (Latour 2012) des grandeurs convoquées⁶. Selon ce processus, pour former des énoncés, la chaîne des possibles (qui gère ce parcours) dynamise les grandeurs en les faisant passer du mode *potentiel* à celui de *réalisé*, en passant par les modes *virtuel* et *actuel*. La composante narrative du discours du football entre autres, se forme à partir de ce processus. On peut le voir en examinant le cas des séquences de passe, de tacle, de but, etc. qui sont en fait des produits *réalisés* grâce à la performance des actions entreprises par des instances figuratives-sujets que sont les joueurs. Avant d’être ainsi réalisés, ces produits (considérés comme des énoncés⁷) peuvent exister sous la forme virtuelle à travers, par exemple, les *plans virtuels* de la tactique attaque/défense adoptée par les équipes. Ils sont ensuite *actualisés* sous la forme de systèmes de jeu (4-4-2 ; 4-3-3 ; 4-2-4 ; 3-4-3 ; 3-5-2). Les possibilités de variation et d’adaptation de ces séquences au cours du match révèlent leur mode *potentiel*.

L’image ci-après (Figure 2) propose un exemple du parcours des modes d’existences des grandeurs du football observé au stade.

⁶ On peut observer dans la pratique du football la présence des grandeurs ou des énoncés qui s’actualisent sous plusieurs formes, par exemple des séquences narratives (passe, tacle, but, etc.) que réalisent des sujets-énonciateurs [joueurs] dans une dimension à la fois individuelle et collective.

⁷ Voir à ce propos notre article, Bassilua (2016), qui décrit ces types d’énoncés qui se produisent sur un terrain de football.

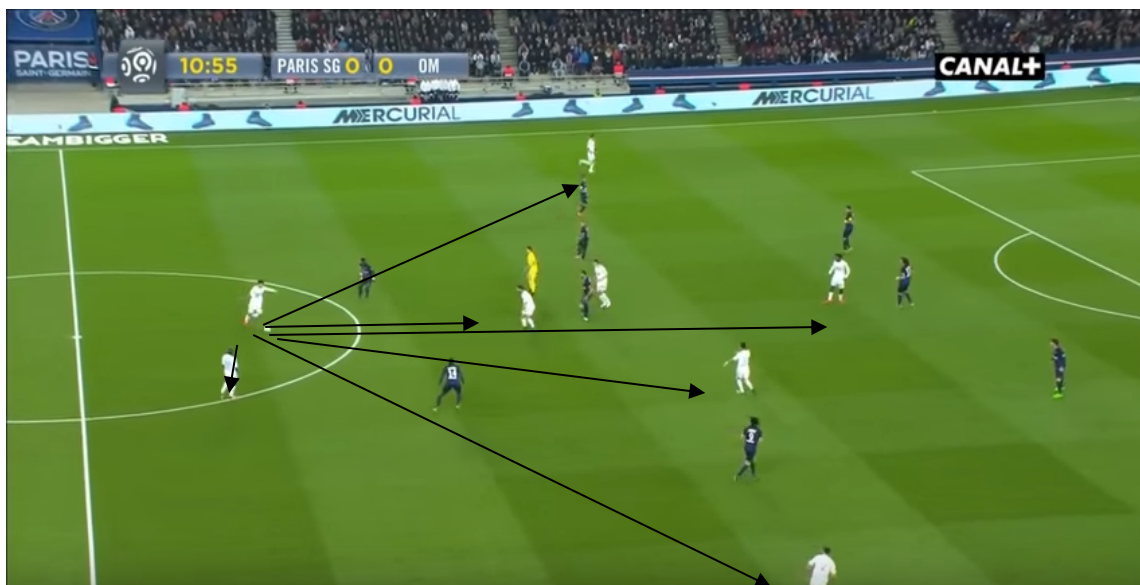


Fig. 2 – Exemple de l'articulation des modes d'existence dans le jeu du football

La Figure 2 montre que l'action que s'apprête à *réaliser* le joueur porteur du ballon (c'est-à-dire faire la passe) appelle quelques états *virtuels* qui sont les différentes possibilités qui s'offrent au joueur pour faire sa passe. Ceux-ci sont mis en œuvre à partir du système de jeu adopté par l'équipe, lequel ici est représenté par le positionnement des joueurs. L'*actualisation* de cette action sera alors saisie dans le cours du jeu comme le choix du coéquipier à qui faire la passe parmi les six possibilités qui se présentent. Sa *potentialisation* est dans ces conditions, le fait d'une possible répétition de tels scénarios au cours du match. On voit bien à travers cet exemple que le stade, en tant que niveau de pertinence objet, c'est-à-dire cadre organisateur de tous ces parcours entrepris par des figures, assume, de ce fait, le statut de lieu d'énonciation. Et cela en tenant compte d'au moins deux référents : les coordonnées spatiales et les coordonnées temporelles. Ces deux dimensions offrent des repères indispensables au déploiement des composantes narrative et figurative au stade et déterminent ainsi deux des quatre principales données qui rentrent en ligne de compte dans le procès d'exposition des panneaux publicitaires au stade⁸.

En effet, du point de vue de ses propriétés spatiales, le stade se présente comme lieu d'émergence du sens. Il rend possible l'activation de certains mécanismes comme celui d'inscription des grandeurs dans le champ de présence sans lequel le discours ne peut exister. La composante figurative du discours relevée ci-dessus doit son existence à un tel mécanisme. Les joueurs, les panneaux publicitaires⁹ ainsi que d'autres unités de ces deux ensembles se déploient au stade à partir des propriétés spatiales de ce dernier¹⁰. C'est ainsi que dans un stade de football, les joueurs ont des emplacements spécifiques sur le terrain ; ils sont localisés dans l'aire de jeu et ne peuvent pas se trouver, en tant qu'acteur prenant part à la partie qui se joue, dans les compartiments réservés au public. De leur côté, les panneaux publicitaires ne peuvent pas se déployer n'importe où ; ils sont

⁸ Les deux autres sont les composantes narrative et figurative du discours décrites *supra*.

⁹ Le statut figural du panneau est ici souligné étant donné sa constitution en tant que support-objet qui le fait saisir au-delà de l'icône-texte qui le compose.

¹⁰ Bien entendu, ici les propriétés spatiales du stade sont associées à celles des figures convoquées. C'est-à-dire que c'est parce que ces figures ont aussi des propriétés de spatialité, par exemple leur caractère de « corps », qu'elles peuvent être projetées dans l'espace stade.

circonscrits dans des zones spécifiques comme celle entourant l'aire de jeu. D'ailleurs, c'est en respectant certaines règles de la FIFA¹¹ que les panneaux sont déployés dans l'espace stade. Par exemple, pour les panneaux autour de l'aire de jeu, les normes suivantes sont à respecter : (1) hauteur comprise entre 0,9 et 1 mètre ; (2) distances minimales avec les lignes de démarcation du terrain de jeu : le long des lignes de touche : 5 mètres ; derrière les lignes de but : 5 mètres, avec la possibilité de faire un angle vers le drapeau de coin à un minimum de 3 mètres. Toutes ces règles sont mises à l'épreuve de la pratique où, grâce à des ajustements stratégiques opérés par l'informateur, différentes formes d'exposition des panneaux (comme ~~on va~~ nous allons le voir dans l'exemple 3 ci-dessous) sont pensées¹².

Quant à la dimension temporelle, soulignons qu'elle participe, elle aussi, de manière très déterminante à l'organisation du jeu de football et, par-delà, à la praxis énonciative qui se déroule au stade. Un match de foot classique (Loi VII de la FIFA) se joue sur un timing précis (45 min. x 2 + 15 min. de pause). Cette durée peut être prolongée deux fois de 15 minutes supplémentaires, pour départager les deux équipes dans certaines phases des compétitions. C'est au coup de sifflet de l'arbitre que le jeu commence et s'achève. Ces deux instants sont les seuls moments qui délimitent la période de validation des actions entreprises sur le terrain. De même, l'organisation de l'affichage repéré au stade tient compte de cette notion du temps. Les 90 minutes du déroulement du match sont ainsi la seule période où cette activité atteint son paroxysme¹³.

4. Procès d'exposition des panneaux au stade

Nous proposerons d'abord un modèle d'analyse de ce procès avant d'en fournir quelques exemples.

4.1. Modèle d'analyse

Les différents éléments constitutifs du football et de l'affichage publicitaire soulignés dans les sections précédentes nous conduisent à proposer à présent le modèle de procès d'exposition des panneaux appliqué au stade. À ce niveau, nous rappelons que quatre données essentielles qui

¹¹ Fédération Internationale de Football Association. Il s'agit particulièrement des règles édictées dans le document intitulé : *Stade de football. Recommandations et exigences techniques du jeu* (édition 2011).

¹² L'espace autour de l'aire de jeu n'est pas le seul endroit du stade autorisé à « recevoir » les panneaux publicitaires. D'autres endroits, comme les balcons des étages, sont aussi mis à contribution. Mais, en règles générales, ceux-ci ne font pas l'objet d'une réglementation spécifique. Le déploiement des panneaux sur ces lieux relève de la pratique ou des habitudes présentes dans le milieu.

¹³ Dans de nombreux stades du monde, comme ici au stade du Pacaembu du Brésil, en dehors du déroulement d'une partie du football, les panneaux publicitaires sont rangés de côté. Ils ne sont déployés que si la partie est annoncée.



Fig. 3 – Stade du Pacaembu (São Paulo, Brésil). Source personnelle

participent à la formation des discours ont été mobilisées : deux composantes du discours (composantes narrative et figurative) et deux propriétés situationnelles (les coordonnées spatiale et temporelle des éléments). Le phénomène d'accord et de désaccord observé dans le procès d'exposition des panneaux publicitaires au stade apparaît comme un système de tensions (Zilberberg 2006 ; Zilberberg & Fontanille 1998) engendré par la combinaison de ces données. Pour mieux l'appréhender, nous recourons ici au schéma de modalisation cognitive de l'espace élaboré par Fontanille dans le cadre du processus de mise en commun de l'espace énoncé et ainsi que de l'espace d'énonciation impliquant un observateur et un informateur.

Ce schéma est à l'origine construit grâce à la combinaison de deux modalités : le /pouvoir observer/ de l'observateur et le /faire savoir/ de l'informateur. Cette combinaison engendre les quatre positions suivantes : l'exposition, l'inaccessibilité, l'obstruction et l'accessibilité¹⁴.

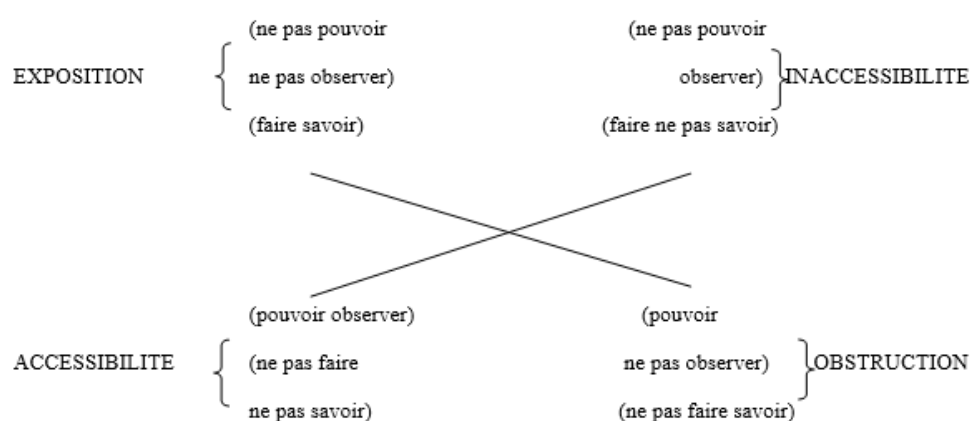


Schéma 2 – Modalisation cognitive de l'espace (Fontanille 1989, p. 55)

Ce schéma peut être adapté à notre cas. Pour cela, nous considérerons le statut que décline le panneau dans sa situation au stade. En effet, n'étant pas un objet naturel de l'environnement du stade – un match de football peut bien se jouer sans panneaux publicitaires –, le panneau intègre ce milieu grâce à des mécanismes particuliers d'embrayage qui le transforment en objet de valeur (Greimas 1973) de la transaction visuelle en cours. Sa modalité de *pouvoir être vu* devient ainsi l'enjeu principal de son exposition. En distribuant cette valeur sur un carré sémiotique, avec la combinaison des modalités véridictoriaires ainsi déclarées, nous obtenons la structure suivante.

¹⁴ L'exposition présente le caractère de ce qui, dans l'énoncé, se donne à voir à l'observateur. Il peut s'agir par exemple des éléments figuratifs d'une enseigne. L'accessibilité est le caractère de tout ce qui se laisse apercevoir, entrevoir. Un panneau publicitaire peut être dit accessible lorsque par exemple il ne fait l'objet d'aucun obstacle qui recule ou limite son champ visuel. L'inaccessibilité caractérise par exemple dans l'image ce qui se refuse à l'observateur. Quelque chose qui se trouve hors-champ peut être dite inaccessible. L'obstruction caractérise tout ce qui est masqué, difficilement saisissable ; par exemple, dans une scène, un personnage éloigné (Fontanille, 1989, p. 55).

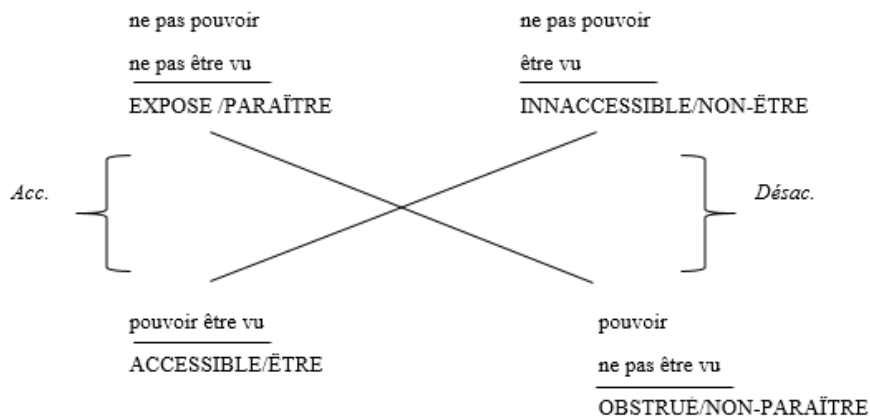


Schéma 3 – Structure de la distribution des modalités de l'objet panneau

Cette représentation résume le modèle du procès de l'exposition du panneau au stade. Elle s'explique de la manière suivante : le panneau publicitaire intègre l'environnement du stade en fonction de deux mécanismes : une jonction spatiale et une jonction temporelle. La jonction spatiale règle ses états manifestés (paraître/non-paraître), la jonction temporelle règle ses états immanents (être/non-être). Ces deux régimes de véridiction sont sous-tendus par les composantes discursives qui se déploient dans le jeu. Le faire narratif et le faire figuratif à travers lesquels cette opération de déploiement s'effectue sont des éléments qui rythment les modes de la manifestation des panneaux (comme dans l'exemple donné *supra* où l'on peut apercevoir le panneau dans la foulée de l'action d'un joueur), en même temps qu'ils commandent leur existence (c'est parce qu'il y a match que les panneaux peuvent être visibles sur le stade). Cette coexistence au stade de football des grandeurs du football et de l'affichage publicitaire offre une situation de prise en charge des secondes par les premières et demeure une source de tensions. Ces tensions se manifestent selon deux formes. D'une part il y a conciliation (accord) lorsque les états manifestés du ou des panneaux s'appuient sur la relation de présupposition entre la modalité de *ne pas pouvoir être vu* (état exposé) et celle de *pouvoir être vu* (état accessible). D'autre part il y a non-conciliation lorsque ces états s'appuient sur la présupposition qui s'établit entre les modalités de *ne pas pouvoir être vu* (état inaccessible) et de *pouvoir ne pas être vu* (état obstrué). Nous allons voir tout cela au-travers des trois exemples suivants.

4.2. Des exemples

4.2.1. Premier cas : Accord –



Fig. 4 – Exemple d'un cas d'accord dans le procès d'exposition des panneaux publicitaires au stade

La Figure 4 qui montre un plan large d'une partie de football¹⁵ fait voir le panneau publicitaire situé dans la périphérie du terrain. Ce panneau est rendu visible grâce à une jonction spatiale (il occupe la zone entourant l'aire de jeu) et temporelle (il est exposé durant le déroulement de la partie). Cette jonction s'appuie sur la modalité de *pouvoir être vu* qui rend le panneau accessible tout en annulant le terme contradictoire *ne pas pouvoir être vu* qui le rendrait inaccessible. Une telle configuration travaille sur un parcours du sens qui privilégie le régime de l'accord (accessible/être et exposé/paraître). On peut aussi remarquer que les grandeurs du football et de l'affichage publicitaire, en tant que source de la manipulation de l'activité perceptive de l'observateur, sont installées sur un plan de la manifestation visuelle équilibrée : on peut voir le match et en même temps percevoir le panneau. Soulignons que dans cette perception visuelle, l'accord s'établit entre la configuration narrative du football et la configuration figurative du panneau. Ce parcours offre schématiquement la représentation suivante :

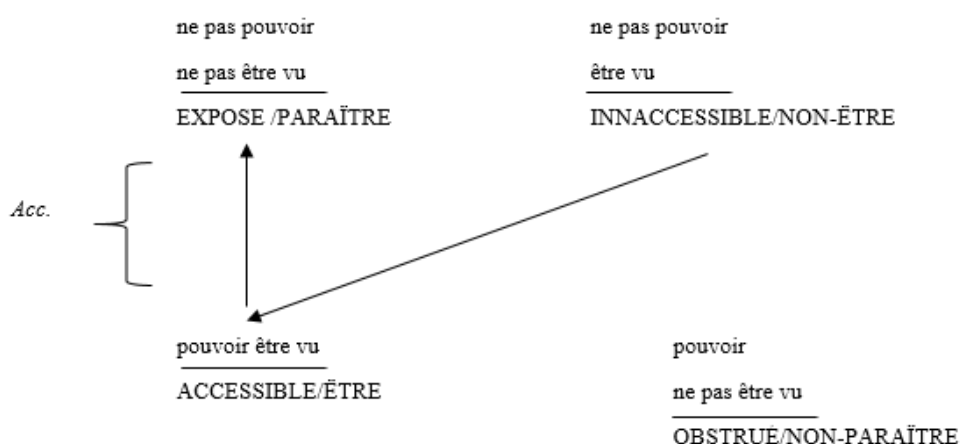


Schéma 4 – Parcours de l'accord

¹⁵ C'est-à-dire susceptible de faire capter une bonne partie de l'ampleur du système énonciatif du stade, avec ses différentes instances (les acteurs du football, les annonceurs, le public...).

4.2.2. Deuxième cas : Désaccord –



Fig. 5 – Exemple d’un cas de désaccord dans le procès d’exposition des panneaux publicitaires au stade

La Figure 5 représente un match de football qui se déroule sur un terrain dégarni des panneaux publicitaires. On peut pourtant apercevoir la ligne horizontale blanche sur le fond de l’image qui indique la zone réservée au déploiement des panneaux. Cette absence traduit l’activation de la modalité de *ne pas pouvoir être vu* qui rend invisible le panneau sur le terrain. Le panneau absent est donc réputé inaccessible pour l’observateur (il *n’est pas* et il *ne paraît pas*). Le système de désaccord entre l’état immanent et manifesté de la figure du panneau et la composante narrative du football se configure sur la base d’un régime d’« incomplétude » : alors qu’une place est bel et bien réservée pour l’exposition du panneau, celui-ci est rendu inaccessible par son absence. Le parcours engendré par ce système peut être représenté de la manière suivante :

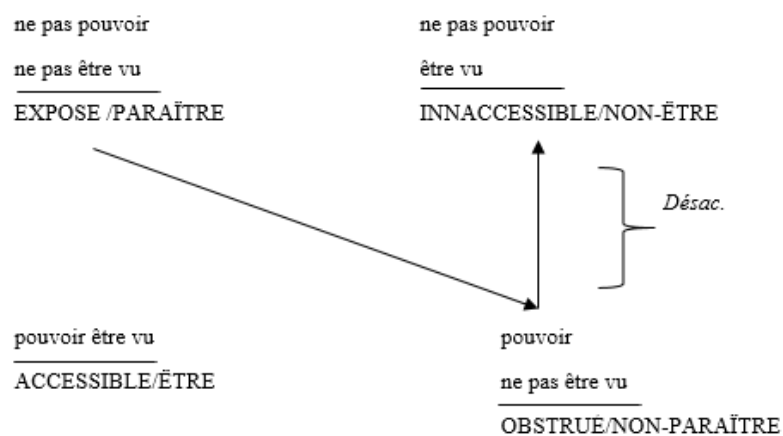


Schéma 5 – Parcours de l’exemple du désaccord

4.2.3. Troisième cas : Accord-désaccord concomitant –



Fig. 6 – Exemple d'un cas d'accord et désaccord dans le procès d'exposition des panneaux publicitaires au stade

Dans la Figure 6, on voit un mode particulier d'exposition des panneaux. Il y a une ligne (celle du milieu) qui entoure le terrain. C'est le panneau ajusté en fonction des coordonnées règlementaires. Derrière, l'informateur a ajouté une seconde ligne et, devant, cinq panneaux isolés sont placés. Tout cet agencement est configuré dans la zone derrière la surface de réparation, zone la plus sensible du terrain à cause de l'importance des actions qui s'y déroulent (but, pénalty, etc.)¹⁶. La configuration modale de ces trois lignes de panneaux fonctionne sur base de deux modalités principales symétrisées : *ne pas pouvoir ne pas être vu* et *pouvoir ne pas être vu*. La première aboutit à l'exposition du panneau, la seconde à son obstruction. Le système engendré prend la configuration suivante.

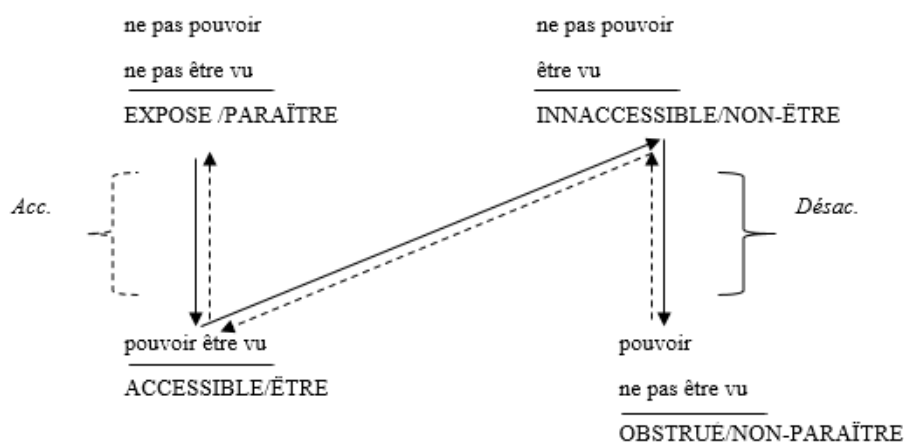


Schéma 6 – Parcours d'accord et désaccord

¹⁶ Sur un terrain de football, toute action initiée par l'équipe adverse ou l'impliquant, qui se déroule dans la surface de réparation, est réputée dangereuse.

Les flèches en trait plein dessinent le parcours qui va de l'exposition à l'obstruction. Il s'agit d'un chemin qui anéantit la portée prédicative du panneau du milieu qui passe ainsi de la figure publicitaire attendue au stade à celle qui finalement n'est placée qu'en second plan, puisque obstrué par les cinq panneaux isolés. Le chemin des flèches en trait pointillés dessine le parcours qui fait passer les panneaux isolés de l'état de *pouvoir ne pas être vu* (obstruction) à celui de *ne pas pouvoir ne pas être vu* (exposition). On voit ici que la stratégie de captation pratiquée dans cette situation procède par l'ostentation de certains panneaux, moins attendus au départ de la programmation règlementaire, mais sélectionnés sur la base d'une logique de force opérant sur le plan de contenu (la valeur accordée aux marques placées en avant-plan) qui se concrétise sur le plan de l'expression par une logique de place (la position avancée occupée sur la scène prédicative). La configuration induit donc un système de tensions qui met en corrélation la logique de force et la logique de place : est panneau exposé, celui qui en termes de force a une valence élevée (la position A dans le schéma ci-après). Au final, on assiste à une inversion de schéma : le panneau qui aurait dû être exposé (la position B dans le schéma) ne l'est plus, il est obstrué. Cependant, malgré cette tension, on observe que dans le procès d'exposition des panneaux publicitaires au stade, le champ de présence est celui qui qualifie les grandeurs¹⁷, aussi bien sur le plan de l'immanence que sur celui de la manifestation. Sinon, la troisième ligne de panneau (la position C dans le schéma) n'aurait pas sa raison d'être puisqu'obstruée deux fois. Mais elle gagne sa présence ici grâce à des variations qu'induit le système de captation mis en place. Des variations que commandent par exemple le positionnement des observateurs ou des supports de médiation (comme dans la plupart de nos exemples, la caméra de la télévision) utilisés. Grâce à ces variations, on peut, à partir d'un certain point voir ce panneau.

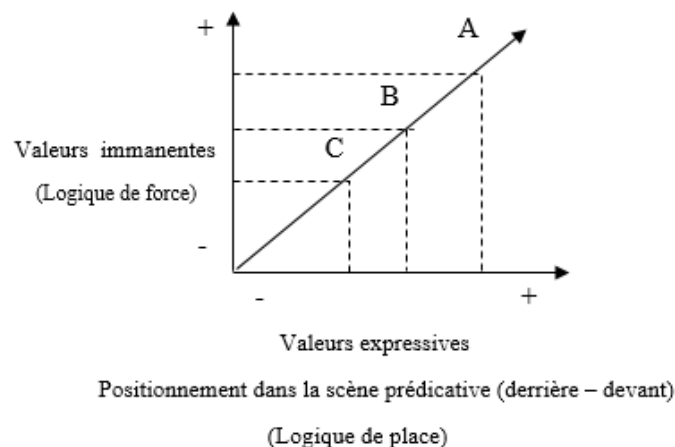


Schéma 7 – Schéma tensif du cas d'accord et désaccord

5. Conclusion

L'étude que nous venons de mener relance l'intérêt de certaines thématiques de recherche exploitées en sémiotique, comme celle qui examine la relation entre figurativité et perception. Une relation à la base de ce que l'on peut considérer comme lien entre sémiotique et phénoménologie (Bertrand 2002). Greimas, statuant sur ce lien, a défini en son temps la figurativité comme « l'écran de paraître dont la vertu consiste à entrouvrir, à laisser entrevoir, grâce ou à cause de son imperfection,

¹⁷ Les formes d'inscription sur ce champ sont la dimension qui permet de les identifier.

comme une possibilité d'outre-sens [...] » (Greimas 1987). Dans la mesure où la figure peut paraître comme un objet à percevoir, cette définition souligne l'ampleur phénoménologique du paraître. Elle induit des mécanismes par lesquels l'objet du paraître instaure ses rapports avec les éléments qui l'entourent. C'est le chemin qu'a suivi notre étude qui a montré comment le panneau publicitaire qui s'insère dans l'environnement du stade, reconfigure cet espace en lui ajoutant une couche supplémentaire de sa dimension phénoménologique. En s'insérant dans l'environnement du stade, espace dédié à la pratique du football, le panneau publicitaire enclenche tout un système de cohabitation énonciative à partir duquel une relation de coexistence sémiotique se forme. Coexistence entre les grandeurs du football et celles de l'affichage publicitaire (et celles d'autres univers que nous n'avons pas étudiés ici, par exemple l'univers idéologique) qui se solde tantôt sous la forme d'une conciliation (accord), tantôt sous la forme d'une non-conciliation (désaccord).

Références bibliographiques

- Bassilua, Anicet (2016), « Construction du sens dans le discours du football. Essai d'une sémiotique applicable », *Actes du Congrès 2015 de l'Association Française de Sémiotique*, en ligne : http://afsemio.fr/publications/actes_congres/sens-et-mediation-actes-du-congres-de-lafs-2015/.
- Bertrand, Denis (2002), « Sémiotique littéraire », dans A. Hénault (éd.), *Questions de sémiotique*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 283-318.
- Fontanille, Jacques (1989), *Les espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette.
- Fontanille, Jacques (1998), *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges ; 3^{ème} édition, 2016.
- Fontanille, Jacques (2008), *Pratiques sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Liège, P. Mardaga.
- Gombrich, Ernst Hans (1960), *Art and Illusion, A Study in the Psychology of Pictorial Representation*, New York, Pantheon Books ; tr. fr. *L'art et l'illusion*, Paris, Gallimard, 1996.
- Greimas, Algirdas Julien (1973), « Un problème de sémiotique narrative : les objets de valeur », *Langages*, vol. 8, n. 31.
- Greimas, Algirdas Julien (1987), *De l'imperfection*, Périgueux, Pierre Fanlac.
- Landowski, Eric (2013), « Une sémiotique à refaire ? », *Galaxia*, n. 26, pp. 10-33, en ligne : <https://www.scielo.br/j/gal/a/drLgrSp3NyJGQsL5mFF6RWv/?lang=fr&format=pdf> – consulté le 23/06/2021.
- Latour, Bruno (2012), *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La découverte.
- Leone, Massimo (2011), « Négation et englobement », *Actes sémiotiques*, n. 114, en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/2581> – consulté le 12/07/2021.
- Zilberberg, Claude (2006), *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.

8. La perception des (dés)accords dans les différents domaines sociaux

Le « consentement éclairé », un *mésaccord*

Dominique DUCARD

Université Paris-Est Créteil, Laboratoire CEDITEC

La réflexion que nous développerons à propos du « consentement éclairé », dans le monde de la santé, associé à la notion d'information – et limité ici à l'acte médical thérapeutique –, se situe dans un travail mené depuis plusieurs années en collaboration avec des professionnels hospitaliers autour du dialogue médecin-patient. Nous partirons de la définition institutionnelle qui est donnée de l'expression conceptuelle, en usage dans les documents et les pratiques :

« Accord libre et délibéré pour un diagnostic, un traitement, une recherche ou un dépistage après que les risques et les conséquences possibles aient été entièrement expliqués. Ce principe de la loi concerne tout soin de santé et toute information médicale. Un patient doit recevoir toutes les informations possibles sur un traitement proposé afin de prendre sa décision de subir ou non l'intervention, après avoir mis en balance les risques et avantages probables. Le consentement éclairé fait partie des efforts de respect de l'autonomie dans les questions de santé publique et de médecine. Il a une signification et une portée légales. »¹

Comme tout acte de langage le consentement est pris dans une action, une situation et une relation. Afin d'examiner les composantes de cet acte, dans sa dimension à la fois transindividuelle et intersubjective, nous ferons un bref commentaire sur le sémantisme du terme *consentement* pour ensuite, en partant d'une réflexion de Paul Ricœur, interroger le type de rapport établi entre les participants de l'action, le cadre juridique et les principes éthiques auxquels il répond. Ce qui nous conduira à mettre en avant la relation de confiance-défiance, dans son lien à la véracité et à la parole, dans une situation marquée par un état d'incertitude, pour conclure en identifiant le contrat entériné par le « consentement éclairé » à une figure du *mésaccord*. Ce pseudo-néologisme viendra clore *in fine* un parcours interprétatif de textes – documents institutionnels ou travaux académiques – relatifs à plusieurs domaines de connaissance (médical, éthique, juridique, social), d'un point vue sémiolinguistique, en plaçant l'échange énonciatif au cœur de la problématique du « consentement éclairé ».

1. La notion lexicale de *consentement* : signification et modalisation

Nous limiterons nos remarques sémantiques sur le mot « consentement » à ce que fait apparaître sa glose lexicographique et ses constructions syntagmatiques. Littré² dit des trois paronymes *consentement*, *permission*, *agrément* que ce sont des « Termes qui ont tous trois rapports à des actions

¹ Définition que l'on trouve dans le glossaire du site de la Banque de Données en Santé Publique (BDSP) : <http://www.bdsp.ehesp.fr/>.

² Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872 (1^{ère} éd.).

de la vie où l'événement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres. » Le prédicat *consentement* (ou *consentir*) établit en effet une relation agentive duale active/passive³. Si la conformité de sentiment que signifie l'acte de consentir marque un engagement, celui-ci s'interprète différemment selon qu'il a une valeur d'accord, d'approbation, de permission ou d'autorisation, ou encore qu'il résulte d'une résignation, autant de notions qui mériteraient une étude contrastive approfondie et dont nous dirons seulement qu'elles sont à différencier selon le mode de détermination d'une co-orientation entre des parties, en fonction de la relation inter-sujets et de la signification du procès.

Littre définit le consentement, dans une première acception, comme le fait de « se rendre à un sentiment, une volonté, une obligation » et il rappelle la distinction que les grammairiens ont essayé d'établir entre *consentir de*, ne pas s'opposer, et *consentir à*, donner son accord. Que le consentement puisse être qualifié de libre, formel, forcé ou tacite (qui ne dit mot consent, l'absence d'objections vaut pour accord) indique l'ambivalence de la relation entre le demandeur et le donateur. Les syntagmes courants : *avec ou sans le consentement de quelqu'un, accorder ou refuser son consentement, arracher/extorquer un consentement à quelqu'un, avoir besoin du consentement de quelqu'un ou nécessiter le consentement de quelqu'un*, montrent que la valeur d'échange du consentement s'inscrit dans une relation potentiellement conflictuelle. La déclaration par une formule de consentement, à valeur performative, peut ainsi valoir aussi bien comme expression d'un assentiment librement consenti que comme annexion de la liberté de consentir. Et si le *Dictionnaire de la langue philosophique* de Foulquié⁴ définit le consentement comme un « acte par lequel quelqu'un donne à une décision dont un autre a eu l'initiative l'adhésion personnelle nécessaire pour passer à l'exécution », le *Vocabulaire* de la philosophie de Lalande ajoute cette remarque, juste : « “Consentir” marque, dans l'ordre de la pensée comme dans celui de l'action, une nuance de réserve, ou du moins une tendance primitive à refuser »⁵.

Nous pouvons renvoyer, par analogie, à un ouvrage collectif sur l'expérience des sociétés pendant la Première Guerre mondiale⁶, qui propose une nouvelle approche de l'engagement des populations dans le conflit, en dépassant l'opposition stricte entre « consentement » et « contrainte » et en considérant que les populations, civiles et militaires, ne sont pas réductibles à des éléments passifs mais gardent leur capacité de réaction autonome. Les auteurs introduisent ainsi un moyen terme et avancent trois prédicats pour comprendre les expériences des peuples en guerre : accepter, endurer (supporter), refuser.

Un détour par A. J. Greimas (1976, 1983) nous permettra de poser les modalités de l'acte de consentir. Celui-ci construit un modèle de confrontations, par une procédure d'homologation de catégories modales, pour en tester les compatibilités et les incompatibilités. Et il l'applique aux modalités déontiques et boulestiques virtualisantes du /devoir-faire/ et du /vouloir-faire/, par une mise au carré (sémiotique) organisant la distribution des rôles actanciels du sujet *consentant* (cas de compatibilité modale) et du sujet *refusant* (cas d'incompatibilité modale). Le schéma, qui représente « un ensemble de *positions modales* du sujet pragmatique au moment où il remplit les conditions

³ En mathématique un élément dual est un élément qui est lié à un autre par une relation de correspondance réciproque.

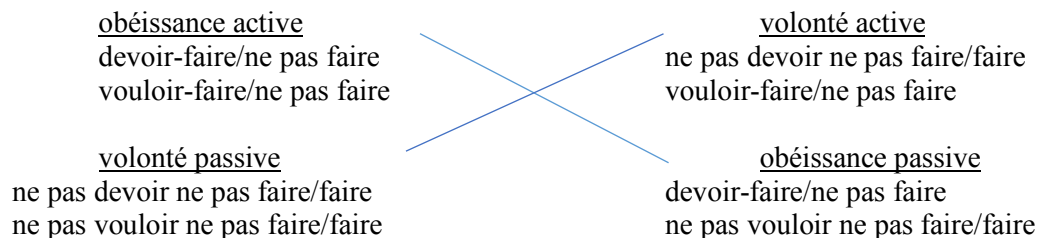
⁴ Paul Foulquié, *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France., 1969.

⁵ André Lalande, article « Consentement » du *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

⁶ Voir *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Nicolas Beaupré, Heather Jones et Anne Rasmussen (éds.), Paris, Les Belles Lettres, 2015.

nécessaires à la conclusion du *contrat*, au moment donc où le destinataire a déjà transmis, à l'aide de la modalisation factitive, le contenu déontique de son message. » (Greimas 1983, pp. 86-87), met en évidence la complémentarité de l'actif et du passif dans la *décision*. Nous en donnons ci-dessous une version simplifiée.

Distribution des rôles actanciels du sujet *consentant*



Distribution des rôles actanciels du sujet *refusant*

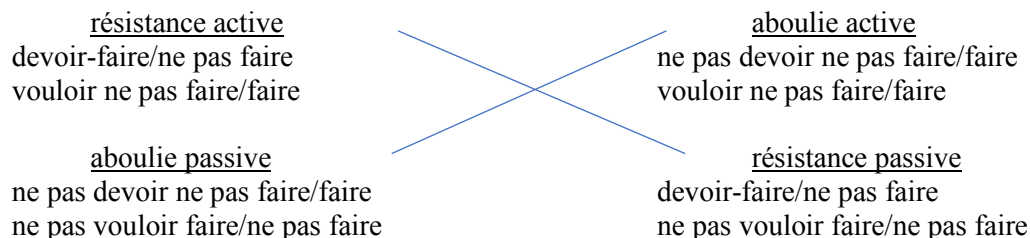


Fig. 1 – Modalités du (non-)consentement

Nous introduirons, en complément du modèle sémiotique, le point de vue d'une théorie de l'énonciation qui présuppose, en suivant A. Culioli, que la représentation linguistique de la modalité, comme d'autres catégorisations, se fonde sur l'expérience (sujet percevant, imaginant, agissant) :

« On pourrait (...) avancer la proposition, certes conjecturale, que la catégorie de la modalité se construit d'abord, à partir de la représentation du sujet comme agissant sur le monde (et sur autrui) ; d'où la représentation linguistique de l'assertion, de l'injonction, de l'interaction, qui ont, pour socle, la téléonomie, la valuation, la capacité d'agir, donc de vouloir faire, de l'expérience de subir. » (Culioli 1993, p. 20)

Les opérations de modalisation impliquent une distance du sujet vis à vis des représentations construites, ce qui fait dire à A. Culioli que la modalité est « une représentation détachée de la réalité » (Culioli 1985, p. 86) Les opérateurs de modalisation que sont les prédicats vouloir, pouvoir, devoir, renvoient à des modalités de causation (Ducard 2001), avec une position décentrée du sujet énonciateur. La validation est soumise à une cause rapportée au sujet, qui ne coïncide pas alors avec le sujet entier de l'assertion stricte : capacité, désir et volonté, ou à un autre : coercition, dont le déontique est un cas particulier. Modalité qui se superpose avec un repérage de ce sujet par rapport à un espace de validation fictif (ce qui est envisagé ou imaginé).

Cette approche énonciative nous évoque une remarque de Geneviève Fraisse (2007) sur l'expression distante de soi qu'implique le consentement, marqué par la possibilité du choix, l'hésitation, la délibération. Elle cite Pascal disant de cette pensée de soi à soi-même : « C'est le consentement de vous à vous-même et la voix constante de votre raison et non des autres qui vous doit

faire croire. » (*Pensées*, 505-26a). Mais le consentement dans la relation médecin-patient ne relève pas seulement d'un choix raisonné, il est pris dans un ordre de discours du savoir et du pouvoir, il dépend d'un rapport à autrui juridiquement codifié et il est lié à un imaginaire, social et subjectif, il est aussi de l'ordre du désir, où ce qui est dit qu'il est préférable de choisir n'est pas toujours ce qui est souhaité, consciemment ou non.

Ces brèves considérations sémio linguistiques suffisent à marquer d'ambiguïté et d'ambivalence la relation instaurée par le consentement. Elles vont nous permettre d'introduire des réflexions d'ordre philosophique, moral, juridique et éthique, en nous référant à divers documents et études, pour essayer de montrer que le dialogue entre médecin et patient, vu depuis la question du consentement et de l'information et dans la perspective de celle de l'accord/désaccord, doit être interprété à différents niveaux de compréhension.

1. Le « consentement éclairé » et les « trois niveaux du jugement médical » selon Ricoeur (1996)

Nous nous appuyerons sur ce que dit Ricoeur (1996), dans une approche thérapeutique de l'éthique, du « consentement éclairé » au regard des trois niveaux du jugement médical. Ces trois niveaux sont les suivants :

1. Prudentiel (lat. *prudentia*, grec *phronesis*) : situation singulière, patient individuel en relation avec un médecin individuel dans une relation interpersonnelle (le « colloque singulier ») ; sagesse pratique (enseignement, exercice) (grec *tekne*) ;
2. Déontologique : normes relatives à des codes de déontologie ;
3. Éthique (bioéthique) : jugements réflexifs légitimant les jugements de niveau 1 et 2.

Au premier niveau, le jugement prudentiel repose sur un *pacte de soins basé sur la confiance* dans une relation asymétrique et avec un écart que cherchent à combler d'un côté le patient, par une plainte (description et récit de la souffrance) soutenue par une demande (de soin et de santé) et le gage d'une promesse (observation du protocole et de la médication) ; d'un autre côté le médecin, par une écoute (clause de confidentialité), la formulation d'un diagnostic et une prescription. Le pacte se solde par une « alliance », entre confiance et défiance. Ce pacte a ses préceptes : singularité, intégrité, dignité (estime de soi) du patient, que menacent la désindividualisation, l'objectivation et la régression (dépendance).

Il faut ajouter ici que si la médecine, quand elle est conçue comme un art reposant sur la liberté thérapeutique, est de type subjectif, des *normes objectives*, scientifiques et publiques, ont été intégrées, depuis les années 90, dans les pratiques médicales : références médicales, professionnelles, recommandations de bonnes pratiques, *evidence based medicine* : médecine basée sur les données probantes (expertise du clinicien et les données cliniques validées scientifiquement).

Au second niveau, avec *l'universalisation* des préceptes, le pacte de soins devient contrat médical. Le code déontologique établit les normes et les règles régissant le corps médical et professionnel et il a une fonction arbitrale. Médecin et patient sont tenus d'un côté par le *secret médical*, de l'autre par la *vérité partagée*. Le *consentement éclairé*, qui suppose une information préalable, vient conclure le contrat.

Au troisième niveau, la fonction *réflexive* de la déontologie vise à la légitimation de celle-ci en tant que codification des normes. Cette fonction s'inscrit dans l'histoire de la morale, face aux sciences biomédicales et à la socialisation de la santé. Le passage des normes aux *sources morales* ancre le jugement éthique dans une anthropologie philosophique, avec la formulation canonique de l'éthique générale : « souhait de vivre bien, avec et pour les autres, dans des situations justes » (Ricoeur 1996, p. 32)⁷, le souhait de santé étant la figure du souhait de vivre bien sous la contrainte de la souffrance.

Le consentement formel marque ainsi l'accomplissement d'un acte de parole qui « performe » le pacte en contrat, par oral ou par écrit.

2. Du modèle paternaliste au modèle de la concertation

La réflexion éthique et la relation contractuelle ainsi établie selon la règle du consentement informé sont à mettre en perspective dans l'histoire de la relation médecin-malade, où sont opposés deux modèles⁸. Un premier modèle dit paternaliste, avec un patient « incapable », tel un enfant, et un médecin qui tient la place du père ou tuteur, agissant pour le bien et dans l'intérêt du malade, avec une primauté du privilège thérapeutique sur le principe d'autonomie. Le patient est considéré comme inapte à exercer librement sa volonté et à faire des choix délibérés et adéquats dans l'état de maladie. C'est Louis Portes, premier président du conseil de l'ordre des médecins, qui a exprimé ce modèle dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques le 30 janvier 1950 :

« Au sens exact du terme, [le patient] ne voit plus clair en lui-même, car entre lui-même observant son mal et lui-même souffrant de son mal, s'est glissée une opacité et parfois même une obscurité totale ; tous ses pas dans sa connaissance de lui-même sont devenus trébuchants comme ceux d'un enfant. » (Porte 1954, p. 158)

Le principe du privilège thérapeutique est exprimé dans les deux premiers codes de déontologie médicale français, aux articles 31 du code de 1947 et 34 du code de 1955 : « Un pronostic grave peut légitimement être dissimulé au malade. » C'est la responsabilisation morale du médecin qui est engagée, comme le déclare Portes : « (...) devant cette passivité vulnérable du patient, nous sentons naître en nous le sentiment d'un "*lien sacré*" (...) d'une obligation *strictement morale* » (Porte 1954, p. 163). Et la conscience morale donne pouvoir au médecin d'exercer son autorité naturelle : « un médecin *doit s'efforcer d'imposer l'exécution de sa décision* » (Article 30 du Code de 1947).

La question est alors celle de savoir s'il faut dire ou non la « vérité ». Dans le code de 1979, le privilège devient une possibilité de « ne pas dire » : « Pour des raisons légitimes que le médecin apprécie en conscience, un malade *peut être laissé dans l'ignorance* d'un diagnostic ou d'un pronostic grave. » (Art. 42) L'acte de *dissimulation* devient possibilité d'*omission*.

La relation repose sur un schéma de complémentarité inégale : « *Tout acte médical normal n'est, ne peut être et ne doit être qu'une confiance qui rejoint librement une conscience* », selon la célèbre formule de L. Portes (1954, 158). C'est au patient qu'est imputée la charge de la preuve d'un manquement du médecin à son « *obligation contractuelle* » par défaut d'information, celle-ci devant être « *simple, approximative, intelligente et loyale*, permettant de prendre la décision qui paraît s'imposer ».

⁷ On se reportera à l'ouvrage de Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

⁸ Voir, pour ce qui suit, Thouvenin (2004) et Jaunait (2003).

L'arrêt Hédreul du 25 février 1957, qui concerne tous les professionnels, a inversé le rapport : « *celui qui est, légalement ou contractuellement, tenu d'une obligation particulière d'information doit rapporter la preuve de l'exécution de cette obligation* ». Le médecin est alors non seulement responsable de ses choix et de ses actes mais il doit apporter la preuve de l'information, qui devient un argument dans la perspective d'un possible recours en justice en cas d'erreur.

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a finalisé le nouveau modèle, juridique et éthique, fondé sur les droits subjectifs : la personne malade est titulaire du droit d'être informé et peut, seule, revendiquer de l'être. Comme l'explique le politiste Alexandre Jaunait, spécialiste d'éthique et de droit social et sanitaire, la libéralisation de l'éthique, marquée par le consentement informé, détache la norme de la prise de décision de l'objectivité médicale, fondée sur la bienfaisance ou la non-malfaisance, et la rattache au patient en tant que personne (autonome, capable d'autodétermination, responsable et libre de ses choix).

Les réécritures du texte de la loi de 2002⁹ montrent l'imposition du modèle de la concertation. Le projet de loi, qui visait à faire du malade, « un véritable acteur de santé », disait que « toute personne prend, compte tenu des informations et préconisations des professionnels de santé, les décisions concernant sa santé ». La Commission des affaires sociales du Sénat a objecté que « c'est moins l'équilibre qui compte en la matière que la *confiance mutuelle* sur laquelle repose cette relation *si particulière* entre le malade et son médecin » et il a été demandé que soit pris en compte le fait que « le malade ne prend jamais ses décisions seul : il est accompagné et conseillé par le médecin » (2002, p. 372). La seconde rédaction proposée dit ainsi que « Toute personne *participe* [...] aux décisions concernant sa santé. », et la rédaction définitive a conclu que la décision est prise « *avec* le professionnel de santé ».

C'est dans ce cadre que l'information est devenue un objectif et un enjeu majeur et que l'expression du consentement éclairé, parfois réduit à la signature d'un « formulaire de consentement », peut tenir lieu d'information, qui est en principe un préalable et une condition pour que le patient prenne une décision en connaissance de cause. Le principe du droit subjectif de savoir pour décider modifie la relation et crée une « obligation »¹⁰ pour le médecin, distincte du devoir d'informer de nature déontologique, qui, lui, ne crée pas de droit corrélatif pour le patient. L'injonction est double et peut se formuler ainsi : d'un côté le médecin *doit* informer le patient, de l'autre le médecin *se doit* d'informer le patient.

Il faut préciser que le code de déontologie de 1995, dans ses articles 33 à 36, conjugue la tradition paternaliste, par le respect du privilège thérapeutique du médecin : la « limitation thérapeutique du patient », et la tradition libérale par le devoir de recueillir le consentement du patient. L'article 36 énonce ainsi le droit du patient : « Le consentement de la personne examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas. Lorsque le malade, en état d'exprimer sa volonté, refuse les investigations ou le traitement proposés, le médecin doit respecter ce refus après avoir informé le malade de ses conséquences ».

⁹ Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000227015>.

¹⁰ Dans le cadre des droits subjectifs, le terme « obligation » désigne le lien de droit entre deux (ou plusieurs) personnes en vertu duquel le titulaire du droit, créancier de l'obligation, peut contraindre le débiteur (celui sur qui pèse l'obligation) à l'exécuter. Il n'est pas synonyme de devoir.

Les deux modèles historiques, qui se présentent comme des idéaux, auxquels se joint aujourd'hui un idéal participatif, marquent de leur empreinte les débats et réflexions sur la relation médecin-patient, sous-tendue par une dialectique de la conscience et de la confiance.

3. Le pacte de confiance et le contrat thérapeutique

La fonction d'une règle juridique est de fixer les conditions d'une relation sociale, celle d'une règle déontologique est de réglementer l'exercice d'une profession au regard de principes éthiques et en tenant compte de la loi. Ce sont autant de contraintes sociales et de normes impersonnelles qui influent sur le pacte de soins basé sur la confiance (Bizouarn 2008). Mais cette confiance se décline différemment selon qu'il s'agit de confiance interpersonnelle : la confiance envers son médecin, ou de confiance impersonnelle : la confiance sociale envers la profession médicale et les institutions de santé, mesurée par des indicateurs dans l'évaluation de la qualité des soins selon une démarche qualité, confiance/déconfiance/méfiance qui est sous l'influence de la communication médiatique dans la fabrication de l'opinion publique.

Un projet a été élaboré par des sociétés de médecine¹¹ qui se sont engagées pour un contrat entre la médecine et la société, que résume ainsi un auteur :

« La confiance se partage. Partage d'obligations, de règles, de droits et de devoirs. Partage de rôles : le médecin-savant informant le patient profane, le patient-usager consentant de manière éclairée. Une conscience rencontrant une conscience, une confiance rencontrant une confiance. Pour éviter que le contrôle de tous par tous détruise définitivement le contrat social qui fonde nos sociétés.» (Bizouarn 2008, p. 172)

Le niveau « prudentiel » de la confiance n'est pas exempt de relation de domination vis-à-vis d'un patient vulnérable. Selon certains auteurs, la confiance aveugle peut jouer « le rôle de tranquillisant social en diminuant l'incertitude de celui qui fait confiance face au destinataire de la confiance libre de faire ce qu'il veut » Bizouarn (2008, p. 170). Dans la reconnaissance personnelle de la valeur d'autrui qu'est la confiance accordée il y a une limitation de son pouvoir d'agir. C'est la confiance-*fides* (*creditum*, forme substantivée de *credere*, d'où est dérivé *crédit*, probablement par un emprunt de l'italien *credito*), dont Benveniste a fait une étude dans *Le vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969) : « ... celui qui détient la *fides* mise en lui par un homme tient cet homme à sa merci ... Mettre sa *fides* en quelqu'un procurait en retour sa garantie et son appui. Mais cela souligne l'inégalité des conditions. C'est donc une autorité qui s'exerce en même temps qu'une protection sur celui qui s'y soumet, en échange et dans la mesure de sa *soumission* » (Benveniste 1969, pp. 118-119).

Dans une étude de Georges Dumézil (probablement « Credo et fides » dans *Idées romaines*, 1969)¹², que mentionne Greimas dans son article sur le contrat de vérité (1983), il est souligné que le latin *credere* réunit les champs de signification de la *croissance* et de la *confiance*, ce qui conduit Greimas à dire que « la confiance entre les hommes, établie et maintenue, fonde la confiance dans leur dire sur les choses et, finalement, dans les choses elles-mêmes. » (Greimas 1983, p. 116) Pour Greimas *persuader* est, plus qu'un *faire-savoir*, un *faire-croire*. Dans la relation de soin le médecin a

¹¹ American Board of Internal Medicine Foundation, American College of Physician-American Society of Internal Medicine Foundation, European Federation of Internal Medicine.

¹² Dumézil (1969) cite, en note, Benveniste en renvoyant à *Origines de la formation des noms en indo-européen I*, 1935, p. 151.

une obligation de moyens, et non de réussite, et, outre une obligation d'information, un devoir de persuasion à l'acceptation et à l'adhésion thérapeutique du patient, qui s'exerce avant tout dans les cas de refus. Greimas établit par ailleurs un rapprochement lexical entre confiance et confiance, le caractère confidentiel du « discours confiant » lui paraissant être l'une des garanties de son efficacité. Précisons qu'avant de signifier une communication placée sous le sceau du secret, la confiance était, dans un sens dit vieilli, une confiance intime. Et ajoutons que la clause de confidentialité, dans le cadre médical, déplace et réinterprète les modalités de l'existence qui sont orientées, selon une approche phénoménologique de la psychiatrie, par les deux pôles que sont l'angoisse et la confiance. L'état subjectif du malade (l'« être-malade ») exacerbe la tension entre les deux et la responsabilisation de celui-ci dans la prise de décision peut être source de désarroi. C'est ainsi que certains auteurs, dans la littérature médicale, s'interrogent sur la contractualisation de « l'alliance thérapeutique », qui requiert une relation de confiance : « (...) la transcription de la relation médicale en termes de confiance est-elle possible en termes de consentement à un contrat ? Peut-on traduire la confiance entre le médecin, ou le personnel soignant en général, et le patient, en termes de consentement ? » (Pariente-Butterlin 2007, p. 31).

La philosophe Michela Marzano, dans son ouvrage sur le consentement et l'éthique de l'autonomie, se questionne sur ce que Geneviève Fraisse qualifie de « décision démultipliée » :

« Mais comment construire un rapport de confiance susceptible à la fois de laisser au médecin son rôle d'«expert» et de conserver pour le patient une place de sujet ? Comment informer ? Comment mettre en place des relations interpersonnelles sans se retrancher derrière les simulacres de dialogue de sourds ? Comment éviter le piège de la déresponsabilisation du médecin ? Le devoir d'un patient peut-il se réduire au respect formel d'une procédure ? Un médecin a-t-il rempli son devoir dès lors que la personne a été informée et consenti expressément aux soins proposés ? Trop insister sur l'obligation légale du consentement du patient ne renforce-t-il pas la dimension purement contractuelle des relations médecins/malades ? » (Marzano 2006, p. 87)

Croyance et véracité sont constitutives de la confiance : faire confiance en autrui (ou une instance autre) c'est croire en sa fiabilité pour agir dans un sens favorable (le plus souvent) à son propre devenir (ou d'un devenir commun), c'est aussi croire en une parole qui assure. Comme le déclare la philosophe de la morale et de l'éthique Annette Baier (1986), l'ensemble des écrits sur la confiance pourrait être envisagé « comme une discussion du «problème de l'assurance» » qui « est à la fois un sentiment, ressenti par celui qui éprouve la confiance, et un discours ou un acte, accompli par celui qui encourage la confiance » (Baier 2004, p. 358). Il est notable que la foi (*fides*) se définit comme une confiance assurée en quelqu'un ou quelque chose, c'est aussi la croyance assurée à la vérité de quelque chose, l'assurance donnée de tenir un engagement, une promesse de fidélité.

Soulignant le paradoxe de la confiance rationnelle selon la conception cognitive de la confiance Louis Quéré rappelle que « Plus il y a de certitude et de prévisibilité, moins il y a de place pour la confiance. Plus il y a de garanties, ou de possibilités de contrôle, moins il y a de place pour la confiance » (Quéré 2011, p. 381). La confiance oscille entre l'espoir et la crainte, avec l'idée d'un risque présumé mais évitable, dans une situation d'incertitude et d'événements imprévisibles. C'est ce qu'énonce le formulaire de consentement quand il mentionne des « variations individuelles, non toujours prévisibles » et qu'il reconnaît par exemple, en première personne au nom du patient, que « le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes

différents de ceux prévus initialement » et qu'il est ainsi autorisé « à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire ».

J'insisterai sur les modalisations énonciatives inhérentes au simulacre qu'est le formulaire, selon les catégories modales épistémiques de l'éventualité, de la supposition, de l'hypothèse, de la probabilité, à quoi il faut ajouter la nécessité (suppression du choix), avec aussi, dans l'échange parlé, des modalisations inter-sujets de l'ordre de l'interrogation ou de l'injonction, associées à des opérations de valuation : le préférable, le souhaitable. Le patient est ainsi plongé dans un état de perplexité ou d'indécision, source d'incompréhension et de confusion.

Nous visualiserons ce qui ressort de l'examen des conditions d'un consentement dit éclairé, dans ses différentes dimensions, par un schéma de compréhension, dans la mesure où il essaie de faire tenir ensemble les éléments les plus significatifs¹³.

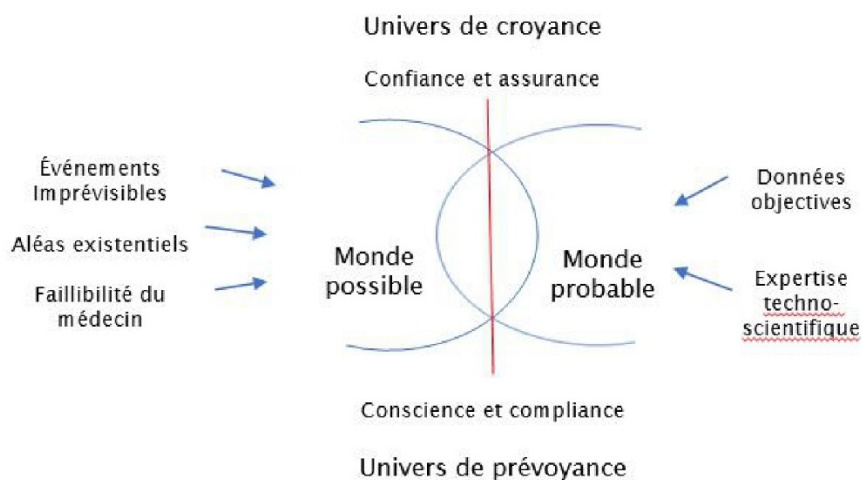


Fig. 2 – La ligne incertaine du « consentement éclairé »

Le tableau que l'on peut dresser de la situation se présente ainsi comme un ensemble de corrélats : un contexte d'incertitude aggravée par un état de vulnérabilité (co-vulnérabilité), qui combine les aléas existentiels (l'être-malade), les événements imprévisibles, les limites de la science médicale et la faillibilité de l'art de la médecine, infléchi par un calcul de probabilité (données et preuves de l'*evidence based medicine*), qui donne lieu à un calcul des chances et des risques, dont le formulaire et la formule de consentement attestent, formellement, une connaissance et une conscience dans la prise de décision¹⁴.

¹³ Nous avons introduit dans ce schéma la notion de *compliance* comme un appel à s'intéresser à ce que recouvre ce mot anglais d'origine française (lat. *complire* : complaire, se conformer), utilisé en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans le langage du droit et des affaires. Il est maintenant admis dans le droit français et en éthique des entreprises. Dans le domaine de la santé le terme est employé, comme ceux d'observance et d'adhésion thérapeutique, pour qualifier « l'adoption par une personne d'un comportement pourvoyeur de résultats escomptés potentiellement positifs en accord avec la prescription ou le conseil d'un professionnel de santé ». (Debout 2012, 112).

¹⁴ Voici un exemple de formulaire de consentement éclairé à destination des professionnels de la santé : *Je soussigné Mme/Melle/M.....donne mon consentement éclairé, après avoir reçu les informations, indications et contre-indications nécessaires concernant le plan de traitement qui sera réalisé par le Dr, après bilan clinique et étude des examens complémentaires, et avoir obtenu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant ces actes. Fait en double exemplaires, le à Signature du patient.*

Avec cet avertissement : *Attention ! Ce formulaire, lapidaire, ne constitue en aucun cas une protection à toute épreuve en cas de problème avec un patient. Il sera juste un élément de preuve de plus, qui, ajoutée au dossier patient, permettra de démontrer que vous avez rempli votre obligation de recueillir un consentement éclairé préalable aux soins.*

4. Conclusion

La conclusion que nous tirons de cette revue de quelques discours représentatifs de la façon de poser la question de l'accord/désaccord dans le cas du « consentement éclairé » et de la lecture interprétative que nous en faisons, sous l'angle sémio linguistique et énonciatif, est que le dialogue, dans la relation de soin, est dépendant d'un double lien (*double bind*), en tant qu'il met en jeu tout à la fois et selon des degrés et des pondérations variables l'ordre symbolique du discours (institution médicale, bio-santé, technoscience, droit et code) et l'imaginaire fantasmatique de la communication intersubjective.

Nous avons pu souligner l'ambiguïté et l'ambivalence que comporte le consentement dit éclairé ou informé dans ce dialogue. La déclaration suivante d'un chirurgien et juriste va dans ce sens :

« Comment le consentement peut-il être ambigu, alors que le médecin le requiert pour éviter l'équivoque et pour obtenir du patient, moyennant une information adéquate, qu'il adhère aux soins à prodiguer ? À vrai dire, le consentement éclairé n'existe pas, car le dialogue humain est soumis à la structure du malentendu. Malentendu du patient qui prête au médecin plus qu'il n'en sait. Malentendu de l'homme de l'art, dont le savoir spécialisé ne rejoint pas l'expérience émotionnelle du malade. »
(Béry 2005, p. 263)

Le mot *mésaccord*, que nous avons « trouvé » ou plutôt retrouvé dans l'histoire de la langue française, nous semble ainsi pouvoir convenir pour signifier ce qui est institué dans le « consentement éclairé ». Il n'a pas orienté notre lecture des textes et notre argumentation, il vient seulement les « coiffer », comme un index venant signaler la problématique que nous avons dégagée. Dans la pratique le « consentement éclairé » se présente avant tout pour les médecins, du point de vue contractuel, ainsi que le souligne un avertissement en codicille à un exemple de formulaire à leur usage, comme « un élément de preuve de plus », en cas de problème avec un patient, et qui permettra de démontrer que l'obligation d'informer a été remplie (voir note 15). Un bref commentaire philologique nous permettra de justifier l'emploi du terme de *mésaccord*.

On trouve une entrée *mésaccort/d* dans le dictionnaire de Godefroy¹⁵, donné comme un synonyme de désaccord, avec une citation de Christine de Pisan (XIV^e s.) et une autre d'un conte de 1610. Nous choisissons ce quasi-néologisme en raison des valeurs du préfixe mé-/més-/mes-, élément de construction de formes négatives ou péjoratives, dont le dictionnaire historique de la langue française (Rey 1992) détaille l'histoire et les formes, en ne retenant que les deux valeurs du type germanique commun °*misso*- : d'un côté « mutuel, en alternance » (gotique *misso* : réciproquement), qui est la valeur de base, et d'un autre côté « divergent, erroné, fautif ». Le lexicographe nous dit que le mot germanique est apparenté à une racine indoeuropéenne °*meith*-, élargissement de *mei*- (commun) qui exprime la différence ou la mutation, et que l'on retrouve dans des mots sanscrits : *mith* « rencontrer un ami ou un adversaire, alterner », *mithu* « tour à tour, à tort, de manière incorrecte », *mithat* « réciproquement », *mithya* « à l'envers, à l'inverse », avec un rapprochement du latin *mutare* (« changer, déplacer ») et *migrare* (migrer). Signalons aussi le verbe *mescorder*, « détourner » en moyen français (Palsgrave 1530). Pour limitées que soient ces notations elles nous suggèrent, pour reprendre ce qui figurait dans l'argumentaire du colloque, une forme d'accord dans la différence

¹⁵ Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, Frédéric Godefroy, 1880-1895, en ligne : <http://www.micmap.org/dicfro/introduction/dictionnaire-godefroy>.

commune, avec une opération d'inversion : avoir raison et tort, tout à tour, par retournement ou détournement, ou encore : avoir raison ensemble et partager les torts. Afin d'illustrer ce sens nous renvoyons à un cas – qui donne à réfléchir – d'interprétation du consentement accordée sur la base de la confiance contractée entre le patient et le médecin qui s'est traduit, dans le jurisprudentiel américain partisan du modèle paternaliste, par un retournement de la plainte de mauvais traitement contre un médecin en « abus de confiance » de la part du patient.

Références bibliographiques

- Baier, Annette (1986), «Trust and Antitrust», *Ethics*, vol. 96, n. 2, The University of Chicago Press, pp. 231-260, en ligne : <http://www.jstor.org/stable/2381376>.
- Baier, Annette (2004), « Confiance », dans M. Canto-Sperner (éd.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 354-359.
- Beaupré, Nicolas, Jones, Heather & Rasmussen, Anne (2015), *Dans la guerre 1914-1918. Accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles Lettres.
- Benveniste, Émile (1969), « La fidélité personnelle », *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 103-121.
- Bertrand, Denis (2012), « Croyance et simulacre », dans D. Bertrand, B. Clément, C. Doumet (éds.), *Modalités du croire : croyance, créance, crédit. Autour de l'œuvre de Jean-Michel Rey*, Paris, Hermann.
- Béry, Alain (2005), « Information et consentement », *EMC-Odontologie*, n. 1, pp. 262-280, en ligne : <http://france.elsevier.com/direct/EMCODO/> – actuellement indisponible, 07/07/2021.
- Bizouarn, Philippe (2008), « Le médecin, le malade et la confiance », *Éthique et santé*, n. 5, pp. 165-172, en ligne : <http://www.sciencedirect.com>.
- Culioli, Antoine (1985), *Notes du Séminaire de DEA 1983-84*, Poitiers, DRL.
- Culioli, Antoine (1993), « Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ? », *Interfaces*, n. 5, Paris, CRDP, pp. 8-24.
- Debout, Christophe (2012), « Compliance », dans M. Formarier (éd), *Les concepts en sciences infirmières*, Association de Recherche en Soins Infirmiers, pp. 112-114
- Ducard, Dominique (2004), « Formes de discours et énonciation : la modalisation », *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, pp. 45-57.
- Dumézil, Georges, « Credo et fides », *Idées romaines*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 47-59.
- Fabbri, Paolo (2009), « Simulacres en sémiotique », *Actes Sémiotiques*, n. 112, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/2889>.
- Foulquié, Paul (1969), *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Fraisse, Geneviève (2007), *Du consentement*, Paris, Seuil.
- Greimas, Algirdas Julien (1983a), « Pour une théorie des modalités », *Du sens II*, Paris, Seuil, pp. 67-91.
- Greimas, Algirdas Julien (1983b), « Le contrat de vérité », *Du sens II*, Paris, Seuil, pp. 103-113.
- Jaunait, Alexandre (2003), « Comment peut-on être paternaliste ? Confiance et consentement dans la relation médecin-patient », *Raisons politiques*, vol. 3, n. 11, pp. 59-79, en ligne : <http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-3-page-59.htm>.
- Lalande, André (2010), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Marzano, Michela (2006), *Je consens donc je suis... Éthique de l'autonomie*, Paris, Presses Universitaires de France.

- Pariante-Butterlin, Isabelle (2007), « Le conflit de la confiance et du consentement », dans T. Martin & P.Y. Quiviguer (éds.), *Action médicale et confiance*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 27-50.
- Portes, Louis (1954), « Du consentement du malade à l'acte médical », Communication à l'Académie des sciences morales et politiques, *À la recherche d'une éthique médicale*, Paris, Masson & Presses Universitaires de France.
- Quéré, Louis (2011), « Confiance et reconnaissance », *Social Science Information*, vol. 50, n. 3-4, pp. 375-390.
- Rey, Alain (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Ricoeur, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Ricoeur, Paul (1996), « Les trois niveaux du jugement médical », *Esprit*, n. 227, pp. 21-33.
- Thouvenin, Dominique (2004), « Droit à l'information du malade », dans D. Lecourt (éd.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France, pp. 368-373.

Les discours de rémediation en consultation médecin-patient : entre reformulation et stratégies de l'accord

Aurore FAMY
Université de Limoges, CeReS

1. Contexte et enjeux de la recherche

En s'effectuant, la rémediation qui agit comme *résolution*, pallie les discontinuités apportées par des ruptures (cognitives, encyclopédiques, affectives, axiologiques, etc.) au sein d'un contexte de décalage entre deux parties, honorant ainsi son étymologie de *tiers médiateur*. En consultation, le médecin et le patient s'inscrivent dans une interaction verbale et sociale particulière, où se tient une réelle *rémediation*. L'étude proposée ici s'inscrit dans une recherche plus globale, sur les discours scientifiques et médicaux en tant que médiations de l'information savante. Cette étude globale a permis d'analyser différents discours qui ponctuent le parcours de transmission de l'information savante à propos d'une maladie chronique particulière, l'épilepsie. Ainsi, à partir de différents corpus construits autour de cette thématique biomédicale, ont été étudiés les discours produits dans (i) les articles de recherche scientifique d'un laboratoire INSERM identifié, travaillant sur l'excitabilité neuronale ; (ii) des lettres de consultation en épiléptologie recueillies dans un service de neurologie en CHU, (iii) des discours médecin-patient recueillis par enregistrement *in situ* puis retranscrits manuellement, (iv) ainsi que des discours-patients, identifiés comme discours profanes, étudiés à partir de différents dispositifs numériques (forums santé – le fameux Doctissimo en particulier, et les sites de microblogging Twitter, Facebook notamment). L'hypothèse de travail de départ identifie tous ces discours comme des points nodaux, des lieux hautement sémiotiques¹, où se produisent des significations singulières par la médiation de l'information savante.

Le choix de l'épilepsie, comme une « clé d'entrée thématique », permet d'établir le panorama des médiations et remédiations de l'information, de la sphère scientifique en laboratoire jusqu'au patient et au grand public en général. Ce choix n'est pas anodin car il s'agit premièrement d'une thématique biomédicale qui implique des enjeux sociaux importants, mais aussi car il s'agit d'une maladie qui se caractérise, notamment du point de vue clinique, par une aspectualité particulière (une maladie qui relève à la fois de *l'itératif* – les crises se répètent ; et de *l'inceptif soudain* – la répétition n'est pas régulière et les crises attaquent ainsi « sans prévenir »), et enfin, parce que l'épilepsie baigne dans un ensemble de représentations imaginaires particulier. En effet, chaque fois que l'épilepsie est mentionnée, son cortège de représentations teintées de surnaturel la suit, l'accompagne, voire la cannibalise. La recherche générale s'inscrit donc dans une volonté de réponse à un besoin social de compréhension voire si possible d'optimisation du parcours de transmission de l'information dans le cadre d'enjeux humains importants.

¹ Des lieux empiriques « où le sens peut advenir », ici à cheval sur les *œuvres* et les *processus*, deux niveaux de pertinence sémiotique chez Fontanille & Couégnas (2018, p. 236).

Pour la question qui nous intéresse, celle qui articule les tensions entre l'accord le désaccord, il est intéressant d'ajuster notre focale sur ce qui se joue à l'intérieur d'un des corpus d'étude en particulier, ce qui se joue donc dans les consultations entre médecins épiléptologues et patients. Nous allons alors nous consacrer à l'étude du discours construit par le médecin en consultation, discours qui, d'après notre hypothèse de travail, constitue une *rémediation*, c'est-à-dire une rénonciation qui incarne une réparation dans le processus de médiation, bref, une « re-sémiotisation » (Colas-Blaise 2018). Le corpus étudié ne relève donc ni de la communication scientifique, qui met en discours la recherche et ses résultats, ni de la communication entre pairs, comme ce serait le cas pour les lettres de consultation naviguant entre les médecins impliqués dans une même relation de soin, mais bien entre deux acteurs ne faisant pas partie *a priori* de la même communauté discursive impliquant l'instauration d'un discours de vulgarisation. En effet, en consultation, le médecin et le patient s'inscrivent dans une interaction verbale particulière, mettant en scène, au sens théâtral du terme, cette *remédiation* où épiléptologue et malade *tentent de se mettre d'accord*.

2. Consultation médicale et cadre interactif

La consultation médicale est avant tout une pratique sociale précise qui impose des rôles prédéfinis. En ce sens, il s'agit d'une interaction sociale avant même d'être une interaction verbale. Les deux locuteurs identifient, parfois même inconsciemment, ce que Robert Vion appelle un *cadre interactif* (Vion 1996). En effet, au moment de la consultation se produit la reconnaissance du positionnement d'un locuteur vis-à-vis de l'autre et réciproquement. Un rapport de places spécifique s'instaure alors entre des « rôles interactionnels » dépendants de la nature sociale de l'interaction en consultation. La rencontre est motivée (le malade va chez le médecin pour guérir) et un contexte particulier (à l'hôpital, et plus précisément dans le cabinet du médecin) structure voire contraint en partie les messages produits.

Dans une certaine mesure, tous les messages vont être interprétés à travers ce prisme. Même si les rôles interlocutifs ne cessent d'alterner (le locuteur devient l'allocutaire au tour de parole suivant), les rôles interactionnels, eux, restent stables le temps de la consultation, et de consultation en consultation qui jalonnent le suivi du patient. Les rôles interactionnels sont liés par ce qu'on appelle en sémiotique le *contrat d'assomption* (Greimas et alii. 1986, p. 25) : c'est la reconnaissance réciproque des sujets modalisés et compétents en présence qui permet à l'interaction d'avoir lieu. C'est grâce à ce contrat que l'interaction intersubjective se réalise.

Dans la situation de la consultation médicale, le cadre interactif est dit institutionnel car les places sont « institutionnalisées » (Lacoste 1980). Un des locuteurs se positionne comme le médecin et à ce titre jouit d'une certaine autorité. Il utilise un certain lexique et use d'une syntaxe particulière. D'après cette logique des places, le locuteur médecin occupe une position « haute » car il dispose d'un /savoir/ et d'un /savoir-faire/ spécialisés qui sont socialement reconnus. Cette position haute est ce qui lui permet de conduire l'interaction, c'est ce qui l'instaure en tant que « meneur » du dialogue : il fait entrer l'interlocuteur patient dans son espace, c'est lui qui ouvre et qui clôture le dialogue, c'est essentiellement lui qui pose les questions avec ce qu'on appelle l'interrogatoire patient. Une nuance doit cependant être immédiatement mentionnée, car s'il *conduit* l'interaction, il ne la *gère* pas seul. Le patient participe aussi à la gestion de l'échange, en répondant lors de « l'interrogatoire patient » dans la procédure de diagnostic, en apportant des informations sur son état en tant qu'expert empirique de

sa condition de malade, en posant des questions en retour, et en participant à la négociation du sens. Et ce d'autant plus à l'ère de la *Petite Poucette* (Serres 2012), c'est-à-dire l'ère du tout numérique qui redistribue en partie les cartes en termes d'accès au savoir. En effet, l'expertise-patient acquise par l'expérience subjective de la maladie par le patient lui-même est désormais redoublée par l'encyclopédisme numérique dont il peut jouir aujourd'hui. Le cadre interactif de la consultation, moins que de faire intervenir des acteurs sociaux bien définis, met désormais en scène la négociation du sens entre deux forces en présence – le savoir-patient et le savoir médical – en vue de l'accord.

3. Méthodologie et ancrage disciplinaire

3.1. Récolte et traitement des données

La méthodologie utilisée est celle de l'analyse des interactions (Kerbrat-Orecchioni 2007) qui consiste en l'enregistrement d'échanges authentiques en situation, puis à leur retranscription et enfin à l'identification des faits saillants et récurrents. Le corpus est constitué à partir de l'observation *in situ* de séances de consultations auprès de trois épiléptologues différents, un au CHU Robert Debré à Paris et deux au CHU Dupuytren à Limoges. Cette diversité permet de contourner les risques de biais idiosyncrasiques ou institut-centrés. Ces enregistrements ont été réalisés en présence de l'enquêteur et concernent des patients atteints d'épilepsie, du petit enfant à la personne âgée, à quelques exceptions près, toujours accompagnés d'un proche.

Les 18 heures et 16 minutes d'enregistrement sont complétées par leurs transcriptions, artefacts indispensables pour procéder à l'analyse. La transcription a été réalisée par nos soins, avec une grille de transcription *ad hoc*, sur-mesure pour nos besoins.

3.2. Objectifs et méthode

Le cadre interactif identifié en introduction de cette partie permet de situer cette transmission des savoirs dans le cadre d'une vulgarisation et d'une remédiation discursive. Le but de cette étude est donc de comprendre par quels procédés sémiolinguistiques les discours vulgarisés sont mis en œuvre et surtout comment les stratégies de l'accord se mettent en place.

Pour se faire, la méthode du dépouillement manuel est convoquée. À l'intérieur des transcriptions de consultation, de 7,6 pages en moyenne, les séquences de transmission de savoir sont localisées. À partir de ce repérage primitif, un relevé systématique de différents marqueurs s'effectue au niveau énonciatif et aux niveaux lexical et syntaxique.

4. Principaux résultats discutés

4.1. Au niveau local

Nous reprenons l'hypothèse, qui ne semble pas porter à débat, de Vergely & al.² (2009) selon laquelle les deux locuteurs de la consultation doivent s'entendre, doivent se mettre d'accord, sur le sens qu'ils accordent aux termes qu'ils emploient pour garantir la qualité de l'échange. L'élaboration du sens se construit en interaction. Les résultats de notre étude de corpus ont en effet relevé différents

²Vergely, Pascale, Condamines, Anne; Fabre, Cécile *et alii* (2009), « Analyse linguistique des interactions patient/médecin », dans C. Félix & J. Tardif, (éds), *Actes du colloque « Actes éducatifs et de soins »*, Nice.

marqueurs métalinguistiques permettant d'instaurer des rémediations discursives, qui apparaissent comme moteur de l'acte vulgarisateur autorisant ce dit « accord ». L'étude permet d'effectuer, à partir du corpus, une identification de marqueurs métalinguistiques et des indices sémiolinguistiques sculptant le discours du médecin mais aussi parfois celui du patient.

Les marqueurs métalinguistiques sont définis et considérés ici comme les entités linguistiques qui incarnent ou « servent de marques » à la fonction sui-référentielle du langage (Jakobson 1963) : ils indexent, pointent, montrent une activité linguistique réflexive pour mener vers l'accord entre les deux interlocuteurs. Pour débiter le relevé, il est possible d'identifier, de manière récurrente dans le corpus étudié, les marqueurs métalinguistiques suivants :

4.1.1. Marqueurs de la fonction phatique – Puisqu'il s'agit d'une interaction directe, qui de surcroît implique une transmission d'information, les marqueurs de la fonction phatique sont extrêmement fréquents. Les occurrences les plus utilisées sont : « OK ? » ; « D'accord ? » ; « Bon » ; « Hein » ; ou les questions « Ça va ? » ; « Ça te paraît clair ? ». Dans le corpus, ils peuvent intervenir dans une accumulation comme dans : « *Ça va ? Tu comprends ce que je veux dire ? Ça te paraît clair ?* », ou encore dans la séquence :

« L1 : *Bien. Bon écoutez, faut surtout rien changer hein.* »

« L2 : *Bin je crois pas hein, non non surtout pas.* »

Les marqueurs de la fonction phatique font partie des mécanismes qui mettent en œuvre la synchronisation interpersonnelle, concept emprunté à Catherine Kerbrat-Orecchioni (1996) définissant la conversation. Il n'est donc pas étonnant de remarquer leur présence au sein de ce corpus de consultation médicale. Leur concentration aux abords des séquences de vulgarisation en constitue un indice : les séquences qui sont « dédiées » à la transmission de l'information sont l'objet d'un *effort phatique* encore plus important.

4.1.2. Les présentatifs – (« c'est » / « ce sont » ; « il y a » ; « voilà ») : Les présentatifs sont des outils grammaticaux qui permettent des procédures de mise en relief. Dans le corpus étudié, « c'est » est le présentatif le plus utilisé. Il permet d'introduire un élément mais sert aussi d'anaphorique avec ce qui précède dans une construction segmentée. Il endosse donc un rôle de pivot.

« *C'est le médicament table de nuit* »

« *C'est le traitement recommandé, le meilleur traitement pour les grossesses* »

« *C'est des épilepsies qui sont souvent difficiles à contrôler avec les traitements* »

« Il y a » est un présentatif très fréquent également mais constitue moins un réel effet de mise en exergue qu'un phénomène d'actualisation. C'est, selon les grammairiens, un *actualisateur d'existence* : il actualise l'existence de ce qu'il introduit. Cette propriété est commentée dans la discussion, *infra*.

« *Il y a par exemple le Tégrétol, c'est un médicament antiépileptique qu'on utilise fréquemment* »

« *Voilà il y a une petite cicatrice au niveau du cerveau (...) Voilà y a des séquelles là* »

« *Il y a des traitements qui vont très bien marcher pour quelqu'un et pas chez vous et inversement* »

« *Il y a toujours des effets secondaires hein du- des traitements au long cours* »

Outre ces marqueurs présentatifs spécifiques, la *structure syntaxique d'extraction* permet également une forme de « présentation », une mise en exergue d'un syntagme nominal qui fait l'objet d'un traitement particulier. La structure de l'extraction segmente la phrase et met en relief le mot ou le groupe de mots extrait :

« Dans l'état de nos connaissances en fait, ton épilepsie, quand on a fait une IRM cérébrale (...) »

4.1.3. *Les embrayeurs de séquences explicatives* – Nous empruntons cette expression à Vergely et alii. (2009) pour désigner les marqueurs du type « c'est-à-dire » ; « prenons un exemple » ; « autrement dit » ; « ça veut dire que » ; « genre » ; « en gros » ; « je vous explique » ; « en fait » ; « qu'est-ce que je veux dire par là ? », etc. Les embrayeurs de séquence explicative permettent au locuteur d'introduire des reformulations. Ce sont des outils métalinguistiques qui indiquent la présence d'une médiation, d'une reformulation. Simultanément à l'embrayage qu'ils produisent, ils indexent : autrement dit, les embrayeurs de séquence explicative montrent voire mettent en relief la médiation discursive en même temps qu'ils la mettent en œuvre :

« Il y a quasiment pas de récurrence entre neuf mois et deux ans de suivi ce qui veut dire que le risque maximum du risque de récurrence il sera dans les trois premiers mois. »

« Donc là en gros puisqu'il y a encore des crises la stratégie ce serait d'augmenter le Lamictal c'est-à-dire que le but c'est d'augmenter de 25 en 25 jusqu'à ce que vous fassiez plus de crise. D'accord ? »

4.1.4. *Les embrayeurs de séquence d'exposition de savoir* – Certains marqueurs indiquent l'introduction d'une séquence où le médecin s'apprête à exposer un ensemble d'informations structurées : « on sait que... » ; « ce qu'il est important de savoir c'est que... » ; « dans + article défini + [situation], il y a ... » ; « chez + article défini + [groupe], il y a ... » ; « D'après mon expérience / D'après les données scientifiques ... »

« Chez les patients qui ont deux ans sans crise et une IRM normale, quand on arrête le traitement, il y a 40% qui en refont [des crises] »

« On sait que pour ces épilepsie-là, on sait que quand on arrête le traitement, il y a quand même beaucoup de personnes qui récidivent »

« Dans l'épilepsie en gros y a deux types d'épilepsie, il y a les épilepsies qui sont généralisées (...) et les épilepsies partielles (...) »

4.1.5. *Les précautions métalinguistiques* – L'étude du corpus montre une récurrence de formules métalinguistiques qui permettent au locuteur de « prendre de pincettes linguistiques » avec l'objet de son énonciation :

« J'ai calmé ton cerveau entre guillemets avec la Micropakine »

« Mais on a quand même l'impression que de mettre le cerveau au repos entre guillemets de toute crise, et bin ça nous aide un peu »

« Il y a un endroit d'un gène où entre guillemets on va dire c'est comme une phrase comme un texte d'un livre »

L'usage de tel ou tel de ces marqueurs est plutôt de nature idiosyncrasique dans le détail, chacun des épiléptologue ayant ses marqueurs privilégiés. Il est cependant manifeste que leur présence est récurrente dans une association syntagmatique du type : [marqueur de précaution + discours trivial/profane], comme pour introduire un discours non spécialisé. Cette tentative de mise à niveau de la part du médecin, qui s'écarte ainsi explicitement de sa formation discursive pour jouer avec la langue ordinaire, semble être définitoire du genre de la consultation médicale.

4.1.6. *Les marqueurs d'autonymie* – Nous empruntons cette expression à Valérie Delavigne (2001)³, qui montre qu'en plus de leur dimension explicative et didactique, caractéristique du discours de vulgarisation, le recours à l'autonymie permet la manifestation des positions de l'énonciateur par rapport aux termes qu'il énonce (assomption forte ou faible). Les marqueurs d'autonymie peuvent être des verbes (« appeler », « désigner », « signifier », « qualifier de », etc.), des noms (« le nom X », « le mot Y », etc.) ou encore des adjectifs (« le fameux », « le dit »). Les marqueurs d'autonymie indexent le mécanisme de traduction intralinguale permettant au patient d'accéder à la terminologie du médecin. Cependant, dans le corpus, un seul marqueur d'autonymie est systématiquement employé : le verbe « appeler », dans sa version pronominale :

*« Le traitement qui remplace le Valium c'est comme ça, ça s'appelle le Buccolam »
« Ça s'appelle le score d'Epworth ça. C'est une échelle qui évalue de façon subjective la somnolence »*

Ou dans sa version non réfléchie, avec la structure de base [SUJET + APPELER + X + Y], avec le sujet quasi-systématiquement pris en charge par l'impersonnel « on », structure dans laquelle le COD X à dénommer peut être antéposé :

*« Quand les zones de ton cerveau qu'on appelle les zones temporales sont fabriquées... »
« Ce médicament naturel c'est quelque chose qu'on appelle la mélatonine »
« Ça c'est normal je pense enfin ça- on appelle ça des myoclonies d'endormissement ça fait partie de ce qu'on appelle les parasomnies c'est-à-dire des manifestations motrices qui accompagnent le sommeil »*

Aux côtés de ces marqueurs métalinguistiques, nous pouvons identifier, à leur suite, des indices sémiolinguistiques de négociation du sens et de stratégie de l'accord, intervenant également au niveau local.

4.1.7. *Équivalence sémantique* – Le discours de l'épiléptologue en consultation, d'après l'analyse, présente une récurrence de procédés mettant en œuvre une équivalence sémantique entre deux expressions (entre deux lexies, entre une lexie et un syntagme, entre un syntagme et une proposition, etc.). Ces procédés peuvent être typologisés comme suit :

- *Juxtaposition d'équivalence lexicale ou reformulation paraphrastique* : Il s'agit du procédé le plus « économique » car il consiste en la juxtaposition linéaire de deux expressions équivalentes :

³ Delavigne, Valérie (2001), « Repérage de termes dans un corpus de vulgarisation : aspects méthodologiques », *Conférence TIA-2001*, Nancy.

« Donc on devient tout bleu donc on a une anoxie, on manque d'oxygène, on a une acidose, le sang devient un petit peu plus acide »

Où on pose : Anoxie ≈ manque d'oxygène

Acidose ≈ sang qui devient acide

« C'est la même molécule <L2 : Ouais.> mais ce qui entoure, les excipients, c'est pas les mêmes »

Où on pose : Excipients ≈ ce qui entoure la molécule du médicament

Cette juxtaposition enchaîne les deux expressions équivalentes avec une simple pause à l'oral ici traduite par une virgule, qui procède d'une structure syntaxique d'extraction – et donc de mise en exergue du terme dont on donne l'équivalence.

- *Équivalence par explicitation-définition* : L'équivalence peut être introduite par un embrayeur de séquence explicative tel qu'il est présenté plus haut, qui constitue ainsi une structure syntaxique différente, introduisant une relative « définitoire », d'après le modèle suivant :
[terme à définir + embrayeur de séquence explicative + extension définitoire]

« En dehors du trouble primaire, c'est-à-dire ce qui caractérise vraiment ce qu'est l'autisme... »

« Ça montre plutôt une atteinte périphérique c'est-à-dire qui n'est pas en lien avec le cerveau mais plutôt les nerfs et la jonction nerf muscle effectivement »

Marie-Françoise Mortureux (1982) semble désigner ce procédé « énumération par coordination », qui diffère de la simple « énumération par juxtaposition » (qui correspond peu ou prou au point précédent) par l'intervention d'un coordinateur entre les deux blocs équivalents, que nous avons qualifié d'*embrayeur de séquence explicative*.

- *Équivalence outillée par la comparaison* : L'équivalence, au lieu de se donner dans la juxtaposition synonymique ou l'extension définitoire, dans le corpus étudié, peut se construire grâce à la structure comparative introduite par la conjonction « comme » :

« Et quand il y a des anomalies on voit des choses un petit peu plus aigües, c'est-à-dire plus rapides, comme des- plus pointues en fait comme des petits pics... euh à certains endroits. »

Ou de manière directe avec l'injonction à la comparaison quand la comparaison devient plus élaborée :

« Si on compare le nerf vague à un câble électrique avec plein de petites fibres dedans, il faut que, pour être certain de recruter toutes les fibres électriques dans la stimulation, faut que je monte jusque deux milliampères »

- *Équivalence construite par la métaphore* : Dans la même démarche, l'équivalence sémantique peut se construire à l'aide de la figure de la métaphore, sorte de comparaison « non-outillée ». Le discours du médecin lors de la consultation peut y recourir pour établir un rapport fonctionnel

entre deux entités différentes. Prenons quelques séquences du corpus pour illustrer ce procédé. Soit la séquence suivante, avec L1 le médecin, L2 la mère d'une jeune patiente :

« L2 : *Par contre on n'a jamais baissé le Tégrétol.* »

« L1 : *Ouais mais elle a eu le Trileptal, c'est des cousins cousins <L2 : Ah c'est pareil>, euh c'est pas pareil pareil mais c'est des cousins.* »

Le locuteur médecin établit un rapport de proximité entre deux médicaments antiépileptiques, le Tégrétol et le Trileptal par le truchement de la métaphore des liens de parenté. Le locuteur a choisi de les faire entrer dans la relation de cousinage et non de fraternité, donc la proximité est déjà nuancée et extrêmement signifiante.

4.1.8. *Interrogatives* – De manière moins récurrente mais tout de même présente, des interrogatives apparaissent dans les tours de parole du patient. Ces questions ne participent donc pas de l'interrogatoire patient (animé par le médecin) mais contribuent à la co-construction du sens par les demandes d'explicitation, de reformulation ou simplement de confirmation de la part du patient ou de son entourage :

« *Placebo ça veut dire y aura rien ?* »

« *Ça veut dire quoi QSP ?* »

4.2. Niveau global

En plus ou en parallèle de se mettre d'accord sur la terminologie employée au niveau local, les interlocuteurs doivent réussir à s'entendre sur le raisonnement médical à un niveau qu'on pourrait qualifier, relativement, de global. Le locuteur médecin, dans sa tentative de vulgarisation, présente des stratégies particulières pour emporter l'accord, l'entente, et donc favoriser la compréhension de son interlocuteur.

4.2.1. *Les équivalences distributionnelles* – Il apparaît que, outre leurs fonctions respectives identifiées en local, ces différents marqueurs collaborent, construisent ensemble la rémediation, au sein de séquences complexes qui les convoquent collectivement. Soit la séquence représentative du corpus suivante :

« L1 : *Toi t'es plutôt dans les (crises) généralisées c'est-à-dire que c'est ton cerveau en entier qui est un peu sensible à faire des crises. D'accord, y a pas d'endroit spécial qui est malade. (...) En fait c'est que toi t'es sensible à faire des crises. C'est une sensibilité qu'est d'origine génétique en gros à faire des crises d'accord ? Et tout- tout ce que tu présentes les secousses comme ça on appelle ça des myoclonies nous, c'est comme des toutes petites crises [si] on fait un électroencéphalogramme à ce moment là on [aura] un petit, une petite décharge au moment où tu as le bras qui... qui sursaute. (...) OK ? ça c'est important à savoir. Il y a- chez certaines personnes on peut essayer d'arrêter le traitement, parfois, mais c'est quand même risqué, on sait que pour ces épilepsies-là, on sait que quand on arrête le traitement, il y a quand même beaucoup de personnes qui récidivent, qui refont des crises, parce que comme c'est... voilà, t'es faite comme ça en fait »*

On voit apparaître la construction de ce que Mortureux appelle « l'équivalence distributionnelle » qui, au niveau de l'énoncé, constitue en paradigme des synonymes référentiels dont telle ou telle

occurrence a été généralement reliée dans une structure double ; c'est principalement à cette relation paradigmatique qu'est dû l'effet de « doubles » et de variété dans le vocabulaire (Mortureux 1982, p. 54). Ici, « secousses », « myoclonies », « petites crises », rentrent dans le même paradigme. Il au fil de la consultation, et au fil des consultations, se crée des équivalences grâce aux cooccurrences de structures d'équivalence sémantique comme présentées en local.

4.2.2. *La figure de l'analogie et la passerelle sémique* – L'analogie permet de construire une unité de rapport entre des éléments extrêmement hétérogènes en sélectionnant une « ressemblance » de propriétés entre ces derniers. Les figures rhétoriques de la comparaison et de la métaphore qui ont été identifiées dans les résultats relèvent du mode de l'analogie, de manière implicite ou de manière explicite par l'utilisation d'un marqueur de comparaison. Voici une séquence exemplaire :

« L1 : Pour le moment ça ne marchera peut-être pas forcément parce qu'on va être d'abord dans une dynamique où on va augmenter progressivement, donc là j'ai mis à zéro cinq milliampères de stimulation. La quantité d'électricité elle se mesure en ampère, on sait que plus on va mettre <L3 : (en chuchotant) ###.> que si on on compare, mais non ce n'est pas un tazer, si on compare le nerf vague à un câble électrique avec plein de petites fibres dedans, il faut que, pour être certain de recruter toutes les fibres électriques dans la stimulation, faut que je monte jusque deux milliampères. Si je vais au-dessus ça sert à rien je perds juste de l'énergie de la batterie. »

À partir de l'analyse du corpus, il semble que la médiation analogique permet la création d'une passerelle sémantique entre deux langues : la langue scientifique médicale et la langue ordinaire. Les images triviales (« câble électrique » pour le nerf vague, « la console vidéo » pour l'appareil programmeur, « pics » pour les pointes-ondes de l'EEG, etc.) choisies à dessein par le locuteur vulgarisateur possèdent quelques propriétés communes avec l'univers de référence scientifique. Il existe un groupe de sèmes inhérents solidaires, ce que Rastier (1987, 2009) appelle une molécule sémique, qui est partagé par le propre (le nerf vague) et par le figuré (le câble électrique), c'est-à-dire qui connecte les deux isotopies, par exemple ici : /connexion/ ; /électricité/ ; /tubulure/. Le but de la métaphore est de pouvoir proposer à l'énonciataire interprétant la possibilité d'une contagion sémique d'un sémème d'usage courant vers le sémème spécialisé, le terme-pivot. L'activité métaphorique permet à l'énonciateur de faire de cette molécule sémique une passerelle lui permettant ainsi d'intégrer les sèmes partagés dans le sémème scientifique qui vient de lui être présenté. Nous empruntons ce concept de *passerelle sémique* à Audrey Moutat (2015)⁴, qui montre l'existence d'une molécule sémique « en flottaison » permettant d'établir un lien entre un sémème spécialisé de la pratique de la dégustation œnologique.

4.2.3. *Empathie énonciative* – Les connecteurs de causalité, relevé en nombre lors de l'étude, en plus de structurer le discours, servent à mettre en exergue la réintroduction d'une information nécessaire pour le raisonnement, une explicitation « à haute voix » qui aurait pu demeurer implicite mais que le locuteur médecin a choisi de partager avec son interlocuteur. Dans la même perspective, les discours rapportés au discours direct qui ont été relevés en nombre eux aussi participent à l'entreprise d'exposition de tous les éléments nécessaires au raisonnement.

⁴ Moutat, Audrey (2015), Du sensible à l'intelligible. Pour une sémiotique de la perception, Limoges, Lambert-Lucas.

Dans les tours de parole du médecin, les discours rapportés procèdent à une extraction artificielle de propositions. Le discours direct permet avant tout une mise en relief (tonale à l'oral, typographique avec les guillemets dans la transcription écrite) qui vient rompre avec le rythme syntaxique de la phrase en cours. La rupture énonciative qu'il introduit constitue également une mise en lumière de la proposition extraite. En outre, certains exemples relevés montrent que cette extraction peut s'opérer avec un ré-embayage à la première personne où le locuteur médecin simule une énonciation du patient :

« On a tendance à simplifier le raisonnement en disant : « *J'ai des crises, j'ai pris un traitement, j'ai plus de crise. Si j'ai pris le traitement et que les crises reviennent, je reprendrai le traitement et tout ira bien.* » Ça c'est vrai pour 99% des patients enfin pour une grande majorité des patients »

« Vous me dites « *voilà j'envisage d'avoir une grossesse dans un an* » et puis on met en place tout ce qu'il faut pour que ça se passe bien. »

Ce procédé, que nous proposons d'appeler *empathie énonciative* implique donc une extraction-relief des propositions « rapportées » ou plutôt « apportées », mais aussi et surtout montre la capacité du médecin à « se mettre à la place de » son patient. Ce ré-embayage « en son nom » fait participer directement le patient au raisonnement, l'implique dans la construction du sens. L'*empathie énonciative* participe donc entièrement à l'élaboration de la mise en scène du raisonnement médical et offre une « prise » au patient avec ce mode de pensée particulier – où le médecin se substitue à lui dans une énonciation simulée. Cette « prise » proposée, ce « prêt-à-penser » énoncé par le médecin à la place du patient, permet à ce dernier, puisqu'il est concerné – et énonciativement concerné – une compréhension plus aisée du contenu des propositions énoncées et par extension la transmission facilitée du savoir médical.

5. Conclusion

Les stratégies de l'accord sont extrêmement nombreuses pour le locuteur médecin, qui joue avec plusieurs instruments de vulgarisation qui sont autant d'outils sémiolinguistiques pour se faire entendre. L'étude présentée ne peut être que lacunaire puisque son angle de vue ne peut embrasser tous les paramètres intervenant dans la mise en œuvre de ses stratégies de l'accord. Ainsi, le rôle du gestuel et la traduction intersémiotique ont notamment dû être passés sous silence, alors que cet ensemble montre une pertinence importante du fait de la nature spectaculaire de la symptomatologie de l'épilepsie. En outre, une autre perspective peut et même doit être envisagée : les stratégies de l'accord ne sont pas l'apanage du locuteur médecin. Nous avons pris le parti d'analyser celles qui émanent en premier lieu de l'épileptologue dans notre corpus, mais les patients ne sont pas en reste. En plus des questions terminologiques ponctuelles qu'ils adressent à l'expert, ils possèdent également plusieurs recours à la construction de l'accord commun. Des études en cours⁵ montrent à titre d'exemple le rôle prépondérant de la répétition dans les procédés de communication en contexte de consultation, chez le médecin certes, mais aussi chez le patient. Encore beaucoup de pistes sont donc à

⁵ Des études menées dans le laboratoire ACTé à l'Université de Clermont-Ferrand notamment par Emmanuèle Auriac-Slusarczyk et Aline Delsart dans le cadre du projet DECLICS (Dispositifs d'Études Cliniques sur les Corpus Santé). Pour en savoir plus : <https://acte.uca.fr/declics-dispositifs-d-etudes-cliniques-sur-les-corpus-sante-71799.kjsp?RH=1528908577663>.

explorer du côté des stratégies mises en place par le locuteur patient, qui participe lui aussi, dans son rôle interlocutif propre, à l'accord qui se crée entre les deux partenaires de l'échange en consultation.

Références bibliographiques

- Colas-Blaise, Marion (2018), « Remédiation et réénonciation : opérations et régimes de sens. » *Interin*, vol. 23, n. 1, pp. 64-84.
- Delavigne, Valérie (2001), « Repérage de termes dans un corpus de vulgarisation : aspects méthodologiques », *Conférence TIA-2001*, Nancy.
- Fontanille, Jacques & Couégnas, Nicolas (2018), *Terres de sens : essai d'anthroposémiotique*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Greimas, Julien Algirdas & Courtés, Joseph (éds., 1986), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Tome 2, Paris, Hachette Université.
- Jakobson, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996), *La conversation*, Paris, Éditions du Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2007), « L'analyse du discours en interaction : quelques principes méthodologiques », *Limbaje si comunicare*, ch. IX, pp. 13-32.
- Lacoste, Michèle (1980), « La vieille dame et le médecin (Contribution à une analyse des échanges linguistiques inégaux) », *Études de Linguistique Appliquée*, n. 37, pp. 34-43.
- Mortureux, Marie-Françoise (1982), « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue française*, vol. 53, n. 1.
- Moutat, Audrey (2015), *Du sensible à l'intelligible. Pour une sémiotique de la perception.*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Rastier, François (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Serres, Michel (2012), *Petite poucette*, Paris, Le Pommier.
- Vergely, Pascale et alii. (2009), « Analyse linguistique des interactions patient/médecin », dans C. Félix & J. Tardif (éds.), *Actes du colloque « Actes éducatifs et de soins »*, Nice.
- Vion, Robert (1996), « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor. Publication du Centre de recherches sur la didacticité des discours ordinaires*, n. 4, pp. 19-32.

Accords, désaccords et raccords dans l'art

Verónica ESTAY STANGE
Université Paris 8, CIREMM

Audrey MOUTAT
Université de Limoges, CeReS

Dans l'analyse ou la description des œuvres artistiques, qu'elles soient littéraires, picturales ou même sculpturales et architecturales, il est habituel d'employer des termes provenant de l'esthétique musicale tels que « rythme », « harmonie », « composition », « cadence » ou « accord ». Ainsi, on parle de « l'harmonie des couleurs » comme des « cadences d'un poème ». Plus généralement, en affirmant le caractère indissociable du « fond » et de la « forme » (de la « pensée » et du « style ») dans la poésie, Victor Hugo (1860-1865, p. 575) soutient que « la beauté, étant l'harmonie, est par cela même la fécondité ».

Employées de manière plus ou moins métaphorique, ces différentes expressions ont la propriété d'être associées dans la plupart des cas aux notions de proportion, de justesse, d'équilibre, de régularité et d'homogénéité. La conception de l'art qui les sous-tend relève d'une esthétique qui remonte probablement à l'Antiquité grecque, et notamment à Platon dont la philosophie, ancrée dans la conception pythagoricienne du nombre, rattache la cohérence de l'univers à une harmonie globale considérée dans ses dimensions mathématique, musicale, esthétique, voire éthique et cosmologique.

Or, en essayant d'extraire le terme d'« accord » de cette nébuleuse philosophique et sémantique, nous nous proposons ici de montrer que, au-delà de ses connotations métaphoriques, sa définition strictement musicale renvoie à un principe général d'appréhension et d'organisation du sensible fondé sur la nécessité d'une saisie différentielle. C'est ainsi que, sous d'autres dénominations, on peut retrouver son mode de fonctionnement dans les différents arts, et des manifestations équivalentes sur le plan du contenu.

Sur la base de nos recherches préalables respectivement dans le domaine de la musicalité (Estay Stange 2018) et de la perception (Moutat 2015), nous mettrons d'abord en évidence le rôle structurant de l'accord dans le système tonal de la musique et dans d'autres systèmes artistiques, pour montrer ensuite comment cette « esthétique de l'accord » a été bouleversée dans l'art dit « contemporain » par l'introduction de nouveaux principes d'organisation, allant de la dissonance à la stridence. Dans ce cadre, l'accord en tant que principe formel de l'œuvre artistique cède la place, sur d'autres plans de pertinence, à l'accord en tant que phénomène interactionnel et esthétique. En introduisant des formes alternatives de sémiologie, l'art contemporain interroge ainsi la définition même de l'esthétique.

1. Esthétique et esthésique de l'accord

On sait que, dans le domaine de la musique, un accord se définit comme un ensemble d'au moins trois sons produits de manière simultanée. En musique tonale, ces sons doivent être en rapport de consonance, ce qui implique que n'importe quels sons joués simultanément ne peuvent pas former un accord. En revenant, de manière un peu élémentaire, sur les bases de cette conception, nous montrerons comment les termes d'*accord* et de *consonance* sont fondés sur un principe oppositionnel.

La définition traditionnelle de la consonance est fondée sur l'analyse acoustique, qui montre que tout son de hauteur fixe dans la nature se décompose en un son fondamental et en une série de sons secondaires, appelés *harmoniques*. Pour expliquer ce phénomène, prenons l'exemple de la note *do* jouée au piano. Le son que nous entendons est « vibrant ». Cette vibration résulte de la superposition de plusieurs vibrations : ce sont les « harmoniques ». Le premier harmonique, appelé « fondamental », vibre à la fréquence f_0 et constitue la note elle-même. Les harmoniques suivants, faisant partie de la résonance de cette note, ont des fréquences multiples de f_0 et correspondent chacun à une note différente. En d'autres termes, lorsque nous jouons la note *do*, nous faisons résonner d'autres notes intérieures à elle : le second harmonique vibre à une fréquence double du fondamental ; situé une octave plus haut, il produit un autre *do*. Le troisième harmonique, quinte de *do*, est un *sol*. Quant à l'harmonique de rang 5, il s'agit d'un *mi*, la tierce de *do*, etc. Le son émis par la note *do* est donc constitué de la superposition de l'ensemble de ces vibrations. Ainsi, le *do* contient en lui-même le *mi* et le *sol*.

Pour les musiciens, la tierce et la quinte associées à la tonique (c'est-à-dire *do-mi-sol*) forment ce qu'on appelle l'accord parfait, et cela parce qu'elles viennent renforcer les harmoniques *mi* et *sol* déjà présents dans la note *do*.

Cette définition issue de la physique acoustique introduit le paramètre de la *proximité* (des fréquences vibratoires) comme condition de la consonance, et par conséquent de l'accord. En revanche, d'un point de vue sémiotique, les sons susceptibles de former un accord sont ceux qui se trouvent les plus éloignés les uns des autres sur l'échelle diatonique, et qui apparaissent à la perception comme les plus distincts. En effet, sur cette échelle (*do, re, mi, fa, sol, la, si, do*), la note la plus éloignée des deux pôles constitués par *do* (aussi bien le *do* fondamental que le *do* à l'octave) est *sol*, considéré justement comme la plus consonante par rapport à *do*. Vient ensuite la note *mi*, moins consonante car plus proche de *do*. Une oreille moyennement entraînée est censée distinguer les intervalles qui séparent ces trois notes. Comme on l'a dit, joués ensemble, *do, mi* et *sol* constituent l'« accord parfait ». Par la nature de leurs rapports réciproques, les sons consonants produisent un effet de stabilité et de complétude.

De leur côté, les sons dissonants et par conséquent exclus de l'accord sont ceux qui, se trouvant à proximité les uns des autres sur l'échelle diatonique, ne sont pas clairement distincts pour l'oreille. L'impression d'instabilité qu'ils produisent relève, du point de vue perceptif, de la concurrence qui résulte de leur grande proximité. Par exemple, *fa* et *sol* ou, plus encore, *do* et *do dièse*, sont considérés comme extrêmement dissonants. À les entendre, on perçoit une tension et on peut même éprouver le sentiment d'une petite violence auditive.

Or, un accord déployé dans le temps donne lieu à un arpège, charpente de la mélodie. Si, à travers l'arpège, l'accord devient la source d'une syntagmatique, il constitue, plus largement, le fondement de la structure musicale dans son ensemble. Car les piliers de l'accord sont justement les piliers du

système tonal : toute œuvre musicale tonale trace un parcours qui va de la tonique (premier degré, représenté par *do*) à la dominante (cinquième degré, représenté par *sol*) pour revenir enfin à la tonique. Évidemment, ce parcours global est habillé d'innombrables « péripéties » au cours desquelles des dissonances plus ou moins radicales prolongent et augmentent la tension qui viendra se résoudre dans la consonance finale. La spécificité de chaque pièce musicale réside dans la manière dont elle nous conduit sur ce chemin qui, dans ses fondements, est toujours le même, et qui de ce fait peut être considéré comme une sorte de *schéma narratif canonique du plan de l'expression* en musique.

En somme, on ne peut s'empêcher de reconnaître des équivalences entre la formation de l'accord musical et celle des structures élémentaires qui, sur le plan du contenu, donnent lieu au schéma narratif canonique et s'enrichissent progressivement en remontant vers la surface. Dans les deux cas, c'est le principe oppositionnel qui constitue le pivot. C'est ce que suggèrent Verónica Estay Stange et Raúl Dorra dans un numéro de *Tópicos del seminario* co-dirigé par eux-mêmes et portant le titre de « Variations sémiotiques de l'accord » (2013). Ils montrent alors que le principe structural de l'accord est exactement le même qui, dans le langage visuel, permet l'émergence du « contraste plastique », défini par Greimas (1984, p. 18) comme « la co-présence, sur la même surface, de termes opposés (contraires ou contradictoires) de la même catégorie plastique ». Considérer le contraste comme principe fondateur du langage plastique au même titre que l'accord en musique permet de comprendre sa prégnance au sein du « paradigme des complémentaires », première grammaire immanente des couleurs instaurée depuis la fin du XIX^e siècle et à laquelle Georges Roque (2009) a consacré une vaste réflexion. Ici encore, les piliers de la structure sont les termes radicalement opposés, c'est-à-dire les couleurs qui, se trouvant en rapport de contraste radical (rouge et vert, jaune et violet), sont appelées « complémentaires ». Constituant la charpente chromatique, elles sont considérées comme source de stabilité. Le principe du contraste en peinture apparaît alors comme l'équivalent de celui de l'accord en musique.

Enfin, on constate la présence du même principe en poésie, la structure métrique reposant sur l'opposition entre syllabes toniques et atones en tant que pôles extrêmes d'un parcours tensif.

Or, en dehors des codifications culturelles qui le spécifient, l'accord en tant que principe de *complémentarité par la différence* semble être la condition de la saisie perceptive, dans la mesure où celle-ci possède un caractère éminemment différentiel. Si cette remarque ne fait que reprendre un acquis de la sémiotique, la reconnaissance du principe oppositionnel comme fondement non seulement de la sémiose perceptive mais également d'une grammaire des arts, permet de mieux cerner le point de rencontre entre l'esthésique et l'esthétique. Comme nous le verrons, la nécessité de l'accord est si prégnante (et peut-être, corporellement, si absolue) que même lorsqu'il est aboli à un certain niveau – comme dans quelques œuvres d'art contemporain –, il ressurgit à d'autres niveaux ou sur d'autres plans de pertinence.

2. De la dissonance à la stridence

Malgré la difficulté à identifier la cohérence des courants musicaux développés sous la désignation de « musique contemporaine », il est possible de rattacher les principales révolutions musicales au questionnement, voire à l'abolition, de l'accord au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire en tant qu'unité de base du système tonal. Ainsi, depuis la fin du XIX^e siècle l'accord se dissout progressivement par l'introduction des dissonances qui, prolongées dans le temps, perdent leur

caractère de pur « lieu de passage » et ne conduisent pas vers une résolution nette. C'est pourquoi, à l'écoute de certaines pièces de Debussy, on a l'impression d'un parcours qui s'égaré et au sein duquel on ne peut plus savoir où l'on va. Plus tard, la musique atonale fera complètement disparaître l'accord comme principe d'organisation du niveau harmonique. Cette charpente détruite, c'est tout le système tonal qui s'écroule. Cependant, lorsque la possibilité de reconnaître des catégories à ce niveau n'existe plus, d'autres niveaux prennent la relève en réintroduisant le principe oppositionnel comme fondement d'une structure. Ainsi, des qualités telles que le timbre, la durée, l'intensité et l'espace, seront reconnues comme structurantes car mettant en place des oppositions sémiotiquement prégnantes. L'accord au sens structural du terme revient malgré tout : s'il sort par la porte, il entre par la fenêtre.

On retrouve ce phénomène dans l'acousmatique de Pierre Schaeffer. Bien que dans sa théorie la conception traditionnelle de l'accord soit inopérante, le principe oppositionnel reste pertinent, dans la mesure où l'objet sonore est considéré comme une structure composite soumise à une perception différentielle en termes de masse, grain, allure, durée et facture. Partant des travaux de P. Schaeffer (1966), Audrey Moutat a montré dans *Son et sens* (2019) que le son présente des caractéristiques en vertu desquelles il peut être « comparé, ordonné et échelonné » par rapport aux autres. La typologie proposée par Schaeffer est donc fondée sur des paramètres différentiels, bien qu'ils ne se situent plus au niveau harmonique.

Par ailleurs, l'existence de cet objet sonore relève d'un mode de percevoir spécifique : l'« écoute réduite ». Suspension phénoménologique opérée sur le plan auditif, ce type d'écoute nie le contenu indiciel du son (c'est-à-dire sa capacité à renvoyer à l'objet du monde qui en est la source) pour se tourner vers ses qualités sensibles. Dès lors, le principe oppositionnel s'avère tant lié aux qualités phénoménales de l'objet qu'à l'activité perceptive du sujet qui l'appréhende : « qu'on l'appelle forme ou structure, l'ensemble organisé peut être une activité aussi bien que son corrélat, la perception aussi bien que le perçu » (Schaeffer 1966, p. 275). On le voit donc, l'accord s'incarne dans des paramètres du son autres que l'harmonique, et réapparaît, au-delà de l'œuvre, dans sa perception.

Plus récemment, la musique électro-acoustique a également opéré un déplacement de l'accord aussi bien vers les micro-composantes du son – fréquences, amplitude, timbre – que vers l'activité perceptive de l'auditeur. Ainsi, la structure de la pièce repose sur des oppositions qualitatives qui se déploient souvent de manière tensive. Au cours de ces variations d'intensité, dans la plupart des cas le sujet peut percevoir le parcours canonique d'attaque-tension-détente.

Mais la possibilité de trouver des oppositions prégnantes n'est pas seulement rattachée à la structure de l'œuvre, mais aussi à la perception par le spectateur d'une nouveauté, c'est-à-dire d'une discontinuité dans le continuum de l'expérience. Pour le designer sonore Simon Cacheux, l'accord, en musique électro-acoustique, consiste en « la juxtaposition de sons dont l'assemblage provoque *une nouvelle sensation que les sons séparément ne provoquaient pas* ». En ce sens, le principe de l'accord réapparaît sur le plan esthétique, en s'accomplissant non pas au sein de l'objet sonore lui-même mais dans le corps du sujet qui l'éprouve sous la forme d'une *nouveauté*. Dans certaines oeuvres électroacoustiques, l'évolution du son désoriente jusqu'au bout, les oscillations vibratoires prescrivant des mouvements corporels qui résonnent avec elles et s'ajustent dans une sorte de corps-à-corps. Surgit alors une nouvelle forme d'accord, entendu cette fois comme *adéquation du sujet à l'objet*.

Or, cette implication du corps est d'autant plus importante que les compositions de ce type tendent à la *stridence*. Si la dissonance se caractérise par le gommage des traits distinctifs des sons au niveau harmonique, la stridence, elle, suppose en outre le dépassement des seuils de la perception jusqu'à sa

saturation. La stridence renforce la saillance de l'objet, qui s'impose au sujet, en le passant d'une certaine manière : il est sous l'emprise du son et ne peut que *s'accorder* à lui en s'y soumettant.

On en arrive ainsi, encore une fois, à l'accord au sens large (mais non métaphorique), manifesté aussi bien dans des paramètres intérieurs à l'œuvre que dans sa perception. Comme l'affirme le compositeur américain Gerald Bennett (1990, p. 26) à propos de la musique expérimentale : « les relations mutuelles, connexions [...] des "objets" créent continuellement la surprise ; le rapport d'une œuvre avec son public [...] est à chaque fois différent : l'auditeur est censé réagir, "s'investir" différemment dans chaque pièce ». Cet « accord », qui relève ici du rapport entre l'auditeur et l'œuvre, ouvre un nouveau plan de pertinence : celui de la pratique sémiotique.

3. L'accord en expansion

Au-delà de la musique contemporaine, on peut reconnaître dans diverses manifestations artistiques la même tendance au déplacement du principe de l'accord vers des plans de pertinence autres que celui du texte dans son immanence. De fait, comme le montre l'ouvrage *La musique hors d'elle-même* (Estay-Stange 2018), l'art contemporain a franchi systématiquement et un à un les niveaux de pertinence qui, selon Jacques Fontanille (2007), vont du texte à la forme de vie en passant par l'objet et par la situation communicative. À chaque pas, l'accord réapparaît comme condition de l'œuvre. On perçoit alors la cohérence entre l'acception strictement musicale et esthétique du terme, son acception contractuelle (être *d'accord*) et son acception purement somatique (être *en accord*). Dans tous les cas, c'est la complémentarité dans la différence qui rend possible la sémiologie au cœur du sensible.

Dans son acception contractuelle, l'accord consiste en une opération collaborative sans laquelle l'œuvre elle-même ne pourrait aboutir. Ainsi, dans sa performance *Not my Piece* (2012)¹, l'artiste Martin Schick développe avec son public une réflexion commune sur ce que pourrait être une société post-capitaliste. Après avoir transformé la scène en une parcelle agricole, il demande aux spectateurs comment ce « terrain » pourrait être exploité dans le but de combler leurs besoins vitaux : les participants doivent alors interagir pour définir collectivement des stratégies. « Complice, voire responsable, du bon déroulement » de l'œuvre, le spectateur devient spect-acteur (propos de l'artiste rapportés par Marie-Pierre Genecand, 2015). La représentation, mouvante, se renouvelle donc en permanence dans la mesure où elle se trouve rattachée à la situation sémiotique, qui contraint les sujets à « se mettre d'accord ».

Certes, cet exemple *ad hoc* apparaît comme un cas très spécifique au sein des œuvres contemporaines. Cependant, il illustre un procédé plus général, caractéristique de ces formes de création représentatives de l'art contemporain que sont la performance et le happening. Définie comme *une action en train de se produire*, la performance ne prend sens que dans l'immédiateté de l'échange entre acteurs et spectateurs. Il en va de même pour le happening, dont le propre est d'impliquer davantage le public et d'être plus « ouvert » en termes d'orientation des actions. Or, dans les deux cas, l'interaction communicative, qui se situe au cœur de l'œuvre, ne peut avoir lieu sans ce substrat polémico-contractuel.

Enfin, même lorsque l'absence de contenus structurés fait disparaître la contractualité comme résultat d'un débat ou d'une confrontation de points de vue, l'accord réémerge dans l'interaction esthétique sous la forme élémentaire de l'« ajustement » (au sens de Landowski 2005). C'est le cas par

¹ Pièce disponible à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/287982911>.

exemple de ce qu'on appelle les « environnements », à propos desquels l'artiste Allan Kaprow soutient :

« Finalement, hormis la structure de la salle, il y a une autre composante physique importante de l'art-environnement : le ou les spectateurs. Leur silhouette particulière, leur couleur, leur nombre, la proximité par rapport à la ou les peintures, ou à la ou les sculptures, et la relation entre les personnes, quand il y en a plus d'une, affectera visiblement l'apparence et le "sens" de ou des œuvres en question » (Kaprow 1996, p. 124).

Ainsi, le projet artistique ne se concrétise que dans l'ajustement entre ce spect-acteur et l'environnement produit par l'artiste. Un certain nombre de projets interactifs développés par le collectif GRAV (Groupe de Recherche d'Art Visuel) s'orientent également dans ce sens. Tel est le cas de leur *Labyrinthe*. Entre les murs mouvants, les lumières clignotantes aveuglantes ou encore les objets flottants et les effets de miroirs, les sens des visiteurs sont perturbés. Ils doivent alors épouser les configurations du lieu en cherchant les meilleures stratégies possibles pour trouver leur équilibre. À travers ces stratégies purement somatiques, l'« être d'accord » est remplacé par l'« être en accord » définitoire de l'expérience partagée.

Les réflexions qui précèdent montrent que l'« accord » dans ses différentes acceptions a accompagné l'évolution des formes esthétiques. Au sein des codifications artistiques traditionnelles, ce principe a rendu possible l'émergence des piliers structurants du plan de l'expression que sont les consonances en musique, les complémentaires en peinture et le *piéd* métrique en poésie. Plus tard, suite au questionnement de l'immanence de l'œuvre par l'art contemporain, il est apparu comme le fondement de l'interaction communicative et esthétique sur laquelle repose désormais l'expérience esthétique. Cette prégnance de l'accord nous conduit à supposer à titre d'hypothèse qu'il manifeste, dans son mode de structuration même, un principe sémiotique fondamental : celui de la « convergence » ou de l'homogénéité non pas malgré la différence, mais bien grâce à elle. Un principe qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler la « synthèse de l'hétérogène » ou la « concordance discordante » que Paul Ricoeur a identifiée, sur le plan du contenu, comme condition de la « mise en intrigue » et, en définitive, de la narrativité (Ricoeur 1983).

Dans cette perspective, l'accord serait une condition non seulement de l'art dans son ensemble, mais du sens même. C'est pourquoi, chassé par la dissonance, par le système atonal, par la stridence et, plus généralement, par l'ébranlement des habitudes interactionnelles et perceptives, il ne cesse de réapparaître et de s'imposer sous d'autres formes et à d'autres niveaux de pertinence.

Références bibliographiques

- Bennett, Gerald (1990), « Repères électro-acoustiques », *Contrechamps*, n. 11 (Ph. Albèra, éd., "Musiques électroniques"), pp. 28-52.
- Estay Stange, Verónica & Dorra, Raúl (2013), « Fundamentos estésicos y estructurales del acorde », préface à V. Estay Stange & R. Dorra (éds.), *Tópicos del seminario. Revista de semiótica*, n. 29, pp. 5-15.
- Estay Stange, Verónica (2018), *La musique hors d'elle-même. Le paradigme musical et l'art contemporain*, Paris, Classiques Garnier.
- Fontanille, Jacques (2007), « Textes, objets, situations et formes de vie. Les niveaux de pertinence du plan de l'expression dans une sémiotique des cultures », dans J. Alonso, D. Bertrand, M. Costantini & S.

- Dambrine (éds.), *La transversalité du Sens. Parcours sémiotiques*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 213-240.
- Genecand, Marie-Pierre (2015), « Quand le spectateur devient acteur », *Le Temps*, en ligne : <https://www.letemps.ch/culture/spectateur-devient-acteur>.
- Greimas, Algirdas Julien (1984), « Sémiotique figurative et sémiotique plastique », *Actes Sémiotiques*, VI, n. 60, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 5-24.
- Hugo, Victor (1860-1865), *Proses Philosophiques*, « Le Goût » ; nouv. éd. *Œuvres complètes*, volume « Critique », Paris, Robert Laffont, 2002.
- Kaprow, Allan (1996), *Art as life*, California, Getty ; tr. fr. *L'art et la vie confondus*, Paris, Centre Georges Pompidou.
- Landowski, Eric (2005), *Les interactions risquées*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Moutat, Audrey (2015), *Du sensible à l'intelligible. Pour une sémiotique de la perception*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Moutat, Audrey (2019), *Son et sens*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- Ricœur, Paul (1983), *Temps et récit I*, Paris, Seuil.
- Roque, Georges (2009), *Art et science de la couleur : Chevreul et les peintres, de Delacroix à l'abstraction*, Paris, Gallimard.
- Schaeffer, Pierre (1966), *Traité des objets musicaux*, Paris, Seuil.

Petite grammaire tensive, perceptive et discursive de l'équilibre : le cas des descriptions de vins nature

Nicolas COUÉGNAS
Université de Limoges, CeReS

0. Introduction

Le monde de la dégustation œnologique offre à l'analyse sémiotique des objets de sens et d'expérience relativement complexes, où la notion d'équilibre joue un rôle fondamental, notamment dans la rencontre entre saveurs, odeurs et aspects visuels du vin. L'École Bordelaise d'œnologie a d'ailleurs révolutionné le monde de la dégustation en proposant des équations simples qui ont permis d'envisager la qualité d'un vin à partir de l'équilibre entre ses composantes essentielles. Par exemple, un vin rouge est construit et jaugé à partir de la formule alcool (sucre) = acidité + tanins (amer), et de sa description autour de ces pôles. C'est, globalement, toute la dégustation, cet art de vivre pré-sémiotique, inscrit dans le temps lent de l'analyse sensorielle et du plaisir, avec ses différentes phases canoniques (attaque, évolution, finale) qui doit obéir au principe d'équilibre, pour dessiner un éventuel accord général.

Voilà donc un objet d'étude fort propice à l'analyse sémiotique, que celle-ci n'a d'ailleurs pas manqué d'interroger lorsqu'elle s'est attachée à la description du sensible, dans ses développements tensifs, ou dans la prise en compte de l'iconicité étendue à l'ensemble des sens. En témoignent, par exemple, les travaux de Jean-François Bordron (2002, 2010, 2014) ou d'Audrey Moutat (2010, 2015, 2018) dans ce domaine. Le vin intéresse la sémiotique pour plusieurs raisons, que l'on peut résumer en affirmant qu'il constitue un complexe sensoriel riche, associé à des pratiques sociales variées, telles que les différentes formes de dégustation, impliquant en outre nombre de discours, et de genres de discours, à forte charge communicationnelle, et s'inscrivant enfin dans une histoire, et dans une culture largement ritualisée. Le monde du parfum peut certes offrir une densité sensorielle au moins comparable, et un souci identique de l'équilibre, mais sans présenter la systématisme de la dimension discursive liée au vin, ni, dans notre culture, une ritualisation aussi forte. Il faut pénétrer dans la culture japonaise traditionnelle, en compagnie de Chantal Jaquet (2018), pour retrouver un lien aussi essentiel et structurant entre analyse sensorielle et mise en discours, avec la pratique du kôdô, où le participant doit identifier l'odeur d'un petit morceau de bois parfumé en l'associant à un fragment de poésie classique japonaise. Œnologie et kôdô sont évidemment deux pratiques bien différentes, mais toutes deux nouent indissociablement puissance de l'analytique sensorielle et capacité descriptive verbale. Le pratiquant du kôdô restera muet s'il ne peut prendre appui sur sa mémoire de la poésie japonaise, et le dégustateur bien sec s'il méconnaît le vocabulaire du vin et de ses composantes visuelles, olfactives et gustatives. Remarquons que dans les deux cas il ne s'agit pas simplement de lexique, de mots isolés, mais bien de fragments textuels, pour le kôdô, de paradigmes lexicaux et de syntagmes pour le vin.

C'est en grande partie cette articulation, entre le sensible et l'intelligible, et au sein de la composante intelligible entre les unités d'un même plan, qui fonde la pertinence du regard sémiotique dans ce domaine particulier, et permet d'y poser avec profit la question de l'équilibre.

Dans les deux cas, l'objet source est en soi complexe, mais d'une complexité qui ne prend véritablement forme que dans son déploiement discursif, la description faisant en quelque sorte office d'exhausteur de sensations, qui révèle les potentialités de l'objet initial. On retrouve ici, implicitement pour le cas du vin et de manière thématisée pour le kôdô, un chemin emprunté par la sémiotique, qui rétablit la continuité entre le sensible et la forme symbolique qui prend en charge l'expression de cette sensation. A charge donc, pour la sémiotique, en tant qu'analytique du sensible, selon l'expression de C. Zilberberg (2006, pp. 65-72), de proposer, autour de la question de l'équilibre du vin, des jalons de la description susceptibles d'enrichir, d'alimenter, ou simplement d'interroger les mises en discours des praticiens.

Dans cette perspective, la notion d'équilibre sera identifiée et analysée soit en tant que directement attestée et explicitée dans des expressions verbales, soit en tant que manifestée implicitement, dans les formes d'équilibres entre les composantes, puis dans les phases de l'analyse. Le corpus est constitué par un ensemble de descriptions de dégustations œnologiques portant uniquement sur des vins « nature ». Ce choix est d'abord un choix de circonstance, le présent article s'inscrivant dans le cadre d'une recherche sur le domaine des vins nature (Projet ADĈENO, AAP Nouvelle Aquitaine, CeReS, 2018-2021). Mais il s'avère adéquat, compte tenu du sujet à traiter, en raison de la nature exubérante, souvent transgressive (Moutat 2018) des vins nature, qui rend particulièrement lisible le travail de mise en discours et ses effets rhétoriques.

1. L'équilibre : des sensations aux formes symboliques

On doit rappeler, en préalable à l'analyse, quelques éléments relatifs au lien contracté par le sensible et intelligible, formalisé par la sémiotique dans les termes du schéma tensif associant une intensité (le sensible) et une étendue (l'intelligible), sous l'impulsion de Claude Zilberberg et de Jacques Fontanille (1998). Comme le rappelle avec force Ernst Cassirer, qui est l'une des sources revendiquées par Zilberberg pour sa rhétorique tensive (2006), et l'un des devanciers de la sémiotique structurale dans son ensemble, « il ne s'agit pas pour le sensible de précéder le spirituel ou de lui succéder, mais il s'agit de révéler et de manifester les fonctions fondamentales de l'esprit dans le matériau sensible » (Cassirer 1923, tr. fr. p. 54). Ce qu'il faut battre en brèche, c'est donc « l'illusion d'une séparation originaire entre l'intelligible et le sensible » (*ibid.*, p. 55), aboutissant aux deux positions tout aussi incomplètes l'une que l'autre que serait un idéalisme abstrait et un empirisme abstrait. Dès le sensible, affirme Cassirer, la perception d'une unité n'a de sens qu'en vertu de connexions spatiales, temporelles et objectives, autrement dit, que par rapport à un système, immanent à l'identification de toute donnée singulière. Il s'agit bien là de l'essence du programme structuraliste, mais appliquée à même la sensation. Toute la tâche de la philosophie des formes symboliques, que la sémiotique partage amplement, consiste alors à suivre, à partir de l'origine sensible, le travail du signe qui « ne sert pas seulement à représenter mais avant tout à découvrir certains rapports logiques », (*ibid.*, p. 53), « à frayer de nouveaux chemins vers l'inconnu » (*ibid.*, p.53), dans les différents cantons de la culture médiés par des formes symboliques : connaissance, langage, mythes et arts. De ce bref rappel des propositions de la philosophie des formes symboliques, nous retenons les deux principes

suivants, qui ont trouvé des traductions diverses dans le champ sémiotique¹ : d'une part la présence de l'intellection dès la phase de perception sensible, et d'autre part l'idée fondamentale d'un déploiement, d'une dynamique, à partir de la prise en charge du sensible par une forme symbolique, autrement dit par un signe ou, dans les termes de la sémiotique, par une sémiose.

Modestement, dans le registre hédonique qui est le sien, la mise en discours de la dégustation œnologique participe de ce mouvement de déploiement et de connaissance. Elle donne l'occasion d'interroger la manière dont la sensorialité articule le sensible et l'intelligible, puis de quelle façon celle-ci prend forme et consistance en discours. Dans cette perspective, la notion d'équilibre présente tout d'abord l'intérêt d'être mobilisée dans tous les types ou moments de la description. C'est d'abord un objectif et un guide pour le vigneron, qui goûte son vin et le modèle pendant toutes les phases de son élaboration en suivant les règles déjà évoquées. Une fois le vin produit, cet équilibre participe ensuite à l'identité sensorielle du vin, et devient l'un des éléments majeurs que les descriptions et commentaires doivent être capables d'analyser et de communiquer verbalement. Le second intérêt fondamental de l'équilibre, comme clé d'analyse de nos descriptions, tient dans sa nature d'emblée dynamique et très structurée : en abordant l'analyse des sensations à cette aune, il devient impossible de ne pas saisir les sensations comme un tout, qui à la fois fait système, s'inscrit dans une temporalité et génère des tensions.

Pleynaud et Blouin, grands représentants de l'œnologie bordelaise, notent que « de l'équilibre naît une harmonie définie comme un accord entre les parties d'un tout. On dit d'un vin qu'il est harmonieux lorsque ses éléments forment un ensemble proportionné, agréable » (2013, p. 67). Équilibre, harmonie, accord sont les trois niveaux d'analyse classiques de ce système, que l'on retrouve dans toutes les pratiques artistiques, ou assimilées à l'art, qui se préoccupent d'équilibre sensoriel, sur le modèle de la peinture et de la musique savante. En nous en tenant à l'univers du vin, nous faisons l'hypothèse que ces trois niveaux sont susceptibles de représenter les jalons qui mènent du sensible à la prise de consistance discursive d'une forme symbolique :

1. EQUILIBRE - Le premier niveau est celui de l'équilibre, comme principe général, et comme forme complexe, transversale, qui dicte ses exigences dès le niveau sensible, et poursuit son œuvre dans toutes les phases du déploiement discursif. En tant que grammaire générale de l'équilibre, ce niveau de l'équilibre sera défini en termes strictement tensifs, comme corrélation entre des intensités et des étendues. Il satisfera ainsi à l'exigence rappelée précédemment, d'un monde sensible déjà structuré par l'intelligible (*tensivité*).

2. ACCORDS - Le second niveau est celui des accords gustatifs et olfactifs, qui prend en compte les spécificités perceptives, organoleptiques, des vins. Là s'expriment les règles particulières de l'équilibre du vin. Celles-ci seront formulées dans les termes tensifs, déjà présents antérieurement, mais en leur associant les déterminations sémantiques nécessaires pour traduire leur spécificité perceptive (*tensivité + sémantique & perception*).

3. HARMONIE - Enfin dernier niveau, celui des manifestations discursives, syntagmatiques, de l'équilibre du vin, que l'on peut qualifier d'harmonie, en tant que traduction de l'équilibre et des

¹ Par exemple la proposition du Groupe μ (2015), qui trouve dans la notion de dipôle, développée en biologie, l'origine de la différentialité du sens. Il y aurait donc un type de sémiose propre à la perception. Une autre voie est celle proposée par Bordron (2002) qui identifie des formes de schématisation du sensible, constituant également la source de sémoses perceptives. On peut ajouter l'ensemble des travaux de la tensivité, en tant que sémiotique du sensible (Fontanille & Zilberberg 1998).

accords dans les champs perceptifs mis en discours. Les harmonies, aboutissement du parcours, sont analysées en termes tensifs, sémantico-perceptifs, et en fonction des configurations propres à la syntaxe des discours. Accomplies, elles confèrent aux descriptions le statut d'hypotypose, aptes à communiquer textuellement le profil sensoriel d'un vin (*tensivité + sémantique & perception + configurations discursives*).

2. Une grammaire tensive élémentaire de l'équilibre

2.1. Quelques expressions de l'équilibre d'un vin

Le corpus est constitué de deux guides spécifiquement consacrés au domaine des vins nature : le *Glouguide* (Iommi-Amunategui et Couston 2019) qui ne cache pas la radicalité de son engagement en faveur des vins nature, et assume l'exubérance de son style, et le guide *Carrément Vin* (Goeyvaerts 2017), plus sobre mais tout aussi convaincu et enthousiaste. Dans chacun des cas, ont été relevées systématiquement toutes les mentions directes ou indirectes de l'équilibre. Les quelques exemples suivants illustrent l'ensemble des cas de figures envisageables :

- « tapisse le palais sans sortir la grosse artillerie » (*Glouguide*, p. 20).
- « Aucune déviation aromatique, c'est droit et franc » (*Glouguide* p. 26).
- « les fruits arrondissent subtilement les angles, les fleurs et les épices murmurent » (*Carrément vin* p. 50).
- « Un vin simple et funky, parfumé, floral (ça hume le pétale de rose déglingué) » (*Glouguide* p. 18).
- « Un bon jus facile, qui claque bien sur la langue, avec ce qu'il faut de peps, du charme et du glou tout le long » (*Glouguide*, p. 18).
- « Le nez taquine fraises et groseilles (*Carrément Vin*, p. 59).
- « la bouche fraîche comme tout ravigote et ravit » (*Carrément Vin*, p. 59).
- « La bouche ensuite est gentiment croustillante, avec du caractère, mais facile à vivre – le vin Benoît Hamon ? » (*Glouguide*, p. 21).
- « au final, c'est pur, réjouissant et facile ; ça se boit comme un éclat de rire, c'est d'une simplicité formidable, d'une familiarité moelleuse...Un vrai régal populaire ! » (*Glouguide*, p. 43).

On observe deux grandes tendances, opposées qui articulent l'axe sémantique de l'équilibre : d'un côté les figures de la mesure (« un bon jus facile »), de l'autre tout ce qui dépasse la mesure et ouvre sur le versant de l'excès (« ça se boit comme un éclat de rire »). A partir de ces deux positions extrêmes négatives, on déduit aisément la zone de l'équilibre, qui correspond à la négation des deux termes extrêmes. Représenté dans un carré sémiotique :

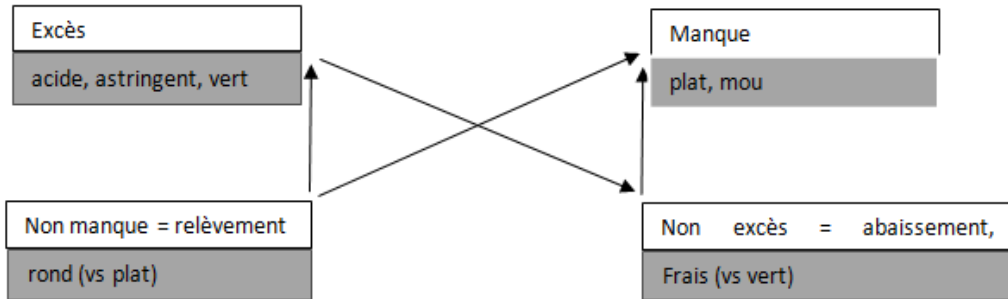
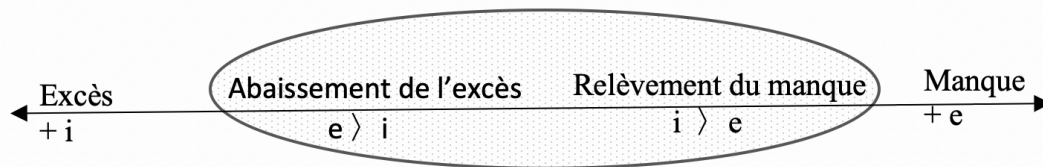


Fig. 1 – Carré sémiotique de l'équilibre d'un vin

Derrière l'opposition sémantique, se cache une articulation tensives caractéristique. Les deux pôles de l'excès et du manque correspondent aux termes toniques de l'opposition : d'un côté l'intensité excessive de la sensation, que l'on peut éprouver en présence d'un vin trop acide ou trop astringent, de l'autre sa dilution dans l'étendue, qui provoque la sensation, également négative d'un vin mou, ou plat. D'un côté le trop plein, de l'autre le trop faible, et dans les deux cas, le dépassement d'une norme qui induit une expérience de dégustation négative. Face à ces deux sensations négatives, la zone d'équilibre se définit, sur le modèle du carré sémiotique précédent, par la négation des deux formes extrêmes : le bon vin sera celui qui n'est ni trop vert, ni trop plat ou mou, autrement dit un vin suffisamment relevé (négation du manque = relèvement), ou suffisamment mesuré (négation de l'excès = abaissement, mesure).



Où :
i = intensité ; e = étendue

Zone de l'équilibre

Fig. 2 – Petite grammaire tensives de l'équilibre

Cette petite grammaire peut s'avérer utile pour comparer les termes entre eux, comme le fait le dégustateur spécialisé, l'habitué du vocabulaire de la dégustation. Mais les descriptions de nos guides, qui s'adressent à un public plus large, ne peuvent s'appuyer implicitement sur la connaissance d'un lexique spécialisé. Ils doivent au contraire utiliser le plus possible un vocabulaire partagé, compatible avec la description des qualités du vin, et dire dans quelle mesure ces qualités participent au profil harmonieux de celui-ci. La petite grammaire tensives de l'équilibre prend alors tout son sens, pour saisir derrière les formules variées, imagées, l'expression du relèvement ou de l'abaissement de l'intensité. Le tableau suivant décrit à l'aune de cette grammaire les exemples retenus, en associant à chaque extrait une forme d'équilibre et un commentaire en termes d'intensité et d'étendue.

Exemples	Equilibre	Commentaires
1 - tapisse le palais <u>sans sortir</u> la grosse artillerie .	Abaissement	De l'intensité mais pas trop (-i)
2 - <u>Aucune</u> déviation aromatique, c'est droit et franc.	Relèvement	Sa simplicité est une force (+i)
3 - les fruits <u>arrondissent subtilement</u> les angles, les fleurs et les épices murmurent.	Abaissement	L'intensité adoucie par le fruit (-i)
4 - Un vin simple <u>et</u> funky, parfumé, floral (ça hume le pétale de rose déglingué).	Relèvement	Sobre mais vif, fruité mais déglingué (+i)
5 - Un bon jus facile, qui claque bien sur la langue, <u>avec ce qu'il faut</u> de peps, du charme et du glou tout le long.	Abaissement + Relèvement	Ce qu'il faut mais pas trop de Peps (-i) pour maintenir le charme et le glou (+i)
6 - Le nez <u>taquine</u> fraises et groseilles la bouche fraîche comme tout <u>ravigote</u> et <u>ravit</u> .	Relèvement	De l'atonie vers l'intensité ; taquine / ravigote / ravit
7 - La bouche ensuite est <u>gentiment croustillante</u> , avec du caractère, <u>mais</u> facile à vivre – le vin <u>Benoît Hamon</u> ?	Abaissement	Une intensité bien maîtrisée
8 – au final, c'est pur, réjouissant et facile ; ça se boit comme un éclat de rire, c'est d'une simplicité formidable, d'une familiarité moelleuse...Un vrai régal populaire !	Relèvement	Sa sobriété est une force

Fig. 3 – Grammaire tensive de l'équilibre appliquée au corpus des commentaires œnologues

3. Accords du vin

Second niveau d'analyse, celui des accords gustatifs et olfactifs, qui tient compte des spécificités perceptives, organoleptiques, des vins. Dans ce domaine, quelques formules très simples, évoquées en introduction ont transformé le travail des vignerons (Peynaud & Blouin, 1980) :

- blancs secs : degré alcoolique ↔ acidité

L'alcool ne neutralise pas simplement l'acidité, mais apporte force et douceur, deux saveurs antagonistes /

- vins rouge : goût sucré ↔ goût acide + goût amer

L'intensité des goûts sucrés doit équilibrer la somme des intensités des saveurs acides et des saveurs amères et astringentes.

De ces équations découlent plusieurs conséquences, qui régissent les lois de l'harmonie, et de l'harmonisation du vin :

- un vin à fort degré alcoolique supporte mieux l'acidité ;
- les goûts acides et les goûts amers et astringents s'additionnent ;

- les vins les plus durs sont ceux qui sont à la fois acides et riches en tannins ;
- une grande richesse en tannins est mieux supportée si l'acidité est faible et le degré alcoolique élevé ;
- un fort degré alcoolique est un gage de qualité pour l'équilibre qu'il permet d'obtenir. De plus il correspond à des raisins plus murs et plus riches.

Ce qui nous intéresse ici, dans le cadre de cet article, qui représente plus une ouverture et une exploration théorique qu'une application, c'est la manière dont on peut caractériser sémiotiquement ces formules, pour identifier et suivre *in fine* leur exploitation en discours. Ces équations expriment des tensions, des équilibres à respecter pour produire des accords, et donc des mouvements, qu'une simple analyse sémique ne peut décrire. Pour parvenir à les traduire sans perdre la dynamique qui les structure, nous considérons que l'expression sémiotique des règles des accords du vin tient dans la rencontre entre la dynamique tensive, déjà présente dans la description générale de l'équilibre, et les spécifications sémantiques des accords, inhérentes à ce domaine. Il nous faut donc formuler ces lois à la fois en termes d'intensité et d'étendue et de déterminations sémantiques. Nous proposons ainsi de définir de cette façon les effets produits par les trois composantes à prendre en compte pour la production d'accords : les effets de la présence de l'astringence, de l'ajout d'acidité, et de l'addition d'alcool.

Proposition d'articulation tensive des composantes des accords œnologiques :

- *Amertume, astringence* : l'étendue encapsule l'intensité ; l'astringence agit comme une force localisée, elle produit une zone d'intensité perçue dans des zones localisées.
- *Acidité* : l'intensité libère de l'étendue ; l'acidité vivifie, elle neutralise la lourdeur.
- *Alcool* : desserre l'amertume, donne plus de possibilité à l'expression et à la diffusion de l'intensité / ou bien alourdit l'acidité, et redonne de l'épaisseur, de la matière, ajoute de l'étendue spatiale à l'intensité.

Les lexèmes utilisés ne sont pas métaphoriques mais, conformément au projet de la sémiotique tensive de Zilberberg, appartiennent à un niveau figural, qui consacre la rencontre entre des formes verbales et des dynamiques tensives. Ces analyses sont disponibles pour exprimer de manière plus précise les accords du vin en discours. Reste, cependant, à leur trouver une traduction concrète, car ces dynamiques n'apparaissent pas de manière isolée, mais au sein de textes obéissant à une rhétorique de la dégustation, autrement dit à un déploiement d'harmonies discursives. Il s'agit donc d'un troisième niveau d'articulation, qui fait suite au niveau décrit comme étant celui de l'équilibre, puis à la conversion de l'équilibre en accords du vin. Cet ultime niveau de description est celui de l'expression des harmonies œnologiques en discours.

4. Harmonies œnologiques en discours

4.1. Œil, nez, bouche : les trois champs perceptif & discursif de la dégustation œnologique

Le procès de la dégustation suit une structure aspectuelle canonique, que reprennent en totalité ou en partie les commentaires œnologiques. Celui-ci est en articulé en vue / nez / bouche, et dans la phase

de la dégustation en bouche, on distingue attaque, évolution, puis finale. Nez, bouche, œil ne sont pas simplement des champs lexicaux, mais des champs perceptifs, avec leurs propriétés distinctives, déterminées par les appareils sensoriels concernés. Chaque champ est structuré de manière spécifique, implique des verbes spécifiques et une spatialité propre à l'organe récepteur. Ainsi la vue mobilisera par exemple une gradation chromatique, quand la bouche impliquera une saisie de volume et de consistance, et un espace fermé. De nouveau, la sémiotique tensive est fort utile pour décrire la manière dont ces trois phases de la description trouvent à s'incarner en discours. Il faut mobiliser dans ce cas la notion de perception discursive (Ouellet 2000) et l'articulation des champs perceptifs en champs positionnels (Fontanille 1998). Sans reprendre le détail de l'analyse des champs discursifs œil / nez / bouche (Couégnas 2019), on rappellera simplement que ceux-ci sont globalement structurés comme des champs perceptifs, avec leur centre, leur horizon, où les objets de perception sont saisis dans leur manière d'apparaître / de se maintenir, de se propager, de se développer, de prendre consistance dans le champ / puis de disparaître. L'un des grands avantages de la théorie tensive est de permettre la description, et la mesure, de ce qui advient dans ces champs dans les termes tensifs de l'intensité et de l'étendue, supposés être communs à la perception phénoménale et à la perception discursive. C'est d'ailleurs cette communauté de mesure qui autorise à parler d'une perception discursive authentique. On prendra ainsi la mesure tensive des *mouvements* au sein des champs et de la *consistance* des champs et des objets qui les parcourent.

4.2. *Équilibre, accords et harmonies d'un vin nature*

L'analyse complète de l'équilibre d'un vin sollicite les trois phases entrevues : la dynamique générale de l'équilibre proprement dit, les accords spécifiques qui régissent la production et les secrets d'une dégustation heureuse, et les harmonies, qui permettent de donner à saisir en discours le déploiement du vin dans le temps de la dégustation. Nous reprenons quelques-uns des exemples analysés précédemment pour compléter l'analyse de l'équilibre et donner un aperçu de déploiement discursif.

[6] « *Le nez taquine fraises et groseilles, la bouche fraîche comme tout ravigote et ravit* »

- *Équilibre* : l'intensité modalise l'étendue, l'équilibre est trouvé dans le relèvement, l'intensification progressive
- *Accord* : le vin offre une acidité, d'abord olfactive, avec beaucoup de délicatesse (taquine), qui mobilise en bouche, peu à peu, toute l'étendue disponible.
- *Harmonie* : dans le champ positionnel, on assiste à une émergence, aspectualisée. L'équilibre de type relèvement, traduit par la progressivité de l'acidité taquine / ravigote / ravit, se matérialise dans le champ comme apparition, tonification, puis extension.
 - *Taquiner* : le nez cherche, trouve, perd, joue avec des sensations olfactives de fraises et de groseilles, qui apparaissent, par petites touches ponctuelles. L'intensité de la sensation prend corps.
 - *Ravigoter* : c'est reprendre vie, réveiller, redonner du tonus, toniciser.
 - *Ravir* : le ravissement traduit à la fois l'euphorie, et l'emportement de tout le corps, représenté par la bouche. L'intensité s'étend à toute l'étendue corporelle.

e	→	(+i, -e)	→	(+i, e)	→	(+i, +e)
Hors champ		taquine <i>Apparition</i>		ravigote <i>Tonification</i>		ravit <i>Extension</i>
		champ nez		champ bouche		

Où i : intensité, e = étendue.

[1] « *Tapisse le palais sans sortir la grosse artillerie* »

- *Équilibre* : le vin est présent, mais l'excès est contenu, maîtrisé ; l'équilibre est obtenu par abaissement de l'intensité
- *Accord* : le vin a une certaine épaisseur, une densité due à son astringence, mais celle-ci reste contenue, soit en raison de l'alcool, soit par la présence de l'acidité. L'intensité de l'astringence prend consistance, sollicite les parois de la bouche, mais l'ouverture de l'acide ou le gras fluidifiant de l'alcool le maintiennent dans les limites d'un accord possible.
- *Harmonie* : on distingue bien les deux aspects complémentaires du champ positionnel où s'expriment en discours les harmonies de ce vin :
 - Mouvement : la limite du champ se fait surface, la sensation intense fait office de révélateur de la spatialité du champ
 - Consistance : la tonification est limitée, le réseau des papilles mobilisées reste fin, de fines étendues sont sollicitées, l'astringence mesurée ne crée pas la sensation d'un vin pâteux, épais.

[8] « *au final, c'est pur, réjouissant et facile ; ça se boit comme un éclat de rire, c'est d'une simplicité formidable, d'une familiarité moelleuse... Un vrai régal populaire !* »

- *Équilibre* : par relèvement, la douceur et la simplicité sont rehaussées
- *Accord* : épaisseur, moelleux / fruité, acidité
- *Harmonie* :
 - Consistance : « Familiarité moelleuse » : un mouvement centripète est généré par la tonification d'un même sème : qui fait passer du / proche relationnel/ (familier) au /contact/, au /très proche tactile/ (moelleux). Ce rapprochement, du proche au contact crée un effet de sensori-motricité, autrement dit à la fois un mouvement et une consistance, tactile.
 - Mouvement : « simplicité formidable » : occupation du champ par un mouvement centrifuge généré par l'amplification ; comme dans le cas du passage du familier au moelleux, on passe d'un jugement abstrait à un affect, en un mélange caractéristique de la grammaire tensive zilberbergienne.

5. Conclusion

S'interroger sur la notion d'équilibre dans le domaine de l'œnologie conduit inmanquablement à une réflexion sur la rencontre entre l'univers sensible, où se joue d'abord la scène de la dégustation, et

l'univers langagier, qui structure et communique le complexe sensoriel qui fait l'identité et l'agrément d'un vin. On retrouve, au terme du parcours, l'ouverture liminaire de notre propos, qui en appelait aux leçons d'Ernst Cassirer, et à sa double injonction de ne pas séparer originairement le sensible et l'intelligible, et d'analyser le moment des formes symboliques comme un déploiement, qui donne à la sémiotique l'horizon de ses recherches.

Notre réponse, dictée d'abord par le corpus lui-même, a pris la forme d'une analyse de l'équilibre œnologique hiérarchisée en trois niveaux : l'équilibre, les accords et les harmonies. Le passage d'un niveau à l'autre se solde par l'ajout d'une composante : à la tensivité initiale, nécessaire pour décrire les mouvements fondamentaux de l'équilibre, s'agrège ensuite une composante sémantique, qui permet de décrire les mouvements figuraux permettant d'obtenir des accords œnologiques, pour aboutir enfin au dernier niveau de l'analyse, celui des harmonies œnologiques, analysées comme déploiement dans les configurations discursives des champs positionnels. Le schéma suivant résume cette succession :

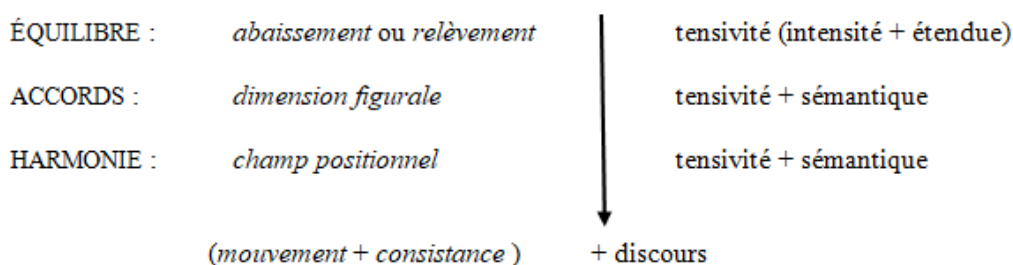


Fig. 4 – Un modèle d'analyse de l'équilibre dans le domaine de l'œnologie

Il n'est pas possible de distinguer ce qui relèverait strictement du sensible ou de l'intelligible, car les deux sont indissociablement mêlés. Sans une analytique du sensible, le dégustateur est d'ailleurs incapable de nommer mais aussi de discerner les propriétés organoleptiques d'un vin. On retiendra néanmoins que la tensivité offre une réponse possible à la double injonction de Cassirer : non seulement la tensivité associe d'emblée l'intelligible et le sensible, mais elle est en outre commune à la perception phénoménale et à la perception discursive. Et comme les relations tensives sont d'abord des mouvements, comme en témoignent les deux types de corrélation dans les schémas tensifs, elles sont de bonnes candidates pour participer aux descriptions syntaxiques, comme nous l'avons fait pour l'analyse de l'équilibre. Enfin, comme le suggère notre modèle, la tensivité peut s'inscrire dans un modèle génératif, où le passage d'un niveau à l'autre n'est pas une perte de sens, mais au contraire un enrichissement, à la mesure des formes symboliques du discours.

Références bibliographiques

- Bordron, Jean-François (2002), « Perception et énonciation dans l'expérience gustative. L'exemple de la dégustation d'un vin », dans A. Hénault (éd.), *Questions de sémiotique*, Paris, Presses Universitaires de France, « Premier cycle », pp. 639-665.
- Bordron, Jean-François (2010), « Perception et expérience », *Signata - Annales des sémiotiques*, Liège, PULg, n. 1, pp. 247-286.

- Bordron, Jean-François & Moutat, Audrey (2014), « Métalangage et épi-sémiotique. L'exemple du lexique de la dégustation », *Signata - Annales des sémiotiques*, n. 4, Liège, PULg, pp. 273-294.
- Cassirer, Ernst (1923), *La philosophie des formes symboliques. 1. Le langage*, Paris, Editions de Minuit ; Paris, Editions de Minuit, 1972.
- Couégnas, Nicolas (2019), « Éloge des vins nature et de la figurativité », dans V. Estay-Stange, P. Hachette & R. Horrein (éds.), *Sens à l'horizon ! Hommage à Denis Bertrand*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Fontanille, Jacques (1998), *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Fontanille, Jacques & Zilberberg, Claude (1998), *Tension et signification*, Liège, Mardaga.
- Groupe μ (2015), *Principia semiotica. Aux sources du sens*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles.
- Jaquet, Chantal (2018), *Philosophie du Kôdô. L'esthétique japonaise des fragrances*, Paris, Vrin.
- Iommi-Amunategui, Antonin & Couston, Jérémie (2019), *Glouguide : 150 vins naturels exquis à 15 euros maxi*, Paris, Cambourakis.
- Moutat, Audrey (2010), « Pertinence de la stylistique dans les commentaires de dégustation œnologique » dans L. Bougault & J. Wulf (éds.), *Stylistique ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 189-206.
- Moutat, Audrey (2015), *Du sensible à l'intelligible. Pour une sémiotique de la perception*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Moutat, Audrey (2018), « Discours transgressifs des vins naturels », *Revue des œnologues*, n. 166.
- Ouellet, Pierre (2000), *L'espace du regard Poétique du regard. Littérature, perception, identité*, Limoges/Québec, Presses Universitaires de Limoges/Septentrion.
- Peynaud, Émile & Blouin, Jacques (1980), *Le grand livre de la dégustation*, Paris, Dunod ; 5^{ème} édition, Paris, Dunod, 2013.
- Zilberberg, Claude (2006), *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.

9. Les (dés)accords dans le domaine de la science

Accords et désaccords discursifs : les textes de vulgarisation scientifique

Rossana DE ANGELIS

Université Paris-Est Créteil, Laboratoire Céditec

1. Cerner le discours de vulgarisation scientifique

Plusieurs sont les études consacrées aux écrits de vulgarisation scientifique, et du point de vue linguistique (Mortureux 1982, 1985, 1995 ; Jeanneret 1994 ; Reboul-Touré 2000, 2004a, 2004b, 2012 ; Silletti 2013 ; Moirand, Reboul-Touré, Ribeiro 2016), et du point de vue sémiologique (Jacobi 1985, 1987, 1988, 1999 ; Jacobi & Schiele 1988 ; Pétroff 1984). Les textes de vulgarisation scientifique ont un statut particulier, car ils se situent à la croisée entre discours différents : scientifique, médiatique, institutionnel, politique, ordinaire... et doivent se construire en équilibre entre les accords et les désaccords discursifs dont ils assurent la médiation. En effet, le discours de vulgarisation scientifique est un discours médiateur, un discours qui assure la *médiation*, concept saisi dans le sens d'entremise.

« *Médius* (en grec. *mesos*, d'une racine indo-européenne **medhyo*), signifie "milieu". Le mot a donné le terme latin tardif de *mediatio*, en français "médiation", qui a d'abord signifié "division par le milieu" avant de prendre le sens contraire d'"entremise". Le médiateur est ainsi, au sens propre, un entremetteur : celui qui se met entre, dont l'action intervient entre deux entités, de manière équidistante, afin de relier et par le *moyen* duquel la rencontre peut advenir » (Aboudrar & Mairesse 2016, p. 4).

Le vulgarisateur agit en tant que médiateur et se propose de combler la fracture entre les participants au discours scientifique et les participants au discours ordinaire tout en gardant une séparation entre les deux. Il s'entremet alors entre les deux en adaptant les informations produites au sein du premier discours (scientifique) pour les rendre accessibles au sein du deuxième discours (ordinaire) tout en produisant un discours autre ayant comme propos celui de combler la fracture entre les deux discours, souvent en se servant d'un discours tiers (e.g. médiatique). Le vulgarisateur va donc remédier à la division et renégocier le rapprochement entre ces deux discours¹, en produisant un discours autre qui est le *discours de vulgarisation scientifique* (désormais DVS).

¹ « L'une des étymologies latines du terme "médiation" (*mediatio* : "la division par deux", puis – par glissement métonymique – l'acte de se trouver au milieu, "l'entremise" renvoie à un état ou à un mouvement de séparation, à l'existante de deux éléments distincts et séparés rendus "médiats", c'est-à-dire "re-liés" par un "inter-médiaire". La dynamique implicite est celle d'une "entremise", d'une intervention d'un tiers destinés à concilier, à "re-médier" (à) cette division. En effet, la racine indo-européenne *med* désigne le centre (d'un territoire, d'un système par exemple) et par extension, la faculté de réflexion [méditer], de jugement ("prendre des mesures appropriées") et de guérison (*medeor* : soigner, guérir [médecin, médecine]). Selon une interprétation étymologique, l'une des facettes de la médiation désignerait donc l'activation du lien par lequel l'agent intermédiaire se place littéralement entre les entités séparées afin de négocier leur rapprochement. Cette création de liens, si l'on suit toujours l'étymologie du terme, engendre dès lors une relation mutuellement bénéfique pour les entités ainsi unies » (Bada 2016, pp. 165-166).

« “Être au milieu”, en effet, d’un point de vue topologique, consiste soit à séparer, soit à réunir, et probablement les deux à la fois : l’épée qui sépare les amants courtois étendus sur une même couche les sépare évidemment, d’un point de vue pratique, mais elle est aussi le signe qui les réunit, symboliquement. *En bref, poser une médiation, c’est à la fois poser une dualité et une interdépendance, et présenter l’ensemble comme une opération complexe : division & réunion* » (Davallon 2003, p. 101).

La médiation peut donc générer des nouveaux discours. Considérée comme une *action inter-systémique et/ou intra-systémique*, elle peut générer des discours liminaires représentés par la métaphore de l’*écotone* :

« L’écotone, en termes biologiques, est un écosystème à la jonction de deux écosystèmes différents. L’exemple type en est l’écosystème côtier, qui relie et sépare un écosystème marin d’un écosystème terrestre. L’écotone ne possède ni les caractéristiques de l’un ni celles de l’autre. Il n’est ni le produit de l’un ni celui de l’autre, mais possède sa propre autonomie. Il est un écosystème vivant et complexe qui met en relation, établit des correspondances, démultiplie les zones de contacts et établit une comptabilité entre la mer et la terre » (De Villiers & Servais 2016, p. 87).

En tant qu’action, la médiation peut se réaliser soit comme *praxis*, dont le but est placé dans l’action elle-même, quand le médiateur agit comme entremetteur et la médiation se réalise comme entremise par l’action elle-même ; soit comme *poiésis*, dont le but est placé dans son produit, quand le médiateur produit un objet qui va assurer la médiation, l’objet assurant la fonction d’entremetteur.

« La médiation se détache alors sur un espace où règne un conflit ou une difficulté particulière d’ordre logique ou pragmatique qui met en jeu des valeurs (valeur de vérité, valeur esthétique, pratique, etc.). Il existe ainsi une multiplicité de relations qui peuvent se transformer en médiation. Nous distinguons donc deux *formes* de médiations : 1. Les médiations qui substituent simplement une relation indirecte à une relation directe. 2. Les médiations qui opèrent sur un espace de conflit selon un cheminement qui peut être de différentes natures (narratif ou dialectique par exemple) » (Bordron 2015, p. 50).

Le discours de vulgarisation scientifique est produit par le vulgarisateur, autrement dit le médiateur, et une fois devenu autonome à travers l’écriture doit assurer la médiation à sa place. Au sein du discours de vulgarisation scientifique, les écrits deviennent donc des *objets médiateurs* ayant des objectifs communicatifs précis (relier les deux discours séparés).

Le concept de *médiation* se définit aussi par soustraction par rapport aux concepts de communication, interaction, relation, transformation... Dans ce cadre, on peut envisager la médiation comme *un processus de transformation d’un objet sémiotique conçu dans une situation de communication donnée au sein d’un discours donné* (scientifique, culturel, juridique, etc.) *dans objet sémiotique adapté à une situation de communication autre au sein d’un discours autre* (médiatique, ordinaire, etc.), *visant un objectif communicatif précis qui est celui de renouer les deux discours*². Nous nous situons alors dans le cadre d’une *sémiotique des médiations* qui s’attache à la manière dont l’objet sémiotique est produit et assure le lien entre deux horizons de sens différents.

² « Les médiations, ce sont des perspectives qui permettent de rendre compte des enjeux de sens des objets sémiotiques » (Tore 2015, p. 15)

2. Le texte comme instance de médiation inter-discursive

Comme le dit Myers (2003), le DVS suppose l'interaction entre le discours de la science, d'une part, et le discours de l'économie, la politique, l'éducation, etc., d'autre part. En sollicitant Bakhtine, comme rappelé par Sériot³, on peut identifier ces différents domaines comme des *sphères d'activité* s'associant elles-mêmes à des *sphères de discours* qui les caractérisent. Puisque les discours sont composés d'une pluralité de manifestations sémio-linguistiques, ils constituent donc des *sphères sémiotiques* différentes.

Comme le propose Rastier (2001, 2002) dans le cadre d'une *sémiotique des cultures*, ce qu'on identifie comme sphère sémiotique se constitue en réalité de plusieurs sphères sémiotiques particulières : économique, médiatique, politique, etc. Chaque sphère se compose de pratiques, discours et textes plus ou moins cohérents les uns par rapport aux autres. Le DVS appartient à une sphère sémiotique liminale entre deux (ou trois) sphères sémiotiques différentes : scientifique et pédagogique ; scientifique et médiatique ; scientifique, médiatique et politique, etc. Il s'agit d'une sphère sémiotique hybride.

Au sein des différentes sphères sémiotiques, le texte représente une *instance de médiation* par laquelle l'homme construit et négocie la relation sémiotique qu'il entretient avec le monde, les autres et soi-même (De Angelis 2014), en assurant cette médiation de différentes manières selon les discours, les situations et les objectifs envisagés. Les textes peuvent aussi fonctionner comme *objets médiateurs*, autrement dit objets porteurs de médiation entre discours, situations et objectifs différents, comme le font les écrits de vulgarisation scientifique. Dans ce cas, l'objet sémiotique porte les traces des discours, situations et objectifs dont doit assurer la médiation. L'objet médiateur, c'est-à-dire l'objet sémiotique produit par une médiation, est donc un objet nécessairement hybride. « La relation [est] envisagée à partir du milieu. [...] la médiation c'est l'immersion dans le flux mouvant et continu de l'entre-deux qui ignore les bords, les seuils, les extrémités et qui, par là, suspend l'exigence de la catégorisation » (Bertrand 2015, p. 22). Et la vulgarisation est une médiation. « La vulgarisation joue souvent sur les marges, sur cette latitude » Beaune (1988, p. 49). Pour pouvoir transiter d'un discours (scientifique) à l'autre (ordinaire), le discours de vulgarisation doit rester sur le seuil : il porte les traces de plusieurs discours qu'il cherche à accorder, sans pour autant pouvoir s'identifier ni à l'un ni à l'autre.

Par exemple, au croisement des deux sphères sémiotiques « science » et « journalisme » on peut situer les textes 1) produits par des journalistes s'adressant à des scientifiques (tout ce qui relève de la presse spécialisée : dossiers, articles, etc.) ; 2) les textes produits par des scientifiques s'adressant à des journalistes (communiqués) ; 3) les textes produits par des médiateurs venant d'une des deux sphères sémiotiques : ce sont les textes de vulgarisation scientifique visant à informer par la presse sur des sujets scientifiques un public généraliste, comme le font par exemple les revues *La Recherche* (haute vulgarisation), *Science & Vie*, *Science & Avenir...* (vulgarisation grand public), *Science & Avenir Junior* (vulgarisation jeune public).

Le médiateur (idéal) est donc un hybride, car, pour pouvoir transiter d'un discours à l'autre, il doit connaître les deux discours en même temps. Le texte qu'il produit doit se positionner à la croisée des

³ « Bakhtine est tiraillé entre l'Un et le Multiple. Chaque énoncé est unique, concret, irréplicable, pourtant on peut réunir les énoncés en *types* : ce sont les *genres*. Les genres dépendent des sphères d'activité, qui sont en même temps des domaines d'activité. À chaque genre "est lié" un style, qui ne relève pas de la langue comme système » (Sériot 2007, p. 49).

discours mis en relation, et sera un produit tiers, non réductible aux deux discours d'appartenance, ni tout à fait étranger (cf. *supra*).

Plus précisément, le DVS qui se produit à la croisée de trois discours différents (scientifique, médiatique ou pédagogique, ordinaire) pour devenir intermédiaire entre trois interlocuteurs différents (scientifiques, journalistes ou pédagogues, lecteurs), en tant que discours autre, a ses propres caractéristiques tout en assurant sa fonction de médiation. L'hybridité est sa propre nature⁴.

« Dans les textes de V. S., c'est une double ligne de guillemets qui court parallèlement, sur des mots "scientifiques" (je parle avec les mots des spécialistes, sachant bien que ce ne sont pas vos mots à vous, lecteurs) et sur des mots courants (je parle avec vos mots de tous les jours, sachant bien que ce ne sont pas les mots de la Science). [...] C'est donc tantôt le mot scientifique qui est désigné comme corps étranger relativement à la "langue" supposée du récepteur, tantôt, à l'inverse, les mots familiers qui suscitent une prise de distance par rapport à la "langue" scientifique » (Authier 1982, pp. 41-42).

Selon Jacobi, dans le DVS « il est prudent de distinguer trois pôles : celui des discours scientifiques primaires (écrits par des chercheurs pour d'autres chercheurs) ; puis celui des discours à vocation didactique (comme les textes des manuels d'enseignement scientifique) ; et enfin le pôle que l'on peut appeler l'éducation scientifique non formelle (vulgarisation, presse, documents de culture scientifique...) » (Jacobi 1993, p. 69). Plus précisément, quand le DVS est intégré dans les pratiques médiatiques, il se produit à la croisée entre les discours scientifique, médiatique et ordinaire ; quand le DVS est intégré dans les pratiques pédagogiques, il se produit à la croisée entre les discours scientifique, pédagogique et ordinaire. Le DVS « se situe au sein d'une nébuleuse où se distinguent malgré tout trois pôles: l'information, l'éducation non-formelle et le champ scientifique » (Jacobi & Schiele 1988, p. 87).

Nous allons maintenant nous pencher plus particulièrement sur les écrits produits à la croisée entre les discours scientifique, journalistique et ordinaire, mais en dehors d'événements politiquement sensibles. En effet, les écrits qui circulent au sein du DVS ne sont pas tous produits de la même manière :

« en prenant pour exemple la presse quotidienne ordinaire : 1) Le discours de vulgarisation est toujours présent à l'occasion de certains événements – l'éclipse de soleil de l'été 1999, les cyclones de l'été 2004, les tremblements de terre, etc. – lorsque des savoirs établis et reconnus par la communauté scientifique⁵ peuvent donner lieu à une explication didactique médiatisée. 2) Mais le discours de vulgarisation, lors du traitement d'événements comme la crise de la vache folle ou les OGM, est rejeté à la périphérie de l'hyperstructure constituée d'une double page, c'est-à-dire dans des glossaires, des encadrés, de l'infographie, etc. » (Moirand 2004, p. 82-83).

⁴ Moirand (2000) et Reboul-Touré (2000) parlent d'« intertexte » pour les textes produits à la croisée de plusieurs genres et plusieurs discours, comme par exemple les textes journalistiques.

⁵ « [...] des communautés discursives à dominante scientifique et technique [...] sont productrices de connaissances (disciplines scientifiques, laboratoires, centres de recherche...). La production interne (articles, communications dans des congrès, papiers de travail, thèses) est accessible à l'essentiel de ses membres, puisque c'est le débat scientifique qui permet de certifier les connaissances nouvelles. Si l'extérieur n'y a pas accès, c'est non par effet du secret, mais surtout par incapacité de ces lecteurs à interpréter ces textes. Outre leurs dimensions fonctionnelles internes et leur impact idéologique diffus, ces communautés organisent leurs truchements vers les communautés économiques par des genres spécifiques (brevets, notes techniques, rapports). Une bonne part de leur activité discursive extérieure concerne la diffusion des connaissances en direction des systèmes d'enseignement ou d'autres instances éducatives » (Beacco 2000, pp. 6-7).

Selon Wolton, en fait, une fois médiatisé, le DVS devient le produit de l'interaction de « au moins quatre » discours différents : « la science, le politique, la communication, les publics » Wolton (1997, p. 9). Autrement dit, le DVS passe au crible des différentes idéologies qui interviennent dans le processus de médiatisation.

De notre côté, nous allons observer des écrits qui n'ont pas pour objectif de persuader ou dissuader le lecteur, mais plus simplement de l'instruire sur quelque chose, en portant notre attention plus précisément sur la vulgarisation en tant que processus de médiation.

En outre, dans le cadre d'une étude sur les écrits de vulgarisation scientifique, les approches peuvent être différentes : alors que les sciences de l'information et de la communication s'intéressent aux interactions entre les différentes « communautés langagières » (Moirand 2004, 2007), et notamment aux transformations apportées au DVS par la communauté médiatique⁶, les sciences du langage s'intéressent plus particulièrement aux éléments linguistiques qui prennent en charge l'interaction entre les différents discours (c'est l'approche de l'analyse du discours), mais aussi aux éléments non linguistiques qui prennent en charge cette interaction, en considérant le texte en tant qu'objet sémiotique complexe (c'est l'approche sémio-linguistique que nous adoptons).

3. Le format comme instance de médiation inter-discursive

Comme l'écrit Basso Fossali (2015), différents espaces de médiation s'ouvrent au sein de la réflexion sémiotique : phénoménaux (« médiaux »), linguistiques (« médiationnels »), institutionnels (« médiateurs »), technologiques (« médiatiques »). Ceux-ci permettent de gérer le sens à différentes strates du texte (De Angelis 2018) à travers trois modalités de médiation :

- 1) l'*infra-médiation*, autrement dit une pratique de la médiation mise en place au sein d'une même sémiotique (e.g. reformulation du linguistique par le linguistique) ;
- 2) la *trans-médiation*, autrement dit une pratique de la médiation concernant les différentes strates du même objet sémiotique (e.g. la mise en texte selon un certain format) ;
- 3) la *re-médiation*⁷, autrement dit une pratique de la médiation mise en place entre sémiotiques différentes (e.g. reformulation du linguistique par le non-linguistique).

Du point de vue sémiotique, on peut affirmer que la médiation entre deux discours différents passe par des éléments linguistiques et non linguistiques en même temps. Le *format*, par exemple, est le résultat de la jonction entre les contraintes matérielles du support d'écriture et les contraintes formelles (du contenu et de l'expression) propres au texte écrit. Pour cette raison, il assure la production et/ou la

⁶ « D'un espace médiatique organisant un *marché des textes* et constituant tout autant un lieu de diffusion et de confrontation d'opinions et de valeurs. L'ensemble des discours n'est pas structuré uniquement par les communautés sommairement décrites précédemment, puisqu'il faut enregistrer l'existence de textes-marchandise qui ont une valeur non déterminée par leur contenu ; cela à la différence des textes produits dans le cadre des genres discursifs internes et externes des communautés discursives énumérées ci-dessus. Ce monde des médias et de l'édition, où l'on fait commerce de textes, les crée de manière propre au sein de genres qui lui sont spécifiques (reportages, éditoriaux, interviews, encyclopédies...). Mais ces communautés médiatiques et éditoriales tirent parti de tout événement discursif se produisant dans les autres communautés. En quelque sorte, ces communautés sont à dominante économique et/ou idéologique, mais elles sont tournées vers la production de "biens" particuliers qui se trouvent être des textes : elles sont caractérisées par une circulation interne comparable aux communautés économiques proprement dites, présentent des traits des communautés idéologiques (par exemple, ligne éditoriale d'un quotidien) et sont transversales aux autres communautés qui diffusent des textes sans valeur intrinsèque conséquente. Elles sont ainsi totalement tournées vers leur extérieur » (Beacco 2000, p. 7).

⁷ Le concept de *re-médiation* est repris comme passage d'un médium à un autre médium, ce qui suppose le passage entre sémiotiques différentes (Bolter & Grusin 1999).

reconnaissance d'un texte comme appartenant à un certain genre ou à un certain discours, car il permet d'inscrire le texte sur le support selon des modalités qui respectent les contraintes à la fois matérielles et formelles typiques des textes appartenant au genre ou au discours considéré. Le format est ce qui se situe à l'interface entre le support d'écriture et le lecteur de l'écrit. Zinna définit « l'interface d'un objet écrit comme un dispositif prédisposant le parcours d'accès aux données. En tant que lieu de médiation, l'interface opère concrètement par la mise en relation de l'organisation du support et des écritures à fonction paratextuelle et supratextuelle » (Zinna 2015, p. 351). Le format peut donc agir comme un opérateur trans-médiatique, en faisant transiter un texte d'un genre à l'autre ou d'un discours à l'autre, en déplaçant ainsi le rapport entre forme et fond, expression et contenu du texte, selon les modalités d'inscription et les contraintes matérielles et formelles typiques du genre ou du discours considéré.

Le format se compose d'*éléments médiationnels* (Cola-Blaise 2015) qui assurent les médiations langagières, techniques et technologiques, institutionnelles, culturelles, reliant des matérialités et des contextes par le biais des supports dans un espace sémiotique.

« La fameuse formule de Marshall McLuhan, "the message is the medium", est devenue le référent interne obligé de toute réflexion sur la médiation à ce niveau. Mais plus que le simple renversement de la substance de l'expression en forme du contenu, c'est le fonctionnement semi-symbolique qui caractériserait ce mode de médiation, solidarissant le plan du contenu et celui de l'expression, unissant l'intelligible et le sensible, cette réunion ayant pour effet de spectaculariser le sens et d'en assurer l'efficacité symbolique » (Bertrand 2015, p. 26).

Le format fonctionne, en effet, sous la modalité du semi-symbolique (Lancioni 2010) : ses propriétés matérielles et formelles deviennent représentatives de l'appartenance d'un texte à un genre ou à un discours.

Prenons le cas des écrits qui passent du discours scientifique au discours ordinaire par le biais du discours médiatique, c'est-à-dire les textes qui circulent au sein du DVS sous le format d'articles journalistiques. Ces textes présentent des caractéristiques bien précises : ils sont présentés par un titre, suivi d'un paragraphe très court (le chapô) qui introduit un texte fragmenté en paragraphes (plus ou moins longs), souvent précédés par des intertitres. Qu'il s'agisse d'écrits papier ou numérique, ce format permet de reconnaître le texte inscrit sur le support comme un article.

Le format se compose de *formants* (éléments constituant l'ensemble) : dans ce cas, la présence de certains formants (titre, chapô, paragraphes, etc.) permet d'identifier un texte comme « article ». Ce format on le retrouve soit dans le discours scientifique, soit dans le discours médiatique. Le format « article » facilite la transition entre les deux discours, et par conséquent la médiation. Il s'agit là de « formants bivalents » (Bertrand 2015, p. 27), et par conséquent *médiateurs*, entre les différents discours : scientifique (la source), médiatique (la médiation), ordinaire (la cible). Le format « article » assure le passage de l'information de la sphère du discours source (scientifique) à la sphère du discours cible (ordinaire) en transitant par un discours tiers (médiatique). Le passage du texte entre les deux discours (scientifique et médiatique) se fait donc grâce à la médiation opérée par le format, plus précisément à travers la reprise de « formants bivalents » structurant l'objet sémiotique comme « article », visuellement et culturellement identifiable en tant que tel au sein des deux discours sous la modalité du semi-symbolique.

Le format est donc un espace de *ré-énonciation* ayant une visée communicative précise, poursuivie à travers un travail de recadrage de l'espace énonciatif, et de recontextualisation au sein d'un discours autre, qui s'opère souvent sous la forme d'une re-médiation, autrement dit d'une médiation inter-médiale.

Ceci se réalise au sein d'une strate prenant une place bien précise au sein d'un modèle stratifié du texte (De Angelis 2018) : celle de l'*énonciation éditoriale* (Souchier 2007). En effet, l'énonciation éditoriale est une couche énonciative par laquelle on transforme le texte envisagé comme objet de sens dans un texte envisagé comme objet de communication. Comme l'écrivent Greimas et Courtés dans le *Dictionnaire*, « [...] l'énoncé étant considéré comme le résultat atteint par l'énonciation, celle-ci apparaîtra comme l'instance de médiation, qui assure la mise en énoncé-discours des virtualités de la langue. [...] il était nécessaire, en effet, de prévoir des structures de médiation, d'imaginer aussi comment le système social qu'est la langue peut être pris en charge par une instance individuelle, sans pour autant se disperser dans une infinité de paroles particulières » (Greimas & Courtés 1979, p. 126).

« L'une des fonctions premières de l'énonciation éditoriale est de donner le texte à lire comme activité de lecture (c'est sa dimension fonctionnelle, pragmatique ; on parlera alors de lisibilité). Dans un deuxième temps, elle s'inscrit dans l'histoire des formes du texte et par là même implique un certain type de légitimité ou d'illégitimité. L'énoncé de cette "énonciation" n'est donc pas le texte (le discours de l'auteur), mais la forme du texte, son image ; c'est le texte considéré comme objet concret et qui a été configuré à travers cette activité plurielle qu'est l'énonciation éditoriale » (Souchier 1998, p. 145).

C'est pour cette raison que le format fonctionne sur la modalité du semi-symbolique. Le format permet de (ré)énoncer un texte selon les normes éditoriales adoptées au sein d'un certain discours (scientifique, médiatique, juridique, etc.), ce qui transforme le *texte : objet de sens* dans un *texte : objet de communication* qui peut circuler dans un espace communicatif donné, car il partage les mêmes normes éditoriales que les autres textes qui circulent au sein du même discours.

4. Les textes de vulgarisation scientifique : des objets polylogues dans la forme et dans le fond

Le DVS suppose trois interlocuteurs⁸ :

- le chercheur, issu de la sphère sémiotique identifiée comme « science » : c'est normalement celui qu'on fait parler par des reprises directes (citations) ou indirectes (paraphrases) de ses mots ;
- le médiateur, issu de la sphère sémiotique de la médiation : c'est celui qui parle ou écrit⁹ pour reformuler les mots issus du discours scientifique dans les mots (supposés) du lecteur. Le rôle du médiateur est celui du « gestionnaire discursif entre l'univers de la science et celui du public présumé » (Moirand 2000, p. 1). Il doit donc transposer les connaissances d'un discours à l'autre tout en y intégrant les siennes. Le médiateur, c'est-à-dire le vulgarisateur, peut être représenté par

⁸ Pour Wolton, il s'agit même de quatre interlocuteurs quand le discours de VS est médiatisé : « Il n'y a plus deux acteurs, les scientifiques et le public, mais au moins quatre, la science, la politique, la communication et les publics ; et chacun est lui-même souvent divisé en plusieurs sous-groupes » (Wolton 1997, p.1).

⁹ « Ainsi, dans les médias, si on considère le médiateur comme une entité constituée par l'"institution médiatique + les contraintes médiologiques du support + les journalistes ou autres locuteurs jouant ce rôle dans la matérialité discursive", on voit que le médiateur "se montre" au travers de marques particulières : l'alternance des marques de personnes, les modalisations, les formes de discours autres qui traversent ses propres dires, etc., sont autant de traces des différentes formes d'actualisation du dialogisme. » (Moirand 2004, p. 81).

des profils différents selon sa formation. Par exemple, il peut être journaliste, quand le DVS se situe à la croisée entre le discours scientifique et le discours médiatique ; enseignant, professeur, maître, quand le DVS se situe à la croisée entre le discours scientifique et le discours pédagogique ;

- l’auditoire ou le lecteur, dont la sphère sémiotique d’appartenance est variable, normalement identifiée comme « public ». Il s’agit de l’auditoire ou du lecteur (idéal) ciblé dans le texte à travers les mots, les expressions, les images... qu’on lui adresse.

Les textes propres au DVS, en se proposant comme des produits tiers par rapport aux discours qu’ils relient, tout en gardant les traces de chacun sans pouvoir s’assimiler à aucun d’entre eux (cf. *supra*), montrent « une véritable mise en scène du caractère *plurilogal* de l’intertexte, en particulier dans les textes à énonciation “objectivée”¹⁰, constitués de bribes de paroles entre guillemets [...] issus de formations discursives diverses, pas toujours signalées, et fonctionnant comme autant de segments hétérogènes raccrochés à des objets de discours communs (ce qui conserve au texte sa cohérence) » (Moirand 2000, p. 7).

« Sont entendues les réflexions de spécialistes, les opinions d’hommes politiques ou d’industriels, des “experts” (Petit 2000) ou de témoins (Rakotonoelina 2000) ou encore de citoyens (Reboul-Touré 2000), notamment lorsqu’on s’intéresse à la vulgarisation qui touche des problèmes de société : ESB-“vache folle”, OGM-maïs transgénique, etc. Certains thèmes de la science sont entrés dans le débat public. Linguistiquement, la métamorphose des textes est intéressante, car le discours rapporté devient très présent sous différentes formes : discours direct, discours indirect, modalisation en discours second, modalisation autonymique, voire allusion, cette dernière forme s’appuyant sur une nécessaire interprétation (Reboul-Touré 2004a) » (Reboul-Touré 2004b, pp. 197-198).

Le caractère *plurilogal* de l’intertexte caractérisant le DVS s’expose à la fois au niveau de l’énonciation linguistique, par des citations directes (comme le montre l’exemple n. 1) ou du discours rapporté, mais aussi au niveau de l’énonciation éditoriale, par des marques énonciatives non linguistiques comme, par exemple, l’insertion de « blocs de citation », régulièrement présents dans les articles numériques constituant le DVS en ligne (comme le montre l’exemple n. 2). Les blocs de citation intègrent le caractère plurilogal du DVS dans la structure visuelle des textes numériques, ce qui rend immédiatement visible la multiplication des « foyers énonciatifs » (Rastier 1987), caractéristique des textes le constituant.

Exemple 1 – Titre de l’article : « Vers un retour progressif du LSD dans la recherche médicale »

URL : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/cerveau-et-psy/vers-un-retour-progressif-du-lsd-dans-la-recherche-medicale_128511.

Extrait : « En 2006, une grande conférence avait été organisée à Bâle autour du Dr Hofmann pour son centième anniversaire », a expliqué à l’AFP Hannes Mangold, le commissaire d’une exposition à la bibliothèque nationale suisse, à Berne, consacrée au livre du chimiste.

¹⁰ Moirand différencie entre « les genres à énonciation “objectivée” (articles d’information, comptes rendus, enquêtes, brèves, lexiques, repères, chronologies, graphiques, tableaux...) et les genres à énonciation “subjectivée” (éditoriaux, tribunes, analyses, chroniques, photos...) » (Moirand 2000, p. 2). Les textes numériques choisis font partie du premier groupe.

Des chercheurs du monde entier avaient alors écrit à leur gouvernement pour demander l'autorisation de reprendre leurs travaux, notamment pour étudier ses effets dans le traitement de dépressions profondes ou encore comme accompagnement pour des patients atteints de maladies incurables.

Exemple 2 – Titre de l'article : « Nous ne dormons pas moins qu'avant - au contraire ! »

URL : <https://www.science-et-vie.com/corps-et-sante/nous-ne-dormons-pas-moins-qu-avant-au-contraire-44657>.

Bloc de citation : « D'un point de vue historique, il y a toutes les raisons de penser que notre sommeil n'a jamais été aussi bon – ROGER EKIRCH Historien à l'université Virginia Tech » (citation suivie par le portrait de l'historien).

Outre qu'un espace de ré-énonciation, le format est aussi un espace de *co-énonciation* entre les différentes instances énonciatives produisant un texte, comme l'auteur, le rédacteur et l'éditeur, le designer et l'usager. L'énonciation éditoriale prend en charge les différentes instances énonciatives par lesquelles les institutions (éditoriales) et les technologies (communicatives) normalisent le texte. Elle n'est pas produite par un seul énonciateur, i.e. l'auteur, mais par l'interaction entre plusieurs énonciateurs, i.e. l'auteur, l'éditeur et parfois le lecteur.

Selon Souchier, on peut reconnaître les sujets énonciateurs dans des marques énonciatives portées par des éléments graphiques différents : « le nom et le titre des revues, leur lieu d'édition, le nom de leurs directeurs ainsi que celui des signataires [...] de nouveaux partenaires s'affichent, marquant la polyphonie de l'énonciation éditoriale : éditeurs, illustrateurs, typographes ou maquettistes... » (Souchier 1998, p. 139).

Dans les écrits numériques de vulgarisation scientifique, l'introduction de blocs de citation traduit en images la polylogalité propre aux textes de vulgarisation scientifique. La parole faisant autorité est extraite du texte, transformée en image, intégrée comme formant au sein du texte. Les blocs de citation jouent donc un double rôle, car ils assurent l'intégration du discours directe de l'autre à deux niveaux d'énonciation : linguistique et éditoriale. Ceci construit le texte de vulgarisation scientifique comme un texte plurilogale dans la forme et dans le fond.

5. Les textes de vulgarisation scientifique : des objets hybrides dans la forme et dans le fond

Comme le dit Moirand (2014), les textes de vulgarisation scientifique se caractérisent par leur « hybridité discursive ». Et comme le disent Moirand, Reboul-Tourè, Ribeiro (2016, p. 149), le DVS est *inter-textuel* car intrinsèquement *inter-discursif*.

« Les textes de communication scientifique n'ont jamais été de simples traductions de textes spécialisés, ils ont toujours convoqué des liens de nature très différente entre science, culture et société (utilitaristes, moraux, politiques, esthétiques). Ils n'ont jamais connu de modèle poétique unique, mais présentent au contraire des rhétoriques profondément différentes. Ils n'ont jamais été exempts de contradictions formelles et idéologiques, de compromis liés à la présentation de données complexes, dans des espaces textuels limités, vis-à-vis de destinataires dont les attentes doivent être construites. Comme les textes contemporains, ils manifestent en permanence l'absence de légitimité propre, et empruntent à des formes, des valeurs et des logiques discursives hétérogènes. Les liens établis par ces textes entre représentations partagées et savoirs spécialisés mobilisent depuis fort longtemps des imaginaires très divers et, à travers eux, l'ensemble des idéologies qui traversent les sociétés, si bien que l'instabilité des logiques textuelles, entre explication, récit, argumentation,

évocation, y est constante comme aujourd'hui. Les récits des écrivains scientifiques proposent des thématiques et des logiques narratives complexes, porteuses de diverses représentations de la science et de la relation à la science. Loin de mettre en présence seulement un savant, un médiateur et un ignorant, les systèmes énonciatifs convoquent un nombre considérable d'instances, génériques et spécifiques, construisant des édifices culturels à dimension tout à la fois sociale, politique, épistémique et symbolique » (Jeanneret 2000, § 34).

Les textes de vulgarisation scientifique se produisent à la croisée entre plusieurs discours, ce qui permet de parler d'une « hybridité linguistique » (Moirand, Reboul-Touré & Ribeiro 2016, p. 146) propre à ces productions, davantage évidente quand il s'agit de textes numériques, car ils portent les traces des différents discours et des différentes sémiotiques dont ils sont issus, sans pour autant pouvoir se réduire à aucun d'entre eux.

Nous avons observé ce phénomène dans le cadre d'une analyse des écrits appartenant à un genre textuel particulier, plus précisément les *textes informatifs* faisant partie des genres à énonciation objectivée, dans un format d'écriture particulier tel que celui de l'article (plutôt que celui du billet, du dossier, de l'enquête, etc.) publié sur support numérique, issus des revues de vulgarisation scientifique grand public en ligne (Macedo-Rouet *et alii* 2004 ; Reboul-Touré 2015) telles que *Science & Vie*, *Science & Avenir*, etc.

Les textes numériques dont se compose le DVS en ligne rajoutent à l'hybridité du contenu, une hybridité de l'expression. En effet, l'écriture numérique est à la fois *poly-sémiotique* — car plusieurs sémiotiques (verbale, visuelle, audio-visuelle...) sont réunies dans un même objet textuel — et *poly-technique* — car plusieurs techniques rédactionnelles (verbale, visuelle, audio-visuelle...) et informatiques (gestion de l'infrastructure, des formats, balisage, référencement...) sont requises dans le processus de rédaction et de publication d'un objet textuel. Les textes numériques appartenant au DVS sont hybrides et dans l'expression, en raison d'une *mise en écran poly-sémiotique et poly-technique*, et dans le contenu, en raison d'une *mise en texte poly-discursive et poly-logale*. Ils sont donc intrinsèquement hybrides.

Références bibliographiques

- Abouddrar, Bruno N. & Mairesse, François (2016), *La médiation culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Authier, Jacqueline (1982), « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, n. 53, pp. 34-47.
- Bada, Valérie (2016), « Traduction et médiation : pour une pensée aporétique de la traduction postcoloniale », dans C. Servais (éd.), *La médiation : théories et terrains*, Louvaine-la-Neuve, De Boeck, pp. 165-182.
- Basso Fossali, Pierluigi (2015), « Le poids éthéré de la médiatisation. De la matérialité diaphane du média à son investissement comme environnement », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 186-208, en ligne : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Sens-et-médiation.-P.-Basso-Fossali.pdf> – consulté le 30/07/2021.
- Beacco, Jean-Claude (2000), « Écritures de la science dans les médias », *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, en ligne : <http://journals.openedition.org/cediscor/319> – consulté le 30/07/2021.
- Beaune, Jean-Claude (1988), « La vulgarisation scientifique. L'ombre des techniques », dans D. Jacobi, B. Schiele (éds.), *Vulgariser la science*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, pp. 47-81.

- Bertrand, Denis (2015), « La médiation : fortune d'un concept », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 21-34, en ligne : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Sens-et-médiation.-D.-Bertrand-1.pdf> – consulté le 30/07/2021.
- Bolter, Jay David & Grusin, Richard (1999), *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge-London, The MIT Press.
- Bordron, Jean-François (2015), « Relation, médiation, énonciation », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 50-61.
- Colas-Blaise, Marion (2015), « Pour une sémiotique de la médiation : théories et pratiques », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 7-13, en ligne : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Introduction-par-M.-Colas-Blaise.pdf> – consulté le 30/07/2021.
- Davallon, Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », *MEI. Médiation et information*, n. 19, Paris, MEI, pp. 37-59.
- De Angelis, Rossana (2014), *Il testo conteso. Semiotiche ed ermeneutiche nella seconda metà del Novecento*, Pise, ETS.
- De Angelis, Rossana (2018), « Textes et textures numériques. Le passage de la matérialité graphique à la matérialité numérique », *Signata*, n. 9, Liège, Presses Universitaires de Liège, pp. 459-484, en ligne : <https://journals.openedition.org/signata/1675> – consulté le 30/07/2021.
- De Villiers, Bénédicte & Servais, Véronique (2016), « La médiation animale comme dispositif technique », dans C. Servais (éd.), *La médiation : théories et terrains*, Louvaine-la-Neuve, De Boeck, pp. 81-102.
- Greimas, Algirdas J. & Courtés, Joseph (1979), *Sémiotique : Dictionnaire Raisonné de la Théorie du Langage*, Paris, Hachette.
- Jacobi, Daniel (1985), « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique », *Semen*, n. 2, en ligne : <http://journals.openedition.org/semen/4291> – consulté le 30/07/2021.
- Jacobi, Daniel (1987), *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne, Peter Lang.
- Jacobi, Daniel (1988), « Le discours de vulgarisation : problèmes sémiotiques et textuels », dans D. Jacobi & B. Schiele (éds.), *Vulgariser la science – le procès de l'ignorance*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 87-117.
- Jacobi, Daniel (1993), « Les terminologies et leur devenir dans les textes de vulgarisation scientifique », *Didaskalia*, n. 1, pp. 69-83.
- Jacobi, Daniel (1999), *La Communication scientifique : discours, figures, modèles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Jacobi, Daniel & Schiele, Bernard (1988), *Vulgariser la science*, Seyssel, Éditions Champ Vallon.
- Jeanneret, Yves (1994), *Écrire la science : formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jeanneret, Yves (2000), « Des médias, des sciences et des textes », *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, en ligne : <http://journals.openedition.org/cediscor/335> – consulté le 08/01/2020.
- Lancioni, Tarcisio (2010), « Mode semi-symbolique et architectures textuelles », *Actes Sémiotiques*, n. 113, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1733> – consulté le 16/12/2019.
- Macedo-Rouet, Mônica et alii (2004), « Vulgarisation scientifique : les revues en ligne », *Hermès*, n. 39, pp. 61-68.
- Moirand, Sophie (2000), « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, en ligne : <http://journals.openedition.org/cediscor/337> – consulté le 31/05/2019.
- Moirand, Sophie (2004), « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », dans I. Babou & J. Le Marec (éds.), *Sciences, médias, société*, pp. 71-99, en ligne : http://sciences-medias.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=59 – consulté le 30/08/2021.
- Moirand, Sophie (2007), « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », *Linx*, n. 56, pp. 91-108.

- Moirand, Sophie (2014), « Vers de nouvelles configurations discursives », *Les Carnets du Cediscor*, n. 12, document 7, en ligne : <http://journals.openedition.org/cediscor/902> – consulté le 08/01/2020.
- Moirand, Sophie, Reboul-Touré, Sandrine & Ribeiro, Michele (2016), « Popular Science at the Crossroads of New Linguistic Spheres / A divulgação científica no cruzamento de novas esferas de atividade linguageira / La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activité langagière », *Bakhtiniana - Revista de Estudos do Discurso*, São Paulo, Pontificia Universidade Católica de São Paulo/LAEL-PUCSP, n. 11, pp. 145-170, en ligne : <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01473666> – consulté le 29/05/2019.
- Mortureux, Marie-Françoise (éd. 1982), La vulgarisation. *Langue française*, n. 53.
- Mortureux, Marie-Françoise (1985), « Linguistique et vulgarisation scientifique », *Information sur les sciences sociales*, vol. 4, n. 24, pp. 825-845.
- Mortureux, Marie-Françoise (1995), « Les vocabulaires scientifiques et techniques », *Les Carnets du Cediscor*, n. 3, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 14-25.
- Myers, Greg (2003), « Discourse studies of scientific popularization: questioning the boundaries », *Discourse Studies*, vol. 5, n. 2, pp. 265-279.
- Petit, Gérard (2000), « Le statut d'expert dans la presse quotidienne », dans F. Cusin-Berch (éd.), « Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias », *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, pp. 63-79.
- Pétroff, André Jean (1984), « Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique », *Langue française*, n. 64, pp. 53-67.
- Rakotonoelina, Florimond (2000), « Aspects du témoignage dans la presse écrite : la journée mondiale contre le sida », dans F. Cusin-Berche (éd.), *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, pp. 81-98.
- Rastier, François (1987), « Sémantique interprétative », *L'information grammaticale*, n. 36, pp. 41-44 ; nouv. éd. Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- Rastier, François (2001), « Sémiotique et sciences de la culture », *Linx*, n. 44, en ligne : <http://journals.openedition.org/linx/1058> – consulté le 18/11/2019.
- Rastier, François (2002), « Anthropologie linguistique et sémiotique des cultures », dans F. Rastier & S. Bouquet (éds.), *Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 243-267.
- Reboul-Touré, Sandrine (2000), « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite », *Les Carnets du Cediscor*, n. 6, en ligne : <http://journals.openedition.org/cediscor/342> – consulté le 30/11/2009.
- Reboul-Touré, Sandrine (2004a), « Le discours autour de la science : un éventail de marques linguistiques pour le discours rapporté », dans J. M. López Muñoz, S. Marnette, Rosier L. (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, pp. 362-372.
- Reboul-Touré, Sandrine (2004b), « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », dans I. Babou & J. Le Marec (éds.), *Sciences, médias, société*, pp. 195-216, en ligne : http://sciences-medias.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=65 – consulté le 30/08/2021.
- Reboul-Touré, Sandrine (2012), « De la vulgarisation scientifique à la médiation scientifique : des changements entre discours, langue et société ». *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire. Mélanges en l'honneur de Sonia Branca-Rosoff*, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 143-155.
- Reboul-Touré, Sandrine (2015), « Les blogs scientifiques francophones : aux marges de l'analyse du discours ? », dans J.-M. López Muñoz (éd.), *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 277-286.
- Sériot, Patrick (2007), « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Linx*, n. 56, en ligne : <http://journals.openedition.org/linx/356> – consulté le 30/05/2019.
- Silletti, Alida Maria (2013), « La métaphore dans le discours de vulgarisation scientifique français et italien : analyse de la rubrique "Nature & Environnement" et "Ambiente" de *Sciences et Avenir* et *Focus* », *Signes, Discours et Sociétés*, n. 10, en ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=3182> – indisponible le 08/07/2021.

- Souchier, Emmanuël (2007), « Formes et pouvoir de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langage*, n. 154, pp. 23-38.
- Souchier, Emmanuël (1998), « L'image du texte, pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Cahiers de médiologie*, n. 6, pp. 137-145.
- Tore, Gian-Maria (2015), « Sens e(s)t médiation », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 14-18, en ligne : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Introduction-par-G.-M.-Tore.pdf> – consulté le 12/12/2019.
- Wolton, Dominique (1997), « De la vulgarisation à la communication », *Hermès*, n. 21, pp. 9-14.
- Zinna, Alessandro (2015), « L'interface : un espace de médiation entre support et écriture », *Sens et médiation. Actes du congrès de l'Association Française de Sémiotique, Université du Luxembourg, 1-4 juillet 2015*, pp. 351-362, en ligne : <http://afsemio.fr/wp-content/uploads/Sens-et-médiation.-A.-Zinna.pdf> – consulté 12/12/2019.

La scène énonciative de l'épistémologie

Sémir BADIR

FNRS, Université de Liège, CESERH

On se propose d'aborder dans cet essai un type particulier de discordes parmi celles qui se développent au sein des pratiques du savoir. On les nommera « discordes épistémologiques », en apportant toutefois aussitôt une précision. Nous n'entendons pas par là des discordes qui ont lieu *pour* des motifs épistémologiques. À ce titre-là, en effet, les discordes à prendre en considération seraient presque innombrables, de sorte qu'il serait osé d'avancer qu'on en saisit un type particulier. Nous nous occuperons seulement des discordes qui se font *sur* des motifs épistémologiques. Cela suppose, *a minima*, que dans ce type de discordes, d'une part, le discours prend en charge un certain degré d'explicitation des motifs et que, d'autre part, les énonciateurs sont qualifiés à tenir un discours épistémologique, ou prétendent l'être – comme on va le voir, cette précision importe. Autrement dit, par « discordes épistémologiques » on vise celles qui se déclarent à l'horizon d'une discipline, – l'épistémologie, – et souvent alors la discipline devient elle-même l'enjeu de la discorde : ce n'est pas parce que vous brandissez des arguments à portée épistémologique que vous pouvez prétendre à être un épistémologue !

L'hypothèse dont part cet essai est qu'outre l'explicitation et la qualification énonciative, les discordes proprement épistémologiques présupposent une autre caractéristique, moins immédiatement apparente mais peut-être tout aussi nécessaire : ces discordes en appellent, comme le discours épistémologique dans son ensemble, à un public qui remplit une fonction d'arbitrage. Tout se passe en effet comme si le discours épistémologique s'énonçait sur une scène où des énonciateurs tenaient des rôles et donnaient en représentation une polémique à la destination d'un public qui, plutôt que d'applaudir à la pièce en général, était amené à couvrir d'éloge l'un des protagonistes au détriment des autres, à la manière, pourrait-on se risquer à dire, du théâtre de guignol que l'on propose aux enfants – quoiqu'on ne voudrait pas donner au lecteur l'impression que nous prenons la discorde épistémologique pour une grosse farce !

Le concept de « scène énonciative », que nous empruntons à Dominique Maingueneau (1993), permettra d'octroyer une certaine légitimité théorique à cette métaphore, faisant valoir qu'un discours n'est pas seulement affaire d'énoncés mais aussi d'énonciation au cours de laquelle le discours se montre et assigne des rôles, semblablement à ce qu'il en est dans une représentation théâtrale. Dans une polémique, l'énonciateur *s'adresse* à un premier énonciataire avec ou contre qui il polémique, mais dans le même temps il *destine* son discours à un second énonciataire qui assiste à la polémique et juge à la fois de la performance et du rôle (Albert & Nicolas 2000). Ce second énonciataire constitue le public, et il est conforme au discours théâtral que ce public puisse se situer à la fois hors scène (l'auditeur ou le lecteur) et sur scène, par des représentants délégués ou, plus indirectement encore, à travers des personnages qui tiennent le même rôle que lui.

La difficulté est de trouver des traces textuelles attestant des énonciateurs du discours épistémologique. Il est bien connu que l'énonciation savante, pour effective qu'elle soit, se fait plutôt discrète, au nom du primat de l'énoncé, c'est-à-dire de ce que le texte *dit*. Il est encore plus rare que soient mis en scène ceux à qui elle est destinée. Leur présence dans le discours épistémologique peut cependant déjà être confirmée, de façon indirecte, par les incursions que de grands savants, tels Albert Einstein ou Stephen Hawking, font dans la sphère publique, par le biais d'ouvrages de vulgarisation et d'entretiens. En racontant la science, ou sa pratique, ces savants font souvent allusion aux problèmes et aux défis auxquels ils ont été confrontés. De ce fait, ils évoquent des motifs épistémologiques dont ils ont été d'abord des énonciateurs lecteurs avant d'en devenir des énonciateurs-relais auprès du grand public. Les énonciateurs du discours épistémologique attestent ainsi de leur présence en devenant des co-énonciateurs de ce discours, car il est bien vraisemblable qu'au lieu de se borner à le rapporter purement et simplement ils y ajoutent du sens, notamment par l'adjonction d'exemples, par des applications à des situations particulières, par des interprétations ou des opinions personnelles.

L'éventualité d'une objection vient à l'esprit. On pourrait en effet arguer qu'il est somme toute normal que les lecteurs, en interprétant ce qu'ils lisent, puissent être tenus pour des co-énonciateurs du discours, quel qu'en soit le type, et sanctionnent, d'une manière ou d'une autre, sa performance. De fait, c'est là une proposition théorique soutenue par plusieurs courants en sciences du langage, de la pragmatique à l'analyse du discours (Jeanneret 1999). En quoi la discordance épistémologique peut-elle se démarquer face à cette hypothèse théorique générale ? En ceci : la sanction co-énonciative n'est pas seulement quelque chose « qui arrive », mais elle y est appelée et recherchée, tenue pour extérieure au discours et cependant rendue nécessaire en lui.

Dans le cas que nous allons mettre à l'étude, la sanction va se faire connaître directement, dans un élément péritextuel, et l'on comprendra de quelle façon elle a été appelée par le texte.

1. « La rhétorique de la science »

Le sémioticien est en pays de connaissance : le texte dont il sera question ici est un article de Bruno Latour et Paolo Fabbri publié dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* en 1977. Les auteurs y proposent l'analyse d'« un article de neuroendocrinologie paru en 1962 dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences de Paris » (*ibid.*, p. 81). Ce texte sert particulièrement l'objectif que nous nous sommes fixés étant donné qu'à la fin de l'article il se trouve un post-scriptum, signé par le comité de rédaction de la revue, faisant état des « objections qui ont été adressées à cette analyse par un des auteurs de l'article étudié et que Bruno Latour a bien voulu nous communiquer » (*ibid.*, p. 95). Latour a pu donner connaissance de ces objections au comité de la revue parce que lui-même, en toute apparence, avait envoyé son analyse à l'un des quatre signataires de l'article étudié et avait reçu de celui-ci une lettre en guise de réponse, laquelle contenait lesdites objections. Le neuroendocrinologue auteur de l'article étudié est donc bien un énonciateur du texte de Latour et Fabbri et il est plausible que Latour (au moins lui) ait souhaité qu'il le soit. Était-il également attendu que ce dernier se pose en arbitre ? C'est ce que nous allons montrer.

Reprenons, pour l'appliquer au texte de Latour et Fabbri, la distinction entre adresse et destination. Latour et Fabbri adresse leur étude à leurs pairs sociologues, comme le confirme la publication dans une revue de sociologie, mais ils le destinent à des épistémologues avec lesquels ils polémiquent. La scène de la polémique renverse donc les rôles attendus : parce que la polémique est indirecte, Latour et

Fabbri ne s'adressent pas directement aux épistémologues dont ils contrent les thèses, mais c'est bien à eux que les résultats de leur analyse sont destinés.

Ces épistémologues, qui sont-ils ? Ce sont ceux qui ont sur l'investigation épistémologique des prérogatives disciplinaires, ceux qui sont autorisés à se dire épistémologues. La polémique s'ouvre dès le titre de l'article : « La rhétorique de la science ». On pourrait s'étonner de ce titre, car les auteurs se revendiquent de la sociologie des sciences et de la sémiotique (ce que les recherches ultérieures de Latour et de Fabbri confirment). Mais le choix du titre devient évident si le lecteur a une connaissance du discours épistémologique classique. C'est contre le projet consistant à retracer une « logique de la science » – « contre » en ce sens qu'il en est proposé une alternative – que les auteurs annoncent une « rhétorique de la science ». L'intention polémique apparaît clairement dans cette phrase située dans la conclusion : « Nous avons donc rempli l'une des conditions de la sociologie des sciences qui est de redécouvrir la société dans la rationalité ; et, seule de toutes les sciences, le désordre sous l'ordre » (*ibid.*, p. 94-95 ; on relèvera la fine ironie du verbe « redécouvrir », lequel appartient au langage des épistémologues classiques ; selon ceux-ci, les scientifiques ne font en effet que *découvrir* les propositions vraies relatives à la réalité). La rhétorique est, selon les auteurs, ce qui apporte le désordre des raisons sociales dans le discours rationnel de la science, comme se la représentent les « philosophes ». Il n'y a donc pas de méprise possible : l'étude de Latour et Fabbri se fait, certes, au nom d'une sociologie des sciences, mais c'est dans un champ plus vaste, dans lequel des approches disciplinaires se confrontent les unes aux autres autour d'un objet commun, qu'elle campe les positions théoriques qu'elle déduit de son analyse « rhétorique » d'un article scientifique. Ce champ est celui qui prend les sciences pour objet et, au sein de ce champ, la place à prendre est celle occupée par les « philosophes », dénomination vague (certainement de manière délibérée), pour désigner les philosophes des sciences et les épistémologues au sens strict, c'est-à-dire ceux que l'on désigne ordinairement, et qui se désignent eux-mêmes, comme tels.

2. Les épistémologues et leurs autres

Ouvrons une parenthèse pour évoquer le statut disciplinaire de l'épistémologie. Pour ne pas entrer dans des considérations historiques qui nous éloigneraient trop de notre objet, admettons simplement qu'il a bien fallu quelqu'un pour inventer le terme d'*épistémologie* ; et quelques autres se sont montrés utiles en qualifiant tel ouvrage d'*épistémologie* ; après quoi il n'était pas difficile de tenir son auteur pour un *épistémologue*. Ordinairement, la dénomination d'un projet disciplinaire, sa constitution dans un ouvrage inaugural et la disciplinarisation d'autres ouvrages ainsi que de leurs auteurs autour de ce projet constitué rend compte d'un mouvement d'autonomisation discursive ; de sorte que sont censés être « épistémologues » ceux qui se disent tels ou qui qualifient l'approche défendue dans leurs articles et ouvrages d'« épistémologiques ». Cependant, le cas du discours épistémologique est particulier. On peut en prendre à témoin l'absence d'une histoire de la discipline. On ne trouve à cet égard que de maigres aperçus dans des ouvrages destinés au grand public¹. Si cette histoire reste à écrire, c'est que l'épistémologie a très peu d'assurance disciplinaire (ce qui est un comble, si l'on y songe, pour une science censée rendre compte des disciplines scientifiques). L'état de cette science (si c'en est une) est marqué par quatre principaux facteurs de diversité :

¹ Notamment les « Que sais-je ? » de Dominique Lecourt sur *La philosophie de la science* (2001) et de Henri Barreau sur *L'épistémologie* (1992).

- quant aux traditions nationales (française, anglaise, allemande) dont les incompatibilités se signalent notamment par le vocabulaire ;
- quant aux points de vue (historique ou spéculatif) ;
- quant aux genres textuels en usage (articles spécialisés, ouvrage de synthèse, ouvrage de vulgarisation, autobiographies intellectuelles) ;
- quant aux objets génériques (la science, les sciences, une science, les sciences humaines).

Les épistémologues ne sont responsables que d'une portion du discours épistémologique, mais ils en représentent la frange légitime, l'autorité, celle-là même que contestent, en combattant leurs idées, Latour et Fabbri. Ils se caractérisent par le fait qu'ils ont une formation scientifique dont attestent leurs écrits, quoiqu'ils revendiquent pour ces écrits une portée philosophique (et non pas scientifique). Leurs objets regardent, au niveau général, les sciences (et non pas la science, ce qui est davantage le fait des théoriciens de la connaissance), à l'exclusion des sciences humaines. Même s'il leur arrive de publier des ouvrages de synthèse, leur réputation repose sur la rédaction d'articles spécialisés².

3. Un discours stratifié

Revenons à l'article de Latour et Fabbri et rappelons la raison pour laquelle il a retenu notre attention : un post-scriptum fait état d'un (d'au moins un) énonciataire susceptible de sanctionner son contenu. Sa textualité d'ensemble relève moins du tissage, comme le suggérerait l'étymon de *texte*, que d'une stratigraphie cumulant des couches discursives. Sur un niveau 0 constitué par l'article scientifique étudié, trois couches de commentaires à visée épistémologique viennent se superposer :

1. l'étude de Latour et Fabbri ;
2. les citations de la lettre adressée à Latour ;
3. les formulations éditoriales reprenant de manière synthétique, en guise d'annonce, les objections contenues dans cette lettre ;
à quoi on pourrait ajouter, d'une part,
4. notre présentation, responsable de l'étagement des niveaux précédents,
et, d'autre part, suivant l'analyse qu'en proposent Latour et Fabbri, l'extraction dans l'article scientifique d'une démonstration (*ibid.*, §§ 1, 2 & 6) fondée, dans un sens strictement discursif, sur des preuves techniques (*ibid.*, §§ 3, 4, 5). La partie démonstrative apporterait ainsi une première couche de commentaire (elle commente les preuves et leur donne sens), quoique celle-là ne relève pas du discours épistémologique.

Pour les quatre niveaux dégagés dans le commentaire épistémologique, les énonciateurs se distinguent notamment en fonction de leur affiliation disciplinaire :

1. sociologie des sciences (Latour) et sémiotique (Fabbri) ;
2. neuroendocrinologie (un des auteurs de l'article étudié) ;
3. sociologie (*Actes de la recherche*) ;
4. sémiotique (Badir).

² Selon ce dernier critère, Bachelard est moins épistémologue que Popper, Granger ou Feyerabend ; de fait, il est moins souvent mentionné dans les ouvrages de synthèse.

Plusieurs observations peuvent déjà être tirées de cette présentation générale. Premièrement, on constate une certaine disparité à partir de laquelle s'énonce le discours épistémologique. Deuxièmement, ce disparate n'empêche pas la complémentarité (entre Latour et Fabbri), le dialogue (entre Latour et l'auteur de l'article étudié), mais provoque en outre la polémique (entre Latour et Fabbri, d'un côté, l'auteur scientifique mais aussi, comme on va voir, le comité de la revue, de l'autre). Chaque énonciateur apporte en effet un point de vue différent, à la fois en fonction de ses postulats épistémiques disciplinaires et en raison des attentes qu'il conçoit à propos du discours épistémologique. Enfin, troisièmement, dans cet ensemble de commentaires, n'intervient aucun épistémologue « au sens strict ». Cette absence mérite d'être signalée puisque, ainsi qu'on l'a vu, le titre même de l'article de Paolo et Fabbri l'assigne au rôle de destinataire.

4. Le Scientifique et le Sociologue

Nous allons à présent assigner, en regardant le texte de plus près, des rôles précis aux commentateurs responsables des couches de commentaire 2 et 3. Comme on va avoir l'occasion de le constater, ces rôles sont ceux d'intervenants publics réalisant une fonction d'arbitrage.

Post-scriptum

Les objections qui ont été adressées à cette analyse par un des auteurs de l'article étudié et que Bruno Latour a bien voulu nous communiquer, se rangent sous trois chefs principaux :

■ **fétichisme du texte** : « l'article n'est qu'un moyen de transmission et n'a pas d'importance en tant que tel ». « Ce qu'il y a finalement, sous les textes, c'est bien la Nature ». « Les effets réels s'exercent sur d'autres corps, non sur des textes ».

■ **cécité à l'information transmise et au caractère concret de l'expérimentation** : « On va conclure que nous avons rempli cinq pages pour dire ce qu'on aurait pu dire en deux lignes. Ce texte est au contraire bourré d'information ». « Si l'on ne donne pas le détail des livres de protocoles, ce n'est pas pour cacher quoi que ce soit. C'est simplement inutile ». « Les résultats donnés ne sont pas des 'jeux d'écriture' ; il faut parler plutôt de 'symboles' ou de

'langues'. Les résultats sont simplement *traduits* par des instruments (...) nous n'avons pas d'autres moyens de les atteindre, mais les effets réels sont indépendants. Avec toutes les données nous construisons une image complète, cohérente ».

■ **vision naïvement cynique et agonistique des stratégies scientifiques et sous-estimation des obstacles épistémologiques** : « tout est ramené à des motivations personnelles, comme si le scientifique était matois ou rusé. Nous étudions, nous ne jouons pas ». « On découvre, on ne crée pas. De temps à autre, des rapports d'idées qui n'avaient pas été faits sont proposés. Nous construisons des 'trucs' ». « Combien de temps ne faut-il pas pour enlever un faux concept ? Combien d'années pour démolir petit à petit une erreur qui traîne ? ».

Actes de la recherche

Fig. 1 – Post-scriptum à l'article de Latour et Fabbri (1977, p. 95)

L'auteur de la lettre n'est pas nommément identifié dans le post-scriptum, ce qui laisse penser que les objections ne sont pas *ad hominem* mais portent sur le fond et que c'est en tant que représentant d'une collectivité que l'auteur les a fait connaître. De fait, celui-ci emploie plusieurs fois le pronom personnel « nous » et aussi le pronom personnel « on » : sa fonction de représentation semble ainsi se diffuser plus largement qu'aux quatre auteurs signataires de l'article étudié par Latour et Fabbri, de la même manière que ces derniers, étudiant un texte particulier, donnent à entendre que les résultats de leur analyse valent pour un champ plus large, disons celui des sciences exactes³. Le lecteur est donc en droit d'assigner à cet épistolaire la figure du Scientifique.

³ Mais sans doute pas pour tous les genres textuels exercés dans ce champ. Latour et Fabbri prennent beaucoup de soin, au début de leur étude, à préciser le statut du texte étudié : texte « frontière », condensé en deux pages d'écriture (et trois pages de tableaux), par lequel une équipe transmet les résultats de sa recherche auprès de la communauté scientifique (notamment les compétiteurs) susceptible d'offrir une première sanction quant à leur qualité et leur intérêt.

Voyons alors quelles sont les objections que ce scientifique avance. Celles-ci, comme on va voir, sont aisément identifiables au sein du discours épistémologique. La première objection porte sur la question du *réfèrent* : ce réfèrent, pour le scientifique, est la Nature (avec la majuscule, c'est-à-dire une idée), alors que Latour et Fabbri ont déclaré : « Ce n'est pas la nature que l'on trouve sous le texte scientifique, c'est la littérature des instruments » (*ibid.*, p. 89). La seconde objection porte sur le *critère de pertinence* du discours ; pour le scientifique, ce critère est représenté par l'« information », par quoi il faut bien sûr comprendre l'information *vraie*, alors que Latour et Fabbri ont prétendu : « En fait la quantité d'information transmise par ces pages est faible si on laisse de côté le cas du paragraphe 3. [...] Ce texte ne transmet pas d'information ; il agit. Pendant cinq pages il cherche à convaincre » (*ibid.*, p. 89). La troisième objection porte, quant à elle, sur *l'actant de la pratique scientifique* ; selon le scientifique, celui-ci est fondamentalement désintéressé, et dévoué à sa pratique, alors que Latour et Fabbri ont construit un actant agonistique :

« Celui qui est *capable* dans l'article d'*accumuler* assez d'*autorité* pour *convaincre* définitivement qu'il a bien montré l'existence de la substance TRF, s'assure la domination du nouveau champ d'étude. [...] La polémique contre les autres n'est que la conséquence d'une polémique contre soi-même, et la mesure de cette polémique est donnée par la force du vouloir » (*ibid.*, p. 91).

Ces trois objections sont, en réalité, en tout point conformes aux positions tenues par les épistémologues au sens strict : la première, sur le réfèrent, correspond au credo réaliste ; la seconde lui est liée : elle constitue le discours en vecteur de vérité (à propos du réel) et suppose une logique de la découverte ; la troisième réaffirme l'autonomie de la pratique scientifique vis-à-vis des déterminations sociales.

Le scientifique joue donc bien un rôle d'arbitrage : dans la polémique que Latour et Fabbri adressent aux épistémologues au sens strict, il prend le parti de ces derniers en relayant leurs arguments et en réaffirmant de ce fait leurs positions dans le débat. Ce rôle, il ne le tient pas en son nom propre (il n'est d'ailleurs pas même nommé) mais il l'interprète au nom de la communauté scientifique dans son ensemble, ensemble indéfini, néanmoins construit par la représentation énonciative.

Le post-scriptum ne se borne pas toutefois à reproduire des passages de la lettre du scientifique. Il l'introduit également, afin d'expliquer les circonstances de sa réception et de sa publication partielle, mais aussi pour qualifier, par des formulations synthétiques rédigées au nom du comité de la revue, les objections émises. Or ces formulations se déduisent de tout autre réquisit épistémologique :

- « Fétichisme du texte » : nécessité à prendre en compte d'autres objets que les textes et les discours dans l'étude des sciences.
- « Cécité à l'information transmise et au caractère concret de l'expérimentation » : nécessité à s'occuper des objets de valeur (l'information) que le texte véhicule mais dont la nature se trouve ailleurs (dans l'expérimentation concrète).
- « Vision naïvement cynique et agonistique des stratégies scientifiques et sous-estimation des obstacles épistémologiques » : nécessité à opter pour une approche émique, soucieuse des valeurs praxéologiques des acteurs sur le terrain étudié.

Autrement dit, le sociologue des *Actes* reprend les arguments du scientifique selon les postulats d'une sociologie insistant sur les déterminismes sociaux, comme Pierre Bourdieu l'a théorisée et mise

en pratique sur bien des terrains. Cette reprise est véritablement une requalification, car il n'est pas dit que la sociologie de Bourdieu puisse s'apparier aisément avec les postulats de l'épistémologie classique.

Une telle manœuvre a été rendue possible en raison de l'ambivalence de la figure du Scientifique. Celui-ci est en effet mis en scène avec trois statuts simultanés :

- comme sujet étudié et objectivé, puisque c'est de lui dont Latour et Fabri analysent les modalités « passionnelles » (au sens sémiotique) du « devoir faire » et du « vouloir faire » (p. 91) et dont le sociologue des *Actes*, optant pour une position critique spécifique vis-à-vis de l'étude, allègue le point de vue ;
- comme sujet référent, dès lors que c'est lui, le sujet anonymisé de la pratique scientifique, qui est censé prendre en charge les objections que formule le sociologue des *Actes*, citations à l'appui ;
- comme sujet délégué, enfin, car, même dans ce statut anonyme, sa parole renvoie à celle d'un autre sujet, que nous identifions à l'épistémologue « au sens strict » mais que le sociologue des *Actes* peut prétendre à ce qu'elle renvoie à sa propre position énonciative.

C'est donc un sujet non réconcilié qui est mis en scène dans ce rôle du Scientifique. Nous pourrions ajouter qu'il est irréconciliable car le discours épistémologique ne se justifie que des divisions qui l'habitent, un peu à la manière du héros de *La rose pourpre du Caire*, lequel voudrait ne pas perdre son identité dans le monde réel et tout de même séduire la femme après laquelle il court dans la fiction mise en abyme.

5. L'Épistémologue

L'ambivalence du Scientifique se répercute sur le jeu de l'Épistémologue, à qui il est exigé qu'il soit *altéré* par son objet, qu'il partage ses valeurs, l'esprit qui l'anime ou sa « forme de vie ». Imre Lakatos avait rapporté une anecdote frappante à cet égard :

« Popper a coutume de raconter l'histoire d'un "psychologue social", M. X qui s'intéressait au comportement du groupe des hommes de science. Dans le but d'étudier la psychologie des sciences, il assista à un séminaire de physique où il observa "l'émergence d'un chef", "l'effet de regroupement" chez certains et la "réaction de défense" chez d'autres, la corrélation entre l'âge, le sexe et l'agressivité de la conduite, etc. (M. X prétendait avoir utilisé certaines techniques sophistiquées de statistique moderne sur les petits échantillons). Quand il eut fini son compte rendu enthousiaste, Popper lui demanda : "Quel était le *problème* discuté par le groupe ?" M. X, tout étonné, répondit : "Quelle question ! Je n'écoutais même pas les *mots* ! De toute façon, qu'est-ce que cela a à faire avec la psychologie de la connaissance ?" » (Lakatos 1978, tr. fr. p. 123).

Mise en scène éloquente : Lakatos sert cette anecdote dans une note de bas de page et en délègue le récit à la figure tutélaire de Popper, opérant ainsi un double retranchement énonciatif pour lancer une salve contre la « psychologie des sciences » (on reconnaît sans peine sous ce « M. X » la figure de Robert Merton, reconnu aujourd'hui comme un des pionniers de la sociologie des sciences). Ce double retranchement est précisément celui du discours épistémologique classique dans son ensemble : qui prétend ne viser dans son objet que le contenu d'un énoncé, et redoubler ainsi le discours scientifique lui-même. D'où l'injonction qui gouverne son propre discours : l'obligation de compétence dans le domaine pris en objet.

Or Latour et Fabbri ont pris beaucoup de soin à répondre, anticipativement, à toute critique d'incompétence. Tout en maintenant une distance certaine par rapport au texte étudié (jamais, évidemment, Latour et Fabbri ne laissent supposer qu'ils aient des compétences en médecine ni en biologie), leur étude atteste, par le résumé qu'ils font du texte et la mise en évidence d'éléments techniques, de leur capacité à comprendre de quoi il en retourne. Efforts inutiles, cependant, aux yeux de l'épistémologue au sens strict, car la compréhension n'est rien si elle n'est accompagnée d'un esprit de corps qui, par-delà la compréhension du contenu, permet d'épouser les valeurs qui gouvernent le champ de la pratique scientifique.

L'anecdote de Popper relayée par Lakatos apparaît alors comme une boîte à double fond : en fait, ce n'est pas l'incompétence qui constitue le tabou du discours épistémologique ; c'est sa stérilité. La véritable angoisse de l'épistémologue au sens strict est qu'au fond le commentaire philosophique soit un discours purement parasitaire⁴. Il n'est rendu licite, à ses propres yeux, qu'à condition d'être un avatar du Scientifique, dans le même temps qu'il en compose la figure, en la figeant et en la rendant ambivalente.

Pour faire entendre un point de vue épistémologique différent, on mettra en regard cette citation de Bruno Latour, reprise à *l'Enquête sur les modes d'existence* et faisant écho, avec un quart de siècle de décalage, à l'expérience tentée dans « La rhétorique de la science » :

« J'ai rarement entendu des critiques sur les *descriptions* que les "*science studies*" ont données des réseaux scientifiques [...]. Et pourtant, les *versions* alternatives que nous avons proposées pour rendre compte de la fabrique de l'objectivité ont été violemment combattues par certains des chercheurs mêmes auxquels nous nous efforcions de rendre leurs valeurs enfin compréhensibles aux autres. [...] Quels mauvais diplomates nous avons été ! » (Latour 2012, p. 24).

Comme on peut le constater, Latour répond point par point aux deux tabous de l'épistémologie classique. D'abord, la compétence n'est pas en cause. Mais ensuite, ce n'est pas au sociologue des sciences qu'il revient le devoir de partager les valeurs des sujets étudiés ; ce sont ces derniers, au contraire, qu'il faut gagner aux analyses sociologiques. Non que le discours sociologique produise des valeurs propres, mais parce que les valeurs mêmes du sujet scientifique sont mieux défendues, fût-ce malgré lui, par l'approche externe de la sociologie des sciences que par l'approche interne de l'épistémologie classique.

Latour pousse ainsi les options antagonistes émique vs étique de l'ethnologie à une certaine dialectique par laquelle peut s'expliquer la transmission que Latour a faite de la lettre qui est à la source du post-scriptum rédigé par le comité de rédaction des *Actes* (et peu importe que cette raison soit vraie, il nous suffit qu'elle apparaisse pour vraisemblable) : comme il ne s'agit pas pour le sociologue des sciences d'adopter les valeurs du scientifique, le désaccord du scientifique à son égard donne du poids à l'opposition menée contre l'épistémologie classique, car ce désaccord dépasse ainsi le champ de querelles purement doctrinaires ; et la publicisation du désaccord à la fin même de l'article montre le souci du sociologue quant à l'effet de son étude sur les sujets étudiés. Dans l'état d'infériorité (relative) auquel la sociologie des sciences est soumise dans son champ, cela s'appelle de la « diplomatie ». C'est-à-dire une manière de mener la guerre par d'autres moyens.

⁴ L'intrication de ces deux tabous a été représentée avec toute la grossièreté nécessaire par Sokal et Bricmont dans l'allégorie de la dénonciation « Le roi est nu ! » (1997, p. 39).

* * *

Les places énonciatives qui ont été repérées dans ce texte sont généralisables au discours épistémologique dans son ensemble, quand même elles n'y seraient pas marquées, dans la mesure où ce discours comporte inévitablement une dimension polémique. Le commentaire épistémologique sur les discours du savoir appelle nécessairement l'assentiment des savants énonciateurs des discours pris en objet. De deux choses l'une en effet : soit l'empathie se fait garant de la pertinence du commentaire ; soit il importe de convaincre les savants de ce qu'une approche épistémologique empathique n'est pas la meilleure manière de défendre leurs intérêts.

Références bibliographiques

- Albert, Luce & Nicolas, Loïc (2000), *Polémique et rhétorique*, Bruxelles, De Boeck.
- Barreau, Hervé (1992), *L'épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jeanneret, Thérèse (1999), *La coénonciation en français. Approche discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang.
- Lakatos, Imre (1978), *The Methodology of Scientific Research Programmes*, Cambridge, Cambridge U.P. ; tr. fr. *Histoire et méthodologie des sciences*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- Latour, Bruno (2012), *Enquête sur les modes d'existence*, Paris, La Découverte.
- Latour, Bruno & Fabbri, Paolo (1977), « La rhétorique de la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 13, pp. 81-95.
- Lecourt, Dominique (2001), *La philosophie de la science*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Maingueneau, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod.
- Sokal, Alain & Bricmont, Jean (1997), *Impostures intellectuelles*, Paris, Odile Jacob ; nouv. éd. Paris, Hachette, 1999.

L'enquête comme désaccords

Julia BONACCORSI

Université Lumière Lyon 2, ELICO

François PROVENZANO

Université de Liège, CESERH

Cet article vise à proposer une compréhension de ce que peut être une enquête à partir des formes de désaccord qu'elle met en œuvre. Cette ambition assez générale s'appuie sur une expérience concrète et particulière que nous avons menée lors d'une École d'été de formation à la recherche en septembre 2018, qui constitue donc le support de notre réflexion et de nos propositions théoriques. Cette réflexion et ces propositions saisissent les questions sémiotiques de l'accord et du désaccord à partir de territoires disciplinaires situés, d'une part du côté des sciences de l'information et de la communication, de l'autre du côté de la critique rhétorique des discours. Dans un premier temps, nous ancrerons la conception *désaccordée* de l'enquête dans les principaux paradigmes qui ont informé les « cultures de l'enquête » des XIX^e et XX^e siècles. Dans un second temps, nous modélisons et analysons les formes de désaccords que peut produire l'enquête, sous deux volets : d'abord les désajustements techniques, mettant en jeu les rapports attendus entre corps (des enquêteurs), espace (à enquêter) et machines, ensuite les désajustements doxiques, inséparablement rhétoriques et institutionnels, entre des régimes de croyances, des contractualités stratégiques, des formats de restitution, que l'enquête place en position d'hétérogénéité réciproque.

1. Cultures de l'enquête et formes de désaccords

Le dispositif de l'enquête est traditionnellement envisagé en tant que formalisé en une procédure, validée par un cadre de pratiques scientifiques (sociologie) ou professionnelles (journalisme). Il peut cependant recevoir aussi des définitions plus ouvertes, ou plus diffuses, qui débordent précisément les frontières disciplinaires ou professionnelles instituées pour informer plus largement, et inséparablement, d'une part un rapport au monde social et d'autre part la production et la mise en circulation des savoirs à son endroit.

De manière schématique, on distingue à cet égard traditionnellement, en tout cas pour la culture occidentale européenne, un premier « âge de l'enquête », dont Carlo Ginzburg (1980) avec son célèbre « paradigme indiciaire », mais aussi après lui Dominique Kalifa (2010) dans son travail d'histoire culturelle de la littérature, situent l'acmé à la fin du XIX^e siècle. À partir d'une matrice à la fois naturaliste et judiciaire, dont il emprunte les présupposés idéologiques et méthodologiques, le dispositif de l'enquête apparaît comme un outil de lisibilité du social. Face à l'inquiétude d'une profusion incontrôlée des formes de vie (liée notamment au développement urbain) et d'une

fragmentation du tissu social, l'enquête offre l'occasion d'une « élucid[ation] » et d'une « répar[ation] » :

« Face à la déchirure, au délitement ou aux troubles du monde social, la vérité collective que s'attache à produire l'enquête permet à la fois d'élucider et de réparer le tissu social. Une fois établie, elle devient indiscutable : c'est l'autorité de la chose jugée. [...] Tout le travail de l'investigation judiciaire [...] [consiste à] parvenir au consensus négocié d'une vérité collectivement élaborée » (Kalifa 2010, p. 9).

Ce régime de savoir, toujours selon D. Kalifa, s'accorde avec un régime de représentation et, plus particulièrement, avec les supports médiatiquement dominants que sont alors le livre (le roman) et le journal. Si l'enquête est bien une forme culturelle prégnante à la fin du XIX^e siècle, c'est notamment parce qu'elle soutient une économie narrative dont s'alimentent notamment le genre florissant du reportage ou le roman naturaliste (l'expression d'« âge de l'enquête » est d'ailleurs celle de Zola, dans *Le Roman expérimental*).

Comme on le voit donc, le dispositif de l'enquête est ici solidaire d'une idéologie sémiotique et d'une culture rhétorique qui, pour le dire vite, postulent un triple horizon d'accord : (1) l'accord, ou si l'on veut l'ajustement, entre le terrain de l'enquête et la pratique exploratoire et herméneutique de l'enquêteur, indépendamment ou au-delà de toute médiation *technique* ; (2) l'accord entre les savoirs produits par l'enquête et leur format de restitution et de mise en circulation (essentiellement : le format narratif), indépendamment ou au-delà de toute médiation *rhétorique* ; (3) l'accord sur la vérité produite par l'enquête, qui doit rétablir un ordre social collectif, indépendamment ou au-delà de toute médiation *institutionnelle*.

La perspective défendue ici consiste à prendre le contre-pied de chacun de ces horizons d'accord de la culture classique de l'enquête, pas tant pour proposer un contre-modèle de l'enquête, que pour suggérer que la pratique de l'enquête sert peut-être d'abord à documenter les formes mêmes de son impossibilité, c'est-à-dire à attester et à faire éprouver les désaccords techniques, rhétoriques et institutionnels que met en lumière tout geste d'enquête.

Il est sans doute facile de poser ce contraste à partir d'une culture de l'enquête, celle décrite par D. Kalifa, elle-même périmée et disqualifiée depuis plus d'un siècle. Il nous semblait cependant pertinent de convoquer ce paradigme, pour deux raisons : d'une part parce qu'il rendait lui-même très saillants les traits de l'idéologie sémiotique et de la culture rhétorique constitutives de l'enquête ; d'autre part parce qu'il fait l'objet aujourd'hui d'un renouveau, dans cette même intersection culturelle entre sciences, littérature et journalisme. Un ouvrage récent de Laurent Demanze (2019), spécialiste de littérature française contemporaine, postule en effet un « nouvel âge de l'enquête », qui informe les écritures du réel et témoigne d'un désir de convergence disciplinaire, notamment entre littérature et sciences sociales (sont cités à témoins l'anthropologue Éric Chauvier, le romancier Emmanuel Carrère, l'historien Ivan Jablonka, parmi d'autres).

Cependant, à la différence du paradigme dix-neuviémiste, ces avatars contemporains de l'enquête sont marqués, d'abord par un soupçon porté sur les discours de vérité et sur les fabriques du consensus social, ensuite par un « inconfort méthodologique » et une posture d'illégitimité à priori par rapport aux terrains investigués, enfin par ce que L. Demanze appelle une « éthique de l'opacité », qui résiste précisément à la rentabilité rhétorique de la narration, au profit de gestes de mise en suspens de l'intrigue, de déliaison énonciative, de pluralisation herméneutique :

« [...] la figure de l'enquêteur s'infléchit à l'époque contemporaine : alors que le policier ou le détective rétablit l'ordre social, que le reporter fabrique l'opinion et le consensus, l'écrivain contemporain suscite davantage le *dissensus*, pour reprendre le mot de Jacques Rancière, en introduisant des hétérogénéités au sein du système représentatif, en ramenant la discordance dans le corps social. Dissensus et discordance suscitent des esthétiques de l'hétérogène, qui délaissent toute élucidation totalisante à force de brouillages narratifs, de formes interrompues et de récits inachevés. S'invente là un mode de résistance à la fabrique du consensus et à la régulation du monde, pour traquer scories indociles et échappées insaisissables du réel » (Demanze 2019, pp. 26-27).

Cette attention portée aux poétiques de l'enquête a l'intérêt de pointer effectivement une nouvelle prégnance culturelle, qui tend à affecter également les pratiques scientifiques elles-mêmes, désormais soumises à des injonctions à la créativité dans leurs modes de production et de mise en circulation des savoirs sur le social. Le point de vue littéraire occulte cependant des dimensions essentielles à nos yeux : en centrant son attention sur les formats de restitution de l'enquête (et leurs effets supposés en réception), il laisse dans l'ombre tout ce qui se trouve en amont des écritures elles-mêmes, et qui constitue pourtant autant de lieux de désaccord possible révélés par le geste de l'enquête. L. Demanze reconduit notamment une mythologie de « l'immersion » de l'écrivain sur « le terrain » du réel, sans interroger les modalités et les effets de cette immersion autrement que sur le mode de « l'inconfort » ou de « l'illégitimité ».

Ces dimensions constitutives de l'enquête, y compris la problématique de ses formes d'écriture, n'ont certes pas attendu les romanciers contemporains pour être interrogées. Le « nouvel âge de l'enquête » en littérature a en effet été largement précédé de plusieurs décennies de réflexion méthodologique en sciences sociales (de l'anthropologie à l'ethnométhodologie, en passant par la sociolinguistique interactionnelle ou les sciences de l'information et de la communication), que synthétise notamment très bien la somme de Daniel Cefaï (éd. 2003) sur *L'enquête de terrain*¹. Nous ne pourrions naturellement pas entrer ici dans le détail des aspects soulevés par ce massif (pluri-)disciplinaire, sinon simplement pour y pointer, malgré tout, un horizon normatif : celui de la « bonne enquête » qui, une fois qu'elle aurait pleinement atteint le seuil de l'hyper-réflexivité critique sur ses outils, pourrait prétendre au régime de la scientificité (les incessantes querelles et divisions sur ces questions de méthode ont d'ailleurs pour principal enjeu la définition même de la scientificité de l'enquête, et donc de la scientificité tout court).

Par exemple, Jean-Claude Passeron (1995), dans un texte à la fois de synthèse et de programme épistémologique en sciences sociales, expose la nature des opérations à la fois logiques et argumentatives qui garantissent la production de savoir dans une science empirique et historique, c'est-à-dire qui garantissent une adéquation entre le langage de la science et l'état du monde auquel il s'applique. Le modèle par excellence est celui de l'enquête quantitative par questionnaire, où il s'agit de « collecter » (« prélever ») des « données », de procéder à leur « codage », à leur « traitement » (plus ou moins automatisé) et à leur « analyse », à leur « interprétation », et à leur « généralisation », le tout dans ce que l'auteur appelle un « espace mental » « argumentatif », qui permet d'éprouver la véridicité du savoir produit :

¹ Voir notamment la longue « Postface » de D. Cefaï (2003, pp. 467-615), intitulée « L'enquête de terrain en sciences sociales ».

« Il ne pense en enquêteur, c'est-à-dire en sociologue empirique, que s'il pense ses généralités les plus théoriques ou ses choix les plus techniques dans un *espace mental* habité par les raisonnements et les théories des autres enquêtes, c'est-à-dire dans un espace argumentatif où sont virtuellement présentes toutes les connaissances théoriques et techniques susceptibles, à n'importe quel moment de son raisonnement, d'enrichir la portée de ses assertions, de les rectifier ou d'y objecter [...]. C'est dans cet espace de raisonnement et conformément aux opérations qu'il appelle ou accepte que se transforme et s'améliore la véridicité d'un discours sociologique » (Passeron 1995, § 11).

Être conscient de ce qu'impliquent chacune de ces étapes, chacune de ces opérations, chacun de ces gestes (d'élection, de nomination, de tri, de catégorisation, de comptage, de comparaison, de contre-exemplification, etc.), mesurer à chaque fois l'orientation argumentative qu'ils déterminent, c'est donner aux sciences sociales un terrain épistémologique spécifique et maîtrisable, c'est définir clairement la portée des savoirs produits, et leur intelligibilité par rapport aux savoirs des sciences expérimentales. C'est à l'aune de cette définition que le sociologue (ou l'épistémologue des sciences sociales) revendique (tout autant que sa différence par rapport aux sciences expérimentales) sa différence de nature par rapport à l'enquête journalistique et à son savoir *en simili* :

« C'est la construction raisonnée (explicitée en ses hypothèses théoriques) d'un *corpus* de "faits" qui institue la première différence argumentative entre l'enquête sociologique et le micro-trottoir aujourd'hui banalisé et démultiplié à l'infini par l'entretien-flash des médias en quête de "données" saisies sur le vif, de direct ou de *scoop* : le hasard apparent d'une déambulation, toujours préconstruit par les frayages sociaux quand il ne l'est pas par les petites ruses du journaliste, prépare ses voies privilégiées de diffusion, à la "rumeur", à l'*artefact*, à "l'intox", bref à la manipulation, triviale ou savante, de l'information. Ce n'est pas seulement parce que leur échantillonnage est mauvais ou inexistant que de telles "enquêtes" ne prouvent rien, c'est-à-dire tout ce qu'on voudra ; c'est parce qu'aucun raisonnement comparatif réglé ne relie l'information, même ponctuellement exacte, aux attendus argumentés d'une quelconque généralité. L'enquête c'est tout ce qui sépare la *manipulation* d'informations discontinues du *traitement* méthodique d'un *corpus* d'informations contextualisées » (Passeron 1995, § 57).

Or, il nous semble en réalité fécond de considérer que les désaccords que l'enquête met au jour peuvent concerner précisément la définition de la scientificité, et donc de faire de ces écarts l'un des résultats de l'enquête, plutôt que l'un des problèmes qu'elle aurait à régler en amont.

Le rapide parcours historico-théorique que nous venons de jalonner nous permet à présent d'en venir à l'expérience concrète d'enquête qui sert de support à notre réflexion, et que nous allons donc envisager pour les formes de désajustements qu'elle a révélées. Nous n'exposerons donc pas les *résultats* de cette enquête en tant que savoirs positifs susceptibles d'une validation par consensus négocié ou institutionnellement autorisé, mais plutôt en tant que perturbations des conditions de possibilité (techniques, rhétoriques, institutionnelles) de l'enquête elle-même.

2. L'École d'été « Politique des ambiances urbaines » : brève présentation d'une expérience d'enquête

Durant une semaine, une vingtaine d'étudiant.e.s de Maîtrise et de Doctorat, issu.e.s d'universités et de hautes écoles belges et françaises, et inscrit.e.s dans différents champs disciplinaires et de pratique (l'urbanisme, l'architecture, les sciences de l'information et de la communication, la

philosophie, les études littéraires, et les professions des arts et de la création) ont été rassemblés pour mener un travail d'enquête, par une équipe encadrante reflétant elle-même cette diversité d'ancrages disciplinaires².

Parmi les partenaires co-organisateurs, l'institution d'accueil de l'école d'été était l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL), située à Vaulx-en-Velin, une ville de la métropole de Lyon, qui constituait le terrain d'enquête de l'école d'été. L'enjeu consistait à collecter des matériaux audiovisuels permettant de construire un point de vue sur la vie d'un quartier de Vaulx-en-Velin. Cette ville est d'une part particulièrement stigmatisée par les représentations médiatiques dominantes, centrée sur les phénomènes de violences de rue, d'autre part engagé dans un processus de profonde mutation architecturale et urbanistique (implantation d'une nouvelle école, d'une nouvelle médiathèque, destruction d'anciennes tours de logement au profit d'appartements plus modernes, construction d'artères commerciales, etc.). Il s'agissait en somme de conjuguer plusieurs outils de réflexion sur le partage de l'espace urbain, sur ses représentations, et surtout de permettre une mise en débat de ces questions par le biais des restitutions des enquêtes de terrain. Notre partenariat se complétait du soutien technique de deux animateurs d'une association spécialisée dans les arts numériques. Le Planétarium fut l'un des principaux partenaires institutionnels du projet et, avec les autorités municipales, a saisi l'initiative de cette école d'été comme une occasion de mettre à l'épreuve un dispositif de médiation scientifique très particulier, mêlant technologie de pointe et partage des représentations. Le dôme du planétarium permet en effet des expériences spectatorielles dites "immersives", où des images filmées en caméra à 360°, ou bien reconstituées par des logiciels d'animation en trois dimensions, mêlées à des sons diffusés eux-mêmes par des enceintes qui en reconstituent les effets de spatialité, peuvent donner l'illusion d'être entièrement absorbé dans l'univers représenté, par une sorte de sidération multi-sensorielle. Or, le Planétarium, équipement municipal de Vaulx-en-Velin était intéressé de tester les potentialités de ce dispositif à d'autres fins que celles du divertissement didactique sur la voûte céleste, en faisant le pari que le dôme pouvait aussi représenter l'infiniment proche et nourrir ainsi un débat public. La semaine se clôturait ainsi par une séance de restitution de nos travaux à laquelle étaient invités les représentants politiques, mais aussi les associations locales et les habitants.

Cette expérience collective fut pour nous exemplaire des fonctions de désajustements que peut assumer le dispositif de l'enquête, selon deux volets principaux : désajustements techniques et désajustements doxiques.

3. Désajustements techniques : corps, espace et machines

Ce premier volet d'analyse vise à décrypter les ressorts d'un premier niveau de malentendu, au sens posé par François Laplantine d'un processus de *désaccordage* entre des illusions et des projections, désaccord auquel chacun participe (et qui n'est pas une « falsification » ou un « piège »).

« Les malentendus ne viennent donc pas d'une falsification, d'un piège qui nous serait tendu par quelqu'un qui chercherait à nous tromper. Chacun d'entre nous contribue à les produire ou du moins

² École d'été « Politiques des ambiances urbaines : sons, images et corps » du 2 au 7 septembre 2018, organisée par l'Université Lyon 2, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, l'Université de Liège, la Faculté d'architecture de l'université de Mons, avec le soutien du LabEx Intelligence des Mondes urbains et de l'École urbaine de Lyon, en partenariat avec le Planétarium de Vaulx-en-Velin.

à les entretenir chaque fois que ce qui, surgissant de l'extérieur, ne s'accorde pas avec notre désir. C'est bien nous-mêmes, et non un quelconque adversaire, qui substituons des fantasmes à ce que nous entendons et regardons et qui n'est jamais tout à fait ce que nous voudrions voir ou entendre » (Laplantine 2018, p. 95).

Ce premier niveau de désajustement concerne les dimensions formelles et techniques de l'enquête dans sa propriété contingente. Dans la lignée d'une certaine ethnographie du détail et d'une pratique de l'observation « en mode mineur », l'école d'été fait l'hypothèse de la marche comme mode d'accès au terrain (Piette 1998). Ceci implique un rythme au collectif de corps que nous formons, collectif préparé et accompagné dans un premier temps par un informateur éclairé, membre du collectif « Pourquoi pas !? », installé localement³, et par l'une d'entre nous. La balade urbaine exploratoire effectuée le premier jour est envisagée comme le moyen de poser des prémices à la redéfinition future d'autres parcours (divergents, alternatifs, etc.), par groupes. Être dans l'espace urbain, au sens d'engagement du corps dans la chaleur, la pluie, etc., est donc associé à un mieux voir et/ou ressentir, ce que des expériences alternatives, scientifiques et professionnelles pourraient contredire, comme un parcours médiatisé par Google Street View. Or, la *collecte* visée est renommée en *captation* : une temporalité du programme (selon une méthodologie processuelle et séquencée) et une opération technique (outillée).

Les règles de l'enquête, relativement indéterminées au préalable, vont alors s'établir à partir de déplacements et désaccords du modèle prévu. La nécessité de *régler* l'enquête constitue ainsi un premier facteur du désaccord. Un second facteur est celui de la tension en jeu dans la *captation* entre donnée et source, qui présuppose une adéquation entre plusieurs gestes de recherche dans cette saisie du monde social en données : l'élection, l'inscription, la lecture, la connaissance.

Trois modalités qualifient ces négociations instrumentées.

La première modalité relève d'une véritable discrétisation de la ville : nous avons dans les mains des prothèses étranges que sont les appareils et machines d'enregistrement (caméras, trépieds), des monstres censés nous permettre de voir/entendre comme jamais, à travers autant de tiges, cannes, oreilles casquées suggérant une audition démultipliée. La marche n'est en rien celle du flâneur ou de la flâneuse baudelairiens, et c'est d'abord à *régler* les instruments que le temps est consacré (mise au point, prises et reprises de vue et enregistrements sonores). Le temps de l'enquête est donc celui de nos instruments, de leur stabilisation : dans une certaine mesure, ces machines nous précèdent dans la découverte et la formulation de la ville en terrain. Leurs savoirs sont plus grands et nous échappent, nous sommes des porteurs et des supports, et l'on peut dire que la *manipulation* conduit l'enquête. Surtout, une transformation sensible de l'échelle spatiale s'opère par le biais de cet équipement. La ville semble soudain immense et les déplacements d'un point à un autre sont longs, lents, pesants, à l'inverse de la fluidité de la marche effectuée quelques heures auparavant lors du "repérage". Nous devons, comme des cinéastes ou des journalistes, prévoir et anticiper l'écriture à venir et les prises à réaliser (de vue, de son...). Nous ne "captions" ainsi que des unités discrètes : nous discrétisons la ville en un territoire, à partir du terrain que nous arrangeons et définissons en "observables" (mur, composition paysagère, place du marché).

³ Le Collectif Pourquoi Pas !? regroupe depuis 2014, architectes issus de l'ENSA Lyon, Grenoble, Strasbourg et Marseille, ingénieurs de l'INSA Lyon, paysagistes, graphistes autour de la volonté d'envisager la pratique architecturale comme vecteur de transmission et de projection collective.

« Le terrain est l'endroit et le moment où peuvent être dégagées des unités socio-communicationnelles bornées et objectivables, mais seulement dans la mesure où, dans le même temps, on accorde intérêt au fait que quantité d'éléments observés ne rentrent pas dans ces unités. Précisément parce que tout ce qui est disponible pour l'interprétation sur le terrain n'est pas nécessairement une inscription de quelque chose » (Le Marec 2002, § 64).

Le territoire constitue un cadre de travail contextuel, de l'ordre de l'environnement socio-politique (acteurs, institutions, enjeux, logiques transversales), et relevant de plusieurs échelles (celle de la ville mais aussi de la métropole qui l'englobe). Ensuite, il ne correspond jamais au « terrain » mais son intelligibilité y est entièrement contenue (Bonaccorsi 2019, p. 10).

La deuxième modalité de désajustement technique est celle de l'entravement machinique éprouvé par les corps des chercheurs et chercheuses impliqué.es. Cet entravement fait spectacle pour la ville elle-même et ses habitant.es. Dans *L'Homme à la caméra* tourné en 1929 à Odessa, Dziga Vertov fait des machines de mobilité urbaine (voiture, tram, train) des outils de prise de vue, inscrivant le rythme urbain dans la captation même, la ville elle-même semblant imposer une temporalité adéquate, alors que le cinéaste prend acte et rend visible sa propre place de regardant et de fabriquant d'une culture médiatique et politique. Dans l'unité de temps d'une « journée communiste », le montage effectué par Vertov met en équivalence une pluralité d'activités (et non une succession chronologique) « la caméra est montrée comme une machine parmi toutes celles sur lesquelles hommes et femmes travaillent. » Rancière (2018, p. 67). À cette cohésion/fusion narrative des « gestes de mains industrieuses » comme fraternité (Rancière 2018, p. 70), s'oppose résolument dans notre cas une puissante déstructuration, au sens fort du terme, entre le temps des machines et le temps urbain. L'équipe elle-même se soumet à ce régime qu'elle découvre dès la première sortie, à quelques mètres du point de départ depuis l'école d'architecture. Le collectif se défait, des binômes se forment à partir des outils et des prédéterminations de leurs usages, les corps s'inscrivent dans la matière même des enregistrements : réglage du pas, contrôle du mouvement, respiration retenue, arrêt-marche-marche-arrière-avant-ralenti. Ceci n'est pas sans incidence sur notre place et notre légitimité. Il s'avère que notre gaucherie empêche toute confusion éventuelle de notre équipée avec le travail de vrais médias : ces contorsions maladroites nous innocentent. L'enquête ainsi appareillée extrait l'enquêteur/trice de son terrain car elle rend visibles et saillants des corps oscillants, dansants comme lorsqu'il s'agit de tenir une perche de plusieurs mètres. Ce sont moins nos instruments que nos gestes et nos postures qui nous distinguent des autres corps et sujets dans la ville. Pourtant, cette maladresse a le mérite de la franchise : l'enquête constitue un « être-là ensemble » sans faux-semblants.

La troisième modalité est le fait de la textualisation elle-même (notes dans le journal de bord, enregistrement vidéo, photographie), pour reprendre les propositions de Maria Giulia Dondero (2014), textualisation qui prévoit la notation, c'est-à-dire pour Dondero, l'attribution d'un statut d'indice à ces objets et l'interprétation. Nous l'avons dit précédemment, les équipes vont régler l'enquête en resserrant celle-ci au niveau d'un espace, comme lieu pratiqué au sens de Certeau (une place par exemple) (Certeau 1990). La forme de la ville elle-même désigne certains de ces espaces de manière ostentatoire, institutionnelle (c'est le cas de l'axe piéton nommé « Promenade Lénine ») ou plus vernaculaire, marginale, infra-ordinaire (c'est le cas d'un jardin partagé).

Nous nous arrêterons ici sur un exemple : par le truchement d'une perche haute de plusieurs mètres, certains enquêteurs souhaitent « capter » une expérience végétalisée de la ville, en filmant à hauteur de balcon la canopée verte de la promenade. Le *terrain* prend de la hauteur par le biais d'une

élévation appareillée : une abscisse. La textualisation s'effectue alors selon deux axes : la Promenade Lénine devient une ordonnée. Sans avoir anticipé un quadrillage ou un carroyage du territoire, c'est-à-dire un protocole rationalisé, éprouver le temps restreint et l'espace génèrent une textualisation qui est aussi une notation : ici, nous nous situons dans l'interstice fin entre la donnée de terrain et la source scientifique ou artistique. Ces opérations de synthèse et de condensation du sens effectuées par les enquêteurs/rices opèrent un nouveau rapport à l'espace : la lenteur des déplacements redéfinit le périmètre, et fragmente le territoire comme nous l'avons vu.

De manière plus large, les désajustements techniques conduisent à nous *ré-accorder* à partir de leur explicitation et de la réflexivité qu'ils rendent nécessaires, ce que Jacques Rancière désigne comme « pensivité » (Rancière 2008, p. 94).

La relation du chercheur à son terrain constitue un premier niveau concerné par ce ré-accordement entre les individus dans les équipes, et des équipes entre elles. Est partagée la saillance de l'enquête « pensive » qui se situe à l'opposé de l'observation dissimulée. La prise de vue ou de son en tant que pratique permet d'éprouver la relation entre un parcours (contourner, reculer, marcher, aller d'un endroit à un autre) et des stations (des lieux). Nous formulons une dialectique entre les trajets et les stations, et l'expérience de ces relations. L'enquête équipée permet d'éprouver cette dialectique entre la parcelle bâtie (qu'il faut contourner, traverser) ou la voie (une jonction dans un itinéraire), et le lieu qui renvoie à un point d'intérêt, un nœud. Ainsi, la marche exploratoire et déambulatoire effectuée dans un premier temps est remplacée par un « parcours » qui, comme le parcours de visite dans l'exposition ou le parcours touristique, contient déjà une mise en discours du territoire (Davallon 2011).

Ensuite, à un deuxième niveau, les désajustements techniques rendent visibles les écarts entre la temporalité du planning, la temporalité de l'enquête et celle du terrain. Il faut refaire une prise de son ou d'image, vérifier les *rushes* dans les petites salles des studios de montage ou dans le dôme immersif du Planétarium. Cette désynchronisation n'est pas propre à l'instrumentation technique à l'œuvre dans cette école d'été, mais elle exacerbe et dénature l'idéal de la préfiguration par un protocole. Les processus itératifs bricolés au fil de la semaine, les ajustements tactiques constituent autant de symptômes du travail interprétatif et analytique en acte dans l'enquête, comme un processus.

Ainsi, un troisième niveau concerne l'écriture finale et le geste impossible de cette collaboration intellectuelle et création en collaboration, « une voix sans origine ». En cela, les aller-retours entre l'espace urbain et le Planétarium ou les studios de montage de l'école d'architecture constituent un désajustement technique qui affecte le statut politique même des matériaux et des fragments de la notation. Par exemple, dans le dôme immersif où sont testées des mises en forme intermédiaires, des esquisses éphémères étirées pour la projection sur les parois gigantesques du dôme : l'enquête devient une activité publique, monumentale.

Ainsi dans ces pratiques, la poétique de l'enquête est bien *pensive*, en tant qu'elle « résiste à la pensée de celui qui l'a produite et de celui qui cherche à l'identifier », elle enchâsse dans sa matérialité signifiante dans ses concrets, « un jeu d'échange entre des pouvoirs de médiums différents » (Rancière 2008, p. 133). L'enquête relève ainsi d'un malentendu conscient entre narrer et savoir, relater et créer, situer et généraliser, écouter et dire, parler pour et parler par, être dans et être du territoire.

4. Désajustements doxiques : croyances, contrats et dispersion

Chacun.e arrivait à l'école d'été avec des statuts, des intérêts, des compétences, des objectifs spécifiques, qui constituaient schématiquement des horizons doxiques, c'est-à-dire un répertoire d'évidences et de croyances quant aux attentes de la démarche d'enquête, à la fois en tant que pratique inscrite dans un certain cadre institutionnel et en tant que régime d'interaction et de discursivité. Chacun de ces horizons doxiques constitue un point d'ancrage pour différents programmes narratifs.

- Un *programme pédagogique*. Sans doute le plus institué *a priori* (puisque explicité par l'appellation « école d'été »), il engage des enseignants d'une part et des apprenants de l'autre, et suppose la transmission contrôlée d'un ensemble de savoirs et savoir-faire, certifié par une sanction finale (réussite/échec).
- Un *programme technique*. Il engage des experts et des (semi-)profanes face à des dispositifs relativement sophistiqués de captation et de montage audiovisuels, des logiciels de traitement d'image, des interfaces de visualisation, dont il s'agit de s'assurer la pleine maîtrise en vue d'une performance de restitution conçue sur le mode du spectacle.
- Un *programme esthétique*. Il rend pertinente la sensibilité à des codes de représentation spécifiques (ceux de la photographie d'art contemporaine, du film documentaire, du court-métrage fictionnel, de la musique concrète, du jeu vidéo), qui sont mis en œuvre dans le travail de création audiovisuelle et visent à susciter un plaisir spectatoriel.
- Un *programme scientifique*. Il apparaît *a priori* comme l'antithèse du précédent, dans la mesure où la sophistication et la distinction esthétiques – ou même la simple inscription dans les codes génériques du discours audiovisuel – sont bridées par les exigences disciplinaires, tant en amont dans le travail de collecte de matériaux, qu'en aval dans les formats de restitution et les contrats de lecture et de validation des enquêtes. À cet égard, le programme scientifique se décline lui-même en plusieurs variétés, puisque l'urbaniste, la mastérante littéraire, ou le doctorant en sciences de l'information et de la communication, bien qu'ils puissent s'accorder sur la nature scientifique de leur démarche, n'adopteront pas les mêmes normes d'action, pas les mêmes référentiels de scientificité et pas les mêmes régimes de réception.

Tissés l'un à l'autre par le dispositif même de l'école d'été, ces différents programmes narratifs ne produisent pas un actant collectif qui les assumerait en quelque sorte "de front", mais se vivent plutôt sur le mode d'un parasitage permanent, qui produit ce qu'on pourrait appeler une dispersion actantielle. Celle-ci se traduit concrètement par des transferts d'un programme à l'autre, par des conflits de hiérarchisation et par des mises en crise des horizons doxiques associés à chacun des programmes, et partant des actants qui y restent attachés.

On observe en effet que des acteurs arrivent au départ de l'école d'été dans une position actantielle très clairement définie au sein d'un programme narratif précis, pour ensuite migrer vers un ou plusieurs autres horizons d'actions et de transformations : du pédagogique à l'esthétique, du scientifique au politique, du technique au scientifique, etc. Ces transferts ne s'opèrent pas de manière uniforme ni complète, et s'accompagnent donc nécessairement de conflits de hiérarchisation : comment gérer la coprésence actantielle dans deux programmes différents ? (par exemple, la dispersion esthétisante d'un actant scientifique) comment régler, au sein d'un même groupe d'actants, des transferts symétriques inversés (par exemple, l'actant technique qui se politise, l'actant politique

qui se technicise), ou des transferts divergents à partir d'un même programme de départ ? (par exemple, deux actants esthétiques, dont l'un tend vers le scientifique, l'autre vers le politique).

Sans pouvoir établir une logique systématique dans ces mouvements et ces conflits, on peut faire l'hypothèse qu'ils sont régis par une tendance à la désinstitutionnalisation, ou en tout cas à la mise en crise des taux d'institutionnalisation qui qualifient chacun de ces programmes dans leur ensemble, chacun des actants qui s'y trouvent engagés, et donc chacun des horizons doxiques qui les soutiennent. En effet, on a pu observer que le programme le plus institué *a priori* – le pédagogique – est finalement celui qui fut le plus vite et le plus fortement refoulé par les participants ; de même, le programme technique, qui faisait l'objet d'un atelier spécifique au début du séjour, puis d'un suivi permanent par des partenaires institutionnels bien identifiés (les deux animateurs de l'association), a également été progressivement désinvesti en tant que tel, pour être finalement questionné dans ses présupposés sur la transparence idéologique de la technique, ou sur les attendus esthétiques de l'expérience immersive.

La dispersion actantielle au niveau des programmes d'action qui supportent la démarche d'enquête se traduit ainsi nécessairement dans les formats de restitution – c'est-à-dire dans l'enquête en tant que régime de représentation.

Les restitutions consistaient donc en de courtes projections audiovisuelles en dôme immersif, supposées documenter les espaces de l'infiniment proche de Vaulx-en-Valin. Or, rien dans ce que ces restitutions ont proposé ne rencontrait la promesse d'une sidération multi-sensorielle unifiée ; les clips misaient plutôt sur des effets de dispersion sensible et de double hétérogénéité : des formats médiatiques entre eux, et des formats médiatiques par rapport à leur support de diffusion⁴.

En effet, la grande majorité des images était constituée de simples photographies, ou de courtes séquences vidéo filmées en caméra traditionnelles, qui se trouvaient agencées sur le plan de projection du dôme, sous diverses modalités d'apparition et de défilement, qui pouvaient par ailleurs inclure aussi des images d'autres natures (archives, cartes géographiques, et même extraits de texte). Cette variété médiatique fait ainsi nécessairement écart par rapport au type d'images projetées habituellement dans un tel lieu. Seule une très faible proportion des images diffusées a été tournée en caméra à 360° ; et il s'agissait à chaque fois d'images fixes, ou d'images très faiblement mobiles : un groupe a placé la caméra au milieu du marché de la ville, un autre au milieu de l'un des chantiers, un autre encore en surplomb d'un carrefour. Seul un groupe a utilisé la caméra embarquée Go-Pro filmant à 180°, pour l'accrocher à un vélo parcourant la ville en accéléré, ce qui, au visionnage, produisait littéralement la nausée. Ainsi, à rebours de la rhétorique du "point de vue situé en chaque spectateur, et donc nulle part", propre à l'expérience immersive, les restitutions proposées ont problématisé la question de la construction du point de vue, soit en le réduisant à un pur regard immobile, soit en l'hystérisant sous la forme d'un moyen de transport précisément incapable de se fixer et de cadrer l'espace.

Cette mise en hétérogénéité au niveau des formats de restitution et des régimes de représentation produit, en boomerang, un effet critique sur les régimes de savoir et de vision supposés par la démarche d'enquête : elle révèle l'hétérogénéité des seuils de pertinence de l'observable et du connaissable.

⁴ Nous reprenons ici en synthèse quelques-unes des remarques qu'a formulées Yves Jeanneret à l'issue des projections sous le dôme, auxquelles nous l'avions invité à assister, pour ensuite en proposer un commentaire.

5. Conclusions

Cela veut-il dire que les participants à l'enquête auraient totalement déconstruit le cadre même de leur pratique, ou qu'ils auraient *tout trahi* des partenariats institués (avec le Planétarium, avec la Ville de Vaulx-en-Velin, avec les accompagnants techniques) ? Il semble bien que non, puisque ces partenariats sont aujourd'hui poursuivis, et que chacun semble y trouver son compte.

Cela veut-il dire alors que l'enquête n'aurait *rien produit*, n'aurait été qu'un pur exercice gratuit, dans le vide, ou dans le plein des injonctions institutionnelles qui auraient poussé chacun à l'instrumentaliser selon des intérêts finalement étrangers à l'enquête elle-même ? Ici encore, il semble bien que non, quand on mesure l'investissement énorme que représente ce type d'entreprise, pour chacune des parties prenantes, dont les bénéficiaires externes, même s'ils sont présents, ne sont certainement pas à la mesure des coûts consentis.

En réalité, cette alternative entre *tout trahir* ou *ne rien produire* nous semble faire fond sur les cultures de l'enquête évoquées dans la première section de l'article, et auxquelles le modèle ici proposé ne peut être totalement rapporté. La culture naturaliste (celle du « premier âge de l'enquête »), la culture littéraire contemporaine et la culture des sciences sociales supposent toutes à des degrés divers une adhésion au dispositif même de l'enquête, c'est-à-dire à une définition relativement stabilisée des conditions institutionnelles, techniques et rhétoriques par lesquelles se construit un rapport de savoir au monde social. Or, il nous semble que l'enquête, en se rendant faillible sur tous ces points, contribue finalement non plus tant à documenter le réel, mais à attester la sorte de continuité de désaccord, d'hétérogène, d'irréparable, voire d'inesthétique et de non-scientifique, qui constitue à la fois le réel et les pratiques de savoir qui se portent à son endroit.

On peut peut-être s'en désoler, mais on peut sans doute aussi considérer que cette politique des formes désaccordées offre des occasions de déprise et d'invention, certes souvent fugaces et toujours fragiles, par rapport aux régimes de valeurs institués.

Références bibliographiques

- Bonaccorsi, Julia (2019), « Les territorialités multiples du terrain dans l'enquête. », dans J. Bonaccorsi & S. Cordonnier (éds.), *Territoires. Enquête communicationnelle*, Paris, EAC, pp. 7-19.
- Cefaï, Daniel (éd., 2003), *L'enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefaï, Paris, La Découverte.
- Certeau, Michel de (1980), *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Davallon, Jean (2011), « Le pouvoir sémiotique de l'espace. Vers une nouvelle conception de l'exposition ? », *Hermès*, vol. 61, n. 3, pp. 38-44.
- Demanze, Laurent (2019), *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, Éditions Corti.
- Dondero, Maria Giulia (2014), « Sémiotique de l'action : textualisation et notation », *CASA: Cadernos de Semiótica Aplicada*, vol. 12, n. 1, pp. 15-47.
- Ginzburg, Carlo (1980), « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme indiciaire », *Le Débat*, pp. 3-44.
- Kalifa, Dominique (2010), « Enquête et "culture de l'enquête" au XIX^e siècle », *Romantisme*, vol. 149, n. 3, pp. 3-23.
- Laplantine, François (2018), *Penser le sensible*, Paris, Éditions Pocket.
- Le Marec, Joëlle (2002), « Situations de communication dans la pratique de recherche : du terrain aux composites », *Études de communication*, n. 25, pp. 15-40.

- Passeron, Jean-Claude (1995), « L'espace mental de l'enquête I. La transformation de l'information sur le monde dans les sciences sociales », *Enquête*, n. 1, pp. 13-42, en ligne : <https://journals.openedition.org/enquete/259> – consulté le 30/07/2021.
- Piette, Albert (1998), « Les détails de l'action », *Enquête*, n. 6, pp. 109-128, en ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/1473> – consulté le 30/07/2021.
- Rancière, Jacques (2008), *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique.
- Rancière, Jacques (2018), *Les temps modernes. Art, temps, politique*, Paris, La Fabrique.

**La valeur critique, une valeur géniale !
Points d'accord entre J.-M. Floch et E. Landowski**

Alain PERUSSET
Université de Lausanne

Le « carré des valeurs de consommation » fait partie des modèles les plus célèbres de la sémiotique (cf. figure 1, *infra*). L'une des raisons de son succès ? Sans doute que pour le présenter, Jean-Marie Floch, son auteur, s'est appuyé sur des exemples tirés du quotidien, d'expériences de consommation partagées. Pourtant, malgré sa grande heuristique, ce carré prête, il nous semble, encore trop à confusion sur un point précis ; celui relatif au fait qu'on estime communément que la « valeur critique » (l'une de ses quatre valeurs) contient par principe une dimension économique. Or, dans la mesure où ce modèle a aussi vocation à décliner les valeurs qu'on reconnaît aux objets hors du cadre marchand, il appert problématique que perdure une telle équivalence entre *valeur critique* et *dimension économique*¹.

C'est ainsi ce point de désaccord que nous aimerions problématiser dans cette synthèse, en réévaluant cette valeur pour lui reconnaître une dimension plus complexe, une dimension que Floch semblait aussi intuitionner, mais sans avoir pu l'explicitier compte tenu de son décès soudain au début des années 2000. En l'occurrence, pour révéler cette "nouvelle" valeur critique, nous choisirons de nous appuyer sur les propositions formulées par Eric Landowski dans le cadre de sa socio-sémiotique, car, ainsi que nous le montrerons, il se dessine une harmonie d'accords entre les styles de vie de ce dernier et le modèle de Floch.

Au terme de ce dialogue, nous en viendrons finalement à découvrir que cette valeur critique manifeste en premier lieu un désaccord ; un désaccord non pas de posture, mais précisément critique vis-à-vis des usages que les autres valeurs du carré (« pratique », « ludique » et « utopique ») ne remettent pas en cause.

1. L'économie : par avarice ou par astuce ?

Le carré des valeurs de consommation apparaît en 1986 lorsque Floch, dans « *Lettre ouverte aux sémioticiens de la terre ferme* », se propose de catégoriser une série de publicités automobiles en fonction des valorisations qu'elles promeuvent. Dans ce texte, devenu chapitre de *Sémiotique, marketing et communication* (Floch 1990, pp. 119-152), l'auteur part de l'opposition classique entre « valeur d'usage (pratique) » et « valeur de base (utopique) » pour révéler, grâce à la syntaxe du carré sémiotique, deux valeurs – ou valorisations – supplémentaires, intermédiaires et sous-contraires, la « valorisation ludique » et la « valorisation critique », toutes ainsi organisées et décrites :

¹ Dans « Les valeurs de consommation de J.-M. Floch vingt ans après et le long dialogue de la sémiotique et du marketing » (2008, p. 14), François Bobrie notait déjà que « la valeur "critique" ou encore "socio-économique" mériterait plus d'approfondissement théorique ».

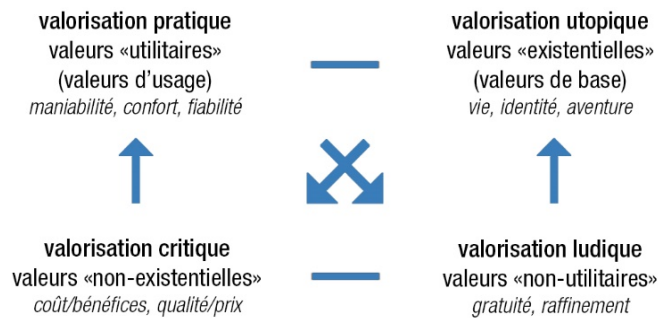


Fig. 1 – Le carré sémiotique des valeurs de consommation (Floch 1990, p. 131)

« – La *valorisation pratique*, correspondant aux valeurs d'usage conçues comme les contraires des valeurs de base (on peut aussi parler de valeurs « utilitaires » : ce sont la maniabilité, le confort, la robustesse...) ; – La *valorisation utopique*, correspondant aux valeurs de base conçues, encore une fois, comme les contraires des valeurs d'usage (on pourrait aussi parler de valeurs « existentielles » : ce sont l'identité, la vie, l'aventure...) ; – La *valorisation ludique*, correspondant à la négation des valeurs « utilitaires » (la valorisation ludique et la valorisation pratique sont donc contradictoires entre elles ; les valeurs ludiques sont le luxe, la gratuité, le raffinement, la « petite folie »...) ; – La *valorisation critique*, correspondant à la négation des valeurs « existentielles » qu'on pourrait investir dans l'automobile (valorisations critique et existentielle sont contradictoires, les rapports qualité/prix ou innovation/coût sont des valeurs critiques). » (Floch 1990, pp. 130-131)

Comme on le constate dans cet inventaire, la valorisation critique assume explicitement une dimension économique, et les publicités automobiles que Floch lui associe plus loin dans le texte (1990, p. 136) présentent effectivement toutes un argumentaire axé sur le rapport qualité/prix ou innovation/coût : que ce soit l'accroche « L'affaire du siècle » de la Ford Escort Manhattan (1987) ou l'annonce reproduite ci-dessous pour l'Austin Mini 850 (1985) :



Fig. 2 – Annonce Austin Mini 850 (Floch 1990, p. 136)

Saisissant le caractère heuristique de l'ensemble de ces valorisations, Floch reprend ensuite son modèle pour analyser d'autres objets : en 1987, il y recourt pour fonder une typologie de consommateurs-visiteurs d'hypermarchés ; en 1995, il remploie son carré pour développer une axiologie des valeurs associées au mobilier intérieur.

En l’occurrence, dans l’étude de 1987, portant sur l’enseigne d’hypermarchés Mammouth, Floch inscrit toujours la valorisation critique dans la sphère du calcul économique, avec l’usage du terme « consommériste » pour qualifier le consommateur qui ne conçoit l’espace de vente que comme un lieu marchand où l’important est de réaliser les meilleures affaires.

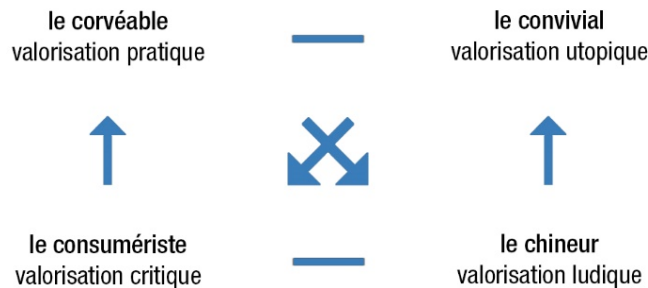


Fig. 3 – Les types de visiteurs d’hypermarché (Floch 1987, p. 11)

Les témoignages de clients alors recueillis par l’auteur attestent de cet état d’esprit :

« Mon mari, il n’en a rien à faire qu’il y ait des pompons, de la convivialité... Ce qu’il voit, c’est son porte-monnaie. Lui, il regarde la qualité du produit et le prix. » ; « Je ne veux pas de l’exotisme ou d’un vieux village ; je veux que les gens de l’hyper soient repérables pour leur demander des renseignements quand c’est nécessaire, et que rien ne me gêne pour aller vite. » (1987, p. 10)

Huit ans plus tard, en 1995, dans *Identités visuelles*, lorsqu’il présente les différentes valorisations attribuables au mobilier intérieur, Floch insiste une nouvelle fois sur cette dimension économique, en lui reconnaissant toutefois un attribut supplémentaire : l’astuce.

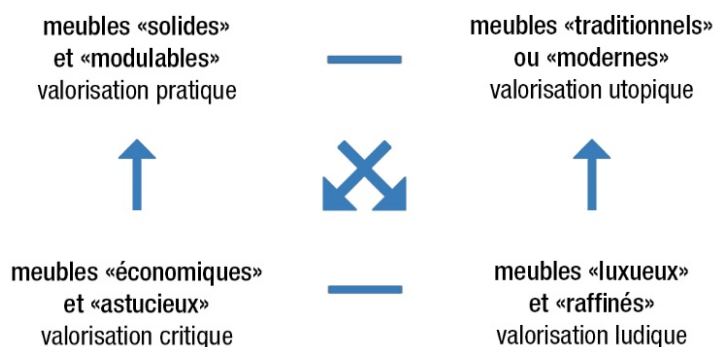


Fig. 4 – L’axiologie de la consommation du mobilier (Floch 1995, p. 151)

« Enfin, les meubles donnés pour économiques et astucieux relèvent de la valorisation critique. Ils représentent la “solution idéale” ou le bon rapport qualité/prix et témoignent de ce que vous savez “ranger malin”. Comme le dit cet autre fabricant [IKEA] : “Voilà vos mètres carrés aménagés intelligemment, sans vous ruiner”. Et tel distributeur arguera du fait qu’il fait appel à des designers intégrés pour arriver à proposer des meubles “beaux, fonctionnels et à très bas prix”. » (Floch 1995, p. 151)

Par l'évocation de ce caractère astucieux, on saisit que la valorisation critique est en fait plus complexe qu'elle n'y paraît. Certes l'idée reste l'économie, mais c'est une économie intelligente qui est thématifiée : sous le régime critique, on ne cherche pas l'économie pour l'économie (auquel cas on achèterait des produits de mauvaise qualité qu'il faudrait ensuite remplacer, ce qui serait absurde), mais l'économie *après* avoir évalué cognitivement la situation.

Dans *Sémiotique, marketing et communication* (1990), Floch avait déjà fait état de cet ordre séquentiel (réflexion → économie), mais de façon plutôt discrète, puisque l'observation en question se trouvait dans la note de bas de page accompagnant la présentation de cette valorisation :

« Là encore, la dénomination [critique] doit être comprise, et acceptée, comme relativement arbitraire. Précisons que ce type de valorisation correspond à une logique de l'examen, de la distanciation et du calcul, économique ou technique. Simplicité, travail bien fait, solution élégante ou astucieuse... autant de valeurs qui, finalement, sont celles de l'industriel. Celles que représentait Ulysse aux "mille ruses" ? » (Floch 1990, pp. 131-132)

Dans cette note, Floch s'interroge sur la pertinence de faire une analogie avec la figure d'Ulysse. Dans *Identités visuelles* (1995), le doute est levé : oui, la valorisation critique atteste d'une ingéniosité ; oui, le héros hellène incarne parfaitement cette ingéniosité :

« Cette valorisation [critique] se comprend selon une logique de la « distanciation » vis-à-vis des valeurs de base, selon une logique du calcul et de l'intérêt. Seront exaltés la solution élégante, l'astuce et le bon rapport coût/bénéfice ou qualité/prix ; c'est la position incarnée par Ulysse, surnommé Ulysse "aux mille ruses" – l'épithète homérique originelle, *polumachineus*, exprime bien mieux d'ailleurs la logique de cette position critique. » (Floch 1995, p. 150)

Par le développement de ce champ lexical composé des termes *astucieux*, *malin*, *intelligent*, *élégant* et *distanciation*, il va sans dire que nous n'avons définitivement pas – ou plus – affaire à une valorisation qui procéderait d'une pensée mesquine, alimentée par l'avarice. En fait, avec cette allusion à Ulysse aux mille ruses, on réalise que cette valorisation s'affirme comme celle qui surpasse en ingéniosité toutes les autres, et reconnaître cela n'est pas sans conséquence, puisque cette observation nous oblige à poser deux constats complémentaires : d'une part, à reconnaître que si la valorisation critique est astucieuse, cela signifie qu'elle ne manifeste aucun égard vis-à-vis des normes établies (être astucieux, c'est en effet savoir zigzaguer entre l'autorisé et l'interdit, flirter avec les limites) ; d'autre part, cette observation nous oblige à admettre que même si cette valorisation peut ne pas respecter les normes, elle reste perçue et conçue comme vertueuse, ainsi que l'attestent les termes retenus par Floch, notamment la référence flatteuse à Ulysse.

2. Des valeurs et des hommes

En définissant le « critique » comme une valorisation à la fois irrespectueuse et vertueuse, nous assumons un appariement de ce terme à l'*impertinence*. En effet, comme Landowski l'a montré dans un article de 2013, l'impertinence est l'« attitude morale » qui manifeste ces deux dimensions que sont l'irrespect et la vertu. Dans le carré sémiotique ci-dessous, reproduit de l'article en question

(« Plaidoyer pour l'impertinence »), on voit clairement comment l'impertinence se positionne vis-à-vis des autres attitudes susceptibles de caractériser l'opérateur d'une pratique :

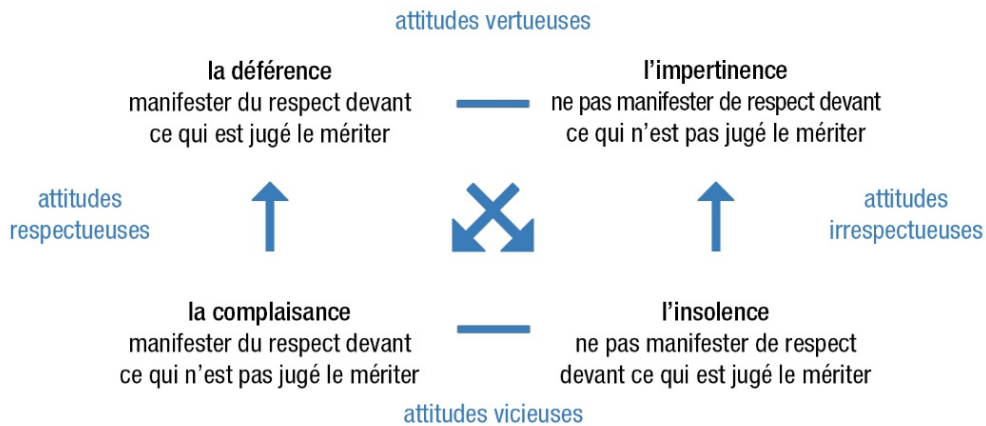


Fig. 5 – Le carré sémiotique des attitudes morales (Landowski 2013, p. 3)

Par cette association du critique et de l'impertinence, nous visons à soutenir deux arguments : le premier, que la valorisation critique est plus spécifiquement une *distance critique* vis-à-vis des usages ; le second, que cette valorisation n'a pas sa pertinence restreinte au seul univers marchand. Ainsi, nous soutenons qu'il est non seulement possible d'attribuer une valorisation critique à des stratégies publicitaires, des produits de consommation ou des classes de consommateurs, mais aussi, plus généralement, à tout type de textes, d'objets, d'images, de pratiques et de lieux. Plus particulièrement, nous estimons qu'un individu qui générerait une valorisation critique dans sa relation à l'une de ces réalités serait à considérer comme impertinent. Et, par suite, nous aurions à l'œuvre ce même mécanisme pour les autres valorisations : une valorisation pratique exprimerait une déférence, une valorisation ludique une insolence, une valorisation utopique une complaisance.

Dans le détail, disons d'abord que la valorisation « pratique » manifeste un usage normé et sincère des objets du monde. C'est-à-dire que valoriser de façon pratique ou fonctionnelle un objet, c'est le traiter selon le bon usage ; un usage qui peut certes évoluer avec le temps, mais qu'on reconnaît être conventionnel sur le moment. Typiquement, mettre une casquette pour se protéger du soleil, c'est en faire un usage pratique ; c'est faire preuve de déférence, c'est agir en *homme du monde*, sage, soucieux de ne pas souffrir ensuite d'une insolation².

Pour la valorisation esthétique-ludique, on a ensuite un usage autrement motivé ; motivé par le goût du jeu, des plaisirs, par le bien-être. Dans le carré de Landowski (figure 5, *supra*), c'est l'insolence qu'on reconnaît instaurer cette valorisation n'apportant rien à la collectivité (Floch la considère d'ailleurs gratuite³), car ne visant qu'une satisfaction personnelle, pouvant consister en un plaisir « esthétique » comme en une jouissance « érotétique » (Landowski 2004, p. 251). L'adolescent qui,

² Sur cet *homme du monde*, et les autres types d'« hommes » que nous discuterons d'ici la fin du texte, nous renvoyons le lecteur au dernier chapitre de *Passions sans nom*, « Le goût des gens, le goût des choses » (Landowski 2004, pp. 241-305).

³ Voici comment Floch glose le terme *ludique* dans *Sémiotique, marketing et communication* : « Il convient ici de souligner que le terme de ludique est certainement trop restrictif. Nous l'avons choisi en nous rappelant la conception du ludique qui était celle de R. Caillois. Pour ce dernier, le ludique est l'"activité libre par excellence". Insistons bien sur le fait que la valorisation ludique dont nous parlons est d'abord – et strictement définie – par le système de relations et d'opérations dans lequel elle s'inscrit. Peut-être est-ce le terme de gratuité qui est le plus approprié pour assurer la dénomination de ce type de valorisation. Mais l'adjectif gratuit lui-même ne saurait convenir » (1990, p. 131).

coûte que coûte, tient à garder sa casquette vissée sur la tête en salle de classe exprime une telle insolence, conférant *de facto* à cet attribut vestimentaire une valorisation esthético-ludique, qu'on qualifierait aujourd'hui plus proprement d'*esthésique*. Dans la droite ligne des propositions socio-sémiotiques de Landowski, cet élève ferait partie de la classe des *hommes des bois* et partagerait une parenté stylistique avec des énergumènes du type de l'ours mal léché (Landowski 2004, pp. 282-289).

Pour la valorisation utopique, les choses se révèlent en revanche un peu plus compliquées, car derrière la superbe de l'épithète *utopique* se cache l'expression d'une identité quelque peu arrogante. En effet, analysée sous le spectre des attitudes morales de Landowski, cette valorisation révèle un caractère vicieux, du fait qu'on reconnaît chez l'individu la produisant une volonté d'*utiliser* plutôt que de *pratiquer* son objet⁴. Sous ce régime stratégique, est donc thématisée une valorisation procédant d'une manœuvre ou d'une manipulation (Landowski 2005), puisque l'objet n'est pas traité pour ce qu'il est, mais comme médium permettant à l'opérateur de l'action d'affirmer son identité ou, en tout cas, celle à laquelle il aspire. Dans *Du sens II* (1983), Greimas avait, comme on le sait, déjà reconnu ce point :

« Lorsque quelqu'un, par exemple, se porte acquéreur, dans notre société d'aujourd'hui, d'une voiture automobile, ce n'est peut-être pas tellement la voiture en tant qu'objet qu'il veut acquérir, mais d'abord un moyen de déplacement rapide, substitut moderne du tapis volant d'autrefois ; ce qu'il achète souvent, c'est aussi un peu de prestige social ou un sentiment de puissance plus intime. L'objet visé n'est alors qu'un prétexte, qu'un lieu d'investissement des valeurs, un ailleurs qui médiatise le rapport du sujet à lui-même. » (Greimas 1983, p. 21)

C'est cette conception de l'objet comme symbole qui nous conduit en définitive à lui accorder une valeur utopique, puisque finalement, en accédant à ce statut symbolique, il en vient à assumer un pouvoir particulier, celui de participer à construire l'identité sociale de l'acteur pratique. Les casquettes Lacoste, que les jeunes des banlieues ont commencé à porter autour des années 1990-2000, manifestent une telle valorisation utopique, ainsi qu'une telle complaisance : une complaisance tendant tantôt vers le snobisme (lorsque l'objet permet de se faire accepter au sein d'un groupe) tantôt vers le dandysme (lorsque l'objet sert à revendiquer ailleurs que l'on appartient audit groupe). Ainsi complaisants, les individus de cet acabit finissent quoi qu'il en soit par faire figure d'*hommes de cour*.

3. Conclusion

Pour mieux saisir comment s'articulent entre elles ces valorisations nouvellement définies, il nous faut préciser la nature des valences qui les instaurent et les organisent dans le carré sémiotique de Floch, complété ci-dessous. D'abord, en symétrie horizontale, on reconnaît que c'est une *thématisation institutionnelle/interactionnelle* qui distingue les valorisations pratique et utopique des valorisations critique et (ludico-)esthésique. Plus exactement, les valorisations du haut du carré procèdent d'*utilisations*, c'est-à-dire d'usages du monde conformes aux fonctions et attentes sociales, alors que les valorisations du bas procèdent de *pratiques*, c'est-à-dire d'usages singuliers et personnels advenant dans le cours de l'action.

⁴ C'est Landowski qui instaure ce distinguo entre *utilisation* et *pratique* dans *Passions sans nom* (2004), puis dans « Voiture et peinture. De l'utilisation à la pratique » (2012).

Ensuite, pour les valorisations opposées en symétrie verticale, on admet qu'elles se fondent sur une *thématisation éthique/égotique*. Par-là, nous entendons dire que les valorisations pratique et critique, situées du côté gauche, procèdent de *performances*, c'est-à-dire d'actions conçues comme des fins en soi, alors que les valorisations utopique et esthétique, du côté droit, procèdent d'*épreuves*, à savoir d'usages n'étant que des moyens visant la réalisation d'un dessein plus grand : l'accès à une reconnaissance pour les hommes de cour (valorisation utopique), le ressenti d'une jouissance – ludique, esthétique, érotique, etc. – pour les hommes des bois (valorisation esthétique).

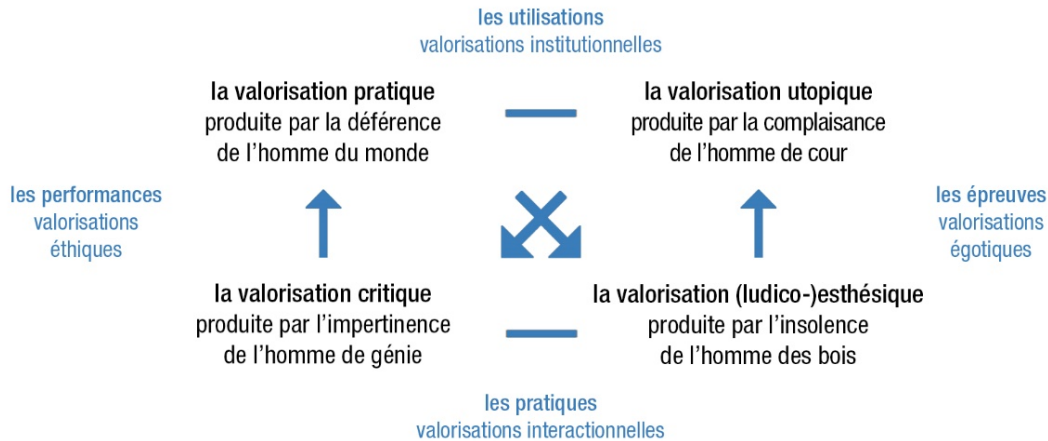


Fig. 6 – Le carré sémiotique des valorisations pratiques

Enfin, on ajoutera qu'il est normal que les « attitudes morales » trouvent dans ce carré sémiotique une place distincte de celles qu'elles occupent dans le texte original de Landowski (figure 5, *supra*). En effet, ce ne sont pas les mêmes valences qui sont retenues par Floch et Landowski pour fonder leur système. De ce fait, les dynamiques à l'œuvre entre les termes des carrés varient, et pour ce qui est de la figure 6 l'important reste de voir qu'elle tient sa pertinence dans la syntaxe suivante, avec une valorisation pratique qui *banalise* une valorisation critique (opération d'assertion), une valorisation esthétique qui *sensualise* une valorisation pratique (opération de négation), une valorisation utopique qui *rationalise* une valorisation esthétique (opération d'assertion) enfin, une valorisation critique qui *dramatise* une valorisation utopique (opération de négation).

Et puisqu'on en est à évoquer une dernière fois la valorisation critique, on reconnaîtra finalement que traiter de façon impertinente un texte, un objet ou le monde, c'est en dévoiler un aspect encore insoupçonné, et que cette capacité à révéler des sens nouveaux n'est pas donnée à tout le monde. Ce talent est plus exactement la marque des *hommes de génie* qui, avec ingéniosité (génie-ingéniosité, même étymologie), sont capables de questionner les mythologies du quotidien, comme le ferait un « Chat rêveur » (Landowski 2019) ou justement Ulysse aux mille ruses. Et d'ailleurs à ce propos on peut se demander : si ces deux personnages avaient entre leurs mains une casquette, quel usage *génial* en feraient-ils ?

Références bibliographiques

- Bobrie, François (2008), « Les valeurs de consommation de J.-M. Floch vingt ans après et le long dialogue de la sémiotique et du marketing », manuscrit non publié, en ligne : https://www.researchgate.net/publication/321385789_Les_valeurs_de_consommation_de_Jean-Marie_Floch_et_le_long_dialogue_de_la_semiotique_et_du_marketing – consulté le 23/06/2021.
- Floch, Jean-Marie (1986), « Lettre ouverte aux sémioticiens de la terre ferme », *Actes Sémiotiques. Bulletins*, vol. IX, n. 37 (“Variations publicitaires”), pp. 7-14.
- Floch, Jean-Marie (1987), « La génération d’un espace commercial. Une expérience de “pratique sémiotique” », *Actes Sémiotiques*, vol. IX, n. 87.
- Floch, Jean-Marie (1990), *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes les stratégies*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Floch, Jean-Marie (1995), *Identités visuelles*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Greimas, Algirdas Julien (1983), *Du Sens II. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Landowski, Eric (2004), *Passions sans nom. Essais de socio-sémiotique III*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Landowski, Eric (2005), *Les interactions risquées*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
- Landowski, Eric (2012), « Voiture et peinture. De l’utilisation à la pratique », *Galaxia*, n. 24, pp. 241-254.
- Landowski, Eric (2013), « Plaidoyer pour l’impertinence », *Actes Sémiotiques*, n. 116, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1450> – consulté le 23/06/2021.
- Landowski, Eric (2019), « Pour une sémiotique du goût », *Actes Sémiotiques*, n. 122, en ligne : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6237> – consulté le 23/06/2021.

Résumés des articles

« Le contexte de désaccord dans la description sémantique des noms suffixés en *-isme* »

Grigory Agabalian

La suffixation en *-isme* peut construire un sens que Roché (2011) qualifie d'axiologique et que nous qualifions de valorisationnel. Ce sens consiste en la valorisation de ce que représente la base : par exemple *évolutionnisme* 'valorisation de l'évolution'. Les noms porteurs de ce sens valorisationnel sont essentiellement des noms de doctrines, théories, mouvements, religions, systèmes et certains noms d'attitudes. L'article dégage deux types de sens valorisationnels dont un (dit modal) est en forme d'acte d'énonciation : le sens valorisationnel d'*évolutionnisme*, par exemple, est en forme d'affirmation (l'affirmation que l'évolution des espèces est ce qui est vrai). L'objectif de l'article est de montrer que la description de ce type de sens valorisationnel (à savoir épistémique et assertif) nécessite la reconstitution d'un contexte de désaccord. En l'occurrence, *évolutionnisme* ne peut pas signifier ce qu'il signifie ('théorie qui affirme que') sans qu'il n'existe ou sans qu'on ne se représente exister un désaccord entre ce qui est affirmé par l'évolutionnisme et ce qui est affirmé par une autre théorie ou une autre croyance. La description sémantique d'*évolutionnisme* ne sera satisfaisante que lorsqu'on aura reconstitué ce contexte de désaccord et situé le sens d'*évolutionnisme* au sein de ce contexte.

Mots-clés : *-isme* ; *doctrine* ; *désaccord* ; *valorisation* ; *acte de langage*

* * *

« Pour une approche méthodologique de l'expression du conflit comme événement discursif »

Pascale Delormas

L'article examine une modalité particulière d'expression du désaccord, celle du conflit, selon une approche discursive : la notion d'« événement discursif » telle que la conçoit Guilhaumou permet de faire avancer le débat du point de vue linguistique, narratif et configurationnel. Le recours au cadre sémiotique de Louis Marin que l'on croise avec la notion de « diffusion doxique » promue par G.-E. Sarfati donne lieu à une grille d'observation qui est mise à l'épreuve dans des formations professionnelles d'enseignants. On en montre l'efficacité en matière de documentation des conflits qui émergent du champ de l'institution scolaire et sur le plan méthodologique, étant donné l'analyse de leur configuration discursive qu'elle permet.

Mots-clés : *conflit* ; *diffusion doxique* ; *événement discursif* ; *formation des enseignants* ; *institution scolaire*

The article examines a particular modality of expression of disagreement, that of conflict, according to a discursive approach: the notion of “discursive event” as conceived by Guilhaumou makes it possible to advance the debate from a linguistic, narrative and configurational point of view. The use of the semiotic framework of Louis Marin, which we cross with the notion of “doxic diffusion” promoted by G.-E. Sarfati gives rise to an observation grid that has been put to the test in professional teacher training. We show its effectiveness in terms of documentation of conflicts that emerge from the field of the educational institution and on a methodological level, given the analysis of their discursive configuration that it allows.

Keywords: conflict; doxic dissemination; discursive event; teacher training, educational institution

* * *

« Les cas mixtes : le désaccord dans l'accord, l'accord dans le désaccord. Lorsque la forme de vie est dans une “zone critique” »

Ralitza Bonéva

L'hypothèse est faite que l'axiologie de base *accord/désaccord* détermine le niveau profond de la « zone critique » qui se présente, quant à elle, comme une intersection d'au moins deux formes de vie. Pour vérifier notre hypothèse, deux objets d'étude de niveaux de pertinence différents seront abordés : la pratique de l'audience au tribunal correctionnel et une carte postale qui, en tant qu'objet, est liée à une pratique et en même temps, par intégration descendante, focalise en elle une forme de vie. Finalement, nous sommes amené à constater que ce n'est pas avec un dire, c'est avec une forme de vie qu'on se retrouve en désaccord.

Mots-clés : désaccord ; zone critique ; audience correctionnelle ; énoncés verbo-iconiques ; formes de vie

Our study examines these cases where *accord* and *discord* are confronted and, in this confrontation, one does not eliminate for the benefit of the other, but both begin to coexist. Their coexistence generates a "critical zone". It is hypothesized that the axiology *accord/discord* determines the deep level of the "critical zone" which presents as an intersection of two or more forms of life. To examine our hypothesis, two objects of study of different relevance levels will be discussed: the practice of the correctional court hearing and a postcard which, as an object, is linked to a practice and at the same time, via an integration downward, it contains a form of life. Finally, it is not with the words, it is with a form of life that we disagree.

Keywords: discord; critical zone; correctional court; verbo-iconic statements; forms of life

* * *

« Désaccord, dissonance, discord : une caractérisation sémiotique »

Giacomo Festi

La paire accord/désaccord fait partie d'un champ lexical et sémantique articulé, dont nous fournissons une cartographie dans le cadre d'une sémiotique tensive. Si l'on considère comme valences régentes l'implication agentive dans un scénario ou l'activation d'un observateur sensible, l'accord peut devenir concordance, consonance, convergence ou concorde tandis que le désaccord, symétriquement, s'articule en discordance, divergence, dissonance et discord. La multiplication des configurations est testée à travers la relecture d'un essai bien connu de Geertz sur l'échec d'un rituel funéraire à Java, sur fond d'un conflit entre les dimensions religieuse et culturelle. Le récit de Geertz montre les transitions syntaxiques entre les différentes formes d'accord et de désaccord, dans l'oscillation des paramètres identifiés. Enfin, la discord apparaît comme une figure-forme de vie, le fantôme d'un social en voie de dissolution, actualisé comme Eris dans la tradition mythologique grecque et incarné dans le personnage de Detritus dans un récit sur la discord d'Astérix, dont nous proposons des éléments d'investigation analytique.

Mots-clés : désaccord ; discord ; modèle tensif ; Geertz ; zizanie dans Asterix

The pair agreement/disagreement is part of an articulated lexical and semantic field, of which we provide a mapping in the framework of a tensive semiotics. If we consider as regent valences the agency in a scenario or the activation of a sensitive observer, the agreement can become concordance, consonance, convergence or concord while the disagreement, symmetrically, is articulated in discordance, divergence, dissonance and discord. The multiplication of configurations is put to the test through the rereading of a well-known essay by Geertz on the failure of a funerary ritual in Java, against the background of a conflict between religious and cultural dimensions. Geertz's account shows exactly the syntactic transitions between different forms of agreement and disagreement, in the oscillation of the parameters identified. Finally, discord arises as a figure-form of life, a ghost of a social in the process of dissolution, actualized as Eris in the Greek mythological tradition and embodied in the character of Detritus in a story about the discord of Asterix, of which we offer elements of analytical investigation.

Keywords: disagreement; discord; tensive model; Geertz; Asterix

* * *

« Instauration le (dés)accord et le raccord. La politesse comme fiction »

Marion Colas-Blaise

Cet article s'interroge sur les formes que les enchaînements accord > désaccord, et inversement, ainsi que le raccord, pensé sur le mode du synaptique selon Souriau, peuvent prendre dans le débat

d'entre-les-deux-tours des présidentielles françaises. Il vise à étudier les conditions de possibilité et la dynamique interactionnelle avec ses facteurs d'optimisation (la politesse, voire l'impolitesse). À cet effet, il dégage les mécanismes propres aux formes d'accord et de désaccord « pures » toniques, qui peuvent marquer l'achèvement du débat, et aux formes « mixtes » atones, l'accord concordant dissensuel et le désaccord discordant consensuel, qui suscitent une suite. La réflexion porte ensuite sur un possible substrat polémique commun, en relation avec l'idée d'une crise primordiale, ainsi que sur une attitude marquée par une interrogativité profonde. Il s'agit de développer l'idée d'une forme de vie commune, à la base d'une pluralité de formes de vie qui portent l'empreinte de différentes cultures du débat. Enfin, l'article se propose de montrer en quoi la politesse essentiellement négative et l'impolitesse positive modalisent l'accord et le désaccord, en régulant les interactions, et donnent lieu à une scénarisation fictionnelle du débat.

Mots-clés : accord concordant dissensuel ; désaccord discordant consensuel ; raccord ; forme de vie ; (im)politesse

This paper aims to reflect on the sequences agreement > disagreement, and vice versa, as well as on the connecting elements (the synapses according to Souriau) in the “in-between” debates of the French presidential elections. Emphasis is put on the conditions of possibility and the forms of interactional dynamics, politeness and, to some extent, impoliteness being considered as optimizing factors. Therefore, attention is paid, on the one hand, to tonic forms of agreement and disagreement, which often mean the end of the interaction, and, on the other hand, to mixed and atone forms, i.e. to the concordant and dissensual agreement and to the discordant and consensual disagreement, which allow the interaction to go on. Moreover, this paper wants to show that the interactional dynamics are grounded in an attitude of questioning which is exposed to fundamental controversy. The idea is to develop a form of life that underlies various forms of life according to different cultures of debate. Finally, (negative) politeness and (positive) impoliteness are supposed to regulate and to perform the interactional dynamics as if it were a play.

Keywords: Concordant and dissensual agreement; discordant and consensual disagreement; connection; form of life; (im)politeness

* * *

« La feintise de l'ironiste ou l'ethos désaccordé »

Emmanuelle Prak-Derrington

En France, l'ironie est décrite par les linguistes comme un phénomène polyphonique, la « fausse naïveté » de l'ironiste étant traitée dans un second temps. Mais l'ironie n'est pas une polyphonie comme les autres, elle repose d'abord et avant tout sur un jeu avec la maxime de sincérité. Je propose ici de rendre compte de ce jeu au moyen du concept de *feintise* (en allemand *Fingiertheit*, Hamburger 1968). La feintise, c'est le fait de simuler, de faire semblant. L'ironiste est traversé d'une division constitutive entre sa personne réelle et sa (ou ses) *persona(e)* dans les énoncés feints. Je rapproche ce

dédoublé constitutif de celui du Je fictionnel, à la fois auteur et narrateur/personnage. La feintise met en scène un *ethos divisé* qui fonctionne comme *mode ludique d'être au monde* dans l'énonciation fictionnelle, ou comme *mode ludique de gestion du désaccord* dans l'énonciation non-fictionnelle et l'argumentation. En rhétorique comme en analyse du discours, la notion d'*ethos* renvoie principalement à une présentation de soi favorable. L'idée d'un *ethos désaccordé* ou *clivé*, tel qu'il est généré par la feintise, permettrait d'élargir l'approche linguistique à une perspective anthropologique et d'explorer, au-delà de la polyphonie, les rapports entre réalité, jeu et imagination.

Mots clés : ironie ; polyphonie ; feintise ; *ethos clivé* ; accord/désaccord

Irony is described by french linguists as a polyphonic phenomenon, with the same concepts as those used to describe other polyphonic phenomena. In doing so, we relegate to the background its specificity, the “false naivety” of the ironist, the game with the maxim of sincerity. I propose to put in the foreground the constitutive ambiguity of irony by means of the concept of *pretense* (in German *Fingiertheit*, Hamburger 1968). Pretense as the act of simulating or pretending. The ironist is crossed by a constitutive division between his real person and his (or her) *persona(e)* in the fake statements, like the fictional I, both author and narrator/protagonist. Pretense is a playful mode of being in the world, and in non-fictional discourses, it's a playful way of manage disagreement. Pretense stages a *divided ethos*, which is not taken into account in the current definitions in rhetorics and discours analysis, where the notion refers to a favorable self-presentation. The concept of pretense allows us to extend the perspective to an anthropological linguistics, and explore, beyond polyphony, the relationship between play, reality and imagination.

Keywords: irony; polyphony; pretense; divided ethos; (dis)agreement

* * *

« Le concept sémiotique de style : entre différences et gradations »

Norma Discini

Le style, conçu en tant qu'effet d'identité qui résulte d'une totalité d'énoncés, s'affirme comme un fait différentiel et renvoie à l'acteur de l'énonciation. Un mode récurrent de s'exprimer témoigne de la régularité d'une évaluation axiologique du monde, ce qui évoque des *accords* et des *désaccords* éthiques entre des manifestations identitaires distinctes. À partir de cette prémisse, le sujet de la *volonté* prend corps. *Actif* et voué à l'acte de juger, il marque la perspective sociale de l'observation, qui est couplée à son tour à une autre visée : celle relative au sujet du *pâtir*, rappelant, chez Greimas (1983), le sujet « patient », et renvoyant, chez Zilberberg (2006), au sujet sensible. En incorporant la notion de style dans le domaine de la narrativité et de la discursivisation – traversées par la dichotomie *ou..... ou* en tant que soutien des prédictions –, nous serons en mesure de décrire le sujet orienté vers « l'art de persuader », dans une fonction compatible avec l'*ethos* de la rhétorique. En examinant le style émergeant de l'espace tensif, délimité en deçà et au-delà de ces dichotomies, nous serons à même d'analyser l'*homme* en tant que *corps propre*. Ainsi en sera-t-il de notre démarche, où nous aborderons

le sujet de la *volonté* et le sujet du *pâtir* comme les composants du style conçu en tant que *champ de présence*.

Mots-clés : style ; ethos ; acteur ; jugement ; sensibilité

Style, conceived as an effect of identity resulting from a totality of statements, asserts itself as a differential fact and refers to the actor of the enunciation. A recurrent way of expressing oneself testifies to the regularity of an axiological assessment of the world, which evokes ethical *agreements* and *disagreements* between the different manifestations of identity. From this premise, the subject of the *will* takes shape. *Active* and devoted to the act of judging, he/she defines the social perspective of the observation, which is linked, in turn, to another which is envisaged : : that related to the subject of *suffering*, remembered by Greimas (1983) as the “patient” subject, and presented by Zilberberg (2006) as the sensitive subject. Incorporating the notion of style into the domain of narrativity and discursivization – – crossed by the dichotomy *either..... or*, the support of the predications –, –, we will be able to describe the subject oriented to the “art of persuading”, identified in the function compatible with the ethos of the rhetoric. Examining the emerging style of the tensive space apprehended before and beyond these dichotomies, we will analyze man *as his own body*. Our study will be developed thus, and we shall approach the subject of the *will* and the subject of *being affected* as components of the style understood as a *field of presence*.

Keywords : style; ethos; actor; judgment; sensitivity

* * *

« (Dés)accords impossibles. La déconstruction ironique du discours public dans le trolling »

Massimo Leone

L'article identifie et décrit les principaux ingrédients rhétoriques du *trolling* en le comparant à des pratiques discursives similaires : la provocation, la blague, l'anonymat défensif, le discours public critique, la controverse et le mensonge. Les éléments suivants s'avèrent jouer un rôle majeur dans la construction discursive du *trolling* : provocation insensible au contexte ; blague illimitée dans le temps ; hiérarchie sadique du destinataire et du destinataire ; anonymat du *troll* et de son public ; caractère choral de « l'actant observateur » du *trolling* ; construction de sémantiques contradictoires artificielles ; perturbation des logiques argumentatives ; non-pertinence de la relation entre croyances et expressions. Le *trolling* perturbe profondément l'éthique conversationnelle de la civilisation humaine parce qu'elle sépare l'expression du contenu, le signifiant du signifié, la communication de l'intention.

Mots-clés : trolling ; Sémiotique ; communication numérique ; discours public ; sens commun

The article singles out and describes the main rhetorical ingredients of trolling through contrasting it with comparable discursive practices: provocation, joke, defensive anonymity, critical public discourse, controversy, and lie. The following elements are found to play a major role in the discursive construction of trolling: topic-insensitive provocation; time-boundless jest; sadistic hierarchy of sender and receiver; anonymity of both the troll and her or his audience; choral character of the “actant observer” of trolling; construction of artificial contradictory semantics; disruption of argumentative logics; irrelevance of the relation between beliefs and expressions. Trolling profoundly disrupts the conversational ethics of the human civilization because it severs expression from content, signifier from signified, and communication from intention.

Keywords: trolling; Semiotics; digital commun

* * *

« Du *modus vivendi* : stratégies d’accommodation des formes de vie »

Juan Alonso Aldama

La guerre apparaît toujours dans les définitions du dictionnaire comme l’horizon de référence nécessaire de la paix. Or la guerre n’est que rarement définie par rapport à la paix, comme son terme opposé. Notre travail explore les relations sémantiques asymétriques entre guerre et paix. Par ailleurs, nous étudions aussi les formes syntaxiques et processuelles de la guerre et de la paix, et des relations entre syntaxe et sémantique de la paix. Nous essayons de construire une typologie des processus syntagmatiques des différents types de paix construits tout au long de l’histoire à partir des valences d’intensité et d’extensité. Nous proposons la notion d’« accommodation », en tant que *modus vivendi* de formes de vie différentes, comme « arrangement » provisoire, qui garantit la paix grâce à une rhétorique des modes d’existence entre l’actualisation de l’accord et la virtualisation de l’affrontement.

Mots-clés : paix ; Sémantique ; syntaxe ; accommodation ; modes d’existence

War always appears in dictionary definitions as the necessary horizon of reference for peace. However, war is only rarely defined in relation to peace, as its opposite term. Our work explores the asymmetrical semantic relations between war and peace. We also study the syntactic and processual forms of war and peace, and the relations between syntax and semantics of peace. We try to construct a typology of the syntagmatic processes of the different types of peace constructed throughout history from the valences of intensity and extensity. We propose the notion of “accommodation”, as a *modus vivendi* of different forms of life, as a provisional “arrangement” that guarantees peace through a rhetoric of modes of existence between the actualization of agreement and the virtualization of confrontation.

Keywords: peace; Semantics; syntax; accommodation; modes of existence

* * *

« Les nouvelles marques de l'accord/désaccord : les réactions au discours politique sur Twitter »

Claire Aubanelle

L'analyse présentée ici soulève la question de l'émergence de marques d'accord/désaccord observées sur Twitter dans le discours politique, lors de la campagne présidentielle en France en 2017. Twitter s'est révélé à cette occasion un espace de débats d'idées et d'affrontement entre les partisans de différentes opinions politiques. Partant de mécanismes d'expression du désaccord existants et stabilisés en contexte non-numérique comme la concession, l'ironie, ou la polémique avec le cas particulier de la violence verbale, cette analyse interroge la façon dont ces procédés sont reconfigurés par les internautes lors de leur migration sur Twitter.

Les discours numériques sont en constante évolution. Les énoncés publiés sur Twitter sont passés de formats simples inscrits dans un environnement numérique, à des combinaisons complexes d'éléments pluri-sémiotiques et multimédia, cliquables ou non, qu'on peut trouver dans le corps des tweets mais également sur d'autres espaces comme le pseudonyme ou l'avatar, qui peuvent eux aussi endosser des fonctions discursives.

Mots-clés : discours numériques ; Twitter ; désaccord ; discours politique ; techno-discours

The analysis presented here raises the question of the emergence of marks agreement/disagreement observed on Twitter in political discourses, during the presidential campaign in France in 2017. On this occasion, Twitter proved to be a space for debates and confrontation between supporters of different political opinions. Starting from disagreement expression existing and stabilized in non-digital context, such as concession, irony or controversy including the case of verbal violence, this analysis questions how these processes are reconfigured by internet users over their migration on Twitter.

Digital discourses are constantly evolving. Publications on Twitter have moved from simple formats in a digital environment to complex combinations of pluri-semiotic and multimedia elements, clickable or not. Other spaces such as pseudonym or avatar can also endorse discursive functions.

Keywords : digital discourses; Twitter; disagreement; political discourse; techno-discourse

* * *

«The Web's people. Mediatization and transformation of the political sphere »

Lucrecia Escudero Chauvel

Une profonde transformation de l'espace public et de la sphere politique est en train de se produire à grande vitesse liée au changement technologique des supports numériques. Ce changement a lieu au niveau des agendas, comme par exemple avec l'émergence des valeurs d'*accountability*, et de

empowerment, mais surtout au niveau de la médiatisation : les *digital devices*, le *streaming*, les *followers* ont bouleversé la logique classique de la communication politique. Il y a aussi une convergence des dynamiques comme la dynamique temporelle de l'*instantanéité*, avec la pratique de l'écriture collective dans les plateformes web des candidats ou les hashtags. Finalement un phénomène plus ancien comme celui de la *peopelisation* vient rejoindre ce scénario de nouvelle visibilité avec ses récits médiatiques. La socio-sémiotique peut s'interroger sur les formes de ce nouvel espace public numérique et sur les formes de l'accord consensuel ou le désaccord dans la circulation de la parole et son efficace symbolique. L'hypothèse à développer tout au long de ce texte est que les transformations des NTIC produisent l'illusion d'une relation *non médiatisée* entre acteurs politiques et citoyens et pose un problème majeur : comment s'organise où se manifeste l'énonciation digitale, c'est-à-dire les mécanismes d'énonciation dans l'espace numérique ?

Mots-clés : médiatisation ; stratégies discursives ; énonciation numérique ; Peuple du Web

A deep transformation of public space and the political sphere is taking place at a high speed in line with the technological change of digital media. This change takes place at the level of agendas, as for example with the emergence of the values of *accountability* and *empowerment*, but especially at the level of media coverage: *digital devices*, *streaming*, *followers* have offset the classic logic of political communication. There is also a convergence of dynamics, reflected in the temporal dynamics of *instantaneity* with the practice of collective writing in candidates' web platforms or hashtags. Finally, the older phenomenon of *peopelisation* joins this scenario of new visibility with its media accounts. Socio-semiotics can question both the forms of this new digital public space and the forms of consensual agreement or disagreement in the circulation of discourse and its symbolic efficiency. The hypothesis to be developed throughout this text is that the NICT irruption as a key technological device, produce the illusion of a *non-mediated* relationship. How is organized the enunciation mechanism in the digital space? How is constructed the inter-discursive value system for which all political discourse is indebted, even in a different media?

Keywords: mediatization; media strategies; digital enunciation; the web's people

* * *

« Vérité et post-vérité à l'épreuve de l'égalité démocratique »

Jacques Fontanille

La post-vérité et les *fake news* seraient une menace pour la démocratie, une pathologie invasive à laquelle on saurait enfin donner un nom. Ce phénomène, qui est bien plus ancien que le nom qu'on lui donne depuis 2004 (Keyes), pose un problème difficile à la sémiotique structurale, qui ne connaît, en matière de vérité, que la *véridiction*, modalité indissociable de l'énonciation. Or la post-vérité touche aux pratiques d'établissement et de manipulation des faits, et non à leur énonciation. Pour traiter cette difficulté, nous proposons de construire un référentiel *vérifactuel*, sur la base d'une topologie anthroposémiotique constituée de quatre zones, caractérisées chacune par un régime pratique, et par

une instance spécifique de référence factuelle (notion établie à partir du concept d'instance énonçante de Coquet). L'examen des conditions de la « démocratie épistémique », telle que définie par Pierre Rosanvallon, permet ensuite de comprendre comment et pourquoi la démocratie exige d'incessantes transitions entre ces quatre zones, que justement la post-vérité, y compris dans ses aspects complotistes, perturbent ou inhibent.

Mots-clés: post-vérité ; vérifactualité ; topologie anthropique ; démocratie épistémique ; viralité

Post-truth and fake news would be a threat to democracy, an invasive pathology that we could finally give a name. This phenomenon, which is much older than the name given to it since 2004 (Keyes), poses a difficult problem for structural semiotics, which, concerning truth, only knows *veridiction*, a modality which is inseparable from enunciation. But post-truth touches the practices of establishment and manipulation of facts, and not their enunciation. To deal with this difficulty, we propose to construct a *verifactual* referential, based on an anthroposemiotic topology consisting in four zones, each characterized by a practical regime, and by a specific instance of factual reference (notion established from the concept of enunciating instance, following Coquet). Then, examining the conditions of "epistemic democracy", as defined by Pierre Rosanvallon, makes it possible to understand how and why democracy requires incessant transitions between these four zones, that precisely the post-truth, including in its conspiracy aspects, disrupt or inhibit.

Keywords: post-truth; verifactuality; anthropic topology; epistemic democracy; virality

* * *

« Accords et désaccords dans les discours sur les réseaux sociaux : haine et mensonge dans la politique actuelle au Brésil »

Diana Luz Pessoa De Barros

Cette étude traite les questions de l'accord et du désaccord dans le cadre des nos recherches sur les discours de préjugés, d'intolérance et de haine. Du point de vue théorique et méthodologique, ces recherches se fondent sur la sémiotique de ligne française. Nous avons observé les discours tenus sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux, pendant et après les dernières élections présidentielles au Brésil en octobre 2018. Les nouvelles technologies ne sont pas responsables des accords et des désaccords sociaux, mais elles exacerbent le consensus et surtout la dissension dans la société actuelle. Nous avons examiné la véridiction et la modalisation par le savoir et par le croire dans la production et l'interprétation des *fake news*, des révisions du passé et de l'histoire et des simulations d'occupation par un même acteur des rôles de sujet et d'opposant et/ou de destinataire et de destinataire. Nous avons pu montrer les stratégies discursives des discours mensongers et l'utilisation de ces discours ainsi que leurs conséquences, notamment le lien étroit entre le mensonge et l'incitation à la haine et à la discrimination, dans la société et dans la politique actuelle.

Mots-clés : discours intolérant ; haine et mensonge ; réseaux sociaux ; véridiction ; savoir et croire ; fake news

This study deals with matters of convergence and divergence within the scope of researches developed in Brazil about intolerant, hate and prejudicial discourse. These researches are framed in French semiotics. We analyze internet discourse, particularly social media discourse, during and after the latest Brazilian presidential election, in October 2018. New technology is not responsible for social convergence and divergence in opinion, but they do exacerbate consensual and, most of all, dissensual opinions in current society. We examine knowledge and belief veridiction and modalization in the production and interpretation of fake news, particularly related to reviews of the past and of history and to simulations of occupation by the same actor of roles of subject and opponent and/or addresser and addressee. We show the use and the consequences of these discourses, specially the close relationship between lying and hate and prejudice incitation, in current society and politics.

Keywords: intolerant discourse; hate and lies; social media; veridiction; knowledge and belief; fake news

* * *

« Déclinaisons de la confiance à l'ère de la post-vérité »

Anna Maria Lorusso

L'objet de ma contribution est une réflexion sur les formes que prend la question de la confiance à l'ère de la post-vérité. Partant de l'hypothèse que le problème fondamental, dans la multiplication des vérités actuelles, est un problème d'accord social et de confiance dans les autorités systémiques, nous étudierons un cas politique particulier, celui de Matteo Salvini, leader du parti italien de droite nommé « Lega », pour voir comment la confiance se décline plutôt sous forme de confiance. Nous verrons ainsi comment émerge une déclinaison beaucoup moins cognitive de la confiance, davantage basée sur une forme de synchronisation sensible.

Mots-clés : confiance ; post-vérité ; accord ; sensible ; passions

The purpose of my paper is a reflection on the forms that the question of trust takes in the post-truth era. On the assumption that the fundamental problem, in the multiplication of current truths, is a problem of social agreement and confidence in the systemic authorities, we will study a particular political case, that of Matteo Salvini, leader of the Italian right-wing party named "Lega", to see how trust is more likely to come in the form of confidence. We will thus see how a much less cognitive declination of trust emerges, more based on a sensitive form of synchronization.

Keywords: trust; post-truth; agreement; sensitive; passions

* * *

« Tout le monde est d'accord : Le rôle des *fake news* dans le processus (de signification) démocratique »

Angelo Di Caterino

Les *fakes news* mettent d'accord. Pas seulement ! Les *fakes news* participent de manière significative à la perception du monde réel que nous vivons tous les jours, en influençant les comportements et les choix déterminants pour la vie communautaire. Si à l'aube de la discipline on envisageait le rôle du sémioticien comme un entrepreneur d'une « guérilla sémiologique », de nos jours cette tâche retourne inévitable face aux nouvelles formes de communication, aux nouveaux « signes » employés pour mentir, ou mieux, pour « faire croire ». Pour cela, l'idée est de rechercher de quelle façon, les *fakes news*, en tant que processus signifiants, déterminent la construction d'actants collectifs autour d'un « croire vrai », en réalisant des « bulles d'information » c'est-à-dire des véritables micro-sémiosphères totalement fermées à garantie de la tenue du sens qui met « tous d'accord ».

Mots-clés : fake news ; post-vérité ; croire ; bulle d'information ; monde naturel

The fake news agree. Not only! The fake news contribute to the perception of the real world that we experience every day, influencing the behaviors and choices that are important for community life. If at the beginning of the discipline the semiotician was considered as an entrepreneur of a “semiological guerrilla”, nowadays this task inevitably returns to study the new forms of communication, the new signs used to lie, or better, “to make believe”. The idea is to find out how the fakes news, as meaning processes, determine the construction of collective actants around a “true belief”, by producing “echo's chamber” or “micro-semiospheres” completely closed to guarantee the holding of meaning that puts “all agree”.

Keywords: fake news; post truth; to believe; echo's chamber; physical world

* * *

« Passion(s) du désaccord : les mouvements sociaux au prisme de la colère »

Pauline Hachette

Les soulèvements populaires sont de plus en plus souvent appréhendés en termes passionnels. Le combat a fait place à la « grogne » inarticulée et diffuse, à la vertueuse « indignation » et plus récemment à la « colère » ou au « ressentiment ». Saisir la manifestation d'un désaccord populaire à partir de cette nébuleuse colérique lui applique une certaine grille de lecture. Dans nos sociétés « chaudes » (Lévi-Strauss) où le différentiel est moteur de changements considérés comme une valeur en soi, la vigile et bouillonnante colère devenue l'apanage de tous tend à être considérée comme un indicateur d'inégalité et tenue pour l'expression intensifiée d'un désir de justice. La représentation

médiatique du mouvement des Gilets Jaunes analysée à partir de la syntagmatique de la colère développée par Greimas et Fontanille, elle-même questionnée par différentes pensées de la colère (Sartre, Sloterdijk, Nussbaum) conduisent cependant à complexifier cette interprétation. Cette relecture interroge la dimension pratique de cet affect mais aussi la construction de son objet dans ce qui hésite entre passion d'avoir et passion d'être. Selon qu'on souligne sa dimension thymotique visant avant tout la reconnaissance ou sa quête d'une réparation, selon que l'on fait d'elle une attitude magique de soustraction au réel ou une passion d'éclat, on lira différemment un mouvement social.

Mots-clés : colère ; mouvement social ; sémiotique des passions ; thymos

Popular uprisings are increasingly understood in passionate terms. "Fighting" has given way to inarticulate and diffuse "grumbling", to "indignation" and more recently to "anger" or "resentment". To understand the manifestation of popular disagreement from this angry nebula applies a certain reading grid to it. In our "hot" societies (Lévi-Strauss), where difference is the motor of changes considered as a value in itself, the alert and boiling anger, that has become the prerogative of all, is considered as an indicator of inequality and held as an intensified expression of a desire for justice. The media representation of the Gilets Jaunes movement analysed from the syntagmatic of anger developed by Greimas and Fontanille, itself questioned by different thoughts of anger (Sartre, Sloterdijk, Nussbaum), however, leads to a more complex interpretation. This re-reading leads us to question the practical dimension of this affect but also the construction of its object in what hesitates between passion to have and passion to be. Depending on whether we emphasise its thymotic dimension, which aims above all at recognition, or its quest for reparation, depending on whether we make it a magical attitude of subtraction from reality or an outburst aiming at visibility, we will read a social movement differently.

Keywords: anger; social uprisings; semiotic of passions; thymos

* * *

« Le cynisme entre doctrine, évènement et forme de vie : une lecture sémiotique de la *parrhêsia* foucauldienne »

Razmik Haboyan

Dans ses dernières conférences données au Collège de France, Michel Foucault proposait une nouvelle lecture du cynisme, le définissant non pas « comme doctrine, mais beaucoup plus comme attitude et manière d'être ». Une anti-doctrine caractérisée par un refus radical de l'institution philosophique établie, une philosophie du combat, menée par la parole et les actes, porté par un corps engagé au péril de sa vie, qui trouve son accomplissement dans un moment ultime de ce que Foucault appelle le moment de la *parrhêsia* (dire-vrai).

Pourtant cette revalorisation exclusivement philosophique du cynisme, se heurte à deux difficultés majeures. D'abord, en lui attribuant un rôle principal, voire même fondateur dans l'histoire de la philosophie, Foucault omet le rapport conflictuel que le cynisme cherche volontairement à entretenir

avec sa propre discipline. D'autre part, il ne réussit pas à expliquer le déploiement de cette même posture dans d'autres domaines ; religieux, politique, artistique etc. Une ambiguïté interprétative qui remet paradoxalement en question l'appropriation philosophique recherchée, sans pouvoir saisir sa valeur historique et événementielle. Mais au-delà de toute querelle interdisciplinaire, cette difficulté pourrait s'expliquer par l'identité complexe même de cette pratique qui toute en prétendant à dire la vérité, elle n'est pas uniquement philosophique, et tout en étant unique et événementiel elle n'est pas qu'historique. La question est donc, comment définir sémiotiquement un courant et une pratique de pensée qui est à la fois en accord et en désaccord avec sa propre discipline, et qui se génère presque identiquement dans d'autres domaines ? Quelle est l'identité sémiotique de cet acte-discours ? Le cynisme, une doctrine philosophique, un événement historique ou une forme de vie sémiotique ?

Mots clés : moment historique ; parrhêsia ; accord désaccord parfaits ; genre charnière

In his last lectures given at the Collège de France, Michel Foucault proposed a new reading of cynicism, defining it not "as a doctrine, but much more as an attitude and a way of being". An anti-doctrine characterized by a radical refusal of the established philosophical institution, a philosophy of combat, carried out by word and deed, carried by a body engaged at the risk of its life, which finds its accomplishment in an ultimate moment of what Foucault calls the moment of *parrhesia* (telling-true).

However, this exclusively philosophical reevaluation of cynicism runs up against two major difficulties. Firstly, by attributing to it a principal, even foundational role in the history of philosophy, Foucault omits the conflicting relationship that cynicism deliberately seeks to maintain with its own discipline. Secondly, he fails to explain the deployment of this same posture in other domains; religious, political, artistic etc. It is an interpretative ambiguity that paradoxically calls into question the philosophical appropriation sought, without being able to grasp its historical and event-related value. But beyond any interdisciplinary quarrel, this difficulty could be explained by the complex identity of this practice, which, while claiming to tell the truth, is not only philosophical, and while being unique and event-driven, is not only historical. The question is, then, how does one semiotically define a movement and a practice of thought that is both in agreement and in disagreement with its own discipline, and that generates itself almost identically in other fields? What is the semiotic identity of this act-discourse? Is cynicism a philosophical doctrine, a historical event, or a semiotic life form?

Keywords: historical moment; parrhesia; perfect agreement disagreement; hinged gender

* * *

« L'implication du Canada à la Première Guerre mondiale : une vision tranchée du conflit »

Lynn Bannon

L'historiographie canadienne de la Première Guerre mondiale révèle que la contribution à ce conflit fut perçue distinctement chez les francophones et les anglophones. Alors que pour le Canada anglais la guerre fut un événement crucial pour l'émergence de la « nation » et son rôle sur la scène

internationale, les Canadiens-Français jugeaient plutôt révoltante l'idée de combattre aux côtés des anciens colonisateurs. Cette conception antinomique s'est reflétée dans les symboles culturels exploités pour témoigner des enjeux du conflit selon le public visé. Secondée par les propositions théoriques de Georges Roque concernant l'argumentation visuelle, la présente étude ambitionne d'examiner la rhétorique privilégiée dans les affiches de guerre - en tant représentations et supports visuels - selon qu'elles s'adressaient aux Canadiens-Anglais ou aux Canadiens-Français. Afin de pousser plus avant la réflexion, le texte se termine par l'étude succincte du projet *Gazés revisités* (2018) du photographe et vidéaste Adad Hannah, dans lequel l'artiste réactualise le discours concernant l'implication des héros canadiens à la Grande Guerre de 1914-1919.

Mots clés : Grande Guerre ; Canada ; francophones ; anglophones ; affiches ; argumentation visuelle

Canadian historiography of the First World War reveals that the contribution to this conflict was perceived distinctly by the Francophones and the Anglophones. While for English Canada war was a crucial event for the emergence of the "nation" and its role on the international stage, French Canadians considered the idea of fighting alongside the former colonizers rather revolting. This opposed conception was reflected in the visual representations used as tools to influence the population. In fact, the cultural symbols employed to testify the issues of the conflict and for the propaganda aimed to mobilize civilians differed according to the target audience, differentiations that we wish to highlight. By building on the theoretical propositions of Georges Roque about the visual argument, this article aims to consider the strategies adopted to target the English- and French-speaking public in Canada during the Great War based on the exploitation of different cultural values. For further reflection, we take as a witness the project *Gazed Redux* (2018) by photographer and videographer Adad Hannah, which updates the speech concerning the involvement of Canadian heroes in the Great War of 1914-1919.

Keywords: Great War; Canada; Francophones; Anglophones; posters; visual argument

* * *

« Gn 32, le combat de Jacob. Un accord "boiteux" »

Jean-Claude Giroud

Texte célèbre de la littérature biblique : Sur fond d'un désaccord ou d'une mésentente résultant d'une usurpation, comment réinstaurer un nouveau contrat ? L'analyse des positions modales des acteurs, ainsi que du déploiement des lignes figuratives, permet d'évaluer les caractéristiques d'un nouvel accord. Un corps à corps étrange et un curieux dialogue laissent des traces sur le sujet. L'empreinte qui en résulte rend l'accord quelque peu boiteux ou dissonant : imperfection révélatrice du maintien d'une tension interne chez le sujet pourtant instauré.

Pour conclure, quelques reprises de ce texte dans l'art (peinture et sculpture) permettront d'apprécier les tensions que les figures recèlent et les marques de l'imperfection.

Mots-clés : axiologie ; contrat ; figuratif ; modalités ; valeurs

Famous text from biblical literature: Against the backdrop of a disagreement resulting from a usurpation, how to reinstate a new contract? The analysis of the modal positions of the actors, as well as the deployment of the figurative lines, allows to evaluate the characteristics of a new agreement. A strange melee and curious dialogue leave traces on the subject. The resulting footprint makes the chord somewhat lame or dissonant: revealed imperfection of an ongoing internal tension in the subject yet established.

To conclude, a few repetitions of this text in art (painting and sculpture) will allow us to appreciate the tensions that the figures conceal and the marks of imperfection.

Keywords: axiology; contract; figurative; modality; value

* * *

« (Dés)accords et ironie dans *L'Oblat* de Huysmans »

Françoise Leflaive

L'Oblat, de Huysmans peut être lu -du point de vue de la dialectique (nous nous sommes rendu compte que nos réflexions pouvaient s'articuler autour des quatre composantes du texte selon François Rastier dans *Sens et textualité* à savoir : thématique, dialectique, dialogique, tactique), comme l'histoire des désaccords/accords entre la communauté monastique bénédictine du Val des Saints d'une part et le curé *Barbenton et ses partisans* d'autre part. *La quête esthétique/mystique du héros : Durtal* renvoie aux interactions entre composantes thématique et dialogique. La musique liturgique idéale est pour lui le plain-chant grégorien qui dans sa simplicité réalise « l'œuvre » par excellence à savoir la louange de Dieu. Elle est fortement remise en cause par la conjuration du curé et des hobereaux qui lui préfèrent la modernité de chants inspirés des airs d'opéra voire d'opérette contemporains.

Si les multiples jeux d'oppositions déployés dans ces trois composantes constituent en eux-mêmes des « différences propices », la différence primordiale consiste dans l'attitude de retrait volontaire du héros qui active son ironie et diverses nuances de comique à l'encontre de ces désaccords ainsi que de lui-même voire de Dieu. L'attitude de retrait est traduite dans la composante tactique par la structure des phrases et celle du roman tout entier. C'est pourquoi l'obsession de la lucidité ainsi mise au jour constitue une « forme de vie » au sens de Fontanille.

Mots-clés: Huysmans ; (dés)accords ; différence ; ironie ; forme de vie

Huysmans' *Oblate* can be read - from the point of view of the dialectic (we realized that our reflections could be based on the four components of the text according to François Rastier in *Sense and textuality* namely: thematic, dialectic, dialogical, tactical) - as the history of disagreements/agreements between the Benedictine monastic community of the Val des Saints on the

one hand and the vicar Barbenton and his supporters on the other hand. The aesthetic/mystical quest of the hero: Durtal refers to the interactions between thematic and dialogical components. The ideal liturgical music is for him the Gregorian plain song which in its simplicity achieves the "work" par excellence, namely the praise of God. It is strongly challenged by the conjuring of the parish priest and the hobereaux who prefer the modernity of songs inspired by contemporary opera arias.

While the multiple opposition games deployed in these three components are in themselves "favourable differences", the overriding difference is the intentional withdrawal of the hero who activates his irony and various nuances of comedy against these disagreements as well as himself or even God. The attitude of withdrawal is translated into the tactical component by the structure of the sentences and that of the whole novel. This is why the obsession with lucidity thus uncovered constitutes a "life form" in the sense of Fontanille.

Keywords: Huysmans; (dis)agreements; difference; irony; life form

* * *

« Désaccords des états et des possibles, entre mythes et fantasy : l'avenir de l'Anthropocène ou le retour des grands récits »

Rémi Bernard et Santiago Guillén

Il a été dit que l'époque post-moderne se caractérise par la mort des grandes narrations – d'où toute une série de conséquences sémiotiques, notamment sur le pan épistémique. Or, certains discours contemporains (scientifiques ou doxiques) proposent, par exemple, de sortir du *spécisme* ou bien encore, de modifier le couplage structural de notre organisme avec l'environnement grâce au progrès scientifique. Dans les deux cas, ces discours tentent de renégocier des catégories culturelles qui semblaient fixées, comme la distinction entre les humains et les autres êtres de la biosphère ou bien encore les traits distinctifs de l'humain lui-même comme espèce. Le lecteur l'aura deviné, nous avons à faire ici à des discours qui s'apparentent bien sur le plan narratif audits « grands récits » au sens que donnait à cette expression le philosophe français Jean-François Lyotard (Lyotard 1979).

Cette hypothèse n'est pas sans conséquences majeures. Dans le contexte d'une réflexion sur le dés(accord), l'actualité des « grands récits » impose une réflexion autour des *macro-désaccords*. Dans le contexte globalisé actuel, il semble de plus en plus difficile de s'accorder, ou même d'avoir des discussions détaillées, car le regard par rapport aux données scientifiques est loin d'être partagé par tous. Ainsi, par exemple, l'actuel gouvernement présidentiel de la première puissance militaire et économique mondiale continue à nier le changement climatique, en s'appuyant sur certains laboratoires de recherche. La controverse est toujours là, on n'arrive pas vraiment à discuter à partir de certains détails, de certains éléments, il n'y a plus de bases solides pour la discussion. C'est dans ce contexte que les « grandes narrations » deviennent aux yeux de certains comme une solution idéale (et peut-être dangereuse) face aux désaccords épistémiques dans l'agora contemporain.

Mots-clés : grande narration ; débat épistémique ; mythe ; fantasy ; discours scientifique

It has been said that the post-modern era is characterized by the death of great narratives - hence a whole series of semiotic consequences, especially on the epistemic side. However, some contemporary discourses (scientific or doxic) propose, for example, to get out of specism or to modify the structural coupling of our organism with the environment thanks to scientific progress. In both cases, these discourses attempt to renegotiate cultural categories that seemed fixed, such as the distinction between humans and other beings in the biosphere or the distinctive features of humans themselves as a species. As the reader has guessed, we have to make speeches here that are narratively similar to "grand récits" in the sense given to this expression by the French philosopher Jean-François Lyotard (1979).

This hypothesis is not without major consequences. In the context of a reflection on disagreement, the study of the "great stories" requires a reflection on macro-disagreements. In the current globalized context, it seems increasingly difficult to agree, or even to have detailed discussions, because the view of scientific data is far from being shared by everyone. Thus, for example, the current presidential government of the world's leading military and economic power continues to deny climate change, relying on certain research laboratories. The controversy is still there, we can't really discuss from certain details, certain elements, there are no longer any solid bases for the discussion. It is in this context that "great narratives" can be seen for some as an ideal (and potentially dangerous) solution to epistemic disagreements in the contemporary agora.

Keywords: grand narrative; epistemic debate; myth; fantasy; scientific discourse

* * *

« Les Trois Cas du (Dés)accord dans *Trois Légendes d'Anatolie (Üç Anadolu Efsanesi)* de Yaşar Kemal (Yachar Kémal) »

Songül Aslan Karakul, Murat Kalelioğlu et Doğan Günay

Afin d'élaborer une combinaison de valeurs capable de corroborer leur potentiel expressif et sémantique ou pour introduire en revanche un foyer paradoxal une fêlure (çatlak) un creuset dans une formation discursive harmonieuse ; afin de trouver un accord inespéré ou de briser une connivence ; afin de rassembler un collectif autour d'une mission ou de semer la discorde dans une communauté donnée ; il faut trouver un terrain propice à savoir une différence capable de fédérer de nouveaux liens de coexistence et d'interrelation.

Dans *Üç Anadolu Efsanesi* (Les Trois légendes anatoliennes) Yaşar Kemal interrogent exactement où ces motifs ont disparu, où les liens qui unissent la société ont été rompus et les accords tacites avec les dirigeants auxquels la société est soumise. Dans « Koroğlu », la première des Trois Légendes anatoliennes, Kemal décrit le désaccord du sujet avec son maître ; dans « Alageyik », il traite cette fois le désaccord du sujet avec la nature ; contrairement à ces deux-là, dans « Karacaoğlan », il manipule l'harmonie du sujet avec la nature, qui formera le lien et le sol souhaités, à travers des contrastes. Il y a un mythe de base sur la base de chacun de ces trois récits.

Les trois récits semblent avoir de controverses conséquentes entre le sujet / le destinataire et le sujet / l'anti-sujet dans l'échange d'*objets de valeur*. La présente étude vise à révéler comment le texte dans lequel on retrouve des mythes classiques en structure profonde, met en scène ce conflit dans sa structure de surface. Elle cherche également comprendre et à analyser le thème des accords et des désaccords des protagonistes et des antagonistes en tant qu'actants dans le cadre de l'approche sémiotique littéraire.

Mots-clés : Yaşar Kemal, trois légendes d'Anatolie, (dés)accord, objet de valeur, sémiotique

To develop a combination of values that can support the expressive and semantic potentials or, on the other hand, to create a paradoxical focus, a crack, a melting pot in a coherent discursive formation; to find an unexpected deal or break a secret agreement; to unite a community around a mission or to stir up conflict in a particular community; it is necessary to find a suitable ground to know the difference that can unite the new bonds of living together and mutual relations. Yaşar Kemal's *Three Anatolian Legends* questions exactly where these grounds have disappeared, where the ties that hold the society together have been broken, and the secret agreements with the rulers to which the society is subject. In "Köroğlu", the first of the Three Anatolian Legends, Kemal describes the incompatibility of the subject with its master; in "Alageyik", he deals with the subject's incompatibility with nature; contrary to these two, in "Karacaoğlan" he handles the harmony of the subject with nature, which will form the desired bond and ground, through contrasts. There is a myth on the basis of each of the narratives.

In all three narratives, there is a difference in the relationship between the value object and the subject. Significant incompatibilities are seen between the subject/sender and the subject/countersubject. This study tries to analyze and significate the theme of harmony and incompatibility of subjects and countersubjects as actants as an example of a literary signifier, and it aims to reveal how three texts, in which we have identified classical myths in their deep structure, stage this conflict in their surface structure.

Keywords: Yaşar Kemal; Three legends of Anatolia; (in)compatibility; value object; semiotics

* * *

« La ville en désaccord. Une histoire de voitures, de vélos et de trottinettes »

Anne Beyaert-Geslin

L'article discute une catégorie posée par le sociologue Peter Franck Peters (2006) opposant un système régulateur et délibératif de circulation urbaine. Il sollicite différents cadres théoriques de la sémiotique et avance la notion d'instance fragile.

Mots-clés: circulation routière ; villes ; mobilités ; véhicules ; Sémiotique

The article discusses a category posed by the sociologist Peter Franck Peters (2006) opposing a regulative and a deliberative system of urban traffic. It calls upon different theoretical frameworks of semiotics and puts forward the notion of fragile instance.

Keywords: traffic; cities; mobilities; vehicles; Semiotics

* * *

« L'antiskate. Dispositif architectural entre (dés)accord politique et harmonie esthétique »

Julien Thiburce

Au printemps 2016, les musées Gadagne (Musée d'Histoire de la Ville de Lyon) ont programmé des balades urbaines intitulées *Esprit skate* qui ont constitué le terrain de ma recherche doctorale sur l'appropriation de la ville. Dans les échanges entre les participants, un objet a été thématisé à de nombreuses reprises : l'antiskate, un dispositif qui vise à empêcher des personnes de pratiquer l'environnement urbain avec leur planche.

Entre sa dimension coercitive (qui marque un désaccord politique, social et culturel) et son ambition fluidifiante (qui vise l'harmonie esthétique), cet objet dont le nom même cristallise des positions contraires prend plusieurs formes (plaques de métal incrustées, trous dans la matière, entre autres). Dès lors, *in situ*, aussi bien pour les aménageurs que pour les habitants, comment faire la différence entre un empêchement ostentatoire et une entrave déguisée, camouflée et souterraine ?

En m'inspirant de la démarche de Daniel Arasse (1999), qui a élaboré une histoire de l'art à partir de détails picturaux, je m'intéresse à la sémiotisation des (dés)accords entre diverses pratiques des espaces publics à partir de photographies de ce détail architectural qu'est l'antiskate.

Mots-clés : appropriation ; affordances ; dispositif ; écologie sémiotique ; espace public

In spring 2016, the Gadagne museums (Lyon History Museum) programmed urban walks entitled *Esprit skate*, which formed the field of my doctoral research on the appropriation of the city. In the exchanges between the participants, one object was thematized many times: the antiskate.

Between its coercive dimension (which marks a political, social and cultural disagreement) and its fluidifying ambition (which aims at aesthetic harmony), this object whose very name crystallizes contrary positions takes several forms (inlaid metal plates, holes in the material, among others). Henceforth, *in situ*, for both developers and inhabitants, how to distinguish between an ostentatious obstacle and a disguised, camouflaged and underground obstacle?

Inspired by Daniel Arasse's approach (1999), who developed an art history based on pictorial details, I am interested in the semiotization of (dis)agreements between various practices in public spaces based on photographs of the architectural detail that is antiskate.

Key-words: appropriation; affordances; device; semiotic ecology; public space

* * *

« Le (dés)accord dans la production de l'espace architectural »

Sihem Jendoubi Khénissi

La présente étude a permis de dégager un désaccord entre la conception de l'espace par l'architecte et les pratiques de l'habitant et sa re-conception (Bouricha, 2007) de l'espace habité. Un désaccord émanant de la négligence des vrais besoins et usages réels de l'habitant acteur principal (Hoddé, 1994) dans ce process. Pour comprendre ce phénomène nous nous sommes appuyés sur la sémiotique spatiale qui permet d'appréhender le domaine spatial en tant que forme d'expression englobant un « contenu signifiant » et variable à la fois. Nous convoquons des courants de pensées abordant ce phénomène de points de vue différents. Outre la divergence de leurs fondements et de leurs développements, ces approches s'accordent sur l'importance d'intégrer le facteur humain dans le processus de conception, tant du point de vue de l'intégration du facteur socio-comportemental de l'utilisateur de l'espace, que de celui de sa participation « active » dans la production de son espace de vie.

Mots-clés: désaccord spatial ; conception ; espace architectural ; Sémiotique

The present study has made it possible to identify a disagreement between the conception of space by the architect and the practices of the inhabitant and his re-conception (Bouricha, 2007) of the inhabited space. A disagreement emanating from the neglect of the real needs and real uses of the main actor inhabitant (Hoddé, 1994) in this process. To understand this phenomenon we have relied on spatial semiotics which allows us to understand the spatial domain as a form of expression encompassing a “significant content” and variable at the same time. We convene currents of thought that approach this phenomenon from different points of view. In addition to the divergence of their foundations and their developments, these approaches agree on the importance of integrating the human factor in the design process, both from the point of view of the integration of the socio-behavioral factor of the user. of space, than that of its “active” participation in the production of its living space.

Keywords: spatial disagreement; design; architectural space; Semiotics

* * *

« Accord et désaccord dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires au stade de football »

Anicet Nzuzi Bassilua

Comment les tensions associatives (*accord*) et les tensions dissociatives (*désaccord*) se manifestent-elles dans le procès sémiotique d'exposition des panneaux publicitaires au stade de

football ? Cette contribution propose d'étudier ce phénomène qui a cours dans la pratique d'affichage observée au stade de football à partir de la théorie des plans de pertinence proposée par J. Fontanille. Nous saisissons cette arène comme niveau de pertinence *objet*. À partir de là, nous déconstruisons sa structure pour retrouver les autres niveaux hiérarchiques qu'il organise (les *figures* et les *texte-énoncés*) afin de déterminer les modes de mise en commun des grandeurs du football et de la publicité engagées dans le procès. L'étude aboutit à la détermination de deux niveaux de manifestation de tensions (conciliation pour accord et non-conciliation pour désaccord) que laisse apparaître cette interaction.

Mots-clés : accord ; désaccord ; stade de football ; affichage ; publicité

How do associative tensions (*agreement*) and dissociative tensions (*disagreement*) manifest themselves in the semiotic process of exposure of advertising posters at the football stadium? This contribution proposes to study this phenomenon, which is current in the practice of posting observed at football stadiums, using the theory of planes of relevance proposed by J. Fontanille. We consider this arena as the level of relevance *object*. From this point of view, we deconstruct its structure to find the other hierarchical levels that it organizes (the figures and the text-statements) in order to determine the modes of pooling of the football and advertising units involved in the process. The study leads to the determination of two levels of manifestation of tensions (conciliation for agreement and non-conciliation for disagreement) that this interaction reveals.

Keywords: agreement; disagreement; soccer stadium; display; advertising

* * *

« Le “consentement éclairé”, un mésaccord »

Dominique Ducard

Nous proposons une analyse critique de la notion de « consentement éclairé », telle que définie dans le monde de la santé, en procédant à un parcours interprétatif de textes – documents institutionnels ou travaux académiques – relatifs à divers domaines de connaissance (médical, éthique, juridique, social). D'un point de vue sémiolinguistique nous plaçons l'échange énonciatif et les modalités de l'acte de consentir au cœur de la problématique que nous cherchons ainsi à délimiter. Nous commençons par une glose sur le sémantisme du terme *consentement* pour ensuite, en nous appuyant sur une réflexion de Paul Ricœur, interroger le type de rapport établi entre les participants de la relation de soin, le cadre juridique et les principes éthiques auxquels le consentement répond. Ce qui nous conduit à mettre en avant la relation de confiance-défiance, dans son lien à la véracité et à la parole, dans une situation marquée par un état d'incertitude. Pour finir nous identifions le contrat entériné par le « consentement éclairé » à une figure du *mésaccord*, pseudo-néologisme adopté pour indexer ce qui ressort de notre parcours.

Mots-clés : consentement éclairé ; relation de soin ; modalités énonciatives ; confiance/défiance ; contrat ; mésaccord

We offer a critical analysis of the notion of “informed consent”, as it is defined in the health world, with a review of some texts – institutional documents or academic works – relating to various realms of knowledge (medical, ethical, legal, social). Using a semiolinguistic perspective, we place the enunciative exchange and the modalities of the consent act at the heart of the question we seek to define. We begin by elucidating the meaning of the word *consent* and then, based on Paul Ricoeur’s thinking, we examine the type of rapport established between the participants in care relationships and in the legal context, together with the ethical principles consistent with consent . This leads us to highlight the trust-mistrust relation, in its link to truthfulness and speech, in a situation marked by a state of uncertainty. Finally, we identify the contract established by “informed consent” as a figure of *mécaccord* (*misagreement*), a pseudo-neologism adopted to indicate what emerges from our study.

Keywords: informed consent; care relationship; enunciative modalities; trust/distrust; contact; misagreement

* * *

« Les discours de rémediation en consultation médecin-patient : entre reformulation et stratégies de l’accord »

Aurore Famy

En s’effectuant, la remédiation qui agit comme *résolution*, pallie les discontinuités apportées par des ruptures (cognitives, encyclopédiques, affectives, axiologiques, etc.) au sein d’un contexte de décalage entre deux parties. En consultation, le médecin et le patient s’inscrivent dans une interaction verbale et sociale particulière, mettant en scène, au sens théâtral du terme, cette *remédiation*. L’hypothèse proposée identifie le médecin comme vulgarisateur de la pratique médicale et des savoirs scientifiques qui met en œuvre des *stratégies de l’accord*. L’article, à partir de l’étude d’un corpus de transcriptions de consultations épiléptologue-patient (données récoltées *in situ* en CHU) propose d’identifier et d’étudier les procédés sémiolinguistiques mis en œuvre dans l’échange discursif qui se joue dans le cadre interactif spécifique de la consultation médicale : co-élaboration du sens et négociation de l’*accord* par des mécanismes de mise en scène du raisonnement médical, et de mise à niveau terminologique par la création d’un consensus provisoire mais heuristique entre le médecin et le patient (équivalence sémantique artificielle notamment).

Mots-clés : rémediation ; Sémiolinguistique ; interaction médicale ; stratégies de l’accord ; marqueurs

By performing, the remediation which works as a resolution, overcomes discontinuities brought by shortages (cognitive, encyclopedic, emotional, of values, etc.) in discrepancy between two sides. In medical consultation, the doctor and the patient both are involved in a particular verbal and social

interaction which depicts, in the theatrical sense of the term, this remediation. The hypothesis suggested here associates the doctor as a popularizer of the medical practicing and scientific knowledge, who activates various agreement strategies. From the study of a medical consultations' transcriptions corpus (data harvested in situ), this paper identifies semiolinguistic process used in the discursive exchange of the medical consultation: collective development of the meaning and agreement's negotiation by staging of the medical reasoning and the terminological upgrade by a temporary but heuristic consensus' creation between the patient and the doctor (artificial semantic equivalence).

Keywords: remediation; Semiolinguistics; medical consultation; agreement strategy; markers

* * *

« Accords, désaccords et raccords dans l'art »

Verónica Estay Stange et Audrey Moutat

En revenant sur la définition traditionnelle de l'accord musical, nous chercherons à mettre en évidence d'une part le rôle structurant de ce concept au sein du système tonal dans son ensemble, et d'autre part sa portée dans le cadre de l'esthétique générale développée entre le Romantisme et la fin du XIXe siècle - où, en tant que source d'une syntagmatique, il devient le modèle d'une grammaire des arts. Sur cette base, nous montrerons comment cette « esthétique de l'accord » a été bouleversée dans l'art dit « contemporain » par l'introduction, à l'encontre des idéaux de « consonance » et d'« harmonie », de nouveaux principes d'organisation, allant de la dissonance à la stridence. Dans ce cadre, l'accord en tant que principe formel de l'œuvre artistique cède la place, sur d'autres plans de pertinence, à l'accord en tant que phénomène esthétique et interactionnel. En introduisant des formes alternatives de sémiologie, l'art contemporain interroge ainsi la définition même de l'art et de l'esthétique.

Mots clés : art moderne et contemporain ; musique électroacoustique ; Esthétique ; Sémiotique de la perception ; parcours génératif du plan de l'expression

By referring to the traditional definition of the musical chord, we will first highlight the structuring role of this concept within the tonal system as a whole, and then its scope within the framework of the general aesthetics developed between Romanticism and the end of the 19th century – where, as the source of a syntagmatic, it becomes the model of an arts grammar. On this basis, we will show how this “aesthetic of the chord” has been overturned in so-called “contemporary” art by the introduction of new organizational principles – ranging from dissonance to stridence – against the ideals of “consonance” and “harmony”. In this context, the chord as a formal principle of the artistic work gives way, on other levels of relevance, to the chord as an aesthetic and interactional phenomenon. By introducing alternative forms of semiosis, contemporary art questions the very definition of art and aesthetics.

Keywords: Modern and Contemporary Art; Electro-acoustic Music; Aesthetics; Semiotics of perception; generative path of the expression plane

« Petite grammaire tensive, perceptive et discursive de l'équilibre : le cas des descriptions de vins nature »

Nicolas Couégnas

Le monde de la dégustation œnologique offre à l'analyse des objets denses, où interagissent de manière subtile contraintes langagières et limites humaines de l'analyse du sensible. Raison pour laquelle, la sémiotique, avec sa capacité à articuler le sensible et l'intelligible, apparaît comme un outil de description adéquat. C'est particulièrement vrai lorsque l'on se fixe pour tâche de montrer comment l'équilibre, notion fondamentale pour juger de la qualité d'un vin, est catégorisé dans l'univers œnologique et mis en discours dans les commentaires de dégustation. Le présent article propose, dans cette perspective, une grammaire sémiotique de l'équilibre des vins nature. L'équilibre y apparaît comme un complexe tensif, qui se décline en trois niveaux de description successifs : *l'équilibre* en tant que tel, forme générale et transversale à différents domaines du *sensible*, *l'accord*, qui prend en compte les spécificités organoleptiques des vins et leur propriété en matière d'équilibre, et enfin *l'harmonie*, qui décrit comment l'équilibre se déploie et prend corps en discours.

Mots-clés : sémiotique tensive ; équilibre ; œnologie ; sémiotique ; perception discursive ; sémiotique du sensible

Oenological descriptions deal with sensory complexes where the notion of balance plays a central role. Tensive semiotics, which can be defined as an analytic of the sensible (C. Zilberberg), offers very useful tools for apprehending the fine mechanisms exploited by these descriptions, and the tensions that run through them. This article proposes a hierarchical analysis, which deals successively with the general structure of the balance, the wine pairings and the oenological harmonies deployed in discourse. The analysis distinguishes in this perspective three complementary levels: tensivity (intensity & extensity), semantic and perceptive (figuralité) and discursive (positional field of discursive perception). These three levels, used to describe balance in the field of oenology, make it possible to grasp both the tensions of the sensible and the resources of textuality.

Keywords : tensive semiotics; balance; oenology; semiotics; discursive perception; semiotics of the sensible

* * *

« Accords et désaccords discursifs : les textes de vulgarisation scientifique »

Rossana De Angelis

Les textes de vulgarisation scientifique ont un statut particulier, car ils se situent à la croisée entre discours différents : scientifique, médiatique, institutionnel, politique, ordinaire... et doivent se construire en équilibre entre les accords et les désaccords discursifs dont ils assurent la médiation. En effet, le discours de vulgarisation scientifique est un discours médiateur, ayant comme objectif

communicatif de relier les deux discours séparés à travers les éléments linguistiques et non linguistiques dont les textes se composent.

Le format, par exemple, devient un espace de *ré-énonciation* ayant une visée communicative précise, poursuivie à travers un recadrage de l'espace énonciatif, une recontextualisation au sein d'un discours autre, qui s'opère souvent sous la forme d'une médiation inter-médiale. Le format est aussi un espace de *co-énonciation* entre les différentes instances énonciatives produisant un texte, comme l'auteur, le rédacteur et l'éditeur, où on retrouve les paroles des énonciateurs issus de discours différents. Les textes de vulgarisation scientifique se présentent ainsi comme des textes intrinsèquement hybrides.

Mots-clés : vulgarisation ; écriture ; énonciation ; format ; numérique

Texts popularizing science have a special status, because they are at the crossroads between different discourses: scientific, media, institutional, political, ordinary ... and must be built in balance between discursive agreements and disagreements which they mediate. Indeed, the popular science discourse is a mediating discourse, having as its communicative objective to link the two separate discourses through the linguistic and non-linguistic elements of which the texts are composed.

The format, for example, becomes a space of re-enunciation with a precise communicative aim, pursued through a reframing of the enunciative space, a recontextualization within a different discourse, which often takes the form of inter-medial mediation. The format is also a space for co-enunciation between the different enunciating bodies producing a text, such as the author and the editor, where we find the words of the enunciators issued from different discourses. Popular science texts are thus presented as inherently hybrid texts.

Key words: writing; enunciation; digital text; popular science; format

* * *

« La scène énonciative de l'épistémologie »

Sémir Badir

L'argumentation épistémologique appelle, presque toujours, la polémique car elle s'occupe de représentations et de valeurs, quand bien même ces représentations et valeurs serviraient de « conditions » à la pratique scientifique. Cette polémique a un public désigné, à savoir les scientifiques eux-mêmes. Un tel public ne reste pas passif : une fonction d'arbitrage lui est reconnue par les polémistes. L'article de Bruno Latour et Paolo Fabbri, « La rhétorique de la science », paru en 1977 dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, offre un bon poste d'observation de l'argumentation épistémologique. Il comporte en effet un post-scriptum éditorial où, une fois n'est pas coutume, la réaction d'un scientifique se fait entendre. L'analyse que nous en proposons rendra compte des rôles que chacun des énonciateurs occupe sur la scène énonciative de l'épistémologie.

Mots-clés : épistémologie ; scène énonciative ; Bruno Latour ; Sociologie des sciences ; émique / étique

Epistemological argumentation nearly always calls for controversy because it deals with representations and values, even if these representations and values are used as “conditions” for scientific practice. This kind of controversy has a designated audience, namely the scientists. Such an audience does not remain passive, though: its adjudicatory role is recognized by the polemicists themselves. Bruno Latour & Paolo Fabbri’s paper, “The rhetoric of science”, published in 1977 in *Actes de la recherche en sciences sociales*, affords a pretty good vantage point to observe how roles are distributed in epistemological argumentation. In particular in an editorial postscript, the very reaction of a scientist is, for once, heard. Based on the analysis of Latour & Fabbri’s paper, including its postscript, this study will report the roles that each of the enunciators occupy on the enunciative stage of epistemology.

Keywords: Philosophy of science; enunciative stage; Bruno Latour; Science studies; emic / etic

* * *

« L’enquête comme désaccords »

Julia Bonaccorsi et François Provenzano

Cette contribution prend appui sur l’expérience d’une École d’été (« Politique des ambiances urbaines : sons, images, corps », Vaulx-en-Velin, septembre 2018), pour proposer une conception du dispositif de l’enquête comme opérateur de désajustements, solidaire d’une politique des formes désaccordées. Dans un premier temps, l’article situe cette conception dans les principaux paradigmes qui ont informé les « cultures de l’enquête » des XIX^e et XX^e siècles. Dans un second temps, nous modélisons et analysons les formes de désaccords que peut produire l’enquête, sous deux volets : d’abord les désajustements techniques, mettant en jeu les rapports attendus entre corps (des enquêteurs), espace (à enquêter) et machines, ensuite les désajustements doxiques, inséparablement rhétoriques et institutionnels, entre des régimes de croyances, des contractualités stratégiques, des formats de restitution, que l’enquête place en position d’hétérogénéité réciproque.

Mots-clés : enquête ; technique; ville ; horizon d’attente ; désaccord

This paper relies on a Summer School experience (“Politic of urban environments: sounds, images, bodies”, Vaulx-en-Velin, September 2018), in order to conceive the inquiry *apparatus* and devices as tools for misalignments, consistent with a politic of forms in disagreement. First, the paper replaces this conception amongst the main paradigms which dominated the “cultures of inquiry” during the 19th and 20th centuries. Second, we propose a twofold analytic model for the forms of disagreements produced by the inquiry devices: on the one hand we consider the technical misalignments between the bodies (of the inquirers), the spaces (to be inquired) and the machines; on the other hand we consider the doxic misalignments, simultaneously rhetorical and institutional, between beliefs, strategies, frames, which are made heterogeneous to each other by the inquiry.

Keywords: inquiry; technique; urban studies; horizon of expectations; Disagreement

* * *

« La valeur critique, une valeur géniale ! Points d'accord entre J.-M. Floch et E. Landowski »

Alain Perusset

Le « carré des valeurs de consommation » de Jean-Marie Floch fait partie des modèles les plus célèbres de la sémiotique. Pourtant, malgré sa grande heuristique, ce carré sémiotique comporte une valeur qui prête souvent à confusion : la « valeur critique », qu'on estime communément et simplement reposer sur une dimension économique. Or, cette valeur est plus complexe que cela. C'est en tout cas ce que nous montrerons dans cet article en faisant dialoguer le modèle de Floch avec les propositions d'Eric Landowski sur les styles de vie. En effet, par ce dialogue, nous visons à montrer que cette valeur critique manifeste avant tout un désaccord ; un désaccord précisément critique à l'égard des usages que les autres valeurs du carré en question ne remettent pas en cause.

Mots-clés : carré sémiotique ; consommation ; Floch ; Sémiotique ; valeurs.

Jean-Marie Floch's "square of consumption values" is one of the most famous models in semiotics. However, despite its great heuristics, this semiotic square includes a value that often leads to confusion: the "critical value", which is commonly and simply considered to be based on an economic dimension. Nevertheless, this value is more complex than that. It is at least what we aim to show in this paper by putting Floch's model in dialogue with Eric Landowski's proposals on lifestyles. Indeed, through this dialogue, we want to demonstrate that this critical value manifests, in the first place, a disagreement; a disagreement that is precisely critical with regard to the usages that the other values of this square do not challenge.

Keywords: consumption; Floch; semiotic square, Semiotics; values

* * *

Biobibliographies des auteurs

Grigory Agabalian est docteur en sciences du langage à l'Université de Paris-Descartes et membre associé du *Centre de Philosophie, d'Épistémologie et de Politique* (PhiléPol). En 2019, il a publié plusieurs articles sur les ismes « Pourquoi *populisme* est-il si difficile à définir pour les spécialistes ? », « -Isme : suffixe modal pour la formation de noms de discours » en continuité directe avec sa thèse de doctorat intitulée *Suffixation en -isme et construction d'un sens valorisationnel*. Plus récemment, en 2020, il a publié l'article « Description sémantique des noms de doctrines et d'attitudes suffixés en -isme ».

grig.agab@gmail.com

* * *

Juan Alonso Aldama est maître de conférences en sémiotique à l'Université de Paris où il dirige le Master Expertise en sémiologie et communication et à SciencesPo-Paris. Il est rédacteur en chef de la revue *Actes Sémiotiques*. Ses travaux sémiotiques explorent principalement les discours sociaux, médiatiques et politiques. Parmi ses principales publications on peut noter : *Il discorso del terrorismo* (Meltemi), *Sémiotique, engagement et implication*, *Forme semiotiche dell'espressione politica*, « Vivre aux aguets : le monde perceptif et les stratégies sémiotiques de la clandestinité », *Sémiotique, engagement et implication*.

juan.alonso@parisdescartes.fr

* * *

Songül Aslan Karakul est enseignante au Département de Langue et Littérature françaises. Domaine de recherche : la sémiotique et la narratologie. Thèse (M) intitulée : « Introduction à l'Analyse logique de Boule de Suif de Maupassant » soutenue en 1999 à l'université de Dokuz Eylül à İzmir. Thèse (PhD): « Procédés narratifs dans le Diable au Corps de Raymond Radiguet par une approche sémio-linguistique soutenue en 2008 à l'Université Hacettepe à Ankara. Membre de l'AFS depuis 2017 et de Göstergebilim Derneği (Association de Sémiotique) depuis (2020). Abonnée à *Texto littéraire* depuis 2012. Livres parus : -Veli Doğan Günay & Songül Aslan Karakul (Dir.) Zeynel Kıran'a Armağan (A l'hommage de Zeynel Kıran) İstanbul, Papatya Bilim, 2015. -Veli Doğan Günay & Songül Aslan Karakul. *Dil Sözlüğü* (Dictionnaire de Langage) İstanbul, Papatya Bilim, 2019 d'autres publications universitaires dans ses domaines d'études. Vice-président de «Türkiye Göstergebilim Çevresi» (Cercle de Sémiotique de Turquie).

songulaslankarakul@gmail.com

* * *

Claire Aubanelle est doctorante en Sciences du langage à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Elle fait partie de l'unité de recherche *Langage, systèmes, discours* (CLESTHIA) et s'intéresse tout particulièrement à la notion d'accord et de désaccord dans les discours numériques. En 2020, elle participe à un ouvrage collectif intitulé *Le français innovant* dans lequel elle a rédigé le chapitre « L'émergence de nouvelles marques d'accord/désaccord dans le discours politique sur Twitter ». A ce sujet, va également paraître « Approche de la notion de genre numérique par l'étude des marques d'accord/désaccord dans le discours politique sur Twitter » un article sur le même thème issu du colloque *Lexique et frontières de genres* de Bayonne d'octobre 2019.

claire_aubanelle@yahoo.fr

* * *

Sémir Badir est maître de recherches du Fonds National belge de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS) et enseigne la sémiotique textuelle et littéraire à l'Université de Liège. Ses intérêts de recherche visent les aspects épistémologiques des théories linguistiques et sémiotiques, qu'il développe notamment dans le collectif *Ltr 13*, ainsi que les modèles conceptuels appliqués aux formes artistiques. Il est l'auteur de cinq ouvrages monographiques : *Magritte et les philosophes* (Les Impressions Nouvelles, 2021), *Les pratiques discursives du savoir : Le cas sémiotique* (Lambert-Lucas, 2021), *Epistémologie sémiotique. La théorie du langage de Louis Hjelmslev* (Honoré Champion, 2014), *Saussure. La langue et sa représentation* (L'Harmattan, 2001) et *Hjelmslev* (Belles-Lettres, 2000 ; traduction japonaise : Taishukan éd., 2007). Il a publié plus de cinq cinquante articles en français et en anglais et dirigé vingt-cinq ouvrages collectifs et numéros de revue, notamment, en 2020 : « Points aveugles et points borgnes: Quelques réflexions sur l'innovation en sémiotique » *Semiotica*, n° 234, (avec S. Walsh Matthews *et al.*), « Semiótica e Epistemologia » *Estudos semióticos*, n° 16-3 (avec C. Lindenberg Lemos). Il dirige la collection éditoriale « Extensions sémiotiques » aux éditions Academia (Belgique).

semir.badir@uliege.be

* * *

Lynn Bannon est docteure en Sémiologie et historienne de l'art. Elle enseigne depuis 2005 dans diverses universités québécoises (Université du Québec à Montréal, Université du Québec en Outaouais). Ses recherches portent majoritairement sur la citation dans l'imagerie contemporaine, de même que sur le rapport texte-image. Outre ses récentes publications, dont « Relire, revoir et réécrire les textes et les images. Étude sémiotique de cas » (*Signata 9. Annales des Sémiotiques*, 2018), « La peinture par la bande. Le cas de l'album citationnel *Lucky Luke. L'artiste peintre* » (dans CLÜVER, Claus, Matthijs ENGELBERTS et Véronique PLESCH (dir.), *The Imaginary : Word and Image. L'imaginaire : texte et image, Word and Image Interaction 8*, Leiden/Boston, Brill Rodopi, 2015), elle a signé le catalogue de l'exposition « *Adad Hannah : reflets et réflexion* » présentée au Musée d'art de Joliette (2017-2018) et dont elle fut commissaire. Depuis plus d'une décennie, elle participe à plusieurs conférences organisées par l'Association Internationale de Sémiotique Visuelle, l'Association Internationale des rapports entre le Texte et l'Image et l'Association Francophone pour le savoir.

bannon.lynn@uqam.ca

* * *

Diana Luz Pessoa de Barros est professeure émérite à l'Université de São Paulo et professeure des universités à l'Université Presbytérienne Mackenzie, au Brésil. Elle a été présidente de l'Association Brésilienne de Linguistique (1991/1993), représentante de l'aire de Linguistique auprès du Comité de Lettres et Linguistique du CNPq (1997/1998, 2006/2009) et secrétaire générale de l'Association de Linguistique et Philologie de l'Amérique Latine (2008/2014). Elle a publié des livres et des articles essentiellement dans les domaines de la sémiotique discursive, des études de la langue parlée et de l'histoire des idées linguistiques. Elle a notamment publié *Teoria do discurso. Fundamentos semióticos*; *Teoria semiótica do texto* ; *Dialogismo, polifonia e intertextualidade* (avec J. L. Fiorin) ; *Os discursos do descobrimento : 500 e mais anos de discursos*; *Greimas en América Latina: bifurcaciones* (avec T. Espar) ; *A fabricação dos sentidos* (avec J. L. Fiorin) ; *History of Linguistics 2002* (avec Eduardo Guimarães) ; *Preconceito e intolerância: reflexões linguístico-discursivas* ; *Margens, periferias e fronteiras: estudos linguístico-discursivo das diversidades e intolerâncias*.

dianaluz@usp.br ; dianaluz@mackenzie.br

* * *

Anicet Nzuzi Bassilua est docteur en Langues, lettres et traductologie de l'Université de Liège et a pour spécialité les sciences du langage et tout particulièrement la sémiotique. Ses intérêts de recherche portent sur la théorisation de la sémiotique dans les champs des discours et des pratiques du sport, de la publicité, de la littérature (particulièrement la littérature africaine), des médias (dont les « médias du sud ») et de la religion (textes bibliques, textes anciens du Proche et Moyen Orient, les religions africaines). Il a publié plusieurs articles (peer-reviewed) en sémiotique, parmi lesquels : « La construction du sens dans le discours du football », (*AFS*, 2016) ; « Les structures sémiotiques dans le croisement football-publicité », (*Estudos Semióticos*, 2017) ; « La narrativité greimassienne comme élément de structuration du sens dans le croisement du football et la publicité au stade », (*Actes du Congrès mondial de sémiotique*, Kaunas, juin 2017).

anicetbassilua@yahoo.fr

* * *

Pierluigi Basso Fossali est professeur en Sciences du langage à l'Université Lumière Lyon 2 et directeur du laboratoire ICAR (UMR 5191) à l'ENS de Lyon. Actuellement, il est coordinateur du *Séminaire International de Sémiotique à Paris*, Président de l'Association Française de Sémiotique, Vice-président de la section 07-Sciences du langage au CNU. Une synthèse de ses positions théoriques est disponible dans la monographie *Vers une écologie sémiotique de la culture. Perception, gestion et réappropriation du sens* (Limoges, Lambert-Lucas, 2017).

pierluigi.basso@univ-lyon2.fr

* * *

Rémi Bernard est doctorant au sein du laboratoire ICAR, avec une thèse en cours pré-intitulée « La fantasy au confluent des genres, des pratiques, des médiations : un creuset de remédiations des temps modernes ? » et encadrée par Pierluigi Basso Fossali. Il a créé, en parallèle, une activité de professionnalisation de la recherche, dans le domaine de la relecture et de la correction d multiples documents, y compris académiques, au sein de la micro-entreprise *Lézard des Mots* (<https://lezarddesmots.fr>). Il a participé à plusieurs colloques, notamment à l'école Émile Cohl (Lyon, colloque *Jeux vidéo*, 2019) et à l'ENS de Lyon (congrès de l'AFS, 2019, et colloque *Discours Programmateurs*, 2018).

remi.bernard@univ-lyon2.fr

* * *

Anne Beyaert-Geslin est professeure de sémiotique (SIC) à l'Université Bordeaux Montaigne. Elle a coordonné 20 dossiers et ouvrages, publié 160 articles et chapitres ainsi que 5 ouvrages : *L'image préoccupée*, (Hermès-Lavoisier, 2009) ; *Sémiotique du design*, (PUF, 2012 ; *Semiotica del design*, ETS, 2017) ; *Sémiotique des objets. La matière du temps*, (Presses de l'université de Liège, 2015) ; *Sémiotique du portrait. De Dibutade au selfie*, (De Boeck, 2017), *L'Invention de l'Autre. Le Juif, le Noir, le paysan, l'Alien*, (Garnier, 2021).

anne.geslin87@orange.fr

* * *

Julia Bonaccorsi est professeure en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Lumière Lyon 2 et membre de l'UR ELICO. Ses recherches portent sur les dimensions sociales et symboliques des modes d'intelligibilité et représentations de l'urbain, comme la visualisation de données et la photographie. Elle a publié notamment « Les médiations architecturales dans l'aménagement culturel. Ethnographie visuelle de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille », (*MEI : Information et Médiation* #46, En ligne, 2019). Elle a co-dirigé avec Cécile Tardy le dossier de la revue *Questions de communication*, « Des données urbaines » (en ligne, 2020). Elle a publié l'ouvrage *Fantasmagories de l'écran. Nouvelles scènes de lecture 1980-2012* (Presses Universitaires du Septentrion, 2020).

julia.bonaccorsi@univ-lyon2.fr

* * *

Ralitzza Bonéva, docteure en Arts, travaille dans les domaines de la sémiotique et du cinéma. Ses recherches s'étendent actuellement vers la sémiotique des formes de vie et la psychosémiotique. Elle enseigne à l'Université Toulouse II Jean Jaurès. Ses articles sont publiés dans les revues universitaires *Image & Narrative*, *Actes Sémiotiques*, *Tópicos del seminario*, *Versus*, *Semen*, *Forma*, *Proteus – Cahiers des théories de l'art*. Elle est membre de l'équipe *Médiations Sémiotiques/Observatoire*.

ralitzaboneva@hotmail.com

* * *

Marion Colas-Blaise, professeure de linguistique et de sémiotique à l'Université du Luxembourg, a publié seule ou en collaboration de nombreux ouvrages collectifs et articles en sémiotique littéraire et visuelle, en linguistique de l'énonciation, en stylistique, en pragmatique et en analyse des discours. L'accent de ses recherches est mis sur les notions d'énonciation et de ré-énonciation, de créativité et d'invention, en relation avec l'environnement naturel, les institutions et les collectifs. Elle codirige la revue de sémiotique *Signata – Annales des sémiotiques. Annals of Semiotics* et elle est dans le comité éditorial de la collection « Sigilla » (Presses de l'Université de Liège).

Parmi ses publications récentes on trouve: « La communication à l'épreuve du geste numérique », (*MEI*, n. 47, 2019) ; *Synesthésies sonores* (2018, Paris, Éditions Classiques Garnier), « La notion de paradigme dans les sciences du langage. The Paradigm Concept in the Sciences of Language » (*Signata*, n. 8, 2017), *L'énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage* (Limoges, Lambert-Lucas, 2016), « Sens et médiation » (Paris, afsemio.fr, 2016), *Parlons musée ! Panorama des théories et des pratiques* (Luxembourg, Éditions Binsfeld, 2014), *Dire/montrer. Au cœur du sens* (Chambéry, Université de Savoie, 2013).

marion.colas@ext.uni.lu

* * *

Nicolas Couégnas est professeur de sémiotique à l'Université de Limoges. Ses recherches portent sur le genre et le sens des textes, sur les pratiques médiatiques contemporaines et sur la sémiotique des cultures. Il participe à des projets de recherche qui interrogent le rapport entre sémiotique et écologie. Il a publié notamment *Du genre à l'œuvre. Une dynamique sémiotique de la textualité*, 2014, Lambert-Lucas, *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique*, avec J. Fontanille, 2018, PULIM «Semiotica Viva », et *Le sens du terrain. Ethnosémiotiques*, avec A. Famy, 2021 Academia – « Extensions Sémiotiques ».

nicolas.couagnas@unilim.fr

* * *

Rossana De Angelis est maître de conférences en sciences du langage à l'Université Paris-Est Créteil où elle enseigne les théories et les pratiques du texte écrit et de l'écriture. Membre du *Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communications* (Céditec), ses recherches portent sur : les approches linguistiques et sémiologiques dans l'analyse des écrits ; la relation entre supports, formats et textes ; les pratiques de l'écriture et de l'édition, traditionnelles et numériques ; l'histoire et l'épistémologie des sciences du langage. Lauréate du Prix Vittorio Sainati décerné par les Editions ETS, avec l'adhésion du Président de la République Italienne, pour son travail de thèse de doctorat, son premier ouvrage, *Il testo conteso. Semiotiche ed ermeneutiche nella seconda metà del Novecento* (ETS, Pise, 2014), propose un panorama des principales théories contemporaines du texte écrit.

rossana.de-angelis@u-pec.fr

* * *

Pascale Delormas est professeure en sciences du langage à l'Université de la Sorbonne où elle enseigne la linguistique et l'analyse du discours littéraire. Elle s'intéresse à la construction des identités discursives et plus précisément aux modalités de la mise en scène de soi dans différents champs. Son activité d'enseignante l'a amenée à réfléchir à la circulation des discours et à la prégnance des normes sociales dans la transmission des savoirs. Elle a publié un ouvrage en son nom en 2012 – *De l'autobiographie à la mise en scène de soi. Le cas Rousseau* (Limoges, Lambert-Lucas) –, elle a dirigé en 2017 un numéro de la revue *Argumentation et analyse du discours* – « Pratiques discursives dans le champ de l'école », (En ligne : <http://aad.revues.org/2402>) – et elle a écrit de nombreux articles qui témoignent de la diversité des objets qu'elle appréhende selon une approche discursive.

pascale.delormas@orange.fr

* * *

Angelo Di Caterino est docteur de recherche en sciences du langage. Il est chercheur associé au Centre de Recherche en Sémiotique de l'université de Limoges. Ses recherches portent sur le rôle de la culture dans les processus de véridiction et de construction du sens. Plus récemment il a commencé à travailler autour des phénomènes de « post-vérité » et de « fake news ».

angelo.di-caterino@unilim.fr

* * *

Norma Discini est professeure associée (*Associada-Livre Docente*) au Département de Linguistique de la Faculté de Philosophie, des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de São Paulo (USP), pour le programme de master et de doctorat en sémiotique ; elle a été professeure invitée au programme de master et de doctorat en études linguistiques à l'Institut des Lettres et de Linguistique de l'Université Fédérale d'Uberlândia, dans l'État du Minas Gerais. Elle occupe également un poste de chercheuse au Conseil National de Développement Scientifique et Technologique (CNPq). Elle a effectué un stage postdoctoral à l'Université de Paris 8, en France, avec le concours de la Fondation pour le soutien à la recherche de l'État de São Paulo (FAPESP). Auteure des ouvrages *O estilo nos textos* et *Corpo e estilo*, publiés avec le soutien de la FAPESP, de *A Comunicação nos textos* et *Intertextualidade e Conto Maravilhoso*, ainsi que de nombreux articles et chapitres scientifiques, elle oriente, en tant que professeure senior à l'USP, les étudiants de master et de doctorat, et supervise les travaux des postdoctorants.

normade@uol.com.br

* * *

Dominique Ducard est professeur en Sciences du langage à l'Université Paris-Est Créteil, où il enseigne la linguistique et la sémiologie et est membre du Céditec (Centre d'Étude des Discours, Images, Textes, Écrits et Communication). Ses travaux de recherche portent sur l'activité signifiante du langage dans l'exercice de la parole et du discours, à travers l'étude de textes et de situations

variées. L'objectif de ses recherches est de contribuer à une théorie de l'énonciation basée sur la linguistique énonciative d'Antoine Culioli, en intégrant aux études sémiolinguistiques des apports conceptuels d'autres domaines d'étude du langage.

Récemment il a publié « De Culioli à Saussure, aller-retour » (2018), « Les mots du discours : du sémantique au sémiologique » (2018, En ligne : <http://dergipark.gov.tr/iudilbilim/issue/42459>) et « Note sur le geste mental » (*L'Information grammaticale* n° 164, 2020).

ducard@u-pec.fr

* * *

Lucrecia Escudero Chauvel is magister in Modern Literature at Rosario National University (Argentina), Master on Analyse du Discourse of University Paris XIII and PHD in Semiotica directed by Umberto Eco at the University of Bologna. His doctoral thesis, *Malvinas el gran relato*, was published by Gedisa and translated into English. Based in France since 1989, she worked as a teacher of Communication Theory and Model's at the University of Lille Campus Tourcoing where she directed the Professional Communication License (ATC) and the European Program Erasmus Lectures. She is currently an associate researcher at the CERMA Mundos Americanos Laboratory of the School of Higher Studies in Social Sciences (EHESS) and at the Center of Mediatization (CIM) of Rosario National University. She is vice president of LASA (Latin American Studies Association) and was founder of Latin American Federation of Semiotics, where she is actually the Head Editor of *deSignis*, its official review (www.designisfels.net). Visiting professor at the universities of Bremen, Nottingham, Stirling, Colonia, UNAM and ITEM of Mexico, Catolica de San Pablo, Nacional de Argentina, Colombia and Chile, she is the Head Editor of *deSignis*, official magazine of the Latin American Federation of Semiotica (www.designisfels.net).

lescuderochauvel@gmail.com ; cescuber@ehess.fr

* * *

Verónica Estay Stange est docteure en Langue et littérature françaises. Ses travaux portent, d'un côté, sur les rapports entre sémiotique, littérature et esthétique autour du concept de musicalité, et, de l'autre, sur la mémoire et la post-mémoire des crimes de masse, notamment dans les dictatures d'Amérique du Sud. Chargée de cours à Sciences Po Paris et au Nouveau Collège d'Études Politiques (Paris 8-Paris 10), elle est auteure d'une cinquantaine d'articles et de deux ouvrages parus dans les Classiques Garnier : *Sens et musicalité. Les voix secrètes du symbolisme* (2014), et *La musique hors d'elle-même. Le paradigme musical et l'art contemporain* (2018). Verónica Estay-Stange collaborent avec Audrey Moutat depuis plusieurs années sur les thématiques de la perception, la sensibilité et l'esthétique, notamment autour du concept de rythme.

veronicaestay@hotmail.com

* * *

Aurore Famy est docteure en sciences du langage, chercheuse associée au Centre de Recherches Sémiotiques de l'Université de Limoges et enseignante en communication à l'Institut Universitaire de

Technologie du Limousin. Ses principaux travaux de recherche s'articulent autour de la notion de médiations discursives scientifiques, trouvant leur ancrage en sémiotique, en linguistique et en analyse du discours. Ses recherches s'inscrivent plus généralement dans un courant anthroposémiotique, qui s'attache à saisir le sens en acte, au plus près des données de l'expérience.

Elle a notamment codirigé l'ouvrage *Le sens du terrain. Ethnosémiotiques* (2021) et publié un « Guide à l'usage du sémioticien pour circuler dans l'Anthropologie des Modernes » (*Actes Sémiotiques*, 2017), « Figure de l'Épileptique : sémiotique de la crise et de l'identité » (*Stigmatiser. Discours médiatiques, Discours politiques*, 2019), et « La part sémiotique de l'Anthropologie des Modernes » (*Semiotica*, 2017).

aurore.famy@unilim.fr

* * *

Giacomo Festi, après un doctorat en sémiotique sous la supervision de Paolo Fabbri, travaille en tant qu'enseignant de sémiotique dans plusieurs universités (Naba, UniBz, Politecnico, IED), en italien et en anglais, ainsi qu'en tant que consultant pour des agences de communication, poursuivant néanmoins ses recherches dans la discipline. Parmi les derniers travaux publiés on note : « Media reality and reality effects. A methodological semiotic inquiry », (*Versus, Quaderni di Studi Semiotici*, 2017), « Il corpo del grafico e il corpus semiotico. Note di metodo sui progetti di Stefan Sagmeister » (2019) et « Who is the dreamer? Textual and methodological semiotic trajectories in Twin Peaks: The Return » (*Escrituras e Historias*, 2020).

giacomo.festi@gmail.com

* * *

Jacques Fontanille, professeur émérite de sémiotique au Centre de Recherches Sémiotiques (CeReS, Université de Limoges), est membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, et Président honoraire de l'Université de Limoges. Jacques Fontanille a publié une vingtaine de livres dans les domaines de la sémiotique théorique, de la sémiotique littéraire et de la sémiotique visuelle, et de la linguistique générale. Ses livres les plus récents sont : *Corps et Sens* (PUF, Formes sémiotiques, 2011), *Formes de vie* (PUL, Sigilla, 2015) et *Terres de sens. Essai d'anthroposémiotique* (PULIM, Semiotica viva, 2018).

jacques.fontanille@unilim.fr

* * *

Jean-Claude Giroud, titulaire d'un doctorat en sciences du langage obtenu à l'Université Lumière Lyon 2, est responsable de la formation d'enseignants et didacticien du français. Il a fait partie de l'équipe fondatrice du Cadir (Université Catholique de Lyon), à laquelle il est associé depuis sa création (1975). Jean-Claude Giroud s'intéresse tout particulièrement à l'étude du discours religieux et à la lecture sémiotique des textes bibliques, en tant que nombreuses activités pour initier à la pratique de la sémiotique. Il est également collaborateur régulier de la revue « Sémiotique et Bible » et membre du groupe de recherche « Confluences Sémiotiques », Laboratoire ICAR (UMR 5159).

Il a notamment publié en tant que co-auteur: *Analyse sémiotique des textes ; Introduction, Théorie, Pratique* (1979), *Sémiotique et discours religieux* (1986), « Le lecteur comme sujet d'énonciation – Approche sémiotique » (*Sémiotique et Bible*, n. 150, 2013), « Du figural à l'énonciation » (*Sémiotique et Bible*, n. 153, 2014) et *L'empreinte du septénaire, Mise en discours et énonciation : Genèse 1-11, Apocalypse 5-8*, (2014).

jcgiroud7@free.fr

* * *

Santiago Guillén est doctorant en sciences du langage et sémiotique à l'Université Lumière Lyon 2 depuis 2015. Membre du laboratoire de recherche ICAR (UMR 5191), il prépare une thèse intitulée : « Le tournant linguistique du mythe : propositions sémiotiques pour la description des mythes contemporains », sous la direction de Pierluigi Basso Fossali. Il est le président des « Têtes chercheuses », association des doctorants et jeunes docteurs de l'école doctorale 3LA (Lettres, Langues, Linguistiques et Arts) (teteschercheuses.hypotheses.org/). Il fait partie du comité d'édition de *Missiles* – revue académique des « Têtes chercheuses ». Il est, depuis 2015, enseignant chargé de TD en Linguistique générale et Sémiotique au département LESLA (Lettres, Linguistique et Arts) et moniteur en langue espagnole au Service MINERVE de l'Université Lumière Lyon 2. Il est l'auteur de plusieurs publications et communications dans des colloques internationaux en français, en anglais et en espagnol (<http://www.icar.cnrs.fr/membre/sguillen/publications/>). Il est également ATER au département Sciences du Langage de l'Université Lumière Lyon 2 pour l'année académique 2021-2022.

santiago.guillen@univ-lyon2.fr

* * *

Veli Doğan Günay est professeur émérite de littérature, de linguistique et de sémiotique. Au cours de sa carrière, il a apporté de précieuses contributions à l'environnement universitaire aux niveaux national et international. Il a publié une quantité considérable de livres et d'articles écrits dans une perspective interdisciplinaire impliquant la sémiotique, la narratologie, le langage et la linguistique, la critique littéraire et l'art. Quelques livres déjà parus : *Göstergebilim Yazıları* (Ecrits Sur La Sémiotique, 2002), *Kültürbilime Giriş. Dil, Kültür ve Ötesi...* (Introduction à la Culturologie. Langue, Culture et Au-delà... 2016), *Metin Bilgisi* (Analyse de Texte, 2018), *Sözcükbilime Giriş* (Introduction à la Lexicologie, 2018), *Söylem Çözümlemesi* (Analyse du Discours, 2018), *Bir Yazınsal Göstergebilim Okuması: Kuyucaklı Yusuf* (Une Lecture de Sémiotique Littéraire: Youssuf de Kuyucak, 2018), *XXI. Yüzyılda Göstergebilim* (La Sémiotique du XXIème Siècle, 2020), etc. Président de "Türkiye Göstergebilim Çevresi" (Cercle de Sémiotique de Turquie).

dogan.gunay@gmail.com

* * *

Razmik Haboyan est doctorant en sciences du langage à l'Université Lumière Lyon2. Il travaille au Laboratoire ICAR (ENS de Lyon). Il prépare actuellement une thèse sur la sémiotique de l'histoire,

et plus particulièrement sur le rôle des images dans l'élaboration discursive et textuelle du récit historique. Parmi ses publications, on peut signaler « Le dialogue interrompu entre sémiotique et historiographie », *SHS Web Conf.*, Volume 78, 7e Congrès Mondial de Linguistique Française, 2020 (en ligne depuis le 04 September 2020).

hayrazmig@yahoo.com

* * *

Pauline Hachette est professeure agrégée de lettres modernes et docteure en littérature et langue française spécialité sémiotique. Elle enseigne actuellement en culture, expression et communication à l'IUT de Sceaux (Université Paris Saclay). Sa thèse « Sous le signe de la colère. Étude d'une passion ostentatoire (H. Michaux, L.-F. Céline) » s'attache à rendre compte d'une histoire culturelle et conceptuelle de la colère avant d'analyser deux modes d'écriture littéraire de cette passion. Elle a depuis poursuivi son travail sur cette passion dans divers articles portant notamment sur le discours polémique en politique (« Usure du polémique dans l'expression de l'opposition politique », dans J. A. Aldama et D. Bertrand, « *Formes sémiotiques de l'expression politique* », *Carte semiotiche*, 2020), la représentation des colères sociales par l'image (« Le pathos du soulèvement au risque de l'insensibilité. Sur l'exposition *Soulèvements* de G. Didi-Huberman » dans G. Crenn et J.-C. Vilatte, « L'émotion dans les expositions », *Culture & Musées*, n. 36, 2020), ou encore les dispositifs contemporains de captation émotionnelle (« Des dispositifs de captation de la colère ? Le cas des fury-rooms à l'heure de la marchandisation émotionnelle », *Questions de Communication*, n. 37, 2020). Elle codirige actuellement à ce sujet un numéro de la revue *Socio* sur la dimension sensible des mouvements sociaux (à paraître fin 2021).

phachette@yahoo.fr

* * *

Murat Kalelioğlu est professeur adjoint à l'Université Mardin Artuklu en Turquie. Ses intérêts de recherche comprennent le langage et la littérature, l'analyse et l'interprétation textuelles, la narratologie et la critique littéraire sémiotique. Il est l'auteur du livre *A Literary Semiotics Approach to the Semantic Universe of George Orwell's Nineteen Eighty-Four* (2018) et d'autres publications universitaires dans ses domaines d'études. Membre-fondateur de "Türkiye Göstergibilim Çevresi" (Cercle de Sémiotique de Turquie).

kalelioglu.murat@gmail.com

* * *

Sihem Jendoubi Khénissi est docteure en architecture et enseignante permanente à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Carthage et à l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis (ENAU). Rattachée à l'unité de recherche Epistémologie de l'Architecture et Événementialité (EAE), elle s'intéresse tout particulièrement aux conceptions et usages de l'architecture dans la société. Elle élabore actuellement une recherche sur la participation habitante au Maghreb.

sihemkhenissi@yahoo.fr

* * *

Françoise Leflaive est docteure de l'université de Limoges et a travaillé sur les rapports entre corps et écriture dans le corpus de la littérature maghrébine francophone, mais aussi en sémiotique visuelle interrogeant le processus dynamique de création. Dans ses travaux, elle mobilise les concepts ou théories de Rastier (textualité), Fontanille et Greimas (sémiotique des passions, forme de vie) et à la morphodynamique (Petitot). Elle a notamment publié une thèse intitulée *Corps et écriture à travers l'œuvre de Tahar Ben Jelloun* (1999) ainsi que les articles « Tahar Ben Jelloun : une esthétique de la légèreté » (2000), « L'écriture : dynamique visuelle, art fractaliste » (2003) et « De Greimas à Jenni, depuis *De l'imperfection* à *Son visage et le tien*, l'avenir d'une « saisie exceptionnelle » (2019).

francoise.leflaive@wanadoo.fr

* * *

Massimo Leone, ancien élève de l'École Normale Supérieure et de l'École Française à Rome, est professeur ordinaire de sémiotique, sémiotique visuelle, sémiotique de la culture et philosophie de la communication auprès du département de Philosophie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Turin. Il est également professeur à temps partiel de Sémiotique auprès du département de Langue et Littérature Chinoises de l'Université de Shanghai. Auteur d'une quinzaine de volumes, éditeur d'une quarantaine d'ouvrages collectifs, auteur de près de cinq cent articles dans des revues scientifiques, professeur invité dans les cinq continents (en France, Professeur invité à la Sorbonne, au Collegium de Lyon, au Centre d'Études Avancées de Paris-Seine), il bénéficie actuellement d'un financement ERC « Consolidator » (2019-2024) et est rédacteur en chef des revues *Lexia* (Aracne) et *Semiotica* (De Gruyter) ; directeur des séries « I saggi di Lexia » (Aracne) et « Semiotics of Religion » (De Gruyter).

massimo.leone@unito.it

* * *

Anna Maria Lorusso est professeure de sémiotique à l'Université de Bologne, où elle dirige le cours de licence en Sciences de la communication et dirige le Master en Edition. Depuis 2017, elle est présidente de l'Association italienne des études sémiotiques (AISS). Ses principaux thèmes de recherche concernent la sémiotique de la culture et les rhétoriques sociales. Parmi ses publications, on trouve les livres *La trama del testo. Tra retorica e semiotica* (Milano, Bompiani, 2006), *Umberto Eco. Temi, problemi e percorsi semiotici* (Roma, Carocci, 2008), *Perspectives on Semiotics of Culture* (New York, Palgrave-McMillan, 2015) et *Post-verità. Fra reality tv, social media e storytelling* (Roma-Bari, Laterza, 2018).

Annamaria.lorusso@unibo.it

* * *

Audrey Moutat est maître de conférences en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Limoges. Chercheuse au *Centre de Recherches Sémiotiques* (CeReS), elle mène ses travaux sur la sémiotique de la perception à laquelle elle a consacré les ouvrages *Du sensible à l'intelligible. Pour une sémiotique de la perception* (Éditions Lambert-Lucas, 2015) et *Son et sens* (Sigilla, Presses Universitaires de Liège, 2019). Sa recherche s'étend également aux dispositifs de médiation et de médiatisation du sensible engagés à travers différents objets, tels que les textes, la photographie, les objets de design, le son ou encore le numérique. Elle est l'auteure d'une trentaine d'articles consacrés à ces différentes thématiques. Audrey Moutat collabore avec Verónica Estay Stange depuis plusieurs années sur les thématiques de la perception, la sensibilité et l'esthétique, notamment autour du concept de rythme.

audrey.moutat@yahoo.fr

* * *

Alain Perusset est sémioticien et docteur en sciences sociales et sciences de la communication, ainsi que maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne. Il est actuellement engagé pour conduire des recherches sur la sémiotique des marques et de la consommation à l'Université de Warwick. Récemment il a publié l'ouvrage *Sémiotique des formes de vie. Monde de sens, manières d'être* (2020) ainsi que les articles « Les métamorphoses de l'objet. Aperçu d'une sémiotique des corps-actants » (*Actes Sémiotiques*, n. 123, 2020), « Le rapport connotation/dénotation à l'épreuve des mythologies de Barthes » (*Estudos semióticos*, vol. 16, n. 3, 2020), « Les horizons de sens de la persévérance humaine » (*Acta Semiotica*, n. 1, 2021), « Vie et destins du cochon d'Inde » (*Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales*, n. 1, 2021), et « Les formes de vie entre pratiques et cultures, styles et idéaux de vie » (article co-écrit avec Jacques Fontanille, *Estudos semióticos*, vol. 17, n. 2, 2021).

alain.semio@outlook.com

* * *

Emmanuelle Prak-Derrington est agrégée d'allemand et maîtresse de conférences HDR à l'ENS de Lyon, où elle enseigne la linguistique et la stylistique allemandes. Elle est co-responsable du Séminaire *Sélia* aux côtés de Marie-Laure Durand (Montpellier 3). Ses travaux développent une linguistique de tradition énonciative et privilégient l'étude des catégories « universelles », à la fois ontologiques et linguistiques (la personne, le temps, la répétition), à partir de corpus plurilingues (français, allemand, anglais). Elle a écrit une cinquantaine d'articles, en partie disponibles en archive ouverte sur HAL. Elle vient de publier une monographie *Magies de la répétition* (ENS Éditions 2021, en ligne : <https://books.openedition.org/enseditions/16369>).

emmanuelle.prak-derrington@ens-lyon.fr

* * *

François Provenzano est professeur en sciences du langage et rhétorique à l'Université de Liège. Il a publié notamment *Vies et mort de la francophonie, une politique française de la langue et de la*

littérature (Les Impressions nouvelles, 2011). Il co-dirige la revue *Signata – Annales des sémiotiques*. Avec le groupe de travail « Presse-magazine : source et objet d’histoire », il a publié un *Manuel d’analyse de la presse magazine* (Armand Colin, 2018) ; avec Sémir Badir et Maria Giulia Dondero, il a co-dirigé le collectif *Les Discours syncrétiques. Poésie visuelle, bande dessinée, graffitis* (Presses Universitaires de Liège, 2019). Ses recherches actuelles portent sur la critique rhétorique des discours, la circulation sociale des savoirs et la sémiotique de l’urbain.

francois.provenzano@uliege.be

* * *

Julien Thiburce est postdoctorant au Laboratoire ICAR (UMR 5191) du CNRS de Lyon. En couplant les outils de la sémiotique et ceux de l’analyse conversationnelle, ses travaux portent sur les dynamiques de co-construction du sens et sur les formes de négociation d’expériences, de savoirs et de valeurs à travers des pratiques sociales et langagières en interaction. Dans une approche sur corpus, il mobilise notamment des méthodes visuelles (photos et vidéos *in situ*) pour enquêter sur les transformations des relations matérielles, affectives et symboliques entre des agents sociaux et leurs environnements.

Actuellement, Julien Thiburce codirige le projet *PrisM (Prisons et Musées)*, une étude des représentations sur les prisons dans les musées en partenariat avec le Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (Genève), le Musée des Confluences (Lyon) et le Mémorial national de la prison Montluc (Lyon). On peut trouver ses travaux recensés à l’adresse suivante : <https://cv.archives-ouvertes.fr/julien-thiburce>.

julien.thiburce@ens-lyon.fr

* * *

Participants au Congrès de l'AFS 2019
(Dés)Accords : À la Recherche de la Différence Propice
Lyon, 11-14 juin 2019, ENS de Lyon

AGABALIAN, Grigory (Université de Paris V)
ALONSO ALDAMA, Juan (Université de Paris)
ASLAN KARAKUL, Songül (Université d'Aydın Adnan Menderes)
AUBANELLE, Claire (Université Sorbonne-Nouvelle)
BADIR, Sémir (FNRS, Université de Liège)
BANNON, Lynn (Université du Québec à Montréal)
BARROS, Diana Luz PESSOA de (Université de São Paulo / Université Presbytérienne Mackenzie)
BASSILUA, Anicet Nzuzi (Université de Liège)
BASSO FOSSALI, Pierluigi (Université Lumière Lyon 2)
BELKACEM, Sofia (Université Lumière Lyon 2)
BERNARD, Rémi (Université Lumière Lyon 2)
BERTIN, Erik (Université de Limoges)
BERTRAND, Denis (Université Paris 8)
BEYAERT-GESLIN, Anne (Université Bordeaux-Montaigne)
BONACCORSI, Julia (Université Lumière Lyon 2)
BONÉVA, Ralitza (Université Jean Jaurès – Toulouse 2)
BORDRON, Jean-François (Université de Limoges)
BOUTCHILINA-NESELRODE, Ludmila (Université Paris 8)
BRODEN, Thomas (School of Languages and Cultures, Purdue University)
BRUNETIÈRE, Valérie (Université Paris Descartes)
CAMPOS, Evelyn (Université Paris 3)
COLAS-BLAISE, Marion (Université du Luxembourg)
COUÉGNAS, Nicolas (Université de Limoges)
DARRAULT-HARRIS, Ivan (Université de Limoges)
DE ANGELIS, Rossana (Université Paris-Est – Créteil)
DE OLIVEIRA, Tais (Université de São Paulo)
DELAHAYE, Pauline (Université Paris 4)
DELORMAS, Pascale (Sorbonne Université)
DI CATERINO, Angelo (Université de Limoges)
DISCINI, Norma (Université de São Paulo)
DONDERO, Maria Giulia (Université de Liège)
DOTHAS, Juan-Miguel (Université de Buenos Aires)
DUCARD, Dominique (Université Paris-Est – Créteil)
ESCUDERO CHAUVEL, Lucrecia (Université de Lille)
ESTAY STANGE, Verónica (Université Paris 8, Paris 10)
FAMY, Aurore (Université de Limoges)
FESTI, Giacomo (*Nuova Accademia di Belle Arti* de Milan / Université Libre de Bolzano)
FONTANILLE, Jacques (Université de Limoges)
GIROUD, Jean-Claude (Université Lumière Lyon 2 / Université Catholique de Lyon)

GROCCIA, Martine (Université Lumière Lyon 2)
GUESSOUM, Sabrina (Université Paris Descartes)
GUILLÉN, Santiago (Université Lumière Lyon 2)
GÜNAY, Doğan (Université de Dokuz Eylül, İzmir, Turquie)
HABOYAN, Razmik (Université Lumière Lyon 2)
HACHETTE, Pauline (Université Paris 8 Vincennes-St-Denis)
HÉNAULT, Anne (Sorbonne Université)
JENDOUBI KHÉNISSI, Sihem (Université de Carthage / ENAU de Tunis)
KALELIOĞLU, Murat (Université Mardin Artuklu, Turquie)
KHELIL, Lamy (Université Paris Descartes)
LANDOWSKI, Eric (EHESS)
LE GUERN, Odile (Université Lumière Lyon 2)
LEFLAIVE, Françoise (Université de Limoges)
LEONE, Massimo (Université de Turin / Université de Shanghai)
LORUSSO, Anna Maria (Université de Bologne)
MERKOULOVA, Inna (Université Académique d'État des Sciences Humaines, Moscou)
MISIAK, Eliane (Université de Limoges)
MONTE, Michèle (Université de Toulon)
MOUTAT, Audrey (Université de Limoges)
PEÑA, Deli Lara (Sorbonne Université)
PERUSSET, Alain (Université de Lausanne)
PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle (ENS de Lyon)
PROVENZANO, François (Université de Liège)
PROVIN SBABO, Alexandre (Université de Limoges)
SADOULET, Pierre (Université de Saint-Etienne)
SHAIRI, Hamid Reza (Université Tarbiat Modares)
THIBURCE, Julien (CNRS, LabEx ASLAN)
TSALA EFFA, Didier (Université de Limoges)
VIRGOLIN, Luigi (Université "La Sapienza" de Rome)



Conseil d'administration

Driss Ablali, Université de Lorraine
Juan Alonso Aldama, Université Paris 5 Descartes
Pierluigi Basso Fossali, Université Lumière Lyon 2
Denis Bertrand, Université Paris 8 Vincennes-St Denis
Anne Beyaert-Geslin, Université Bordeaux Montaigne
Jean-François Bordron, Université de Limoges
Thomas Broden, School of Languages and Cultures, Purdue University
Valérie Brunetière, Université Paris 5 Descartes
Nicolas Couégnas, Université de Limoges
Marion Colas-Blaise, Université du Luxembourg
Ivan Darrault-Harris, Université de Limoges
Maria Giulia Dondero, Université de Liège
Verónica Estay Stange, Université Paris 8 Vincennes-St Denis
Jacques Fontanille, Université de Limoges
Odile Le Guern, Université Lumière Lyon 2
Lia Kurts-Wöste, Université Bordeaux Montaigne
Audrey Moutat, Université de Limoges

Composition du bureau 2017-2021

Présidence

Pierluigi Basso Fossali : Président
Anne Beyaert-Geslin : Vice-Présidente

Secrétariat

Verónica Estay Stange : Secrétaire générale
Juan Alonso Aldama : Secrétaire adjoint

Trésorerie

Audrey Moutat : Trésorière
Lia Kurts-Wöste : Vice-Trésorière

Membres titulaires du bureau

Driss Ablali
Valérie Brunetière
Nicolas Couégnas
Maria Giulia Dondero
Odile Le Guern

Représentants des jeunes chercheurs

Valeria De Luca : Titulaire
Julien Thiburce et Raphaël Horrein : Suppléants



)))(((icar



AFS Éditions